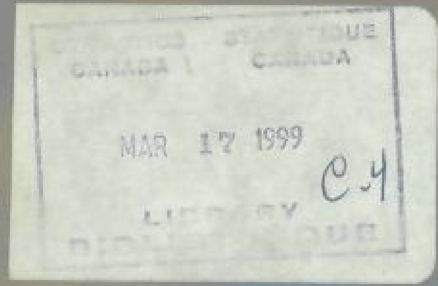
Statistique Canada Statistics Canada

N° 96-321-MPF
au catalogue, n° 4

LES FAMILLES CANADIENNES À L'APPROCHE DE L'AN 2000

SÉRIE DES MONOGRAPHIES DU RECENSEMENT



Péron et autres

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000

Yves Péron

Hélène Desrosiers

Heather Juby

Évelyne Lapierre-Adamcyk

Céline Le Bourdais

Nicole Marcil-Gratton

Jaël Mongeau

Centre interuniversitaire d'études démographiques
Université de Montréal — Institut national de la recherche scientifique

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

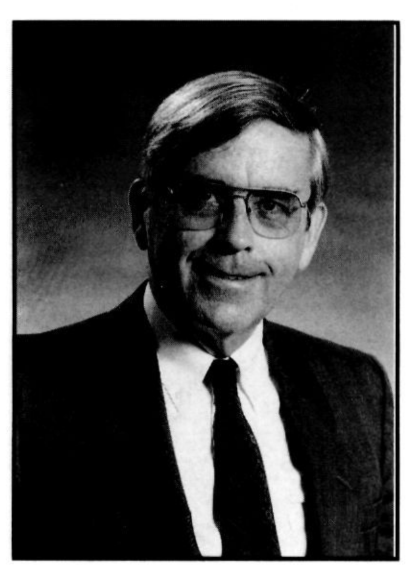
Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000

Publié aussi en anglais sous le titre : Canadian families
at the approach of the year 2000.
ISBN 0-660-96109-1
CS96-321-MPF n° 4

1. Familles – Canada – Statistiques. 2. Famille monoparentale –
Canada – Statistiques. 3. Ménages (Statistique) – Canada –
Statistiques. 4. Habitations – Canada – Statistiques.
5. Canada – Recensement, 1991. I. Péron, Yves, 1938- .
II. Statistique Canada.

HQ560 C3214 1999 306.85'0971'021
C99-988022-5

Dédicace



Edward Thomas Pryor, 1931–1992

La présente série d'études analytiques du recensement est dédiée à la mémoire de M. Edward T. Pryor, un sociologue, démographe et auteur respecté et reconnu à l'échelle mondiale. M. Pryor a été directeur général de la Direction de la statistique démographique et du recensement à Statistique Canada, où on le surnommait affectueusement « M. recensement ». Son érudition, sa perspicacité, son leadership et son dévouement inlassable à sa profession ont servi d'inspiration et de gouverne à la conception et à l'élaboration de cette série d'analyses.

Table des matières

Liste des figures

LISTE DES TABLEAUX

Avant-propos

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000 est le quatrième titre d'une série de monographies produites par Statistique Canada dans le cadre du Programme des projets analytiques du Recensement de 1991. Ces monographies du Recensement de 1991 s'inscrivent dans une tradition qui remonte au Recensement de 1931 et que les recensements de 1961 et de 1971 ont contribué à perpétuer. Même si plusieurs études ont été réalisées dans la foulée du Recensement de 1981, le dernier programme officiel de monographies associées à un recensement remonte à 1971, et bon nombre des analyses de 1971 sont encore utilisées aujourd'hui dans le cadre des programmes d'enseignement universitaire et par le grand public.

Les monographies du recensement ont toujours eu pour but de présenter des analyses sur des sujets liés à la vie sociale et économique des Canadiens. Cet objectif vaut également pour la présente série consacrée à l'examen de quelques-unes des principales questions qui sont au cœur de la société canadienne actuelle et qui seront encore présentes au XXI[e] siècle. Les thèmes retenus pour cette série sont l'éducation, le vieillissement de la population, l'évolution du marché du travail au Canada, les familles, la répartition du revenu, les femmes et les peuples autochtones. À l'aide de techniques d'analyse perfectionnées, les monographies traitent les thèmes choisis en profondeur et viennent compléter la série *Le Canada à l'étude*, dont les analyses ont un caractère plus général.

J'aimerais remercier tous les auteurs qui ont participé à la production de cette excellente série. J'aimerais également remercier le personnel du Programme des projets analytiques du recensement de Statistique Canada, pour leur grande efficacité dans la gestion globale du programme, ainsi que les membres du Comité consultatif, pour leur précieuse contribution.

J'espère que cette série aidera les Canadiens à comprendre les défis qui apparaissent dans notre pays à l'aube du XXI[e] siècle et qu'elle favorisera la tenue de discussions éclairées sur les moyens à prendre pour les relever.

Ivan Fellegi

Statisticien en chef, Statistique Canada

Avant-propos

Depuis les années 60, la société canadienne a vécu d'importants changements socio-démographiques et économiques. Nous avons vu une hausse de l'âge auquel les couples se marient la première fois et une baisse manifeste du nombre d'enfants issus de couples. La croissance du nombre d'unions libres et de familles monoparentales engendre une diversité accrue des types de famille. De plus, parallèlement, les femmes ont intégré le marché du travail à un rythme considérable. *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000* est une analyse détaillée de l'état actuel de la famille canadienne à la lumière des changements sociodémographiques qu'a subis la société canadienne depuis les années 60.

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000 analyse la situation des familles sous différents aspects. Le présent volume offre une analyse aux multiples facettes qui examine l'évolution de la structure et de la composition des familles et des ménages sur une période de plus de 30 ans du point de vue des femmes, des hommes et des enfants. L'analyse souligne les diverses conditions socioéconomiques qui ont un effet sur les familles canadiennes et examine toute la gamme des conditions de logement des familles.

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000 fait partie de la série des monographies du Recensement qui comporte des analyses détaillées et approfondies des thèmes choisis et qui témoigne de l'utilité et de la valeur des données du recensement, qu'elles soient utilisées seules ou qu'elles soient associées à d'autres sources de données. Les thèmes choisis pour cette série sont le vieillissement, la répartition du revenu, la famille, l'éducation, la population active, les femmes et les peuples autochtones. Les monographies sont utilisées dans le cadre de divers programmes universitaires et servent de fondement à la formulation et à l'élaboration de la politique gouvernementale.

La planification et la gestion du Programme des projets analytiques du Recensement de 1991 ont été confiées à la Division des projets analytiques de Statistique Canada. Le gestionnaire de programme et les autres responsables au sein de la Division ont été secondés par le Comité consultatif, dont la composition reflétait les vastes intérêts et antécédents professionnels de l'ensemble du milieu de la recherche socioéconomique au Canada. Le Comité a donné des conseils sur tous les aspects du programme, notamment les thèmes à étudier, la méthodologie du concours, l'évaluation des projets soumis et le processus d'examen par les pairs. La liste des membres du Comité ainsi que du personnel de Statistique Canada qui ont généreusement donné de leur temps et de leur énergie pour réaliser la série des monographies se trouve à la section des remerciements.

Le Statisticien en chef a invité tous les chercheurs du Canada, tant les nouveaux que les chevronnés, à soumettre des projets de recherche. Les propositions reçues ont été évaluées en fonction de leur pertinence en regard des problèmes socioéconomiques du Canada, de la portée de la méthode analytique, de la convenance des techniques et méthodes d'analyse ainsi que de

l'importance accordée aux données du recensement dans l'étude. Les auteurs choisis représentent l'éventail complet des secteurs de la recherche en sciences sociales au Canada; ils proviennent des universités de tous les coins du pays et de Statistique Canada.

Le Programme des projets analytiques du Recensement de 1991 favorise l'examen des tendances et des changements qui apparaissent dans la société canadienne et, de ce fait, il perpétue une tradition fort utile en matière d'analyse du recensement. Un grand nombre des préoccupations sociales actuelles seront encore présentes au tournant du siècle, et peut-être même qu'elles s'intensifieront. Les renseignements fournis dans les monographies du Recensement seront utiles au Canada et à tous les Canadiens. Les personnes qui s'intéressent aux questions démographiques, économiques et sociales liées à l'évolution de la famille trouveront que *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000* apporte une analyse informative.

MONICA BOYD

PRÉSIDENTE, COMITÉ CONSULTATIF DES PROJETS ANALYTIQUES DU RECENSEMENT

NOTE

DES AUTEURS

Que sont devenues les familles canadiennes une vingtaine d'années après l'effondrement de la fécondité et le début de la crise du mariage? C'est à cette question que la présente étude tente de répondre en s'appuyant principalement sur les données du Recensement de 1991 et du cycle 5 de l'Enquête sociale générale de 1990 portant sur la famille et les amis. Outre une description de l'évolution du nombre, de la structure et de la composition des familles présentes lors des recensements, cette monographie fournit une analyse détaillée de la diversification des trajectoires conjugales et parentales des hommes et des femmes, de même qu'une mise en évidence de l'effet des changements de comportement des adultes sur le parcours familial des enfants; on y trouvera également un examen approfondi des conditions de vie des familles en 1991.

Cette monographie a été préparée par une équipe réunissant des membres du Département de démographie de l'Université de Montréal et de l'INRS — Urbanisation. La majorité d'entre eux sont également membres du nouveau Centre interuniversitaire d'études démographiques, lequel regroupe désormais tous les démographes travaillant dans les deux établissements.

Les auteurs tiennent à exprimer leur vive reconnaissance aux membres du Comité consultatif des projets analytiques du recensement et aux responsables de la Division des projets analytiques du recensement de Statistique Canada. Sans leur approbation du projet et leur soutien moral et financier, cette monographie n'aurait pas vu le jour. Les échanges que les membres de l'équipe ont eus avec Gustave Goldmann et Tom Caplan, responsables du Programme des projets analytiques du Recensement de 1991, ont été particulièrement appréciés.

Les auteurs tiennent également à exprimer leur gratitude envers toutes les personnes qui les ont aidés dans la préparation et la réalisation de cette étude. Ils ont grandement bénéficié du soutien technique que leur ont accordé Julie Archambault, Christiane Desmarais, Paul-Marie Huot, Denis Morissette, Suzanne Péron, Annie Sauriol et Nathalie Vachon. De même, ils sont très reconnaissants envers Thérèse Labelle-Audy, Francine Provencher et Nicole Wragg qui ont donné au manuscrit sa forme définitive.

Leur reconnaissance va également à toutes les personnes qui ont permis que leur manuscrit devienne un livre. Il s'agit, en premier lieu, de Francine Dansereau, de Yolande Lavoie et des évaluateurs anonymes choisis par Statistique Canada : leurs remarques et leurs suggestions ont été les bienvenues et ont permis d'améliorer les analyses sur plusieurs points. Il s'agit, en deuxième lieu, au sein de Statistique Canada, de Julie Bélanger, de Janis Camelon, de Valérie Catrice, de Sherry Galey et de Nathalie Turcotte pour la révision ainsi que de Danielle Baum pour la conception graphique. Il s'agit aussi de toutes les autres personnes qui, à Statistique Canada, ont consacré temps et talent à l'édition du présent livre.

Les auteurs

Formée en sciences sociales, en santé communautaire et, plus récemment, en administration et en évaluation des programmes publics, **Hélène Desrosiers** s'est jointe en 1997 à l'équipe de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, à Santé Québec. Ses recherches et ses écrits traitent principalement de l'influence des changements sociodémographiques sur les trajectoires conjugales et familiales des adultes au Canada et sur les liens existant entre l'organisation familiale, les conditions de vie et la santé.

Dans le cadre d'un doctorat en démographie, **Heather Juby** s'est d'abord spécialisée dans le domaine des perspectives de ménages. Poursuivant des études postdoctorales à l'INRS — Urbanisation, à l'Université de Montréal et à l'Université de Cambridge, elle a approfondi ce champ d'intérêt et s'est ensuite tournée vers l'analyse des trajectoires familiales — des femmes, des hommes et enfin, des enfants.

Évelyne Lapierre-Adamcyk, professeure au Département de démographie de l'Université de Montréal, a réalisé au sein d'une équipe de recherche de nombreux travaux sur l'évolution de la fécondité et de la famille au Québec et au Canada. Entre autres, elle a été associée à l'analyse de l'Enquête sur la fécondité au Québec de 1971 et à la réalisation de la première enquête canadienne sur la fécondité en 1984. Ce faisant, elle a contribué à l'élaboration et à l'amélioration des données sociodémographiques recueillies par sondage.

Démographe et sociologue, **Céline Le Bourdais** est professeure-chercheure à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) — Urbanisation de l'Université du Québec. Elle s'intéresse depuis plusieurs années à l'étude des transformations familiales. Ses travaux ont d'abord porté sur la monoparentalité et sur les recompositions familiales vécues par les femmes. Plus récemment, elle a abordé l'étude des trajectoires familiales tant des hommes que des femmes et elle a documenté les répercussions différentes de l'instabilité conjugale sur la vie des uns et des autres.

Nicole Marcil-Gratton, chercheure depuis plus de 20 ans au Département de démographie de l'Université de Montréal, s'est d'abord spécialisée dans l'étude des comportements en matière de contraception, en particulier dans l'analyse du recours à la stérilisation contraceptive. Depuis la fin des années 80, elle étudie l'effet des transformations de la vie conjugale sur l'environnement familial des enfants.

Jaël Mongeau est à l'emploi de l'INRS — Urbanisation depuis 1970, où elle est actuellement agent de recherche. Elle y a d'abord effectué de nombreuses perspectives de population, puis s'est intéressée à la mobilité résidentielle. Plus récemment, elle s'est attachée à décrire les caractéristiques socioéconomiques et les conditions de logement des familles et des ménages de segments particuliers de la population, notamment les jeunes de moins de 30 ans et les immigrants.

Yves Péron a été professeur au Département de démographie de l'Université de Montréal de 1968 à 1997. Dans ses travaux, il s'est particulièrement intéressé à la mortalité selon la cause et aux indicateurs de santé des populations, puis à l'évolution contemporaine de la nuptialité et de la famille au Québec et au Canada; dans ce domaine, il a élaboré des tables de vie conjugale et parentale et il a étudié les conditions de logement ainsi que l'accès à la propriété des familles en fonction des divers stades atteints dans le cycle de vie.

Remerciements

Statistique Canada et ITP Nelson souhaitent remercier les personnes suivantes pour leur excellente contribution à la série des monographies du recensement.

AU COMITÉ CONSULTATIF DES PROJETS ANALYTIQUES DU RECENSEMENT

Monica Boyd (présidente)
Florida State University
Chercheuse universitaire invitée,
Statistique Canada

Paddy Fuller
Société canadienne d'hypothèques
et de logement

Réjean Lachapelle
Statistique Canada

Jacques Légaré
Université de Montréal

Ramona MacDowell
Développement des ressources
humaines Canada

Ian Macredie
Statistique Canada

Susan McDaniel
University of Alberta

Allan Maslove
Carleton University

John Myles
Florida State University
Chercheur universitaire invité,
Statistique Canada

Elizabeth Ruddick
Citoyenneté et Immigration Canada

Tom Symons
Trent University

Derrick Thomas
Citoyenneté et Immigration Canada

James Wetzel
Bureau of the Census des États-Unis

Telmet Design Associates
Dessin de couverture

Introduction

Évelyne Lapierre-Adamcyk

Yves Péron

La société canadienne, à l'instar des sociétés occidentales contemporaines, compte principalement sur la famille pour assurer sa croissance et son renouvellement. Du point de vue démographique, la famille est au cœur même du processus de la reproduction : c'est à l'intérieur de ses structures que s'accomplit la fécondité, certainement l'élément le plus déterminant de la dynamique des populations. Par ailleurs, la composante migratoire de la croissance démographique au Canada n'échappe pas non plus à l'emprise de la famille; en effet, la politique d'immigration réserve une place de choix aux critères qui touchent à la famille dans l'attribution du statut d'immigrant soit en accueillant les dépendants des immigrants indépendants, soit en favorisant la réunion des familles.

La famille constitue le cadre de vie de l'immense majorité des personnes, de leur naissance à leur mort. Si la famille ne représente plus dans la société canadienne le lieu où l'activité dite économique s'effectue, il est cependant certain que les diverses étapes de la vie s'y déroulent et qu'une grande partie de l'activité économique des hommes et des femmes est axée sur la production des ressources nécessaires pour « faire vivre leur famille ». On peut aussi affirmer, quoiqu'il ait diminué au cours des dernières décennies, que le temps consacré à la famille prédomine dans la vie des personnes, le temps passé hors famille étant relativement court.

Ainsi, les personnes naissent et sont élevées dans une famille qu'elles quittent au début de l'âge adulte. S'amorce alors une période de vie hors famille pouvant durer plus ou moins longtemps, en fonction de diverses caractéristiques individuelles. Vient ensuite le moment de former un couple, entité qui constitue encore fréquemment le point de départ d'une nouvelle famille; celle-ci prendra forme avec la venue des enfants, peu nombreux en général. Une fois élevés, ils quitteront le foyer parental, laissant au couple d'âge mûr des années de plus en plus nombreuses où la vie de famille se recréera par le maintien de liens plus ou moins resserrés avec leurs enfants et petits-enfants. Surviennent enfin la vieillesse puis la fin de la vie, et par le fait même, la fin du cycle de la famille. Ce portrait suit une trame simple en apparence seulement, car il ne fait pas état des trajectoires individuelles très complexes que les hommes et les femmes d'aujourd'hui empruntent, en quête de leur épanouissement personnel, moins assujettis aux contraintes biologiques et sociales d'autrefois.

En effet, depuis le début des années 60, période où se termine ce qu'on peut appeler l'âge d'or de la famille, on observe une baisse du nombre d'enfants souhaités par les couples. Cette forte réduction du désir d'avoir des enfants découle de transformations sociales et économiques qui ont aussi contribué à désinstitutionaliser la société : généralisation de l'instruction, montée du désir d'autonomie individuelle, émergence de la société de consommation et de sa capacité de susciter des besoins nouveaux et d'offrir tout un éventail de possibilités pour satisfaire les aspirations du plus grand nombre de personnes, développement du mouvement d'émancipation des femmes et

participation accrue de ces dernières au marché du travail, baisse de popularité des valeurs religieuses et sécularisation. Non seulement ce nouveau contexte social suscite-t-il un plus faible désir d'avoir des enfants, mais la technologie met dorénavant à la disposition des couples des moyens contraceptifs très efficaces qui leur permettront d'avoir exactement le nombre d'enfants souhaités, au moment voulu; en cas d'échec contraceptif, les barrières morales et légales qui limitaient le recours à l'avortement disparaissent graduellement. À l'opposé, dans le cas où le désir d'avoir des enfants ne se concrétiserait pas normalement, les nouvelles techniques de reproduction, comme l'insémination artificielle, la fécondation *in vitro* et le recours aux mères porteuses, viennent au secours des couples, non sans poser d'importantes questions éthiques auxquelles les réponses restent en bonne partie à venir.

Le passage de la fécondité, d'un phénomène démographique et social qui s'appuyait sur ses fondements biologiques à un phénomène qui repose dorénavant sur la liberté individuelle des hommes et des femmes, constitue la première étape d'une remise en question fondamentale de l'institution du mariage sur laquelle se fondait la famille. Cette maîtrise de la fécondité a contribué à rompre le lien qui existait entre sexualité, vie de couple, mariage et reproduction. Graduellement, la sexualité hors mariage n'apparaît plus condamnable, la vie de couple ne requiert plus le mariage comme point de départ et les couples de « cohabitants » ne subissent à peu près plus la réprobation sociale. Non seulement les cohabitants sont acceptés dans leur milieu, mais ils décident de plus en plus souvent de mettre des enfants au monde sans légaliser leur union. Bien entendu, cette transformation du fondement de la vie familiale ne s'effectue pas au même rythme partout et des écarts assez marqués existent entre les régions et les groupes sociaux.

Parallèlement, les unions, qu'elles soient légales ou non, deviennent plus instables : les divorces et les séparations surviennent de plus en plus fréquemment et de plus en plus rapidement après le début de l'union. Ces ruptures entraînent la prolifération des jeunes familles monoparentales qui trop souvent doivent faire face à d'importantes difficultés économiques. Les périodes de monoparentalité ne s'éternisent pas dans la majorité des cas : on observe de fréquentes recompositions familiales, le plus souvent autour de la mère et de ses enfants auxquels se joint un nouveau conjoint, parfois accompagné de ses propres enfants. La famille nucléaire traditionnelle fait alors place à une nouvelle famille où la solidarité entre conjoints, entre parents et enfants, et entre frères et sœurs est à réinventer. Comme on le voit, le cycle « tranquille » de la vie familiale ne suit plus une trajectoire rectiligne : il est à ce point modifié et personnalisé que l'expression n'est plus adéquate. On ne parle plus du cycle de la vie familiale, mais des itinéraires familiaux des personnes, ce qui permet de mieux souligner la diversité des séquences possibles ainsi que les changements dans la nature même de la réalité familiale, qui continue de faire partie intégrante de la vie des hommes et des femmes.

C'est aussi au cours de ces trois dernières décennies que la vie professionnelle des femmes a cessé d'être une activité de courte durée, précédant le mariage et la maternité. De plus en plus instruites, mieux armées pour affronter le marché du travail, plus déterminées à y persévérer, les femmes, favorisées par le développement de plusieurs secteurs professionnels qui correspondaient à leurs aspirations et à leurs aptitudes traditionnelles, ont envahi ce nouveau marché du travail. Leur quête se poursuit d'ailleurs encore aujourd'hui : elles vont de plus en plus nombreuses vers des emplois et des secteurs hier encore réservés aux hommes. Elles sont loin d'avoir conquis la pleine égalité des chances et des revenus, mais leur participation est telle qu'on ne saurait imaginer l'économie sans leur présence et leurs compétences.

Pourtant, la famille et la société ne se sont pas encore entièrement ajustées à cette réalité : d'abord, le partage des tâches domestiques et de celles concernant l'éducation des enfants souffre toujours d'un déséquilibre qui impose à trop de femmes une double tâche; ensuite, les services de garde d'enfants au moment où les parents sont au travail sont nettement insuffisants; enfin, le marché du travail n'a pas développé la flexibilité et la souplesse nécessaires pour tenir compte des obligations parentales de tous ceux qui travaillent tout en ayant de jeunes enfants.

Cette description de l'évolution de la famille canadienne, tracée ici à grands traits, n'a pu être écrite que grâce aux très nombreux travaux de recherche qui ont été effectués au fil du temps et à la disponibilité des données. Ces analyses approfondies et spécialisées ont mis en lumière chacune des transformations évoquées précédemment. Elles se sont intéressées à la fécondité et à la contraception, à la baisse de popularité du mariage et à la progression de l'instabilité conjugale, à la monoparentalité et à la recomposition familiale ou à d'autres dimensions de la vie familiale. Ces études ont adopté diverses méthodes, quantitatives ou qualitatives. Elles se sont appuyées sur des données ponctuelles ou longitudinales. Il n'existe cependant aucun portrait d'ensemble de l'évolution de la famille canadienne qui fasse apparaître de façon nuancée les traits de son nouveau visage.

À la suite d'une grande opération de collecte de renseignements comme le Recensement de 1991, précédé de moins d'une année par le cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990 portant sur la famille et les amis, il semble opportun de faire le point sur l'état actuel de la famille canadienne. C'est là l'objet de la présente monographie intitulée *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000* qui vise à établir le portrait statistique de la famille en le replaçant dans le cadre de l'évolution de la population canadienne. Les objectifs précis de la monographie sont les suivants : le premier objectif correspond à la description de la structure et de la composition des ménages et des familles en 1991 en les distinguant de leurs homologues du début des années 60, c'est-à-dire de ceux constitués avant l'émergence des nouveaux comportements en matière de mariage, de divorce et de constitution de la descendance; le deuxième objectif consiste à aborder l'étude des transformations familiales du point de vue des adultes, en examinant comment ces modifications s'inscrivent dans leur vie et en réorientent le déroulement; le troisième objectif porte un regard différent sur les réalités familiales, car il les examine du point de vue des enfants qui sont touchés par les décisions que prennent leurs parents, décisions qui aménagent un environnement nouveau dans lequel les enfants actuels sont socialisés; enfin, le quatrième et dernier objectif tente d'intégrer aux aspects démographiques de la vie familiale quelques dimensions des conditions de vie des familles, telles l'activité professionnelle des parents, les ressources financières dont les familles disposent et les conditions de logement dans lesquelles elles vivent.

Pour atteindre ces objectifs, deux grandes sources, soit les recensements du Canada (surtout celui de 1991) et l'ESG de 1990, offrent des renseignements complémentaires qui permettent de reconstituer l'essentiel de l'évolution de la famille canadienne, c'est-à-dire la transformation d'une institution fortement encadrée par des contraintes sociales en un mode de vie modulé par des séquences moins prévisibles et davantage influencé par la recherche de l'épanouissement personnel. Les statistiques des familles tirées des recensements successifs permettent d'observer, grâce au maintien de définitions fondées sur les critères traditionnels, l'évolution du nombre de familles et de leur composition. Toutefois, parce qu'elles sont ponctuelles, les données du recensement ne saisissent pas toutes les séquences que les familles peuvent traverser au fil du

temps : inhérente à l'observation transversale, cette limite est d'ailleurs accentuée par la pérennité des définitions. Il se dégage donc des données du recensement une image de la famille dont la stabilité est en partie illusoire.

En contrepartie, l'ESG de 1990 comprend de l'information rétrospective à partir de laquelle on peut reconstituer le cheminement familial de chacun des membres des familles. On peut ainsi mettre en évidence la profondeur des changements qui se sont produits. L'apparente stabilité des unités familiales devient un paysage diversifié et mobile dès que sont tracées les trajectoires des personnes qui composent à chaque moment l'univers des familles. Les données transversales, collectives et ponctuelles marquées par la pérennité des définitions des recensements se combinent aux données d'enquête, individuelles et rétrospectives, qui, elles, se prêtent à des définitions changeantes. Ce rapprochement des deux types de données offre des résultats qui permettent de mieux saisir les nouvelles modalités de la vie familiale.

La monographie comprend sept chapitres regroupés en trois parties distinctes. Dans la première partie, ce sont les ménages et les familles qui servent d'unités d'observation et d'analyse. Dans la deuxième partie, ce sont les personnes, soit les femmes, les hommes et les enfants, qui constituent le centre d'intérêt. Finalement, dans la troisième partie, on revient aux familles pour l'examen des conditions de vie, en mettant occasionnellement l'accent sur le cas des enfants.

Le premier chapitre, « Les ménages et les familles », établit brièvement les liens entre l'évolution de la population et celle des ménages depuis le Recensement de 1951. De plus, à l'aide des concepts de « famille économique » et de « famille de recensement », ce chapitre se consacre aux liens de famille entre les membres du ménage et se termine par une courte présentation de données sur l'autonomie résidentielle des familles et des personnes hors famille.

Le deuxième chapitre, « L'évolution des familles de recensement de 1971 à 1991 », rappelle d'abord l'évolution des indicateurs de nuptialité, de divortialité et de fécondité au cours des 20 dernières années. Il établit ensuite les tendances de la fréquence de la vie conjugale, de la monoparentalité et de la situation « hors famille » depuis 1971. Le chapitre se termine par une présentation générale de l'évolution du type de famille, c'est-à-dire de leur répartition entre familles des couples mariés, familles des couples en union libre et familles monoparentales. Enfin, on analyse pour les familles époux-épouse et les familles monoparentales les facteurs de croissance de leurs effectifs et de leur diversité.

Le troisième chapitre, « Les trajectoires familiales des femmes », marque le début de la deuxième partie, dont le centre d'intérêt n'est plus l'unité familiale en tant que telle, mais plutôt la trajectoire des vies individuelles marquées par les événements familiaux. On quitte alors l'univers des recensements pour entrer dans celui des enquêtes. L'objectif est d'établir les trajectoires familiales des femmes. Trois démarches différentes sont entreprises. D'abord, à partir des situations familiales observées au moment de l'ESG de 1990 et définies selon les concepts utilisés au recensement, on caractérise de façon rétrospective l'histoire conjugale et familiale des femmes vivant ces situations. En deuxième lieu, on analyse la dynamique de formation et de dissolution des différentes formes d'organisation familiale (famille biparentale intacte, famille monoparentale et famille recomposée) dans la vie des femmes. Enfin, on essaie de caractériser le déroulement des trajectoires familiales des femmes et d'évaluer la proportion d'entre elles qui empruntent les différents chemins suivis.

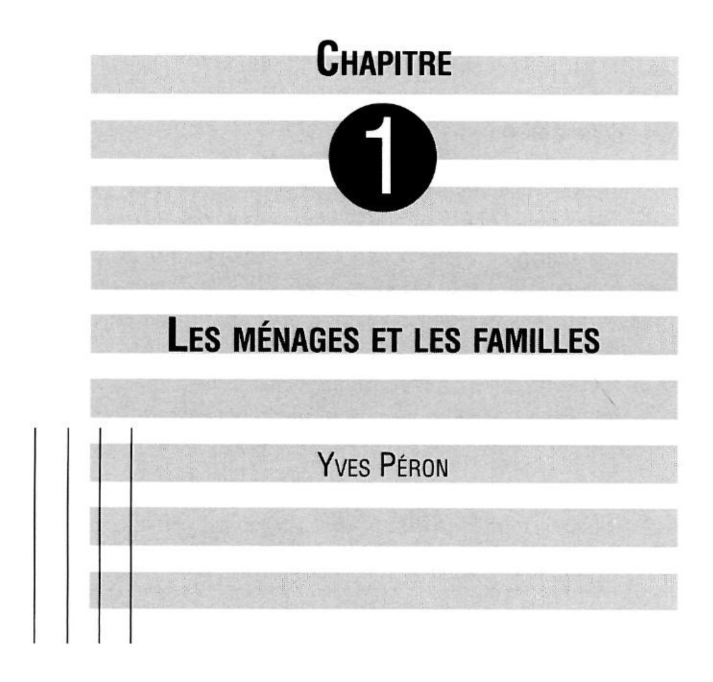
Le quatrième chapitre, « Les trajectoires familiales des hommes », est le miroir du troisième chapitre, dans lequel se reflète cette fois non plus l'image des trajectoires des femmes, mais celle des hommes dont la vie est parsemée des mêmes événements familiaux, mais à un rythme et avec une intensité différents. On peut à première vue croire à une banale répétition de l'analyse déjà faite pour les femmes. Il s'avère au contraire qu'une analyse raffinée met en lumière des trajectoires masculines originales qui se distinguent de celles des femmes de façon notable, notamment quant à l'impact des ruptures d'union sur le déroulement ultérieur de la vie des personnes ou encore sur le rythme de la remise en union après un échec conjugal. Au-delà de l'intérêt des résultats, la rareté des travaux sur la vie familiale des hommes justifie à elle seule la rédaction de ce chapitre.

Le cinquième chapitre, « La situation familiale du point de vue des enfants », qui termine la deuxième partie, conserve la perspective des personnes tout en mettant l'accent sur le point de vue des enfants. Il présente d'abord une évolution historique de l'environnement familial des enfants de 1951 à 1991. Il approfondit certaines dimensions de cet environnement en 1991 en montrant que les données rétrospectives de l'ESG de 1990 permettent d'illustrer l'importance des transformations de l'environnement familial, pendant la période où les enfants passent de la petite enfance à l'adolescence. On propose une estimation du pourcentage des enfants qui vivent dans une famille recomposée. On montre aussi la diversification des trajectoires familiales des enfants ainsi que les variations régionales de cette diversification.

Le sixième chapitre, « Les conditions de vie des familles : revenu et activité professionnelle », amorce la troisième et dernière partie de la monographie par un retour vers les familles, en tentant de saisir quelques-unes des dimensions de leurs conditions de vie. Une première section traite du revenu des familles et montre que la composition des divers quintiles de revenu varie en fonction du type de famille. On montre ensuite les variations dans le temps et selon les régions. Une deuxième section met en évidence le lien entre l'enrichissement des familles époux-épouse et la progression de la proportion des familles à deux revenus. Enfin, on montre, du point de vue des enfants, les liens entre le revenu et l'environnement familial.

Finalement, le septième chapitre, « Les variations des conditions de logement des familles canadiennes », examine les liens qui existent entre les différents types de famille et les conditions de logement que les familles s'offrent en fonction des ressources dont elles disposent. On y montre que, très fortement lié aux ressources financières, l'accès à la propriété est l'un des facteurs de distinction les plus importants des divers types de famille quand on examine les conditions de logement. On analyse de plus les variations liées au stade atteint dans le cycle de vie, l'influence du revenu et le choix du type de logement, les variations du surpeuplement des logements ainsi que l'effort financier que représente le logement.

Bien que reliés les uns aux autres par les liens qui existent entre les diverses facettes de la vie familiale, les chapitres de cette monographie peuvent fort bien se lire et se comprendre individuellement, ce qui permet au lecteur d'absorber plus facilement une grande quantité de données statistiques et d'approfondir chacune des dimensions des changements fondamentaux de la famille abordées dans ce texte. Cette approche présente l'inconvénient de certaines redites, mais étant donné la complexité des données et des méthodes utilisées ainsi que des réalités elles-mêmes, cela ne semble pas inutile.



Les mots « ménage » et « famille » ont souvent été utilisés indifféremment et, dans les anciens recensements canadiens, on appelait « famille » ce qu'on entend aujourd'hui par « ménage ». C'est au Recensement de 1921 qu'on a introduit une distinction entre « ménage » et « famille », le premier terme désignant un groupe de personnes vivant ensemble dans le même logement, le second, un groupe de personnes apparentées appartenant au même ménage. Par la suite, les concepts de « ménage » et de « famille » ont été précisés, et il est apparu nécessaire d'utiliser simultanément deux définitions de la famille, c'est-à-dire la « famille économique » et la « famille de recensement ». Cependant, quelle que soit la définition retenue, la famille est toujours incluse dans un ménage ou confondue avec lui; c'est pourquoi il a semblé nécessaire de consacrer un chapitre à l'évolution des ménages avant de décrire celle des familles.

La première partie du chapitre décrit brièvement l'évolution de la population et des ménages depuis le Recensement de 1951. Ce recensement constitue, en effet, un bon point de départ pour une telle description dans la mesure où il est le premier à couvrir toute l'étendue du territoire canadien actuel et, aussi, le premier à donner du logement et du ménage les définitions encore en usage. Dans la description de l'évolution de la population, l'accent sera mis sur le ralentissement de la croissance démographique de 1951 à 1986 et sur les transformations de la pyramide des âges. Quant à la description de l'évolution des ménages, elle portera principalement sur l'évolution du nombre et de la taille des ménages privés.

La seconde partie du chapitre est consacrée aux liens de famille entre les membres du ménage. Dans un premier temps, c'est le concept de « famille économique » qui est retenu pour éclairer la composition actuelle des ménages. Dans un deuxième temps, c'est le concept de « famille de recensement » qui sert à l'examen de l'évolution de la composition des ménages. La description de cette évolution se termine par une courte présentation de données sur l'autonomie résidentielle des familles et des personnes hors famille.

1.1 LA POPULATION ET LES MÉNAGES DEPUIS 1951

1.1.1 La population : définition et évolution

De 1951 à 1991, la population canadienne a été recensée tous les cinq ans, soit à neuf reprises (tableau 1.1). Le concept de « population » retenu dans ces recensements a toujours été celui de la population de résidence habituelle; toutefois, en 1991, cette population résidante a été définie un peu plus largement que dans le passé. Jusqu'en 1986, en effet, la population recensée ne comprenait, en principe, que des personnes ayant le droit de résider au Canada de façon permanente et qui, de fait, y avaient leur résidence habituelle, y compris les diplomates, les fonctionnaires et les militaires en poste à l'étranger, les membres de leurs familles et les marins logés à bord de navires marchands canadiens. À ces « résidents permanents », citoyens canadiens

TABLEAU 1.1

POPULATION DU CANADA, SELON LA PROVINCE, 1951 À 1991

	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991
					Nombre				
Canada	**14 009 429**	**16 080 791**	**18 238 248**	**20 014 880**	**21 568 310**	**22 992 600**	**24 343 180**	**25 309 330**	**27 296 856**
Terre-Neuve	361 416	415 074	457 853	493 396	522 105	557 725	567 680	568 350	568 475
Île-du-Prince-Édouard	98 429	99 285	104 629	108 535	111 640	118 230	122 510	126 645	129 765
Nouvelle-Écosse	642 584	694 717	737 007	756 039	788 960	828 570	847 445	873 180	899 945
Nouveau-Brunswick	515 697	554 616	597 936	616 788	634 560	677 250	696 405	709 445	723 900
Québec	4 055 681	4 628 378	5 259 211	5 780 845	6 027 765	6 234 445	6 438 400	6 532 460	6 895 960
Ontario	4 597 542	5 404 933	6 236 092	6 960 870	7 703 105	8 264 465	8 625 110	9 101 695	10 084 885
Manitoba	776 541	850 040	921 686	963 066	988 250	1 021 505	1 026 245	1 063 015	1 091 940
Saskatchewan	831 728	880 665	925 181	955 344	926 245	921 325	968 310	1 009 615	988 930
Alberta	939 501	1 123 116	1 331 944	1 463 203	1 627 875	1 838 040	2 237 725	2 365 825	2 545 550
Colombie-Britannique	1 165 210	1 398 464	1 629 082	1 873 674	2 184 620	2 466 605	2 744 470	2 883 370	3 282 065
Yukon	9 096	12 190	14 628	14 382	18 390	21 835	23 150	23 505	27 795
Territoires du Nord-Ouest	16 004	19 313	22 998	28 738	34 805	42 610	45 740	52 240	57 650
					%				
Canada	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Terre-Neuve	2,6	2,6	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,2	2,1
Île-du-Prince-Édouard	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Nouvelle-Écosse	4,6	4,3	4,0	3,8	3,7	3,6	3,5	3,5	3,3
Nouveau-Brunswick	3,7	3,4	3,3	3,1	2,9	2,9	2,9	2,8	2,7
Québec	28,9	28,8	28,8	28,9	27,9	27,1	26,4	25,8	25,3
Ontario	32,8	33,6	34,2	34,8	35,7	35,9	35,4	36,0	36,9
Manitoba	5,5	5,3	5,1	4,8	4,6	4,4	4,2	4,2	4,0
Saskatchewan	5,9	5,5	5,1	4,8	4,3	4,0	4,0	4,0	3,6
Alberta	6,7	7,0	7,3	7,3	7,5	8,0	9,2	9,3	9,3
Colombie-Britannique	8,3	8,7	8,9	9,4	10,1	10,7	11,3	11,4	12,0
Yukon	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Territoires du Nord-Ouest	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

La comparaison des données du Recensement de 1991 avec celles des recensements précédents est touchée par la modification apportée à la définition de la population du Recensement de 1991. Les titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail, d'un permis ministériel et les revendicateurs du statut de réfugié ont été dénombrés au Recensement de 1991, mais ne l'ont pas été aux recensements antérieurs. Ces personnes sont des résidents non permanents.

Sources : Recensements du Canada de 1951 à 1991.

ou immigrants reçus, on a ajouté, en 1991, des « résidents non permanents ». Il s'agissait, principalement, de personnes autorisées à résider temporairement au Canada pour y faire leurs études, y occuper provisoirement un emploi ou bien y attendre une décision concernant leur revendication du statut de réfugié. Sont toutefois demeurés exclus de la population recensée les ressortissants étrangers en mission diplomatique ou militaire au Canada et les membres de leurs familles. Le nombre de « résidents non permanents » inclus dans la population de 1991 n'est pas exactement connu mais, d'après l'échantillon au 1/5, il s'élèverait à 223 410 (nombre pondéré) (McKie, 1994). Comme celle du pays tout entier, la population de chaque province ou territoire a été définie dans tous les recensements comme celle qui y résidait habituellement; elle a toujours été obtenue en comptant les personnes à leur domicile habituel, quel que soit l'endroit où elles se trouvaient le jour du recensement.

En 1991, on a recensé dans l'ensemble du pays 27,3 millions d'habitants, ou 27,1 millions si l'on exclut les résidents non permanents, soit presque le double des 14,0 millions dénombrés en 1951 (tableau 1.1). La province la plus peuplée était l'Ontario, dont la population avait plus que doublé en quatre décennies pour s'élever à un peu plus de 10 millions de personnes (36,9 % de l'ensemble de la population canadienne). Le Québec, ayant 6,9 millions d'habitants, occupait le deuxième rang; sa part dans la population canadienne n'était plus que de 25,3 % alors qu'elle était encore près de 29 % entre 1951 et 1966. Les deux provinces les plus occidentales — la Colombie-Britannique et l'Alberta — venaient aux troisième et quatrième rangs; elles comptaient respectivement 3,3 millions et 2,5 millions d'habitants. À la suite d'une croissance démographique très supérieure à la moyenne nationale, elles regroupaient 21,3 % des Canadiens et des Canadiennes, contre seulement 15,0 % en 1951. Les six autres provinces et les deux territoires demeuraient nettement moins peuplés et ne se partageaient plus que 16,5 % de l'ensemble de la population canadienne. On constate donc ainsi que c'est à l'ouest et au centre du pays que la croissance démographique avait été la plus rapide au cours des dernières décennies.

Les éléments de la croissance démographique de la population canadienne sont donnés dans le tableau 1.2 par période de cinq ans commençant un 1er juin. Les cinq premières périodes sont de véritables périodes intercensitaires du fait que les recensements effectués de 1951 à 1976 ont tous eu lieu un 1er juin. Les trois dernières, en revanche, ne coïncident pas parfaitement avec les périodes intercensitaires correspondantes, mais elles ne s'en écartent néanmoins que de façon négligeable puisque le jour du dénombrement était fixé au 2 juin en 1981, au 3 juin en 1986 et au 4 juin en 1991. Il s'ensuit que la population au premier jour de chacune des six premières périodes est la population recensée le jour même tandis que, dans le cas des deux dernières, il s'agit de la population estimée à la veille ou à l'avant-veille du recensement. On a obtenu la croissance totale en cours de période en calculant la différence entre populations recensées ou estimées à cinq ans d'intervalle; on a calculé le taux de variation en rapportant cette croissance totale à la population en début de période. Pour ce qui est de l'accroissement naturel, il a été obtenu en soustrayant le nombre de décès enregistrés à l'état civil du nombre de naissances. Quant à la migration nette, elle a été calculée en soustrayant l'accroissement naturel de la croissance totale (voir l'évolution de l'accroissement naturel et de la migration nette depuis 1951 à la figure 1.1).

Les traits dominants de la croissance de la population canadienne depuis 1951 sont le ralentissement qu'elle a subi jusqu'en 1981-1986 et sa modeste reprise en 1986-1991. Les

augmentations les plus importantes en nombres absolus ont été obtenues au cours des deux premières périodes intercensitaires : 2,1 millions en 1951-1956 et 2,2 millions en 1956-1961. Ces hausses ont ensuite diminué de période en période pour ne plus être que de 1,0 million en 1981-1986 (figure 1.1). Cette tendance à la baisse s'est ensuite inversée, le nombre de résidents permanents augmentant à nouveau de 1,8 million entre 1986 et 1991. Le ralentissement de la croissance est encore plus évident si l'on substitue les augmentations en nombres relatifs à celles en nombres absolus. En effet, le taux de variation en cinq ans a progressivement diminué, passant de 14,8 % en 1951-1956 à 4,2 % en 1981-1986 avant de remonter à 6,9 % en 1986-1991 (tableau 1.2).

Tableau 1.2

Accroissement naturel et migration nette, selon la période intercensitaire, 1951-1956 à 1986-1991

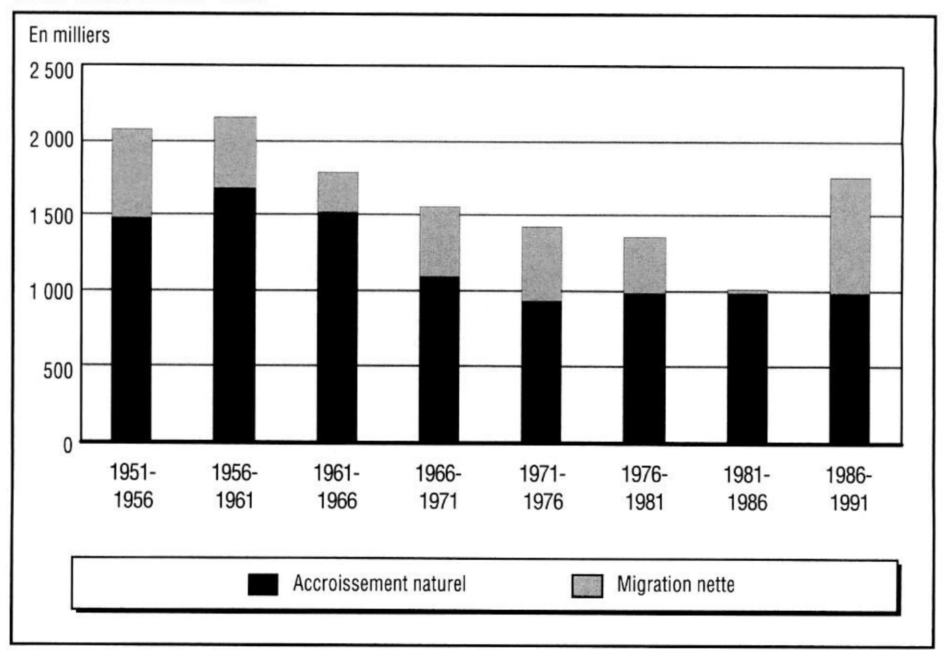
Période	Croissance totale	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Rapport entre l'accroissement naturel et la croissance totale	Immigration
	en milliers	en milliers	en milliers	en milliers	%	en milliers
1951-1956	2 072	2 106	633	1 473	71,1	783
1956-1961	2 157	2 362	687	1 675	77,7	760
1961-1966	1 777	2 249	731	1 518	85,4	539
1966-1971	1 553	1 856	766	1 090	70,2	890
1971-1976	1 425	1 756	822	934	65,5	841
1976-1981	1 350	1 820	842	978	72,4	588
1981-1986	1 011	1 873	885	988	97,7	500
1986-1991	1 754	1 930	945	985	56,2	874

Période	Émigration	Migration nette	Rapport entre la migration nette et la croissance totale	Population en début de période intercensitaire	Taux de variation en cinq ans
	en milliers	en milliers	%	en milliers	%
1951-1956	184	599	28,9	14 009	14,8
1956-1961	278	482	22,3	16 081	13,4
1961-1966	280	259	14,6	18 238	9,7
1966-1971	427	463	29,8	20 015	7,8
1971-1976	350	491	34,5	21 568	6,6
1976-1981	216	372	27,6	22 993	5,9
1981-1986	477	23	2,3	24 343	4,2
1986-1991	105	769	43,9	25 354	6,9

Source : Statistique Canada (1993a, p. 119).

Figure 1.1

Accroissement naturel et migration nette, selon la période intercensitaire, 1951-1956 à 1986-1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1.2.

Source : Statistique Canada (1993a, p. 119).

L'une des raisons de ce ralentissement de la croissance démographique est la forte réduction de l'excédent des naissances sur les décès. L'évolution de cet excédent naturel fait apparaître deux niveaux bien distincts, l'un à 1,5 million ou davantage, l'autre à moins de 1,0 million (figure 1.1). Le premier a été atteint de 1951-1956 à 1961-1966, c'est-à-dire pendant le baby-boom d'après-guerre. L'effondrement de la fécondité à partir du milieu des années 60 a immédiatement entraîné une chute du nombre de naissances et a fait passer l'accroissement naturel sous le seuil du million dès 1971-1976. Du fait de la persistance d'une très faible fécondité au cours des périodes suivantes, l'arrivée progressive des générations pleines du baby-boom à l'âge de procréer n'a pas eu les effets escomptés sur le nombre de naissances; certes, ce nombre a augmenté de période en période, mais l'augmentation a été si modeste qu'elle a été atténuée, en très grande partie, par celle des décès. De 1971-1976 à 1986-1991, l'accroissement naturel est ainsi demeuré sous le seuil du million, et les migrations sont devenues la principale source de variation de la croissance totale de la population.

Les données présentées sur les migrations sont moins fiables que celles sur les naissances et les décès. La migration nette peut être entachée d'une erreur importante lorsque l'estimation de la croissance de la population est, elle-même, très erronée. Tel a été le cas en 1981-1986. En effet, le Recensement de 1986 a été moins exhaustif que celui de 1981. Il en est résulté une importante

sous-estimation de la croissance de la population au cours de la période de 1981 à 1986, la croissance apparente — ou différence entre populations recensées — n'étant que de l'ordre du million alors que la croissance réelle — ou différence entre populations corrigées en fonction du sous-dénombrement net — avoisinait 1,3 million (tableau 1.3). Pour cette période, la migration nette a ainsi été sous-estimée d'environ 300 000 et, en conséquence, l'émigration a été surestimée d'autant puisqu'elle a été obtenue en soustrayant la migration nette de l'immigration. Les statistiques de l'immigration n'ont pas subi le même inconvénient, car elles proviennent d'un enregistrement continu des nouveaux immigrants : ne leur échappent que les citoyens canadiens, les anciens immigrants de retour au pays après une absence prolongée et les étrangers s'installant au Canada sans visa d'immigration. Ces statistiques montrent que le Canada est resté ouvert à l'immigration pendant les quatre décennies, le nombre d'immigrants n'ayant beaucoup diminué que dans les périodes de plus grandes difficultés économiques. Depuis 1976, le nombre d'immigrants et la croissance de la population ont varié de la même manière, tous deux diminuant en 1976-1981, puis encore un peu en 1981-1986, et tous deux augmentant en 1986-1991.

Tableau 1.3
Population recensée, sous-dénombrée et réelle, et croissance apparente et réelle, 1971 à 1991

Année	Population recensée	Sous-dénombrement Nombre	Sous-dénombrement %	Population réelle	Croissance apparente	Croissance réelle
1971	21 568 310	347 813	1,59	21 916 123	1 424 290[1]	1 473 520[1]
1976	22 992 600	397 043	1,70	23 389 643	1 350 580[2]	1 356 938[2]
1981	24 343 180	403 401	1,63	24 746 581	966 150[3]	1 258 785[3]
1986	25 309 330	696 036	2,68	26 005 366	1 764 116[4]	1 859 492[4]
1991	27 073 446	791 412	2,82	27 864 858		

1. Correspondent à la période quinquennale 1971-1976.
2. Correspondent à la période quinquennale 1976-1981.
3. Correspondent à la période quinquennale 1981-1986.
4. Correspondent à la période quinquennale 1986-1991.

Note : Les résidents non permanents, au nombre de 223 410, ont été retirés de la population de 1991.
Source : Statistique Canada (1994e, p.65).

Si la population canadienne a continuellement augmenté de 1951 à 1991, il n'en a pas été de même des enfants canadiens, leur nombre ayant beaucoup diminué de 1966 à 1986 et restant, en 1991, très inférieur à ce qu'il était 25 ans auparavant (tableau 1.4). C'est là, bien sûr, la conséquence directe de l'évolution des naissances au cours de la période, dont l'épisode le plus marquant a été la chute brutale qui s'est produite en 1966-1971 et qui s'est confirmée en 1971-1976 (voir l'évolution au tableau 1.2). Durant le baby-boom d'après-guerre, les générations nouvelles ont toujours été plus nombreuses que celles qui sortaient du groupe des moins de 15 ans, et l'effectif est ainsi passé de 4,3 millions en 1951 à 6,6 millions en 1966. Au contraire, à partir du milieu des années 60, cet effectif a diminué au fur et à mesure que les générations pleines du baby-boom quittaient le groupe d'âge et étaient remplacées par les générations creuses qui leur avaient succédé. Cette baisse a continué jusqu'au moment où ces générations creuses ont

été, à leur tour, remplacées par des générations plus récentes et un peu plus nombreuses, ce qui s'est produit entre 1986 et 1991. Du sommet de 6,6 millions observé en 1966, l'effectif des moins de 15 ans est ainsi redescendu à 5,4 millions en 1986 avant de remonter à 5,7 millions en 1991. Moins nombreux, les enfants sont aussi devenus moins présents dans une société qui compte de plus en plus d'adultes. Si, en 1961, 1 Canadien sur 3 (34,0 %) avait moins de 15 ans, en 1991, ce n'était plus le cas que de 1 Canadien sur 5 (20,9 %).

Tableau 1.4

Population selon l'âge, 1951 à 1991

	Groupe d'âge			
Année	Moins de 15 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus	**Tous les âges**
		Nombre		
1951	4 250 717	8 672 439	1 086 273	**14 009 429**
1956	5 225 210	9 611 643	1 243 938	**16 080 791**
1961	6 191 922	10 655 171	1 391 154	**18 238 247**
1966	6 591 757	11 883 575	1 539 548	**20 014 880**
1971	6 380 895	13 443 005	1 744 410	**21 568 310**
1976	5 896 170	15 094 085	2 002 350	**22 992 605**
1981	5 481 110	16 501 100	2 360 975	**24 343 185**
1986	5 391 965	17 219 795	2 697 580	**25 309 340**
1991	5 692 555	18 434 325	3 169 970	**27 296 850**
		Taux de variation		
1951-1956	22,9	10,8	14,5	**14,8**
1956-1961	18,5	10,9	11,8	**13,4**
1961-1966	6,5	11,5	10,7	**9,7**
1966-1971	−3,2	13,1	13,3	**7,8**
1971-1976	−7,6	12,3	14,8	**6,6**
1976-1981	−7,0	9,3	17,9	**5,9**
1981-1986	−1,6	4,4	14,3	**4,0**
1986-1991	5,6	7,1	17,5	**7,9**
		%		
1951	30,3	61,9	7,8	**100,0**
1956	32,5	59,8	7,7	**100,0**
1961	34,0	58,4	7,6	**100,0**
1966	32,9	59,4	7,7	**100,0**
1971	29,6	62,3	8,1	**100,0**
1976	25,6	65,6	8,7	**100,0**
1981	22,5	67,8	9,7	**100,0**
1986	21,3	68,0	10,7	**100,0**
1991	20,9	67,5	11,6	**100,0**

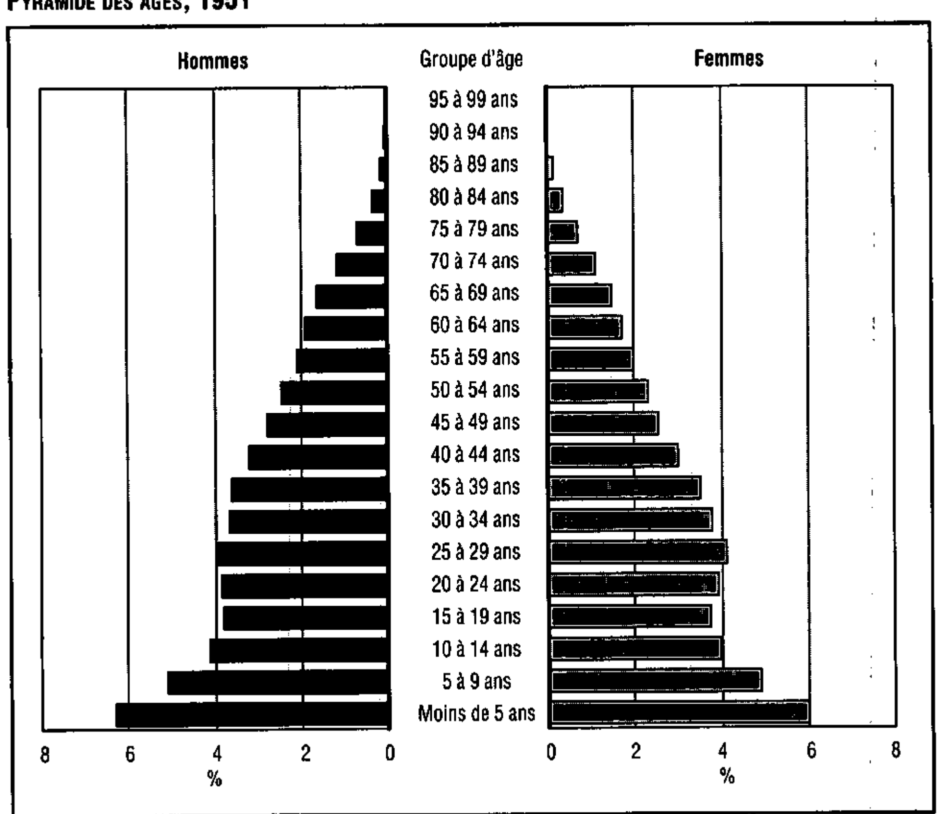
Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Certains effectifs sont la somme de sous-effectifs préalablement arrondis de façon aléatoire. La population de 1991 comprend des résidents non permanents.

Sources : Recensements du Canada de 1951 à 1991.

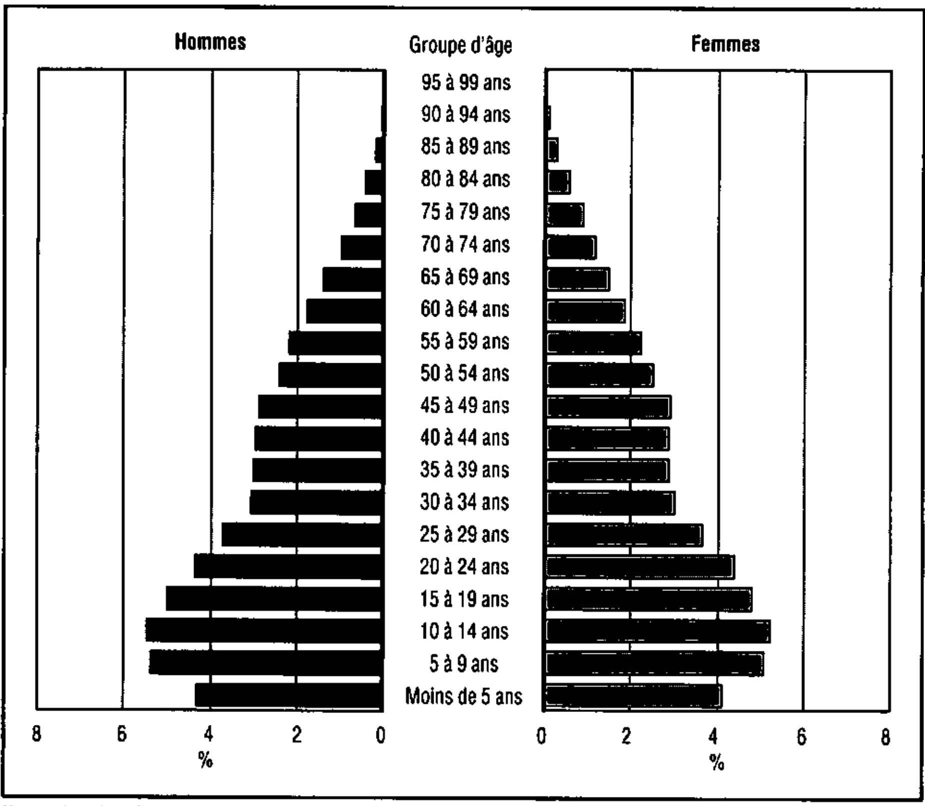
L'avancement en âge des générations du baby-boom a entraîné des modifications importantes de la pyramide des âges de la population (figures 1.2.a, 1.2.b et 1.2.c). Encore peu nombreuses en 1951, ces générations figurent au complet sur la pyramide de 1971 et y prennent d'ailleurs une place considérable puisque leurs effectifs, âgés de 5 à 24 ans, constituent alors 39,7 % de la population. En 1971, les premières d'entre elles ont déjà atteint l'âge auquel on quitte habituellement le foyer parental pour former un ménage indépendant, soit seul, soit en couple ou, éventuellement, avec une ou plusieurs autres personnes. Les autres générations parviendront à cet âge dans les deux décennies suivantes, et cet afflux de jeunes adultes stimulera la formation de nouveaux ménages en pleine période de ralentissement de la croissance démographique. Sur la pyramide de 1991, les personnes de la génération du baby-boom, maintenant âgées de 25 à 44 ans, se démarquent nettement de leurs cadettes et de leurs aînées par l'importance de leurs effectifs; au nombre de 9,2 millions, elles forment le tiers (33,8 %) de la population alors que les personnes du même groupe d'âge n'en représentaient que le quart (25,1 %) en 1971.

Figure 1.2a
Pyramide des âges, 1951



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1a de l'annexe 1.
Source : Recensement du Canada de 1951.

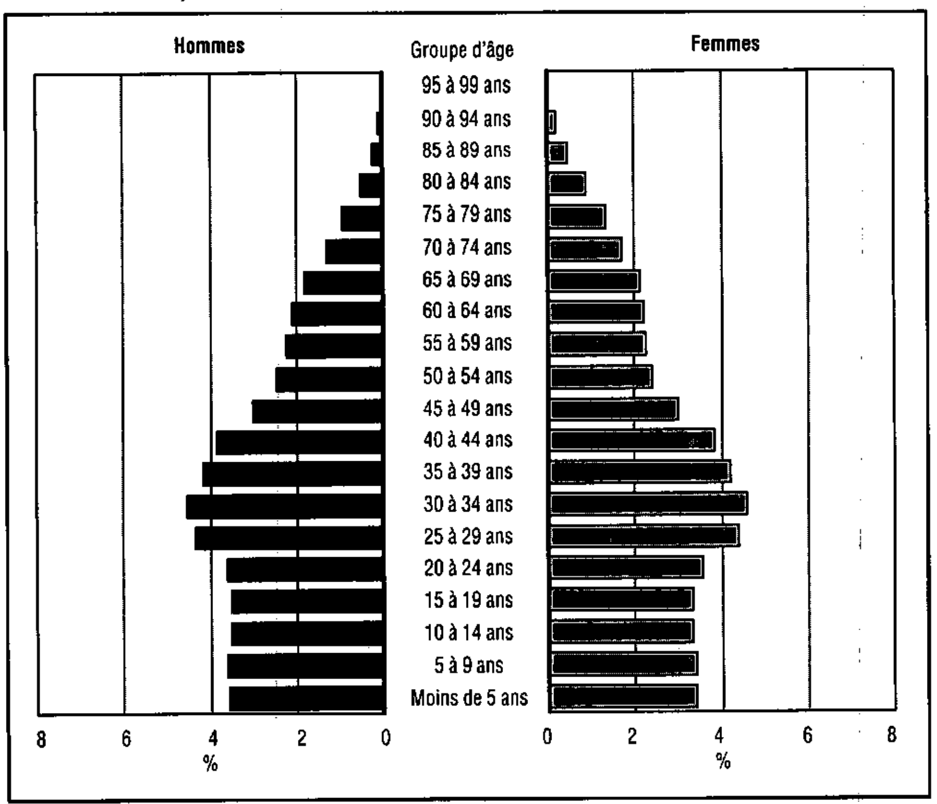
FIGURE 1.2B
PYRAMIDE DES ÂGES, 1971



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1b de l'annexe 1.
Source : Recensement du Canada de 1971.

Un autre trait remarquable de l'évolution de la population canadienne de 1951 à 1991 est son vieillissement démographique. Le nombre de personnes âgées a presque triplé en 40 ans, passant de 1,1 million à 3,2 millions (tableau 1.4). Depuis le début des années 60, ce nombre a toujours progressé plus rapidement que l'ensemble de la population et la proportion de personnes âgées a ainsi continuellement augmenté d'un recensement à l'autre. Le seuil de 8 % de personnes âgées, seuil habituellement retenu pour distinguer les populations jeunes des populations vieillissantes, a été franchi un peu avant le Recensement de 1971. Ce seuil franchi, la population canadienne a connu un vieillissement rapide du fait de la réduction du nombre d'enfants (vieillissement par la base de la pyramide) et de la forte augmentation du nombre de personnes âgées (vieillissement par le sommet de la pyramide). En conséquence, la proportion de Canadiens de 65 ans et plus a fortement augmenté en 20 ans pour atteindre 11,6 % en 1991. Comme on le sait, ces personnes âgées sont majoritairement des femmes, notamment aux âges les plus avancés.

FIGURE 1.2C
PYRAMIDE DES ÂGES, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1c de l'annexe 1.
Source : Recensement du Canada de 1991.

1.1.2 La définition du ménage

Le dénombrement de la population se fait, pour l'essentiel, logement par logement, en distinguant les logements privés des logements collectifs. Un logement privé est, ordinairement, une maison ou un appartement servant d'habitation permanente à une personne, à une famille ou à un petit groupe de personnes non apparentées; plus précisément, il s'agit d'un « ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un vestibule ou un escalier commun à l'intérieur » (Statistique Canada, 1992b, p. 178). Un logement collectif est un établissement commercial, communautaire ou institutionnel disposant de lits pour héberger des chambreurs, des pensionnaires ou des membres du personnel; font partie des logements collectifs les camps de chantier, les casernes, les couvents, les hôpitaux, les hôtels, les maisons de chambres, les navires, les prisons, les refuges, etc. Les agents recenseurs doivent repérer tous les logements situés dans le secteur de dénombrement qui leur est confié et, plus particulièrement, les logements occupés dans lesquels se trouvent les personnes à recenser.

Pour les besoins du dénombrement, les occupants de chaque logement sont classés selon leur domicile en distinguant les « résidents habituels », les « résidents temporaires » et les « résidents étrangers ». Les résidents étrangers sont des occupants domiciliés à l'extérieur du pays et qui, pour cette raison, ne font pas partie de la population canadienne et ne sont pas recensés. Les résidents temporaires sont des occupants domiciliés dans un autre logement situé au Canada et dans lequel ils devront finalement être comptés; ils sont recensés à part afin qu'on puisse vérifier, plus tard, qu'ils ont bien été recensés à leur domicile en tant que personnes temporairement absentes.

Les résidents habituels comprennent :

a) les personnes domiciliées dans le logement et présentes le jour du recensement;

b) les personnes domiciliées dans le logement et temporairement absentes le jour du recensement;

c) les personnes sans domicile et présentes dans le logement le jour du recensement.

Ces résidents habituels sont recensés ensemble et seront, en principe, les seuls à figurer dans les chiffres de population du lieu où se trouve le logement.

Depuis le Recensement de 1951, tous les résidents habituels du même logement forment un groupe domestique qu'on appelle « ménage ». Si le logement occupé est privé, le ménage est dit « privé » et ne comprend alors que quelques personnes, voire une seule; il est défini comme suit : « Personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada », (Statistique Canada, 1992b, p. 159).

Si le logement occupé est collectif, le ménage est dit « collectif », quel que soit le nombre de personnes qui le composent; il est défini de la façon suivante : « Personne ou groupe de personnes [autres que des résidents étrangers ou temporaires] occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada » (Statistique Canada, 1992b, p. 158).

Ainsi défini, le ménage peut être qualifié de « ménage-logement », le fait d'habiter le même logement étant suffisant pour décider de l'appartenance au même ménage.

Dans les recensements antérieurs à 1951, le ménage était défini de façon plus restrictive, et le mot lui-même n'était employé que depuis 1921 pour désigner ce qu'on appelait « famille » auparavant (Loken, 1973). Le ménage était alors un ménage-foyer, c'est-à-dire un groupe de personnes habitant le même logement et vivant ensemble en utilisant les mêmes biens et services domestiques. Des personnes vivant séparément dans des sections différentes du même logement ne faisaient pas partie du même ménage, chaque cellule ménagère étant considérée comme un ménage distinct. À chaque recensement, on dénombrait ainsi davantage de ménages que de logements occupés. Il faut noter, cependant, que cette définition plus restrictive du ménage était associée à une définition moins précise du logement, celui-ci étant parfois confondu avec la maison ou l'immeuble.

Toute personne recensée fait partie d'un ménage collectif ou d'un ménage privé et devrait être classée parmi les membres de l'une ou l'autre de ces deux catégories de ménage. Par contre, ce n'est jamais tout à fait le cas, l'ensemble de la population étant toujours un peu supérieure à l'ensemble de la population des ménages (tableau 1.5). La raison principale de cette anomalie est l'inclusion dans l'ensemble de la population des personnes temporairement absentes de leur domicile le jour du recensement et non dénombrées dans les ménages dont elles faisaient partie.

La seconde raison, beaucoup moins importante, est la décision, prise en 1976, de ne plus inclure dans les ménages privés ceux formés par les ressortissants canadiens en mission diplomatique ou militaire à l'étranger et leurs familles (Harrison, 1979). De 1961 à 1991, le nombre de personnes non comptées dans les ménages collectifs ou privés est demeuré entre 100 000 et 150 000, sauf en 1976 où l'ensemble de la population comprenait, en outre, près de 60 000 personnes habitant des logements classés à tort comme inoccupés. Les personnes ainsi exclues des ménages collectifs ou privés ne représentent qu'une très faible part de la population recensée, par exemple, 0,4 % en 1991.

1.1.3 Les ménages collectifs et les ménages privés

Les ménages collectifs ont toujours été peu nombreux et n'ont toujours rassemblé qu'une petite fraction de la population; néanmoins, deux phases très contrastées caractérisent leur évolution récente (tableau 1.5). De 1961 à 1976, leur nombre recule de près de 22 500 à moins de 16 500, et leur population chute de 484 000 environ à moins de 385 000, passant ainsi de 2,7 % à 1,7 % de l'ensemble de la population. Depuis 1976, au contraire, leur nombre et leur population ont continuellement augmenté pour atteindre, respectivement, 21 000 et 447 000 environ en 1991. En revanche, la proportion de personnes vivant dans ces ménages est demeurée pratiquement inchangée (1,6 % en 1991). Il semble bien que l'augmentation récente de la population de ces ménages soit due à celle des pensionnaires des établissements institutionnels, ceux-ci passant de 215 000 en 1976 à 302 000 environ en 1991. Ces pensionnaires — des personnes âgées en grande majorité — représentent maintenant les deux tiers des membres des ménages collectifs.

Tableau 1.5

Population totale recensée, selon le type de ménage et le nombre de personnes[1], 1951 à 1991

Année	Population totale	Ménages privés[3]	Nombre de personnes dans les ménages privés	Ménages collectifs	Nombre de personnes dans les ménages collectifs
1951[2]	14 009 429	3 409 284	13 572 465	11 538	..
1956	16 080 791	3 923 646	15 447 656	24 729	..
1961	18 238 247	4 554 736	17 612 145	22 475	483 718
1966	20 014 880	5 180 473	19 405 615	18 236	463 266
1971	21 568 311	6 041 302	21 033 625	17 585	392 695
1976	22 992 604	7 166 095	22 412 000	16 445	384 530
1981	24 343 181	8 281 531	23 797 378	17 370	405 735
1986	25 309 331	8 991 672	24 773 110	19 800	434 370
1991	27 296 859	10 018 267	26 731 857	21 020	446 885

.. Nombres indisponibles.

1. Données intégrales.
2. Ne comprend pas les ménages privés et collectifs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
3. Depuis 1976, les ménages à l'extérieur du Canada ne sont pas inclus.

Sources : Recensements du Canada de 1951 à 1991; Wargon (1979a).

Ces résultats doivent être interprétés en tenant compte du fait que les ménages collectifs ne regroupent qu'une partie des personnes occupant des logements collectifs le jour du recensement. En effet, de nombreux établissements commerciaux, communautaires ou institutionnels n'hébergent que des personnes de passage pour quelques heures, quelques jours ou quelques semaines et ne comptent donc que peu ou pas de résidents habituels. De plus, la définition de résident habituel d'un logement collectif est assez restrictive puisque le pensionnaire d'un établissement ne devient un résident habituel qu'à la condition de ne plus avoir de domicile ou d'avoir quitté celui-ci depuis au moins six mois. Sur quelque 580 000 pensionnaires recensés dans les établissements en 1991, seulement 302 205 remplissaient cette condition et étaient donc retenus comme membres d'un ménage collectif.

Par ailleurs, il faut noter que les ménages collectifs sont difficiles à recenser et que les données les concernant sont peu détaillées. La difficulté de leur recensement peut être illustrée par une estimation tirée des vérifications faites après le Recensement de 1991. D'après ces dernières, la population de ces ménages aurait été sous-estimée de 47 094 personnes et serait ainsi de 494 000, et non de 447 000 comme l'indiquait le recensement (Statistique Canada, 1994a). Toutefois, s'il est difficile de dénombrer correctement les membres des ménages collectifs, il est également difficile de recueillir des renseignements sur plusieurs de leurs caractéristiques personnelles. Ces difficultés justifient, au moins en partie, deux décisions qui ont réduit les données disponibles sur ces ménages. La première décision, qui date de 1976, a été de ne plus reconstituer les familles vivant dans ces ménages; la seconde, prise en 1981, a consisté à limiter au sexe, à l'âge, à l'état matrimonial et à la langue maternelle les renseignements à recueillir sur tout pensionnaire d'un établissement. Peu détaillées, les données sur les ménages collectifs sont, en outre, peu diffusées de sorte que la statistique des ménages est essentiellement une statistique des ménages privés.

Grâce à une offre abondante de logements, le nombre de ménages privés a presque triplé en 40 ans, passant de 3,4 millions en 1951 à 10,0 millions en 1991 (tableau 1.5). Une telle multiplication n'aurait pu se produire sans une très forte augmentation du nombre de personnes en âge de former ou de maintenir leur propre ménage. De fait, la population âgée de 15 ans et plus, qui était de 9,8 millions en 1951, a plus que doublé en 40 ans pour atteindre 21,6 millions en 1991. Elle s'est d'ailleurs accrue plus rapidement avant 1981 qu'après : de 1951 à 1981, les augmentations par période intercensitaire ont toujours dépassé 10 %, alors qu'elles n'ont été que de 5,6 % en 1981-1986 et de 8,5 % en 1986-1991. La croissance de l'effectif des ménages s'est faite selon une chronologie assez semblable, mais à un rythme plus rapide encore. En effet, les hausses par période intercensitaire se sont maintenues entre 13,7 % et 18,6 % jusqu'en 1981, puis ne sont tombées qu'à 8,6 % en 1981-1986 avant de remonter à 11,4 % en 1986-1991. Tout en illustrant le rôle primordial de l'accroissement de la population adulte dans l'augmentation du nombre de ménages, ces faits suggèrent que les changements intervenus dans la composition de cette population et dans la satisfaction de sa demande de logement y ont également contribué de façon significative.

Évoluant sensiblement au même rythme que l'ensemble de la population, le nombre de personnes membres d'un ménage privé est passé de 13,6 millions en 1951 à 26,7 millions en 1991 et a donc presque doublé en 40 ans. C'est dire que sa croissance a été nettement moins rapide que celle du nombre de ménages privés. Cela est vrai pour toutes les périodes intercensitaires, mais se remarque davantage entre 1966 et 1986. Durant ces 20 années, en effet, le nombre de ménages a progressé de 73,6 %, alors que celui de leurs membres n'a augmenté que

de 27,7 %. Cet écart s'explique par l'effondrement de la natalité après le baby-boom d'après-guerre. La chute des naissances, qui s'est amorcée dès le milieu des années 60, a freiné la croissance de la population en ramenant de 6,6 millions à 5,4 millions l'effectif des moins de 15 ans. Pendant ce temps, les générations pleines du baby-boom venaient grossir les rangs de la population de 15 ans et plus, progressant donc de 48,4 % et passant de 13,4 millions à 19,9 millions, suscitant ainsi la formation d'un très grand nombre de ménages. Ainsi, en devenant beaucoup plus nombreux, les ménages sont aussi devenus plus petits; le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 4,0 en 1951 à 2,7 en 1991.

En ce qui concerne la situation des ménages privés et leur population, les personnes comptées dans ces ménages regroupaient 96,6 % des personnes recensées en 1961 et 97,9 % de celles recensées en 1986 et en 1991. Leur part dans la population dénombrée varie cependant selon le sexe et l'âge (tableau 1.6). Elle reste forte jusqu'à 70 ans environ et les faibles différences observées avant cet âge pourraient s'expliquer, en grande partie, par une omission des personnes temporairement absentes de leur domicile. On a constaté, en effet, que les résidents temporaires encore jeunes ou de sexe masculin étaient moins susceptibles que les autres d'avoir été recensés dans les ménages dont ils faisaient partie (Statistique Canada, 1994a). Au-delà de 70 ans, la part des personnes comptées dans les ménages privés est d'autant moins forte que celles-ci sont âgées et qu'elles sont des femmes. Il s'agit là de l'effet de l'augmentation du nombre de placements dans un établissement au fur et à mesure de l'avancement en âge. En 1991, sur quelque 211 000 personnes de 75 ans et plus ne vivant pas en ménage privé, 188 320 étaient pensionnaires d'un établissement. Donc, les personnes âgées sont sous-représentées dans la population des ménages privés.

TABLEAU 1.6

POPULATION DES MÉNAGES PRIVÉS, POPULATION TOTALE ET PROPORTION DE PERSONNES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SELON L'ÂGE ET LE SEXE[1], 1991

	Population des ménages privés	Population totale	%
Ensemble des femmes	**13 545 215**	**13 842 280**	**97,9**
Moins de 5 ans	926 260	930 735	99,5
5 à 9 ans	925 710	929 820	99,6
10 à 14 ans	910 665	915 085	99,5
15 à 19 ans	896 985	910 230	98,5
20 à 24 ans	963 490	976 655	98,7
25 à 29 ans	1 181 280	1 192 965	99,0
30 à 34 ans	1 243 000	1 253 360	99,2
35 à 39 ans	1 142 850	1 150 810	99,3
40 à 44 ans	1 037 370	1 044 715	99,3
45 à 49 ans	809 705	816 580	99,2
50 à 54 ans	655 355	662 175	99,0
55 à 59 ans	607 230	614 835	98,8
60 à 64 ans	595 210	604 765	98,4
65 à 69 ans	566 235	580 665	97,5
70 à 74 ans	443 025	462 945	95,7
75 à 79 ans	330 945	362 245	91,4
80 à 84 ans	193 685	236 660	81,8
85 à 89 ans	85 080	128 235	66,3
90 ans et plus	31 135	68 790	45,3

Tableau 1.6 (fin)

Population des ménages privés, population totale et proportion de personnes dans les ménages privés, selon l'âge et le sexe[1], 1991

	Population des ménages privés	Population totale	%
Ensemble des hommes	**13 186 645**	**13 454 580**	**98,0**
Moins de 5 ans	970 785	975 765	99,5
5 à 9 ans	973 625	978 220	99,5
10 à 15 ans	957 410	962 925	99,4
15 à 19 ans	938 265	958 405	97,9
20 à 24 ans	958 015	985 220	97,2
25 à 29 ans	1 155 445	1 182 575	97,7
30 à 34 ans	1 214 455	1 237 685	98,1
35 à 39 ans	1 116 640	1 133 670	98,5
40 à 44 ans	1 027 810	1 042 185	98,6
45 à 49 ans	812 665	824 200	98,6
50 à 54 ans	653 385	663 285	98,5
55 à 59 ans	598 085	608 085	98,4
60 à 64 ans	560 940	571 940	98,1
65 à 69 ans	479 925	492 505	97,4
70 à 74 ans	345 955	358 955	96,4
75 à 79 ans	236 895	252 530	93,8
80 à 84 ans	123 365	140 135	88,0
85 à 89 ans	47 385	61 250	77,4
90 ans et plus	15 590	25 050	62,2

1. Données intégrales.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

Les données sur les ménages privés sont entachées d'erreurs de dénombrement. Les vérifications faites après le Recensement de 1991 ont permis d'estimer à 272 198 le nombre de ménages non recensés et à 45 455 celui des ménages dénombrés deux fois. La différence entre ces deux nombres donne un sous-dénombrement net de 226 743 ménages, ce qui constitue 2,21 % de leur effectif réel. Les mêmes vérifications ont permis d'évaluer à 760 160 personnes le sous-dénombrement net de la population des ménages privés, ce qui représente 2,77 % de son effectif véritable. Les vérifications faites lors des recensements antérieurs ont été moins complètes, en ce sens qu'elles ont négligé le surdénombrement de certains ménages et de leur population; leurs résultats suggèrent que le sous-dénombrement des ménages a été plus important en 1986 et en 1991 que lors des recensements précédents.

1.1.4 La taille des ménages

Un des traits marquants de l'évolution récente de la société canadienne, comme de celle des autres sociétés occidentales, est certainement la réduction de la taille des ménages (voir la répartition des ménages selon la taille en 1961, en 1976 et en 1991 à la figure 1.3). En 1961, les ménages canadiens pouvaient être répartis en trois catégories d'effectif assez semblables : les petits ménages de 1 ou 2 personnes, les ménages moyens de 3 ou 4 personnes et les grands ménages de 5 personnes et plus (tableau 1.7). Trente ans après, les ménages moyens sont toujours

proportionnellement aussi nombreux tandis que les petits ménages sont devenus majoritaires aux dépens des grands qui ne représentent plus que le dixième du total. Les grands ménages sont d'ailleurs les seuls à avoir subi une diminution de leurs effectifs depuis 1966, réduction d'autant plus grande que leur taille l'était. Cette érosion est attribuable, en grande partie, à la chute de la fécondité qui a presque tari le renouvellement des familles nombreuses au moment où celles du baby-boom se dégarnissaient de leurs enfants. À cet effet dévastateur de la chute de la fécondité, il faut sans doute ajouter celui de la recherche d'une plus grande autonomie domestique, tant de la part des familles que des personnes qui pourraient cohabiter avec elles. C'est aussi à cette recherche d'une plus grande autonomie domestique qu'on attribue généralement la plus grande partie de l'augmentation impressionnante du nombre de personnes habitant seules. Déclin des grands ménages et foisonnement des petits ont fait passer de 3,9 à 2,7 le nombre moyen de personnes par ménage.

En 1991, la répartition des ménages selon leur taille se différenciait sensiblement de la répartition de la population vivant dans ces ménages privés (figure 1.4). Désavantagés par leur taille, les petits ménages ont un poids démographique inférieur à leur fréquence. Ainsi, les personnes habitant seules ne représentent que 8,6 % de la population alors qu'elles forment 22,9 % des ménages. En les réunissant à celles qui vivent à deux, on obtient presque le tiers (32,1 %) de la population pour plus de la moitié (54,3 %) des ménages. Par contre, les ménages de taille supérieure à la moyenne ont un poids démographique qui dépasse leur fréquence. C'est le cas des ménages de 3 ou 4 personnes qui regroupent près de la moitié (46,1 %) de la population tout en ne représentant qu'un peu plus du tiers (35,1 %) de l'ensemble des ménages. C'est aussi le cas, *a fortiori*, des ménages de 5 personnes et plus qui rassemblent encore plus du cinquième (21,8 %) de la population même s'ils ne représentent plus que le dixième (10,6 %) des ménages. L'impression laissée par la répartition des ménages se trouve ainsi fortement nuancée. Bien que majoritaires, les petits ménages ne regroupent qu'une minorité de personnes, les deux tiers de celles-ci vivant dans des ménages de 3 personne et plus, c'est-à-dire des ménages de taille supérieure à la moyenne.

Tableau 1.7

Ménages privés, selon leur taille[1], 1961 à 1991

Année	Ensemble des ménages privés	Taille des ménages										Nombre de personnes dans les ménages	Nombre moyen de personnes par ménage
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et plus		
							Nombre						
1961	**4 554 736**	424 750	1 012 068	809 182	836 912	604 261	372 914	209 247	120 139	69 308	95 955	17 612 145	3,9
1966	**5 180 473**	589 571	1 197 338	879 391	912 343	665 880	412 480	229 275	128 295	72 393	93 507	19 405 615	3,7
1971	**6 034 505**	810 397	1 524 410	1 044 946	1 061 287	719 718	418 337	235 798	100 050	54 563	64 999	21 011 820	3,5
1976	**7 166 095**	1 205 340	1 990 135	1 256 525	1 307 320	750 620	379 520	144 425	67 985	32 080	32 150	22 412 000	3,1
1981	**8 281 530**	1 681 130	2 397 550	1 450 205	1 544 205	753 065	292 990	92 620	37 800	16 260	15 695	23 797 375	2,9
1986	**8 991 675**	1 934 705	2 701 175	1 599 325	1 681 590	728 210	239 515	63 235	24 130	10 025	9 760	24 773 110	2,8
1991	**10 018 270**	2 297 060	3 144 185	1 743 610	1 768 825	731 415	229 525	60 935	23 265	9 990	9 450	26 731 860	2,7
							%						
1961	**100,0**	9,3	22,2	17,8	18,4	13,3	8,2	4,6	2,6	1,5	2,1		
1966	**100,0**	11,4	23,1	17,0	17,6	12,9	8,0	4,4	2,5	1,4	1,8		
1971	**100,0**	13,4	25,3	17,3	17,6	11,9	6,9	3,9	1,7	0,9	1,1		
1976	**100,0**	16,8	27,8	17,5	18,2	10,5	5,3	2,0	0,9	0,4	0,4		
1981	**100,0**	20,3	29,0	17,5	18,6	9,1	3,5	1,1	0,5	0,2	0,2		
1986	**100,0**	21,5	30,0	17,8	18,7	8,1	2,7	0,7	0,3	0,1	0,1		
1991	**100,0**	22,9	31,4	17,4	17,7	7,3	2,3	0,6	0,2	0,1	0,1		

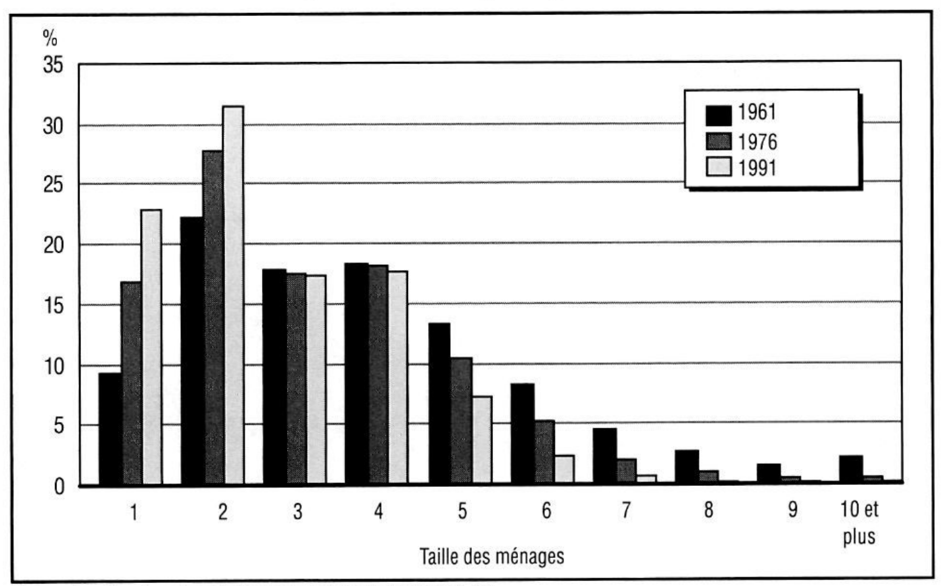
1. Données intégrales.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Recensements du Canada de 1961 à 1991.

Figure 1.3

Répartition des ménages privés, selon leur taille, 1961, 1976 et 1991

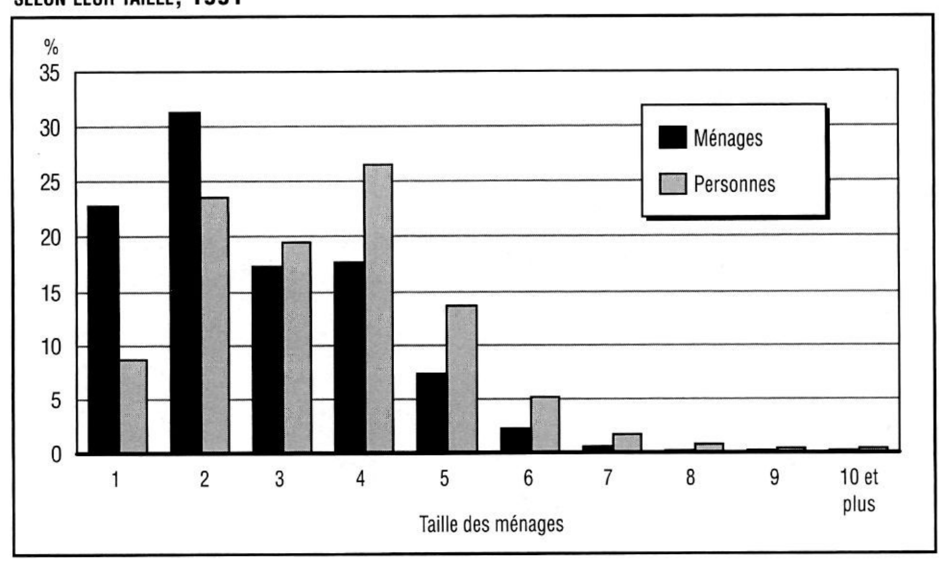


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1.7.

Sources : Recensements du Canada de 1961 à 1991.

Figure 1.4

Répartition des personnes vivant dans les ménages privés et des ménages, selon leur taille, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent des tableaux 1.7 et 1.8.

Sources : Recensements du Canada de 1961 à 1991.

Comme on vient de le voir, sur 100 personnes membres d'un ménage privé en 1991, 32 habitaient seules ou à deux, 46 à trois ou quatre et seulement 22 à cinq et plus. La situation était fort différente en 1961, les nombres correspondants étant alors de 14, 33 et 53 (tableau 1.8). Le changement intervenu dans la répartition de la population s'est donc fait aux dépens des grands ménages et au profit des ménages de petite taille ou de taille moyenne. En raison principalement de la quasi-disparition des familles nombreuses, on ne comptait plus que 3,0 % de la population dans les ménages de 7 personnes et plus alors qu'on en dénombrait 23,4 % il y a 30 ans. De plus, parmi les grands ménages, seuls ceux de 5 ou 6 personnes ont conservé un poids démographique substantiel (18,9 % de la population en 1991). Avec la généralisation des petites familles, la proportion de personnes vivant à trois ou à quatre a augmenté, mais sans que les ménages ainsi constitués soient devenus proportionnellement plus nombreux. Il en va autrement pour les petits ménages qui ont connu, à la fois, une croissance de leur poids démographique et une augmentation de leur fréquence. Les ménages de 2 personnes, souvent constitués d'un couple sans enfants à la maison ou d'un parent seul avec un enfant unique, ne rassemblaient que 11,5 % de la population en 1961; ils en ont rassemblé environ le double (23,5 %) en 1991. Quant à la proportion de personnes habitant seules, elle était encore presque négligeable (2,4 %) en 1961, mais a augmenté par la suite pour atteindre 8,6 % en 1991. Les personnes vivant dans de très grands ménages sont devenues rares. On pourrait dire qu'elles sont entrées dans la « marginalité statistique »; parallèlement, les personnes seules en sont sorties, tels sont sans doute les deux faits les plus marquants de l'évolution constatée depuis 30 ans.

TABLEAU 1.8

RÉPARTITION DES PERSONNES VIVANT DANS DES MÉNAGES PRIVÉS, SELON LA TAILLE DES MÉNAGES[1], 1961 À 1991

Année	Nombre de personnes dans les ménages	Taille des ménages									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et plus
					Nombre						
1961	**17 612 145**	424 750	2 024 136	2 427 546	3 347 648	3 021 305	2 237 484	1 464 729	961 112	623 772	1 079 663
1966	**19 405 615**	589 571	2 394 676	2 638 173	3 649 372	3 329 400	2 474 880	1 604 925	1 026 360	651 537	1 046 721
1971	**21 011 820**	810 397	3 048 820	3 134 838	4 245 148	3 598 590	2 510 022	1 650 586	800 400	491 067	721 952
1976	**22 412 000**	1 205 340	3 980 270	3 769 575	5 229 280	3 753 100	2 277 120	1 010 975	543 880	288 720	353 740
1981	**23 797 375**	1 681 130	4 795 100	4 350 615	6 176 820	3 765 325	1 757 940	648 340	302 400	146 340	173 365
1986	**24 773 110**	1 934 705	5 402 350	4 797 975	6 726 360	3 641 050	1 437 090	442 645	193 040	90 225	107 670
1991	**26 731 860**	2 297 060	6 288 370	5 230 830	7 075 300	3 657 075	1 377 150	426 545	186 120	89 910	103 497
					%						
1961	**100,0**	2,4	11,5	13,8	19,0	17,2	12,7	8,3	5,5	3,5	6,1
1966	**100,0**	3,0	12,3	13,6	18,8	17,2	12,8	8,3	5,3	3,4	5,4
1971	**100,0**	3,9	14,5	14,9	20,2	17,1	11,9	7,9	3,8	2,3	3,4
1976	**100,0**	5,4	17,8	16,8	23,3	16,7	10,2	4,5	2,4	1,3	1,6
1981	**100,0**	7,1	20,1	18,3	26,0	15,8	7,4	2,7	1,3	0,6	0,7
1986	**100,0**	7,8	21,8	19,4	27,2	14,7	5,8	1,8	0,8	0,4	0,4
1991	**100,0**	8,6	23,5	19,6	26,5	13,7	5,2	1,6	0,7	0,3	0,4

1. Données intégrales.

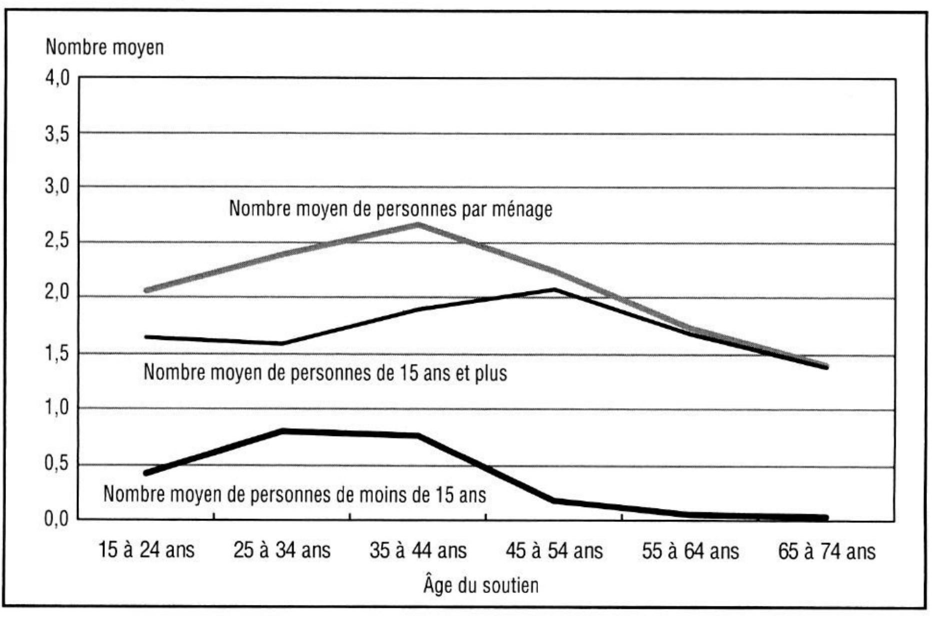
Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Recensements du Canada de 1961 à 1991.

Tout le monde sait que le nombre de personnes avec qui on habite varie au cours de l'existence, que ce nombre est généralement plus grand durant l'enfance que dans la période qui suit le départ de chez les parents et qu'il est également plus grand à l'âge où l'on a des enfants à la maison que pendant la vieillesse. Le même constat peut être fait à l'occasion d'un recensement en calculant la taille moyenne des ménages en fonction de l'âge d'une personne repère du ménage, soit en prenant le principal soutien du ménage, c'est-à-dire l'homme ou la femme principalement responsable du paiement des frais de logement tels que le loyer et l'hypothèque (voir les résultats obtenus en 1991 dans le tableau 2 de l'annexe 1). La taille moyenne des ménages a été divisée en deux pour faire apparaître le nombre moyen de personnes de moins de 15 ans et le nombre moyen de personnes de 15 ans et plus. Les soutiens d'âge moyen ont généralement des ménages plus grands que ceux des soutiens plus jeunes ou plus âgés et cela, en grande partie à cause de la présence d'un plus grand nombre d'enfants (figures 1.5 et 1.6). On remarque aussi que les hommes soutiens de ménage ont des ménages de taille supérieure à ceux de leurs homologues féminins, ce qui n'étonne guère étant donné qu'il y a une forte proportion de femmes seules ou sans conjoint parmi les soutiens de ménage. À la lumière de ces résultats, le nombre relativement important de jeunes et de personnes âgées dans la population adulte, la plus ou moins grande stabilité des couples et la fécondité apparaissent comme des facteurs agissant sur la répartition des ménages selon la taille. Or, au cours des trois dernières décennies, ces facteurs démographiques ont généralement évolué de manière à réduire la taille des ménages.

Figure 1.5

Nombre moyen de personnes par ménage privé ayant une femme comme soutien, selon l'âge du soutien du ménage, 1991

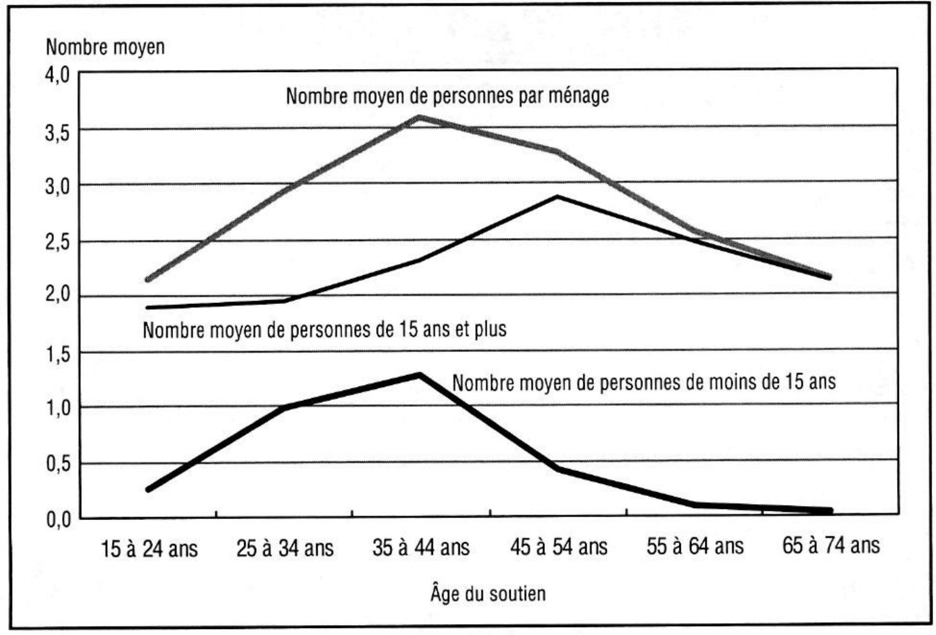


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2 de l'annexe 1.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

FIGURE 1.6

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE PRIVÉ AYANT UN HOMME COMME SOUTIEN, SELON L'ÂGE DU SOUTIEN DU MÉNAGE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2 de l'annexe 1.
Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

1.2 LES MÉNAGES ET LES LIENS DE FAMILLE

1.2.1 Les ménages et les familles économiques

Lors du recensement, les membres du ménage doivent être inscrits sur le questionnaire dans un ordre qui respecte leurs liens de famille. La personne inscrite en premier était appelée « chef de ménage » jusqu'en 1976 et est maintenant nommée « Personne 1 ». Cette Personne 1 doit être un adulte et, si possible, un adulte ayant un conjoint ou des enfants célibataires[1] à la maison. Les autres personnes doivent être dénombrées à sa suite en commençant par son conjoint et ses enfants et en terminant par celles qui ne lui sont pas apparentées. De plus, les membres d'un même noyau familial doivent être énumérés l'un après l'autre, les parents ou conjoints d'abord, les enfants ensuite. L'ordre proposé sur le questionnaire, ou dans le livret d'instructions, est le suivant : la Personne 1, son conjoint, ses enfants jamais mariés, ses autres enfants et leurs familles, ses autres parents et leurs familles et, finalement, les personnes qui ne lui sont pas apparentées et leurs familles. Ces directives sont données dans le but de faciliter l'identification des familles au moment du dépouillement des questionnaires.

Cette énumération ordonnée des membres du ménage ne devient significative qu'à la lumière des réponses à la question sur le lien avec la Personne 1. Pour les personnes apparentées à cette dernière, le lien à déclarer est un lien de famille qu'on exprime par des termes comme époux, épouse, fils, fille, père, mère, etc. Pour les personnes non apparentées, le lien n'est pas familial et les réponses suggérées sont compagnon ou compagne d'appartement, chambreur(se), pensionnaire ou employé(e). Toutefois, lorsque des personnes non apparentées à la Personne 1 forment une famille, la réponse doit inclure le lien avec le membre de la famille qui a été recensé en premier. Une famille chambreuse, par exemple, devra donner une suite de réponses semblable à celle-ci : chambreur, épouse du chambreur, fille du chambreur, fils du chambreur, etc. On remarquera qu'une personne ne peut déclarer qu'un seul lien de parenté, celui qui l'unit à la Personne 1 ou, à défaut, à une personne non apparentée à la Personne 1.

Le relevé des liens de famille a posé récemment un certain nombre de difficultés que le recensement a cherché à contourner. Jusqu'en 1976, le vocabulaire proposé aux recensés était celui que la plupart d'entre eux utilisaient pour désigner leurs parents naturels (père, mère, fils, fille, petit-fils, petite-fille, etc.) et leurs alliés par mariage (époux, épouse, gendre, bru, beau-père, belle-mère). Les personnes en union libre étaient invitées à se servir du même vocabulaire pour déclarer leurs liens de famille. Cependant, en 1976, il est devenu évident que beaucoup de ces cohabitants hors mariage ne voulaient pas se considérer comme mariés et refusaient d'appeler leur conjoint « époux » ou « épouse ». À ces termes et aux mots « concubin » ou « concubine », ils préféraient généralement des termes plus neutres comme « compagnon », « compagne », « ami » ou « amie ». Les mêmes termes étant utilisés par des compagnons d'appartement ou des amis partageant le même logement, il était difficile de repérer, à coup sûr, les couples et les familles non réunis par les liens du mariage. Comme on prévoyait que le nombre de personnes vivant en union libre allait augmenter dans l'avenir, il devenait urgent de leur proposer une terminologie moins équivoque et plus uniforme. En 1981, le vocabulaire proposé aux recensés a donc été augmenté pour y inclure l'expression « partenaire en union libre » (et ses combinaisons avec d'autres liens : « mère du partenaire en union libre », « frère du partenaire en union libre », « partenaire en union libre du compagnon d'appartement », etc. Pour les besoins de la reconstitution des familles, les liens dans une union libre ont été supposés équivalents à ceux créés par un mariage.

Le relevé des liens de parenté permet de reconstituer, au sein des ménages, des familles qu'on appelle « familles économiques ». Selon la définition en vigueur depuis le Recensement de 1956, une famille économique est un groupe d'au moins deux personnes, membres du même ménage et apparentées par le sang, l'adoption, le mariage ou l'union libre. Ne pouvant exister que dans des ménages de 2 personnes et plus, ce groupe familial est presque toujours composé de la Personne 1 et de ses parents ou alliés, et ce n'est que rarement qu'il est composé de personnes non apparentées à la Personne 1. Les personnes hors famille économique sont des personnes qui habitent seules ou qui partagent un logement avec une ou plusieurs autres personnes non apparentées.

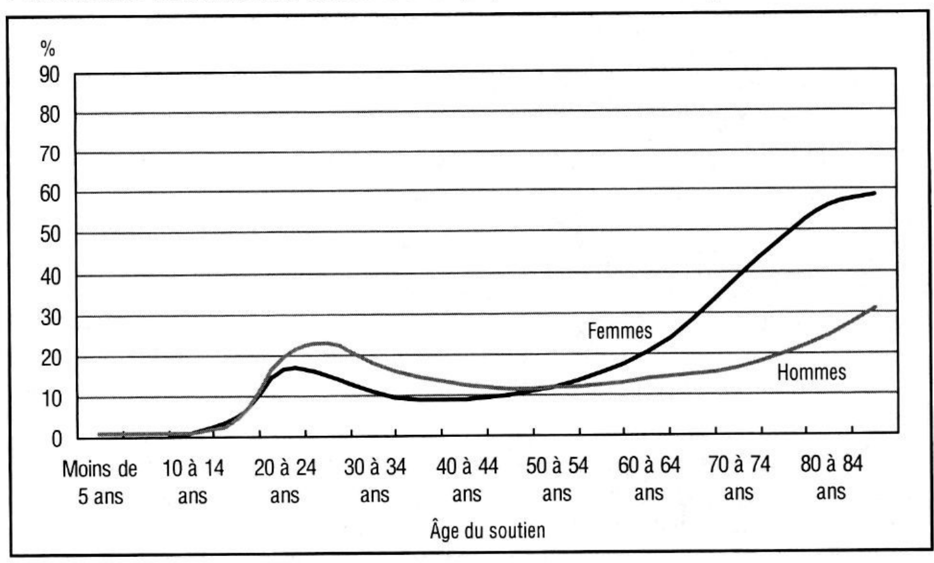
Les données recueillies sur les familles économiques confirment le caractère familial des ménages canadiens de 2 personnes et plus. En effet, la plupart des membres de tels ménages font également partie d'une famille économique. Ainsi, en 1991, sur quelque 24 435 000 personnes n'habitant pas seules, on ne comptait qu'environ 1 050 000 personnes hors famille économique, ce qui représente seulement 4,3 %. En outre, la quasi-totalité des familles économiques — 97 %

en 1991 — étaient les seules occupantes de leur logement et, réciproquement, presque tous les ménages de 2 personnes et plus — 94 % en 1991 — ne comprenaient que les membres d'une même famille économique. Autrement dit, habiter avec d'autres, c'est presque toujours habiter avec des parents ou des alliés et uniquement avec eux.

Les personnes hors famille économique représentent un peu plus du dixième des membres des ménages privés, mais cette proportion varie considérablement selon l'âge; négligeable chez les enfants, elle est relativement importante chez les jeunes adultes, modérée chez les adultes d'âge moyen et très élevée chez les personnes âgées (tableau 3 de l'annexe 1 et figure 1.7). Ces variations selon l'âge révèlent la préférence des Canadiens pour un ménage familial limité aux parents et à leurs enfants jamais mariés ou seulement au couple si celui-ci n'a pas d'enfants jamais mariés à la maison. Cette préférence, en effet, réduit considérablement les chances des adultes qui ne font pas partie d'un noyau familial de demeurer avec des personnes apparentées. De fait, en 1991, un peu plus de 80 % d'entre eux habitaient seuls ou avec des personnes non apparentées et cette proportion variait peu avec l'âge, du moins jusqu'à 85 ans. La proportion d'adultes hors famille économique dépend donc très directement de la proportion de ceux qui n'ont pas de conjoint ou d'enfants à charge. Elle est ainsi très forte chez les personnes âgées et, surtout, chez les femmes âgées, celles-ci étant souvent veuves et depuis longtemps séparées de leurs enfants. Elle est également substantielle chez les jeunes adultes qui comptent une bonne fraction de jeunes ayant déjà quitté leurs parents et leurs frères et sœurs, mais n'ayant pas encore conclu d'union ou l'ayant déjà rompue. On notera que si les jeunes adultes hors famille économique habitent plus fréquemment avec des personnes non apparentées que seuls, les personnes âgées, au contraire, sont presque toujours les seules occupantes de leur logement.

FIGURE 1.7

PROPORTION DE PERSONNES HORS FAMILLE ÉCONOMIQUE, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 3 de l'annexe 1.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

1.2.2 Les ménages et les familles de recensement

Au concept de famille économique, on préfère habituellement celui de « famille de recensement » tel que défini dans le Recensement des Prairies de 1936 et tel que repris dans tous les recensements nationaux effectués depuis 1941 (Gauthier, 1971; Wargon, 1979a). La famille de recensement est un groupe d'au moins deux personnes, membres du même ménage et apparentées de manière à former un noyau familial; il peut s'agir de deux conjoints et de leurs fils et filles jamais mariés, d'un parent seul et de ses fils et filles jamais mariés ou seulement d'un couple marié ou en union libre. Font ainsi partie d'une famille de recensement :

a) les personnes dont l'époux ou le partenaire est également membre du ménage;
b) les pères et mères seuls qui ont au moins un fils ou une fille célibataire dans le ménage;
c) les personnes célibataires qui sont fils ou filles d'un autre membre du ménage.

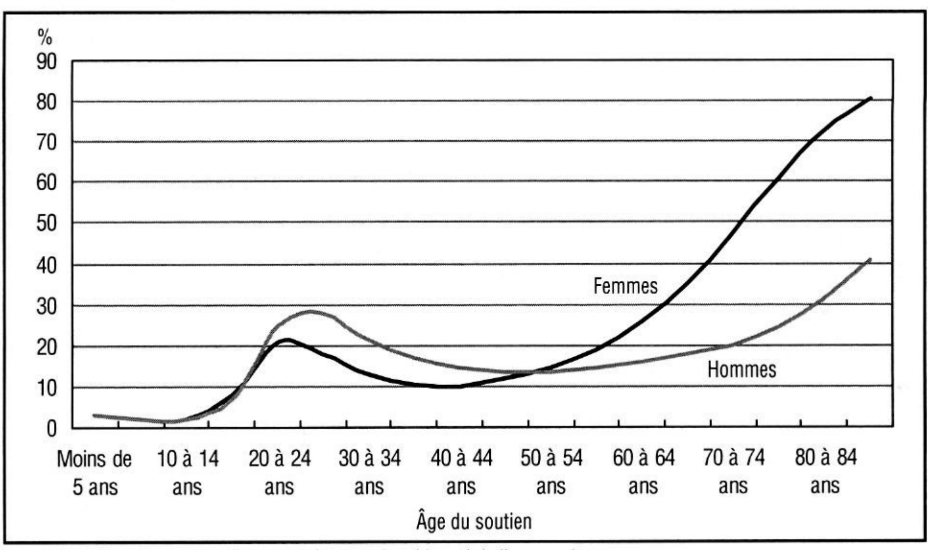
Tous les autres membres du ménage sont dits « hors famille de recensement », y compris les personnes vivant seules.

La proportion de personnes hors famille de recensement varie évidemment selon la phase déjà atteinte dans le cycle de vie (tableau 4 de l'annexe 1 et figure 1.8). Elle est très faible chez les enfants puisque ceux-ci habitent normalement chez leurs parents biologiques ou adoptifs, ou tout au moins chez l'un d'eux. Elle est relativement importante chez les jeunes adultes qui sont à l'âge où s'effectue la transition entre deux noyaux familiaux, celui des parents et celui que le jeune crée en fondant sa propre famille, transition qui peut durer un certain temps et qui peut aussi connaître quelques échecs. Aux âges un peu plus avancés où les couples ont leurs enfants et les élèvent, la proportion de personnes hors famille de recensement est plus faible, notamment chez les femmes, celles-ci conservant généralement la garde des enfants en cas de rupture de l'union. Cette proportion de personnes hors famille atteint ses valeurs les plus élevées chez les personnes âgées, celles-ci étant parvenues aux âges où le noyau familial, devenu vide d'enfants, se dissout fatalement par le décès de l'un des époux, le décès du mari plus souvent que celui de la femme.

Depuis le Recensement de 1961, les ménages privés sont classés selon qu'ils sont constitués uniquement de personnes hors famille ou qu'ils comprennent au moins un noyau familial. Trois principaux types de ménage sont ainsi distingués : les ménages unifamiliaux, les ménages multifamiliaux et les ménages non familiaux. Un ménage unifamilial ne comprend qu'une seule famille de recensement et, éventuellement, une ou plusieurs personnes hors famille. Un ménage multifamilial est composé d'au moins deux familles de recensement auxquelles peuvent s'ajouter une ou plusieurs personnes hors famille. Un ménage non familial ne comprend pas de famille de recensement et est donc formé d'une ou de plusieurs personnes hors famille. Pour les recensements de 1951 et de 1956, les effectifs de ces principaux types de ménage peuvent être retrouvés dans les tableaux donnant la répartition des ménages selon le nombre de familles ou selon le nombre de personnes.

Figure 1.8

Proportion de personnes hors famille de recensement, selon l'âge et le sexe, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 4 de l'annexe 1.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

Par ailleurs, la très forte augmentation du nombre de ménages depuis 1951 a été accompagnée d'un profond changement dans leur répartition selon le genre (tableau 1.9). Bien que leur effectif soit passé de 3,0 millions en 1951 à 7,2 millions en 1991, les ménages familiaux sont devenus proportionnellement moins nombreux, leur part dans l'ensemble des ménages n'étant plus que de 72,2 % en 1991 alors qu'elle était de 88,7 % en 1951. Toutefois, parmi les ménages de 2 personnes et plus — les seuls qui puissent comprendre une famille — la proportion de ménages familiaux est demeurée à peu près constante, passant de 95,8 % en 1951 à 93,7 % en 1991. Les ménages de 2 personnes et plus ayant conservé leur caractère familial, la diminution de la part des ménages familiaux s'explique presque totalement par la hausse impressionnante du nombre de ménages de 1 personne. Encore peu nombreux au début des années 50 — un quart de million environ — ces ménages de solitaires ont atteint un effectif de 2,3 millions en 1991, ce qui représente 23 % de l'ensemble des ménages.

D'après les résultats du Recensement de 1991, la propension à habiter seul dépend assez peu du sexe de la personne hors famille, mais dépend beaucoup de son âge (tableau 1.10). Les jeunes dans la vingtaine habitent seuls moins fréquemment que leurs aînés, sans doute à cause de la plus grande modestie de leurs revenus, mais probablement aussi à cause d'un plus grand choix de personnes disposées à partager un appartement. C'est seulement chez les personnes hors famille de 30 ans et plus qu'on observe une majorité de solitaires, majorité qui s'élargit d'ailleurs avec l'âge, du moins jusqu'aux âges supérieurs. Si habiter seul n'est qu'un état temporaire pour beaucoup de jeunes célibataires et d'adultes nouvellement séparés ou divorcés, c'est sans doute un état plus durable pour les personnes ayant atteint la cinquantaine et, notamment, pour les femmes qui, dès cet âge, sont en surnombre important parmi les personnes hors famille et ont ainsi moins de chances que les hommes de vivre à nouveau en couple.

TABLEAU 1.9

MÉNAGES PRIVÉS, SELON LE GENRE[1], 1951 À 1991

Genre de ménage		1951[2]	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991
						Nombre				
Ensemble des ménages privés		**3 409 295**	**3 923 646**	**4 554 736**	**5 180 473**	**6 041 302**	**7 166 095**	**8 281 530**	**8 991 675**	**10 018 265**
Ménages familiaux		3 024 285	3 464 226	3 948 935	4 376 409	4 928 129	5 633 945	6 231 490	6 634 995	7 235 225
Ménages unifamiliaux		2 794 860	3 259 499	3 780 992	4 246 753	4 807 011	5 542 295	6 140 335	6 537 880	7 118 655
Ménages multifamiliaux		229 425	204 727	167 943	129 656	121 118	91 655	91 155	97 115	116 570
Ménages non familiaux		385 010	459 420	605 801	804 064	1 106 376	1 532 150	2 050 045	2 356 675	2 783 035
de 1 personne		252 435	308 613	424 750	589 571	810 397	1 205 340	1 681 130	1 934 710	2 297 060
de 2 personnes et plus		132 575	150 807	181 051	214 493	295 979	326 810	368 915	421 965	485 975
						Répartition des ménages selon le genre				
Ensemble des ménages privés	**Nombre**	**3 409 295**	**3 923 646**	**4 554 736**	**5 180 473**	**6 041 302**	**7 166 095**	**8 281 530**	**8 991 675**	**10 018 265**
	%	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Ménages familiaux	%	88,7	88,3	86,7	84,5	81,6	78,6	75,2	73,8	72,2
Ménages unifamiliaux	%	82,0	83,1	83,0	82,0	79,6	77,3	74,1	72,7	71,1
Ménages multifamiliaux	%	6,7	5,2	3,7	2,5	2,0	1,3	1,1	1,1	1,2
Ménages non familiaux	%	11,3	11,7	13,3	15,5	18,3	21,4	24,8	26,2	27,8
de 1 personne	%	7,4	7,9	9,3	11,4	13,4	16,8	20,3	21,5	22,9
de 2 personnes et plus	%	3,9	3,8	4,0	4,1	4,9	4,6	4,5	4,7	4,9
		1951-1956	1956-1961	1961-1966	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	
						Taux de variation en cinq ans (%)				
Ensemble des ménages privés		**15,1**	**16,1**	**13,7**	**16,6**	**18,6**	**15,6**	**8,6**	**11,4**	
Ménages familiaux		14,5	14,0	10,8	12,6	14,3	10,6	6,5	9,0	
Ménages unifamiliaux		16,6	16,0	12,3	13,2	15,3	10,8	6,5	8,9	
Ménages multifamiliaux		−10,8	−18,0	−22,8	−6,6	−24,3	−0,5	6,5	20,0	
Ménages non familiaux		19,3	31,9	32,7	37,6	38,5	33,8	15,0	18,1	
de 1 personne		22,3	37,6	38,8	37,5	48,7	39,5	15,1	18,7	
de 2 personnes et plus		13,8	20,1	18,5	38,0	10,4	12,9	14,4	15,2	

1. Données intégrales.
2. Ne comprend pas les ménages du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Sources : Recensements du Canada de 1951 à 1991.

TABLEAU 1.10

PERSONNES HORS FAMILLE DE RECENSEMENT DE 15 ANS ET PLUS, SELON LA MODALITÉ DE VIE, L'ÂGE ET LE SEXE[1], 1991

	Personnes hors famille de recensement							
	Vivant seules		Vivant avec des personnes non apparentées		Vivant avec des personnes apparentées		**Ensemble des personnes hors famille**	
Groupe d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	**Nombre**	**%**
Ensemble des femmes	**1 326 875**	**61,2**	**425 295**	**19,6**	**415 960**	**19,2**	**2 168 150**	**100,0**
15 à 19 ans	8 315	11,9	38 060	54,4	23 580	33,7	**69 960**	**100,0**
20 à 24 ans	55 820	27,9	103 710	51,9	40 340	20,2	**199 865**	**100,0**
25 à 29 ans	92 100	43,4	84 315	39,7	35 850	16,9	**212 265**	**100,0**
30 à 34 ans	84 990	53,9	48 975	31,1	23 640	15,0	**157 615**	**100,0**
35 à 39 ans	71 420	60,3	30 635	25,9	16 345	13,8	**118 405**	**100,0**
40 à 44 ans	66 750	63,4	23 935	22,7	14 550	13,8	**105 230**	**100,0**
45 à 49 ans	63 760	66,2	18 195	18,9	14 400	14,9	**96 355**	**100,0**
50 à 54 ans	65 070	67,8	14 570	15,2	16 350	17,0	**95 990**	**100,0**
55 à 59 ans	80 510	70,0	12 755	11,1	21 725	18,9	**114 995**	**100,0**
60 à 64 ans	109 920	71,7	12 730	8,3	30 690	20,0	**153 345**	**100,0**
65 à 69 ans	148 955	74,6	11 855	5,9	38 900	19,5	**199 710**	**100,0**
70 à 74 ans	160 550	76,5	9 335	4,5	39 865	19,0	**209 750**	**100,0**
75 à 79 ans	153 055	76,4	7 340	3,7	39 975	20,0	**200 370**	**100,0**
80 à 84 ans	103 870	74,1	4 880	3,5	31 460	22,4	**140 215**	**100,0**
85 à 89 ans	47 350	68,9	2 685	3,9	18 710	27,2	**68 745**	**100,0**
90 ans et plus	14 440	57,0	1 320	5,2	9 580	37,8	**25 335**	**100,0**

TABLEAU 1.10 (FIN)

PERSONNES HORS FAMILLE DE RECENSEMENT DE 15 ANS ET PLUS, SELON LA MODALITÉ DE VIE, L'ÂGE ET LE SEXE[1], 1991

	Personnes hors famille de recensement							
	Vivant seules		Vivant avec des personnes non apparentées		Vivant avec des personnes apparentées		**Ensemble des personnes hors famille**	
Groupe d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	**Nombre**	%
Ensemble des hommes	**970 180**	**51,9**	**573 810**	**30,7**	**323 870**	**17,3**	**1 867 840**	**100,0**
15 à 19 ans	6 575	9,9	33 645	50,6	26 260	39,5	**66 485**	**100,0**
20 à 24 ans	59 735	25,2	124 570	52,6	52 415	22,1	**236 720**	**100,0**
25 à 29 ans	128 675	40,2	134 815	42,2	56 350	17,6	**319 840**	**100,0**
30 à 34 ans	133 755	51,9	81 905	31,8	42 120	16,3	**257 780**	**100,0**
35 à 39 ans	112 700	59,1	50 560	26,5	27 360	14,4	**190 615**	**100,0**
40 à 44 ans	92 825	62,9	35 305	23,9	19 440	13,2	**147 565**	**100,0**
45 à 49 ans	69 890	64,6	24 735	22,9	13 550	12,5	**108 175**	**100,0**
50 à 54 ans	57 520	65,4	19 085	21,7	11 280	12,8	**87 885**	**100,0**
55 à 59 ans	57 465	66,9	17 090	19,9	11 385	13,2	**85 945**	**100,0**
60 à 64 ans	61 155	67,6	16 465	18,2	12 790	14,1	**90 405**	**100,0**
65 à 69 ans	58 370	68,5	13 810	16,2	13 010	15,3	**85 185**	**100,0**
70 à 74 ans	47 480	69,5	9 340	13,7	11 460	16,8	**68 275**	**100,0**
75 à 79 ans	40 335	70,4	6 385	11,1	10 600	18,5	**57 320**	**100,0**
80 à 84 ans	26 520	68,9	3 630	9,4	8 360	21,7	**38 510**	**100,0**
85 à 89 ans	12 945	66,7	1 685	8,7	4 775	24,6	**19 405**	**100,0**
90 ans et plus	4 235	54,8	785	10,2	2 715	35,1	**7 730**	**100,0**

1. Données intégrales.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

Si, en se multipliant, les ménages non familiaux sont devenus essentiellement des ménages de 1 personne, les ménages familiaux, de leur côté, sont devenus principalement des ménages strictement unifamiliaux, c'est-à-dire limités aux seuls membres d'un même noyau familial. De 1956 à 1976, la proportion de ces ménages dans l'ensemble des ménages familiaux est passée de 80 % à 90 % et s'est pratiquement maintenue à ce niveau par la suite (tableau 1.11). De 1951 à 1986, les ménages multifamiliaux ont diminué en proportion et, ce qui est plus significatif encore, c'est qu'ils ont également diminué en nombre (tableau 1.9). Tous ces faits révèlent une aspiration des familles à une plus grande indépendance domestique. De fait, la proportion de familles vivant seules dans leur logement est passée de 74 % en 1956 à 88 % en 1976 et est restée à ce niveau depuis (tableau 1.12).

Tableau 1.11

Ménages unifamiliaux sans autres personnes[1], 1956 à 1991

Année	Ménages unifamiliaux sans autres personnes	Ensemble des ménages familiaux	%
1956	2 759 154	3 464 226	79,6
1961	3 262 610	3 948 935	82,6
1966	3 754 530	4 376 409	85,8
1971	4 285 965	4 928 129	87,0
1976	5 025 820	5 633 945	89,2
1981	5 556 385	6 231 490	89,2
1986	5 988 215	6 634 995	90,3
1991	6 505 520	7 235 225	89,9

1. Données intégrales.

Sources : Recensements du Canada de 1956 à 1991.

Tableau 1.12

Familles de recensement vivant seules[1], 1956 à 1991

Année	Ménages unifamiliaux sans autres personnes	Familles de recensement	%
1956	2 759 154	3 711 500	74,3
1961	3 262 610	4 147 444	78,7
1966	3 754 530	4 526 266	82,9
1971	4 285 965	5 070 682	84,5
1976	5 025 820	5 727 895	87,7
1981	5 556 385	6 324 976	87,8
1986	5 988 215	6 734 978	88,9
1991	6 505 520	7 356 168	88,4

1. Données intégrales.

Sources : Recensements du Canada de 1956 à 1991.

1.2.3 L'autonomie des unités minimales de ménage

L'évolution des ménages selon le genre depuis 1951 révèle une simplification croissante de leur composition. Les ménages familiaux sont aujourd'hui moins complexes que dans le passé, se limitant généralement aux membres d'un même noyau familial. Les ménages non familiaux, pour leur part, sont devenus, dans leur très grande majorité, des ménages d'une seule personne. En 1991, près de 9 ménages sur 10 étaient ainsi composés soit d'une famille, soit de 1 personne. C'est dire que le ménage se réduit, de plus en plus, à une unité minimale de ménage (Ermisch et Overton, 1985). On entend par « unité minimale de ménage » une unité pouvant former un ménage indépendant, et on en distingue quatre :

a) un adulte sans conjoint et sans enfants dépendants;

b) un parent seul et ses enfants dépendants;

c) un couple sans enfants dépendants;

d) un couple et ses enfants dépendants.

Ces unités minimales ne figurent pas telles quelles dans les données des recensements, et on doit leur substituer les catégories suivantes de la statistique des ménages et des familles :

a) les personnes hors famille de 15 ans et plus;

b) les familles monoparentales;

c) les couples sans fils ou fille célibataire à la maison;

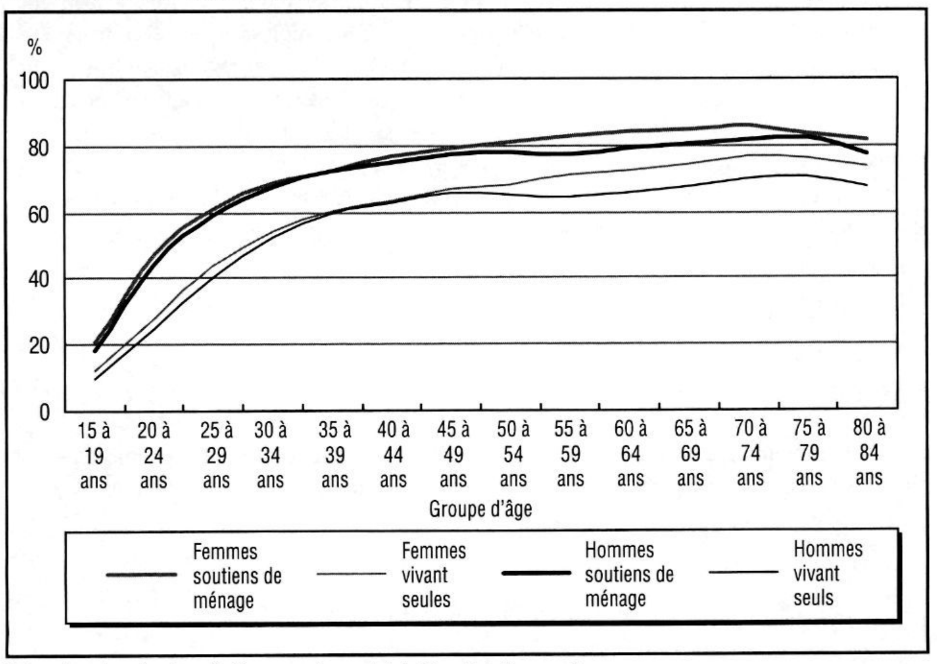
d) les couples et leurs fils et filles célibataires à la maison.

Pour apprécier l'autonomie des unités minimales, nous utiliserons deux indicateurs : la proportion d'unités vivant seules dans leur logement et la proportion d'unités agissant comme principal soutien du ménage (voir quelques renseignements sur l'autonomie de ces nouvelles unités minimales dans les tableaux 1.13 à 1.18). Le premier indicateur fournit une mesure du degré d'autonomie le plus élevé, celui de l'indépendance totale en matière de logement. Le second mesure un degré d'autonomie un peu plus bas, celui où l'unité conserve le contrôle de son logement tout en acceptant éventuellement d'en partager la jouissance avec une ou plusieurs autres unités, soit par solidarité, soit par nécessité. Nous présenterons ici les résultats obtenus à l'aide des données du Recensement de 1991, les résultats pour les recensements antérieurs ayant déjà été présentés par Juby (1992).

Chez les adultes hors famille, les deux indicateurs progressent avec l'âge, du moins jusqu'aux âges avancés. En revanche, à âge égal, ils ne varient que peu selon le sexe (tableau 5 de l'annexe 1 et figure 1.9). Ce sont ainsi les plus jeunes qui vivent le moins souvent seuls et qui agissent le moins souvent comme principal soutien du ménage. Les personnes âgées, au contraire, se distinguent par de très fortes proportions de personnes vivant seules et par de très fortes proportions de soutiens de ménage. Tous âges réunis, on note que 61 % des femmes hors famille vivent seules et que 74 % d'entre elles sont soutiens de ménage; les chiffres correspondants pour les hommes sont de 52 % et 67 %.

FIGURE 1.9

PROPORTION D'HOMMES ET DE FEMMES HORS FAMILLE, SOUTIENS DE MÉNAGE ET VIVANT SEULS, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 5 de l'annexe 1.

Sources : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale); Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Les valeurs prises par les indicateurs sont beaucoup plus élevées pour les couples et elles dépendent peu de l'âge des conjoints, du moins si l'on exclut les très jeunes couples. Ainsi, la proportion de familles formant un ménage unifamilial sans autres personnes est de 90 %, que les conjoints soient mariés ou non ou qu'ils aient des enfants célibataires à la maison ou non (tableau 1.13). Le fait de tenir compte de l'âge de la femme, ou de celui de son conjoint, ne permet de déceler que des différences minimes entre la plupart des couples, seuls les très jeunes couples se distinguant nettement des autres. D'ailleurs, certains de ces très jeunes couples ne semblent pas participer au paiement des frais de logement, probablement parce qu'ils sont logés par les parents (tableaux 1.15 et 1.16). De plus, 96,9 % des familles à deux conjoints sont des familles comprenant le principal soutien du ménage.

Tableau 1.13

Proportion de conjoints vivant dans un ménage unifamilial sans autres personnes, selon l'âge, le sexe et la situation familiale[1], 1991

Groupe d'âge	Couples sans fils ni filles célibataires				Couples avec fils et filles célibataires			
	Actuellement mariés		En union libre		Actuellement mariés		En union libre	
	Épouse	Époux	Partenaire féminin	Partenaire masculin	Épouse	Époux	Partenaire féminin	Partenaire masculin
				%				
15 à 19 ans	75,3	84,0[2]	82,7	74,8	72,7[2]	77,8[2]	79,4	76,9[2]
20 à 24 ans	83,6	83,6	88,6	87,5	84,7	84,0	88,6	84,6
25 à 29 ans	89,0	87,6	90,9	91,3	90,7	89,5	91,3	89,4
30 à 34 ans	89,0	88,6	92,6	92,0	91,6	91,2	91,4	91,9
35 à 39 ans	88,6	88,5	93,8	93,3	91,5	91,5	92,0	91,3
40 à 44 ans	89,3	88,9	90,7	92,4	90,6	91,3	90,3	91,3
45 à 49 ans	89,6	89,7	91,4	93,5	89,5	91,0	87,8	90,9
50 à 54 ans	89,5	89,3	92,2	91,8	88,3	88,1	87,6	90,8
55 à 59 ans	90,0	89,7	91,8	91,9	87,3	87,3	71,0[2]	86,0
60 à 64 ans	90,5	90,7	93,3	93,4	85,7	87,3	85,7[2]	83,8[2]
65 à 69 ans	92,1	91,5	95,2	92,1	88,0	86,1	--	87,9[2]
70 à 74 ans	93,4	92,9	94,5	96,8	85,7	87,8	--	86,7[2]
75 à 79 ans	93,1	92,6	91,8[2]	95,4[2]	89,3	83,7	--	--
80 à 84 ans	92,4	92,6	93,8[2]	97,7[2]	90,5[2]	85,8	--	--
85 ans et plus	92,5	90,6	--	--	85,7[2]	80,9[2]	--	--
Tous les âges	**90,3**	**90,3**	**90,7**	**91,3**	**90,2**	**90,2**	**90,3**	**90,2**

-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Les données proviennent d'un échantillon à 3 %.
2. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 1.14

Proportion de parents seuls vivant dans un ménage unifamilial sans autres personnes, selon l'âge[1], 1991

Groupe d'âge	Mères seules	Pères seuls
	%	%
15 à 19 ans	80	--
20 à 24 ans	79	26[2]
25 à 29 ans	78	42
30 à 34 ans	80	52
35 à 39 ans	81	66
40 à 44 ans	83	74
45 à 49 ans	81	74
50 à 54 ans	79	73
55 à 59 ans	78	71
60 à 64 ans	77	72
65 à 69 ans	80	69
70 à 74 ans	79	70
75 à 79 ans	85	74
80 à 84 ans	87	77[2]
85 ans et plus	87	75[2]
Tous les âges	**80**	**68**

-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Les données proviennent d'un échantillon à 3 %.
2. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 1.15

Époux ou partenaires en union libre, selon le type de famille de recensement et l'âge[1], 1991

Groupe d'âge	Familles de soutien principal	Familles avec autre soutien	Familles sans soutien	**Ensemble des familles de recensement**
		Nombre		
15 à 24 ans	157 550	2 455	15 240	**175 245**
25 à 34 ans	1 375 295	9 850	52 760	**1 437 905**
35 à 44 ans	1 649 255	4 415	30 185	**1 683 855**
45 à 54 ans	1 183 090	1 850	19 945	**1 204 885**
55 à 64 ans	926 070	2 395	22 850	**951 315**
65 ans et plus	911 905	3 035	33 310	**948 250**
Tous les âges	**6 203 165**	**24 000**	**174 290**	**6 401 455**
		%		
15 à 24 ans	89,9	1,4	8,7	**100,0**
25 à 34 ans	95,6	0,7	3,7	**100,0**
35 à 44 ans	97,9	0,3	1,8	**100,0**
45 à 54 ans	98,2	0,2	1,7	**100,0**
55 à 64 ans	97,3	0,3	2,4	**100,0**
65 ans et plus	96,2	0,3	3,5	**100,0**
Tous les âges	**96,9**	**0,4**	**2,7**	**100,0**

1. Données intégrales.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991.

TABLEAU 1.16

ÉPOUSES OU PARTENAIRES EN UNION LIBRE, SELON LE TYPE DE FAMILLE DE RECENSEMENT ET L'ÂGE[1], 1991

Groupe d'âge	Familles de soutien principal	Familles avec autre soutien	Familles sans soutien	**Ensemble des familles de recensement**
		Nombre		
15 à 24 ans	322 635	4 700	26 400	**353 735**
25 à 34 ans	1 625 150	9 370	51 705	**1 686 225**
35 à 44 ans	1 649 385	3 380	27 535	**1 680 300**
45 à 54 ans	1 099 995	1 920	20 215	**1 122 130**
55 à 64 ans	821 020	2 485	23 395	**846 900**
65 ans et plus	684 975	2 140	25 045	**712 160**
Tous les âges	**6 203 160**	**24 000**	**174 295**	**6 401 455**
		%		
15 à 24 ans	91,2	1,3	7,5	**100,0**
25 à 34 ans	96,4	0,6	3,1	**100,0**
35 à 44 ans	98,2	0,2	1,6	**100,0**
45 à 54 ans	98,0	0,2	1,8	**100,0**
55 à 64 ans	96,9	0,3	2,8	**100,0**
65 ans et plus	96,2	0,3	3,5	**100,0**
Tous les âges	**96,9**	**0,4**	**2,7**	**100,0**

1. Données intégrales.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991.

Les familles monoparentales forment moins souvent que les autres familles des ménages unifamiliaux sans autres personnes. En effet, c'est seulement le cas de 68 % de celles des pères seuls et de 80 % de celles des mères seules (tableau 1.14). Si la proportion de familles monoparentales vivant seules dépend du sexe du parent, elle varie assez peu avec l'âge de celui-ci, du moins si l'on écarte les familles où le parent est très jeune. La différence entre les familles des pères seuls et celles des mères seules disparaît presque totalement lorsqu'on évalue leur degré d'autonomie par la proportion de soutiens (tableaux 1.17 et 1.18). En effet, la proportion de familles de soutien principal est de 91 % parmi les premières et de 93 % parmi les secondes. Ces proportions de soutiens sont plus proches de celles des autres familles que ne le laissaient supposer les écarts constatés sur les proportions de familles vivant seules.

TABLEAU 1.17

MÈRES SEULES, SELON LE TYPE DE FAMILLE DE RECENSEMENT ET L'ÂGE[1], 1991

Groupe d'âge	Familles de soutien principal	Familles avec autre soutien	Familles sans soutien	**Ensemble des familles de recensement**
			Nombre	
15 à 24 ans	44 820	1 130	5 040	**50 990**
25 à 34 ans	173 340	3 730	15 410	**192 480**
35 à 44 ans	219 370	3 200	11 915	**234 485**
45 à 54 ans	128 250	1 350	5 645	**135 245**
55 à 64 ans	75 715	1 050	4 220	**80 985**
65 ans et plus	86 810	930	4 555	**92 295**
Tous les âges	**728 305**	**11 390**	**46 785**	**786 480**
			%	
15 à 24 ans	87,9	2,2	9,9	**100,0**
25 à 34 ans	90,1	1,9	8,0	**100,0**
35 à 44 ans	93,6	1,4	5,1	**100,0**
45 à 54 ans	94,8	1,0	4,2	**100,0**
55 à 64 ans	93,5	1,3	5,2	**100,0**
65 ans et plus	94,1	1,0	4,9	**100,0**
Tous les âges	**92,6**	**1,4**	**5,9**	**100,0**

1. Données intégrales.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991.

TABLEAU 1.18

PÈRES SEULS, SELON LE TYPE DE FAMILLE DE RECENSEMENT ET L'ÂGE[1], 1991

Groupe d'âge	Familles de soutien principal	Familles avec autre soutien	Familles sans soutien	**Ensemble des familles de recensement**
			Nombre	
15 à 24 ans	1 560	115	785	**2 460**
25 à 34 ans	17 710	720	3 390	**21 820**
35 à 44 ans	48 020	775	3 895	**52 690**
45 à 54 ans	41 815	360	1 935	**44 110**
55 à 64 ans	22 705	230	1 180	**24 115**
65 ans et plus	21 555	235	1 250	**23 040**
Tous les âges	**153 365**	**2 435**	**12 435**	**168 235**
			%	
15 à 24 ans	63,4	4,7	31,9	**100,0**
25 à 34 ans	81,2	3,3	15,5	**100,0**
35 à 44 ans	91,1	1,5	7,4	**100,0**
45 à 54 ans	94,8	0,8	4,4	**100,0**
55 à 64 ans	94,2	1,0	4,9	**100,0**
65 ans et plus	93,6	1,0	5,4	**100,0**
Tous les âges	**91,2**	**1,4**	**7,4**	**100,0**

1. Données intégrales.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

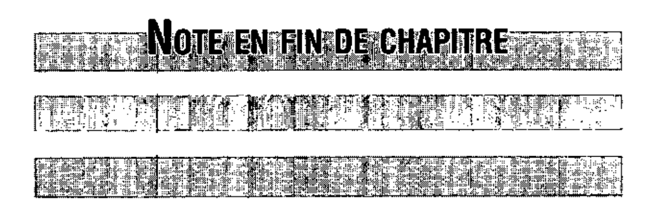
Source : Recensement du Canada de 1991.

1.3 CONCLUSION

L'évolution de la population depuis 1951 a été marquée par un net ralentissement de la croissance démographique, du moins jusqu'en 1986. La chute de la fécondité dans la seconde moitié des années 60 a provoqué un effondrement de l'excédent des naissances sur les décès. Aux générations pleines de la fin du baby-boom d'après-guerre ont succédé des générations creuses de sorte que, avec le temps, la pyramide des âges s'est rétrécie à sa base. Les personnes âgées ont progressé en nombre et en proportion et, depuis 1971, la population canadienne a franchi le seuil du vieillissement démographique. Ce vieillissement, déjà bien amorcé, est appelé à se poursuivre dans les prochaines décennies et atteindra son paroxysme lorsque les dernières générations du baby-boom atteindront l'âge de la retraite.

Le nombre de ménages privés a presque triplé en 40 ans, passant de 3,4 millions en 1951 à 10,0 millions en 1991. Encore rares dans les années 50, les ménages de 1 personne sont devenus de plus en plus nombreux à la faveur du progrès technique, de la croissance des revenus et, probablement, d'une recherche plus poussée de l'autonomie domestique. Le progrès technique a rendu la vie solitaire plus envisageable; les logements ne sont plus des unités coupées de l'extérieur, mais des cellules branchées sur plusieurs réseaux de services et de communication; les tâches domestiques ont été allégées et ne sont plus incompatibles avec une activité au dehors. L'accroissement des revenus a, quant à lui, rendu la vie solitaire plus accessible en donnant aux jeunes adultes et aux personnes âgées les moyens de défrayer seuls le coût du logement et des services connexes. La valorisation de l'autonomie personnelle, le besoin d'intimité et une plus grande coupure entre les modes de vie des générations y ont sans doute joué un rôle. Les ménages de 2 personnes et plus ont, quant à eux, conservé leur caractère familial au cours de la période, mais sont devenus de plus en plus strictement unifamiliaux. En effet, l'autonomie résidentielle des familles s'est également accrue et l'on a ainsi observé une nette diminution de la fréquence des ménages multifamiliaux et des ménages unifamiliaux incluant des personnes hors famille. Bref, plus souvent encore que par le passé, les ménages familiaux ne comprennent que les membres d'un même noyau familial et, comme ce noyau est aujourd'hui très restreint, les grands ménages sont devenus rares. À la suite de ces multiples changements, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 4,0 à 2,7 en l'espace de 40 ans.

Si les recensements révèlent une plus grande propension des familles et des personnes hors famille à résider seules, ils ne donnent aucune information sur les réseaux de relations dans lesquels s'insèrent ces familles et ces personnes habitant seules. Les liens interpersonnels relevés lors des recensements ne cernent, en effet, que les relations existant entre membres du même ménage. Parmi ces liens interpersonnels, les liens conjugaux et les filiations sont les plus courants et ce sont eux qui définissent ces noyaux familiaux dont l'évolution récente sera examinée dans le prochain chapitre.



1. Les expressions « jamais marié » et « célibataire » sont utilisées indifféremment dans la présente publication.

Annexe 1

Tableau 1a

Répartition de la population, selon l'âge et le sexe, 1951

Groupe d'âge	Femmes	Proportion pour 100 000	Hommes	Proportion pour 100 000
Moins de 5 ans	843 046	6 018	879 063	6 275
5 à 9 ans	683 952	4 882	713 873	5 096
10 à 14 ans	555 661	3 966	575 122	4 105
15 à 19 ans	525 792	3 753	532 180	3 799
20 à 24 ans	551 106	3 934	537 535	3 837
25 à 29 ans	578 403	4 129	552 812	3 946
30 à 34 ans	530 177	3 784	512 557	3 659
35 à 39 ans	495 562	3 537	503 571	3 595
40 à 44 ans	422 767	3 018	445 800	3 182
45 à 49 ans	356 971	2 548	387 708	2 767
50 à 54 ans	322 195	2 300	340 461	2 430
55 à 59 ans	278 126	1 985	292 564	2 088
60 à 64 ans	241 828	1 726	264 324	1 887
65 à 69 ans	205 421	1 466	228 076	1 628
70 à 74 ans	154 674	1 104	160 398	1 145
75 à 79 ans	94 261	673	94 130	672
80 à 84 ans	50 828	363	45 963	328
85 à 89 ans	22 060	157	17 539	125
90 à 94 ans	5 795	41	4 158	30
95 à 99 ans	1 932	14	1 039	7
Tous les âges	**6 920 556**		**7 088 873**	

Source : Recensement du Canada de 1951.

TABLEAU 1B

RÉPARTITION DE LA POPULATION, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1971

Groupe d'âge	Femmes	Proportion pour 100 000	Hommes	Proportion pour 100 000
Moins de 5 ans	886 555	4 110	929 605	4 310
5 à 9 ans	1 101 575	5 107	1 152 430	5 343
10 à 14 ans	1 129 290	5 236	1 181 450	5 478
15 à 19 ans	1 039 915	4 821	1 074 430	4 982
20 à 24 ans	947 630	4 394	941 775	4 366
25 à 29 ans	783 410	3 632	800 710	3 712
30 à 34 ans	644 550	2 988	660 875	3 064
35 à 39 ans	618 820	2 869	645 045	2 991
40 à 44 ans	621 760	2 883	640 765	2 971
45 à 49 ans	625 630	2 901	613 415	2 844
50 à 54 ans	533 640	2 474	518 895	2 406
55 à 59 ans	482 315	2 236	472 415	2 190
60 à 64 ans	395 320	1 833	381 690	1 770
65 à 69 ans	323 910	1 502	296 050	1 373
70 à 74 ans	251 800	1 167	205 575	953
75 à 79 ans	185 515	860	139 995	649
80 à 84 ans	118 490	549	85 680	397
85 à 89 ans	59 385	275	40 625	188
90 à 94 ans	17 580	82	11 152	52
95 à 99 ans	5 860	27	2 788	13
Tous les âges	**10 772 945**		**10 795 370**	

Source : Recensement du Canada de 1971.

TABLEAU 1C

RÉPARTITION DE LA POPULATION, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, 1991

Groupe d'âge	Femmes	Proportion pour 100 000	Hommes	Proportion pour 100 000
Moins de 5 ans	930 735	3 410	975 765	3 575
5 à 9 ans	929 820	3 406	978 220	3 584
10 à 14 ans	915 085	3 352	962 925	3 528
15 à 19 ans	910 230	3 335	958 405	3 511
20 à 24 ans	976 655	3 578	985 220	3 609
25 à 29 ans	1 192 965	4 370	1 182 575	4 332
30 à 34 ans	1 253 360	4 592	1 237 685	4 534
35 à 39 ans	1 150 810	4 216	1 133 670	4 153
40 à 44 ans	1 044 715	3 827	1 042 185	3 818
45 à 49 ans	816 580	2 991	824 200	3 019
50 à 54 ans	662 175	2 426	663 285	2 430
55 à 59 ans	614 835	2 252	608 085	2 228
60 à 64 ans	604 765	2 216	571 940	2 095
65 à 69 ans	580 665	2 127	492 505	1 804
70 à 74 ans	462 945	1 696	358 955	1 315
75 à 79 ans	362 245	1 327	252 530	925
80 à 84 ans	236 660	867	140 135	513
85 à 89 ans	128 235	470	61 250	224
90 à 94 ans	51 593	189	20 040	73
95 à 99 ans	17 198	63	5 010	18
Tous les âges	**13 842 280**		**13 454 580**	

Source : Recensement du Canada de 1991.

Tableau 2

Nombre moyen de personnes par ménage privé, selon l'âge et le sexe du soutien principal[1], 1991

	Âge du soutien principal							
	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	**Tous les âges**
Femmes soutiens de ménage								
Nombre de personnes de tous les âges	449 650	1 552 875	1 540 490	862 575	614 870	608 865	492 055	**6 121 395**
Nombre de personnes de moins de 15 ans	90 105	521 965	438 500	68 200	19 955	12 305	4 480	**1 155 510**
Nombre de personnes de 15 ans et plus	359 545	1 030 910	1 101 990	794 375	594 915	596 560	487 575	**4 965 870**
Nombre de ménages	219 190	650 025	580 790	384 810	355 250	434 025	392 625	**3 016 715**
Nombre moyen de personnes par ménage	2,05	2,39	2,65	2,24	1,73	1,40	1,25	**2,03**
Nombre moyen de personnes de moins de 15 ans	0,41	0,80	0,76	0,18	0,06	0,03	0,01	**0,38**
Nombre moyen de personnes de 15 ans et plus	1,64	1,59	1,90	2,06	1,67	1,37	1,24	**1,65**
Hommes soutiens de ménage								
Nombre de personnes de tous les âges	532 220	4 586 145	6 391 160	4 200 200	2 622 020	1 581 030	697 690	**20 610 465**
Nombre de personnes de moins de 15 ans	64 670	1 533 595	2 266 650	527 265	85 950	23 435	7 350	**4 508 915**
Nombre de personnes de 15 ans et plus	467 550	3 052 550	4 124 510	3 672 935	2 536 070	1 557 595	690 340	**16 101 550**
Nombre de ménages	247 035	1 569 970	1 782 230	1 281 605	1 024 700	734 230	361 785	**7 001 555**
Nombre moyen de personnes par ménage	2,15	2,92	3,59	3,28	2,56	2,15	1,93	**2,94**
Nombre moyen de personnes de moins de 15 ans	0,26	0,98	1,27	0,41	0,08	0,03	0,02	**0,64**
Nombre moyen de personnes de 15 ans et plus	1,89	1,94	2,31	2,87	2,47	2,12	1,91	**2,30**

1. Données intégrales.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

Tableau 3

Personnes hors famille économique, selon l'âge et le sexe[1], 1991

	Personnes dans les ménages privés	Personnes hors famille économique					
		Vivant seules		Ne vivant pas seules		**Total**	
Groupe d'âge	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	**Nombre**	%
Ensemble des femmes	**13 545 215**	**1 326 870**	**9,8**	**449 825**	**3,3**	**1 776 695**	**13,1**
Moins de 5 ans	926 260	0	0,0	8 375	0,9	**8 375**	**0,9**
5 à 9 ans	925 710	0	0,0	7 480	0,8	**7 480**	**0,8**
10 à 14 ans	910 665	0	0,0	8 685	1,0	**8 685**	**1,0**
15 à 19 ans	896 985	8 315	0,9	38 060	4,2	**46 375**	**5,2**
20 à 24 ans	963 490	55 820	5,8	103 710	10,8	**159 530**	**16,6**
25 à 29 ans	1 181 280	92 100	7,8	84 315	7,1	**176 415**	**14,9**
30 à 34 ans	1 243 000	84 990	6,8	48 975	3,9	**133 965**	**10,8**
35 à 39 ans	1 142 850	71 420	6,2	30 635	2,7	**102 055**	**8,9**
40 à 44 ans	1 037 370	66 750	6,4	23 935	2,3	**90 685**	**8,7**
45 à 49 ans	809 705	63 760	7,9	18 195	2,2	**81 955**	**10,1**
50 à 54 ans	655 355	65 070	9,9	14 570	2,2	**79 640**	**12,2**
55 à 59 ans	607 230	80 510	13,3	12 755	2,1	**93 265**	**15,4**
60 à 64 ans	595 210	109 920	18,5	12 730	2,1	**122 650**	**20,6**
65 à 69 ans	566 235	148 955	26,3	11 855	2,1	**160 810**	**28,4**
70 à 74 ans	443 025	160 550	36,2	9 335	2,1	**169 885**	**38,3**
75 à 79 ans	330 945	153 055	46,2	7 340	2,2	**160 395**	**48,5**
80 à 84 ans	193 685	103 870	53,6	4 880	2,5	**108 750**	**56,1**
85 à 89 ans	85 080	47 350	55,7	2 685	3,2	**50 035**	**58,8**
90 ans et plus	31 135	14 440	46,4	1 320	4,2	**15 760**	**50,6**
Ensemble des hommes	**13 186 645**	**970 190**	**7,4**	**599 820**	**4,5**	**1 570 010**	**11,9**
Moins de 5 ans	970 785	0	0,0	8 770	0,9	**8 770**	**0,9**
5 à 9 ans	973 625	0	0,0	7 975	0,8	**7 975**	**0,8**
10 à 14 ans	957 410	0	0,0	9 265	1,0	**9 265**	**1,0**
15 à 19 ans	938 265	6 575	0,7	33 645	3,6	**40 220**	**4,3**
20 à 24 ans	958 015	59 735	6,2	124 570	13,0	**184 305**	**19,2**
25 à 29 ans	1 155 445	128 675	11,1	134 815	11,7	**263 490**	**22,8**
30 à 34 ans	1 214 455	133 755	11,0	81 905	6,7	**215 660**	**17,8**
35 à 39 ans	1 116 640	112 700	10,1	50 560	4,5	**163 260**	**14,6**
40 à 44 ans	1 027 810	92 825	9,0	35 305	3,4	**128 130**	**12,5**
45 à 49 ans	812 665	69 890	8,6	24 735	3,0	**94 625**	**11,6**
50 à 54 ans	653 385	57 520	8,8	19 085	2,9	**76 605**	**11,7**
55 à 59 ans	598 085	57 465	9,6	17 090	2,9	**74 555**	**12,5**
60 à 64 ans	560 940	61 155	10,9	16 465	2,9	**77 620**	**13,8**
65 à 69 ans	479 925	58 370	12,2	13 810	2,9	**72 180**	**15,0**
70 à 74 ans	345 955	47 480	13,7	9 340	2,7	**56 820**	**16,4**
75 à 79 ans	236 895	40 335	17,0	6 385	2,7	**46 720**	**19,7**
80 à 84 ans	123 365	26 520	21,5	3 630	2,9	**30 150**	**24,4**
85 à 89 ans	47 385	12 945	27,3	1 685	3,6	**14 630**	**30,9**
90 ans et plus	15 590	4 235	27,2	785	5,0	**5 020**	**32,2**

1. Données intégrales.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

TABLEAU 4

PERSONNES HORS FAMILLE DE RECENSEMENT, SELON L'ÂGE ET LE SEXE[1], 1991

	Personnes dans les ménages privés	Personnes hors famille de recensement							
		Vivant seules		Vivant avec des personnes non apparentées		Vivant avec des personnes apparentées		**Ensemble des personnes hors famille**	
Groupe d'âge	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	**Nombre**	**%**
Ensemble des femmes	**13 545 215**	**1 326 870**	**9,8**	**449 825**	**3,3**	**458 050**	**3,4**	**2 234 750**	**16,5**
Moins de 5 ans	926 260	0	0,0	8 375	0,9	20 615	2,2	**28 985**	**3,1**
5 à 9 ans	925 710	0	0,0	7 480	0,8	11 375	1,2	**18 850**	**2,0**
10 à 14 ans	910 665	0	0,0	8 685	1,0	10 080	1,1	**18 760**	**2,1**
15 à 19 ans	896 985	8 315	0,9	38 060	4,2	23 580	2,6	**69 960**	**7,8**
20 à 24 ans	963 490	55 820	5,8	103 710	10,8	40 340	4,2	**199 865**	**20,7**
25 à 29 ans	1 181 280	92 100	7,8	84 315	7,1	35 850	3,0	**212 265**	**18,0**
30 à 34 ans	1 243 000	84 990	6,8	48 975	3,9	23 640	1,9	**157 615**	**12,7**
35 à 39 ans	1 142 850	71 420	6,2	30 635	2,7	16 345	1,4	**118 405**	**10,4**
40 à 44 ans	1 037 370	66 750	6,4	23 935	2,3	14 550	1,4	**105 230**	**10,1**
45 à 49 ans	809 705	63 760	7,9	18 195	2,2	14 400	1,8	**96 355**	**11,9**
50 à 54 ans	655 355	65 070	9,9	14 570	2,2	16 350	2,5	**95 990**	**14,6**
55 à 59 ans	607 230	80 510	13,3	12 755	2,1	21 725	3,6	**114 995**	**18,9**
60 à 64 ans	595 210	109 920	18,5	12 730	2,1	30 690	5,2	**153 345**	**25,8**
65 à 69 ans	566 235	148 955	26,3	11 855	2,1	38 900	6,9	**199 710**	**35,3**
70 à 74 ans	443 025	160 550	36,2	9 335	2,1	39 865	9,0	**209 750**	**47,3**
75 à 79 ans	330 945	153 055	46,2	7 340	2,2	39 975	12,1	**200 370**	**60,5**
80 à 84 ans	193 685	103 870	53,6	4 880	2,5	31 460	16,2	**140 215**	**72,4**
85 à 89 ans	85 080	47 350	55,7	2 685	3,2	18 710	22,0	**68 745**	**80,8**
90 ans et plus	31 135	14 440	46,4	1 320	4,2	9 580	30,8	**25 335**	**81,4**

Tableau 4 (fin)

Personnes hors famille de recensement, selon l'âge et le sexe[1], 1991

	Personnes dans les ménages privés	Personnes hors famille de recensement							
		Vivant seules		Vivant avec des personnes non apparentées		Vivant avec des personnes apparentées		**Ensemble des personnes hors famille**	
Groupe d'âge	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	**Nombre**	**%**
Ensemble des hommes	**13 186 645**	**970 190**	**7,4**	**599 820**	**4,5**	**368 740**	**2,8**	**1 938 745**	**14,7**
Moins de 5 ans	970 785	0	0,0	8 770	0,9	21 845	2,3	**30 615**	**3,2**
5 à 9 ans	973 625	0	0,0	7 975	0,8	12 235	1,3	**20 215**	**2,1**
10 à 14 ans	957 410	0	0,0	9 265	1,0	10 800	1,1	**20 065**	**2,1**
15 à 19 ans	938 265	6 575	0,7	33 645	3,6	26 260	2,8	**66 485**	**7,1**
20 à 24 ans	958 015	59 735	6,2	124 570	13 0	52 415	5,5	**236 720**	**24,7**
25 à 29 ans	1 155 445	128 675	11,1	134 815	11,7	56 350	4,9	**319 840**	**27,7**
30 à 34 ans	1 214 455	133 755	11,0	81 905	6,7	42 120	3,5	**257 780**	**21,2**
35 à 39 ans	1 116 640	112 700	10,1	50 560	4,5	27 360	2,5	**190 615**	**17,1**
40 à 44 ans	1 027 810	92 825	9,0	35 305	3,4	19 440	1,9	**147 565**	**14,4**
45 à 49 ans	812 665	69 890	8,6	24 735	3,0	13 550	1,7	**108 175**	**13,3**
50 à 54 ans	653 385	57 520	8,8	19 085	2,9	11 280	1,7	**87 885**	**13,5**
55 à 59 ans	598 085	57 465	9,6	17 090	2,9	11 385	1,9	**85 945**	**14,4**
60 à 64 ans	560 940	61 155	10,9	16 465	2,9	12 790	2,3	**90 405**	**16,1**
65 à 69 ans	479 925	58 370	12,2	13 810	2,9	13 010	2,7	**85 185**	**17,7**
70 à 74 ans	345 955	47 480	13,7	9 340	2,7	11 460	3,3	**68 275**	**19,7**
75 à 79 ans	236 895	40 335	17,0	6 385	2,7	10 600	4,5	**57 320**	**24,2**
80 à 84 ans	123 365	26 520	21,5	3 630	2,9	8 360	6,8	**38 510**	**31,2**
85 à 89 ans	47 385	12 945	27,3	1 685	3,6	4 775	10,1	**19 405**	**41,0**
90 ans et plus	15 590	4 235	27,2	785	5,0	2 715	17,4	**7 730**	**49,6**

1. Données intégrales.

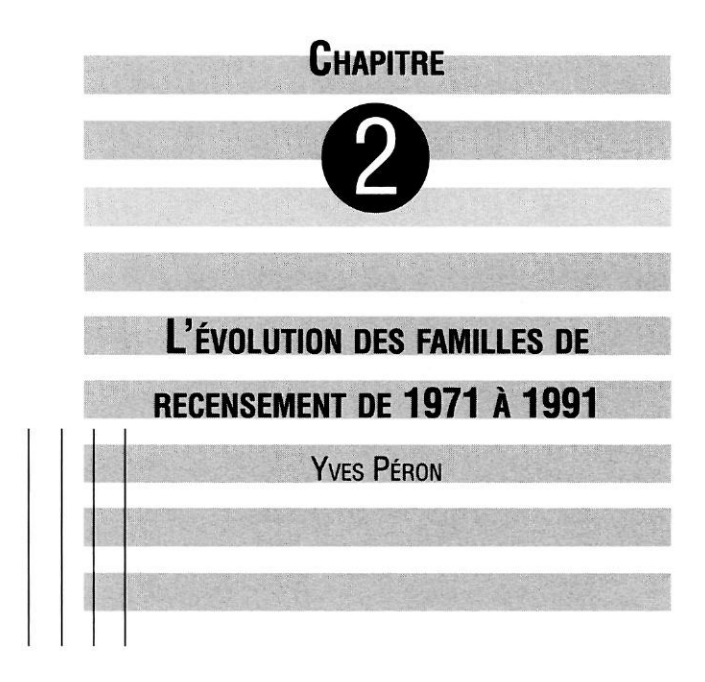
Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

Tableau 5

Proportion d'hommes et de femmes hors famille, soutiens de ménage et vivant seuls, selon l'âge, 1991

Groupe d'âge	Femmes vivant seules	Hommes vivant seuls	Femmes soutiens de ménage	Hommes soutiens de ménage
15 à 19 ans	12,1	10,0	20,6	18,3
20 à 24 ans	28,3	24,7	47,5	44,7
25 à 29 ans	43,6	40,3	61,0	59,2
30 à 34 ans	54,6	52,3	68,8	67,9
35 à 39 ans	60,2	59,6	72,7	72,3
40 à 44 ans	63,7	62,5	77,0	75,1
45 à 49 ans	67,3	66,1	79,5	77,7
50 à 54 ans	68,3	65,5	80,8	77,9
55 à 59 ans	71,1	64,5	82,8	77,4
60 à 64 ans	72,5	65,9	84,3	79,1
65 à 69 ans	74,5	67,8	85,0	80,6
70 à 74 ans	77,1	70,2	85,9	81,9
75 à 79 ans	76,1	70,9	83,8	82,6
80 à 84 ans	74,1	67,4	81,5	77,6
85 ans et plus	63,6	62,6	71,4	72,0

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.



L'ÉVOLUTION DES FAMILLES DE RECENSEMENT DE 1971 À 1991

YVES PÉRON

Le présent chapitre est consacré à l'évolution du nombre, de la taille et du type de familles de recensement de 1971 à 1991. Une famille de recensement est, rappelons-le, un groupe d'au moins deux personnes, membres du même ménage et formant un noyau familial ou, si l'on préfère, une famille nucléaire. Les plus nombreuses correspondent à la notion courante de famille et comprennent deux conjoints, mariés ou vivant en union libre, et leurs fils et filles jamais mariés vivant avec eux. Viennent ensuite les couples mariés ou vivant en union libre sans enfants célibataires à la maison, soit parce que les deux conjoints n'ont jamais eu d'enfants, soit parce que les enfants sont déjà mariés ou ont déjà quitté la maison. Les moins nombreuses ne comprennent qu'un parent sans conjoint et ses fils et filles célibataires présents à la maison. Dans ce chapitre, le noyau familial d'un couple sera dit « famille époux-épouse » quelle que soit la nature du lien unissant les conjoints; celui d'un parent seul sera appelé « famille monoparentale » même si, dans la majorité des cas, le parent manquant est toujours en vie.

Le chapitre commence par un rappel de l'évolution des indicateurs de nuptialité, de divortialité et de fécondité afin de mettre en relief les changements du comportement familial des Canadiens et des Canadiennes au cours des années 70 et 80. Il se poursuit par un examen des tendances de la vie conjugale, de la monoparentalité et de la situation des personnes « hors famille » depuis le Recensement de 1971. La troisième partie du chapitre est une présentation très générale de l'évolution du type de famille, c'est-à-dire de leur répartition entre familles des couples mariés, familles des couples en union libre et familles monoparentales. Les deux dernières parties sont consacrées, respectivement, aux familles époux-épouse et aux familles monoparentales.

Dans l'étude des familles époux-épouse, la croissance du nombre de familles par période intercensitaire est analysée en fonction de l'évolution de la taille et de la composition selon l'âge de la population ainsi que des variations de la fréquence de la vie en couple. Les modifications de

la répartition des familles selon la taille sont ensuite décrites en tenant compte de l'âge de la femme et de sa fécondité ou de son infécondité passée. Enfin, une comparaison est faite entre les familles des couples en union libre et celles des couples mariés.

Dans la partie qui leur est réservée, les familles monoparentales sont réparties en deux groupes selon le sexe du parent seul, et les caractéristiques des familles sont données pour chaque groupe. La croissance du nombre de familles par période intercensitaire est analysée en fonction de l'évolution de la population et de la fréquence de la monoparentalité. Les changements dans la taille des familles sont décrits en tenant également compte de l'âge du parent seul. Enfin, la diversité des familles recensées en 1991 est mise en évidence par un examen de leur répartition selon l'état matrimonial du parent seul, le nombre d'enfants déjà nés et l'âge de l'aîné des enfants présents à la maison.

Il est à remarquer que les renseignements recueillis lors des recensements ne permettent pas de repérer certaines situations familiales. Ainsi, une personne célibataire ayant des enfants, mais vivant chez ses parents, ne peut être identifiée comme parent seul que si elle figure en tête de la liste des membres du ménage. De même, une personne sans conjoint qui assure périodiquement la garde de ses enfants ne peut être considérée comme parent seul si ses enfants sont recensés chez l'autre parent. Par ailleurs, une famille recomposée ne peut être distinguée d'une autre famille époux-épouse faute d'une déclaration précise de la filiation des enfants. Les chapitres 3, 4 et 5 donnent de plus amples renseignements sur la fréquence de ces situations.

2.1 LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

2.1.1 La crise du mariage

Il y a une trentaine d'années, le mariage était très populaire, et c'est en se mariant que la plupart des couples se formaient et s'intégraient aux réseaux familiaux. La plupart des enfants naissaient de parents mariés et grandissaient également auprès d'eux tant était grande la réprobation du divorce. La grande majorité des noyaux familiaux étaient ainsi constitués d'un couple marié ou d'un couple marié et de ses enfants. Tout a changé en moins de trois décennies. De très nombreux couples vivent maintenant en union libre avant de se marier ou sans intention de se marier. De nombreux enfants naissent en dehors du mariage ou connaissent le divorce de leurs parents alors qu'ils sont encore jeunes. Quelques manifestations de cette crise contemporaine du mariage sont présentées ci-après.

Une première manifestation de la crise est la chute de la fréquence annuelle des premiers mariages, chute bien mise en évidence par l'évolution des indices synthétiques de nuptialité des célibataires (tableau 2.1 et figure 2.1). Construits selon le modèle des indices synthétiques de fécondité, ces indices de nuptialité neutralisent l'effet des variations de la taille et de la composition selon l'âge de la population en donnant le nombre de mariages résultant de l'addition des taux de nuptialité des 15 à 49 ans (taux pour 1 000 hommes ou pour 1 000 femmes). Dans les années 50, il y a eu surabondance de mariages à cause de la tendance des célibataires à se marier de plus en plus jeunes et, en conséquence, les indices annuels ont presque toujours dépassé le maximum observable dans une génération, c'est-à-dire 1 000. La stabilisation de l'âge au mariage dans les années 60 a ramené les indices chez les femmes tout près de la

fréquence du mariage dans les générations, soit entre 900 et 950 premiers mariages pour 1 000 femmes avant l'âge de 50 ans. En revanche, les indices chez les hommes ont encore dépassé 1 000 dans la seconde moitié de la décennie, sans doute à cause de l'arrivée sur le marché matrimonial[1] des premières générations féminines du baby-boom. La chute des mariages a commencé en 1973 et a été très rapide puisque, cinq ans plus tard, les indices étaient déjà passés sous la barre des 700 mariages pour 1 000 hommes ou 1 000 femmes. Si la chute a été aussi brutale, c'est que de nombreux célibataires avaient décidé de vivre en union libre et avaient ainsi reporté leur mariage de quelques mois, de quelques années ou à tout jamais. Depuis, l'union libre n'a cessé de se propager parmi les célibataires, soit comme prélude, soit comme substitut au mariage. Les premiers mariages devenant de plus en plus tardifs et de moins en moins fréquents, les indices annuels de nuptialité sont demeurés exceptionnellement bas en dépit d'une légère reprise de 1986 à 1990.

Tableau 2.1

Indice synthétique de nuptialité (ISN) des célibataires, 1951 à 1993

Année	ISN pour 1 000 femmes	ISN pour 1 000 hommes
1951	1 080	1 088
1952	1 067	1 060
1953	1 085	1 069
1954	1 040	1 018
1955	999	977
1956	1 065	1 042
1957	1 045	1 022
1958	1 007	997
1959	999	998
1960	965	980
1961	932	965
1962	912	961
1963	890	951
1964	903	969
1965	910	993
1966	928	1 016
1967	941	1 024
1968	931	1 005
1969	929	993
1970	921	977
1971	912	954
1972	929	968
1973	889	925
1974	844	871
1975	812	835
1976	712	716
1977	698	700
1978	675	675
1979	670	668
1980	666	661
1981	647	640

Tableau 2.1 (fin)

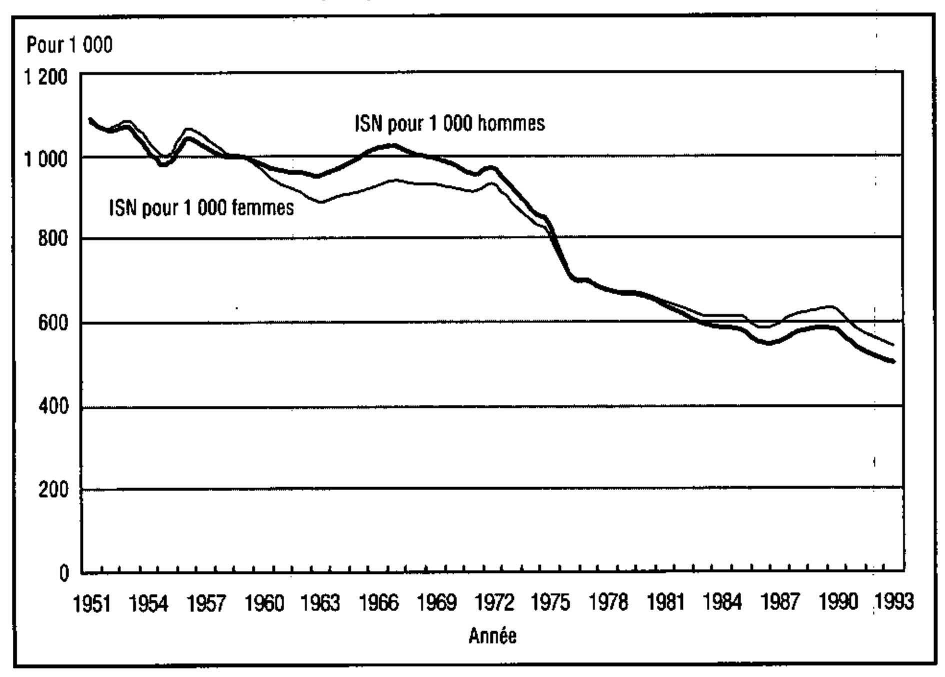
Indice synthétique de nuptialité (ISN) des célibataires, 1951 à 1993

Année	ISN pour 1 000 femmes	ISN pour 1 000 hommes
1982	635	620
1983	614	595
1984	615	588
1985	614	581
1986	585	552
1987	594	554
1988	620	574
1989	630	585
1990	631	582
1991	588	543
1992	561	518
1993	544	504

Source : Statistique Canada, Division de la démographie (compilation spéciale).

Figure 2.1

Indice synthétique de nuptialité (ISN) des célibataires, 1951 à 1993



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.1.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie (compilation spéciale).

Les mariages plus tardifs dans les générations récentes ressortent à l'examen de l'évolution de la fréquence du célibat chez les jeunes (tableau 2.2). Du Recensement de 1951 à celui de 1961, les proportions de célibataires chez les moins de 35 ans avaient fortement diminué pour atteindre des valeurs bien inférieures à celles qu'on avait relevées dans le passé. En fait, vers la fin des années 50 s'est achevée une mutation de la nuptialité qui, en une vingtaine d'années, avait conduit les Canadiennes, nées pendant la guerre ou dans l'entre-deux-guerres, à abandonner la pratique du mariage tardif (Gee, 1980; Dumas et Péron, 1992). D'après les proportions de célibataires observées en 1966 et 1971, le nouveau modèle de nuptialité était caractérisé par un mariage particulièrement précoce et fréquent puisqu'il ne restait plus qu'environ 44 % de célibataires parmi les femmes de 20 à 24 ans, 15 % parmi celles de 25 à 29 ans et seulement 9 % parmi celles de 30 à 34 ans. La nuptialité des hommes était également devenue précoce, ne laissant qu'un peu plus de 25 % de célibataires de 25 à 29 ans et de 13 % des 30 à 34 ans (résultats de 1971). Pratique courante chez les personnes nées dans l'entre-deux-guerres ou pendant la guerre, le mariage précoce a été rapidement abandonné par celles nées après la guerre. À ses débuts, la hausse de l'âge au mariage a été plus prononcée dans les grandes villes que dans les petites villes et les zones rurales, plus prononcée aussi chez les femmes instruites que chez celles qui l'étaient peu et, enfin, plus nette chez les catholiques que chez les fidèles d'autres confessions religieuses (Rao, 1989a). Les données publiées lors des recensements de 1976, 1981 et 1986 ne rendent pas bien compte de la progression du célibat qui en a résulté, et cela à cause de l'inclusion des célibataires vivant en union libre dans la catégorie des personnes mariées. C'est pourquoi ces données ont été remplacées dans le tableau 2.2 par des estimations, du moins pour 1981 et 1986. On peut ainsi constater que la remontée du célibat a été particulièrement rapide et importante aux âges les plus jeunes. Au Recensement de 1991, on a ainsi compté 79 % de célibataires parmi les femmes de 20 à 24 ans, 42 % parmi celles de 25 à 29 ans et 23 % parmi celles de 30 à 34 ans. Les proportions étaient encore plus fortes chez les hommes, atteignant 91 % chez les 20 à 24 ans, 59 % chez les 25 à 29 ans et 33 % chez les 30 à 34 ans.

Tableau 2.2

Proportion de célibataires, selon l'âge, 1951 à 1991

Année	Hommes			Femmes		
	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans
		%			%	
1951	74,4	35,1	19,6	48,5	20,7	13,8
1956	72,2	33,9	18,7	44,3	18,2	11,6
1961	69,5	29,6	17,4	40,5	15,4	10,6
1966	70,0	27,4	15,1	44,2	14,9	9,3
1971	67,6	25,6	13,3	43,5	15,4	9,1
1976	67,7	27,0	13,1	45,3	16,3	9,1
1981	78,7	38,1	17,6	59,6	24,5	12,2
1986	86,2	48,8	24,8	70,7	33,5	16,9
1991	90,6	58,6	33,0	78,5	42,0	23,2

Note : En 1981 et 1986, il s'agit d'estimations obtenues en ajoutant aux données publiées les célibataires vivant en union libre.

Sources : Stone et Siggner (1974, p. 43); recensements du Canada de 1951 à 1991.

La montée du célibat chez les jeunes reflète principalement la progression de l'union libre dans les générations récentes. D'après le cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada portant sur la famille et les amis, les personnes âgées de 45 à 54 ans en 1990 ont été les dernières à s'être presque toutes mariées avant de vivre en couple pour la première fois. Comme on l'a vu, ces personnes nées à la veille ou pendant la Seconde Guerre mondiale appartiennent à des générations dont la nuptialité a été particulièrement forte et précoce. La proportion de personnes ayant commencé leur vie conjugale par une union libre n'a pris quelque importance que dans les premières générations de l'après-guerre. Tout comme la fréquence du célibat aux jeunes âges, cette proportion a ensuite progressé rapidement de génération en génération puisque, parmi les personnes âgées de 30 à 34 ans au moment de l'enquête, 36 % des femmes et 40 % des hommes ont déclaré que leur première union avait été une union libre formée avant l'âge de 30 ans (Dumas et Péron, 1992). Le délai entre la première union et le premier mariage est également devenu plus long. En effet, toujours d'après le cycle 5 de l'ESG portant sur la famille et les amis, seulement 51 % des hommes et 59 % des femmes qui avaient formé une première union libre dans la première moitié des années 80 s'étaient mariés avant leur interview en 1990.

Une autre manifestation importante de la crise du mariage est la forte divortialité observée depuis une vingtaine d'années (tableau 2.3 et figure 2.2). Jusque vers la fin des années 60, le Canada était demeuré à l'écart de l'épidémie de divorces qui sévissait aux États-Unis. Certes, le nombre annuel de divorces avait plus que doublé de 1951 à 1968, mais il restait encore inférieur à 12 000 en fin de période. Il est vrai que les lois canadiennes alors en vigueur étaient particulièrement restrictives puisqu'elles n'accordaient le divorce qu'en sanction du manquement de l'un des époux aux obligations du mariage et, plus particulièrement, à l'obligation de fidélité. De plus, les provinces de Québec et de Terre-Neuve ne disposaient pas encore de tribunaux habilités à prononcer des divorces. Ce n'est qu'avec la *Loi sur le divorce* de 1968 que celui-ci devint accessible dans toutes les provinces et qu'une séparation d'au moins trois ou cinq ans fut reconnue comme une preuve suffisante de l'échec du mariage. Les premiers bénéficiaires de ces nouvelles dispositions furent les couples dont la séparation remontait déjà à quelques années, et c'est principalement à eux qu'on doit le grand nombre de divorces prononcés dès les premières années d'application de la Loi. En revanche, les couples non encore séparés en 1968 ne purent invoquer la séparation comme motif de divorce qu'après 1971, et cet effet à retardement de la Loi de 1968 est à l'origine de la montée de la divortialité entre 1972 et 1976, l'indice synthétique passant alors de 2 000 à 3 000 divorces pour 10 000 mariages. Plus récemment, la révision de la Loi en 1985 a également été suivie d'une nouvelle montée de la divortialité. En simplifiant beaucoup les procédures et en ramenant à un an la durée minimale de séparation exigible pour la reconnaissance de l'échec du mariage, la loi révisée a même provoqué une hausse importante du nombre de divorces dans les mois qui ont suivi son entrée en vigueur en juin 1986. Après avoir culminé à près de 4 800 divorces pour 10 000 mariages en 1987, l'indice synthétique est toutefois redescendu à environ 3 800 en 1990 et 1991.

TABLEAU 2.3

NOMBRE DE DIVORCES ET INDICE SYNTHÉTIQUE DE DIVORTIALITÉ (ISD), 1969 À 1991

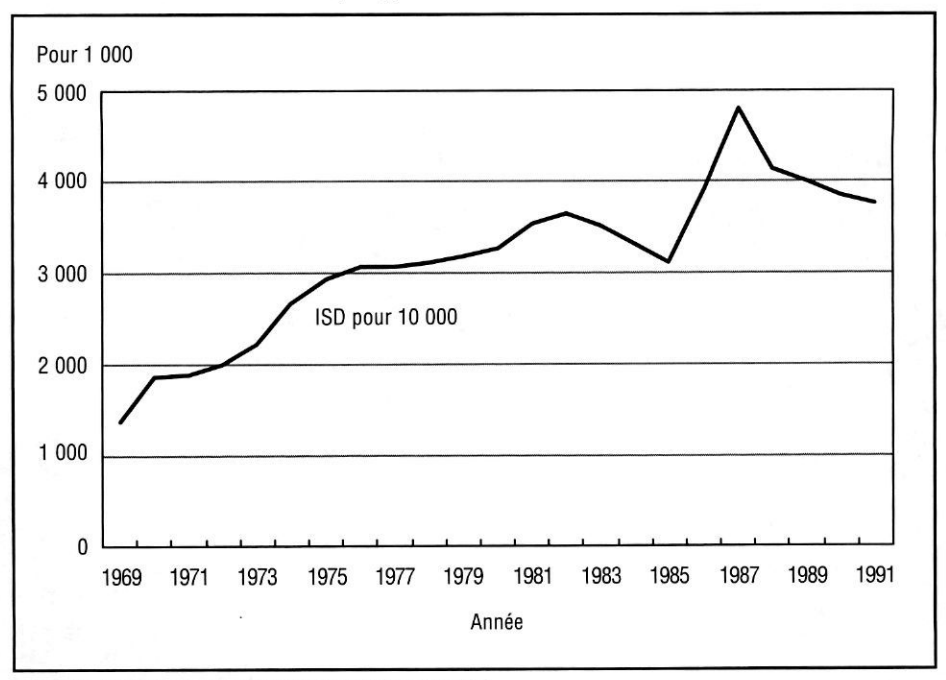
Année	Nombre de divorces	ISD pour 10 000 mariages
1969	21 988	1 367
1970	29 239	1 861
1971	29 685	1 881
1972	32 389	2 004
1973	36 704	2 231
1974	45 019	2 670
1975	50 611	2 932
1976	54 209	3 072
1977	55 370	3 063
1978	57 155	3 108
1979	59 474	3 180
1980	62 019	3 276
1981	67 671	3 526
1982	70 436	3 654
1983	68 565	3 519
1984	65 170	3 305
1985	61 976	3 118
1986	78 304	3 908
1987	96 200	4 789
1988	83 507	4 140
1989	80 998	3 996
1990	78 463	3 841
1991	77 020	3 763

Source : Dumas et Bélanger (1994, p. 32).

Les valeurs prises par l'indice synthétique depuis 1976 suggèrent que de 30 % à 40 % des couples divorceront avant leur vingt-sixième anniversaire de mariage. De fait, les données actuellement disponibles montrent que 29,3 % des couples mariés en 1968-1969 ont divorcé avant 25 ans de mariage (Dumas et Bélanger, 1996, p. 34-35). La même proportion (29,0 %) a été atteinte à 20 ans de mariage par les couples mariés en 1973-1974, et on peut donc en conclure que plus de 30 % de ces couples auront divorcé avant 25 ans de mariage. Les plus récentes promotions seront sans doute encore plus instables, car on constate déjà qu'elles sont en avance sur leurs devancières. Ainsi, parmi les couples mariés en 1983-1984, 18,4 % ont divorcé avant 10 ans de mariage contre seulement 15,4 % parmi ceux mariés en 1973-1974 et 11,4 % parmi ceux mariés en 1968-1969. Au vu de ces résultats, on peut estimer qu'au moins le tiers des mariages célébrés dans les deux dernières décennies se termineront par un divorce avant 25 ans de vie commune. Ainsi que l'ont montré certains auteurs, cette fréquence moyenne du divorce sera largement dépassée par les couples les plus vulnérables, ceux dont le mariage aura été très précoce ou aura été précédé d'une union libre ou d'une naissance hors mariage (Balakrishnan et autres, 1987).

FIGURE 2.2

INDICE SYNTHÉTIQUE DE DIVORTIALITÉ (ISD), 1969 À 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.3.
Source : Dumas et Bélanger (1994, p. 32).

La fréquence du remariage chez les divorcés a suivi une évolution assez semblable à celle de la fréquence du mariage chez les célibataires (tableau 2.4 et figure 2.3). Dans les années 50 et 60, l'indice synthétique de nuptialité des divorcés a presque toujours dépassé 80 remariages pour 100 divorces, tant chez les hommes que chez les femmes. L'indice a même pris des valeurs tout à fait paradoxales en 1969 et 1970, lorsque la Loi de 1968 a permis aux personnes séparées depuis longtemps de divorcer facilement et, conséquemment, de se remarier, ne serait-ce qu'en légalisant une union libre déjà en cours. Comme chez les célibataires, la chute des indices de nuptialité a commencé chez les divorcés vers 1973 et a tout de suite été importante. Dans les années 80, ces indices sont demeurés à environ 50 remariages pour 100 divorces chez les femmes, et entre 50 et 58 remariages pour 100 divorces chez les hommes. Néanmoins, comme les jeunes célibataires se marient moins que par le passé et que les nouveaux divorcés sont devenus nombreux, les divorcés représentent maintenant une part substantielle des cohortes de nouveaux mariés (19,5 % des nouvelles mariées et 20,6 % des nouveaux mariés en 1991 contre environ 4 % en 1961 respectivement).

Tableau 2.4

Indice synthétique de nuptialité des divorcés, 1955 à 1992

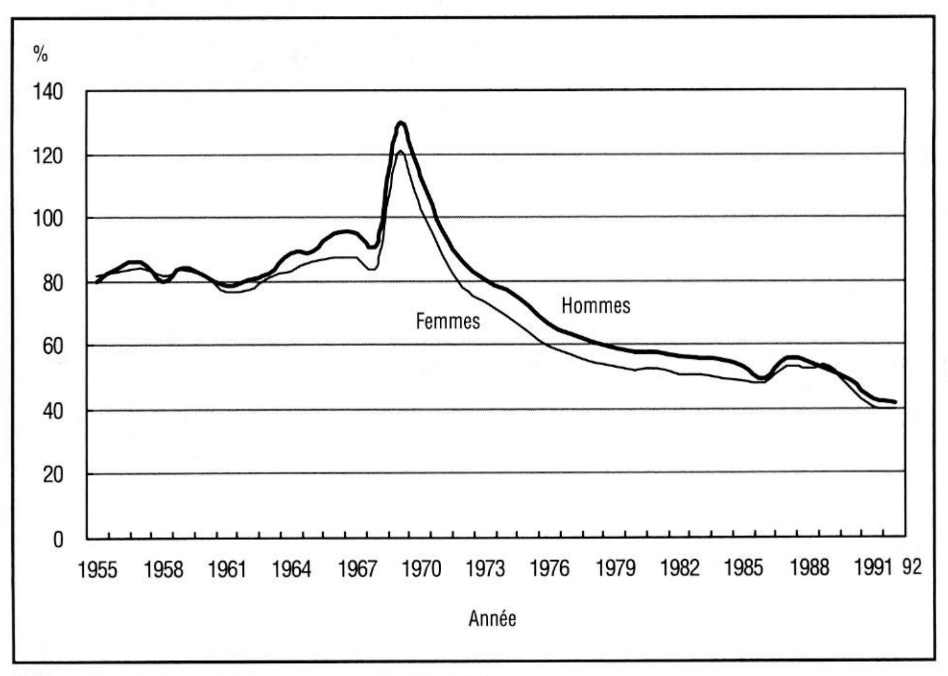
Année	Hommes	Femmes
	%	
1955	79,9	81,6
1956	84,2	83,3
1957	86,4	84,5
1958	80,1	82,0
1959	84,3	83,8
1960	81,9	81,9
1961	78,8	76,8
1962	80,2	77,6
1963	82,2	81,0
1964	88,9	83,0
1965	89,6	85,9
1966	94,9	87,7
1967	95,2	87,7
1968	91,0	84,3
1969	129,3	120,3
1970	112,8	102,5
1971	95,4	88,2
1972	86,2	78,1
1973	80,6	73,5
1974	77,0	68,9
1975	72,0	64,0
1976	66,7	59,7
1977	63,3	56,9
1978	60,6	54,5
1979	58,6	53,2
1980	57,9	52,2
1981	57,4	52,3
1982	56,2	50,5
1983	55,6	50,6
1984	54,9	49,5
1985	53,1	48,8
1986	49,7	48,4
1987	55,5	53,2
1988	54,3	52,5
1989	51,9	53,1
1990	48,8	46,2
1991	43,0	40,8
1992	41,6	39,6

Note : L'indice synthétique a été calculé en rapportant les remariages de l'année à la moyenne des divorces de l'année et des cinq années précédentes.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie (compilation spéciale).

FIGURE 2.3

INDICE SYNTHÉTIQUE DE NUPTIALITÉ DES DIVORCÉS, 1955 À 1992



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.4.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie (compilation spéciale).

Si les personnes divorcées se remarient aujourd'hui moins fréquemment qu'elles ne le faisaient il y a 20 ou 30 ans, c'est que beaucoup d'entre elles vivent en union libre. Elles sont même proportionnellement plus nombreuses que les célibataires à vivre ainsi en dehors des liens du mariage peu importe leur âge (figure 2.4). En effet, au Recensement de 1991, la proportion de personnes vivant en union libre était de 35 % chez les hommes divorcés et de 25 % chez les femmes divorcées, contre 15 % chez les femmes célibataires et 13 % chez les hommes célibataires (tableau 2.5). Toutefois, les divorcés étant moins nombreux que les célibataires, ce sont ces derniers qui formaient la majorité (63,6 %) des personnes vivant en union libre.

Une dernière manifestation de la crise du mariage, plus significative encore, est la très forte augmentation de la proportion de naissances hors mariage au cours des années récentes. Cette proportion, qui n'était que de 11 % en 1977, a atteint 27 % en 1991 d'après les statistiques de l'état civil. Essentiellement due aux mères célibataires vivant en union libre, cette augmentation est le signe que de plus en plus de jeunes couples ne voient plus dans le mariage une condition préalable à la fondation d'une famille. Si ce comportement devait se généraliser, ce serait la fin du mariage; on le voit bien au Québec, où plus de la moitié des premières naissances surviennent maintenant en dehors du mariage et où les indices synthétiques de nuptialité des célibataires sont tombés, en 1993, à 365 mariages pour 1 000 femmes et à 324 mariages pour 1 000 hommes[2].

Tableau 2.5

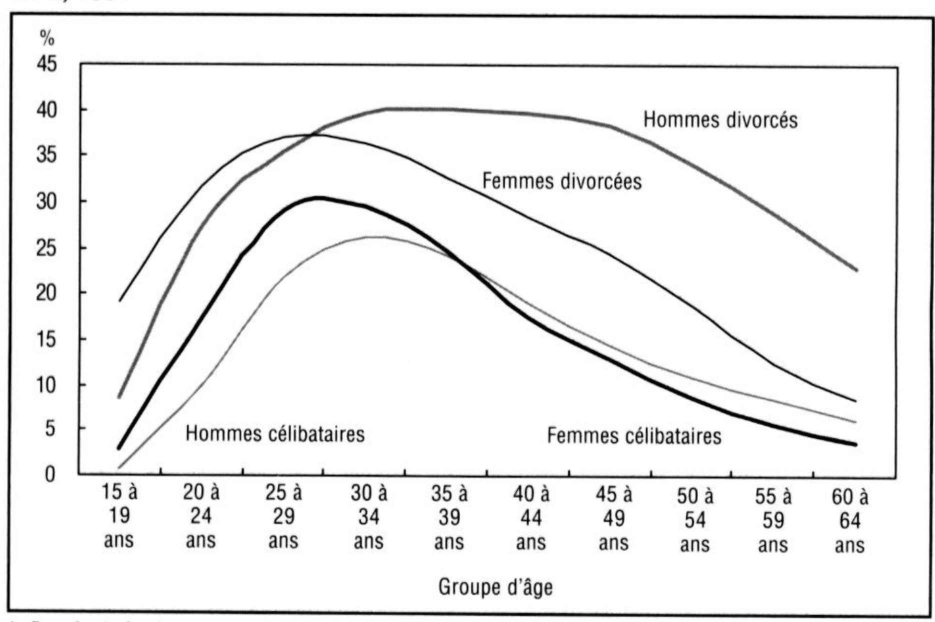
Proportion de personnes vivant en union libre, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial légal, 1991

Groupe d'âge	État matrimonial légal — Hommes célibataires	Femmes célibataires	Hommes divorcés	Femmes divorcées
		%		
15 à 19 ans	0,7	2,9	8,6	19,2
20 à 24 ans	9,8	17,5	27,3	31,9
25 à 29 ans	21,9	29,0	35,6	37,0
30 à 34 ans	26,3	29,6	39,7	36,3
35 à 39 ans	24,2	24,6	40,2	32,7
40 à 44 ans	19,1	17,6	39,6	28,4
45 à 49 ans	14,5	13,0	38,4	24,5
50 à 54 ans	10,9	8,9	34,2	19,0
55 à 59 ans	8,5	5,8	28,9	12,7
60 à 64 ans	6,2	3,6	23,0	8,6
65 ans et plus	3,6	1,3	14,6	4,3
Tous les âges	**12,7**	**15,4**	**34,8**	**25,0**

Source : Recensement du Canada de 1991.

Figure 2.4

Proportion de personnes vivant en union libre, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial légal, 1991[1]



1. Données intégrales.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.5.

Source : Recensement du Canada de 1991.

2.1.2 La chute de la fécondité

Un autre changement majeur du comportement des Canadiens et des Canadiennes concerne leur fécondité. Celle-ci était restée élevée pendant les années 50 et la première moitié des années 60, l'indice synthétique se situant alors entre 3,5 et 3,9 enfants par femme (tableau 2.6 et figure 2.5). Elle a ensuite chuté en quelques années, l'indice passant de 3,5 enfants par femme en 1964 à 2,0 en 1972. Cet effondrement subit est contemporain de la diffusion des méthodes contraceptives modernes : 43 % des Torontoises mariées et contraceptrices utilisaient déjà la pilule anovulante en 1968, de même que 38 % de leurs homologues du Québec en 1971 (Romaniuc, 1984). Les couples ayant atteint, ou dépassé, le nombre d'enfants souhaité disposent alors de moyens plus efficaces pour ne plus avoir d'enfants, et cela entraîne une forte diminution des naissances de rang 4 et plus; de 136 000 en 1964, leur nombre tombe à 43 000 en 1972, ce qui représente une réduction de 93 000 en huit ans contre une baisse de 11 000 seulement des naissances de rang 1 à 3. Les jeunes couples adoptent également les méthodes contraceptives modernes dans le but de retarder davantage la venue des enfants. L'intervalle entre le mariage et la première naissance passe ainsi de 28,6 mois chez les femmes mariées en 1961-1965 à 36,7 mois chez celles mariées en 1966-1970, tandis que l'intervalle entre la première et la deuxième naissance passe, chez les mêmes femmes, de 35,4 à 43,0 mois (Balakrishnan, Lapierre-Adamcyk et Krotki, 1993). Ainsi se met en place un régime de fécondité contrôlée qui se renforce encore dans les années 70 et 80, lorsque les couples ne voulant plus d'enfants abandonnent progressivement la contraception pour une solution plus radicale, c'est-à-dire la stérilisation (Marcil-Gratton et Lapierre-Adamcyk, 1989). Cette maîtrise de la fécondité permet aux femmes de limiter leur descendance à 1, 2 ou 3 enfants et aussi d'éviter les naissances trop précoces qui compromettraient la réussite de leurs études ou de leur insertion professionnelle. On constate d'ailleurs que, parallèlement à la baisse de la fécondité depuis une vingtaine d'années, l'âge de la mère à la première et à la deuxième naissance s'est élevé de façon importante (Dumas et Bélanger, 1996). Sensible à l'augmentation de l'âge à la maternité, l'indice synthétique de fécondité a baissé jusqu'en 1987, année où sa valeur n'était plus que de 1,6 enfant par femme; une très légère reprise l'a ramené à 1,7 enfant par femme au début des années 90, soit à moins de la moitié de sa valeur durant le baby-boom d'après-guerre.

Tableau 2.6

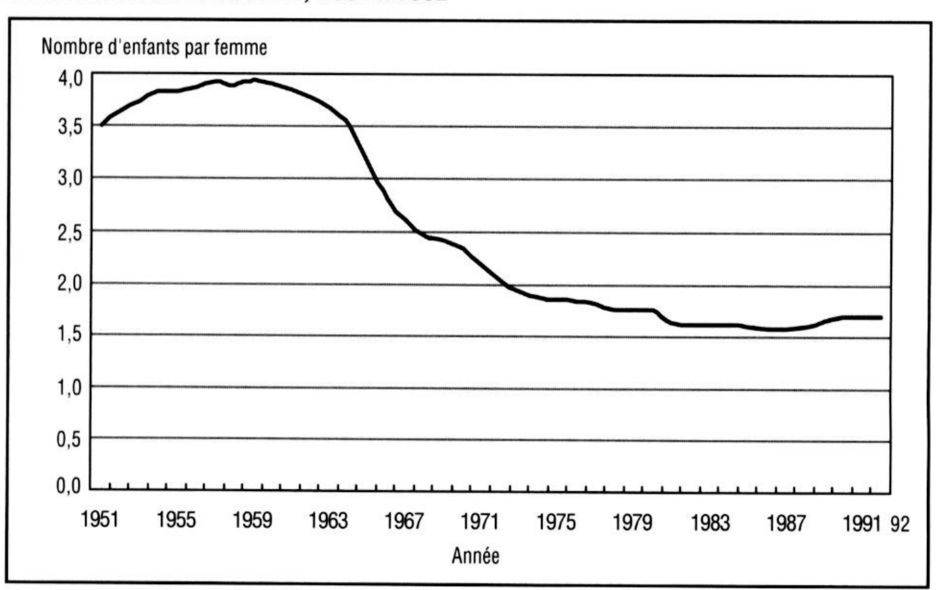
Indice synthétique de fécondité (ISF), 1951 à 1992

Année	ISF	Année	ISF
1951	3,50	1972	2,02
1952	3,64	1973	1,93
1953	3,72	1974	1,88
1954	3,83	1975	1,85
1955	3,83	1976	1,83
1956	3,86	1977	1,81
1957	3,93	1978	1,76
1958	3,88	1979	1,76
1959	3,94	1980	1,75
1960	3,90	1981	1,64
1961	3,84	1982	1,63
1962	3,76	1983	1,62
1963	3,67	1984	1,63
1964	3,50	1985	1,61
1965	3,15	1986	1,59
1966	2,81	1987	1,58
1967	2,60	1988	1,61
1968	2,45	1989	1,66
1969	2,41	1990	1,71
1970	2,33	1991	1,70
1971	2,19	1992	1,71

Source : Dumas et Bélanger (1994, p. 39).

Figure 2.5

Indice synthétique de fécondité, 1951 à 1992



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.6.

Source : Dumas et Bélanger (1994, p. 39).

Le tableau 2.7 et la figure 2.6 donnent le nombre moyen d'enfants nés des femmes recensées en 1991. Les femmes âgées de 55 à 69 ans au moment du recensement ont eu, en moyenne, un peu plus de 3 enfants, ce qui ne surprend guère si l'on songe que la plupart d'entre elles ont eu leurs enfants durant le baby-boom. Celles âgées de 50 à 54 ans en 1991 sont les premières à avoir eu moins de 3 enfants en moyenne. Mariées tôt et déjà âgées de 25 à 29 ans en 1966, beaucoup de ces femmes n'ont eu accès aux méthodes contraceptives modernes qu'une fois devenues mères de un ou plusieurs enfants, et cela explique que leur descendance finale[3] soit demeurée relativement élevée (2,7 enfants par femme). Les femmes plus jeunes ont, au contraire, bénéficié de la contraception moderne tout au long de leur vie conjugale et ont eu nettement moins d'enfants : 2,2 en moyenne pour celles âgées de 45 à 49 ans en 1991 et seulement 2,0 pour celles âgées de 40 à 44 ans. Cette descendance finale de 2 enfants par femme ne sera probablement pas atteinte par les femmes dans la trentaine au moment du recensement.

Tableau 2.7

Nombre moyen d'enfants nés par femme de 15 ans et plus[1], selon l'état matrimonial, 1991

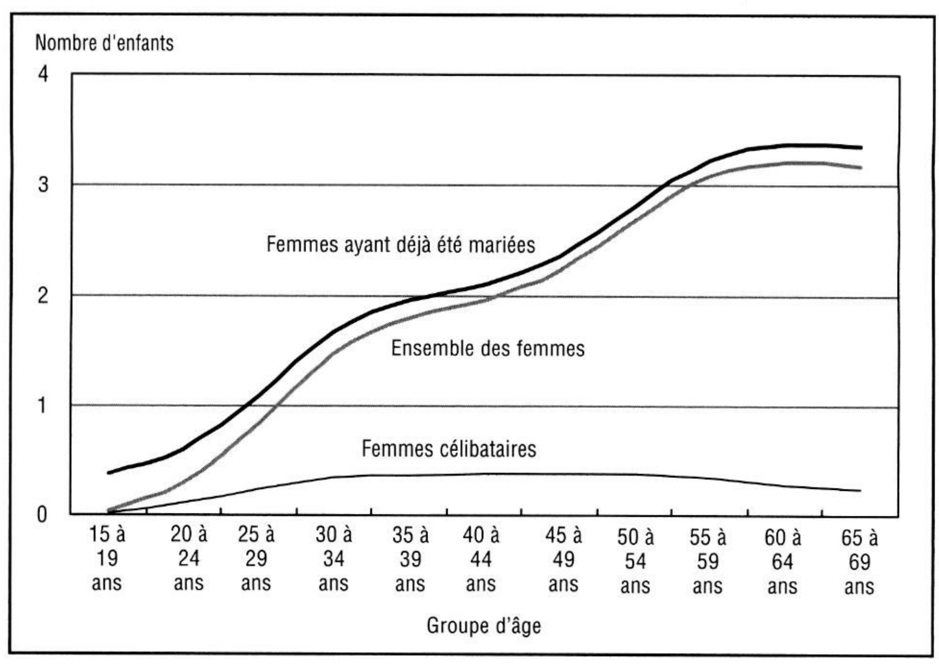
Groupe d'âge	Femmes célibataires	Femmes ayant déjà été mariées	**Ensemble des femmes**
15 ans et plus	**0,158**	**2,315**	**1,815**
15 à 44 ans	0,145	1,628	**1,115**
15 à 19 ans	0,027	0,385	**0,043**
20 à 24 ans	0,116	0,603	**0,288**
25 à 29 ans	0,242	1,087	**0,837**
30 à 34 ans	0,348	1,680	**1,466**
35 à 39 ans	0,372	1,960	**1,793**
40 à 44 ans	0,383	2,102	**1,971**
45 ans et plus	0,267	3,031	**2,861**
45 à 49 ans	0,376	2,356	**2,237**
50 à 54 ans	0,376	2,814	**2,683**
55 à 59 ans	0,344	3,235	**3,084**
60 à 64 ans	0,281	3,386	**3,212**
65 à 69 ans	0,230	3,365	**3,186**
70 ans et plus	0,139	3,181	**2,945**

1. Les données proviennent d'un échantillon à 20 %.

Source : Recensement du Canada de 1991.

Figure 2.6

Nombre d'enfants nés par femme de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial, 1991[1]



1. Les données proviennent d'un échantillon à 20 %.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.7.

Source : Recensement du Canada de 1991.

Aux changements dans le nombre moyen d'enfants nés correspondent des changements tout aussi importants dans l'âge des mères à la naissance de leurs enfants. C'est ce qui ressort d'une analyse des données recueillies par Statistique Canada lors de l'ESG de 1990 portant sur la famille et les amis. Des résultats publiés par certains auteurs, les plus intéressants concernent l'âge de la femme au début et à la fin de la constitution de sa descendance (Beaujot et autres, 1995). L'âge médian des femmes à la naissance de leur premier enfant est passé de 25,0 ans dans les générations de 1921-1930 à 23,9 ans dans les générations de 1931-1940, puis à 24,2 ans dans les générations de 1941-1950. Il a ensuite nettement augmenté pour atteindre 26,4 ans chez les femmes nées entre 1951 et 1960 et, probablement, 29,1 ans chez celles nées entre 1961 et 1970. Quant à l'âge médian à la dernière naissance, il a diminué, passant de 35,8 ans chez les femmes nées entre 1921 et 1930 à 31,8 ans chez celles nées entre 1931 et 1940, puis à 30,6 ans chez celles nées entre 1941 et 1950. Il sera vraisemblablement de 32,2 ans dans les générations de 1951-1960. On remarque ainsi que c'est en achevant la constitution de leur descendance plus tôt que leurs aînées que les femmes dans la trentaine et la quarantaine sont parvenues à limiter le nombre de leurs enfants. Les femmes des générations plus récentes ont adopté une conduite différente qui consiste à reporter la naissance de leur premier enfant à un âge de plus en plus près de 30 ans.

Une des conséquences du déclin de la fécondité a été une diminution des différences entre milieux socioculturels. Au Recensement de 1961, on observait encore de grandes différences de fécondité entre catholiques et non-catholiques, entre francophones et anglophones, entre groupes ethniques, etc. Henripin (1968) notait, par exemple, que les femmes catholiques alors âgées de 50 à 54 ans avaient eu 4,14 enfants, tandis que les protestantes de même âge n'avaient eu que 2,50 enfants et que les femmes de religion judaïque, seulement 1,87 enfant. Ces fortes différences socioculturelles étaient toujours présentes dans les données recueillies au Recensement de 1971, mais déjà il était prévisible que des caractéristiques plus individuelles, telles l'instruction ou l'activité, exerceraient à l'avenir un effet plus discriminant (Balakrishnan, Ebanks et Grindstaff, 1979). Les données recueillies depuis ont largement confirmé cette hypothèse et montré que les différences entre groupes socioculturels s'amoindrissaient au fil du temps. Ainsi, à l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada, les catholiques qui se sont mariées entre 1966 et 1970 n'avaient eu que 0,16 enfant de plus que les protestantes (2,31 contre 2,15) et celles qui se sont mariées entre 1971 et 1975 en avaient même eu un peu moins (1,86 contre 1,88). Par contre, comme l'ont montré certains auteurs à partir de données encore plus récentes, le niveau de scolarité joue toujours un rôle important. En effet, au Recensement de 1991, on a pu constater que les femmes de 40 à 44 ans qui ont fait des études primaires avaient eu 2,65 enfants, celles qui ont fait des études postsecondaires non universitaires, 2,09 et celles qui ont fait des études universitaires, seulement 1,88 (Beaujot et autres, 1995).

La baisse de la fécondité a été accompagnée d'un resserrement de l'éventail des dimensions familiales. On le voit bien en comparant la répartition des femmes selon le nombre d'enfants nés dans quelques cohortes à histoire achevée, c'est-à-dire dont la période de vie reproductive est terminée (tableaux 2.8 et 2.9, figures 2.7 et 2.8). Chez les femmes âgées de 60 à 69 ans en 1991, cette répartition est encore très dispersée et la dimension modale de la famille (2 enfants) ne rassemble que le cinquième des femmes (21,3 % des femmes déjà mariées et 20,1 % de l'ensemble des femmes). La répartition est, en revanche, très regroupée chez les femmes âgées de 40 à 49 ans, les familles nombreuses étant devenues rares et la dimension modale de la famille (2 enfants) réunissant, cette fois, les deux cinquièmes des femmes (40,9 % des femmes déjà mariées et 38,4 % de l'ensemble des femmes). D'un ensemble composé de familles de taille variée, on est donc passé à un ensemble limité aux petites familles et dominé par la famille de 2 enfants. La prédominance de la famille de 2 enfants n'est pas accidentelle. En effet, à l'enquête de 1984 sur la fécondité au Canada, la moitié des mères de 2 enfants, déjà mariées et âgées de 30 à 34 ans étaient stérilisées, de même que les deux tiers de leurs homologues âgées de 35 à 39 ans (Balakrishnan, Lapierre-Adamcyk et Krotki, 1993). En fait, la famille de 2 enfants est devenue la norme pour bon nombre de femmes des générations récentes.

Tableau 2.8

Répartition des femmes de 40-49 ans à 60-69 ans, selon le nombre d'enfants nés[1], 1991

	Groupe d'âge		
	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans
Nombre de femmes	1 860 595	1 276 120	1 171 540
Nombre d'enfants		%	
0	14,9	12,0	14,0
1	13,6	9,3	9,7
2	38,4	24,7	20,1
3	21,4	23,1	18,9
4	7,7	14,6	14,0
5	2,4	7,6	8,7
6 et plus	1,7	8,8	14,7
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

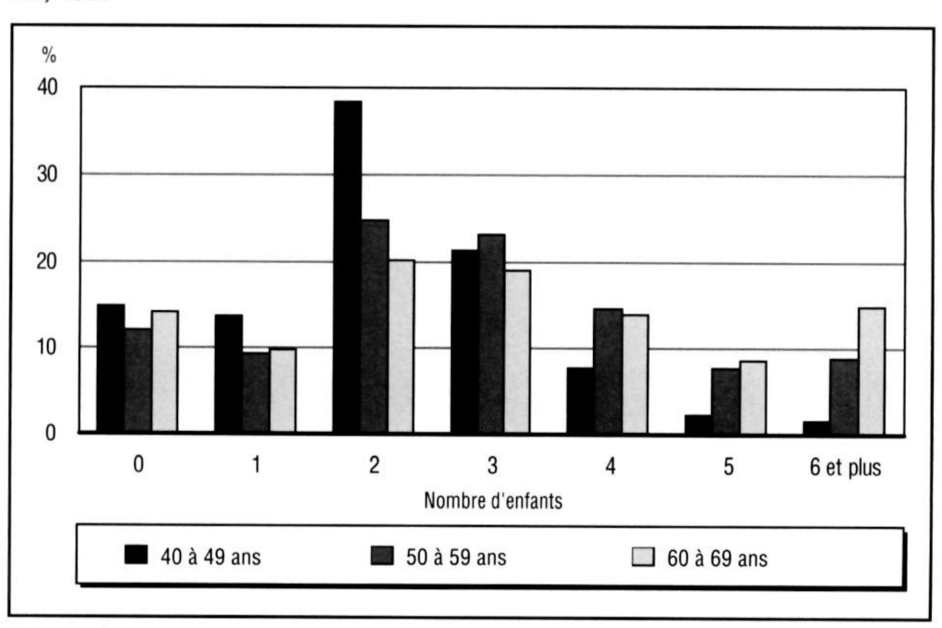
1. Les données proviennent d'un échantillon à 20 %.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991.

Figure 2.7

Répartition des femmes âgées de 40-49 ans à 60-69 ans, selon le nombre d'enfants nés, 1991[1]



1. Les données proviennent d'un échantillon à 20 %.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.8.

Source : Recensement du Canada de 1991.

Tableau 2.9

Répartition des femmes ayant déjà été mariées, selon l'âge et le nombre d'enfants nés[1], 1991

	Groupe d'âge		
	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans
Nombre de femmes	1 731 920	1 208 635	1 105 110
Nombre d'enfants		%	
0	10,1	8,0	9,4
1	13,7	9,4	10,0
2	40,9	25,9	21,3
3	22,8	24,3	19,9
4	8,2	15,3	14,7
5	2,6	8,0	9,2
6 et plus	1,7	9,2	15,5
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

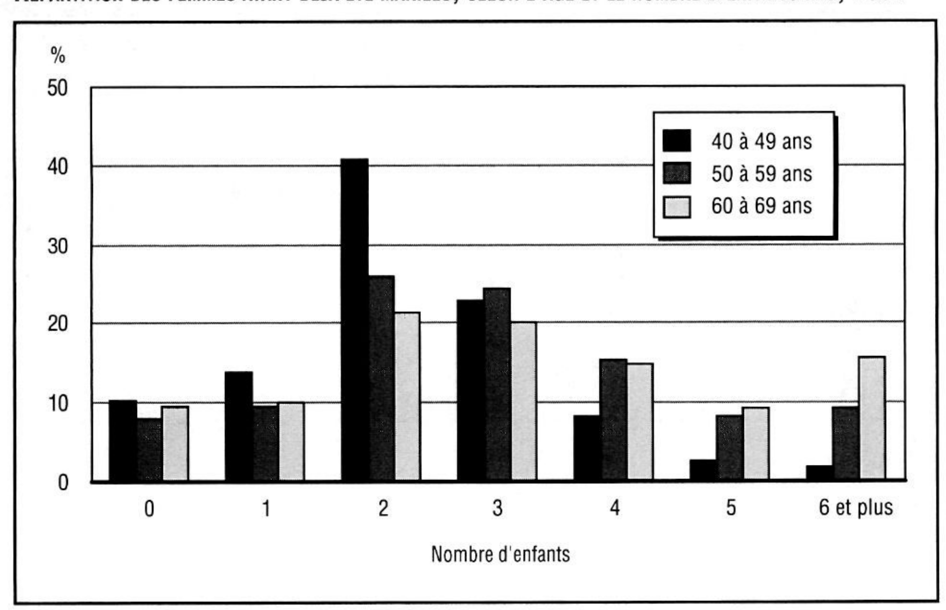
1. Les données proviennent d'un échantillon à 20 %.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991.

Figure 2.8

Répartition des femmes ayant déjà été mariées, selon l'âge et le nombre d'enfants nés, 1991[1]



1. Les données proviennent d'un échantillon à 20 %.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.9.

Source : Recensement du Canada de 1991.

2.2 LA FRÉQUENCE DES SITUATIONS FAMILIALES

Lors des recensements, les membres des ménages privés sont classés en quatre groupes selon leur situation familiale du moment : époux et épouses, pères seuls et mères seules, fils et filles célibataires à la maison et, enfin, les personnes hors famille. Les époux et les épouses sont des personnes qui habitent avec leur mari ou leur femme, ou avec leur partenaire un union libre. Les pères seuls et les mères seules sont des personnes à la tête d'une famille monoparentale; elles n'ont pas de conjoint présent dans le ménage, mais habitent avec au moins un fils ou une fille célibataire. Les fils ou filles célibataires à la maison sont des personnes qui n'ont jamais été mariées et qui vivent chez leurs parents, ou tout au moins chez l'un d'eux. Les personnes hors famille sont celles qui n'entrent dans aucune des catégories précédentes. De cinq en cinq ans, on dispose ainsi des données nécessaires au calcul de la fréquence de chaque situation familiale.

Les fréquences fournies dans la présente section ont été calculées à partir des fichiers de microdonnées sur les particuliers en excluant les membres des ménages collectifs et ceux des ménages à l'extérieur du Canada. Les résultats obtenus montrent que les changements intervenus dans la formation et la dissolution des unions ont inversé les tendances observées avant 1971 (Wargon, 1979a). On note, en effet, une baisse de popularité de la vie en couple chez les jeunes adultes, une montée de la monoparentalité chez les adultes d'âge moyen et un accroissement de la proportion de personnes hors famille chez les moins de 55 ans.

2.2.1 La baisse de popularité de la vie conjugale chez les jeunes adultes

D'après les renseignements contenus dans les fichiers de microdonnées sur les particuliers, la proportion d'épouses ou d'époux parmi les membres des ménages privés a continuellement diminué aux jeunes âges depuis le Recensement de 1971 (tableau 2.10 et figures 2.9 et 2.10). Les diminutions les plus fortes ont touché les plus jeunes. Ainsi, en 20 ans, la proportion d'épouses est passée de plus de la moitié (53,7 %) à seulement un tiers (33,1 %) chez les femmes de 20 à 24 ans et de plus des trois quarts (79,3 %) à moins des deux tiers (64,4 %) chez celles de 25 à 29 ans. De même, la proportion d'époux est tombée du tiers (31,1 %) à moins du cinquième (17,8 %) chez les hommes de 20 à 24 ans et de plus des deux tiers (71,1 %) à la moitié environ (52,0 %) chez ceux de 25 à 29 ans. Sans être aussi fortes, les diminutions observées chez les adultes dans la trentaine ont également été substantielles, soit de l'ordre d'une dizaine de points de pourcentage. En revanche, les proportions d'époux et d'épouses sont demeurées relativement stables chez les personnes dans la cinquantaine et ont même augmenté chez les personnes âgées. En somme, c'est aux âges où l'on choisit un conjoint et où l'on constitue sa descendance que la vie en couple a connu une baisse de popularité.

Tableau 2.10

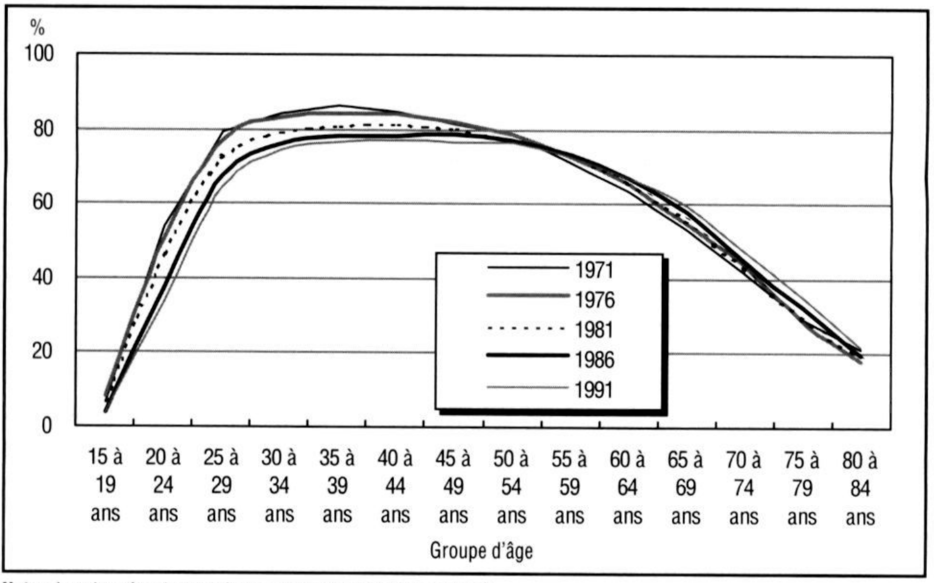
Proportion d'épouses et d'époux parmi les membres vivant dans les ménages privés, 1971 à 1991

Groupe d'âge	1971	1976	1981	1986	1991
			Proportion d'épouses		
15 à 19 ans	6,6	7,8	6,2	4,0	3,9
20 à 24 ans	53,7	50,4	46,4	37,1	33,1
25 à 29 ans	79,3	77,5	72,6	67,9	64,4
30 à 34 ans	84,6	83,3	79,7	76,4	74,9
35 à 39 ans	86,8	84,2	81,4	78,5	77,0
40 à 44 ans	84,8	84,2	81,9	78,5	77,4
45 à 49 ans	81,9	82,5	80,6	79,0	77,0
50 à 54 ans	78,8	79,1	77,6	77,6	76,6
55 à 59 ans	71,3	73,0	73,6	73,7	73,2
60 à 64 ans	63,2	65,4	66,1	67,2	67,4
65 à 69 ans	53,1	54,6	55,7	58,3	59,5
70 à 74 ans	41,2	43,6	43,2	44,5	47,5
75 à 79 ans	29,0	28,5	29,6	32,3	34,8
80 à 84 ans	20,9	17,6	18,8	19,3	21,3
85 ans et plus	11,4	10,3	10,8	8,6	10,6
Tous les âges	**61,9**	**61,4**	**60,0**	**59,3**	**59,5**
	1971	1976	1981	1986	1991
			Proportion d'époux		
15 à 19 ans	1,2	1,6	1,2	0,7	0,9
20 à 24 ans	31,1	31,1	27,4	19,5	17,8
25 à 29 ans	71,1	69,0	63,6	56,7	52,0
30 à 34 ans	83,2	82,5	78,8	74,5	70,7
35 à 39 ans	86,0	86,1	83,1	80,4	77,4
40 à 44 ans	86,0	87,1	84,9	82,9	81,3
45 à 49 ans	85,5	86,1	84,7	83,5	82,6
50 à 54 ans	86,4	85,6	84,1	83,0	83,1
55 à 59 ans	84,0	84,6	83,2	82,5	83,3
60 à 64 ans	82,7	83,7	83,0	82,2	81,6
65 à 69 ans	78,6	80,8	81,3	81,1	80,7
70 à 74 ans	74,2	76,6	77,1	79,6	79,5
75 à 79 ans	69,0	69,6	71,9	73,2	75,6
80 à 84 ans	56,1	57,7	61,7	64,0	67,2
85 ans et plus	47,0	44,8	48,8	52,9	52,6
Tous les âges	**63,5**	**63,3**	**62,3**	**62,0**	**62,9**

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

FIGURE 2.9

PROPORTION D'ÉPOUSES PARMI LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, 1971 À 1991

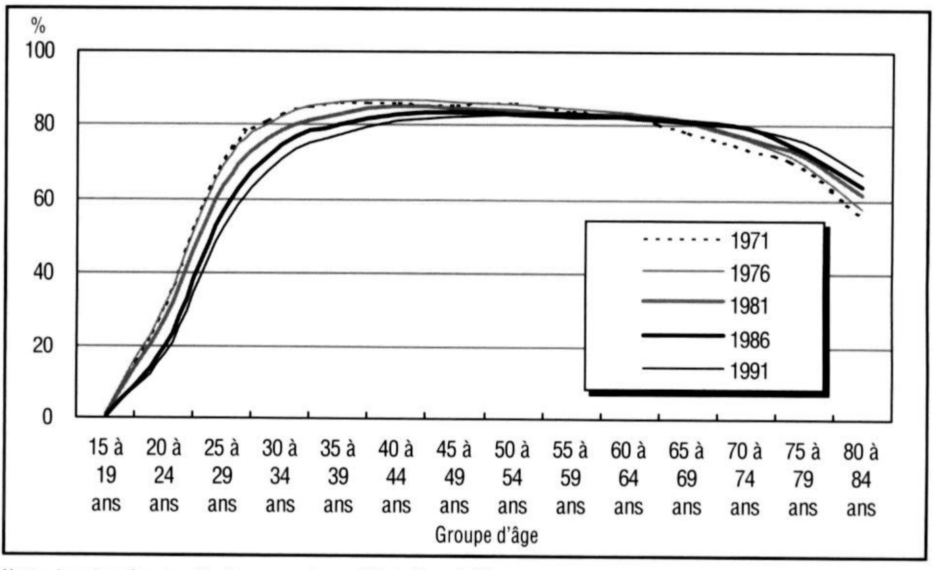


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.10.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

FIGURE 2.10

PROPORTION D'ÉPOUX PARMI LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, 1971 À 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.10.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

Les raisons de ce phénomène ont été bien mises en évidence par les enquêtes rétrospectives sur la famille. Le cycle 5 de l'ESG de 1990 a permis de constater une augmentation de un à deux ans de l'âge médian à la première union, celui-ci s'établissant à 23 ans pour les femmes et à 25 ans pour les hommes des générations les plus récentes (Beaujot et autres, 1995). Chez les plus jeunes, on trouve ainsi une proportion grandissante d'hommes et de femmes qui n'ont pas encore formé de première union, probablement à cause de la généralisation et de la prolongation des études, probablement aussi à cause des difficultés qu'ont les jeunes à s'intégrer au marché du travail. Par ailleurs, tout comme l'avait fait l'enquête rétrospective sur la famille de 1984, l'enquête de 1990 a montré que la vie en couple commence, de plus en plus souvent, par une union libre et que celle-ci se défait en moins de cinq ans dans 25 % des cas ou davantage (Burch et Madan, 1986; Wu et Balakrishnan, 1994). Lorsqu'il y a mariage, celui-ci est plus tardif et se dissout aussi plus fréquemment et plus précocement que dans le passé (Dumas et Péron, 1992). À tout moment, on peut ainsi observer une forte proportion de jeunes adultes redevenus sans conjoint à la suite de la rupture de leur mariage ou de leur union libre. Bref, si les jeunes d'aujourd'hui vivent moins fréquemment en couple que ne le faisaient leurs prédécesseurs, c'est parce que leurs unions sont, à la fois, plus tardives et plus instables. Dans certains cas, il est possible aussi que la formation du couple n'entraîne pas la cohabitation des nouveaux conjoints.

Du fait que leurs unions sont plus tardives, moins officielles et plus instables, du fait aussi que leurs conditions d'existence sont devenues plus précaires, les jeunes sont proportionnellement de plus en plus nombreux à être recensés chez leurs parents comme fils ou filles célibataires (tableau 2.11). Au début des années 70, lorsque le mariage était très précoce, on ne recensait que 28 % de jeunes femmes de 20 à 24 ans comme « enfants » dans une famille. En 20 ans, cette proportion a augmenté de moitié pour atteindre 42 % en 1991. Chez les femmes de 25 à 29 ans, cette proportion a même presque doublé, passant de 6 % à 11 %. La même tendance est également observable chez les hommes, tout au moins depuis 1976. Ainsi, la proportion d'hommes recensés comme fils célibataires est passée, en 15 ans, de 48 % à 58 % chez ceux de 20 à 24 ans et de 12 % à 21 % chez ceux de 25 à 29 ans. Dans de nombreux cas, les jeunes ainsi recensés n'ont jamais quitté le domicile parental; dans d'autres cas, cependant, il s'agit de jeunes de retour après un essai de vie indépendante ou après la rupture d'une union libre.

Tableau 2.11

Proportion de personnes classées comme filles ou fils parmi les membres des ménages privés, 1971 à 1991

Groupe d'âge	1971	1976	1981	1986	1991
			Proportion de filles		
15 à 19 ans	86,5	83,9	85,1	87,7	87,8
20 à 24 ans	28,0	28,2	30,8	39,7	42,3
25 à 29 ans	6,1	6,0	6,3	9,2	11,0
30 à 34 ans	3,2	2,9	2,7	3,2	3,9
			Proportion de fils		
15 à 19 ans	93,4	91,5	91,1	92,9	92,5
20 à 24 ans	50,3	47,7	49,5	58,1	58,0
25 à 29 ans	12,5	12,1	13,7	18,0	20,5
30 à 34 ans	5,2	4,7	5,2	6,3	7,7

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

2.2.2 La hausse de la monoparentalité

La plupart du temps, la monoparentalité est la conséquence de la rupture ou de la dissolution de l'union libre ou du mariage. Elle s'achève habituellement par la formation d'une nouvelle union, cas le plus fréquent, ou par le départ du dernier enfant présent. Cet épisode de la vie parentale peut être assez court, sa durée médiane étant de cinq ans (Desrosiers, Le Bourdais et Péron, 1993). Les femmes y sont plus exposées que les hommes du fait qu'elles conservent généralement la garde des enfants après la séparation.

Du fait de l'instabilité croissante des unions, la fréquence de la monoparentalité s'est fortement accrue de 1971 à 1991 (tableau 2.12 et figure 2.11). Chez les femmes vivant dans des ménages privés, la proportion de mères seules a presque doublé chez les moins de 45 ans. Les proportions les plus élevées sont, en 1991, de 10 % à 11 % et s'observent entre les âges de 35 et 50 ans. La monoparentalité chez les hommes a aussi augmenté, sauf aux jeunes âges. Les plus fortes proportions de pères seuls sont d'environ 3 % en 1991 et sont atteintes entre les âges de 40 et 55 ans. Il faut remarquer que la fréquence de la monoparentalité serait apparue plus forte si elle avait été calculée seulement par rapport aux parents seuls ayant des enfants à la maison. En effet, en 1991, les parents seuls étaient à la tête de 20 % des familles avec enfants (Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles).

Tableau 2.12

Proportion de mères seules et de pères seuls parmi les membres des ménages privés, 1971 à 1991

Groupe d'âge	1971	1976	1981	1986	1991
	Proportion de mères seules				
15 à 19 ans	0,3	0,6	0,5	0,6	0,9
20 à 24 ans	2,4	2,8	3,4	3,8	4,5
25 à 29 ans	4,2	4,7	5,8	6,7	7,0
30 à 34 ans	5,3	6,2	7,6	8,5	8,6
35 à 39 ans	5,6	8,2	9,5	10,2	10,4
40 à 44 ans	6,4	7,8	9,8	11,6	11,0
45 à 49 ans	7,2	8,2	9,5	9,8	9,9
50 à 54 ans	7,3	7,7	9,4	9,3	7,9
55 à 59 ans	7,3	7,6	7,4	8,3	7,2
60 à 64 ans	6,1	5,6	6,5	6,5	6,3
65 à 69 ans	5,2	5,7	4,9	5,2	5,2
70 à 74 ans	5,9	5,4	4,9	4,5	5,1
75 à 79 ans	7,2	7,2	5,4	5,5	5,3
80 à 84 ans	9,0	9,3	7,3	7,2	5,6
85 ans et plus	12,8	15,1	11,3	9,7	8,8
Tous les âges	**4,9**	**5,5**	**6,3**	**7,0**	**7,2**

Tableau 2.12 (fin)

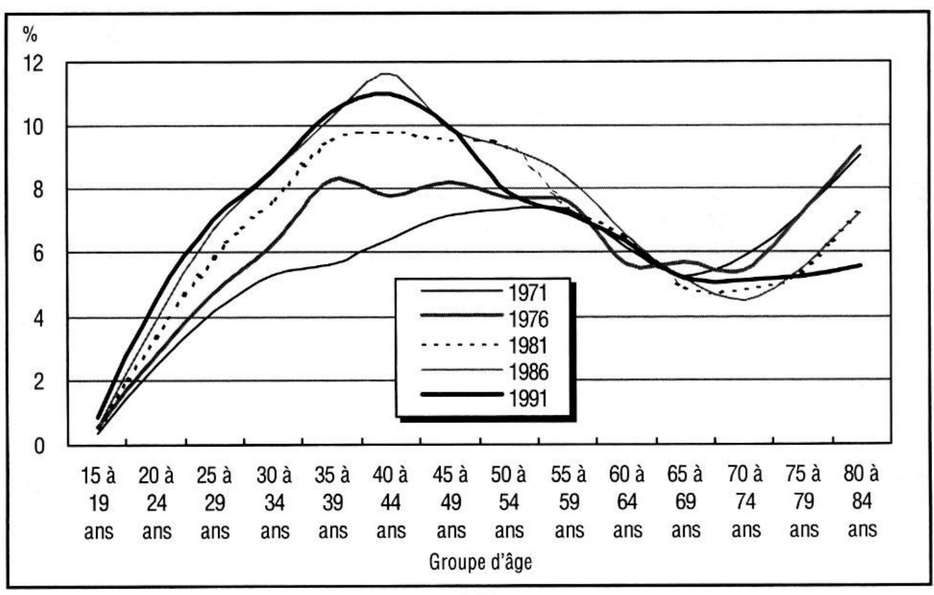
Proportion de mères seules et de pères seuls parmi les membres des ménages privés, 1971 à 1991

Groupe d'âge	1971	1976	1981	1986	1991
			Proportion de pères seuls		
15 à 19 ans	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
20 à 24 ans	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
25 à 29 ans	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6
30 à 34 ans	1,2	0,8	0,9	1,1	1,2
35 à 39 ans	1,6	1,6	1,9	1,9	1,9
40 à 44 ans	1,8	1,9	2,5	3,0	2,9
45 à 49 ans	1,8	1,9	3,0	3,5	3,2
50 à 54 ans	1,8	2,2	2,6	3,0	2,9
55 à 59 ans	2,1	1,8	2,5	2,3	2,3
60 à 64 ans	1,9	1,2	2,3	2,1	1,8
65 à 69 ans	1,3	1,5	1,6	1,4	1,6
70 à 74 ans	2,0	1,8	1,6	1,6	1,5
75 à 79 ans	2,6	2,3	2,0	1,9	2,0
80 à 84 ans	4,1	3,3	2,3	2,6	1,7
85 ans et plus	4,7	5,9	5,7	4,6	3,8
Tous les âges	**1,2**	**1,1**	**1,4**	**1,6**	**1,6**

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

Figure 2.11

Proportion de mères seules parmi les femmes vivant dans les ménages privés, 1971 à 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.12.

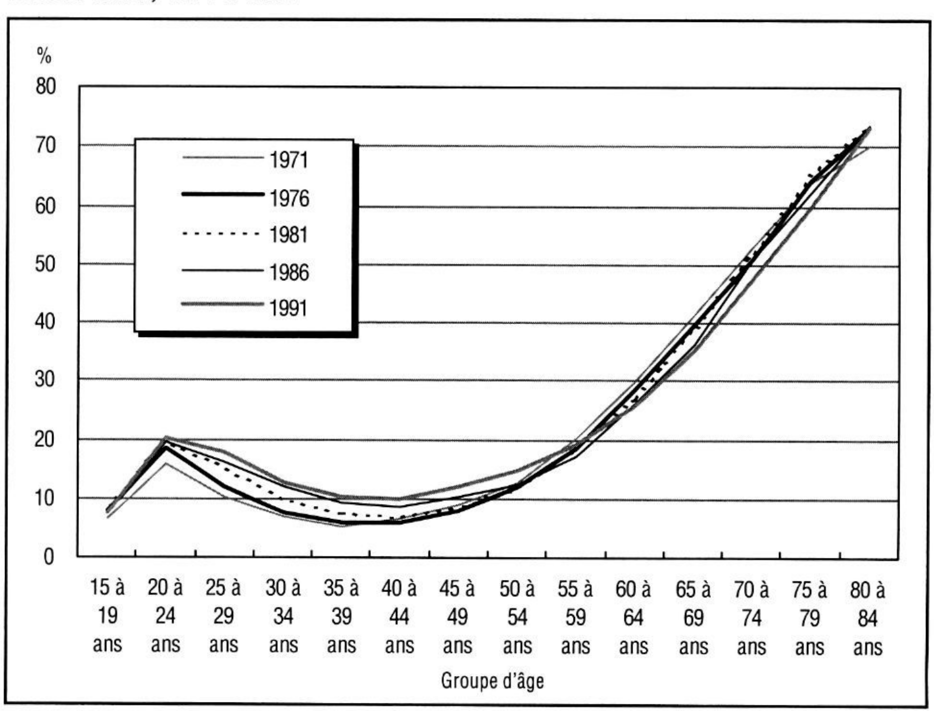
Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

2.2.3 Les personnes hors famille

La situation de personnes hors famille est plus fréquente au début de l'âge adulte et durant la vieillesse qu'aux âges intermédiaires (figures 2.12 et 2.13). Beaucoup de jeunes deviennent des personnes hors famille en partant de la maison, le demeurent quelque temps, puis cessent de l'être en formant une union. Certains d'entre eux le redeviennent un peu plus tard, lorsqu'ils se séparent de leur conjoint en laissant à ce dernier la garde des enfants, s'ils en ont; ils restent alors hors famille jusqu'à la formation d'une nouvelle union. Pour la plupart des jeunes et des adultes d'âge moyen, la situation de personnes hors famille n'est ainsi qu'un état temporaire, une pause entre deux phases de vie familiale. À ces âges, ce sont les hommes qui sont le plus susceptibles de connaître une telle situation. En effet, ils sont plus nombreux que les femmes à quitter leurs parents pour d'autres raisons que la formation d'une union et, de plus, ils sont beaucoup moins nombreux qu'elles à conserver la garde des enfants en cas de séparation. Plus tard, lorsque les enfants ont déjà quitté la maison, ce sont, au contraire, les femmes qui sont le plus susceptibles de devenir hors famille du fait qu'elles survivent souvent à leur mari.

Figure 2.12

Proportion de femmes hors famille de recensement parmi les femmes vivant dans les ménages privés, 1971 à 1991

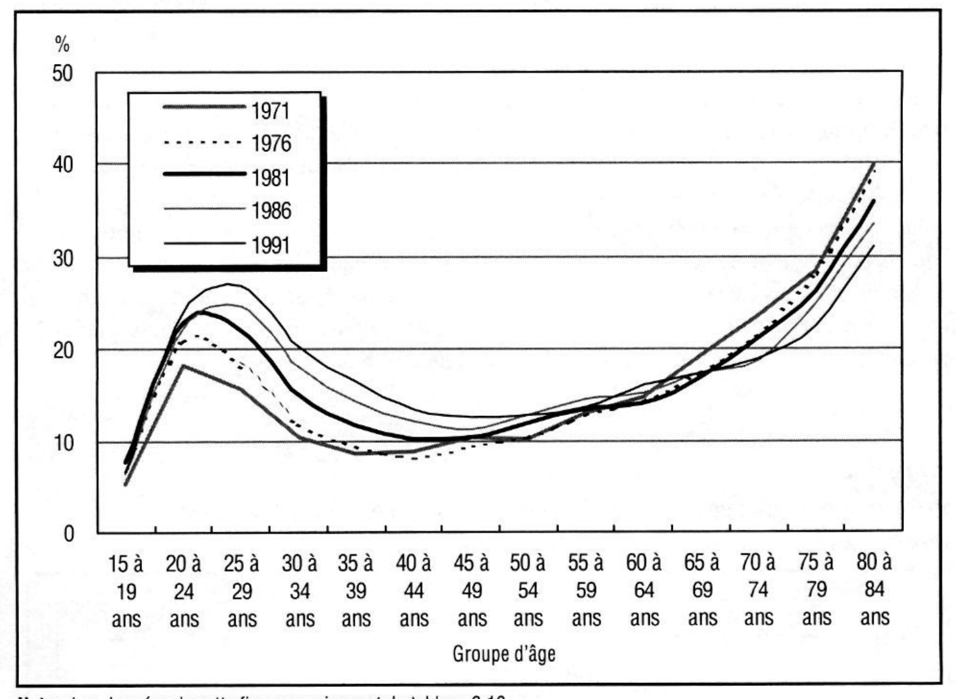


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.13.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

FIGURE 2.13

PROPORTION D'HOMMES HORS FAMILLE DE RECENSEMENT PARMI LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, 1971 À 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.13.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

Les unions étant devenues plus tardives et, surtout, plus instables, la proportion de personnes hors famille a augmenté chez les moins de 55 ans (tableau 2.13 et figures 2.12 et 2.13). Les plus fortes augmentations ont été observées chez les adultes de 25 à 34 ans. Dans le groupe des 25 à 29 ans, la proportion de personnes hors famille est passée de 10 % à 18 % chez les femmes et de 16 % à 27 % chez les hommes. Dans le groupe des 30 à 34 ans, elle est passée de 7 % à 13 % chez les femmes et de 10 % à 20 % chez les hommes. En revanche, la proportion de personnes hors famille a généralement diminué chez les plus de 55 ans, sans doute à cause de l'amélioration de la survie des couples âgés.

Tableau 2.13

Proportion de femmes et d'hommes hors famille de recensement parmi les membres des ménages privés, 1971 à 1991

Groupe d'âge	1971	1976	1981	1986	1991
			Proportion de femmes		
15 à 19 ans	6,6	7,7	8,2	7,6	7,5
20 à 24 ans	15,8	18,6	19,4	19,4	20,1
25 à 29 ans	10,4	11,8	15,3	16,2	17,6
30 à 34 ans	6,9	7,6	10,0	11,8	12,6
35 à 39 ans	5,1	5,8	7,4	9,2	10,3
40 à 44 ans	6,6	5,7	6,9	8,5	10,0
45 à 49 ans	8,9	7,8	8,6	10,1	12,0
50 à 54 ans	12,5	11,8	11,8	12,3	14,5
55 à 59 ans	20,1	18,6	18,4	17,3	19,0
60 à 64 ans	29,8	28,5	26,9	25,9	25,8
65 à 69 ans	41,2	39,5	39,1	36,4	35,1
70 à 74 ans	52,9	50,8	51,8	50,9	47,4
75 à 79 ans	63,8	64,3	65,0	62,2	59,9
80 à 84 ans	70,1	73,1	73,9	73,5	73,1
85 ans et plus	75,8	73,4	78,0	81,7	80,5
Tous les âges	**16,2**	**16,7**	**18,2**	**19,0**	**20,0**
			Proportion d'hommes		
15 à 19 ans	5,3	6,9	7,7	6,4	6,6
20 à 24 ans	18,3	21,0	23,0	22,2	24,0
25 à 29 ans	15,6	18,2	22,0	24,7	27,0
30 à 34 ans	10,4	12,0	15,0	18,1	20,3
35 à 39 ans	8,6	9,4	11,7	14,4	16,6
40 à 44 ans	8,8	8,2	10,2	12,0	13,4
45 à 49 ans	10,4	9,6	10,4	11,3	12,6
50 à 54 ans	10,2	10,3	11,9	12,7	12,8
55 à 59 ans	13,0	12,7	13,3	14,5	13,6
60 à 64 ans	14,9	14,4	14,2	15,2	16,2
65 à 69 ans	19,4	17,5	16,9	17,3	17,5
70 à 74 ans	23,5	21,5	21,2	18,8	18,9
75 à 79 ans	28,4	27,9	26,1	24,9	22,4
80 à 84 ans	39,8	38,9	35,9	33,4	31,1
85 ans et plus	48,3	47,7	45,5	42,5	43,5
Tous les âges	**12,8**	**13,7**	**15,4**	**16,5**	**17,5**

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

2.3 LA STRUCTURE DES FAMILLES

La définition actuelle de la « famille de recensement » est utilisée depuis 1941. Selon cette définition, la famille de recensement est un noyau familial composé de membres du même ménage : il peut s'agir de deux conjoints, de deux conjoints et de leurs enfants jamais mariés ou bien d'un parent seul et de ses enfants célibataires. Depuis 1941, on connaît donc périodiquement le nombre de noyaux familiaux ainsi que leur répartition en deux grands types : ceux qui comprennent un couple et ceux qui n'en comprennent pas[4]. Le tableau 2.14 permet de suivre l'évolution de ces deux types de famille au cours du dernier demi-siècle. On notera, toutefois, que

les familles terre-neuviennes ne sont pas incluses en 1941 et que celles des membres des ménages collectifs et des Canadiens recensés à l'étranger ne figurent plus dans la statistique des familles depuis 1976.

TABLEAU 2.14

RÉPARTITION DES FAMILLES, SELON LE TYPE, 1941 À 1991

		Type de famille			
		Familles époux-épouse			
Année		Total	Parents en union libre	Familles monoparentales	Ensemble des familles
1941	Nombre	**2 202 707**	..	306 957	**2 509 664**
	%	**87,8**		12,2	**100,0**
1951	Nombre	**2 961 685**	..	325 699	**3 287 384**
	%	**90,1**		9,9	**100,0**
1956	Nombre	**3 393 061**	..	318 439	**3 711 500**
	%	**91,4**		8,6	**100,0**
1961	Nombre	**3 800 026**	..	347 418	**4 147 444**
	%	**91,6**		8,4	**100,0**
1966	Nombre	**4 154 381**	..	371 885	**4 526 266**
	%	**91,8**		8,2	**100,0**
1971	Nombre	**4 591 940**	..	478 740	**5 070 680**
	%	**90,6**		9,4	**100,0**
1976	Nombre	**5 168 560**	..	559 335	**5 727 895**
	%	**90,2**		9,8	**100,0**
1981	Nombre	**5 610 965**	356 605	714 010	**6 324 975**
	%	**88,7**	6,4	11,3	**100,0**
1986	Nombre	**5 881 330**	486 940	853 645	**6 734 980**
	%	**87,3**	8,3	12,7	**100,0**
1991	Nombre	**6 401 460**	725 950	954 710	**7 356 170**
	%	**87,0**	11,3	13,0	**100,0**

.. Nombres indisponibles.

Note : Pour les unions libres, le pourcentage est calculé sur l'ensemble des familles époux-épouse.

Sources : Recensements du Canada de 1941 à 1991.

Le nombre de familles de recensement a plus que doublé en 40 ans, passant de 3,3 millions en 1951 à 7,4 millions en 1991. Il en a été de même du nombre de familles époux-épouse, celui-ci atteignant 6,4 millions en 1991 contre 3,0 millions en 1951. Toutefois, alors que ces familles conjugales ne comprenaient guère que des couples mariés jusqu'en 1971, elles incluent depuis 1976 un nombre grandissant d'unions libres (726 000 en 1991). Le nombre de familles monoparentales a évolué différemment, n'augmentant que peu de 1951 à 1966, alors qu'il s'est accru considérablement dans les 25 années suivantes, passant de 372 000 à 955 000. Tout en s'accroissant, le stock des familles a donc également subi d'importants changements de composition. La série chronologique contenue dans le tableau 2.14 est suffisamment longue pour mettre en lumière le renversement de tendance intervenu dans l'évolution du pourcentage de familles monoparentales. Ce pourcentage a baissé de 12,2 en 1941 à 8,2 en 1966 avant de remonter par la suite pour atteindre 13,0 en 1991, soit une valeur légèrement supérieure à celle de

1941. La diminution observée dans les années 40 et 50 peut s'expliquer, en grande partie, par la baisse de la mortalité qui a rendu de moins en moins probable un veuvage avant le départ des enfants de la maison. Quant à la remontée du pourcentage depuis le milieu des années 60, il convient de l'attribuer principalement à la hausse des séparations et des divorces.

Le changement dans les sources de la monoparentalité est perceptible dans la répartition des parents seuls selon l'état matrimonial (tableau 2.15). En 1951, les deux tiers (66,5 %) des parents seuls étaient des veuves et des veufs, l'autre tiers étant composé principalement de personnes mariées, mais séparées légalement ou séparées de fait. Quarante ans plus tard, la grande majorité des parents seuls le sont devenus à la suite de la rupture d'un mariage ou d'une union libre, les veuves et les veufs ne formant qu'un peu moins du quart (22,9 %) du total. Dans ces conditions, la remontée récente de la proportion de familles monoparentales ne constitue pas un simple retour en arrière. Si, dans le passé, le parent seul était souvent le seul parent survivant, de nos jours, le parent manquant est généralement toujours en vie, et il n'est pas rare qu'il garde des relations avec les enfants et qu'il contribue à leur entretien et à leur éducation.

Tableau 2.15

Familles monoparentales, selon l'état matrimonial du parent seul, 1951 à 1991

État matrimonial	1951	1961	1971	1981	1991
			Nombre		
Célibataires	4 831	9 326	36 950	70 050	167 305
Mariés, époux(se) absent(e)	94 119	108 799	161 290	223 305	256 395
Veufs(ves)	216 641	213 657	222 625	233 180	218 945
Divorcés(ées)	10 108	15 636	57 875	187 480	312 065
Total	**325 699**	**347 418**	**478 740**	**714 015**	**954 710**
			%		
Célibataires	1,5	2,7	7,7	9,8	17,5
Mariés, époux(se) absent(e)	28,9	31,3	33,7	31,3	26,9
Veufs(ves)	66,5	61,5	46,5	32,7	22,9
Divorcés(ées)	3,1	4,5	12,1	26,3	32,7
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Wargon (1979a, p. 99); recensements du Canada de 1951, 1961, 1971, 1981 et 1991.

L'autre changement d'importance concerne les familles époux-épouse; il s'agit de la multiplication des unions libres. Par « union libre », Statistique Canada entend une union de fait entre deux personnes de sexe opposé habitant le même logement. Peu fréquentes jusqu'en 1971, sauf chez les peuples autochtones, les unions libres étaient déjà nombreuses en 1976, mais c'est seulement en 1981 que leur nombre a pu être estimé pour la première fois. Leur effectif était alors estimé à 357 000. Cet effectif a un peu plus que doublé dans la décennie suivante et a atteint 726 000 en 1991. Les unions libres représentaient alors plus de 11 % des couples recensés dans les ménages privés.

L'expression « union libre » recouvre probablement une grande variété de situations, certaines unions n'étant sans doute que de simples cohabitations passagères en vue de gratifications temporaires, tandis que d'autres sont des mariages à l'essai impliquant un projet familial à plus long terme. D'après les enquêtes rétrospectives de 1984 et de 1990, l'union libre apparaît *a posteriori* comme un prélude au mariage dans environ la moitié des cas (Burch et Madan, 1986; Wu et Balakrishnan, 1994). En l'absence de mariage, l'union libre s'achève souvent par une séparation dans un délai de quelques mois ou de quelques semestres. Bref, on estime que seulement 10 % à 15 % des unions libres parviennent à éviter le mariage ou la séparation jusqu'au dixième anniversaire de leur formation. Les unions libres qu'on recense à un moment donné sont donc généralement des unions récentes.

C'est parmi les couples jeunes qu'on compte le plus d'unions libres (tableau 2.16). La proportion d'époux vivant en union libre est d'ailleurs d'autant plus forte que ces époux sont jeunes : 79 % chez les moins de 20 ans, 53 % chez les 20 à 24 ans et 28 % chez les 25 à 29 ans. Le constat est le même pour les épouses, les proportions obtenues étant seulement un peu inférieures à tout âge à celles des époux : soit, respectivement, 75 %, 44 % et 22 % dans les trois premiers groupes d'âge. Au Québec, l'union libre est encore plus répandue; ainsi, pour les époux, on a les proportions suivantes : 88 % chez les 15 à 19 ans, 73 % chez les 20 à 24 ans, 47 % chez les 25 à 29 ans et 30 % chez les 30 à 34 ans (Dumas et Péron, 1992). Ces variations selon l'âge reflètent principalement le fait que plus une personne est jeune, plus il y a de chances que son union soit récente et, par conséquent, plus il y a de chances que cette union se soit formée et maintenue en dehors des liens du mariage.

Tableau 2.16

Époux et épouses actuellement mariés ou vivant en union libre, selon l'âge[1], 1991

	Époux			Épouses		
	Actuellement mariés	Vivant en union libre		Actuellement mariées	Vivant en union libre	
Groupe d'âge	Nombre	Nombre	%	Nombre	Nombre	%
Moins de 20 ans	1 725	6 570	79,2	8 910	26 135	74,6
20 à 24 ans	77 755	89 200	53,4	180 210	138 485	43,5
25 à 29 ans	427 115	163 840	27,7	591 615	169 065	22,2
30 à 34 ans	706 540	140 405	16,6	794 650	130 900	14,1
35 à 39 ans	757 140	101 305	11,8	787 495	91 985	10,5
40 à 44 ans	748 670	76 740	9,3	735 330	65 490	8,2
45 à 49 ans	611 735	53 570	8,1	580 020	42 130	6,8
50 à 54 ans	505 430	34 155	6,3	475 670	24 310	4,9
55 à 59 ans	470 095	24 020	4,9	430 710	14 680	3,3
60 à 64 ans	440 870	16 330	3,6	391 805	9 710	2,4
65 à 69 ans	375 580	9 915	2,6	327 285	6 515	2,0
70 à 74 ans	266 365	5 350	2,0	206 345	3 795	1,8
75 ans et plus	286 495	4 560	1,6	165 465	2 755	1,6
Tous les âges	**5 675 505**	**725 950**		**5 675 505**	**725 950**	

1. Données intégrales.

Source : Recensement du Canada de 1991.

La suite du présent chapitre est consacrée à un examen plus approfondi de l'évolution de chaque type de famille de 1971 à 1991. Dans chaque cas, cet examen commence par une analyse des effets de divers facteurs démographiques sur la croissance du nombre de familles. Il se poursuit par une présentation des principales modifications de la répartition des familles selon leur avancement dans le cycle de vie et se termine par une étude des changements survenus dans leur composition, c'est-à-dire dans le nombre et l'âge des enfants présents. La section 2.4 est consacrée aux familles époux-épouse tandis que la section 2.5 est réservée aux familles monoparentales.

2.4 LES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE

2.4.1 Une croissance inégale

Pour mettre en évidence l'effet de certains facteurs sur l'évolution des familles conjugales de 1971 à 1991, on a classé ces familles d'après l'âge de l'épouse. Les trois groupes d'âge retenus sont ceux proposés par Priest (1982), soit 15 à 34 ans, 35 à 54 ans et 55 ans et plus. La limite de 35 ans, supérieure à l'âge médian à la dernière maternité, retient en amont la plupart des familles susceptibles de s'agrandir. La limite de 55 ans, près de l'âge médian des mères au départ du dernier enfant, ne laisse en aval qu'une faible proportion des familles ayant des enfants à la maison. Entre ces limites, la grande majorité des familles sont déjà achevées et sont encore pourvues d'enfants. Inspiré du cycle de vie de la femme, ce classement fait de l'épouse la personne repère de la famille et, en conséquence, on a retenu trois facteurs de variation du nombre de familles : le nombre de femmes dans les ménages privés, leur répartition selon l'âge et la proportion d'épouses aux divers âges.

La méthode utilisée est classique en démographie et a été employée antérieurement dans une étude sur les ménages canadiens (Beaujot et Bland, 1978). Elle consiste à calculer l'effet multiplicateur de la variation de chaque facteur sur le nombre de familles de telle sorte que le produit de ces effets soit égal à la variation du nombre de familles en cours de période. À titre d'exemple, on trouve ainsi que, de 1971 à 1976, le nombre d'épouses de moins de 35 ans a été multiplié par 1,180 (du fait de l'augmentation du nombre de jeunes femmes recensées dans les ménages privés), puis par 1,026 (en raison du changement intervenu dans leur répartition entre les groupes d'âge 15-19 ans à 30-34 ans) et, enfin, par 0,977 (à cause de la baisse de popularité de la vie conjugale aux mêmes âges). Le produit de ces trois indices donne la variation totale du nombre de jeunes familles entre les deux recensements, soit une multiplication par 1,182 (tableau 2.17). Les calculs ont d'abord été faits par période intercensitaire et, ensuite, pour l'ensemble de la période 1971-1991 (voir les formules utilisées dans Beaujot et Bland, 1978).

Les familles les plus jeunes — celles dans lesquelles la femme a moins de 35 ans — sont celles dont l'effectif a le moins progressé en 20 ans : 19,5 % contre 44,9 % et 77,2 % pour les deux autres groupes de familles (tableau 2.17). En fait, leur effectif a progressé jusqu'en 1981, mais a ensuite régressé. Il serait tentant d'attribuer cette faible progression des jeunes familles à l'avancement en âge des générations du baby-boom, puisque celui-ci a entraîné une forte croissance du nombre de jeunes femmes jusqu'en 1981, puis sa décroissance dans les années suivantes. Ce serait oublier que la décroissance du nombre de jeunes femmes à partir de 1981 a été très faible et que, de plus, son effet défavorable sur le nombre de familles a été largement

compensé par l'effet bénéfique d'une modification concomitante de la répartition selon l'âge de ces femmes, modification qui s'est faite au profit des moins jeunes, c'est-à-dire au profit des femmes le plus susceptibles de vivre en couple. Le bilan établi pour l'ensemble de la période 1971-1991 montre d'ailleurs que l'évolution du nombre de femmes de 15 à 34 ans et de leur répartition selon l'âge aurait permis une forte progression du nombre de jeunes familles en 20 ans. En effet, toutes choses égales par ailleurs, la croissance du nombre de jeunes femmes recensées dans les ménages privés aurait accru l'effectif des familles de 28,6 %, le faisant ainsi passer de 1,7 million en 1971 à 2,2 millions en 1991. Le changement dans la répartition de ces femmes selon l'âge aurait provoqué une croissance supplémentaire de 18,5 % et porté l'effectif des familles à 2,6 millions, c'est-à-dire très au-dessus de l'effectif recensé, qui n'a été que de 2,0 millions.

Tableau 2.17

Effet de divers facteurs sur la variation du nombre de familles époux-épouse, 1971 à 1991

Source de variation	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	1971-1991
			Âge des épouses 15 à 34 ans		
Nombre de femmes	1,180	1,111	0,986	0,995	1,286
Âge des femmes	1,026	1,046	1,061	1,040	1,185
Proportion d'épouses	0,977	0,934	0,904	0,952	0,784
Ensemble des facteurs	**1,182**	**1,086**	**0,946**	**0,985**	**1,195**
			35 à 54 ans		
Nombre de femmes	1,062	1,080	1,139	1,197	1,564
Âge des femmes	0,999	1,002	1,001	1,000	1,003
Proportion d'épouses	0,993	0,974	0,974	0,982	0,923
Ensemble des facteurs	**1,053**	**1,053**	**1,111**	**1,176**	**1,449**
			55 ans et plus		
Nombre de femmes	1,162	1,179	1,123	1,114	1,714
Âge des femmes	1,004	0,995	0,986	0,971	0,958
Proportion d'épouses	1,024	1,012	1,022	1,020	1,079
Ensemble des facteurs	**1,193**	**1,188**	**1,132**	**1,105**	**1,772**
			Tous les âges		
Nombre de femmes	**1,138**	**1,118**	**1,064**	**1,088**	**1,473**
Âge des femmes	**0,999**	**1,013**	**1,031**	**1,023**	**1,065**
Proportion d'épouses	**0,993**	**0,966**	**0,958**	**0,981**	**0,903**
Ensemble des facteurs	**1,129**	**1,094**	**1,051**	**1,091**	**1,417**

Note : Pour obtenir une variation en pourcentage, il suffit de retrancher 1 de la valeur de l'indice et de multiplier le résultat obtenu par 100.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

Sans une formation plus tardive des unions et sans un accroissement de leur instabilité, on aurait donc recensé environ 600 000 jeunes familles conjugales de plus en 1991, de sorte que la progression de leur effectif depuis 1971 aurait été de 52,4 % au lieu de 19,5 %.

Les familles dans lesquelles l'épouse est âgée entre 35 et 54 ans sont passées de près de 2,0 millions en 1971 à un peu plus de 2,8 millions en 1991 et ont ainsi connu une progression un peu supérieure à la moyenne : 44,9 % contre 41,7 %. Elles le doivent, bien sûr, à une croissance ininterrompue, et de plus en plus rapide, de la population féminine de 35 à 54 ans. Cependant, elles le doivent aussi au fait que la baisse de popularité de la vie en couple au-delà de 35 ans a été moins importante qu'aux jeunes âges. Cette baisse de popularité, en effet, n'a réduit que de 7,7 % le nombre de familles qu'on aurait pu recenser en son absence en 1991. La réduction est faible comparativement à l'accroissement de 56,4 % induit par la croissance du nombre de femmes de 35 à 54 ans recensées dans les ménages privés.

Ce sont, néanmoins, les familles les plus âgées (celles où l'épouse a 55 ans et plus) qui ont connu la plus forte croissance (77,2 %) de leur effectif en 20 ans. Cette forte croissance est due essentiellement à l'accroissement régulier et important de la population féminine de 55 ans et plus. En effet, les deux autres facteurs (l'âge des femmes et la proportion d'épouses) n'ont eu que des effets limités, et d'ailleurs opposés, sur l'évolution du nombre de familles. On remarque ainsi que le vieillissement de la population féminine de 55 ans et plus a un peu freiné la croissance des familles âgées depuis 1976. Cette croissance a été, en revanche, stimulée par une légère progression de la vie en couple chez les femmes âgées et l'on a ainsi enregistré, en 1991, un surplus de 7,9 % de familles par rapport à l'effectif attendu du fait de l'évolution du nombre de femmes âgées et de leur répartition selon l'âge.

Au total, le nombre de familles époux-épouse a augmenté de 41,7 % en 20 ans, passant de 4,6 millions en 1971 à 6,4 millions en 1991. L'accroissement est un peu inférieur à celui de la population féminine de 15 ans et plus. Cela n'est pas dû aux modifications de la composition selon l'âge de la population féminine puisque, globalement, celles-ci auraient entraîné une croissance supplémentaire de 6,5 % du nombre de familles. Ce sont, en fait, les changements survenus dans les proportions d'épouses aux différents âges qui, pris dans leur ensemble, ont freiné la croissance de l'effectif des familles. Les 6,4 millions de familles recensées en 1991 ne représentent, en effet, que 90,3 % de celles qu'on aurait recensées en l'absence de changement dans la fréquence de la vie en couple.

La croissance du nombre de familles ayant été très inégale selon l'âge de l'épouse, il en est résulté d'importantes modifications de la composition du stock des familles (tableau 2.18). Après être passée de 37,4 % en 1971 à 38,9 % en 1981, la part des familles les plus jeunes dans l'ensemble des familles est tombée à 31,8 % en 1991. Celle des familles des femmes de 35 à 54 ans a suivi une évolution contraire; elle est passée de 42,6 % en 1971 à 38,6 % en 1981 pour ensuite remonter à 43,8 % en 1991. Seule la part des familles les plus âgées a continuellement augmenté, passant de 20,0 % en 1971 à 22,5 % en 1981, puis à 24,3 % en 1991. Si, entre 1971 et 1981, il y a eu à la fois un rajeunissement et un vieillissement des familles, de 1981 à 1991, le rajeunissement a cédé la place à un vieillissement par la base de la pyramide qui est venu s'ajouter au vieillissement par le sommet.

2.4.2 Des familles plus petites

Pour obtenir une image encore plus suggestive de l'évolution du stock des familles, il est nécessaire de compléter le classement des familles en tenant également compte de l'absence ou de la présence d'enfants à la maison et, éventuellement, de l'infécondité ou de la fécondité de la

femme. C'est ce qui a été fait dans le tableau 2.18 à partir des données publiées sur le type de famille en 1971, 1981 et 1991. Les familles y sont réparties en quatre groupes d'après le mode de classement proposé par Priest (1982). Le premier groupe est constitué des couples dont la femme est âgée de moins de 35 ans et qui n'ont pas d'enfants jamais mariés à la maison; dans la plupart des cas, la femme n'a pas encore eu d'enfants, mais elle est susceptible d'en avoir à l'avenir (jeunes couples sans enfants). Le deuxième groupe rassemble tous les couples ayant au moins un fils ou une fille célibataire à la maison (couples avec enfants). Le troisième groupe réunit les couples n'ayant pas d'enfants jamais mariés à la maison et dont la femme est âgée d'au moins 35 ans et a déjà donné naissance à un ou plusieurs enfants; on y trouve, principalement, les couples demeurés seuls après le départ des enfants (couples en phase postparentale ou couples postparentaux). Le quatrième groupe comprend les couples seuls dont la femme est âgée d'au moins 35 ans et n'a jamais eu d'enfants; il s'agit de couples encore inféconds et qui, pour la plupart, le demeureront en raison de l'âge déjà atteint par la femme (couples inféconds). Cette catégorisation des familles correspond, approximativement, à leur classement selon l'avancement de la femme dans son cycle de vie.

Tableau 2.18

Répartition des familles époux-épouse, selon l'âge de l'épouse et la phase atteinte dans le cycle de vie, 1971, 1981 et 1991

	Âge de la femme			
Type de famille	Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	Tous les âges
	Nombre (en milliers)			
Familles encore sans enfants				
1971	412	...	...	**412**
1981	688	...	...	**688**
1991	692	...	...	**692**
Familles avec enfants présents				
1971	1 310	1 659	266	**3 236**
1981	1 497	1 784	318	**3 599**
1991	1 346	2 157	327	**3 830**
Familles où il n'y a plus d'enfants présents				
1971	...	181	519	**699**
1981	...	251	799	**1 051**
1991	...	413	1 084	**1 497**
Familles demeurées sans enfants				
1971	...	124	134	**259**
1981	...	128	146	**274**
1991	...	238	146	**383**
Familles époux-épouse				
1971	1 722	1 964	919	**4 605**
1981	2 184	2 163	1 264	**5 612**
1991	2 038	2 807	1 557	**6 402**

Tableau 2.18 (fin)

Répartition des familles époux-épouse, selon l'âge de l'épouse et la phase atteinte dans le cycle de vie, 1971, 1981 et 1991

Type de famille	Âge de la femme			
	Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
	%			
Familles encore sans enfants				
1971	8,9	...	...	**8,9**
1981	12,3	...	...	**12,3**
1991	10,8	...	...	**10,8**
Familles avec enfants présents				
1971	28,5	36,0	5,8	**70,3**
1981	26,7	31,8	5,7	**64,1**
1991	21,0	33,7	5,1	**59,8**
Familles où il n'y a plus d'enfants présents				
1971	...	3,9	11,3	**15,2**
1981	...	4,5	14,2	**18,7**
1991	...	6,4	16,9	**23,4**
Familles demeurées sans enfants				
1971	...	2,7	2,9	**5,6**
1981	...	2,3	2,6	**4,9**
1991	...	3,7	2,3	**6,0**
Familles époux-épouse				
1971	37,4	42,6	20,0	**100,0**
1981	38,9	38,6	22,5	**100,0**
1991	31,8	43,8	24,3	**100,0**

... Nombres n'ayant pas lieu de figurer.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

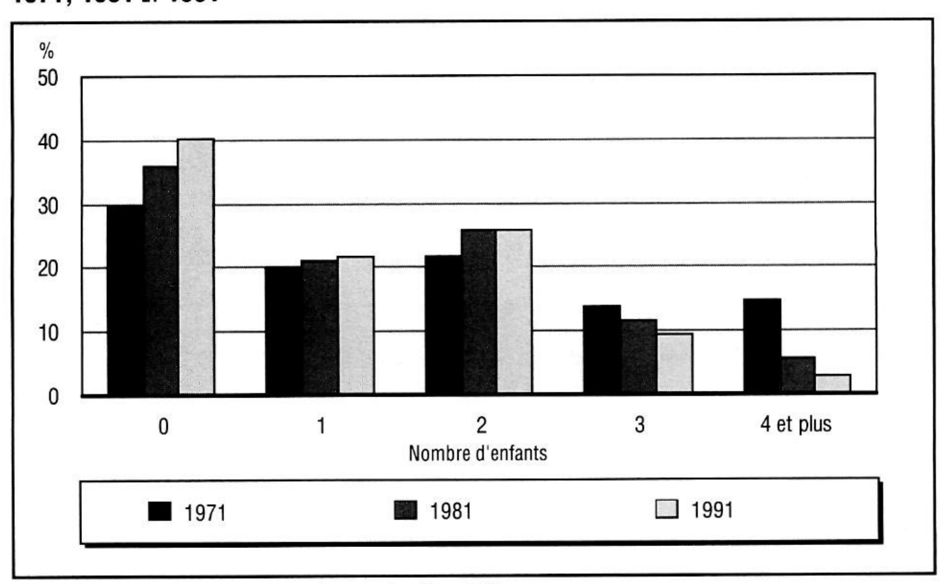
Sources : Priest (1982); recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Plus âgées en moyenne que leurs homologues de 1971, les familles époux-épouse recensées en 1991 s'en distinguent aussi par une répartition différente entre couples avec enfants et couples sans enfants (tableau 2.18). Bien que leur effectif soit passé de 3,2 millions à 3,8 millions en 20 ans, les couples avec enfants représentaient, en 1991, moins de 60 % des familles conjugales alors qu'ils en représentaient un peu plus de 70 % en 1971. Ce sont surtout les jeunes couples avec enfants — la relève en quelque sorte — qui sont devenus proportionnellement moins nombreux, leur part dans l'ensemble des familles passant d'un peu plus de 28 % en 1971 à 21 % en 1991. En revanche, la part des jeunes couples sans enfants n'a pas beaucoup varié en 20 ans, pas plus d'ailleurs que celle des couples demeurés inféconds. Seule la proportion de couples en phase postparentale a fortement augmenté, passant d'un peu plus de 15 % en 1971 à un peu plus de 23 % en 1991. Cette forte hausse du pourcentage de couples demeurés seuls après le départ des enfants représente la quasi-totalité de l'augmentation du pourcentage de familles sans enfants.

L'augmentation du nombre de couples sans enfants constitue un des deux traits majeurs de l'évolution de la distribution des familles époux-épouse selon le nombre d'enfants présents à la maison, l'autre étant la quasi-disparition des familles de 4 enfants et plus (figure 2.14). Les couples sans enfants, au nombre de 1,4 million, formaient près de 30 % des familles conjugales en 1971; 20 ans plus tard, avec un effectif de 2,6 millions, ils en formaient un peu plus de 40 % (Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers). Au contraire, les familles de 4 enfants et plus ont subi une forte diminution de leur effectif, et leur part dans l'ensemble des familles a chuté de près de 15 % en 1971 à moins de 3 % en 1991. Un autre changement, moins important que les précédents, mais tout de même très significatif, a été la diminution de la proportion de familles de 3 enfants. Tous ces changements ont entraîné une importante réduction de la dimension moyenne des familles; après avoir culminé à 1,9 en 1961 et 1966, le nombre moyen d'enfants par couple n'était plus que de 1,7 en 1971 et a continué à baisser pour atteindre 1,4 en 1981, puis 1,2 en 1991.

Figure 2.14

Répartition des familles époux-épouse, selon le nombre d'enfants présents à la maison, 1971, 1981 et 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.19.

Source : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Le tableau 2.19 donne la répartition des familles pour les trois grands groupes d'âge de l'épouse. Pour les familles les plus jeunes, la répartition selon le nombre d'enfants présents est très similaire à la répartition des épouses selon le nombre d'enfants déjà nés, et ses modifications peuvent être associées aux changements récents de la constitution de la descendance : augmentation de la proportion de jeunes couples sans enfants à la suite de la hausse de l'âge à la première maternité; diminution de la proportion de familles de 3 enfants et plus en raison de la

plus faible fréquence des naissances de rang 3 et de la quasi-élimination des naissances de rang plus élevé. Pour les autres familles, la répartition selon le nombre d'enfants présents s'écarte de la répartition des épouses selon le nombre d'enfants déjà nés en raison du départ des enfants de la maison. Néanmoins, il est possible de retrouver, dans le tableau 2.19, la trace de plus anciens changements de comportement en matière de nuptialité et de fécondité. Ainsi, le fait que les femmes nées entre les deux guerres mondiales étaient beaucoup plus jeunes que leurs devancières à la naissance de leur dernier enfant n'est sans doute pas étranger à la forte hausse de la proportion de couples âgés en phase postparentale. De même, le fait que ces mêmes femmes se soient mariées plus tôt que leurs aînées explique sans doute la diminution de la proportion de couples demeurés inféconds parmi les couples dont la femme a 55 ans et plus. Enfin, la quasi-disparition des grandes familles et des familles moyennes marque la sortie de la phase parentale des femmes qui avaient constitué leur descendance avant la diffusion des méthodes contraceptives modernes et le remplacement de ces femmes par celles qui ont eu leurs enfants plus récemment.

TABLEAU 2.19

RÉPARTITION DES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE, SELON LA PHASE ATTEINTE DANS LE CYCLE DE VIE ET LE NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS À LA MAISON, 1971, 1981 ET 1991

	Âge de l'épouse			
Type de famille	Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
		%		
Jeunes couples sans enfants				
1971	23,7	...	...	**8,8**
1981	31,4	...	...	**12,3**
1991	33,9	...	...	**10,8**
Couples avec enfants				
1 enfant				
1971	24,6	16,9	18,2	**20,0**
1981	23,9	21,0	16,9	**21,2**
1991	24,5	23,0	15,4	**21,6**
2 enfants				
1971	27,1	24,4	6,5	**21,8**
1981	31,2	32,2	5,4	**25,7**
1991	29,2	35,1	4,1	**25,7**
3 enfants				
1971	14,3	18,6	2,5	**13,8**
1981	10,4	18,5	1,9	**11,6**
1991	9,8	14,1	1,0	**9,5**
4 enfants				
1971	6,2	11,2	1,2	**7,3**
1981	2,5	7,4	0,7	**3,9**
1991	2,2	3,5	0,2	**2,3**

Tableau 2.19 (fin)

Répartition des familles époux-épouse, selon la phase atteinte dans le cycle de vie et le nombre d'enfants présents à la maison, 1971, 1981 et 1991

	Âge de l'épouse			
Type de famille	Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
		%		
Couples avec enfants				
5 enfants				
1971	2,5	6,6	0,4	**3,8**
1981	0,4	2,3	0,3	**1,1**
1991	0,4	0,7	0,1	**0,4**
6 enfants et plus				
1971	1,6	6,7	0,3	**3,5**
1981	0,2	1,3	0,1	**0,6**
1991	0,1	0,3	0,0	**0,2**
Couples postparentaux				
1971	...	9,2	56,8	**15,3**
1981	...	11,4	63,4	**18,7**
1991	...	14,7	69,6	**23,3**
Couples inféconds				
1971	...	6,5	14,2	**5,6**
1981	...	6,0	11,4	**4,9**
1991	...	8,5	9,6	**6,1**
Familles époux-épouse				
1971	1 685 400	1 941 800	910 000	**4 537 200**
1981	2 199 985	2 144 578	1 266 641	**5 611 204**
1991	2 043 231	2 820 064	1 552 532	**6 415 827**

... Nombres n'ayant pas lieu de figurer.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

2.4.3 Couples mariés et unions libres

Sur quelque 6,4 millions de couples recensés dans les ménages privés en 1991, 5,7 millions (soit 88,7 %) étaient des couples mariés. Parmi les épouses de moins de 35 ans, on ne comptait, cependant, que 77,3 % de femmes mariées à leur conjoint. La proportion était beaucoup plus forte aux âges plus élevés puisqu'elle atteignait 90,7 % chez les épouses de 35 à 44 ans, 94,2 % chez celles de 45 à 54 ans et 97,6 % chez celles de 55 ans et plus. Il en résulte qu'on comptait proportionnellement un peu moins de jeunes épouses parmi les femmes mariées (7,3 %) que parmi toutes les femmes vivant en couple (10,8 %). La différence était particulièrement sensible avant 35 ans et, ne serait-ce que pour cette raison, on pouvait observer chez les jeunes couples mariés une plus faible proportion de couples sans enfants et, par conséquent, une plus forte

proportion de couples avec enfants, notamment de couples avec 2 enfants (tableau 2.20). Tous âges de l'épouse confondus, la répartition des couples mariés selon le type de famille était assez semblable à celle de l'ensemble des couples, la différence la plus notable étant une plus faible proportion de jeunes couples sans enfants.

TABLEAU 2.20

RÉPARTITION DES COUPLES MARIÉS, SELON LA PHASE ATTEINTE DANS LE CYCLE DE VIE, 1991

Type de famille	Âge de l'épouse: Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
Jeunes couples sans enfants	26,3	...	...	**7,3**
Couples avec enfants				
1 enfant	25,1	22,9	15,6	**21,5**
2 enfants	33,9	36,6	4,1	**27,2**
3 enfants	11,6	14,8	1,0	**10,2**
4 enfants	2,6	3,7	0,2	**2,5**
5 enfants	0,4	0,7	0,1	**0,4**
6 enfants et plus	0,2	0,4	0,0	**0,2**
Couples postparentaux	...	13,7	69,5	**24,8**
Couples inféconds	...	7,2	9,4	**5,8**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Nombre			
Ensemble des couples mariés	**1 579 865**	**2 597 531**	**1 515 032**	**5 692 428**

... Nombres n'ayant pas lieu de figurer.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Il en allait différemment de la répartition des unions libres selon le type de famille (tableau 2.21). Celle-ci était, à maints égards, symétrique à celle des couples mariés. Elle comportait, en effet, 58,4 % de couples sans enfants et 41,6 % de couples avec enfants, alors que celle des couples mariés en contenait 37,9 % et 62,1 % respectivement (tableau 2.20). De plus, les unions libres sans enfants étaient, aux deux tiers, de jeunes couples et non des couples âgés en phase postparentale comme c'était le cas chez les couples mariés. Par ailleurs, les unions libres avec enfants étaient généralement de plus petite taille, la grande majorité d'entre elles n'ayant qu'un enfant à la maison.

Tableau 2.21

Répartition des unions libres, selon la phase atteinte dans le cycle de vie, 1991

Type de famille	Âge de l'épouse Moins de 35 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	Tous les âges
	%			
Jeunes couples sans enfants	59,8	...	...	**38,3**
Couples avec enfants				
1 enfant	22,5	24,4	6,7	**22,3**
2 enfants	12,9	17,5	1,3	**13,7**
3 enfants	3,6	5,7	0,4	**4,1**
4 enfants	0,8	1,6	0,1	**1,0**
5 enfants	0,2	0,5	...	**0,3**
6 enfants et plus	0,1	0,1	...	**0,1**
Couples postparentaux	...	26,2	74,9	**11,9**
Couples inféconds	...	24,0	16,5	**8,2**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Nombre			
Ensemble des couples en union libre	**463 366**	**222 533**	**37 500**	**723 399**

... Nombres n'ayant pas lieu de figurer.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Un autre trait distinctif des couples non mariés était la plus grande jeunesse des épouses : 64 % d'entre elles avaient moins de 35 ans, 31 % avaient de 35 à 54 ans et 5 % seulement étaient plus âgées. Toutefois, les différences entre unions libres et couples mariés restaient grandes quel que soit l'âge de la femme. Lorsque celle-ci avait moins de 35 ans, près de 60 % des unions libres étaient sans enfants contre seulement 26 % des couples mariés, probablement parce qu'il s'agissait souvent d'unions récentes entre deux partenaires encore très jeunes. Cependant, même lorsque la femme avait de 35 à 54 ans, la proportion d'unions libres sans enfants atteignait 50 %, alors que la proportion de couples mariés sans enfants n'était que de 21 %. C'est dire qu'à ces âges, on comptait proportionnellement plus de femmes en phase postparentale ou de femmes demeurées inféconde parmi les partenaires en union libre que parmi les femmes mariées. À tous les âges, les unions libres avec enfants ne comprenaient, le plus souvent, que 1 enfant au lieu de 2 pour les couples mariés dont la femme avait moins de 55 ans.

En donnant la répartition des épouses selon l'âge, l'état matrimonial et le nombre d'enfants déjà nés, le tableau 2.22 permet de poursuivre la comparaison entre mariages et unions libres. Parmi les épouses non mariées de moins de 35 ans, 8 sur 10 étaient célibataires et, chez ces dernières, 6 sur 10 n'avaient pas encore eu d'enfants contre seulement 1 sur 4 chez les mariées. La différence était de même grandeur que celle déjà notée entre les proportions de couples sans enfants à la maison. Bien qu'inférieure à celle observée chez les autres femmes, la proportion de mères parmi ces jeunes célibataires était, tout de même, très révélatrice de l'émergence d'une forte tendance à ne plus légaliser l'union libre avant la naissance d'un enfant. Chez les 35 à 44 ans et les 45 à 54 ans, la grande majorité des femmes vivant en union libre avaient déjà été mariées et avaient fondé une famille assez comparable à celle des femmes mariées; seules les célibataires,

maintenant minoritaires, se distinguaient des autres femmes par une proportion d'infécondes d'environ 50 %. Cependant, si la majorité des partenaires en union libre avaient eu autant d'enfants que les femmes mariées de même âge, leurs enfants étaient, en plus forte proportion, absents de la maison. Ainsi, d'après le fichier de microdonnées sur les familles, 33 % des femmes divorcées de 35 à 44 ans qui avaient eu un enfant n'avaient pas d'enfants présents à la maison contre seulement 10 % de leurs homologues mariées. De même, parmi les divorcées âgées de 35 à 44 ans et mères de 2 enfants, 26 % n'avaient pas d'enfants à la maison et 24 % en avaient un seul, alors que les proportions correspondantes étaient de 4 % et de 9 % pour les femmes mariées également mères de 2 enfants. Cette absence plus fréquente des enfants des femmes divorcées ou séparées explique, en grande partie, la plus petite taille des familles des partenaires en union libre de 35 ans et plus.

Tableau 2.22

Répartition des femmes vivant en couple, selon le nombre d'enfants nés par âge et l'état matrimonial, 1991

Groupe d'âge et nombre d'enfants nés	État matrimonial: Femmes jamais mariées	Femmes mariées	Femmes séparées	Femmes divorcées	Femmes veuves	**Ensemble des femmes**
			%			
15 à 34 ans						
0	63,8	25,9	26,2	28,5	28,8[1]	**33,3**
1	22,0	24,8	22,5	28,9	20,3[1]	**24,3**
2	10,6	33,8	30,8	28,6	25,4[1]	**29,2**
3	2,9	11,9	14,5	10,5	18,6[1]	**10,2**
4 et plus	0,7	3,5	6,0	3,5	6,8[1]	**3,1**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre			
Ensemble des femmes vivant en couple	**393 566**	**1 579 865**	**16 133**	**51 700**	**1 967[1]**	**2 043 231**
			%			
35 à 44 ans						
0	48,9	9,4	11,6	19,2	11,1	**11,3**
1	23,6	13,7	19,3	23,0	19,4	**14,5**
2	18,1	45,4	39,6	34,6	40,0	**43,9**
3	6,4	22,5	20,8	16,7	18,3	**21,7**
4 et plus	3,0	8,9	8,6	6,4	11,1	**8,7**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre			
Ensemble des femmes vivant en couple	**57 900**	**1 534 465**	**17 267**	**76 100**	**6 000**	**1 691 732**
			%			
45 à 54 ans						
0	54,7	7,9	12,7	12,8	11,0	**8,6**
1	18,0	10,5	13,1	14,4	13,4	**10,8**
2	11,3	35,3	31,2	33,7	23,2	**34,9**
3	6,7	25,6	23,5	20,3	22,8	**25,2**
4 et plus	9,4	20,6	19,5	18,8	29,4	**20,5**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

TABLEAU 2.22 (FIN)

RÉPARTITION DES FEMMES VIVANT EN COUPLE, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS NÉS PAR ÂGE ET L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1991

	État matrimonial					
Groupe d'âge et nombre d'enfants nés	Femmes jamais mariées	Femmes mariées	Femmes séparées	Femmes divorcées	Femmes veuves	**Ensemble des femmes**
			Nombre			
Ensemble des femmes vivant en couple	**11 467**	**1 063 066**	**7 367**	**37 967**	**8 467**	**1 128 332**
			%			
55 ans et plus						
0	55,4	9,9	5,4[1]	9,7	13,5	**10,1**
1	15,5	9,9	10,9[1]	15,5	13,1	**10,0**
2	10,1	22,5	19,6[1]	20,3	18,8	**22,4**
3	4,1	21,0	25,0[1]	15,5	15,8	**20,8**
4 et plus	14,8	26,8	39,1[1]	39,0	38,9	**36,8**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre			
Ensemble des femmes vivant en couple	**4 933**	**1 515 032**	**3 067[1]**	**12 667**	**16 833**	**1 552 532**

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

2.5 LES FAMILLES MONOPARENTALES

2.5.1 Doublement d'effectif en 20 ans

De tous les changements familiaux décelés par les recensements, celui qui a le plus retenu l'attention est, probablement, la progression du nombre de familles monoparentales. De fait, cette progression a été spectaculaire puisque, d'après les résultats complets des recensements (statistiques provenant de l'échantillon à 20 %), le nombre de familles monoparentales incluses dans des ménages privés a doublé en 20 ans, passant de 479 000 en 1971 à 955 000 en 1991. Le nombre de mères seules a progressé plus rapidement encore, passant de 377 000 en 1971 à 786 000 en 1991. Après être passé de 100 000 en 1971 à 95 000 en 1976, le nombre de pères seuls a progressé comme celui des mères seules pour atteindre 168 000 en 1991. Devant une telle multiplication des foyers monoparentaux, on est amené à s'interroger sur ce qui l'a rendue possible, à évaluer ce qu'elle doit à l'évolution de la taille et de la composition selon l'âge de la population et ce qu'elle doit à la hausse de la fréquence de la monoparentalité aux divers âges.

Pour faire cette évaluation, on peut reprendre la méthode employée dans l'examen de la croissance du nombre de familles époux-épouse. On considère alors que le nombre de parents seuls recensés à un moment donné dépend des trois facteurs suivants :

a) le nombre d'hommes et de femmes de 15 ans et plus recensés dans les ménages privés;
b) la répartition selon l'âge de ces hommes et de ces femmes;
c) les proportions de parents seuls dans les divers groupes d'âge quinquennaux.

La variation du nombre de parents seuls entre deux recensements peut alors être définie comme le produit de trois indices mesurant, respectivement, l'effet multiplicateur de la croissance de la population des ménages privés, celui des modifications de la composition selon l'âge de cette population et celui des changements de la fréquence de la monoparentalité aux divers âges. Le tableau 2.23 donne les indices obtenus pour chacune des périodes intercensitaires et pour l'ensemble de la période 1971-1991[5].

Tableau 2.23

Effet de divers facteurs sur la variation du nombre de parents seuls, 1971 à 1991

Source de variation	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	1971-1991
			Mères seules		
Nombre de femmes	1,138	1,118	1,064	1,088	1,473
Âge des femmes	0,990	1,014	1,039	1,035	1,079
Proportion de mères	1,134	1,122	1,083	0,989	1,364
Ensemble des facteurs	**1,278**	**1,272**	**1,197**	**1,114**	**2,166**
			Pères seuls		
Nombre d'hommes	1,127	1,110	1,050	1,089	1,430
Âge des hommes	0,974	1,008	1,046	1,064	1,087
Proportion de pères	0,934	1,224	1,068	0,971	1,190
Ensemble des facteurs	**1,024**	**1,370**	**1,172**	**1,125**	**1,850**

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, recensements du Canada de 1971 à 1991.

La progression du nombre de mères seules a été particulièrement rapide au cours des deux premières périodes intercensitaires, atteignant 28 % de 1971 à 1976, puis encore 27 % de 1976 à 1981. Elle est ensuite devenue plus lente pour ne plus être que de 20 % de 1981 à 1986 et de 11 % de 1986 à 1991 (tableau 2.23). Il est vrai que le nombre de femmes âgées de 15 ans et plus a, lui aussi, progressé très rapidement avant 1981 et beaucoup plus lentement ensuite. Cependant, par suite du vieillissement des générations du baby-boom, l'effet du ralentissement de la croissance de la population féminine entre 1981 et 1991 a été, en grande partie, compensé par celui d'une modification de la composition de cette population au profit des groupes d'âge comptant les plus fortes proportions de mères seules. C'est dire que l'évolution de la fréquence de la monoparentalité chez les femmes a grandement influé sur celle de l'effectif des mères seules. Durant les années 70, au moment de la hausse du nombre de séparations et de divorces, les proportions de mères seules ont rapidement augmenté dans presque tous les groupes d'âge et cette forte augmentation de la fréquence de la monoparentalité a contribué autant que la croissance de la population à la progression de l'effectif des mères seules. Dans les années 80, les

variations de la fréquence de la monoparentalité chez les femmes sont devenues de plus en plus faibles de sorte qu'elles ont moins stimulé la croissance du nombre de mères seules et l'ont même très légèrement freinée entre 1986 et 1991. Pour l'ensemble de la période 1971-1991, on peut estimer à 59 % l'accroissement du nombre de mères seules résultant de l'évolution de la taille et de la composition selon l'âge de la population. Il s'ensuit qu'on peut considérer que le nombre de mères seules recensées en 1991 a été supérieur de 36 % à celui qu'on aurait obtenu en l'absence de changements dans la fréquence de la monoparentalité chez les femmes, aux divers âges.

Le nombre de pères seuls a évolué de façon plus irrégulière, du moins en début de période. Ainsi, d'après les fichiers de microdonnées sur les particuliers, le nombre de pères seuls a peu progressé (2 %) entre 1971 et 1976, alors qu'il a connu une prodigieuse ascension (37 %) entre 1976 et 1981, et cela en raison d'un effet défavorable de l'évolution de la fréquence de la monoparentalité chez les hommes avant 1976, puis de son effet extrêmement favorable après 1976. Cette irrégularité de la progression de l'effectif des pères seuls n'est pas propre aux petits échantillons utilisés ici : elle apparaît également dans les données intégrales des recensements. En effet, d'après les statistiques complètes, le nombre de pères seuls a fortement augmenté de 1966 à 1971, passant de 72 000 à 101 000 dans l'ensemble des ménages, puis a diminué de 1971 à 1976, passant de 100 000 à 95 000 dans les ménages privés, avant de grimper à 124 000 en 1981. Il semble que cette irrégularité soit due à une surestimation de l'effectif des parents seuls dans le Recensement de 1971 (Wargon, 1979a). Dans les années 80, au contraire, le nombre de pères seuls a évolué de façon régulière et assez semblable à celui des mères seules, progressant de 17 % entre 1981 et 1986, puis de 13 % entre 1986 et 1991. Les résultats obtenus pour l'ensemble de la période 1971-1991 indiquent que la montée de la fréquence de la monoparentalité chez les hommes a seulement accru de 19 % le nombre de pères seuls qu'on aurait recensés en 1991 si elle n'avait pas eu lieu.

Tout en doublant d'effectif, la population de parents seuls est restée essentiellement dominée par les femmes. D'après les données reproduites aux tableaux 2.24 et 2.25, la proportion de mères parmi les parents seuls n'a pas beaucoup varié en 20 ans. En effet, elle est seulement passée de 78,9 % en 1971 à 82,6 % en 1981 et à 82,4 % en 1991. En revanche, la répartition des parents seuls selon l'âge s'est modifiée de façon sensible, notamment entre 1971 et 1981. En particulier, la population des mères seules s'est rajeunie et compte maintenant une plus forte proportion de jeunes mères — près du tiers des mères seules de 1991 ont moins de 35 ans contre seulement le quart de celles de 1971 — et compte aussi une plus faible proportion de mères âgées de 55 ans et plus — le cinquième en 1991 au lieu du tiers en 1971. La population des pères seuls a évolué un peu différemment. Elle compte maintenant une proportion nettement plus forte de pères âgés de 35 à 54 ans (58 % en 1991 au lieu de 44 % en 1971) et une plus faible proportion de pères de moins de 35 ans (15 % contre 20 %) ou de pères de 55 ans et plus (28 % au lieu de 36 %).

2.5.2 Un ou deux enfants

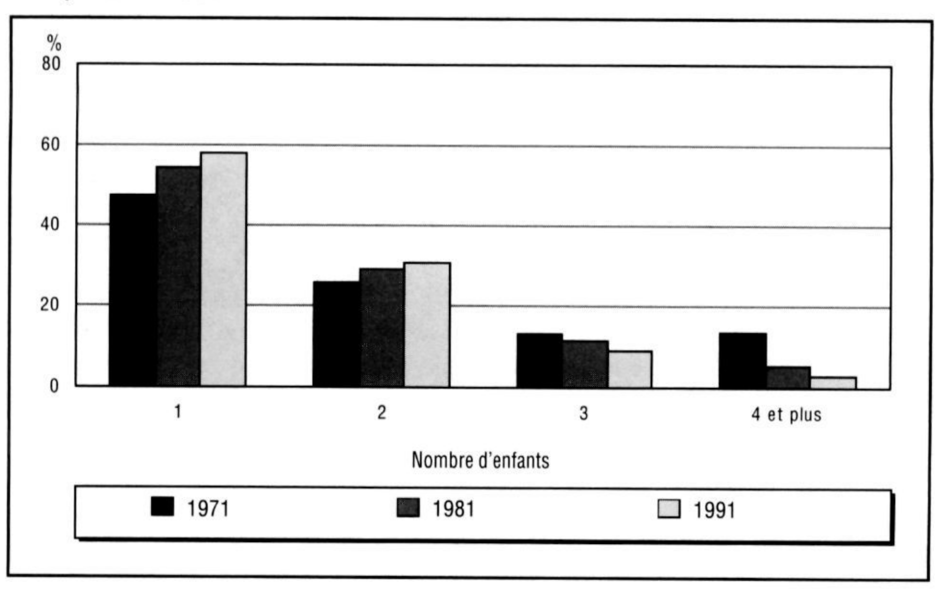
Les familles monoparentales n'ont pas seulement augmenté en nombre, elles ont également augmenté en proportion. Du fait de la montée de la monoparentalité et de la baisse de popularité de la vie conjugale, leur part dans l'ensemble des familles est passée de 9,4 % en 1971 à 11,3 % en 1981, puis à 13,0 % en 1991. Leur part dans le sous-ensemble des familles avec enfants a progressé plus rapidement encore, passant de 12,7 % en 1971 à 16,6 % en 1981 et à 20,0 % en

1991. Ainsi, alors qu'on comptait 7 couples avec enfants pour 1 famille monoparentale en 1971, on n'en comptait plus que 5 en 1981 et que 4 en 1991.

Comme les autres familles avec enfants, dont elles sont généralement issues, les familles monoparentales sont devenues plus petites (voir l'évolution de la répartition des familles dont le parent est une femme selon le nombre d'enfants célibataires présents à la maison à la figure 2.15). Les familles de 1 enfant sont plus majoritaires que jamais et celles de 2 enfants sont aussi proportionnellement un peu plus nombreuses. En revanche, les familles de 3 enfants sont devenues moins fréquentes et celles de 4 enfants et plus sont maintenant exceptionnelles. Le même constat peut être fait pour les familles dont le parent est un homme, la seule différence notable étant la stabilité, et non la hausse, de la proportion de familles de 2 enfants (figure 2.16). Bref, ce ne sont plus les trois quarts mais les neuf dixièmes des familles monoparentales qui comptent seulement 1 ou 2 enfants, les familles de 1 enfant étant d'ailleurs deux fois plus nombreuses que celles de 2 enfants. Le nombre moyen d'enfants par famille est donc faible : 1,5 pour celles dont le parent est un homme et 1,6 pour celles dont le parent est une femme.

Figure 2.15

Répartition des mères seules, selon le nombre d'enfants présents à la maison, 1971, 1981 et 1991

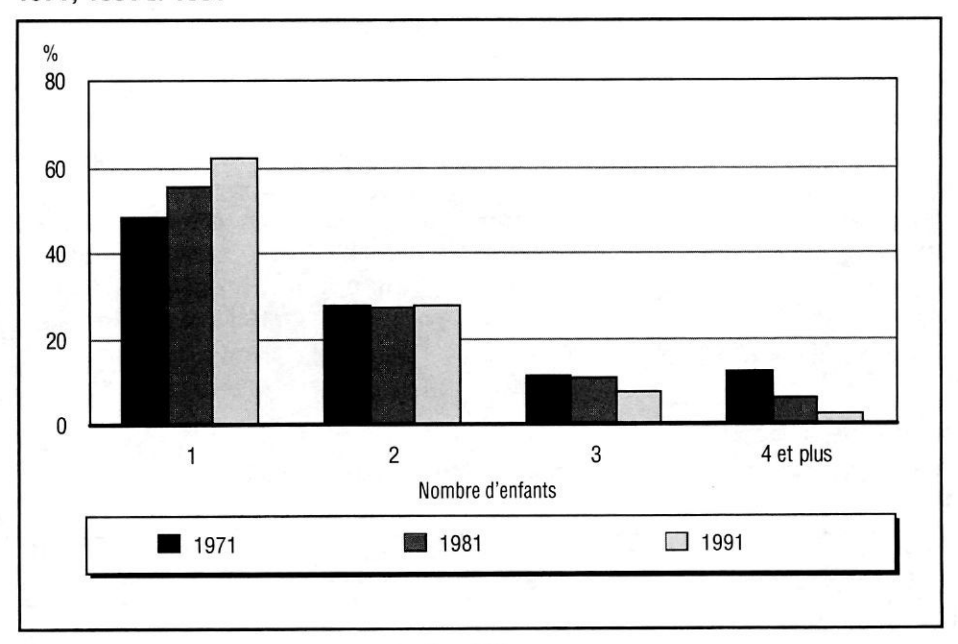


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.24.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Figure 2.16

Répartition des pères seuls, selon le nombre d'enfants présents à la maison, 1971, 1981 et 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2.25.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Les tableaux 2.24 et 2.25 donnent la répartition des familles monoparentales selon le nombre d'enfants présents à la maison en fonction du sexe et de l'âge du parent seul. En 1971 et en 1981, les parents d'âge moyen (35 à 54 ans) se distinguaient nettement des parents plus jeunes par leur plus grand nombre d'enfants. Ainsi, en 1971, 39 % des mères seules de 35 à 54 ans avaient 3 enfants et plus à la maison comparativement à 27 % des mères de moins de 35 ans; en 1981, les proportions correspondantes étaient encore de 26 % et de 13 %. Par contre, en 1991, la répartition des familles selon la taille était à peu près la même dans ces deux groupes d'âge de la mère. De même, il n'existait plus, en 1991, de différence de répartition selon la taille entre les familles des pères de moins de 35 ans et celles des pères de 35 à 54 ans. Les familles monoparentales recensées en 1991 étaient donc beaucoup plus homogènes par la taille que celles recensées 10 ou 20 ans auparavant.

TABLEAU 2.24

RÉPARTITION DES MÈRES SEULES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS À LA MAISON PAR ÂGE DE LA FEMME, 1971, 1981 ET 1991

	Groupe d'âge			
Nombre d'enfants présents	15 à 34 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
			%	
1971				
1	41,5	33,9	69,1	**47,4**
2	31,2	27,2	20,1	**25,8**
3	14,5	17,2	6,9	**13,2**
4 et plus	12,8	21,6	3,9	**13,6**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre (en milliers)	
Ensemble des mères seules	**87**	**158**	**122**	**367**
			%	
1981				
1	54,5	40,7	75,6	**54,3**
2	32,4	33,3	18,2	**29,0**
3	10,2	16,5	4,8	**11,4**
4 et plus	3,0	9,5	1,4	**5,3**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre (en milliers)	
Ensemble des mères seules	**187**	**247**	**155**	**589**
			%	
1991				
1	53,6	50,3	80,3	**58,0**
2	33,1	35,9	15,5	**30,5**
3	10,2	10,6	3,1	**8,8**
4 et plus	3,1	3,1	1,1	**2,7**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre (en milliers)	
Ensemble des mères seules	**240**	**362**	**173**	**775**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

TABLEAU 2.25

RÉPARTITION DES PÈRES SEULS, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS À LA MAISON PAR ÂGE DE L'HOMME, 1971, 1981 ET 1991

	Groupe d'âge			
Nombre d'enfants présents	15 à 34 ans	35 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
		%		
1971				
1	40,3	39,0	65,0	**48,6**
2	35,3	29,3	21,5	**27,8**
3	15,9	13,6	6,0	**11,4**
4 et plus	8,5	18,1	7,4	**12,3**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Nombre (en milliers)		
Ensemble des pères seuls	**20**	**43**	**35**	**98**
		%		
1981				
1	63,8	45,1	71,3	**55,6**
2	27,5	32,3	18,2	**27,3**
3	7,4	13,8	6,8	**10,8**
4 et plus	1,3	8,8	3,7	**6,3**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Nombre (en milliers)		
Ensemble des pères seuls	**15**	**70**	**39**	**124**
		%		
1991				
1	56,9	57,0	74,6	**61,9**
2	31,9	31,2	19,3	**28,0**
3	8,5	9,2	4,1	**7,7**
4 et plus	2,6	2,6	2,0	**2,4**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Nombre (en milliers)		
Ensemble des pères seuls	**24**	**96**	**46**	**166**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

2.5.3 Une grande diversité

Malgré certains traits communs, les familles monoparentales ne forment pas un bloc homogène. Par exemple, il existe sans doute plus de différences que de ressemblances entre la condition d'une jeune divorcée élevant seule un petit enfant et celle d'une veuve âgée partageant son logement avec un fils ou une fille déjà adulte. Le sexe, l'âge et l'état matrimonial du parent seul, le nombre d'enfants nés et l'âge des enfants sont autant de caractéristiques qui créent de la diversité. Quelques aspects de la diversité des familles recensées en 1991 sont présentés ci-après.

Par ailleurs, la répartition des parents seuls selon l'état matrimonial variait grandement d'un groupe d'âge à l'autre, notamment chez les femmes (tableau 2.26). Dans le groupe d'âge le plus jeune, les célibataires étaient très nombreux en raison de la grande fréquence des séparations parmi les couples vivant en union libre. En effet, 45 % des mères seules de moins de 35 ans et 25 % des pères seuls de même âge n'avaient jamais été mariés. Au contraire, parmi les parents seuls de 35 à 44 ans ou de 45 à 54 ans, on trouvait principalement des personnes qui avaient déjà été mariées, mais dont le mariage s'était terminé par une séparation ou un divorce; les divorcés étaient les plus nombreux et formaient près de la moitié des effectifs. Finalement, c'est seulement chez les plus âgés qu'on trouvait une majorité de personnes veuves (53 % des pères et 75 % des mères).

Tableau 2.26

Parents seuls, selon l'âge et le sexe des parents par état matrimonial, 1991

	État matrimonial des parents seuls					
Âge des parents seuls	Jamais mariés	Mariés	Séparés	Divorcés	Veufs	**Ensemble des parents seuls**
			Mères seules Nombre (en milliers)			
15 à 34 ans	108	9	60	58	5	**240**
35 à 44 ans	31	8	61	116	17	**233**
45 à 54 ans	7	5	27	58	31	**128**
55 ans et plus	3	6	12	23	129	**173**
Tous les âges	**150**	**29**	**160**	**255**	**182**	**776**
			%			
15 à 34 ans	45,0	3,8	25,0	24,2	2,1	**100,0**
35 à 44 ans	13,3	3,4	26,2	49,8	7,3	**100,0**
45 à 54 ans	5,5	3,9	21,1	45,3	24,2	**100,0**
55 ans et plus	1,7	3,5	6,9	13,3	74,6	**100,0**
Tous les âges	**19,3**	**3,7**	**20,6**	**32,9**	**23,5**	**100,0**
			Pères seuls Nombre (en milliers)			
15 à 34 ans	6	5	6	6	1	**24**
35 à 44 ans	4	8	14	23	3	**52**
45 à 54 ans	2	7	11	20	6	**46**
55 ans et plus	1	7	5	8	24	**45**
Tous les âges	**13**	**26**	**37**	**57**	**34**	**167**
			%			
15 à 34 ans	25,0	20,8	25,0	25,0	4,2	**100,0**
35 à 44 ans	7,7	15,4	26,9	44,2	5,8	**100,0**
45 à 54 ans	4,3	15,2	23,9	43,5	13,0	**100,0**
55 ans et plus	2,2	15,6	11,1	17,8	53,3	**100,0**
Tous les âges	**7,8**	**15,6**	**22,2**	**34,1**	**20,4**	**100,0**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Une autre caractéristique génératrice de diversité était le nombre d'enfants nés (tableau 2.27). Les mères seules demeurées infécondes étaient, évidemment, très peu nombreuses : il s'agissait de femmes ayant adopté un ou plusieurs enfants lors d'une union antérieure ou, peut-être, en dehors de toute union. Celles qui avaient eu seulement 1 enfant étaient relativement nombreuses aux jeunes âges : 48 % chez les mères de moins de 35 ans et 28 % chez celles de 35 à 44 ans. La très grande majorité des mères seules de moins de 45 ans n'avaient d'ailleurs eu que 1 ou 2 enfants. En revanche, près de la moitié (48 %) des mères seules de 45 à 54 ans et près des trois quarts (74 %) de celles de 55 ans et plus avaient eu 3 enfants ou davantage. Comparativement aux épouses ayant eu des enfants et appartenant au même groupe d'âge qu'elles (tableau 2.22), les mères seules les plus jeunes étaient plus fréquemment unipares, tandis que les plus âgées avaient généralement eu plus d'enfants.

Tableau 2.27

Répartition des mères seules, selon le nombre d'enfants nés par âge de la femme, 1991

	Groupe d'âge				
Nombre d'enfants nés	15 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 ans et plus	**Tous les âges**
			%		
0	0,9	1,1	2,0	1,9	**1,4**
1	48,1	27,7	16,0	8,2	**27,7**
2	33,8	42,8	33,8	16,0	**32,6**
3	12,4	18,6	23,0	18,8	**17,5**
4 et plus	4,9	9,7	25,1	55,1	**20,9**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
			Nombre (en milliers)		
Ensemble des mères seules	**240**	**234**	**129**	**173**	**775**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

La différence entre le nombre d'enfants déjà nés et le nombre d'enfants présents à la maison était généralement plus grande pour les mères seules que pour les femmes mariées, sauf pour celles qui n'avaient donné naissance qu'à 1 enfant. Ainsi, d'après des données extraites du fichier de microdonnées sur les familles (non reproduites ici), la proportion de mères de 2 enfants qui avaient 2 enfants à la maison était de 88 % pour les mères seules de moins de 35 ans et de 95 % pour les femmes mariées de même âge; elle était de 72 % pour les mères seules de 35 à 44 ans et de 86 % pour les femmes mariées de même âge. De même, la proportion de mères de 3 enfants ayant également 3 enfants à la maison était de 72 % pour les mères seules et de 86 % pour les femmes mariées de moins de 35 ans; elle était de 48 % pour les mères seules et de 74 % pour les femmes mariées de 35 à 44 ans. Ces résultats indiquent une plus faible rétention des enfants dans les familles monoparentales dont le parent est une femme, soit en raison d'un partage des enfants entre le père et la mère, soit en raison d'une plus grande précocité du départ des enfants de la maison. Quelles qu'en soient les raisons, la moindre rétention des enfants était l'une des causes de la plus petite taille des familles monoparentales.

Très semblables par la taille, la plupart d'entre elles ne comprenaient que 1 ou 2 enfants, les familles monoparentales dont le parent est une femme étaient très dissemblables par l'âge des enfants (voir la répartition des mères seules selon l'âge de l'aîné(e) des enfants présents au tableau 2.28). Les mères vivant uniquement avec des enfants de moins de 6 ans représentaient 16 % du total. Celles dont l'aîné(e) avait entre 6 et 14 ans étaient presque deux fois plus nombreuses (31 %). La moitié environ (47 %) des mères seules vivaient donc uniquement avec des enfants de moins de 15 ans et leurs familles étaient véritablement de jeunes familles. Les autres, un peu plus nombreuses, comprenaient, dans la très grande majorité des cas, au moins 1 enfant majeur (18 ans et plus).

Tableau 2.28

Mères seules ayant des enfants à la maison, selon l'âge de la mère par âge de l'aîné(e), 1991

	Âge de l'aîné(e)					
Âge de la mère	Moins de 6 ans	6 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	25 ans ou plus	**Tous les âges**
	Nombre (en milliers)					
15 à 34 ans	107	123	9	1	–	**240**
35 à 44 ans	13	99	61	59	2	**234**
45 à 54 ans	–	13	17	71	27	**129**
55 ans et plus	–	1	3	26	142	**173**
Tous les âges	**121**	**236**	**91**	**157**	**171**	**775**
	%					
15 à 34 ans	44,4	51,2	3,9	0,4	–	**100,0**
35 à 44 ans	5,8	42,2	26,0	25,2	0,9	**100,0**
45 à 54 ans	–	10,5	13,6	54,9	21,0	**100,0**
55 ans et plus	–	0,7	1,8	15,3	82,2	**100,0**
Tous les âges	**15,6**	**30,5**	**11,7**	**20,2**	**22,1**	**100,0**

– Néant ou zéro.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Les familles monoparentales dont le parent est une femme se distinguaient d'ailleurs très nettement des familles conjugales par l'âge de l'aîné(e) des enfants présents à la maison. Les différences étaient surtout importantes lorsque les mères étaient jeunes (moins de 35 ans) ou, au contraire, lorsqu'elles étaient âgées (55 ans et plus) (tableaux 2.28 et 2.29). Les jeunes mères seules avaient plus souvent que les autres mères un aîné ou une aînée de plus de 5 ans. Les mères seules les plus âgées avaient aussi plus souvent que les autres mères un aîné ou une aînée de 25 ans et plus. Ces différences tenaient principalement au fait que, dans ces deux groupes d'âge, les mères seules étaient, en moyenne, plus âgées que leurs consœurs. Tous âges des mères confondus, les familles monoparentales étaient moins nombreuses à ne comprendre que des enfants de moins de 15 ans (47 % comparativement à 55 %) et, par contre, beaucoup plus nombreuses à inclure 1 enfant majeur (42 % au lieu de 32 %).

Tableau 2.29

Femmes vivant en couple et ayant des enfants à la maison, selon l'âge de la mère par âge de l'aîné(e), 1991

Âge de la mère	Âge de l'aîné(e): Moins de 6 ans	6 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	25 ans ou plus	**Tous les âges**
			Nombre (en milliers)			
15 à 34 ans	711	594	39	7	0	**1 351**
35 à 44 ans	104	643	340	351	8	**1 446**
45 à 54 ans	3	59	93	429	134	**717**
55 ans et plus	1	3	8	98	213	**323**
Tous les âges	**818**	**1 299**	**480**	**886**	**355**	**3 837**
			%			
15 à 34 ans	52,6	44,0	2,9	0,5	0,0	**100,0**
35 à 44 ans	7,2	44,4	23,5	24,3	0,6	**100,0**
45 à 54 ans	0,4	8,2	12,9	59,8	18,7	**100,0**
55 ans et plus	0,3	0,9	2,4	30,4	66,0	**100,0**
Tous les âges	**21,3**	**33,8**	**12,5**	**23,1**	**9,3**	**100,0**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Les pères seuls vivaient généralement avec des enfants plus âgés encore (tableau 2.30). Du fait que la garde des très jeunes enfants est généralement assurée par la mère, on ne comptait que 9 % de pères seuls vivant uniquement avec un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans. Ils étaient à peine plus du tiers (35 %) à vivre uniquement avec des enfants de moins de 15 ans. La moitié d'entre eux vivaient avec au moins 1 enfant majeur. À âge égal, il existait cependant peu de différences entre les pères seuls et les mères seules, sauf chez les 45 à 54 ans et chez les 55 ans et plus. À ces âges, il y avait une plus forte proportion de mères que de pères vivant avec au moins 1 enfant de 25 ans et plus, sans doute parce que les femmes ont leurs enfants plus jeunes et qu'elles vivent plus longtemps.

Tableau 2.30

Pères seuls ayant des enfants à la maison, selon l'âge du père par âge de l'aîné(e), 1991

Âge du père	Moins de 6 ans	6 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	25 ans ou plus	Tous les âges
	Âge de l'aîné(e)					
	Nombre (en milliers)					
15 à 34 ans	10	12	1	1	–	**24**
35 à 44 ans	3	23	13	11	1	**52**
45 à 54 ans	1	6	9	24	6	**45**
55 ans et plus	–	1	2	11	30	**46**
Tous les âges	**15**	**43**	**25**	**47**	**37**	**166**
	%					
15 à 34 ans	43,7	50,6	3,2	2,2	0,3	**100,0**
35 à 44 ans	6,3	45,4	25,6	21,7	1,0	**100,0**
45 à 54 ans	1,5	12,8	19,2	53,7	12,8	**100,0**
55 ans et plus	0,9	3,0	4,9	25,0	66,2	**100,0**
Tous les âges	**8,9**	**25,6**	**14,9**	**28,4**	**22,1**	**100,0**

– Néant ou zéro.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

2.6 CONCLUSION

Au cours des années 70 et 80, le comportement des Canadiens et des Canadiennes en matière de formation et de rupture des unions a profondément changé. Longtemps considéré comme une condition préalable à l'établissement du couple et à la fondation d'une famille, le mariage a progressivement connu une baisse de popularité par rapport à l'union libre et est devenu plus tardif et moins fréquent. Peu admis et peu accessible avant la *Loi sur le divorce* de 1968, le divorce est devenu fréquent, même parmi les couples ayant encore de jeunes enfants. Le modèle matrimonial qui assurait la stabilité de la famille s'est ainsi fissuré.

Une première conséquence de ces changements de comportement a été la baisse de popularité de la vie en couple chez les jeunes adultes et, dans une moindre mesure, chez les adultes d'âge moyen. Les familles dans lesquelles l'épouse a moins de 35 ans sont d'ailleurs celles dont l'effectif a le moins progressé en 20 ans (il a même diminué entre 1981 et 1991). Celles comprenant une épouse âgée de 35 à 54 ans ont, par contre, connu une croissance un peu supérieure à la moyenne. Ce sont, néanmoins, les familles où l'épouse a 55 ans et plus qui ont le plus progressé, principalement en raison de la forte croissance de la population âgée. Bien qu'il soit passé de 4,6 millions en 1971 à 6,4 millions en 1991, le nombre de familles époux-épouse a ainsi moins progressé que ne l'auraient permis la croissance de la population et les modifications de sa composition selon l'âge.

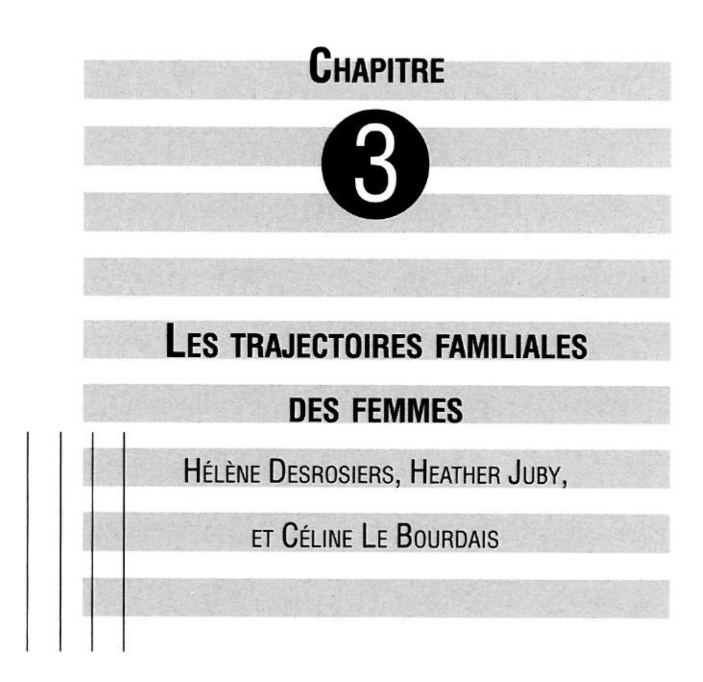
Une autre conséquence des changements de comportement évoqués plus haut a été la forte hausse de la fréquence de la monoparentalité aux âges où les hommes et les femmes ont généralement des enfants à la maison. La croissance du nombre de familles monoparentales a ainsi été plus forte que celle qui se serait produite du fait de l'évolution de la taille et de la répartition selon l'âge de la population. En fait, le nombre de familles monoparentales a doublé en deux décennies, passant de 479 000 en 1971 à 955 000 en 1991, et leur proportion dans l'ensemble des familles est passée de 9,4 % à 13,0 %. De plus, contrairement à ce qu'on observait encore dans les années 50 et 60, les parents seuls ne sont plus majoritairement des veuves et des veufs, mais des personnes en rupture de mariage ou d'union libre.

Plus diversifiées que les familles de 1971, celles de 1991 sont aussi de plus petite taille. C'est le cas des familles monoparentales dont les neuf dixièmes ne comptent que 1 ou 2 enfants présents. Cela est également vrai des familles époux-épouse. La proportion de couples sans enfants est passée de 30 % à 40 % en 20 ans, essentiellement à cause de la forte augmentation de la proportion de couples demeurés seuls après le départ de leurs enfants de la maison. Les autres couples n'ont plus, en général, que 1 ou 2 enfants à la maison ou, plus rarement, 3. Les familles de 4 enfants et plus, encore nombreuses en 1971, ont presque disparu avec la sortie de la phase parentale des générations qui avaient constitué leur descendance au cours du baby-boom d'après-guerre. Ces générations prolifiques ont, en effet, été remplacées par des générations qui ont adopté un régime de basse fécondité à la suite de la diffusion des méthodes contraceptives modernes. De plus, une descendance de 2 enfants est devenue la norme pour la majorité des couples des générations nouvelles, et rares sont ceux qui aspirent à une descendance de plus de 3 enfants.

Parmi les transformations de l'état des familles entre 1971 et 1991, ce sont les modifications de leur structure qui retiennent le plus l'attention dans la mesure où elles sont révélatrices d'un abandon progressif des normes familiales en usage dans le passé. De ce point de vue, en effet, on ne peut qu'être sensible à la place prise par les unions libres, lesquelles regroupaient, en 1991, 11 % des couples et, surtout, 23 % des couples dont la femme a moins de 35 ans. De même, on ne peut qu'être frappé par la place grandissante des familles monoparentales, dont la part dans l'ensemble des familles avec enfants est passée de 12,7 % à 20,0 % en 20 ans. L'accroissement de la fréquence de ces situations « hors norme » a conduit Statistique Canada à mener des enquêtes rétrospectives sur les histoires familiales des Canadiens et des Canadiennes afin de mieux cerner le changement en cours. L'analyse des biographies familiales ainsi recueillies est présentée dans les chapitres suivants.

NOTES EN FIN DE CHAPITRE

1. Le marché matrimonial correspond à l'ensemble des personnes en âge de se marier et qui se cherchent un conjoint.
2. Voir Duchesne (1993).
3. La descendance finale correspond au nombre total d'enfants qu'une femme met au monde au cours de sa vie.
4. Les expressions utilisées pour désigner ces deux types de famille ont varié dans le temps, mais nous ne retiendrons ici que les dernières en usage, à savoir les familles époux-épouse et les familles monoparentales.
5. Les données statistiques utilisées dans le calcul des indices ont été extraites des fichiers de microdonnées sur les particuliers après exclusion des membres des ménages collectifs et des ménages à l'extérieur du Canada.



Depuis le milieu des années 60, les comportements démographiques des Canadiens et des Canadiennes se sont modifiés profondément, ce qui a entraîné des changements majeurs au chapitre de la composition des ménages et des familles. S'appuyant sur les recensements des 40 dernières années, on a essayé, dans les chapitres précédents, de mettre en lumière les répercussions de la chute de la fécondité, de la baisse de popularité du mariage et de la progression de l'instabilité conjugale sur l'environnement familial des Canadiens et des Canadiennes. Tour à tour, diverses évolutions, telles l'augmentation des ménages de 1 personne, la montée des familles monoparentales à partir de 1971, la multiplication des unions libres, ont été examinées.

L'analyse des données des recensements a révélé certains des changements les plus marquants de la vie familiale au Canada, mais elle ne peut rendre compte de l'ampleur des transformations à l'œuvre dans la vie des personnes. D'une part, les données de recensement, dans leur forme actuelle, ne saisissent pas la diversité des situations familiales existantes. Par exemple, comme on demande aux répondants de déclarer comme fils ou fille, un beau-fils ou une belle-fille ou un enfant adopté, le recensement ne permet pas d'identifier les « familles recomposées » parmi l'univers plus large des familles à « deux parents » (Norris et Knighton, 1995). Cette limite devient évidemment plus contraignante à mesure que l'instabilité conjugale et que le nombre de familles recomposées augmentent.

D'autre part, l'évolution esquissée dans les chapitres précédents à partir des instantanés fournis par les recensements ne dévoile que la pointe des changements en train de s'effectuer. « L'observation purement transversale a pour inconvénient de biaiser certaines observations, en surreprésentant les situations les plus stables » (Léridon, 1993, p. 57). En raison de l'inertie des structures, les changements notés dans les comportements individuels prennent donc toujours un certain temps avant de se refléter, bien imparfaitement, dans les coupes transversales saisies au

moment des recensements. De plus, étant de nature synchronique, les données des recensements ne peuvent évidemment pas décrire la multiplicité et la diversité des trajectoires individuelles se profilant derrière un environnement familial donné. Pour documenter l'histoire conjugale et familiale passée des adultes, il faut donc recourir à des données rétrospectives d'enquête.

Le principal atout des enquêtes rétrospectives est sans contredit l'étude approfondie de l'histoire antérieure des personnes interrogées (Léridon, 1993). N'étant pas contraintes à un souci d'exhaustivité et de continuité, ces enquêtes permettent davantage une étude fouillée des changements vécus par les personnes. Elles ne sont cependant pas exemptes de certains des problèmes mentionnés précédemment. Le mode d'échantillonnage des enquêtes étant en général purement transversal, on risque, tout comme dans les recensements, de sous-représenter les personnes les plus mobiles et les situations les plus instables. Toutefois, la limite la plus importante de ces enquêtes reste le fait que les configurations familiales recherchées sont souvent trop rares au départ dans la population pour permettre une analyse très détaillée des processus en transformation. Utilisées de façon complémentaire avec le recensement, les enquêtes rétrospectives permettent toutefois de lever le voile sur certaines situations laissées dans l'ombre et de documenter une partie des histoires antérieures à celles-ci.

Dans le présent chapitre, nous chercherons plus précisément à montrer dans quelle mesure les changements notés quant à la fécondité et à la vie conjugale ont contribué à modifier et à complexifier les parcours familiaux des Canadiennes dénombrées lors du Recensement de 1991; le chapitre suivant portera sur ces transformations dans la vie des hommes. Pour cela, nous utiliserons les données du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) portant sur la famille et les amis, réalisée par Statistique Canada en 1990, soit un an avant le recensement[1].

De façon concrète, nous aborderons d'abord les situations familiales telles que définies au recensement et observées au moment de l'enquête, et nous tenterons de caractériser de façon rétrospective l'histoire conjugale et familiale des femmes vivant ces situations. Par exemple, nous chercherons à estimer parmi l'ensemble des répondantes légalement mariées au moment de l'enquête la proportion d'entre elles qui ont connu une union libre, qui ont épousé leur partenaire en union libre ou qui se sont remariées. Nous examinerons également le pourcentage de femmes ayant donné naissance à des enfants ou ayant élevé les enfants de leur conjoint; ces derniers chiffres permettront d'évaluer l'importance des familles recomposées au sein de la population adulte féminine.

Dans la section suivante, l'analyse portera plus spécifiquement sur la dynamique de formation et de dissolution de différentes formes d'organisation familiale (famille biparentale intacte, famille monoparentale, famille recomposée) dans la vie des femmes. Cette section permettra, par exemple, d'estimer la proportion de femmes susceptibles de connaître une situation familiale particulière au cours de leur vie ainsi que la durée passée dans ces types de famille, et de mettre en évidence les événements démographiques associés à la formation et à la dissolution des familles avec enfants.

Enfin, dans la dernière partie, nous chercherons à décrire l'ensemble des parcours familiaux des femmes. Plus précisément, nous tenterons de caractériser le déroulement des trajectoires familiales des femmes et d'estimer la proportion d'entre elles qui empruntent les différents chemins suivis.

Dans chacune de ces analyses, la comparaison des femmes par groupe d'âge permettra d'illustrer dans quelle mesure les changements profonds de la vie conjugale et de la fécondité ont touché différemment le déroulement de la vie familiale des diverses générations de Canadiennes. Soulignons tout d'abord que l'analyse porte sur l'ensemble des femmes âgées de 18 à 64 ans lorsque le cycle 5 de l'ESG a été mené en 1990[2], et ce, peu importe leur situation familiale au moment de l'enquête. Une fraction non négligeable de femmes âgées de 18 ans et plus sont encore considérées comme des « enfants » dans le cadre du recensement, c'est-à-dire des célibataires vivant chez leurs parents. Toutefois, comme plusieurs d'entre elles avaient déjà commencé leur vie conjugale et familiale, même si elles habitaient encore chez leurs parents au moment de l'enquête, nous avons jugé pertinent de les inclure dans le présent chapitre sur la vie familiale des femmes. Cette façon de procéder permettra d'illustrer jusqu'à quel point le processus de passage dans la vie adulte par la formation d'un couple et d'une famille est de plus en plus souvent marqué au sein des générations récentes par des mouvements de va-et-vient entre la cellule familiale d'origine et la cellule de destination. Enfin, à l'autre extrémité, la coupure à 64 ans tient à notre volonté de minimiser les problèmes de sélection et de mémoire associés à la distance dans le temps des événements inhérents à une analyse menée à partir d'une enquête rétrospective.

3.1 PRÉSENTATION DU CYCLE 5 DE L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE DE 1990 PORTANT SUR LA FAMILLE ET LES AMIS

L'Enquête sociale générale portant sur la famille et les amis a été réalisée par Statistique Canada entre les mois de janvier et de mars 1990. Il s'agit du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG), programme permanent qui effectue une enquête sur un sujet différent chaque année. L'ESG a été entreprise afin d'obtenir des renseignements sur les tendances sociales à long terme de la société canadienne et de fournir des renseignements sur des questions de politiques précises en ce qui concerne les modes de vie et le bien-être des Canadiens (McDaniel et Strike, 1994). Comme son nom l'indique, le cycle 5 de l'ESG est axé sur la famille et les amis du répondant ainsi que sur les liens qui les unissent. À l'instar de l'Enquête sur la famille de 1984, cette enquête a recueilli les histoires matrimoniales et parentales d'un large échantillon de répondants : chronologie des unions libres et des mariages, des séparations, des divorces et des veuvages, des naissances et du départ des enfants[3]. D'autres sujets ont également été abordés, comme les relations avec les parents, les grands-parents, les frères et les sœurs, les relations avec les enfants ne vivant plus à la maison, les intentions à l'égard de la fécondité, les contacts avec les amis et quelques caractéristiques socioéconomiques. L'échantillon a été établi afin d'être représentatif de la population canadienne; il exclut toutefois les pensionnaires vivant de façon permanente en établissement. Près de 13 500 personnes âgées de 15 ans et plus en 1990, dont 5 305 étaient des femmes de 18 à 64 ans, ont été interviewées par téléphone.

3.2 APERÇU DE L'HISTOIRE CONJUGALE ET PARENTALE DES FEMMES SELON LEUR SITUATION FAMILIALE

Dans la présente section, la situation familiale des femmes au moment de l'enquête correspond à la position qu'elles occupent en relation avec une « famille de recensement »[4]. Les répondantes célibataires (jamais mariées), peu importe leur âge, qui habitaient avec leurs deux parents ou l'un

ou l'autre d'entre eux au moment de l'enquête sont considérées comme des « enfants ». Les femmes vivant avec un conjoint dans le cadre d'un mariage ou d'une union libre font partie d'un couple, avec ou sans enfants. Les femmes sans conjoint qui habitaient avec un ou plusieurs enfants sont comptées comme chefs d'une famille monoparentale. Enfin, les femmes n'appartenant pas à une famille de recensement, c'est-à-dire celles qui ne sont ni enfants, ni parents, ni membres d'un couple, au sens défini ci-dessus, sont classées comme « personnes hors famille ».

Avant d'entreprendre comme tel l'examen des histoires conjugales et parentales, regardons la répartition des femmes de 18 à 64 ans interviewées lors de l'ESG de 1990 en fonction de leur situation familiale au moment de l'enquête[5] (tableau 3.1); nous aurons ainsi une meilleure idée de l'importance des groupes décrits ci-après.

Tableau 3.1

Répartition des femmes de 18 à 64 ans, selon la situation familiale et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Situation familiale[1] au moment de l'enquête	Groupe d'âge					
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
	%					
« Enfants »	45	6	3	1	1	**10**
Femmes vivant en couple	29	75	79	76	74	**68**
sans enfants	19	24	10	31	52	**24**
avec enfants	10	51	69	45	22	**44**
Mères seules	4	7	9	11	6	**8**
Personnes hors famille	22	12	9	12	19	**14**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
	%					
Répartition selon l'âge	16	29	24	17	14	**100**

1. La situation familiale correspond à la position occupée en relation avec une famille de recensement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Un peu plus des deux tiers (68 %) des répondantes âgées de 18 à 64 ans vivaient avec un conjoint au moment de l'enquête; 44 % appartenaient à un couple avec enfants et 24 % à un couple sans enfants. De plus, 8 % des femmes étaient à la tête d'une famille monoparentale, 10 % avaient le statut d'« enfant » au sein d'une famille biparentale ou monoparentale, et 14 % vivaient en dehors d'une famille de recensement, c'est-à-dire qu'elles étaient classées comme personnes hors famille. Le pourcentage le plus élevé d'enfants (45 %) se trouve évidemment parmi les répondantes âgées de 18 à 24 ans, tandis que le statut de « personne hors famille » prédomine (environ 20 %) chez les femmes de 18 à 24 ans et de 55 à 64 ans. Enfin, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses à exercer le rôle de parent dans une famille biparentale entre 35 et 44 ans (69 %) et à l'exercer dans une famille monoparentale entre 45 et 54 ans (11 %).

Ces résultats offrent une image plutôt statique de l'histoire familiale des personnes qui correspond toutefois d'assez près au déroulement attendu en fonction des étapes de la vie. De 18 à 24 ans, c'est la période de passage à l'âge adulte et du début de la vie familiale et professionnelle; certaines répondantes ont donc déjà un conjoint ou un enfant, mais la majorité d'entre elles vivent avec leurs parents ou en dehors d'un lien filial ou conjugal. De 25 à 44 ans, c'est véritablement la phase de constitution et d'expansion des familles; certes, la proportion non négligeable de femmes à la tête d'une famille monoparentale laisse entrevoir une certaine mobilité familiale marquée sous le sceau des ruptures d'union, mais les pourcentages élevés de couples avec enfants témoignent de l'importance de cette phase dans la vie des femmes. À partir de 45 ans, nous assistons vraisemblablement à un processus de contraction des familles : la part de couples sans enfants augmente en même temps que la proportion de personnes hors famille s'accroît; c'est bien sûr la période où les enfants commencent à quitter le foyer parental et où la mortalité masculine commence progressivement à se faire sentir.

Dans quelle mesure ce portrait transversal reflète-t-il les itinéraires familiaux suivis par les femmes? Ou au contraire, dans quelle mesure ce portrait camoufle-t-il les parcours multiples et parfois opposés qu'empruntent les différents groupes de femmes? C'est à ces questions que tente de répondre l'analyse qui suit.

3.2.1 L'histoire des « enfants »

Par le passé, classer comme « enfants » des adultes célibataires vivant chez leurs parents ne posait guère problème puisque, règle générale, il s'agissait précisément de personnes n'ayant jamais quitté le foyer parental pour vivre de façon indépendante. Contrairement à leurs frères et sœurs « déjà mariés », ces « enfants » n'avaient donc ni vécu en couple, ni donné naissance à des enfants. De nos jours, le processus de passage à l'âge adulte n'est plus aussi simple, où départ du foyer parental et mariage se superposent; il est plutôt constitué d'une série d'étapes plus ou moins nombreuses et plus ou moins liées les unes aux autres (Lapierre-Adamcyk et autres, 1995). Le premier départ de la maison n'est pas toujours définitif et la formation d'une première union, souvent informelle, n'empêchera pas nécessairement un retour ultérieur à la famille d'origine. Les données de l'ESG nous permettent d'évaluer l'étendue de ces changements dans la vie des jeunes. En examinant la proportion d'« enfants » qui sont partis temporairement de chez leurs parents, qui ont vécu en couple et qui ont eu des enfants, nous pourrons mieux apprécier jusqu'à quel point la classification retenue par le recensement devient problématique.

Le tableau 3.2 présente quelques indicateurs de l'histoire familiale des répondantes âgées de 18 à 64 ans ayant le statut d'« enfant » au moment de l'enquête. Rappelons que la catégorie « enfants » englobe toute femme célibataire, peu importe son âge, vivant avec l'un ou l'autre de ses parents ou les deux. Selon les données, 16 % des répondantes habitant chez leurs parents au moment de l'enquête avaient déjà quitté le foyer parental auparavant « pour mener une vie indépendante ». Le pourcentage d'« enfants » ayant connu un départ s'accroît évidemment en fonction de l'âge : alors que 11 % des répondantes étaient déjà parties une première fois, un peu plus de 25 % des femmes de 25 à 34 ans et près de 40 % des 35 ans et plus avaient vécu l'expérience. Les plus jeunes femmes invoquaient le plus souvent (45 %) comme raison principale du départ les études pour justifier leur dernier départ du foyer parental, tandis que les répondantes les plus âgées mentionnaient plus fréquemment (50 %) la prise d'un emploi; de leur

côté, les répondantes âgées de 25 à 34 ans semblent être à peu près aussi nombreuses (environ 25 %) à déclarer avoir quitté le foyer parental pour occuper un poste, pour poursuivre des études, parce qu'elles désiraient « être autonomes ou avoir leur propre logement », ou pour toute autre raison, y compris la formation d'une union (ESG de 1990).

TABLEAU 3.2

INDICATEURS DE L'HISTOIRE RÉSIDENTIELLE, CONJUGALE ET PARENTALE DES FEMMES DE 18 À 64 ANS CLASSÉES COMME « ENFANTS », SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Indicateurs de l'histoire résidentielle, conjugale et parentale	Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	Tous les âges
Parmi l'ensemble des « enfants »[1]				
% ayant déjà quitté le foyer parental	11	26	39	**16**
% ayant déjà vécu en union libre	7	11	14	**8**
% étant mère célibataire (c.-à.-d. vivant avec un enfant)	5	8	0	**5**
Parmi les femmes vivant sans enfants et sans conjoint avec un de leurs parents ou les deux				
% n'ayant connu aucune union	94	93	61	**90**
% ayant vécu en union libre mais n'ayant jamais été mariées	6	6	10	**6**
% ayant été mariées	0	1	29	**4**

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Par ailleurs, 5 % des femmes ayant le statut d'« enfant » dans une famille de recensement étaient elles-mêmes des parents (tableau 3.2). Il s'agit ici de jeunes mères célibataires (jamais mariées) vivant dans une famille à trois générations. Dans de telles situations, le recensement donnait préséance au statut d'« enfant » de ces femmes, ce qui empêche de les identifier comme mères seules. Qui plus est, le recensement camoufle le lien parent-enfant existant entre ces mères célibataires et leurs enfants, ces derniers étant considérés comme des personnes hors famille, c'est-à-dire comme ne faisant pas partie du noyau familial constitué de leur mère et de ses parents (Norris et Knighton, 1995)[6]. Selon les données de l'ESG de 1990, 5 % des répondantes âgées de 18 à 24 ans vivant chez leurs parents étaient des mères seules; celles-ci formaient 8 % du groupe plus restreint des « enfants » de 25 à 34 ans habitant avec leurs parents. Soulignons qu'un peu plus du quart (28 %) des mères seules célibataires de 18 à 34 ans vivant chez leurs parents avaient, dans les faits, donné naissance à leur enfant dans le cadre d'une union libre rompue ultérieurement par séparation ou par décès de leur conjoint; dans de tels cas, il ne s'agit donc pas de « maternités célibataires » au sens strict du terme, puisque la naissance est survenue à l'intérieur d'une union.

La proportion de femmes habitant chez leurs parents ayant déjà connu une union libre n'est pas négligeable (tableau 3.2). Selon les données de l'ESG, 1 « enfant » sur 12 avait déjà vécu avec un partenaire en union libre; ce phénomène touche 7 % des femmes âgées de 18 à 24 ans et 14 % des 35 ans et plus. Si l'on retient le principe qu'une personne ayant vécu en couple n'est plus considérée comme un enfant, la stratégie du recensement consistant à conférer le statut

d'« enfant » à tous les enfants jamais mariés pourrait avoir pour effet, comme l'ont souligné Norris et Knighton (1995), de surestimer leur nombre dans les familles de recensement, étant donné la progression importante des unions libres observée au cours des 20 dernières années.

Il est difficile, en effet, de justifier que les enfants séparés à la suite d'une union libre, peu importe sa durée, retournant habiter chez leurs parents reprennent leur statut d'« enfant » alors que ceux revenant à la suite de la rupture d'une union officielle se voient attribuer le statut de « personne hors famille ». Dans la mesure où l'union libre est progressivement en train de se substituer au mariage, comme nous l'avons vu aux chapitres 1 et 2, le seul recours à l'état matrimonial légal pour définir le statut d'« enfant » n'est peut-être plus suffisant. Les données de la partie inférieure du tableau 3.2 permettent de comparer le nombre relatif de jeunes femmes revenues vivre dans leur famille d'origine après la rupture d'une union libre ou d'un mariage. Ces données portent sur l'ensemble des répondantes vivant sans conjoint ni enfants chez leurs parents, peu importe qu'elles aient ou non été mariées.

Ces données montrent que 10 % des répondantes vivant sans conjoint et sans enfants dans leur famille d'origine avaient déjà connu une union auparavant. Cette proportion est nettement plus élevée chez les 35 ans et plus (39 %) que chez les 18 à 34 ans (entre 6 % et 7 %). Cependant, la quasi-totalité des femmes de 18 à 34 ans ayant vécu en union l'avaient fait dans un cadre informel, tandis que cette situation touchait le tiers seulement des 35 ans et plus. Plusieurs facteurs, dont le report du mariage ainsi que la montée et la fragilité des unions libres dans les générations récentes (Desrosiers et Le Bourdais, 1993), sont à la source de cette répartition différente par groupe d'âge. De plus, on peut penser que les conjointes de fait retournent plus souvent que leurs consœurs mariées au domicile parental après avoir vu leur couple éclater. Comme l'union libre recouvre des pratiques diversifiées que les appellations de « cohabitation juvénile » et de « mariage à l'essai » tentent aussi de rendre compte, il faudrait arriver à mieux situer l'importance (la durée) de cette forme d'union dans la vie des personnes pour pouvoir évaluer jusqu'à quel point le fait de désigner comme « enfant » une ex-conjointe de fait retournée vivre chez ses parents pose problème. Retenons ici que les changements de comportement en matière de vie conjugale peuvent mener à une surestimation relative du nombre d'enfants vivant en famille de recensement dans les générations récentes. Manifestement, la généralisation des modes plus informels d'accès à la vie conjugale nous convie à réfléchir sur la définition même de la notion d'« enfant » au recensement et, plus globalement, sur la notion de famille.

3.2.2 L'histoire des femmes vivant en couple

Nous voulons d'abord dans la présente section mettre en lumière les trajectoires conjugales suivies par les différentes générations de femmes habitant avec un conjoint (un époux ou un partenaire en union libre) au moment de l'enquête; puis nous aborderons l'itinéraire parental de ces femmes.

3.2.2.1 L'histoire conjugale

Plusieurs recherches (Burch et Madan, 1986; Dumas et Péron, 1992; Le Bourdais et Desrosiers, 1988; Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996) ont décrit la progression des unions libres au Canada depuis le début des années 70 et ont montré que ce phénomène touche dorénavant non seulement

les jeunes en début de vie conjugale, mais aussi une proportion croissante de personnes qui forment une nouvelle union à la suite de l'échec d'un premier mariage. Ces recherches ont aussi souligné le recul de la nuptialité officielle et la progression du nombre d'unions que risquent de connaître les jeunes des générations récentes. Le tableau 3.3 illustre de façon éloquente ces évolutions à travers les diverses générations.

Tableau 3.3

Indicateurs de l'histoire conjugale des femmes de 18 à 64 ans vivant en couple, selon l'âge au moment de l'enquête, 1990

Indicateurs de l'histoire conjugale	Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% de femmes mariées	51	80	91	95	97	**86**
% de femmes vivant en union libre	49	20	9	5	3	**14**
Parmi les femmes mariées						
% en 1er mariage	100	94	90	91	89	**92**
sans union antérieure[1]	56	66	87	97	99	**84**
ayant épousé leur partenaire en union libre	43	33	12	2	1	**16**
ayant vécu en union libre avec un autre partenaire	3	7	3	1	0	**3**
% remariées	0	6	10	9	11	**8**
n'ayant jamais vécu en union libre[1]	–	24	24	36	78	**39**
ayant épousé leur partenaire en union libre	–	65	71	64	21	**57**
Parmi les femmes en union libre						
% en 1re union libre	83	67	71	73	90[2]	**73**
n'ayant jamais été mariées	100	78	27	9	0[2]	**67**
ayant été mariées	0	22	73	91	100[2]	**33**
% en 2e union libre et plus	17	33	29	27	10[2]	**27**
n'ayant jamais été mariées	98[2]	58	48	--	--	**58**
ayant été mariées	2[2]	42	52	--	--	**42**

– Néant ou zéro.

-- Pourcentage omis (basé sur moins de 10 cas dans l'échantillon) (données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial).

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.
2. Pourcentage calculé sur moins de 25 cas dans l'échantillon (données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial).

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

À l'instar des chapitres précédents basés sur les données des recensements, la section supérieure du tableau 3.3 révèle d'abord une progression du pourcentage d'unions libres observé au moment de l'enquête, des générations plus âgées aux générations plus récentes. S'appuyant sur l'histoire antérieure des répondantes, la section suivante du tableau montre qu'environ 1 femme mariée sur 12 en était à son deuxième mariage lorsqu'elle a été interviewée lors de l'ESG. Le pourcentage oscille autour de 10 % à partir de 35 ans et diminue nettement en deçà de cet âge, résultat qui est évidemment lié à l'âge plus avancé au premier mariage et surtout au fait que ces femmes étaient beaucoup moins avancées dans leur trajectoire conjugale.

Par ailleurs, la quasi-totalité des femmes âgées de 45 à 64 ans qui en étaient à leur premier mariage n'avaient connu aucune autre forme d'union avant celui-ci, ce qui ne saurait surprendre car une proportion élevée d'entre elles s'étaient mariées avant la généralisation de l'union libre. La situation change à mesure qu'on progresse vers les générations plus récentes : 13 %[7] des répondantes de 35 à 44 ans avaient déjà cohabité, pourcentage qui atteint 44 %[7] chez les 18 à 24 ans. Dans la très grande majorité des cas, ces femmes avaient épousé leur partenaire en union libre (92,3 % chez les 35 à 44 ans et 97,7 % % chez les 18 à 24 ans). Un pourcentage nettement plus faible de femmes avaient cohabité avec un conjoint autre que leur époux au moment de l'enquête. Il est intéressant de noter qu'environ 2 femmes remariées sur 3 avaient cohabité avec leur partenaire avant d'officialiser leur union avec ce dernier; seules les 55 à 64 ans s'écartent de ce modèle, avec à peine 1 femme sur 5 ayant connu une union libre au préalable.

La section inférieure du tableau 3.3 fournit des renseignements sur l'histoire conjugale des femmes cohabitantes au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, un peu plus de 1 conjointe de fait sur 4 vivait pour la deuxième fois en union libre; ce pourcentage augmente des 55 à 64 ans (10 %) aux 25 à 34 ans, où il touche dorénavant 1 cohabitante sur 3. Avant cet âge, les trajectoires conjugales des femmes sont trop peu avancées pour donner une juste mesure du phénomène. De plus, la proportion de cohabitantes déjà mariées augmente à mesure que l'âge des répondantes croît, et ce, peu importe le rang de l'union considérée. Ainsi, un peu moins du quart (22 %) des femmes de 25 à 34 ans vivant pour la première fois en union libre avaient déjà été mariées auparavant; ce pourcentage grimpe à 73 % chez les 35 à 44 ans et à plus de 90 % pour les conjointes de 45 ans et plus. Faisant généralement suite à un mariage, l'union libre intervient donc plus tardivement dans la vie des générations âgées que dans celle des générations plus jeunes où, au contraire, elle représente plus souvent la première expérience de vie de couple.

L'ensemble de ces données illustrent de façon éloquente la mobilité conjugale croissante que connaissent les Canadiennes d'aujourd'hui. À cet égard, les données totalisées autrement révèlent que 85 % des répondantes de 55 à 64 ans vivant en couple n'avaient connu qu'une seule union d'un type donné — dans la totalité des cas, il s'agit d'un mariage direct, c'est-à-dire sans cohabitation préalable; ce pourcentage tombe à 61 % chez les 25 à 34 ans qui ont pourtant à peine commencé leur vie conjugale.

3.2.2.2 L'histoire parentale des femmes vivant en couple avec enfants

La présente section vise surtout à éclairer le phénomène méconnu des familles recomposées. Insaisissable à partir des données des recensements, il reste que cette forme d'organisation familiale progresse étant donné le contexte de mobilité conjugale accrue que l'on connaît.

Les familles recomposées existantes au moment de l'enquête ne sont pas directement repérables dans l'ESG. Cette enquête a recueilli de l'information sur les enfants biologiques, adoptés ou d'un autre lit, mais leur statut a été établi en fonction des répondants seulement. Cette façon de procéder permet en effet d'identifier les femmes qui habitent avec les enfants de leur conjoint, mais elle empêche d'identifier celles qui vivent avec un conjoint qui n'est pas le père de leurs enfants. Il est donc impossible d'évaluer directement l'importance des familles recomposées à partir de l'ESG (Norris et Knighton, 1995). Pour cela, il faut recourir à l'histoire passée des répondantes pour obtenir des renseignements sur la provenance des enfants vivant dans le ménage (pour plus de détails, voir l'annexe 3.1 du présent chapitre; voir également Desrosiers et autres, 1994).

Le tableau 3.4 illustre la démarche adoptée pour procéder à l'identification des différents types de famille parmi les couples avec enfants. Une famille biparentale « intacte » est une unité familiale comprenant uniquement des enfants[8] vivant avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs, qu'ils soient mariés ou partenaires en union libre. Une famille « recomposée » désigne, quant à elle, un noyau familial comptant au moins un enfant qui habite avec un parent biologique et un beau-parent, peu importe le type d'union. La famille peut inclure des enfants issus d'une union antérieure de l'un ou l'autre des conjoints ou des deux conjoints, auxquels s'ajoutent parfois des enfants issus du couple. Lorsque le dernier enfant non commun au couple quitte le foyer parental, la famille prend, d'un strict point de vue résidentiel, le statut de « famille intacte »; ce type d'organisation familiale a été classé dans la catégorie des « familles recréées » afin de les distinguer tant des familles intactes d'origine que des familles recomposées.

Tableau 3.4

Répartition des femmes vivant dans un couple avec enfants, selon le type de famille et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Type de famille[1]	Provenance des enfants présents	Groupe d'âge 18 à 34 ans	 35 à 44 ans	 45 à 64 ans	 **Tous les âges**
			%		
Familles intactes	Tous du couple actuel	83	87	89	**86**
Familles recomposées, sans enfants communs au couple	Tous d'une union antérieure	9	7	5	**7**
Familles recomposées, avec enfants communs au couple	Certains du couple actuel et d'autres d'une union antérieure	7	3	1	**4**
Familles recréées[2]	Tous du couple actuel	1	3	5	**3**
Total		**100**	**100**	**100**	**100**
			%		
Répartition selon l'âge		37	39	24	**100**

1. Le type de famille est défini en fonction de la provenance des enfants présents dans le ménage au moment de l'enquête.
2. Il s'agit ici de familles recomposées qui, d'un strict point de vue résidentiel, prennent le statut de famille « intacte » lorsque le dernier enfant non issu du couple a quitté le ménage, laissant derrière lui un couple vivant avec ses enfants biologiques.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Près de 9 femmes vivant en couple avec enfants sur 10 (86 %) formaient, au moment de l'enquête, une famille avec le père de leurs enfants; 3 % des couples appartenaient toutefois à une famille recréée (tableau 3.4). Un peu plus de 1 couple avec enfants sur 10 vivait en famille recomposée; 4 % des couples ont eu un enfant au sein d'une telle famille. Le pourcentage de familles recomposées augmente légèrement des générations plus anciennes (6 % chez les 45 à 6 ans[9]) aux générations plus récentes (16 % chez les 18 à 34 ans), résultat qui est évidemment lié à l'instabilité conjugale croissante. On notera toutefois que les familles recréées sont

proportionnellement plus nombreuses parmi les femmes plus âgées qui ont eu le temps d'assister au départ des enfants nés en dehors de l'union existante.

Le tableau 3.5 examine un peu plus en détail la composition des familles recomposées observées au moment de l'enquête. Parmi les familles sans enfants issus du couple, la très grande majorité (89,2 %) regroupe des enfants d'une seule fratrie : les enfants de la répondante dans 49 % des cas et ceux de son conjoint dans 9 % des cas; seulement 7 % des familles mêlaient des quasi-frères ou des quasi-sœurs, c'est-à-dire des enfants des deux conjoints nés d'une union antérieure. Parmi les familles recomposées avec enfants communs au couple, la quasi-totalité comptaient des enfants d'un seul conjoint, de la conjointe le plus souvent, auxquels se sont ajoutés des demi-frères ou demi-sœurs. À peine 1 % des familles recomposées mêlaient des enfants de trois fratries différentes, soit ceux de la conjointe, ceux du conjoint et ceux communs aux deux conjoints.

TABLEAU 3.5

RÉPARTITION DES FEMMES VIVANT EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LA COMPOSITION DE LA FAMILLE, LE RANG DE L'ÉPISODE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

	Groupe d'âge			
Composition de la famille et rang de l'épisode	18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
			%	
Composition de la famille				
Tous les enfants issus d'une union antérieure	56	69	82	**65**
de la répondante	39	55	66	**49**
du conjoint	13	5	7	**9**
des deux conjoints	4	9	9	**7**
Certains enfants issus du couple actuel et d'autres d'une union antérieure	44	31	18	**35**
de la répondante	37	28	18	**31**
du conjoint	6	1	0	**3**
des deux conjoints	1	2	0	**1**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
			%	
Rang de l'épisode				
1er épisode	85	77	95	**84**
2e épisode	15	23	5	**16**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
			%	
Répartition selon l'âge	51	36	13	**100**

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Au total, près de 9 femmes sur 10[10] ont amené avec elles leurs propres enfants lors de la recomposition familiale, et seulement 9 % d'entre elles élevaient uniquement les enfants de leur conjoint. Cette situation témoigne évidemment de la propension plus forte des femmes à assumer la garde de leurs enfants au lendemain d'une rupture d'union.

Enfin, la dernière section du tableau 3.5 montre que la grande majorité (84 %) des femmes appartenant à une famille recomposée vivaient cette expérience pour la première fois. Le pourcentage varie toutefois d'une génération à l'autre. Chez les 35 à 44 ans, par exemple, qui ont été davantage touchées par les transformations de la vie conjugale, près du quart (23 %) des femmes avaient déjà connu au moins une fois auparavant ce type d'organisation familiale; chez les moins de 35 ans, le plus faible pourcentage (15 %) devrait augmenter vraisemblablement au cours des prochaines années.

Le type d'union choisi par les femmes vivant au sein d'une famille biparentale varie grandement en fonction du type d'unité familiale. À cet égard, 97 % des femmes appartenant à une famille biparentale intacte étaient mariées au moment de l'enquête : 81 % avaient contracté un mariage direct avec le père de leurs enfants, tandis que 16 % d'entre elles avaient d'abord cohabité avec celui-ci avant de l'épouser (tableau 3.6). En revanche, plus du tiers des femmes faisant partie d'une famille recomposée ou d'une famille recréée vivaient en union libre, et près d'un autre tiers avaient épousé leur conjoint après avoir vécu en union libre avec lui. L'union libre devient de plus en plus populaire à mesure qu'on passe des générations plus anciennes aux générations plus récentes, et cela vaut tant pour les familles intactes que pour les familles recomposées ou recréées.

TABLEAU 3.6

TYPE ET RANG DE L'UNION ET NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS PARMI LES COUPLES AVEC ENFANTS, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET L'ÂGE DES FEMMES AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

	Groupe d'âge			
Type de famille[1] selon le	18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
Type d'union[2]			%	
Familles intactes				
Mariage direct	63	87	98	**81**
Mariage précédé d'une union libre	29	12	2	**16**
Union libre	8	1	0	**3**
Familles recomposées et recréées				
Mariage direct	24	31	59	**34**
Mariage précédé d'une union libre	32	36	18	**31**
Union libre	44	33	23	**35**
Rang de l'union[3]				
Familles intactes				
1 union	91	94	98	**94**
2 unions	8	4	2	**5**
3 unions et plus	1	2	0	**1**
Familles recomposées et recréées				
1 union	45	26	43	**37**
2 unions	47	56	57	**53**
3 unions et plus	8	18	0	**10**

TABLEAU 3.6 (FIN)

TYPE ET RANG DE L'UNION ET NOMBRE D'ENFANTS PRÉSENTS PARMI LES COUPLES AVEC ENFANTS, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET L'ÂGE DES FEMMES AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

	Groupe d'âge			
Type de famille[1] selon le	18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
Nombre d'enfants présents[4]		%		
Familles intactes				
1 enfant	37	18	50	**33**
2 enfants	44	52	31	**44**
3 enfants et plus	19	30	19	**23**
Nombre moyen d'enfants	1,9	2,2	1,8	**2,0**
Familles recomposées et recréées				
1 enfant	34	32	61	**39**
2 enfants	42	37	29	**37**
3 enfants et plus	24	31	10	**24**
Nombre moyen d'enfants	2,0	2,0	1,6	**1,9**

1. Pour les fins d'analyse dans le présent tableau, les familles « recréées » ont été regroupées avec les familles recomposées dont elles se rapprochent par leur histoire passée.
2. Il s'agit du type d'union en cours. La catégorie « mariage précédé d'une union libre » réfère aux hommes qui ont épousé leur partenaire en union libre.
3. Le mariage avec un partenaire en union libre est considéré comme une seule union, dont la forme s'est modifiée au fil du temps.
4. Y compris les enfants biologiques, adoptés et d'un autre lit.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

La très grande majorité (94 %) des femmes vivant en famille intacte n'avaient pas vécu avec un autre conjoint que le père de leurs enfants[11]. En revanche, près de 2 femmes sur 3 en famille recomposée ou recréée avaient vécu 2 unions et plus. Le pourcentage relativement élevé (37 %) de femmes appartenant à une famille recomposée ou recréée qui n'avaient connu qu'une seule union peut paraître surprenant, étant donné la proportion élevée de femmes vivant avec leurs propres enfants. Il s'agit majoritairement de femmes qui avaient donné naissance à un enfant en dehors d'une union avant de former un couple avec un homme que nous supposons ne pas être le père de l'enfant[12]. La surreprésentation relative de ces femmes parmi les 18 à 34 ans tient sans doute au fait que relativement peu de femmes ont déjà eu l'occasion, avant 35 ans, de former un nouveau couple après avoir connu une rupture d'union impliquant des enfants; chez les 45 à 64 ans, la répartition observée pourrait découler des faibles effectifs présents. On peut penser toutefois qu'une fraction des unions de rang 1 chez les aînées concerne les jeunes mères célibataires de jadis qui se sont mariées peu de temps après la naissance de leur enfant.

La dernière section du tableau 3.6 compare la répartition du nombre d'enfants dans les différents types de famille. Elle révèle relativement peu de variations dans le nombre d'enfants vivant au sein de l'ensemble des familles considérées : un peu moins de 1 famille sur 4 — biparentale ou recomposée et recréée — comptait 3 enfants et plus, et environ 4 familles sur 10 avaient 2 enfants. Les écarts sont plus marqués entre les générations. Ainsi, le pourcentage de répondantes âgées de 35 à 44 ans vivant avec un seul enfant est nettement plus faible en famille

intacte (18 %) qu'en famille recomposée ou recréée (32 %), et le nombre moyen d'enfants y est, par conséquent, plus élevé (2,2 contre 2,0). La même situation prévaut chez les 45 à 64 ans, avec un nombre moyen de 1,8 enfant pour les familles intactes et 1,6 pour les familles recomposées ou recréées. Bien qu'elles mêlent souvent des enfants de fratries différentes, les familles recomposées n'apparaissent donc pas plus nombreuses que les familles intactes, au contraire. Cela tient sans doute, à l'instabilité conjugale se trouvant à la source même des processus de recomposition familiale, ce qui a pour effet de retarder, voire d'empêcher la réalisation de la descendance projetée; de plus, diverses études (Zhao et autres, 1993) révèlent que les enfants vivant en famille recomposée tendent à quitter le foyer parental plus tôt.

3.2.2.3 L'histoire parentale des femmes vivant en couple sans enfants

Les femmes vivant en couple sans enfants représentent une proportion non négligeable (24 %) des répondantes de 18 à 64 ans interviewées lors de l'ESG en 1990 (tableau 3.1). Leur répartition suit en gros la forme d'une courbe en J avec l'âge : relativement élevés chez les jeunes femmes qui n'avaient pas encore eu d'enfants, les pourcentages diminuent aux âges intermédiaires avant de croître de nouveau pour atteindre un sommet chez les femmes plus âgées qui avaient déjà assisté au départ de leurs enfants.

La question du recensement portant sur la parité des naissances permet de distinguer parmi les femmes sans enfants présents celles qui n'ont jamais eu d'enfants de celles dont les enfants étaient partis ou décédés lorsqu'elles ont rempli le formulaire. Cette question ne permet pas cependant de repérer les femmes qui, par le passé, ont adopté des enfants ou ont élevé les enfants d'un conjoint au sein d'une famille recomposée et qui ont donc exercé des fonctions parentales; elle ne permet pas non plus d'identifier les femmes qui vivaient avec le père de leurs enfants après le départ de ces derniers, formant ainsi un « nid vide » au sens propre du terme dans l'approche du cycle de vie. Nous tenterons, dans la présente section, d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations et d'éclairer également l'histoire parentale des femmes qui, à un moment donné de leur vie, se retrouvent sans enfants.

À cet égard, 74 % des femmes ayant donné naissance à des enfants appartenaient à un réel « nid vide » au moment de l'enquête, c'est-à-dire qu'elles vivaient encore avec le père biologique de tous leurs enfants après le départ de ceux-ci (tableau 3.7). Cette situation touchait plus de 8 répondantes sur 10 parmi les 55 à 64 ans, mais moins de 2 répondantes sur 10 chez les moins de 45 ans[13]. À l'inverse, près de la moitié des mères de 18 à 44 ans n'avaient jamais élevé d'enfants avec leur conjoint actuel; 34 % avaient, par ailleurs, déjà vécu un épisode en famille recomposée avec leur conjoint actuel. Les deux derniers types de trajectoire sont nettement plus rares parmi les 55 à 64 ans, où ils touchent moins de 10 % chacun des répondantes. L'écart entre les générations est évidemment lié à la montée de l'instabilité conjugale dans les générations récentes, mais tient sans doute davantage au fait que les mères âgées de 18 à 44 ans qui se retrouvent sans enfants avant même d'atteindre 45 ans constituent un groupe bien particulier de femmes ayant eu leurs enfants très tôt ou en ayant subséquemment perdu la garde. Nous remarquerons enfin que 15 % des répondantes de 55 à 64 ans vivant dans un couple sans enfants et que 25 % des 45 à 54 ans avaient fait par le passé l'expérience de la monoparentalité; 9 % des premières et 21 % des secondes avaient, par ailleurs, vécu au sein d'une famille recomposée, que ce soit avec leur conjoint actuel ou non.

TABLEAU 3.7

INDICATEURS DE L'HISTOIRE PARENTALE DES FEMMES VIVANT DANS UN COUPLE SANS ENFANTS, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

	Groupe d'âge			
Indicateurs de l'histoire parentale	18 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% de femmes ayant déjà eu des enfants	7	83	90	**48**
% de femmes n'ayant jamais eu d'enfants	93	17	10	**52**
Parmi les femmes ayant déjà eu des enfants				
% vivant toujours avec le père de tous leurs enfants (« nid vide »)	17	72	83	**74**
% n'ayant jamais élevé d'enfants avec leur conjoint actuel	49	10	8	**12**
% ayant vécu en famille recomposée avec leur conjoint actuel	34	18	9	**14**
% ayant vécu un épisode monoparental[1]	62	25	15	**22**
% ayant vécu un épisode en famille recomposée[1]	47	21	9	**16**
Parmi les femmes n'ayant jamais eu d'enfants[1]				
% vivant toujours avec le père adoptif de tous leurs enfants adoptés (« nid vide »)	0	6	22	**2**
% n'ayant jamais élevé d'enfants avec leur conjoint actuel	99	93	63	**96**
% ayant élevé les enfants de leur conjoint actuel	1	1	15	**2**
% ayant vécu un épisode en famille recomposée	2	1	15	**3**

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

La deuxième section du tableau 3.7 porte sur les femmes vivant en couple sans enfants et qui n'ont jamais donné naissance à un enfant. Les données révèlent que le fait pour une femme de n'avoir jamais eu d'enfants ne signifie pas nécessairement qu'elle n'a jamais exercé un rôle parental, même si bien sûr cette situation est la plus courante. Un peu plus de 20 % des conjointes âgées de 55 à 64 ans n'ayant pas d'enfants appartenaient, par exemple, à un « nid vide » après avoir élevé les enfants qu'elles avaient adoptés avec leur conjoint actuel; un autre 15 % vivaient avec le père des enfants qu'elles ont connus à titre de belle-mère au sein d'une famille recomposée. Si les pourcentages restent modestes dans les générations précédentes, il y a tout lieu de croire qu'ils augmenteront à mesure que les femmes plus jeunes, davantage touchées par les transformations de la vie conjugale, élèveront les enfants de leur conjoint qui quitteront tour à tour leur foyer.

3.2.3 L'histoire des femmes à la tête d'une famille monoparentale

Le phénomène de la monoparentalité, en recrudescence depuis 1971, a été décrit au chapitre 2 ainsi que dans de nombreux travaux antérieurs (parmi les travaux récents, voir Hudson et Galaway, 1993; Lindsay, 1992). Les recensements fournissent, en effet, depuis longtemps des données sociodémographiques sur les familles monoparentales. Celles-ci ont permis de mettre en évidence le rajeunissement et la féminisation des parents seuls au cours des 20 dernières années, ainsi que l'appauvrissement croissant des femmes et des enfants vivant en famille monoparentale (Dandurand et Saint-Jean, 1988; Le Bourdais et Rose, 1986; Lindsay, 1992; Oderkirk et Lochhead, 1992).

Bien qu'elles renseignent sur les conditions de vie des personnes vivant en famille monoparentale, les données des recensements ne permettent ni d'examiner l'histoire conjugale et parentale des mères seules ni de déterminer avec précision les événements à l'origine de l'entrée en famille monoparentale. L'information recueillie sur l'état matrimonial des mères seules permet, en effet, d'identifier si l'entrée en monoparentalité fait suite au décès de l'époux ou à une rupture volontaire (séparation ou divorce) du mariage; on ne peut cependant pas distinguer les mères célibataires qui ont eu un enfant à l'intérieur d'une union libre de celles qui ont eu cet enfant en dehors de toute union. Le tableau 3.8 permet de faire la lumière sur cette question et sur l'histoire conjugale des mères seules.

TABLEAU 3.8

INDICATEURS DE L'HISTOIRE CONJUGALE ET PARENTALE DES FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990[1]

	Groupe d'âge					
Indicateurs de l'histoire conjugale et parentale	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% d'entrées en monoparentalité par						
naissance hors union	40	16	6	4	2	**11**
rupture d'union	58	83	90	83	32	**77**
d'un mariage	28	50	71	66	28	**56**
d'une union libre	30	33	19	17	4	**21**
décès du conjoint	2	1	4	13	66	**12**
% de femmes n'ayant connu aucune union[2]	28	9	4	2	0	**7**
% de femmes ayant déjà été mariées[2]	27	66	91	95	100	**81**
% de femmes ayant déjà vécu en union libre[2]	58	63	34	26	9	**39**
Rang de l'épisode						
1er épisode	77	62	72	69	76	**69**
2e épisode	23	29	24	26	24	**26**
3e épisode et plus	0	9	4	5	0	**5**

1. Le présent tableau n'inclut pas les chefs de famille monoparentale célibataires (jamais mariées) vivant chez leurs parents. Suivant l'approche du recensement, elles ont été classées comme « enfants » d'une famille de recensement (voir la section 3.2.1 et le tableau 3.2 du présent chapitre).
2. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Rappelons d'abord que 8 % des répondantes de 18 à 64 ans interviewées lors de l'ESG appartenaient à une famille monoparentale, c'est-à-dire qu'elles vivaient sans conjoint avec un ou plusieurs enfants (tableau 3.1)[14]. Plus des trois quarts avaient commencé leur épisode monoparental à la suite d'une rupture volontaire d'union, soit d'un mariage dans 56 % des cas et d'une union libre dans 21 % des cas; 11 % ont accédé à la monoparentalité à la suite d'une naissance hors union et 12 %, à la suite d'un veuvage (tableau 3.8).

Les entrées en monoparentalité subséquentes au décès du conjoint sont évidemment proportionnellement plus nombreuses chez les 55 à 64 ans, groupe d'âge où la mortalité masculine commence à se faire sentir : 2 mères seules sur 3 avaient emprunté ce chemin, comparativement à 13 % chez les 45 à 54 ans et à moins de 4 % chez les 35 à 44 ans. Par contre, les situations de monoparentalité à la suite d'une naissance hors union prédominent (40 %) chez les 18 à 24 ans, encore jeunes pour avoir eu le temps de connaître une union féconde suivie d'une séparation. Enfin, les ruptures d'union libre ou officielle sont à la source de plus de 80 % des épisodes monoparentaux vécus par les femmes âgées de 25 à 54 ans au moment de l'enquête, mais la répartition relative de ces deux types de rupture par génération s'inverse en fonction du type d'union considéré. Soulignons, par ailleurs, que la moitié des mères seules célibataires (jamais mariées) avaient, dans les faits, connu la monoparentalité à la suite de la rupture d'une union libre; seulement la moitié d'entre elles avaient donné naissance à un enfant en dehors d'une union et avaient ainsi connu une « maternité célibataire » au sens propre du terme (ESG de 1990). Dans l'ensemble, la répartition différente des modalités d'entrée en monoparentalité par groupe d'âge tient bien sûr au contexte changeant qu'ont traversé les diverses générations de femmes; elle tient aussi au fait que les épisodes de longue durée, qui ne sont pas indépendants du type d'entrée en situation monoparentale (Le Bourdais et autres, 1995; Moore, 1989), risquent d'être surreprésentés chez les personnes plus âgées.

L'examen de l'histoire conjugale des mères seules montre, par ailleurs, qu'à peine 7 % des femmes chefs de famille monoparentale (28 % des 18 à 24 ans) n'avaient jamais vécu avec un conjoint, que ce soit un époux ou un partenaire en union libre (tableau 3.8). Environ 8 mères seules sur 10 avaient déjà été mariées, et près de 4 sur 10 avaient vécu en union libre, que ces expériences aient été ou non à l'origine de la situation monoparentale. Tout comme pour les femmes vivant en couple, la proportion de mères seules déjà mariées croît des générations plus récentes aux générations plus âgées, pour atteindre 100 % chez les 55 à 64 ans; à l'inverse, le pourcentage de femmes ayant cohabité augmente des générations plus âgées aux générations plus récentes et touche 58 % des 18 à 24 ans.

Enfin, la dernière section du tableau révèle qu'environ 3 mères seules sur 10 en étaient à leur deuxième épisode et plus de vie en famille monoparentale. Les épisodes monoparentaux de rang 2 et plus connaissent dans l'ensemble une progression des générations anciennes aux générations récentes : chez les 25 à 34 ans, c'est près de 4 mères seules sur 10 qui ont connu la monoparentalité plus d'une fois, et près de 1 mère seule sur 10 qui l'expérimentait pour la troisième fois et plus.

3.2.4 L'histoire des femmes hors famille

Les « personnes hors famille » représentent 14 % des répondantes âgées de 18 à 64 ans (tableau 3.1). Ces personnes sont proportionnellement plus nombreuses chez les plus jeunes et les plus vieilles, soit avant que la vie familiale s'amorce pour de bon et après qu'elle a commencé à se défaire, du moins d'un strict point de vue résidentiel. Un certain pourcentage d'entre elles se retrouveront de façon temporaire dans ce statut aux âges intermédiaires, en transition entre deux épisodes familiaux. Le statut de « personne hors famille » ne concerne donc pas seulement des personnes qui n'auront aucune vie familiale, loin de là.

À cet égard, un peu moins de 5 femmes sur 10 se trouvant en situation hors famille n'avaient jamais connu d'union auparavant; 39 % avaient déjà été mariées et 19 % avaient vécu avec un partenaire en union libre (tableau 3.9). Parmi les femmes âgées de 45 ans et plus, environ 1 répondante sur 6 a déclaré n'avoir jamais cohabité avec un conjoint de fait ou un époux; ce pourcentage s'accroît évidemment à mesure que les femmes sont plus jeunes et donc moins avancées dans leur vie conjugale. À l'inverse, si 2 % à peine des femmes de 18 à 24 ans avaient déclaré avoir déjà été mariées, 86 % des 55 à 64 ans avaient mentionné l'avoir été. Enfin, la proportion de femmes ayant cohabité avec un conjoint de fait avant de connaître une situation hors famille augmente avec l'âge pour atteindre un plafond de 43 % chez les 35 à 44 ans et ensuite redescendre. Le plus faible pourcentage de cohabitantes observé chez les moins de 35 ans tient au fait que nombre de ces femmes n'avaient pas encore commencé leur vie conjugale au moment de l'enquête, tandis que celui noté à partir de 45 ans tient à la popularité moindre de l'union libre au sein de ces générations.

TABLEAU 3.9

INDICATEURS DE L'HISTOIRE CONJUGALE ET PARENTALE DES FEMMES CONSIDÉRÉES COMME HORS FAMILLE, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990[1]

	Groupe d'âge					
Indicateurs de l'histoire conjugale et parentale[2]	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% de femmes n'ayant connu aucune union	82	63	36	18	14	**47**
% de femmes ayant déjà été mariées	2	15	45	77	86	**39**
% de femmes ayant vécu en union libre	16	32	43	28	7	**19**
% de femmes ayant déjà eu des enfants	1	4	18	64	74	**28**
% de femmes ayant déjà élevé des enfants[3]	2	4	20	67	75	**29**

1. À l'instar du recensement, les personnes hors famille regroupent les répondantes ayant déjà été mariées qui vivaient sans conjoint avec l'un ou l'autre de leurs parents ou les deux au moment de l'enquête.
2. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.
3. Y compris les enfants biologiques, adoptés ou d'un autre lit.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Près de 30 % des répondantes de 18 à 64 ans vivant en situation hors famille avaient déjà eu ou élevé un enfant à un moment ou l'autre de leur vie. Ces pourcentages sont nettement plus élevés chez les 45 ans et plus, qui ont eu le temps d'assister au départ de leurs enfants; avant cet âge, les proportions restent faibles étant donné la propension très forte des mères à continuer de vivre avec leurs enfants après une séparation ou un divorce.

3.3 LA DYNAMIQUE DE FORMATION ET DE DISSOLUTION DE DIFFÉRENTES FORMES D'ORGANISATION FAMILIALE

Dans la section précédente, nous avons examiné différents indicateurs de l'histoire conjugale et parentale des femmes selon la situation familiale qu'elles occupaient lorsqu'elles ont répondu à l'ESG de 1990. L'analyse a permis de mettre en lumière la diversité des itinéraires qui se profilent

derrière le portrait dressé à partir des données du moment. Basée sur des personnes rendues à des étapes différentes de leur cycle de vie, cette approche ne permet cependant pas de comparer l'ampleur réelle des changements survenus dans la vie des diverses générations de femmes. Elle ne permet pas, par exemple, d'estimer la proportion de femmes qui connaîtront telle ou telle situation familiale au cours de leur vie. Pour cela, il faut changer de perspective et se placer plutôt au début des trajectoires des femmes et les suivre à mesure qu'elles se construisent.

Nous effectuerons dans la présente section ce changement de perspective et examinerons d'un point de vue longitudinal la dynamique de formation et de dissolution des premiers épisodes vécus en famille biparentale « intacte », en famille monoparentale et en famille recomposée par diverses générations de femmes[15]. S'appuyant sur la méthode des tables d'extinction, cette analyse permettra de voir dans quelle mesure l'intensité et le calendrier de formation d'un type de famille donné diffèrent d'une génération à l'autre, et d'estimer la proportion de femmes qui seraient touchées par le phénomène si les comportements observés au moment de l'enquête se maintenaient au cours des années à venir.

Soulignons tout d'abord que la présente section porte exclusivement sur les épisodes familiaux impliquant des enfants, quel que soit leur âge. Contrairement au recensement qui considère les couples sans enfants comme formant une famille de recensement, seules les unités résidentielles comptant une répondante (avec ou sans conjoint) vivant avec un ou plusieurs enfants sont retenues; c'est donc la présence ou l'absence d'enfants qui détermine l'existence ou non d'une famille. Faute de données suffisantes, tous les enfants présents, peu importe leur état matrimonial, sont inclus dans l'analyse. Il convient aussi de noter que nous étudions les trajectoires familiales de l'ensemble des répondantes, peu importe la position qu'elles occupent en relation avec une « famille de recensement » au moment de l'enquête. Enfin, seuls les premiers épisodes vécus dans chaque type de famille, qui représentent la grande majorité des épisodes familiaux, sont retenus ici.

Pour chacun des types de famille étudiés, la dynamique de formation des premiers épisodes est d'abord étudiée pour l'ensemble des femmes en fonction de la modalité d'entrée dans l'épisode familial considéré. Dans un deuxième temps, les mouvements d'entrée par génération, toutes modalités confondues, sont examinés afin d'évaluer dans quelle mesure les comportements se sont modifiés dans le temps. La même démarche est ensuite reprise pour l'analyse des sorties des épisodes familiaux. Au besoin, les modalités de formation ou de dissolution des épisodes familiaux sont examinées par génération afin de repérer les variations survenues au cours des dernières décennies.

L'analyse s'appuie sur l'établissement de tables à extinction multiple[16]. Relativement simple, cette méthode permet d'établir l'intensité et le calendrier des transitions à l'étude. Le principe de base consiste à calculer, pour chaque intervalle considéré, la probabilité qu'ont les répondantes de connaître une transition familiale donnée (p. ex. la probabilité de vivre en famille biparentale intacte). Cette probabilité est établie en rapportant le nombre de femmes qui effectuent la transition au cours de l'intervalle considéré au nombre des répondantes exposées au risque de vivre l'expérience. Dans le cas des entrées dans un épisode familial, toutes les femmes qui n'ont pas encore effectué la transition et qui sont toujours à l'étude sont exposées au risque[17]. Les probabilités d'entrée dans un épisode sont calculées et cumulées par « année d'âge », à partir de 15 ans. Pour les sorties d'épisode, les probabilités sont calculées par « durée » à partir du moment de l'entrée dans l'épisode familial; seules les femmes vivant la situation familiale concernée sont

exposées au risque d'en sortir. Les diverses façons de quitter un état familial donné (p. ex. rupture d'une union ou départ des enfants) sont traitées comme des risques concurrents, et la table fournit pour chacune d'entre elles la probabilité « nette » qu'elle survienne.

L'intérêt du principe de la table d'extinction vient de ce qu'elle permet d'utiliser l'ensemble de l'information recueillie et de tirer profit des histoires familiales incomplètes, c'est-à-dire celles qui sont en train de se construire. Le nombre de répondantes exposées au risque d'effectuer une transition exclut ainsi, au fur et à mesure qu'ils surviennent, les cas pour lesquels l'information est incomplète. Cette opération présuppose que les cas exclus de l'analyse adopteraient le même comportement que ceux qui sont conservés. Cette hypothèse n'est pas sans conséquence pour l'interprétation des sorties d'épisode, surtout dans le cas des jeunes générations où un sous-groupe particulier de femmes ayant commencé très tôt leur trajectoire familiale risque d'être surreprésenté, et dont les comportements ne sont sans doute pas représentatifs de l'ensemble du groupe. Nous y reviendrons à la section 3.3.1.2.

S'appuyant sur certains de nos travaux antérieurs, l'analyse inclut l'ensemble des répondantes âgées de 18 à 65 ans au moment de l'enquête pour lesquelles nous disposons de renseignements suffisants pour reconstituer l'histoire conjugale et parentale (voir Desrosiers et autres, 1994).

3.3.1 Les familles biparentales intactes

Après avoir connu son apogée dans l'approche du « cycle de vie » au cours des années 70, l'étude de la dynamique des familles biparentales intactes, aussi appelées « familles nucléaires » ou « familles biparentales simples » (Le Gall, 1992), a été progressivement délaissée au profit de l'analyse de formes familiales émergentes, telles les familles monoparentales formées par rupture d'union. Pourtant, les changements notés quant à la fécondité et à la vie conjugale ne sont pas sans effet sur les processus de formation et de dissolution de ce type de famille à travers les générations. L'étude des familles biparentales intactes est donc toujours pertinente, comme nous le verrons plus loin.

Pour les fins de l'analyse, un épisode en famille biparentale intacte désigne ici toute période durant laquelle une femme vit uniquement avec un conjoint et les enfants (biologiques ou adoptés) issus de leur relation[18]. L'âge de la femme à la naissance ou à l'adoption du premier enfant issu du couple (plutôt qu'à la formation de l'union) marque le début de l'épisode familial[19]. Trois modalités d'entrée distinctes décrivent la relation conjugale des conjoints avant l'arrivée du premier enfant : les épisodes formés par mariage direct, par mariage suivant une phase de cohabitation ou encore par union libre. L'épisode peut, par ailleurs, prendre fin selon trois modalités distinctes : par départ du foyer (ou décès) du dernier enfant, par séparation ou divorce, ou encore par décès du conjoint.

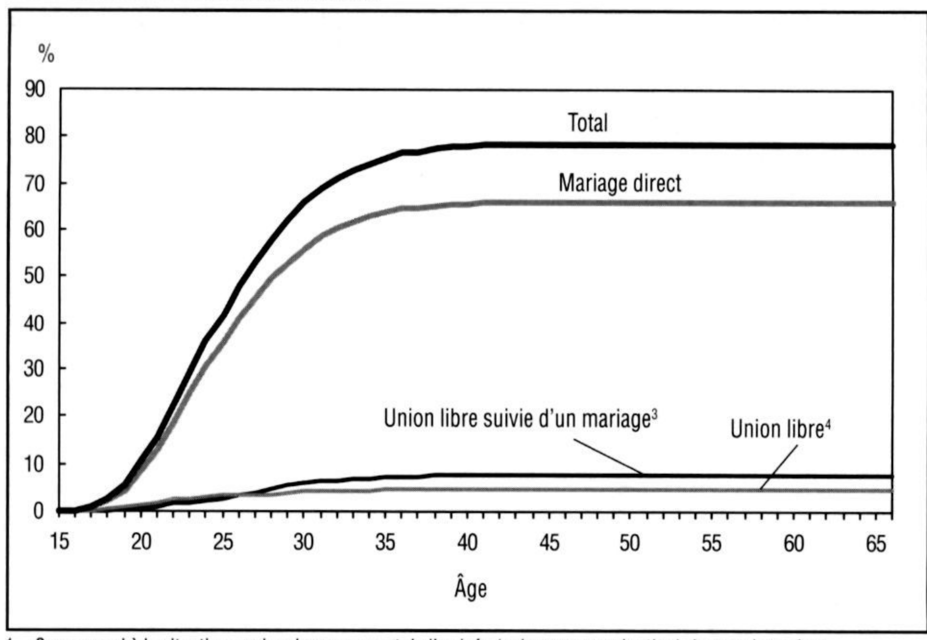
3.3.1.1 Formation des familles biparentales intactes

La figure 3.1a présente les probabilités cumulées pour les femmes qui, à chaque âge, ont vécu un épisode en famille biparentale intacte. Comme nous pouvons le constater, si les comportements des diverses générations de femmes interrogées en 1990 se maintenaient, près de 8 femmes canadiennes sur 10 vivraient, à un moment ou l'autre de leur vie, un épisode de vie en famille biparentale intacte; les deux tiers des répondantes accéderaient à cette forme de vie familiale à la

suite d'un mariage direct, et 8 %, après avoir épousé leur conjoint de fait; 5 % connaîtraient cette expérience en donnant naissance à un enfant dans le cadre d'une union libre.

FIGURE 3.1A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES DE VIVRE EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE », SELON LA SITUATION CONJUGALE À L'ENTRÉE[1, 2]

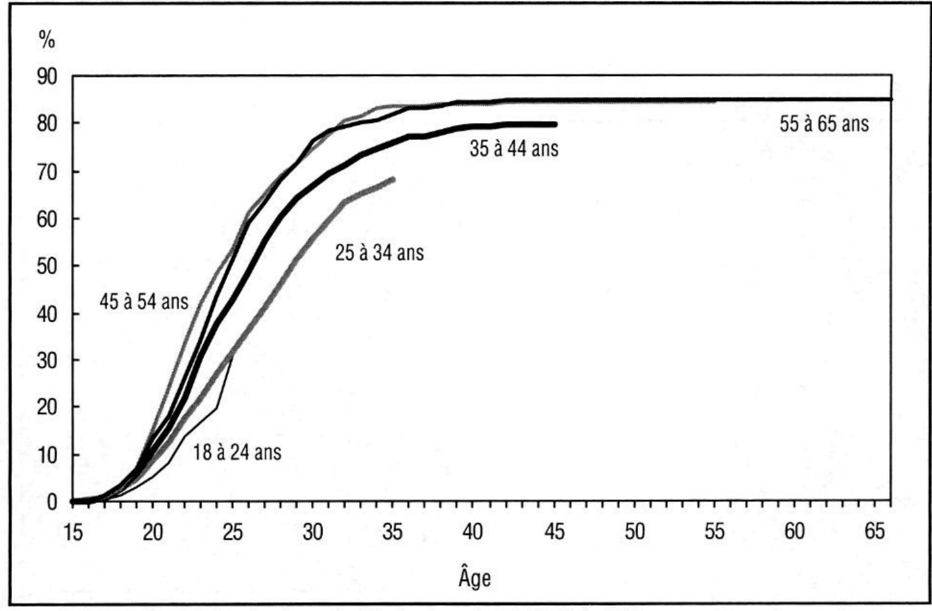


1. Correspond à la situation conjugale au moment de l'arrivée (naissance ou adoption) du premier enfant.
2. Exclut 8 cas pour lesquels le type d'union n'est pas connu.
3. Répondantes ayant épousé leur conjoint de fait avant l'arrivée (naissance ou adoption) du premier enfant.
4. Inclut un certain nombre de répondantes qui épouseront ultérieurement leur conjoint de fait.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Figure 3.1b

Probabilités cumulées pour les femmes de vivre en famille biparentale « intacte », selon l'âge au moment de l'enquête



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Peu importe le mode d'entrée, les situations de vie en famille biparentale intacte surviennent généralement avant l'âge de 40 ans, comme le révèle le plafonnement des courbes à partir de cet âge. Cette situation traduit, bien entendu, le fait que la majorité des femmes commencent leur vie parentale avant d'atteindre la quarantaine, une très faible proportion d'entre elles donnant naissance à leur premier enfant après cet âge. De plus, la majorité des entrées en famille biparentale intacte ont eu lieu dans la vingtaine, soit autour de l'âge moyen des femmes à la première naissance (figure 3.1a). On remarquera cependant le caractère précoce de cette expérience pour une proportion non négligeable de femmes : à 20 ans, près de 1 répondante sur 10 avait déjà connu cette forme de vie familiale. La quasi-totalité de ces jeunes mères avaient épousé leur conjoint sans avoir cohabité au préalable avec lui; il s'agit ici majoritairement, nous le verrons dans les paragraphes qui suivent, de femmes appartenant aux générations plus âgées. Enfin, la formation des familles s'effectue un peu plus tardivement chez les femmes ayant cohabité quelque temps avec leur conjoint avant de l'épouser, soit à 28,5 ans en moyenne contre 26,8 ans pour les mariages directs et 25,6 ans pour les familles formées dans le cadre d'une union libre (ESG de 1990).

L'examen des courbes par génération, toutes situations conjugales confondues, permet de repérer certains changements dans le temps quant à la formation des familles biparentales intactes (figure 3.1b). On observe un report de calendrier très net de l'entrée des femmes dans ce type de famille. À 25 ans, par exemple, plus de la moitié des femmes âgées de 45 ans et plus au moment de l'enquête avaient déjà vécu un épisode en famille biparentale intacte, alors qu'un peu plus de 40 % des 35 à 44 ans et seulement 3 répondantes sur 10 environ chez les 25 à 34 ans avaient, à cet âge, connu pareille expérience. À 35 ans, l'écart est loin d'être comblé au sein des générations plus jeunes, puisque les deux tiers seulement des 35 à 44 ans avaient connu cette forme de vie familiale, comparativement à 3 femmes sur 4 chez les 45 ans et plus.

Non seulement l'arrivée du premier enfant est-elle plus tardive au sein des jeunes générations, mais elle s'effectue dans un cadre bien différent de par le passé. L'examen de la table d'entrée en famille biparentale intacte détaillée par cause et par génération présentée au tableau 1 de l'annexe 3.2 révèle à cet égard la hausse marquée de l'union libre au détriment du mariage comme modalité de vie entourant la formation d'une famille dans les générations récentes : à 30 ans, par exemple, moins de 3 % des répondantes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient fondé une famille dans le cadre d'un « mariage sans papier »; chez les 25 à 34 ans, cette proportion est environ trois fois plus élevée (8 %). Parmi les générations plus anciennes, cette situation s'avère rarissime : moins de 1 % des répondantes de 45 ans et plus avaient, peu importe l'âge atteint, connu une telle situation. La montée de l'union libre comme prélude au mariage ou comme cadre de formation d'une famille ne permet donc pas de compenser totalement la chute marquée du mariage observée chez les jeunes générations (tableau 1 de l'annexe 3.2). Il est possible cependant que le clivage observé entre les générations s'amenuise légèrement au cours des années à venir, lorsque les femmes plus jeunes avanceront dans leur période de vie féconde.

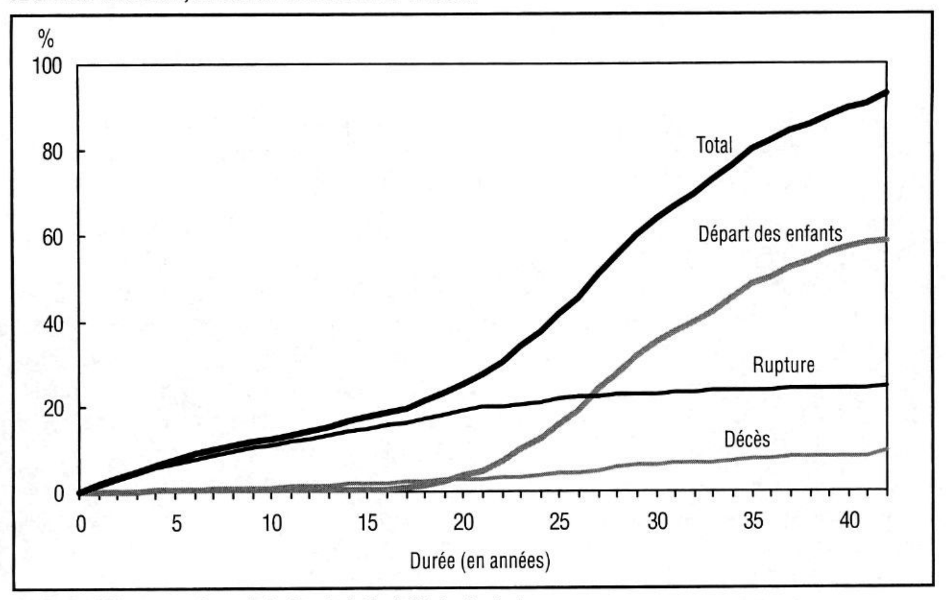
3.3.1.2 Dissolution des familles biparentales intactes

Les probabilités cumulées de quitter la vie en famille biparentale intacte en fonction des trois modalités de dissolution retenues sont présentées à la figure 3.2a. Un coup d'œil à cette figure montre que la quasi-totalité des femmes (90 %) auront quitté ce statut familial 40 ans après le début de la formation de l'unité familiale si les comportements des répondantes observés en 1990 se maintiennent. Près de 60 % de ces épisodes se termineront par le départ des enfants tandis qu'environ le quart prendront fin à la suite d'une rupture d'union et 10 %, à la suite du décès du conjoint. Sur le plan résidentiel, ces unités familiales se transformeront soit en couple sans enfants, soit en famille monoparentale[20].

Les courbes issues des tables (tableau 2 de l'annexe 3.2) révèlent que les ruptures d'union surviennent assez tôt : au terme de 5 ans de vie commune, plus du quart des ruptures avaient déjà eu lieu, et la moitié des femmes séparées auront vu leur couple éclater avant d'avoir atteint 12 ans de vie commune. Les sorties de famille biparentale intacte associées au départ des enfants survenaient beaucoup plus tardivement; ce n'est qu'à partir de 18 années de vie commune que ce type de sortie commençait véritablement à augmenter, supplantant les décès comme cause de dissolution des familles. Au terme d'une durée de 27 ans en famille biparentale intacte, c'était le départ des enfants qui, plus que toute autre cause, a mis fin à cette situation familiale.

FIGURE 3.2A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE » DE QUITTER CE STATUT FAMILIAL[1], SELON LE TYPE DE FIN D'ÉPISODE



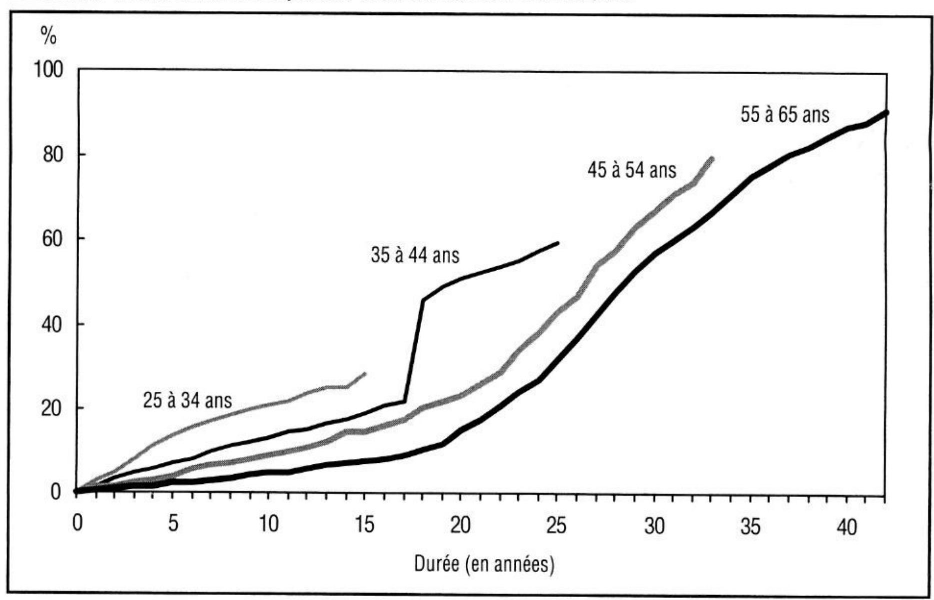
1. Exclut 120 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Présentant les données des tables de sortie par génération, toutes causes confondues, la figure 3.2b permet de repérer des variations très nettes entre les générations[21]. Comme nous pouvons le constater, la durée des épisodes en famille biparentale intacte tend à raccourcir des générations anciennes aux générations plus récentes : après 10 ans passés en famille biparentale intacte, 13 % des répondantes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient quitté ce statut familial contre 9 % des 45 à 54 ans et 5 % seulement des 55 à 65 ans. Chez les 25 à 34 ans, la probabilité de quitter la vie en famille biparentale intacte à cette durée atteint 19 %, mais il n'est pas certain que ce résultat reflète bien le comportement de cette génération puisqu'il est basé en partie sur des femmes ayant formé leur famille à un âge relativement jeune. L'accélération remarquable du rythme de sortie aux durées supérieures (à partir de 17 ans) qu'on observe chez les 35 à 44 ans tient sans doute au même phénomène.

FIGURE 3.2B

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE » DE QUITTER CE STATUT FAMILIAL[1], SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE[2]



1. Exclut 120 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.
2. Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondantes susceptibles de vivre la transition à la durée considérée est inférieur à 20.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Le raccourcissement du temps passé en famille biparentale intacte qu'on observe à travers les générations est lié à l'augmentation marquée des ruptures d'union chez les cohortes plus jeunes (tableau 2 de l'annexe 3.2). On peut y voir, par exemple, qu'après 10 ans de vie commune, 12 % des répondantes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient connu une séparation ou un divorce, soit une proportion quatre fois plus élevée que celle notée, à la même durée, chez les répondantes âgées de 55 à 65 ans au moment de l'enquête (3 %). Par comparaison, les décès ont enregistré une légère baisse au fil des générations, la démarcation se faisant plutôt sentir entre les 55 à 65 ans et les moins de 55 ans. Cette situation n'est pas étrangère au fait que la hausse de l'âge au décès chez les hommes s'était déjà produite bien avant cette période de transformation familiale.

Dans quelle mesure la généralisation des « mariages sans papier », reconnus comme plus instables que la nuptialité officielle (Desrosiers et Le Bourdais, 1996; Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996), accentuera-t-elle cette tendance à la fragilisation des familles? Le phénomène est sans doute encore trop récent pour que l'on puisse apporter une réponse définitive à cette question. Chose certaine, les tendances esquissées laissent présager un raccourcissement très net de la durée passée en famille biparentale intacte des générations anciennes aux générations plus jeunes, au profit des autres formes d'organisation familiale.

3.3.2 Les familles monoparentales[22]

De toutes les familles comptant des enfants présents à la maison, les familles monoparentales ont sans doute été les plus étudiées au Canada au cours des dernières années. L'émergence d'une « nouvelle monoparentalité » issue des ruptures d'union (Dandurand et Saint-Jean, 1988) et les conditions économiques difficiles des familles monoparentales à chef féminin sont au nombre des facteurs à l'origine de la multiplication des recherches dans ce domaine. La plupart des recherches s'appuient cependant sur les données des recensements et présentent essentiellement une série d'instantanés de la progression du phénomène. Au Canada, Moore (1988; 1989) a été l'une des premières chercheuses à aborder l'étude de la monoparentalité d'un point de vue longitudinal, en recourant aux données de l'Enquête sur la famille réalisée par Statistique Canada en 1984 (voir aussi Desrosiers et autres, 1993, 1994). Ses recherches ont montré que l'expérience de la monoparentalité est nettement plus répandue que ne le laissaient croire les données du moment et que la durée passée dans ce type de famille est liée à la façon dont les femmes y accèdent.

Nous définissons ici comme épisode monoparental toute période durant laquelle une femme vit sans conjoint et avec au moins un enfant[23]. Dans l'analyse qui suit, sont comptées comme ayant connu la monoparentalité les jeunes mères « célibataires » vivant chez leurs parents et considérées comme « enfants » au recensement. Trois événements susceptibles de mener à la formation d'un foyer monoparental sont distingués : les naissances hors union[24], les ruptures volontaires de mariage (séparations ou divorces) ou d'union libre et le veuvage. Trois types d'issue sont identifiés : le mariage de la répondante, l'union libre de la répondante et le départ (ou le décès) du dernier enfant.

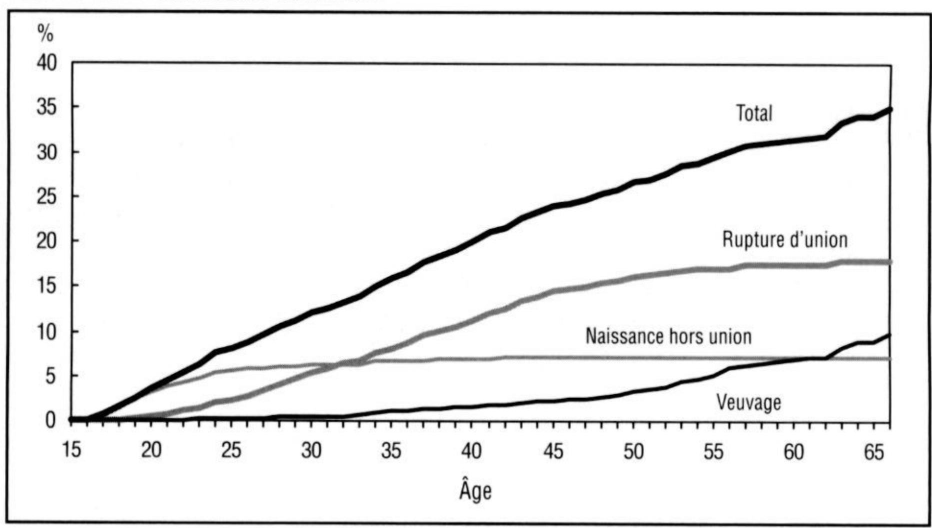
3.3.2.1 Formation des familles monoparentales

La figure 3.3a présente les probabilités cumulées pour les femmes qui, à chaque âge, ont vécu un premier épisode monoparental en fonction de la modalité d'entrée. Nous constatons que si les comportements des diverses générations de femmes interrogées en 1990 se maintenaient, un peu plus du tiers (35 %) des Canadiennes connaîtraient, à un moment ou l'autre de leur vie, une situation monoparentale. Ce pourcentage est au-delà de quatre fois plus élevé que celui noté au moment de l'enquête (8 %), ce qui illustre l'importance de ce phénomène dans la vie des femmes. Comme nous pouvons le constater, la majorité (18 %) des femmes accéderaient à la monoparentalité à la suite d'une rupture d'union libre ou d'un mariage, et 10 %, à la suite du décès de leur conjoint; les naissances hors union toucheraient 7 % des femmes si les tendances observées en 1990 se maintenaient.

Les courbes présentées à la figure 3.3a montrent que le calendrier des entrées en situation monoparentale est étroitement associé à l'événement à l'origine de l'épisode. Les situations monoparentales faisant suite à une naissance hors union survenaient généralement tôt dans la vie des femmes; une très faible fraction d'entre elles connaîtront cette expérience après 25 ans, comme l'illustre le plafonnement de la courbe à partir de cet âge. À l'opposé, les épisodes monoparentaux consécutifs au décès du conjoint survenaient plus tardivement et enregistraient une croissance soutenue à partir du milieu de la quarantaine. Enfin, les phases de monoparentalité ayant comme origine une rupture volontaire d'union (libre ou légitime) avaient généralement lieu entre ces deux fourchettes d'âge, soit du milieu de la vingtaine jusqu'à la fin de la quarantaine.

FIGURE 3.3A

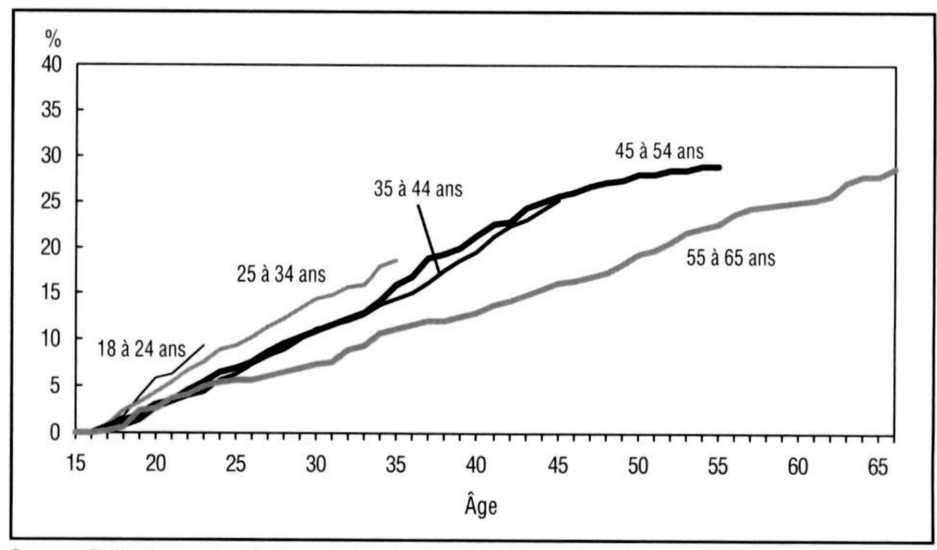
PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES DE VIVRE UN ÉPISODE MONOPARENTAL, SELON LE TYPE D'ENTRÉE DANS CET ÉPISODE



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 20, graphique 3.1).

FIGURE 3.3B

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES DE VIVRE UN ÉPISODE MONOPARENTAL, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 22, graphique 3.2).

Ces résultats témoignent de la diversité des expériences de monoparentalité vécues par les femmes et des conditions variables (phase du cycle de vie, charge parentale) qui leur sont associées.

La figure 3.3b révèle, par ailleurs, une nette augmentation du phénomène de la monoparentalité, toutes modalités confondues, à travers les générations. Dans l'ensemble, les femmes des générations plus récentes étaient, à âge égal, plus nombreuses que leurs aînées à s'être retrouvées seules à la tête d'une famille. À 35 ans, par exemple, 15 % des répondantes âgées de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient vécu un premier épisode monoparental, alors que seulement 11 % des répondantes de 55 ans et plus avaient, à cet âge, connu une telle expérience; chez les 25 à 34 ans, dont une fraction seulement était parvenue au milieu de la trentaine au moment de l'enquête, cette proportion atteint près de 1 femme sur 5.

On remarquera, par ailleurs, la proportion relativement élevée de répondantes âgées de 45 à 54 ans qui avaient fait l'expérience de la monoparentalité comparativement à leurs consœurs de 35 à 44 ans. Ce résultat tient sans doute au contexte particulier dans lequel ont évolué les femmes de cette génération. Au moment de l'adoption de la *Loi canadienne sur le divorce* en 1968, ces femmes avaient en moyenne 28 ans. Pendant les 15 ans qui ont suivi l'entrée en vigueur de cette loi, elles ont connu un rythme accéléré d'entrée dans la monoparentalité par rupture d'union, comme si plusieurs couples avaient attendu l'arrivée de cette loi pour se séparer. À partir du milieu de la quarantaine, les probabilités d'entrée en monoparentalité de cette génération semblent toutefois vouloir plafonner, tendance que ne suivront peut-être pas les 35 à 44 ans qui ont été nettement moins touchées par l'adoption de la *Loi sur le divorce*. À la lumière des tendances observées chez les jeunes générations, le nombre de familles monoparentales pourrait ainsi continuer de croître au cours des prochaines années.

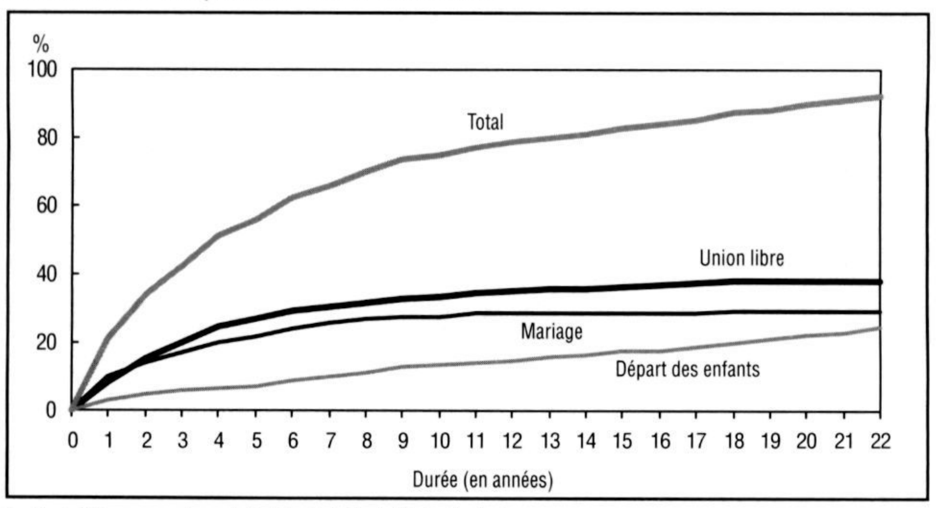
3.3.2.2 Dissolution des familles monoparentales

L'impact de la monoparentalité sur les conditions de vie des femmes est lié non seulement aux modalités de formation de l'unité familiale, mais aussi à la durée de l'épisode. La façon de quitter ce statut familial, par la formation d'une union ou par le départ des enfants du foyer parental, influence également le niveau de vie des femmes puisque, dans le premier cas, elles continueront d'assumer la charge de leurs enfants avec un nouveau conjoint, alors que dans le second cas, elles se retrouveront seules (sans conjoint et sans enfants), souvent à un stade plus avancé de leur vie.

Pour éclairer ces aspects de la monoparentalité, la figure 3.4a présente d'abord, pour l'ensemble des répondantes ayant vécu un premier épisode monoparental, les probabilités cumulées de quitter ce statut familial en fonction des trois modalités de sortie retenues. On voit que si les comportements observés en 1990 se maintenaient, la presque totalité (92 %) des femmes auraient quitté ce statut 22 ans après le début de l'épisode familial. La durée de vie en famille monoparentale est cependant passablement variable. Quelle que soit l'issue envisagée, le statut de mère seule aura été très transitoire dans 22 % des cas, ayant duré moins de 1 an; près de 6 fois sur 10, la situation monoparentale aura duré moins de 5 ans, et 1 fois sur 4 elle se sera prolongée au-delà de 10 ans.

FIGURE 3.4A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE MONOPARENTALE DE QUITTER L'ÉTAT DE PARENT SEUL, SELON LE TYPE DE FIN D'ÉPISODE[1]

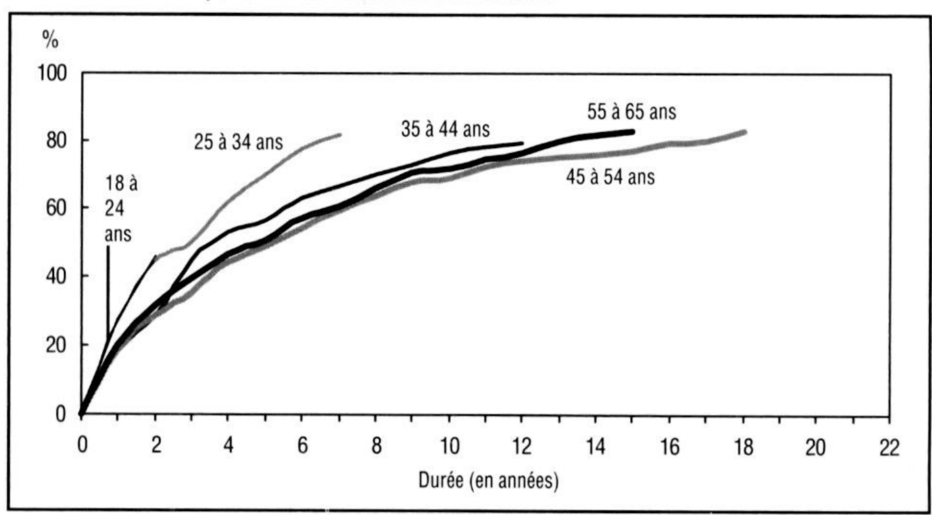


1. Exclut 38 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 24, graphique 3.3).

FIGURE 3.4B

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE MONOPARENTALE DE QUITTER L'ÉTAT DE PARENT SEUL, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE[1]



1. Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondantes susceptibles de vivre la transition à la durée considérée est inférieur à 20.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 27, graphique 3.4).

L'entrée en union (ou la formation d'un foyer recomposé) constitue l'issue la plus fréquente des épisodes monoparentaux (figure 3.4a). Si les tendances observées se poursuivent, plus des deux tiers des premières expériences de monoparentalité prendront fin par une union libre dans 38 % des cas et un mariage dans 30 % des cas. Relativement moins fréquentes, les sorties de la monoparentalité consécutives au départ des enfants surviennent, quant à elles, plus tardivement dans la vie des femmes. Pour les 24 % d'épisodes qui se terminent de cette façon, la durée médiane est d'environ huit ans.

Illustrant les données des tables de sortie de la monoparentalité par génération, toutes modalités confondues, la figure 3.4b montre de façon générale que les cohortes plus jeunes tendent à quitter le statut de mère seule plus rapidement que les cohortes plus âgées. En effet, cinq ans après le début du premier épisode monoparental, 7 répondantes sur 10 âgées de 25 à 34 ans avaient quitté ce statut familial; chez les répondantes âgées de 45 ans et plus, environ 1 femme sur 2 n'était plus chef de famille monoparentale. L'accélération du rythme de sortie de la monoparentalité au sein des jeunes générations est frappante : au terme de deux ans passés à la tête d'une famille monoparentale, presque 1 femme sur 2 chez les moins de 35 ans avait quitté ce statut familial, contre environ 3 femmes sur 10 chez les répondantes de 35 ans et plus.

Les répondantes de 45 à 54 ans avaient tendance à quitter un peu moins rapidement le statut de parent seul que leurs aînées (figure 3.4b). Cette inversion entre ces deux générations les plus anciennes tient, d'une part, à la propension plus forte des femmes de 55 à 65 ans à se marier durant les toutes premières années suivant le début de l'épisode monoparental; d'autre part, elle est liée à l'entrée plus tardive de ces femmes en famille monoparentale, ce qui a pour effet d'accroître la proportion d'entre elles qui verront leur plus jeune enfant quitter rapidement le foyer (tableau 3 de l'annexe 3.2). La dynamique à l'œuvre semble fort différente parmi les jeunes générations de mères seules. La forte propension des moins de 35 ans à quitter rapidement la monoparentalité tient sans doute en partie, nous l'avons vu, à la précocité des expériences monoparentales qu'ont vécues ces femmes. À ce chapitre, les résultats d'une recherche antérieure montrent que les jeunes mères seules sont généralement plus enclines à former rapidement un nouveau couple que les femmes ayant connu plus tardivement l'expérience (Le Bourdais et autres, 1995). Les données détaillées par cause et par génération illustrent à cet égard la rapidité de la formation des unions libres parmi les jeunes générations de femmes interviewées en 1990 (tableau 3 de l'annexe 3.2). On y découvre également que la montée des « mariages sans papier » a plus que compensé la baisse de popularité du mariage observée au sein des cohortes plus récentes de mères seules.

Dans l'ensemble, ce bref examen de la dynamique de la monoparentalité chez les femmes montre que les ruptures d'union constituent dorénavant la principale voie d'accès au statut de mère seule et que ce phénomène est en croissance parmi les jeunes générations de Canadiennes. La durée des épisodes monoparentaux semble toutefois diminuer au sein des générations récentes de mères seules qui optent en plus grande proportion pour l'union libre lorsqu'elles fondent une nouvelle famille. Les modes de formation des familles recomposées constituent l'objet de la section suivante.

3.3.3 Les familles recomposées

Les familles recomposées, bien qu'elles ne soient pas un phénomène récent, ont fait l'objet de très peu d'études sociodémographiques en dehors des États-Unis. Au Canada, l'absence de recherche jusqu'à tout récemment n'est pas étrangère au manque de données permettant de repérer ces familles. La combinaison des histoires conjugales et parentales fournies par les répondantes à l'ESG de 1990 permet aujourd'hui d'identifier les familles recomposées et de cerner la place qu'elles occupent dans le parcours de vie des Canadiennes (voir la section 3.2.2.2 et l'annexe 3.1 du présent chapitre).

À l'encontre des recherches américaines qui reposent principalement sur l'étude des remariages, l'analyse qui suit se fonde sur une définition large du concept de famille recomposée. Un épisode en famille recomposée désigne ici toute période pendant laquelle une femme habite avec un conjoint et au moins un enfant qui n'est pas issu de leur relation. Toute famille recomposée peut ainsi regrouper les enfants nés (ou adoptés) en dehors de l'union en cours, de l'un ou l'autre des conjoints ou des deux conjoints à la fois, auxquels s'ajoutent parfois des enfants communs au couple.

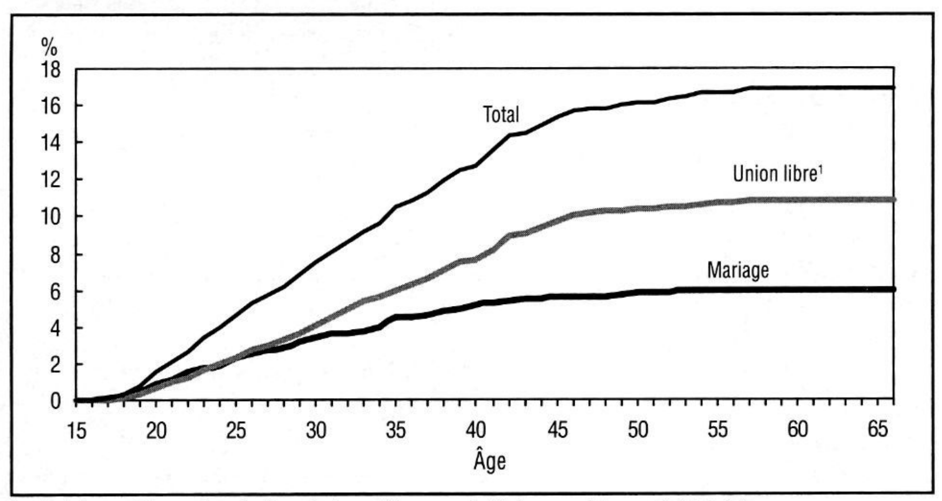
Les entrées en famille recomposée sont d'abord examinées en fonction du type d'union (union libre ou mariage) existant au moment de la formation de l'unité familiale, puis en fonction du statut familial des répondantes. Quatre situations sont identifiées. La première catégorie, « sans enfants », comprend les femmes qui étaient sans enfants ou dont les enfants ne vivaient pas avec elles au moment de la recomposition familiale, soit celles qui ont accédé à une famille recomposée en tant que belle-mère. Les trois autres catégories distinguent les femmes habitant avec leurs enfants, selon qu'elles ont formé un couple à la suite d'une naissance hors union[25], après une séparation ou un divorce, ou encore à la suite du décès de leur conjoint. Deux types d'issue sont examinés : une famille recomposée cesse d'exister comme telle à partir du moment où l'union se rompt ou lorsque le dernier enfant non issu du couple quitte le foyer parental.

3.3.3.1 Formation des familles recomposées

La figure 3.5a présente les probabilités cumulées de vivre en famille recomposée selon le type d'union conclu par les conjoints. Une proportion de 17 % des femmes vivraient au sein d'une famille recomposée à un moment ou l'autre de leur vie si les tendances observées en 1990 se maintenaient, soit 11 % dans le cadre d'une union libre[26] et environ deux fois moins (6 %) dans le cadre d'un mariage. De plus, la grande majorité des recompositions familiales se produisent avant l'âge de 45 ans.

FIGURE 3.5A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES DE VIVRE EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LE TYPE D'UNION À L'ENTRÉE

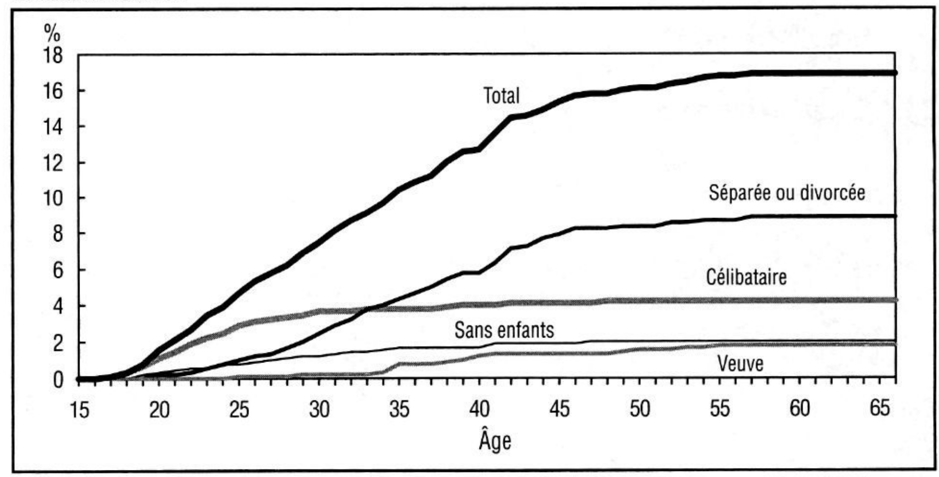


1. Inclut un certain nombre de répondantes qui épouseront ultérieurement leur conjoint de fait.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

FIGURE 3.5B

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES FEMMES DE VIVRE EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LEUR STATUT FAMILIAL À L'ENTRÉE[1]



1. Les catégories « célibataire », « séparée » ou « divorcée » et « veuve » se rapportent aux femmes qui résidaient avec leurs enfants à l'entrée en famille recomposée. La catégorie « célibataire » comprend les femmes qui ne vivaient pas avec le père au moment de la naissance de leur enfant, c'est-à-dire qui ont eu une naissance hors union. La catégorie « sans enfants » renvoie aux femmes sans enfants ou dont les enfants ne résidaient pas avec elles à l'entrée en famille recomposée.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 30, graphique 4.1).

Les unions libres sont une fois de plus nettement plus répandues parmi les générations plus récentes, quoique presque toutes les cohortes de femmes ayant connu une recomposition familiale semblent avoir été touchées par cette lame de fond, les cohortes plus anciennes ayant toutefois connu ce phénomène plus tardivement. L'analyse détaillée des probabilités d'entrée par cause et par génération révèle une poussée particulièrement marquée des unions libres au tournant des années 80 dans toutes les générations de femmes âgées de moins de 55 ans au moment de l'enquête (ESG de 1990).

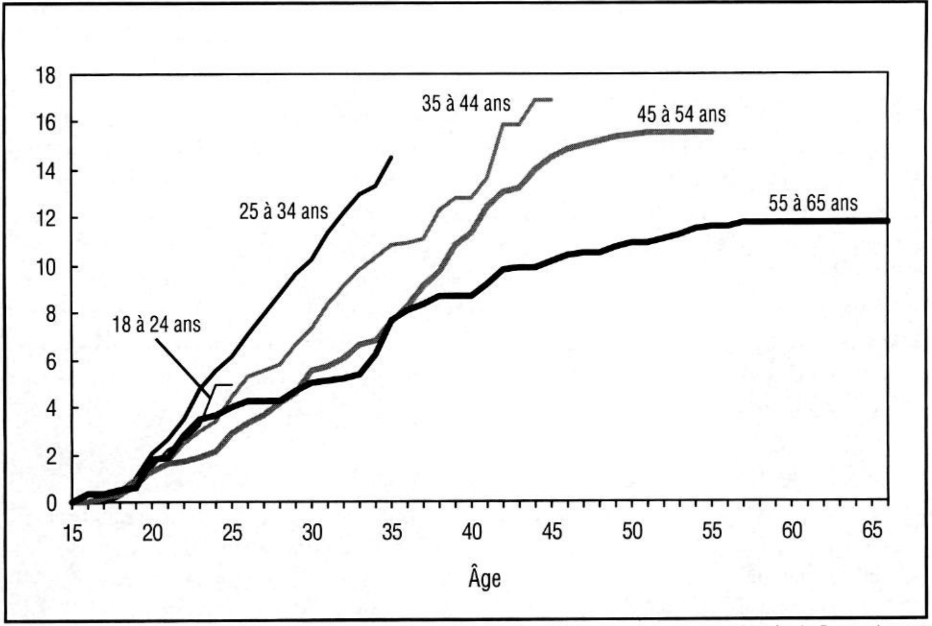
Illustrant les probabilités d'entrée en famille recomposée selon le statut familial des répondantes, tous types d'union confondus, la figure 3.5b montre que la majorité des femmes (88,2 %) avaient avec elles au moins un enfant à charge lors de la recomposition familiale; seulement 2 % étaient sans enfants lorsqu'elles se sont mises en ménage avec un conjoint et ses enfants. Parmi les femmes ayant des enfants, la grande majorité (9 %) ont formé un foyer recomposé à la suite d'une séparation ou d'un divorce, 4 %, à la suite d'une naissance hors union et 2 %, à la suite d'un veuvage. Au total, l'épisode en famille recomposée prend donc naissance dans plus de la moitié des cas à la suite d'une séparation ou d'un divorce, ce qui suppose que l'autre parent biologique (dans ce cas-ci, le père) reste, dans une certaine mesure, accessible à ses enfants.

La plupart des femmes qui ont connu une recomposition familiale après une naissance hors union (sans avoir vécu avec le père de leur enfant) l'ont généralement fait à des âges relativement jeunes, comme le laisse entrevoir la croissance rapide de la courbe « célibataire » à partir de 20 ans et son plafonnement aux environs de 35 ans (figure 3.5b). Inversement, les épisodes de vie en famille recomposée à la suite d'un veuvage survenaient plus tardivement; la courbe associée à ce statut familial ne commence à croître véritablement qu'au milieu de la trentaine. Entre ces deux extrêmes, la formation d'une famille recomposée consécutive à une rupture volontaire d'union avait lieu aux âges intermédiaires. Les risques de recomposition familiale associés à ce statut familial connaissent une progression marquée dès l'âge de 27 ans; à partir de 34 ans, les séparations et les divorces surpassent en importance tous les autres modes d'accès à une famille recomposée. On notera, enfin, que le calendrier d'entrée des femmes qui sont sans enfants est très étalé dans le temps, la courbe augmentant de façon progressive et continue.

La figure 3.6 présente les probabilités d'entrée en famille recomposée selon le groupe d'âge, tous statuts familiaux confondus. Les femmes des générations récentes sont généralement plus nombreuses que leurs aînées à connaître une recomposition familiale, exception faite toutefois des 18 à 24 ans dont le début de la vie à deux est en général plus tardif. Cette évolution résulte à la fois de la multiplication des ruptures d'union et de la rapidité plus grande à laquelle les mères seules appartenant aux générations récentes forment une union (voir la section précédente). À 35 ans, par exemple, 11 % des répondantes qui étaient âgées de 35 à 44 ans avaient déjà vécu un épisode en famille recomposée, comparativement à 8 % des femmes âgées de 45 ans et plus. Chez les 25 à 34 ans, dont une fraction seulement avait atteint le milieu de la trentaine au moment de l'enquête, cette proportion atteint 15 %. On notera la proportion relativement élevée de répondantes âgées de 55 à 65 ans qui avaient connu la vie en famille recomposée avant d'atteindre la trentaine. Ce résultat pourrait tenir, nous l'avons vu, à la propension élevée de cette génération de femmes à contracter rapidement un mariage dans les premières années suivant l'entrée en famille monoparentale.

Figure 3.6

Probabilités cumulées pour les femmes de vivre en famille recomposée, selon l'âge au moment de l'enquête



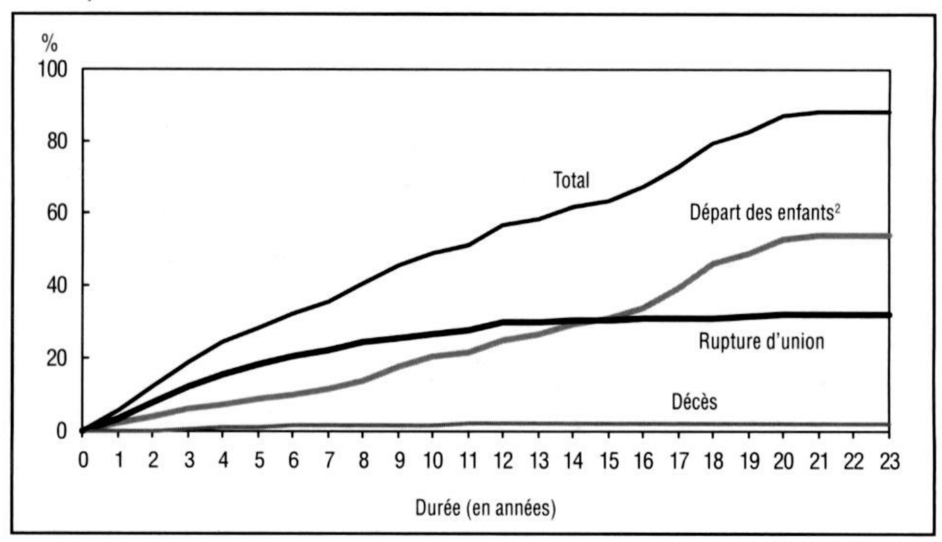
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 32, graphique 4.2).

3.3.3.2 Dissolution des familles recomposées

La figure 3.7a présente, pour l'ensemble des répondantes ayant vécu en famille recomposée, les probabilités cumulées de quitter ce statut familial en fonction de la modalité de sortie. Environ 90 % des femmes auront quitté ce statut familial 23 ans après le début du premier épisode si les comportements des répondantes observés en 1990 se maintiennent. Près du tiers de ces épisodes prendront fin par rupture d'union et plus de la moitié, à la suite du départ des enfants; un très faible pourcentage (2 %) se termineront par le décès du conjoint.

Figure 3.7a

Probabilités cumulées pour les femmes ayant vécu en famille recomposée de quitter ce statut familial, selon le type de fin d'épisode[1]

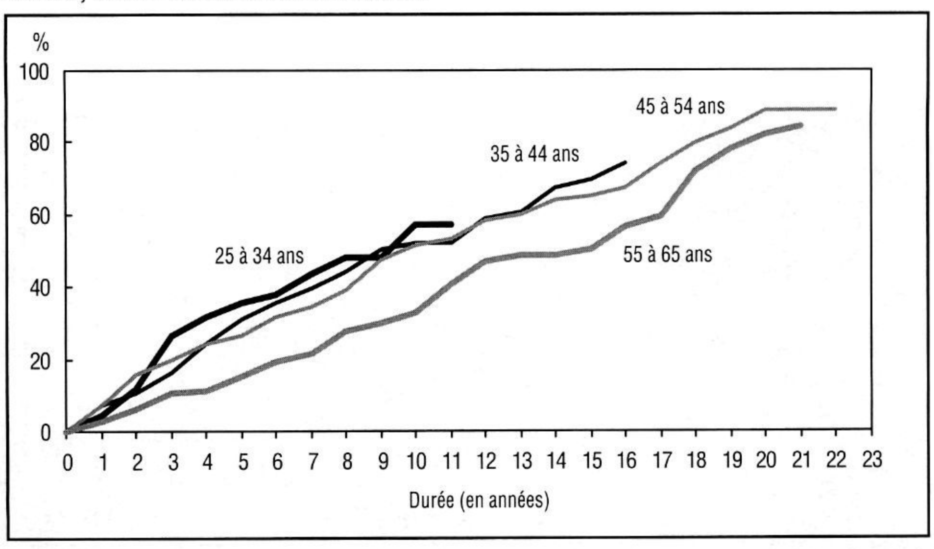


1. Exclut 18 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.
2. Renvoie au départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple. La famille recomposée devient alors soit une famille biparentale « intacte », c'est-à-dire dont tous les enfants résidents sont issus de la relation actuelle, soit un couple sans enfants.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 34, graphique 4.3).

Figure 3.7b

Probabilités cumulées pour les femmes ayant vécu en famille recomposée de quitter ce statut familial, selon l'âge au moment de l'enquête[1]



1. Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondantes susceptibles de vivre la transition à la durée considérée est inférieur à 20.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et autres (1994, p. 35, graphique 4.4).

Les ruptures d'union surviennent assez tôt dans la vie des familles recomposées : 4 ans après le début de l'union, 16 % des couples avaient mis fin à leur relation, et plus du quart des femmes connaîtront une rupture d'union avant d'avoir atteint 10 ans de vie commune. Les sorties de famille recomposée associées au départ des enfants surviennent un peu plus tardivement. Au terme d'une durée de 13 ans, c'était le départ des enfants non issus de l'union en cours qui avait mis fin le plus souvent à la famille recomposée; ce départ faisait place à un couple sans enfants ou à une famille biparentale « recréée », c'est-à-dire un couple vivant seulement avec des enfants communs.

Les données de la table d'extinction par génération, toutes modalités confondues (tableau 4 de l'annexe 3.2), montrent que les répondantes âgées de 25 à 54 ans au moment de l'enquête avaient une propension similaire à sortir de l'épisode en famille recomposée (figure 3.7b)[27]. Seule la génération des 55 à 65 ans, moins encline à quitter rapidement ce statut familial, se démarque nettement des autres générations. Ce résultat est sans doute lié au contexte sociohistorique qu'ont traversé ces femmes. En effet, plusieurs de ces familles sont de formation relativement ancienne et ont ainsi été moins touchées par l'instabilité conjugale des 20 dernières années (tableau 4 de l'annexe 3.2). Les données détaillées dans ce tableau montrent que l'homogénéité relative des comportements des femmes âgées de 25 à 54 ans camoufle en fait la hausse marquée, des générations anciennes aux générations plus récentes, des ruptures d'union au détriment des sorties par départ d'enfants.

En résumé, l'étude de la dynamique des recompositions familiales montre que l'union libre constitue nettement plus souvent que le mariage la porte d'entrée à la famille recomposée; elle fait aussi ressortir une progression du phénomène dans le temps. Les recompositions familiales font très souvent suite à une période de durée variable en famille monoparentale et elles s'organisent majoritairement autour de femmes séparées ou divorcées ayant charge d'enfants. Si l'étude des sorties de famille recomposée révèle, à première vue, peu de variations par génération, on peut toutefois s'attendre dans l'avenir à un raccourcissement de la durée de ce type de famille en raison de l'instabilité conjugale accrue notée au sein des jeunes générations.

3.4 LES PARCOURS FAMILIAUX DES FEMMES[28]

Dans la section précédente, nous avons analysé les modalités de formation et de dissolution de trois types de famille avec enfants pris isolément. Nous tenterons dans la présente section d'examiner l'ensemble des trajectoires familiales des femmes, c'est-à-dire comment les diverses périodes passées en famille biparentale intacte, en famille monoparentale ou en famille recomposée se succèdent dans la vie des Canadiennes interviewées lors de l'ESG en 1990. Pour cela, nous aurons recours encore une fois aux tables à extinction multiple. Tout comme dans la section précédente, l'analyse ne porte que sur les épisodes familiaux impliquant des enfants, quel que soit leur âge. Comme nous nous intéressons à l'ensemble de l'histoire familiale des femmes, l'analyse est limitée aux répondantes qui étaient âgées de 35 à 64 ans, soit celles qui étaient déjà passablement engagées dans leur vie parentale au moment de l'enquête.

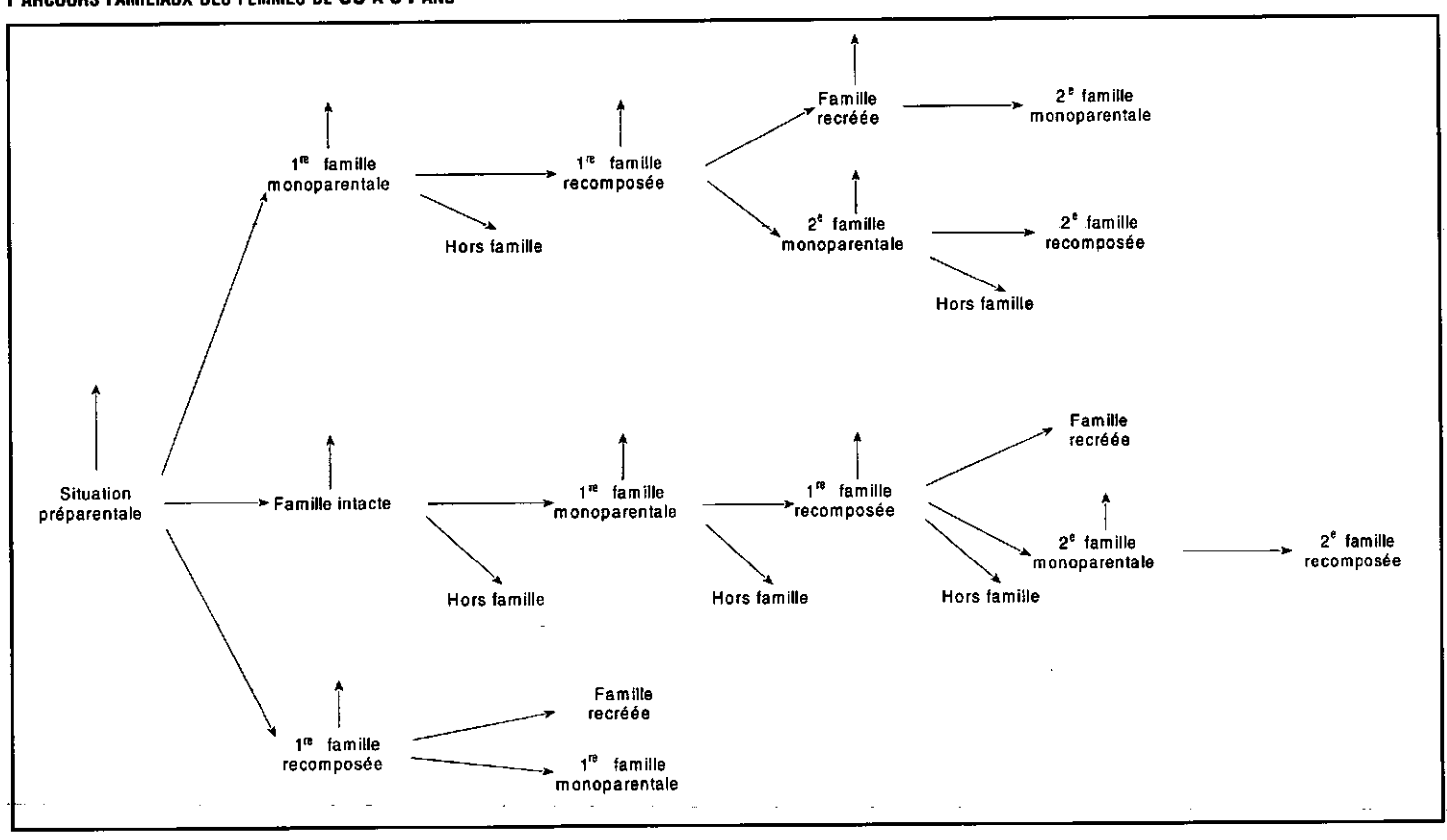
3.4.1 Méthode d'analyse

La figure 3.8 présente l'arbre des trajectoires familiales étudié; celui-ci combine quatre types d'organisation familiale (famille intacte, famille monoparentale, famille recomposée, famille recréée). Au-delà du statut préparental de départ, d'où partent toutes les femmes, six situations familiales distinctes sont identifiées :

a) famille biparentale intacte;
b) premier épisode en famille monoparentale;
c) premier épisode en famille recomposée;
d) famille biparentale recréée[29] ;
e) deuxième épisode en famille monoparentale;
f) deuxième épisode en famille recomposée.

FIGURE 3.8

PARCOURS FAMILIAUX DES FEMMES DE 35 À 64 ANS



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Nous n'examinerons pas l'ensemble des transitions possibles entre chacune des six situations considérées. D'abord, certaines transitions sont illogiques; le passage du deuxième épisode au premier épisode en famille monoparentale, par exemple, est impossible. Ensuite, d'autres transitions sont exclues de l'analyse tout simplement parce qu'elles surviennent trop rarement dans la réalité; tel est le cas, par exemple, du passage direct d'une première à une deuxième famille recomposée.

Par ailleurs, les épisodes familiaux étudiés ne débouchent pas toujours sur une nouvelle phase familiale. Ils peuvent se terminer par le départ du foyer des enfants de la répondante, ce qui entraîne une transition vers une situation non parentale. Deux scénarios sont alors possibles. Premièrement, le départ des enfants marquera parfois la fin de la trajectoire parentale des répondantes; c'est le cas, par exemple, des femmes vivant en famille monoparentale ou en famille biparentale intacte qui vieilliront seules ou avec leur conjoint, après que le dernier enfant a quitté la maison[30]. Ce type de trajet est représenté par les flèches perpendiculaires qui ne mènent à aucune autre destination familiale (figure 3.8). Deuxièmement, le départ des enfants marquera parfois plutôt un intermède dans les histoires des femmes; ainsi, par exemple, des femmes chefs de famille monoparentale se retrouveront seules pour un temps à la suite du départ de leurs enfants avant de former une famille recomposée avec un conjoint et ses enfants. Ce type de trajectoire coupée est plutôt rare dans la vie des femmes qui assument, en très grande majorité, la garde de leurs enfants après une rupture d'union. Puisque nous arrêtons l'analyse lorsque moins de 25 personnes[31] se trouvent dans une situation familiale commune, ce type de parcours n'est jamais poursuivi au-delà de l'épisode non parental; il s'arrête à la situation « hors famille » (figure 3.8). L'analyse n'épuise donc pas l'ensemble des trajectoires possibles, et le fait d'inclure seulement les itinéraires suffisamment suivis cache sans doute, en partie, la diversité des histoires vécues par un nombre restreint, mais grandissant, de femmes.

Dans la section précédente, les probabilités des femmes de vivre un premier épisode dans un type de famille donné ont été tirées des tables à extinction multiple calculées à partir de l'ensemble des femmes. Dans l'analyse qui suit, les probabilités de connaître une situation familiale particulière tiennent compte de l'expérience passée des femmes; autrement dit, ces probabilités sont établies seulement à partir des femmes qui ont parcouru un certain itinéraire familial commun.

Concrètement, l'approche utilisée se traduit de la façon suivante. Toutes les répondantes, qui au départ connaissent une situation « préparentale », sont d'abord exposées au risque d'effectuer une première transition vers l'une des trois destinations familiales suivantes : famille biparentale intacte, famille monoparentale, famille recomposée. Par la suite, chacune de ces situations devient à son tour le lieu de nouveaux départs vers d'autres destinations. Les tables d'extinction sont alors établies seulement à partir des femmes qui ont atteint la première situation familiale considérée. Ainsi, les probabilités de vivre en famille monoparentale à la suite d'une rupture de famille biparentale intacte ne sont calculées que pour les femmes ayant commencé leur vie parentale de cette façon[32].

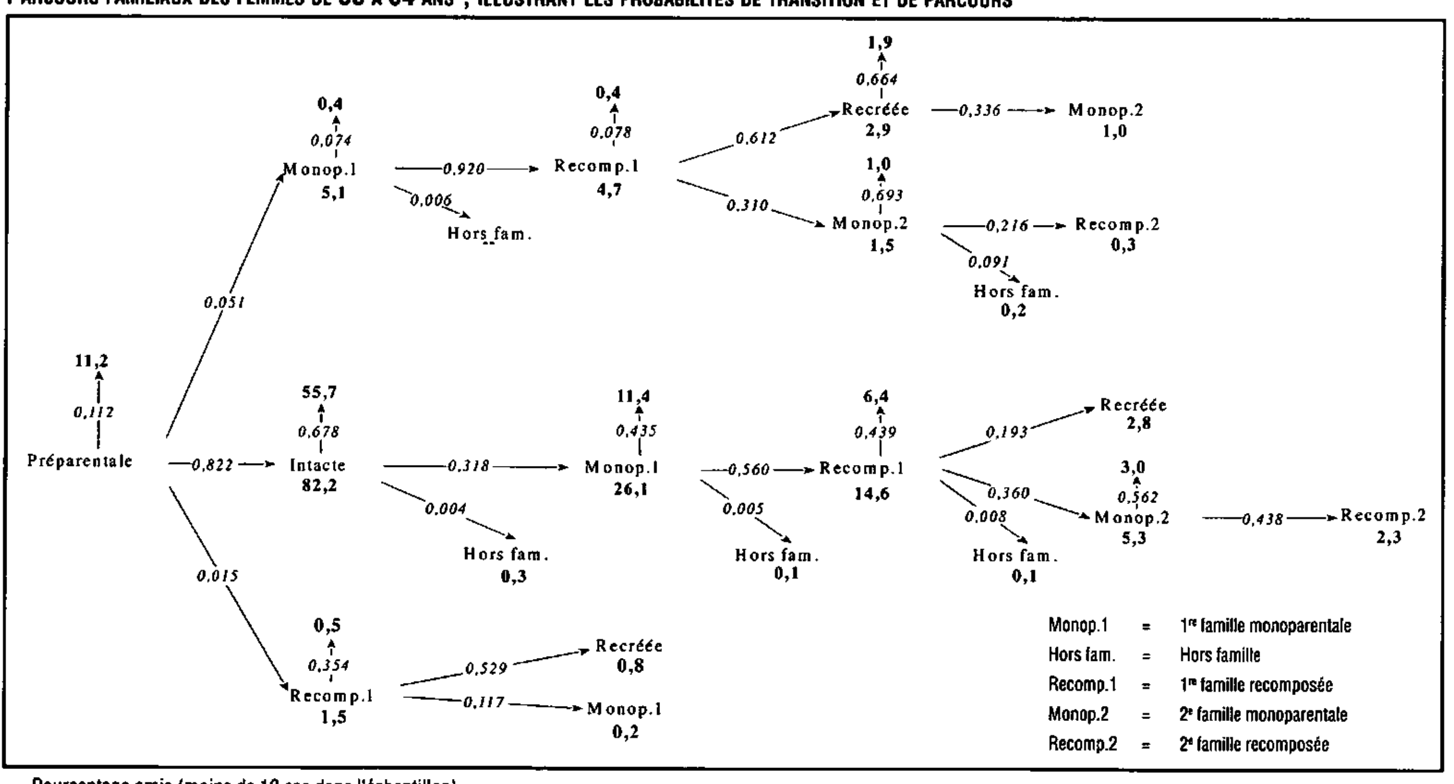
Toutes les femmes sont exposées au risque de connaître une première transition familiale à partir de l'âge de 15 ans; ces probabilités sont calculées et cumulées par année d'âge. Pour les transitions ultérieures, les probabilités sont calculées par durée à partir du moment d'entrée dans la situation familiale de départ et sont cumulées par année.

Les probabilités cumulées de transition établies à partir de chaque situation familiale sont présentées à la figure 3.9 (chiffres en italique inscrits sur les flèches). Elles indiquent la proportion de femmes qui vivront la transition considérée si les comportements observés au moment de l'enquête se poursuivent ainsi que la proportion de femmes qui demeureront dans cette situation (la somme des probabilités cumulées à partir de chaque situation étant égale à 1). Par exemple, le risque de connaître la monoparentalité pour les femmes vivant en famille biparentale est de 0,318 (environ 1 chance sur 3); à l'inverse, leur probabilité d'être encore avec leur conjoint lorsque le dernier enfant quittera le domicile parental se situe à 0,678.

Pour estimer la proportion globale de femmes qui emprunteront un itinéraire familial donné (aussi appelée « probabilité d'itinéraire »), il suffit de multiplier l'ensemble des probabilités de transition menant à la destination finale considérée. Par exemple, la proportion de femmes qui connaîtront un premier épisode monoparental après une période en famille biparentale intacte, soit 26,1 % (en gras dans la figure 3.9), correspond au produit des probabilités de passer d'abord de la situation préparentale de départ à une famille biparentale intacte (0,822) et, par la suite à une famille monoparentale (0,318).

FIGURE 3.9

PARCOURS FAMILIAUX DES FEMMES DE 35 À 64 ANS[1], ILLUSTRANT LES PROBABILITÉS DE TRANSITION ET DE PARCOURS



-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Les chiffres en italique représentent les probabilités de transition et les pourcentages en gras, les probabilités d'itinéraire.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

3.4.2 Les itinéraires familiaux suivis par les femmes

L'image générale qui se dégage de l'arbre des trajectoires étudiées est celle d'une vie familiale commençant de façon plutôt traditionnelle et menant assez fréquemment à d'autres formes d'organisation familiale qui se définissent en fonction de la présence ou de l'absence d'un conjoint. La figure 3.9 montre clairement que le lieu de prédilection pour commencer la vie en tant que mère est toujours le couple formé des deux parents biologiques (ou adoptifs) de l'enfant, un couple marié plus de 9 fois sur 10 (ESG de 1990). Tandis que plus de 4 femmes sur 5 empruntaient cette voie, seulement 5,1 % débutaient leur trajectoire parentale comme mère seule; une proportion encore plus faible (1,5 %) accédait à la parentalité à titre de belle-mère. Un peu plus de 10 % des femmes resteront, par ailleurs, sans enfants si les tendances observées se poursuivent. Nous remarquons qu'une très faible proportion de femmes ayant connu la parentalité vivront un épisode en situation hors famille, tel que nous l'avons défini à la section 3.4.1. Dans ce sens, l'instabilité du rapport conjugal contraste avec l'indissolubilité évidente des liens unissant les femmes à leurs enfants.

La somme des probabilités d'itinéraire enregistrées pour chaque épisode familial d'un rang donné fournit le pourcentage de femmes qui effectueront au moins ce nombre de transitions au cours de leur vie[33]. Les données révèlent que la grande majorité des femmes (88,8 %) vivront au moins un épisode parental au cours de leur vie. Près de 1 femme sur 3[34] connaîtra au moins un deuxième épisode familial, 1 femme sur 5 connaîtra un troisième épisode et 1 sur 10, un quatrième.

Plus de 80 % des femmes vivront en famille biparentale intacte si les tendances se poursuivent; 31,4 % (5,1 % + 26,1 % + 0,2 %) feront au moins une fois l'expérience de la monoparentalité, 20,8 % formeront une famille recomposée et 6,5 % appartiendront à une famille biparentale recréée (figure 3.9)[35]. La répartition des femmes qui appartiendront aux différents types de famille ressemble à la répartition des femmes qui connaîtront un nombre donné d'épisodes familiaux du fait que la grande majorité suivent des cheminements semblables. Ainsi, une très forte proportion des premiers épisodes familiaux sont vécus en famille biparentale intacte, un très grand pourcentage des deuxièmes le sont en famille monoparentale, et ainsi de suite.

Au premier regard, les familles biparentales intactes paraissent relativement stables comparativement aux autres types de famille : plus de 2 répondantes sur 3 (67,8 %) vivant dans ce type de famille assisteront au départ du foyer de leur dernier enfant alors qu'elles sont toujours en union avec le père de leurs enfants, si les tendances observées se poursuivent. Par contre, la probabilité de demeurer en situation monoparentale jusqu'au départ des enfants est nettement plus faible, et les chances de sortir de ce type d'épisode familial sont sensiblement plus élevées qu'a été le risque d'y entrer, et ce, peu importe l'itinéraire parcouru au préalable. Des 26,1 % des femmes qui connaîtront une période en famille monoparentale à la suite d'un épisode en famille biparentale intacte, par exemple, plus de 1 femme sur 2 (56,0 %) formeront un nouveau couple avant le départ de ses enfants. On remarquera cependant que les chances des femmes de vieillir en situation monoparentale s'accroissent avec le rang de l'épisode, mais la tendance à former une union reste manifeste.

À première vue, les épisodes en famille biparentale intacte peuvent sembler plus stables que les épisodes en famille recomposée, les chances des répondantes de demeurer dans la situation de départ étant plus élevées pour les premiers que pour les seconds (0,678 contre 0,354). Toutefois,

lorsqu'on tient compte des familles recomposées qui se transforment en familles biparentales recréées, la proximité des comportements des deux groupes frappe davantage; les femmes ayant connu une recomposition familiale à un moment ou l'autre de leur vie n'apparaissent pas plus à risque de vivre une séparation que leurs consœurs en famille biparentale intacte. On remarquera que la probabilité des femmes vivant en famille recomposée de se retrouver en famille biparentale recréée, à la suite du départ de tous les enfants non issus de l'union en cours, varie en fonction de leur histoire familiale antérieure. Pour les femmes dont l'épisode recomposé représente la première expérience parentale avec un conjoint (femmes entrées directement dans cette situation familiale ou à la suite d'un épisode monoparental), le risque (plus de 1 chance sur 2) de former un tel type de famille est plus du double de celui des répondantes ayant déjà vécu en famille biparentale intacte (0,193). Cette situation n'est sans doute pas étrangère au fait que les répondantes ayant emprunté le premier chemin sont en général plus jeunes au moment de la recomposition familiale; étant moins avancées dans leur vie parentale, elles seront sans doute plus sujettes à avoir des enfants avec leur partenaire.

3.5 CONCLUSION

L'analyse que nous avons menée au début du présent chapitre a montré comment, dans un contexte de mobilité conjugale croissante, la situation observée à un moment donné renseigne de moins en moins sur l'itinéraire familial passé des personnes. Nous avons pu apprécier la diversité des histoires conjugales et parentales qui se profilent derrière l'image présentée au recensement. Parallèlement, l'analyse a permis d'évaluer dans une certaine mesure comment les changements survenus au cours des dernières décennies ont marqué différemment les diverses générations de femmes.

Un des faits saillants de l'étude est qu'une fraction non négligeable de femmes, qui n'étaient ni membre d'un couple ni parent au moment de l'enquête et qui étaient classées comme « enfants » ou « personnes hors famille » selon la classification du recensement, avaient en fait déjà exercé un rôle de conjointe ou de mère à un moment ou l'autre de leur vie. Chez les femmes plus âgées (55 à 64 ans), le clivage existant entre la situation actuelle et passée des femmes tient bien sûr, nous l'avons vu, au fait qu'une large proportion des femmes de cette génération ont eu le temps d'assister au décès de leur conjoint ou de voir leurs enfants quitter le foyer. Chez les femmes plus jeunes, la mobilité conjugale doit bien sûr être invoquée. Ainsi, une proportion relativement importante de « personnes hors famille » et d'« enfants » habitant chez leurs parents ont déjà vécu en union libre et occupent temporairement ces statuts en attendant que leur vie familiale s'amorce pour de bon.

Aux âges moyens (35 à 44 ans), la vie de couple reste privilégiée, mais cette apparente stabilité camoufle la proportion non négligeable de femmes (1 sur 10) qui appartenaient à une famille recomposée. Dans la grande majorité des cas, les recompositions familiales s'organisent autour des femmes et de leurs enfants; seulement 9 % des femmes vivant en famille recomposée élevaient uniquement les enfants de leur conjoint. Ces résultats témoignent de l'indissolubilité du lien mère-enfant par-delà les ruptures d'union; rares sont les mères de moins de 45 ans qui ont déclaré vivre séparées de leurs enfants, soit comme « personnes hors famille » ou avec un conjoint sans enfants.

Cherchant à documenter davantage l'ampleur réelle des transformations vécues par les différentes générations de femmes, nous nous sommes attardées dans la section suivante sur les

modalités de formation et de dissolution des diverses formes d'organisation familiale impliquant des enfants. L'analyse a montré que la vie en famille biparentale intacte (père, mère et leurs enfants) constitue, encore aujourd'hui, le chemin emprunté par une très grande majorité de femmes. On observe toutefois des changements dans les modalités de formation de ce type de famille, l'union libre étant choisie par une proportion croissante de femmes des générations plus récentes; les épisodes en famille biparentale intacte débutent aussi plus tardivement et durent moins longtemps qu'autrefois, prenant fin plus souvent par l'éclatement du couple. Ces dissolutions familiales sont à l'origine d'un nombre croissant d'épisodes de vie en famille monoparentale qui, à leur tour, se terminent plus rapidement que par le passé par un nouvel engagement conjugal. Plus souvent qu'autrement, l'union libre sert de cadre à la formation des familles recomposées qui sont, elles aussi, placées sous le signe de l'instabilité. Dans l'ensemble, 1 femme sur 3 connaîtra ainsi l'expérience de la monoparentalité au moins une fois au cours de sa vie, et 1 femme sur 6 vivra en famille recomposée, si les tendances observées chez les répondantes âgées de 18 à 65 ans en 1990 se maintiennent dans l'avenir.

L'approche des parcours familiaux adoptée dans la dernière section a permis de cerner l'effet que les transformations conjugales exercent sur la vie des femmes à travers l'enchaînement des séquences familiales qu'elles traversent. À l'instar de la section précédente, l'analyse a révélé que la très grande majorité des femmes de 35 à 64 ans connaissent l'expérience de la parentalité et qu'elles le font d'abord par le biais d'une famille biparentale intacte; seulement 5 % commencent leur trajectoire parentale comme mère seule et une proportion encore plus faible (1,5 %) accède à la parentalité à titre de belle-mère. L'analyse a par la suite montré que 1 femme sur 3 connaîtra au moins deux épisodes familiaux au cours de sa vie si les comportements observés pour les répondantes âgées de 35 à 64 ans se maintiennent, 1 femme sur 5 en traversera au moins trois, et 1 sur 10 au moins quatre. Par ailleurs, 1 mère seule sur 4 connaîtra au moins deux phases de monoparentalité au cours de sa vie.

Déjà passablement élevées, les probabilités qu'ont les femmes de connaître plus d'un type de famille risquent d'augmenter dans les générations récentes (moins de 35 ans), qui sont davantage touchées par l'instabilité conjugale. C'est ce que suggère un premier examen de l'ensemble des parcours familiaux suivis par les différentes générations de femmes. À mesure qu'on progresse vers les plus jeunes générations, les chemins empruntés se multiplient et le nombre d'épisodes parcourus augmentent, et ce, même si ces femmes sont moins avancées dans leur vie conjugale et parentale (Juby et Le Bourdais, 1995).

L'approche des trajectoires mérite certes d'être poursuivie plus avant. Étant donné la nécessité de conserver un nombre suffisant de cas pour l'analyse, nous avons dû effectuer des regroupements, comme inclure dans une même catégorie les couples mariés officiellement et les partenaires en union libre. Or, ce choix a pour effet d'atténuer la diversité des histoires familiales en traitant sur un même pied des formes distinctes de vie conjugale auxquelles peuvent correspondre des modes de fonctionnement différents. On sait, par exemple, que les familles formées dans le cadre d'une union libre sont plus souvent vouées à l'éclatement que celles formées dans le cadre d'un mariage (Desrosiers et Le Bourdais, 1996; Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996), mais que le partage des tâches entre hommes et femmes y est, par contre, mieux équilibré (Le Bourdais et Sauriol, 1995; Shelton et John, 1993). Compte tenu de la popularité croissante des unions libres, la distinction entre les types d'union apparaîtra donc très pertinente pour l'étude des trajectoires familiales dans les années à venir.

Notes en fin de chapitre

1. Pour une présentation de l'enquête, voir la section 3.1.
2. Certaines analyses, tirées de travaux antérieurs, incluent les femmes âgées de 18 à 65 ans.
3. Le cycle 5 de l'Enquête sociale générale de 1990 portant sur la famille et les amis a recueilli des données sur deux types d'union : les mariages et les unions libres. Pour chacune des unions vécues par les répondants, on connaît l'âge de ces derniers (en années avec une décimale) au début et à la fin de l'union, s'il y a lieu; on connaît également le motif de la rupture (séparation, divorce, décès du conjoint), le cas échéant. Pour les unions libres ayant mené à un mariage, on dispose de l'âge des répondants au mariage. L'enquête a également recueilli des données sur les enfants — naturels, adoptés, d'un autre lit (issus d'une union antérieure du conjoint) — élevés par les répondants. Pour chacun de ces enfants, on dispose de l'âge des répondants à la naissance de l'enfant ainsi que du lieu de résidence au moment de l'enquête; on connaît également l'âge de l'enfant au moment de son départ définitif du foyer parental, s'il y a lieu (pour plus de détails sur les données, voir l'annexe 3.1 du présent chapitre; voir aussi Desrosiers et autres, 1994; McDaniel et Strike, 1994).
4. Voir l'annexe 3.1 du présent chapitre, qui présente la démarche utilisée à partir des données de l'ESG de 1990 pour établir la position que les répondantes occupent en relation avec une « famille de recensement ».
5. Pour une comparaison de la répartition de la situation familiale des femmes âgées de 18 à 64 ans établie à partir du Recensement de 1991 et de celle tirée de l'ESG de 1990, voir l'annexe 3.1 du présent chapitre.
6. Cette façon de procéder tend évidemment à sous-estimer les cas de famille monoparentale, et ce, plus particulièrement chez les jeunes. Utilisant les données de l'ESG de 1990, Norris et Knighton (1995) ont estimé à 32 % le pourcentage de parents seuls de 15 à 24 ans non identifiés au Recensement de 1991 et à 9 % celui des parents seuls de 25 à 34 ans.
7. Ce pourcentage s'obtient en retranchant de 100 % la proportion de femmes mariées qui n'ont connu aucune union antérieure à ce mariage.
8. Contrairement aux enfants identifiés dans le recensement, ces enfants peuvent être célibataires ou avoir déjà été mariés. L'ESG a colligé l'état matrimonial de chacun des membres présents dans les ménages échantillonnés afin de procéder au choix des répondants; malheureusement, cette information n'est fournie que pour les répondants et leur conjoint sur le fichier de microdonnées à grande diffusion produit par Statistique Canada.
9. En raison des faibles effectifs en présence, les groupes d'âge ont dû être regroupés aux groupes d'âge les plus jeunes et les plus vieux.
10. Il s'agit ici de la somme des pourcentages des familles comptant des enfants de la répondante ou des deux conjoints.
11. Le mariage des deux partenaires en union libre est considéré ici comme une seule union, dont la forme s'est modifiée au fil du temps.
12. Avec les données de l'ESG, il nous est en fait impossible de savoir si le conjoint est réellement le père de l'enfant ou non. Pour éviter de classer comme « recomposée » une famille « intacte », nous avons considéré que la répondante avait épousé le père de l'enfant lorsque l'union est survenue moins de six mois après la naissance de l'enfant.
13. Étant donné le faible effectif de mères âgées de moins de 45 ans qui ne vivent pas avec leurs enfants, nous avons regroupé les trois premiers groupes d'âge.
14. Contrairement aux enfants identifiés dans le recensement, ces enfants peuvent être célibataires ou avoir déjà été mariés.
15. Les données rétrospectives sur les unions et les enfants, recueillies lors de l'ESG de 1990, permettent de reconstituer de manière rétrospective les épisodes familiaux vécus par les répondantes. Pour chacune des répondantes, on connaît ainsi le nombre d'épisodes passés dans un type de famille particulier, la durée de ces épisodes, ainsi que les événements démographiques qui marquent le début et la fin de chacun d'entre eux (pour plus de détails sur la reconstitution des épisodes familiaux, voir Desrosiers et autres, 1994).

16. Pour une présentation détaillée de la méthode, voir Burch et Madan (1986) et Desrosiers et autres (1993).

17. Dans cette analyse, nous considérons que l'ensemble des répondantes de 18 à 65 ans, peu importe leur situation conjugale ou parentale, sont, à chaque âge, susceptibles de vivre les transitions considérées. Toutes les femmes sont ainsi exposées au risque de devenir chefs de famille monoparentale; si elles sont sans enfants et sans conjoint, elles seront alors susceptibles de connaître une naissance hors union; si elles vivent en couple, elles seront exposées au risque de devenir l'unique soutien de famille à la suite d'une rupture d'union à n'importe quel moment (le décès du conjoint ou la séparation pouvant survenir en cours de grossesse). De la même façon, une femme seule (sans conjoint et sans enfants) pourra accéder à la vie en famille recomposée à titre de belle-mère. Le fait de retenir l'ensemble des femmes dans le groupe à risque est peut-être moins justifiable pour l'analyse des entrées en famille biparentale intacte, puisqu'il est très rare qu'une femme vive un tel épisode après avoir été, pendant un certain temps, chef de famille monoparentale. En principe, il serait alors justifié d'exclure du groupe à risque de vivre en famille biparentale intacte, les femmes à partir du moment (de l'âge) où elles vivent une naissance hors union. Des analyses séparées ont montré toutefois que cette stratégie n'influait pas sur les résultats présentés ci-après, la proportion de femmes touchées par « une maternité célibataire » n'étant pas sur suffisamment élevée pour infléchir les probabilités d'entrer en famille biparentale intacte calculées aux différents âges.

18. À noter que les femmes appartenant à une famille recréée, c'est-à-dire celles qui habitent avec un conjoint et leurs enfants communs après avoir traversé une phase en famille recomposée, sont exclues de l'analyse.

19. Faute de données suffisantes permettant de le vérifier, nous avons supposé que les femmes ayant formé une union moins de six mois après la naissance d'un enfant hors union avaient formé une famille biparentale « intacte » avec le père de leur enfant. Pour ces femmes, l'âge à la formation de l'union plutôt que l'âge à la naissance marque le début de l'épisode familial.

20. Pour un très petit nombre de femmes vivant en famille biparentale intacte, l'épisode prendra fin simultanément avec le départ des enfants et la rupture de l'union; pour ces cas, nous avons accordé préséance à la rupture de l'union comme cause de dissolution des familles.

21. Basées sur un sous-groupe bien particulier de femmes ayant commencé leur vie familiale très tôt, les probabilités cumulées de sortie de famille biparentale intacte ne sont pas présentées pour les 18 à 24 ans.

22. Les deux sections qui suivent s'inspirent largement du rapport *Vivre en famille monoparentale et en famille recomposée : portrait des Canadiennes d'hier et d'aujourd'hui* (Desrosiers et autres, 1994).

23. Un très faible nombre d'épisodes monoparentaux ayant débuté avant l'âge de 16 ans sont exclus de l'analyse; nous avons considéré que ces expériences très précoces relèvent d'une autre logique et mettent probablement en jeu des stratégies différentes (voir Desrosiers et autres, 1994).

24. Toutes les naissances hors union, qu'elles soient ou non suivies d'une union dans les six mois, sont considérées comme ayant mené à un épisode monoparental, d'aussi courte durée soit-il.

25. Les femmes ayant formé une union dans les six mois suivant la naissance hors union sont exclues de ce groupe; même si les données de l'ESG ne permettent pas de le vérifier, nous avons supposé que ces femmes avaient formé un couple avec le père de l'enfant et ne formaient donc pas une famille recomposée.

26. Parmi ce groupe, un certain nombre de répondantes épouseront éventuellement leur conjoint de fait.

27. Basées sur un sous-groupe bien particulier de femmes ayant commencé leur vie familiale très tôt, les probabilités cumulées de sortie de famille recomposée ne sont pas présentées pour les 18 à 24 ans.

28. La présente section s'inspire en grande partie de l'article de Juby et Le Bourdais (1995) « Les parcours familiaux des Canadiennes ».

29. On entend par famille biparentale recréée une femme et son conjoint vivant avec les enfants qu'ils ont eus ou adoptés ensemble, après avoir traversé une phase en famille recomposée (voir la section 3.2.2.2 du présent chapitre).

30. Pour un très petit nombre de femmes vivant en famille biparentale intacte, la trajectoire parentale s'arrête simultanément avec le départ des enfants et la rupture de l'union; dans la figure 3.8, ces cas sont inclus dans la catégorie « personnes hors famille » pour les distinguer de ceux dont les couples survivent au départ des enfants.

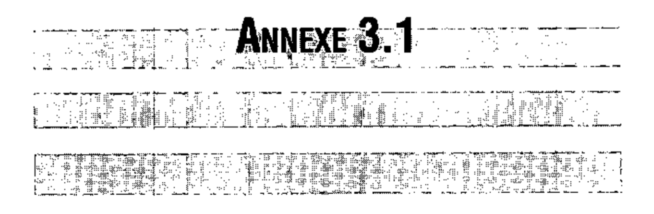
31. L'analyse est interrompue lorsque les effectifs sont trop petits pour fournir des estimations fiables.

32. Nous avons calculé ces probabilités à l'aide de la version « non markovienne » du programme informatique LIFEHIST, mis au point par Rajulton (Rajulton, 1992; Rajulton et Balakrishnan, 1990).

33. À noter que les épisodes de rang 2 et plus risquent d'être légèrement sous-estimés, étant donné que certaines trajectoires n'ont pas été poursuivies en raison d'effectifs trop petits.

34. Ce pourcentage représente la somme des probabilités d'itinéraire de rang 2 : en se déplaçant de haut en bas de la figure, 4,7 % en première famille recomposée (après un premier épisode monoparental) + 26,1 % en première famille monoparentale + 0,8 % en famille biparentale recréée + 0,2 % en première famille monoparentale.

35. Ces chiffres s'écartent quelque peu des pourcentages que nous avons présentés dans la section précédente (78,6 % des femmes appartiendraient à une famille biparentale intacte, 35,0 % à une famille monoparentale et 16,9 % à une famille recomposée). Outre le fait que les populations à l'étude (femmes de 35 à 64 ans comparativement aux femmes de 18 à 65 ans) diffèrent, l'écart tient aux différences dans la méthode utilisée, soit le fait d'aborder les trajectoires familiales dans leur ensemble et de tenir compte de l'interdépendance des épisodes familiaux.



DÉMARCHE UTILISÉE POUR ÉTABLIR LA POSITION QUE LES RÉPONDANTS OCCUPENT EN RELATION AVEC UNE, « FAMILLE DE RECENSEMENT »

Le fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990 portant sur la famille et les amis ne comporte aucune variable unique permettant de déterminer la position occupée par les répondants en relation avec une « famille de recensement ». Une des variables dérivées de l'enquête permet de savoir avec quelles personnes le répondant vivait au moment de l'enquête. Cependant, les renseignements fournis par cette variable ne sont pas suffisamment détaillés pour classer les répondants selon des catégories compatibles avec celles tirées du Recensement de 1991. À titre d'exemple, cette variable ne fournit aucune indication sur l'état matrimonial des personnes vivant dans le ménage[1]. L'établissement de la situation familiale des répondants au moment de l'enquête repose donc sur la combinaison d'un ensemble de renseignements que ceux-ci ont fournis au sujet de leur situation conjugale et parentale : état matrimonial, nombre d'enfants vivant dans le ménage, époux ou conjoint de fait présent ou non, etc.

Ont ainsi été classés comme « enfants » les répondants, peu importe leur âge, qui habitaient avec leurs deux parents ou l'un ou l'autre d'entre eux au moment de l'enquête[2] et qui ont déclaré être « célibataires-jamais mariés », y compris les mères célibataires. Toutes les personnes vivant avec un conjoint (dans le cadre d'un mariage ou d'une union libre) font partie d'un couple; les couples sont par la suite distingués selon qu'ils avaient ou non des enfants résidant avec eux au moment de l'enquête[3]. Les chefs de famille monoparentale regroupent les personnes qui habitaient avec un ou plusieurs enfants au moment de l'enquête et qui étaient sans conjoint (époux ou partenaire en union libre). Enfin, tous les répondants n'appartenant pas à une famille de recensement, c'est-à-dire ceux qui ne sont ni un enfant, ni un parent, ni un membre d'un couple, d'après les renseignements fournis par l'enquête, sont classés comme « personnes hors famille ». Ainsi, à l'instar du recensement, on considérera comme personne hors famille un répondant déjà marié vivant avec ses deux parents ou l'un ou l'autre d'entre eux au moment de l'enquête.

Le tableau ci-après donne un aperçu de la répartition des femmes canadiennes âgées de 18 à 64 ans selon leur situation familiale au moment de l'ESG (1990) et au moment du Recensement (1991). Comme nous pouvons le constater, la répartition des femmes établie à partir des données de l'ESG se rapproche sensiblement du portrait tiré des données du recensement. On remarquera toutefois que les répondantes de l'ESG semblent proportionnellement plus nombreuses à vivre en couple sans enfants (24 % contre 22 %). À l'inverse, hormis chez les 18 à 24 ans, la proportion des personnes hors famille paraît relativement plus élevée chez les femmes dénombrées lors du Recensement de 1991. On notera la proportion passablement plus faible d'« enfants » parmi les

répondantes de 18 à 24 ans interrogées en 1990 au profit des couples sans enfants et des personnes hors famille. Ces légères variations peuvent être imputables aux différences de couverture de la population entre les deux sources (McDaniel et Strike, 1994).

TABLEAU 1

COMPARAISON DE LA RÉPARTITION DES FEMMES DE 18 À 64 ANS, SELON LA SITUATION FAMILIALE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (E) ET DU RECENSEMENT (R), 1990 ET 1991

		Groupe d'âge					
Situation familiale		18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
					%		
« Enfants »	(e)	45	6	3	1	1	**10**
	(r)	52	7	2	1	1	**11**
Femmes vivant	(e)	29	75	79	76	74	**68**
en couple	(r)	26	70	77	77	70	**66**
sans enfants	(e)	19	24	10	31	52	**24**
	(r)	16	19	11	28	49	**22**
avec enfants	(e)	10	51	69	45	22	**44**
	(r)	10	51	66	49	21	**44**
Mères seules	(e)	4	7	9	11	6	**8**
	(r)	4	8	11	9	7	**8**
Personnes hors	(e)	22	12	9	12	19	**14**
famille	(r)	18	15	10	13	22	**15**
Total	**(e)**	**16**	**29**	**24**	**17**	**14**	**100**
	(r)	**16**	**28**	**25**	**17**	**14**	**100**

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990; Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

REPÉRAGE DES FAMILLES RECOMPOSÉES

Les familles dites « recomposées » existantes au moment de l'enquête ne peuvent pas être identifiées directement à partir des données de l'ESG. Le statut des enfants vivant dans le ménage est établi en fonction des répondants seulement. Cette procédure permet d'identifier les femmes qui élèvent les enfants de leur conjoint, mais elle empêche de distinguer les répondantes vivant avec un conjoint autre que le père de leurs enfants. Le repérage de ces familles nécessite donc qu'on procède à la reconstitution rétrospective des histoires familiales des répondants. Celle-ci repose sur la combinaison des données rétrospectives fournies par les répondants au sujet de leur trajectoire matrimoniale (formation et rupture d'unions libres et de mariages) et parentale (naissances, adoptions, enfants d'un autre lit, départ des enfants du foyer).

Cet exercice n'est toutefois pas sans poser certaines difficultés. En effet, plusieurs renseignements nécessaires à la reconstitution des épisodes familiaux n'ont pas été recueillis dans le cadre de l'ESG. Par exemple, elle ne fournit pas les dates d'arrivée dans le foyer des répondants des enfants adoptés ou nés d'un autre lit. Pour ces enfants, seule la date de naissance est connue[4]. Par ailleurs, on n'a posé aucune question sur l'âge au décès des enfants déclarés

décédés au moment de l'enquête. Il est donc impossible de savoir à quelle période ces enfants ont vécu avec les répondants et, par conséquent, de reconstituer avec certitude les différentes phases de la vie familiale de ceux-ci. L'enquête est également muette sur les phases au cours desquelles les enfants auraient quitté temporairement le foyer parental pour mener une vie indépendante. Seule la date du départ définitif est connue.

Malgré la difficulté d'établir avec précision le moment d'arrivée dans la vie des répondants des enfants d'un autre lit et des enfants adoptés, une stratégie d'allocation des dates d'arrivée a pu être élaborée. Les premiers ont été classés dans l'union postérieure à leur naissance et pour laquelle nous avons la certitude de leur présence compte tenu de la date du départ de l'enfant du foyer du répondant. Les seconds ont été classés dans l'union coïncidant avec leur naissance ou suivant immédiatement celle-ci, à moins que l'union ait duré moins de deux ans. Dans ce dernier cas, nous avons supposé que l'enfant avait été adopté dans le cadre de l'union subséquente. Faute de données suffisantes, nous avons supposé par ailleurs que tous les enfants, y compris les enfants « biologiques », étaient présents dans la famille jusqu'à leur départ définitif[5].

Cet ensemble de données nous a permis de reconstituer les épisodes vécus en famille recomposée par les répondants. Les recompositions familiales en cours ont été retenues pour l'établissement de la situation familiale des répondants au moment de l'enquête.

Annexe 3.2

Tableau 1

Probabilités cumulées pour les femmes de vivre en famille biparentale « intacte » à divers âges, selon la situation conjugale à l'entrée et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Âge[1] et situation conjugale[2]		Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
		%					
20 ans	P_m	1,6	5,1	9,5	14,8	13,3	**8,6**
	P_{um}	0,5	1,2	0,3	0,1	0,0	**0,5**
	P_u	3,1	2,5	0,9	0,3	0,0	**1,4**
	P	5,2	8,8	10,7	15,2	13,3	**10,5**
25 ans	P_m	10,2	21,0	39,0	53,0	51,1	**35,6**
	P_{um}	10,2	5,2	2,2	0,1	0,1	**2,7**
	P_u	10,5	5,6	1,9	0,4	0,0	**3,2**
	P	30,9	31,8	43,1	53,5	51,2	**41,5**
30 ans	P_m		35,3	59,2	73,5	75,7	**55,8**
	P_{um}		12,4	5,4	0,6	0,4	**6,0**
	P_u		8,1	2,4	0,6	0,1	**4,1**
	P		55,8	67,0	74,7	76,2	**65,9**
35 ans	P_m		43,0	65,9	82,4	81,4	**63,9**
	P_{um}		15,8	6,9	0,6	0,4	**7,1**
	P_u		9,4	3,0	0,6	0,1	**4,5**
	P		68,2	75,8	83,6	81,9	**75,5**
40 ans	P_m			67,8	82,8	83,6	**65,7**
	P_{um}			8,0	0,8	0,5	**7,7**
	P_u			3,3	0,6	0,1	**4,7**
	P			79,1	84,2	84,2	**78,1**
45 ans	P_m			68,5	82,8	84,1	**66,2**
	P_{um}			8,0	0,8	0,5	**7,7**
	P_u			3,3	0,6	0,1	**4,7**
	P			79,8	84,2	84,7	**78,6**
50 ans	P_m				82,8	84,1	**66,2**
	P_{um}				0,8	0,5	**7,7**
	P_u				0,6	0,1	**4,7**
	P				84,2	84,7	**78,6**

Tableau 1 (fin)

Probabilités cumulées pour les femmes de vivre en famille biparentale « intacte » à divers âges, selon la situation conjugale à l'entrée et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Âge[1] et situation conjugale[2]		Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%			
55 ans	P_m				82,8	84,1	**66,2**
	P_{um}				0,8	0,5	**7,7**
	P_u				0,6	0,1	**4,7**
	P				84,2	84,7	**78,6**
60 ans	P_m					84,1	**66,2**
	P_{um}					0,5	**7,7**
	P_u					0,1	**4,7**
	P					84,7	**78,6**
65 ans	P_m					84,1	**66,2**
	P_{um}					0,5	**7,7**
	P_u					0,1	**4,7**
	P					84,7	**78,6**
N[3]		105	786	998	745	677	**3 311**

1. Âge exact.
2. P_m : probabilités cumulées à la suite d'un mariage direct.
   P_{um} : probabilités cumulées à la suite d'un mariage précédé d'une union libre.
   P_u : probabilités cumulées à la suite d'une union libre.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des situations conjugales.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 8 cas pour lesquels le type d'union n'est pas connu.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Tableau 2

Probabilités cumulées pour les femmes ayant vécu en famille biparentale « intacte » de quitter ce statut familial à diverses durées, selon le type de fin d'épisode et l'âge au moment d'enquête, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge 25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%		
1 an	P_r	2,8	0,9	1,1	0,0	**1,5**
	P_d	0,0	0,1	0,1	0,2	**0,1**
	P_e	0,3	0,2	0,0	0,2	**0,2**
	P	3,1	1,2	1,2	0,4	**1,8**
2 ans	P_r	4,6	2,9	1,3	0,5	**2,9**
	P_d	0,0	0,1	0,1	0,2	**0,1**
	P_e	0,3	0,2	0,0	0,2	**0,2**
	P	4,9	3,2	1,4	0,9	**3,2**
3 ans	P_r	7,9	4,0	2,2	0,6	**4,4**
	P_d	0,0	0,3	0,1	0,4	**0,2**
	P_e	0,4	0,3	0,0	0,2	**0,2**
	P	8,3	4,6	2,3	1,2	**4,8**
4 ans	P_r	10,7	4,9	2,9	0,6	**5,5**
	P_d	0,1	0,4	0,1	0,8	**0,4**
	P_e	0,5	0,2	0,0	0,2	**0,3**
	P	11,3	5,5	3,0	1,6	**6,2**
5 ans	P_r	12,4	6,2	3,6	0,9	**6,5**
	P_d	0,1	0,6	0,1	1,2	**0,6**
	P_e	1,1	0,2	0,0	0,2	**0,3**
	P	13,6	7,0	3,7	2,3	**7,4**
10 ans	P_r	19,0	12,3	8,3	2,6	**11,1**
	P_d	0,4	0,8	0,4	1,9	**1,0**
	P_e	1,5	0,2	0,1	0,2	**0,4**
	P	20,9	13,3	8,8	4,7	**12,5**
15 ans	P_r	22,7	16,9	12,8	4,6	**14,8**
	P_d	1,1	1,6	1,5	2,9	**2,0**
	P_e	4,5	0,5	0,3	0,2	**0,6**
	P	28,3	19,0	14,6	7,7	**17,4**
20 ans	P_r		24,9	17,9	7,0	**19,0**
	P_d		2,5	2,3	3,8	**2,7**
	P_e		1,7	3,3	4,3	**3,6**
	P		29,1	23,5	15,1	**25,3**
25 ans	P_r		28,6	21,7	9,5	**21,9**
	P_d		2,5	3,6	5,6	**4,1**
	P_e		6,3	18,0	16,6	**15,5**
	P		37,4	43,3	31,7	**41,5**
30 ans	P_r			22,4	10,8	**22,9**
	P_d			4,5	8,5	**6,1**
	P_e			40,3	37,8	**35,1**
	P			67,2	57,1	**64,1**

Tableau 2 (fin)

Probabilités cumulées pour les femmes ayant vécu en famille biparentale « intacte » de quitter ce statut familial à diverses durées, selon le type de fin d'épisode et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge 25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%		
35 ans	P_r				11,8	**23,8**
	P_d				10,7	**7,7**
	P_e				53,1	**48,8**
	P				75,6	**80,3**
40 ans	P_r				12,0	**24,0**
	P_d				11,0	**8,0**
	P_e				64,0	**57,6**
	P				87,0	**89,6**
N[3]		117	200	358	523	**1 230**

1. Durée en années exactes.
2. P_r : probabilités cumulées à la suite d'une rupture volontaire d'union.
   P_d : probabilités cumulées à la suite du décès du conjoint.
   P_e : probabilités cumulées à la suite du départ des enfants.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des épisodes.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 120 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue. Le total inclut 32 répondantes de 18 à 24 ans pour lesquelles les probabilités cumulées ne sont pas présentées séparément.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Tableau 3

Probabilités cumulées pour les femmes ayant vécu en famille monoparentale de quitter l'état de parent seul à diverses durées, selon le type de fin d'épisode et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	Tous les âges
		%					
1 an	P_m	4,2	8,3	7,4	10,7	15,5	**9,9**
	P_u	18,5	14,2	9,0	6,5	0,9	**8,5**
	P_e	5,0	4,8	1,9	1,7	3,7	**3,1**
	P	27,7	27,3	18,3	18,9	20,1	**21,5**
2 ans	P_m	6,1	12,6	11,1	13,6	22,2	**14,1**
	P_u	29,1	27,4	15,9	11,1	3,3	**15,3**
	P_e	10,5	4,8	2,0	3,8	6,4	**4,5**
	P	45,7	44,8	29,0	28,5	31,9	**33,9**
3 ans	P_m		13,8	16,2	16,0	26,1	**17,2**
	P_u		30,3	26,4	14,6	3,7	**19,7**
	P_e		5,7	2,0	4,9	9,6	**5,7**
	P		49,8	44,6	35,5	39,4	**42,6**
4 ans	P_m		17,7	18,6	18,8	29,6	**20,2**
	P_u		38,6	31,7	19,2	5,9	**24,6**
	P_e		5,7	2,6	6,1	10,8	**6,5**
	P		62,0	52,9	44,1	46,3	**51,3**
5 ans	P_m		19,1	20,1	21,9	30,9	**22,0**
	P_u		45,3	33,4	20,6	7,9	**27,2**
	P_e		5,7	2,7	6,4	12,0	**6,9**
	P		70,1	56,2	48,9	50,8	**56,1**
10 ans	P_m			27,4	28,5	36,8	**27,8**
	P_u			43,5	27,4	8,7	**33,7**
	P_e			5,6	13,0	26,3	**13,4**
	P			76,5	68,9	71,8	**74,9**
15 ans	P_m				30,3	38,6	**29,1**
	P_u				30,9	10,1	**36,3**
	P_e				16,0	34,1	**17,4**
	P				77,2	82,8	**82,8**
20 ans	P_m						**29,5**
	P_u						**38,5**
	P_e						**22,2**
	P						**90,2**
N[3]		29	144	166	186	163	688

1. Durée en années exactes.
2. P_m : probabilités cumulées à la suite d'un mariage.
   P_u : probabilités cumulées à la suite d'une union libre.
   P_e : probabilités cumulées à la suite du départ des enfants.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des épisodes.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 38 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Tableau 4

Probabilités cumulées pour les femmes ayant vécu en famille recomposée de quitter ce statut familial à diverses durées, selon le type de fin d'épisode et l'âge au moment de l'enquête, 1990

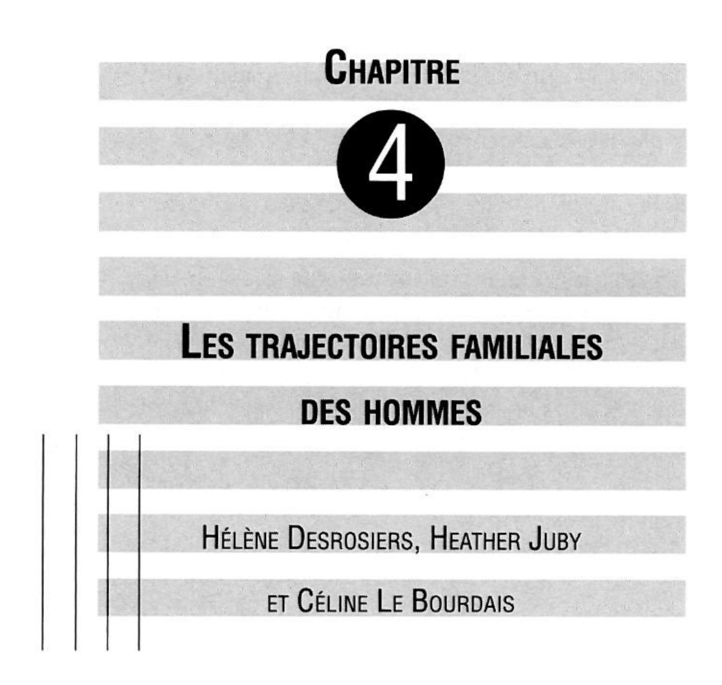
Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge 25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%		
1 an	P_r	4,3	3,4	4,1	0,0	**3,2**
	P_d	0,0	0,0	0,0	0,0	**0,0**
	P_e	0,0	3,6	3,5	2,8	**2,4**
	P	4,3	7,0	7,6	2,8	**5,6**
2 ans	P_r	11,4	7,2	8,8	1,4	**7,9**
	P_d	0,3	0,0	0,6	0,0	**0,2**
	P_e	0,4	3,6	6,1	5,0	**3,9**
	P	12,1	10,8	15,5	6,4	**12,0**
3 ans	P_r	21,6	11,1	11,1	1,4	**12,2**
	P_d	2,2	0,0	0,6	0,0	**0,7**
	P_e	2,7	5,3	8,0	9,0	**6,2**
	P	26,5	16,4	19,7	10,4	**19,1**
4 ans	P_r	25,5	16,8	15,0	1,4	**15,8**
	P_d	2,2	0,0	0,6	1,0	**0,9**
	P_e	4,2	7,8	8,9	9,0	**7,5**
	P	31,9	24,6	24,5	11,4	**24,2**
5 ans	P_r	29,4	20,2	15,6	2,6	**18,1**
	P_d	2,2	0,0	2,1	1,0	**1,3**
	P_e	4,2	10,8	8,9	11,8	**8,9**
	P	35,8	31,0	26,6	15,4	**28,3**
10 ans	P_r	44,3	31,8	22,4	6,4	**26,5**
	P_d	2,2	0,5	2,1	2,8	**1,9**
	P_e	10,4	19,7	22,8	23,6	**20,4**
	P	56,9	52,0	47,3	32,8	**48,8**
15 ans	P_r		35,9	26,9	11,8	**30,6**
	P_d		0,5	2,4	2,8	**2,0**
	P_e		33,1	35,9	35,8	**30,9**
	P		69,5	65,2	50,4	**63,5**
20 ans	P_r				13,8	**32,0**
	P_d				3,7	**2,3**
	P_e				6,4	**52,7**
	P				81,9	**87,0**
N[3]		152	161	128	91	553

1. Durée en années exactes.
2. P_r : probabilités cumulées à la suite d'une rupture volontaire d'union.
   P_d : probabilités cumulées à la suite du décès du conjoint.
   P_e : probabilités cumulées à la suite du départ du dernier enfant non issu du couple.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des épisodes.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 18 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue. Le total inclut 21 répondantes de 18 à 24 ans pour lesquelles les probabilités cumulées ne sont pas présentées séparément.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Notes de l'annexe

1. Nous avons constaté, par ailleurs, que cette variable ne reflétait pas toujours de façon suffisamment exacte la situation familiale de répondants vivant des situations peu communes. Par exemple, certaines femmes élevant des enfants d'un autre lit au moment de l'enquête ont été classées comme vivant avec « un conjoint et d'autres personnes apparentées » plutôt qu'avec « un conjoint et des enfants ».
2. Le ménage peut inclure aussi des frères et des sœurs ainsi que d'autres personnes apparentées ou non.
3. Contrairement aux enfants identifiés dans le recensement, ces enfants peuvent être célibataires ou avoir déjà été mariés. Le fichier de microdonnées de l'ESG ne fournit aucune information sur l'état matrimonial des enfants présents.
4. Il importe de souligner que dans cette enquête, les renseignements sont disponibles pour un maximum de 10 enfants biologiques, de 3 enfants d'un autre lit et de 2 enfants adoptés. Dans le cas des enfants biologiques, l'information datée est alors fournie pour les neuf enfants les plus âgés et pour le plus jeune; dans le cas des enfants d'un autre lit, elle a été recueillie pour les deux plus âgés ainsi que pour le plus jeune; et dans le cas des enfants adoptés, elle a été recueillie pour le plus vieux et pour le plus jeune (Statistique Canada, 1991).
5. Lorsque le répondant n'a pas déclaré l'âge d'un enfant, lorsqu'il a omis de préciser quand celui-ci a quitté le foyer ou encore lorsqu'on ne connaît pas l'âge au décès, il est impossible de classer avec certitude l'enfant dans un épisode familial. Ces enfants, et non le répondant, ont alors été exclus de l'analyse (pour une présentation détaillée de la méthode utilisée pour la constitution des épisodes familiaux, voir Desrosiers et autres, 1994).



Chapitre 4

Les trajectoires familiales des hommes

Hélène Desrosiers, Heather Juby et Céline Le Bourdais

Le chapitre 3 décrivait l'histoire conjugale et familiale des femmes canadiennes à partir des données rétrospectives du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990 portant sur la famille et les amis. L'analyse a révélé la multiplicité et la diversité des trajectoires individuelles qui se profilent derrière les situations familiales observées au moment des recensements, en raison des changements démographiques majeurs survenus au cours des 30 dernières années.

Nous entreprendrons dans le présent chapitre l'étude de la vie familiale des hommes. Reprenant la démarche du chapitre 3, nous tenterons d'abord de montrer jusqu'à quel point les changements notés du côté de la fécondité et de la vie conjugale ont contribué à modifier et à complexifier les parcours familiaux des Canadiens. En second lieu, nous chercherons à mettre en relief les différences les plus marquantes qui séparent les hommes et les femmes à cet égard.

À prime abord, nous pouvons nous demander ce qu'apportera de nouveau cette étude des trajectoires familiales des hommes après l'analyse détaillée des trajectoires des femmes menée au chapitre 3. Comme les femmes et les hommes âgés de 18 à 64 ans interviewés lors de l'ESG en 1990 ont traversé la même période sociohistorique, leurs comportements démographiques ne risquent-ils pas en effet de s'être modifiés sensiblement de la même manière? On pourrait alors penser que les histoires familiales des hommes reproduiront celles des femmes, mises à part certaines variations de calendrier bien connues (p. ex. entrée plus tardive des hommes dans la vie conjugale et parentale).

Si ce résultat s'avère exact à un niveau global d'analyse, une étude plus fine des trajectoires individuelles des hommes et des femmes révèle, en fait, des différences selon le sexe. Des recherches récentes ont montré, par exemple, que les ruptures d'union n'ont pas le même impact sur le déroulement ultérieur de la vie familiale des hommes et des femmes. Au lendemain d'une séparation ou d'un divorce, les femmes seront nettement plus susceptibles d'assumer la garde de

leurs enfants et donc de connaître une situation de monoparentalité (Oderkirk et Lochhead, 1992). À l'inverse, les études tendent à montrer que les nouvelles unions à la suite d'un échec conjugal se forment plus rapidement chez les hommes (Villeneuve-Gokalp, 1991) et qu'elles conduisent bien souvent à la formation d'une famille recomposée autour d'une femme et de ses enfants. Ces variations de comportement selon le sexe devraient donc se refléter dans un enchaînement différent des situations familiales que connaissent les hommes et les femmes.

Jusqu'à tout récemment, la plupart des travaux démographiques sur la famille ont porté quasi exclusivement sur les femmes. Pendant longtemps, les données nécessaires à l'examen des trajectoires familiales des hommes ont fait terriblement défaut. Depuis quelques années, cependant, diverses enquêtes longitudinales portant à la fois sur les hommes et sur les femmes ont été menées dans plusieurs pays. Comment peut-on expliquer alors le peu de recherches qui ont examiné les trajectoires familiales masculines (Kuijsten, 1995)?

En premier lieu, la fiabilité moindre des données rétrospectives de fécondité recueillies auprès des hommes n'est sans doute pas étrangère à ce manque d'intérêt (Furstenberg, 1988). En deuxième lieu, la thèse, longtemps admise en sociologie de la famille, voulant que l'univers familial et la prise en charge des enfants soient essentiellement l'affaire des femmes a aussi contribué à exclure les hommes de ce champ d'analyse. Enfin, l'idée que les histoires familiales des hommes réfléchissaient comme un miroir, à deux ou trois ans près, celles des femmes a également renforcé l'approche privilégiant le recours à un seul point de vue.

C'est pour pallier le manque actuel d'études sur les histoires familiales des hommes qu'il nous a paru souhaitable de leur consacrer un chapitre entier de la présente monographie, malgré le risque manifeste de redites. Afin de présenter un portrait qui soit le plus complet possible, nous commenterons chacun des tableaux et des figures présentés. Par souci de concision, nous renverrons toutefois abondamment le lecteur au chapitre 3 pour les questions méthodologiques et les mises en contexte; nous nous attarderons davantage aux aspects plus spécifiques aux hommes et nous chercherons à faire ressortir, à la fin de chaque section, les éléments qui les distinguent de leurs homologues féminins.

À l'instar du chapitre 3, le présent chapitre comprend d'abord une brève présentation des données, mais en insistant cette fois sur les limites inhérentes aux renseignements recueillis auprès des hommes. Suit une section dans laquelle nous tenterons de caractériser de façon rétrospective l'histoire conjugale et familiale des hommes connaissant diverses situations familiales au moment de l'enquête. À titre d'exemple, nous chercherons à estimer parmi les personnes hors famille la proportion d'hommes qui ont connu une union antérieure ou qui ont engendré des enfants avec lesquels ils n'habitent plus. La section suivante examine plus spécifiquement, à l'aide de la méthode des tables d'extinction, la dynamique de formation et de dissolution de différentes formes d'organisation familiale (famille biparentale intacte, famille monoparentale, famille recomposée) dans la vie des hommes. Enfin, nous tenterons dans la dernière partie de décrire le déroulement des trajectoires familiales des hommes et d'estimer les proportions d'hommes qui empruntent différents parcours familiaux.

Pour chacune des analyses, l'étude est menée par groupe d'âge de 10 ans afin de faire ressortir les changements de comportement observés au fil des générations. L'analyse porte sur l'ensemble des répondants de l'ESG âgés de 18 à 64 ans en 1990[1], et ce, quelle que soit leur situation familiale au moment de l'enquête.

4.1 QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES DONNÉES RECUEILLIES AUPRÈS DES HOMMES

Les données proviennent du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) portant sur la famille et les amis réalisée par Statistique Canada entre janvier et mars 1990[2]. L'échantillon est représentatif de la population canadienne de 15 ans et plus, à l'exception des personnes vivant en établissement. Près de 13 500 personnes âgées de 15 ans et plus au moment de l'enquête ont été interviewées; parmi celles-ci, 4 498 sont des hommes âgés de 18 à 64 ans.

L'ESG de 1990 a permis de recueillir les histoires matrimoniales et parentales des répondants, soit la chronologie des unions libres et des mariages; des séparations, des divorces et des veuvages; ainsi que des naissances et des départs définitifs des enfants (biologiques, adoptés ou d'un autre lit) des répondants. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, la combinaison de ces diverses chronologies permet de reconstruire les trajectoires familiales des répondants et d'identifier la situation familiale occupée au moment de l'enquête (voir la section 3.1 et l'annexe 3.1 du chapitre 3).

La reconstitution fidèle des trajectoires familiales à partir de données rétrospectives exige évidemment que l'ensemble des événements (unions, ruptures, naissances et départs des enfants) vécus par les personnes soient répertoriés et datés avec précision. L'omission d'événements ou le manque de précision dans les dates ne peut que conduire à des histoires incomplètes ou inexactes. Or, et là-dessus les recherches passées convergent toutes vers le même constat, les hommes seraient, semble-t-il, nettement plus enclins que les femmes à fournir un relevé incomplet de leur histoire conjugale (Bumpass et autres, 1991) ou reproductive (Furstenberg, 1988), en omettant de signaler certains des événements qu'ils ont vécus. Si ce genre d'omission est présent lorsqu'on interroge les hommes sur la constitution de leur propre descendance, on peut sans doute supposer qu'il sera encore plus fréquent lorsqu'il s'agira de rapporter l'histoire de beaux-enfants ayant vécu avec eux en famille recomposée pour une période assez courte. Ne contenant aucune information sur la vie familiale des conjointes et des ex-conjointes des répondants, les données de l'ESG ne permettent malheureusement pas d'évaluer l'ampleur de ce sous-dénombrement. Retenons simplement pour l'instant que les histoires parentales des hommes risquent d'être légèrement moins fiables que celles des femmes.

D'autres précisions sur la façon dont les données permettent d'identifier les situations familiales diverses doivent être mentionnées. Comme toute collecte de données centrée sur le ménage (y compris le recensement), l'ESG de 1990 ne fournit aucune information sur les arrangements de garde adoptés au lendemain d'une séparation. Comme nous disposons seulement des dates de naissance et du départ définitif de chacun des enfants, nous sommes obligés de supposer que les enfants résident de façon continue avec le répondant tant qu'ils n'ont pas quitté définitivement son foyer, et ce, peu importe le temps passé avec lui[3]. Les données disponibles nous obligent donc à réduire la notion de famille à la cohabitation parent/enfants ou beau-parent/enfants, sans égard aux modalités concrètes d'exercice du rôle de parent. Cette contrainte, peu problématique dans l'étude des trajectoires familiales des femmes qui assument majoritairement la garde de leurs enfants après une séparation ou un divorce, n'est pas sans introduire certaines imprécisions du point de vue des hommes; ceux-ci obtiennent, en effet, plus rarement la garde exclusive de leurs enfants à la suite d'une rupture d'union (Statistique Canada, 1993e), et les liens qu'ils maintiennent avec leurs enfants varieront bien souvent grandement au fil du temps (Seltzer, 1991).

Par conséquent, les situations familiales décrites dans le présent chapitre pourront parfois recouvrir des réalités fort différentes. Ainsi, les phases de monoparentalité risquent d'englober un large éventail d'arrangements allant du « père du dimanche », qui voit ses enfants une fin de semaine sur deux, au père qui assume seul, au quotidien, la prise en charge de ses enfants. En plus de vivre sans conjointe, ces hommes auront en commun de ne pas considérer leurs enfants comme ayant quitté définitivement leur foyer. De même, les familles recomposées pourront renvoyer à diverses formes d'organisation familiale, tel le cas d'un père séparé vivant seul avec une nouvelle conjointe et accueillant occasionnellement les enfants qu'il a eus d'une union antérieure, ou encore celui d'un beau-père partageant au quotidien la prise en charge des enfants de sa conjointe. Cette diversité des formes familiales que recouvrent les notions de monoparentalité et de recomposition familiale devra être présente à l'esprit au moment des analyses.

4.2 APERÇU DE L'HISTOIRE CONJUGALE ET PARENTALE DES HOMMES SELON LEUR SITUATION FAMILIALE

La présente section part de la situation familiale des répondants au moment de l'enquête, définie en termes de « famille de recensement »[4], et examine l'histoire conjugale et parentale des hommes expérimentant ces diverses situations. Rappelons brièvement les définitions utilisées. Les « enfants » incluent tous les répondants célibataires (jamais mariés), peu importe leur âge, qui habitaient avec leurs parents au moment de l'enquête. Les couples, avec ou sans enfants, comprennent les hommes vivant avec une partenaire, mariée ou cohabitante. Les chefs de famille monoparentale englobent les hommes qui étaient sans conjointe et qui habitaient avec un ou plusieurs enfants. Enfin, les « personnes hors famille » englobent les hommes n'appartenant pas à une famille de recensement, c'est-à-dire ceux qui ne sont ni « enfants », ni parents, ni membres d'un couple, au sens défini ci-dessus.

Le tableau 4.1 présente la répartition des hommes de 18 à 64 ans interviewés lors de l'ESG en fonction de ces situations familiales[5]. Les deux tiers des répondants vivaient avec une conjointe au moment de l'enquête; un peu plus du cinquième appartenaient à un couple sans enfants et 45 %, à un couple avec enfants. Un très faible pourcentage de répondants (2 %) se trouvaient à la tête d'une famille monoparentale; 16 % avaient le statut d'« enfant », et une proportion similaire (17 %) vivaient en dehors d'une famille de recensement, c'est-à-dire qu'ils étaient classés comme personnes hors famille. Le pourcentage le plus élevé d'« enfants » (66 %) se retrouve évidemment chez les 18 à 24 ans, tandis que le statut de « personne hors famille » prédomine (environ 20 %) chez les moins de 35 ans. Enfin, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux à exercer le rôle de parent dans une famille biparentale entre 35 et 54 ans (plus de 60 %) et à l'exercer dans une famille monoparentale au-delà de 55 ans (5 %).

TABLEAU 4.1

RÉPARTITION DES HOMMES DE 18 À 64 ANS, SELON LA SITUATION FAMILIALE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Situation familiale[1] au moment de l'enquête	Groupe d'âge					
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
			%			
« Enfants »	66	11	3	3	1	**16**
Hommes vivant en couple	15	66	82	83	82	**66**
sans enfants	12	23	11	22	47	**21**
avec enfants	3	43	71	61	35	**45**
Pères seuls	0	0	2	3	5	**2**
Personnes hors famille	19	23	13	11	12	**17**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
			%			
Répartition selon l'âge	18	28	24	16	14	**100**

1. La situation familiale correspond à la position occupée en relation avec une famille de recensement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Dans quelle mesure ce portrait transversal esquissé reflète-t-il les itinéraires familiaux empruntés par les hommes? Ou camoufle-t-il, au contraire, les parcours multiples et parfois opposés qu'empruntent les différents groupes de répondants? L'analyse qui suit aborde ces questions.

4.2.1 L'histoire des « enfants »

De nos jours, le processus de passage à l'âge adulte n'est plus aussi simple que par le passé, alors que départ du foyer parental et mariage coïncidaient; il est plutôt constitué d'une série d'étapes plus ou moins nombreuses et plus ou moins liées les unes aux autres (Lapierre-Adamcyk et autres, 1995). Le premier départ de la maison n'est pas toujours définitif et la formation d'une première union, souvent informelle, n'empêchera pas nécessairement un retour ultérieur à la famille d'origine (tableau 4.2).

TABLEAU 4.2
INDICATEURS DE L'HISTOIRE RÉSIDENTIELLE, CONJUGALE ET PARENTALE DES HOMMES DE 18 À 64 ANS CLASSÉS COMME « ENFANTS », SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

	Groupe d'âge			
Indicateurs de l'histoire résidentielle, conjugale et parentale	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	**Tous les âges**
Parmi l'ensemble des « enfants »[1]				
% ayant déjà quitté le foyer parental	12	30	34	**17**
% ayant déjà vécu en union libre	5	15	21	**8**
% étant père célibataire (c.-à.-d. vivant avec un enfant)	0	2	0	**0**
Parmi les hommes vivant sans enfants et sans conjointe avec un de leurs parents ou les deux				
% n'ayant connu aucune union	95	81	73	**90**
% ayant vécu en union libre mais n'ayant jamais été mariés	5	13	19	**8**
% ayant été mariés	0	6	8	**2**

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Les données montrent que 17 % des « enfants » habitant chez leurs parents au moment de l'enquête avaient déjà quitté le foyer parental auparavant « pour mener une vie indépendante ». Le pourcentage d'« enfants » ayant connu un départ augmente évidemment avec l'âge : alors que 1 répondant de 18 à 24 ans sur 8 était déjà parti une première fois, c'est environ le tiers des hommes de 25 ans et plus habitant le domicile parental qui avaient connu cette expérience. Les raisons économiques (prise d'un emploi chez les 25 à 34 ans, études chez les 35 ans et plus) étaient plus souvent invoquées comme raison principale du dernier départ définitif à partir de 25 ans, tandis que les « enfants » de 18 à 24 ans déclaraient à peu près dans les mêmes proportions (environ 25 %) avoir quitté le foyer parental pour occuper un emploi, pour poursuivre leurs études, parce qu'ils désiraient « être autonomes ou avoir leur propre logement », ou pour toute autre raison, y compris la formation d'une union (ESG de 1990).

Par ailleurs, les hommes ayant le statut d'« enfant » dans une famille de recensement vivaient rarement eux-mêmes avec un enfant (tableau 4.2). Les quelques cas identifiés concernent des pères célibataires (jamais mariés) de 25 à 34 ans vivant dans une famille à trois générations[6]. Dans de telles situations, le recensement donne préséance au statut d'« enfant » de ces hommes et empêche de les identifier comme pères seuls (Norris et Knighton, 1995). Cette façon de procéder influe peu, nous le voyons, sur l'estimation des situations de monoparentalité chez les hommes, nettement moins nombreux que les femmes à assumer la garde d'enfants conçus hors mariage.

Le tableau 4.2 montre, par ailleurs, que 1 répondant célibataire sur 12 habitant chez ses parents avait déjà vécu en union libre. Le phénomène touche 5 % des « enfants » âgés de 18 à 24 ans et environ 20 % des « enfants » âgés de 35 ans et plus. Comme l'ont souligné Norris et Knighton (1995), la progression importante des unions libres observée au cours des 20 dernières années pourrait mener à une surestimation, dans les recensements récents, du nombre d'« enfants ». Dans la mesure où l'union libre se substitue progressivement au mariage, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la stratégie du recensement consistant à utiliser

uniquement à l'état matrimonial pour définir le statut d'« enfant » n'est peut-être plus suffisante, puisqu'elle empêche de repérer, parmi l'ensemble des célibataires habitant chez leurs parents, les « enfants » séparés à la suite d'une union libre. C'est pour comparer le nombre relatif de jeunes hommes revenus vivre dans leur famille d'origine après la rupture d'une union libre ou d'un mariage que sont présentées les données de la partie inférieure du tableau 4.2. Comparativement à la section supérieure, ces données portent sur « l'ensemble » des répondants vivant sans conjointe ni enfants et habitant chez leurs parents; elles incluent donc les hommes déjà mariés qui sont retournés y vivre après avoir connu une séparation.

Les données montrent que 10 % des répondants vivant sans conjointe et sans enfants dans leur famille d'origine avaient déjà connu une union auparavant. Cette proportion est nettement plus élevée parmi les 35 ans et plus (27 %), qui ont eu davantage le temps de former une union, que parmi les 18 à 24 ans (5 %). On remarque que la grande majorité des hommes habitant chez leurs parents qui ont vécu en couple l'ont fait dans un cadre informel, et ce, peu importe leur âge au moment de l'enquête. Les changements de comportement en matière de vie conjugale pourraient donc conduire à une surestimation non négligeable du nombre d'« enfants » chez les hommes vivant en famille de recensement, en raison de l'inclusion dans cette catégorie des hommes ayant déjà cohabité.

4.2.2 L'histoire des hommes vivant en couple

Nous voulons d'abord dans la présente section faire la lumière sur les trajectoires conjugales suivies par les différentes générations d'hommes vivant en couple (avec une partenaire en union libre ou une épouse) au moment de l'enquête; nous chercherons ensuite à mettre en lumière l'itinéraire parental de ces hommes.

4.2.2.1 L'histoire conjugale

À l'instar des recherches passées (Burch et Madan, 1986; Dumas et Péron, 1992; Le Bourdais et Desrosiers, 1988; Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996), le chapitre 3 a montré que la montée des unions libres touche dorénavant non seulement les jeunes au début de leur vie conjugale, mais aussi une proportion croissante de femmes ayant connu l'échec d'un premier mariage. Il a aussi été confirmé que la baisse de popularité de la nuptialité officielle et la progression du nombre d'unions libres au sein des générations plus récentes. Le tableau 4.3 illustre de façon très claire l'existence de ces évolutions chez les hommes.

TABLEAU 4.3

INDICATEURS DE L'HISTOIRE CONJUGALE DES HOMMES DE 18 À 64 ANS VIVANT EN COUPLE, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Indicateurs de l'histoire conjugale	Groupe d'âge					
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% d'hommes mariés	39	77	90	92	96	**86**
% d'hommes vivant en union libre	61	23	10	8	4	**14**
Parmi les hommes mariés						
% en 1er mariage	100	97	89	87	88	**91**
sans union antérieure[1]	57	69	83	95	99	**84**
ayant épousé leur partenaire en union libre	41	29	15	4	1	**14**
ayant vécu en union libre avec une autre partenaire	3	7	5	2	1	**4**
% remariés	0	3	11	13	12	**9**
n'ayant jamais vécu en union libre[1]	–	50	30	42	68	**45**
ayant épousé leur partenaire en union libre	–	50	60	55	28	**50**
Parmi les hommes en union libre						
% en 1re union libre	90	65	45	67	65	**65**
n'ayant jamais été mariés	100	91	40	8	15	**72**
ayant été mariés	0	9	60	92	85	**28**
% en 2e union libre et plus	10	35	55	33	35	**35**
n'ayant jamais été mariés	--	66	20	0[2]	--	**41**
ayant été mariés	--	34	80	100[2]	--	**59**

– Néant ou zéro.

-- Pourcentage omis (basé sur moins de 10 cas dans l'échantillon) (données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial).

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.
2. Pourcentage calculé sur moins de 25 cas dans l'échantillon (données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial).

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

La section supérieure du tableau révèle d'abord la progression du pourcentage d'unions libres déclarées par les hommes vivant en couple au moment de l'enquête, des générations plus âgées (4 %) aux générations plus jeunes (61 %). S'appuyant sur l'histoire antérieure des répondants, la section suivante montre que près de 1 homme marié sur 10 en était à son deuxième mariage lorsqu'il a été interviewés lors de l'ESG. Le pourcentage oscille autour de 10 % à partir de 35 ans, et diminue nettement en deçà de cet âge, résultat qui est évidemment lié à l'âge plus tardif au premier mariage et surtout au fait que ces hommes étaient moins avancés dans leur trajectoire conjugale.

Par ailleurs, la quasi-totalité des hommes âgés de 45 à 64 ans qui en étaient à leur premier mariage en 1990 n'avaient connu au préalable aucune autre forme d'union, une forte proportion d'entre eux s'étant mariés avant la généralisation de l'union libre. La situation change à mesure qu'on progresse vers les générations plus récentes : 17 %[7] des répondants de 35 à 44 ans mariés pour la première fois avaient ainsi déjà cohabité, et ce pourcentage atteint 43 %[7] chez les 18 à 24 ans. Dans la très grande majorité des cas, ces hommes avaient épousé leur partenaire en union

libre (88,2 % chez les 35 à 44 ans et 95,3 % chez les 18 à 24 ans). Un pourcentage nettement plus faible d'hommes avaient cohabité avec une conjointe autre que leur épouse au moment de l'enquête. Enfin, nous remarquerons qu'entre 50 % et 60 % des hommes remariés avaient épousé leur partenaire en union libre; seuls les 55 à 64 ans s'écartent de ce modèle, avec moins de 3 hommes sur 10 ayant connu cette expérience.

La section inférieure du tableau 4.3 fournit des renseignements sur l'histoire conjugale des hommes cohabitants au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, 1 conjoint de fait sur 3 vivait pour la deuxième fois en union libre; ce pourcentage est nettement plus élevé chez les hommes de 35 à 44 ans, où il touche plus de 1 cohabitant sur 2. Dans l'ensemble, la proportion de cohabitants déjà mariés augmente à mesure que l'âge des répondants à l'enquête croît, et ce, peu importe le rang de l'union considérée. Ainsi, un peu moins de 10 % des hommes de 25 à 34 ans vivant pour la première fois en union libre avaient été mariés auparavant; ce pourcentage atteint 60 % chez les 35 à 44 ans et touche environ 90 % des conjoints de 45 ans et plus. Faisant plus souvent suite à un mariage, l'union libre intervient donc plus tardivement dans la vie des générations âgées que dans celles des générations plus jeunes, où elle constitue généralement la première expérience conjugale.

4.2.2.2 L'histoire parentale des hommes vivant en couple

La question du recensement sur la parité des naissances adressée aux femmes permet, nous l'avons vu dans les chapitres précédents, de distinguer les femmes qui n'ont jamais eu d'enfants de celles dont les enfants étaient partis ou décédés lorsqu'elles ont rempli le questionnaire. Comme cette question n'est jamais posée aux hommes, il est impossible d'effectuer cette distinction et, par conséquent, de repérer ceux qui ont engendré des enfants. Les données des recensements ne permettent donc pas d'estimer la proportion d'hommes sans enfants qui ont déjà vu tous leurs enfants biologiques quitter leur foyer, ni de repérer parmi ceux-ci le pourcentage d'hommes qui vivent toujours avec la mère de ces enfants, formant ainsi un « nid vide » au sens propre du terme dans l'approche du cycle de vie. Ne posant aucune question sur l'histoire parentale des personnes, les recensements ne permettent pas non plus d'identifier les hommes ayant adopté des enfants ou élevé les enfants d'une conjointe au sein d'une famille recomposée, et ayant ainsi exercé des fonctions parentales au cours de leur vie.

Dans un contexte de stabilité conjugale, on devrait s'attendre à ce que la grande majorité des hommes de 18 à 64 ans ayant eu des enfants habitent avec ces derniers. L'écart entre la proportion d'hommes ayant engendré des enfants et la proportion d'hommes vivant avec ceux-ci devrait être minime et augmenter graduellement au fil des ans, à mesure que les enfants grandissent et quittent le foyer parental. De même, la différence observée entre le nombre d'enfants biologiques présents dans le ménage des répondants et le nombre total d'enfants présents devrait être minime, se réduisant aux enfants adoptés ou aux beaux-enfants issus d'une union dissoute par décès.

Dans le contexte de mobilité conjugale actuel, la situation familiale des hommes risque de s'écarter passablement de cette répartition théorique. Les femmes, nous l'avons vu, sont plus enclines à assumer la charge des enfants au lendemain d'une séparation ou d'un divorce. Les hommes risquent donc davantage de connaître, pour un certain temps tout au moins, des épisodes de vie sans leurs enfants; à l'inverse, ils seront sans doute plus enclins à se retrouver dans une famille recomposée autour des enfants de leur conjointe.

Afin de jeter un peu de lumière sur ces aspects de la vie familiale des hommes, le tableau 4.4 présente quelques indicateurs décrivant leur situation parentale au moment de l'enquête. Les données présentées dans ce tableau montrent que la répartition des hommes mariés se rapproche passablement de la répartition attendue d'un modèle de stabilité conjugale : une très faible proportion d'hommes de moins de 45 ans ayant eu des enfants n'habitaient pas avec ceux-ci; le pourcentage augmente par la suite à mesure que l'âge des répondants croît et que les enfants tendent à quitter le foyer familial. Enfin, à partir de 25 ans, une faible portion d'hommes mariés résidaient avec des enfants qu'ils n'avaient pas engendrés. Il s'agit vraisemblablement d'hommes mariés vivant avec une conjointe et ses enfants, à l'exception de quelques cas d'adoption.

TABLEAU 4.4

SITUATION PARENTALE DES HOMMES DE 18 À 64 ANS VIVANT EN COUPLE, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Situation parentale	Groupe d'âge					
	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
Parmi les hommes mariés[1]						
% ayant eu des enfants biologiques	31	73	89	94	92	**85**
% vivant avec des enfants biologiques	28	71	86	73	41	**70**
% vivant avec des enfants de tous types	28	74	90	75	44	**73**
Parmi les hommes en union libre[1]						
% ayant eu des enfants biologiques	12	27	80	82	74[2]	**49**
% vivant avec des enfants biologiques	10	27	42	28	7[2]	**27**
% vivant avec des enfants de tous types	20	38	64	51	7[2]	**50**

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.
2. Pourcentage calculé sur moins de 25 cas dans l'échantillon (données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial).

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Les hommes vivant en union libre affichent, quant à eux, un comportement beaucoup plus hétérogène (tableau 4.4, section inférieure). Avant 35 ans, les hommes ayant donné naissance à des enfants résidaient généralement avec ceux-ci; à ces hommes s'ajoutent cependant une proportion non négligeable de répondants (environ 10 %) qui habitaient avec des enfants qu'ils n'avaient pas engendrés. À partir de 35 ans, le portrait change brusquement. C'est le moment, bien sûr, où la mobilité conjugale commence à se manifester davantage. Chez les 35 à 44 ans, par exemple, près de la moitié des pères (47,5 %) ne vivaient plus avec leurs enfants biologiques. Ces enfants étaient sans doute encore trop jeunes pour être partis mener une vie indépendante et on peut supposer qu'ils habitaient avec leur mère à la suite d'une rupture conjugale. Par ailleurs, une fraction relativement importante (un peu plus de 20 %) des cohabitants d'âge moyen ayant eu des enfants habitaient avec des enfants autres que ceux-ci : 64 % des partenaires en union libre âgés de 35 à 44 ans et la moitié environ des 45 à 54 ans ont déclaré vivre avec des enfants, alors que 42 % et 28 % seulement habitaient avec leurs enfants biologiques. Dans quelques cas, ces enfants auront été adoptés; plus souvent, cependant, ces enfants seront issus d'une union antérieure de la conjointe. Comme le soutiennent certains auteurs (Furstenberg, 1988; Jacobsen et Edmondson,

1993), l'instabilité conjugale entraînerait ainsi pour les hommes une « paternité en série » auprès d'enfants différents. En d'autres mots, étant peut-être pour diverses raisons incapables de rester étroitement impliqués auprès de leurs enfants après une rupture d'union, les hommes tendraient à exercer leur rôle de père auprès d'enfants s'intégrant à leur vie au gré de leur histoire conjugale. C'est à tout le moins l'hypothèse que suggèrent les comportements observés du côté des hommes cohabitants.

4.2.2.3 L'histoire parentale des hommes vivant en couple avec enfants

La présente section vise principalement à mesurer l'importance des recompositions familiales parmi les hommes vivant en couple avec enfants au moment de l'enquête. Insaisissables à partir des données des recensements, les familles recomposées ont été peu étudiées par le passé. Comme ce type de famille n'est pas, par ailleurs, directement repérable à partir des données de l'ESG, il nous a fallu, pour en aborder l'analyse, combiner les renseignements recueillis sur la situation familiale des répondants au moment de l'enquête et ceux portant sur leur histoire passée (pour plus de détails, voir l'annexe 3.1 du chapitre 3). Le tableau 4.5 illustre la démarche utilisée.

Tableau 4.5

Répartition des hommes vivant dans un couple avec enfants, selon le type de famille et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Type de famille[1]	Provenance des enfants présents	Groupe d'âge 18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
		%			
Familles intactes	Tous du couple actuel	84	83	86	**84**
Familles recomposées, sans enfants communs au couple	Tous d'une union antérieure	9	9	8	**9**
Familles recomposées, avec enfants communs au couple	Certains du couple actuel et d'autres d'une union antérieure	7	7	2	**5**
Familles recréées[2]	Tous du couple actuel	0	1	4	**2**
Total		**100**	**100**	**100**	**100**
		%			
Répartition selon l'âge		28	39	33	**100**

1. Le type de famille est défini en fonction de la provenance des enfants présents dans le ménage au moment de l'enquête.
2. Il s'agit ici de familles recomposées qui, d'un strict point de vue résidentiel, prennent le statut de famille « intacte » lorsque le dernier enfant non issu du couple a quitté le ménage, laissant derrière lui un couple vivant avec ses enfants biologiques.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Comme nous pouvons le constater, plus de 8 hommes vivant en couple avec enfants[8] sur 10 (86 %) formaient, au moment de l'enquête, une famille avec la mère de ces enfants; 84 % d'entre eux appartenaient à une famille biparentale intacte[9] et 2 %, à une famille recréée, c'est-à-dire une unité familiale ayant traversé précédemment une phase de recomposition familiale. De plus, 1 couple avec enfants sur 7 vivait en famille recomposée, au sens où l'un des deux conjoints n'est pas le parent biologique ou adoptif de l'un ou l'autre des enfants; 5 % des couples avaient donné naissance à un enfant au sein d'une telle famille. Le pourcentage de familles recomposées augmente quelque peu des générations plus anciennes (10 % chez les 45 à 64 ans[10]) aux générations plus récentes (16 % chez les 35 à 44 ans et chez les moins de 35 ans), résultat qui est évidemment lié à l'instabilité conjugale croissante. On notera toutefois que les familles recréées sont proportionnellement plus nombreuses parmi les hommes plus âgés, qui ont eu le temps d'assister au départ des enfants nés en dehors de l'union existante.

Le tableau 4.6 examine un peu plus en détail la composition des familles recomposées auxquelles appartiennent les hommes interviewés lors de l'enquête. Parmi les familles sans enfants communs au couple, la grande majorité (85,5 %) regroupent des enfants d'une seule fratrie : les enfants du répondant dans 17 % des cas et ceux de sa conjointe dans 36 % des cas. Seulement 9 % des familles mêlaient des quasi-frères ou des quasi-sœurs, c'est-à-dire des enfants des deux conjoints issus d'une union antérieure. Parmi les familles recomposées avec enfants communs au couple, la majorité comptent des enfants d'un seul conjoint (ceux du répondant le plus souvent) auxquels se sont ajoutés des demi-frères ou des demi-sœurs. À peine 1 % de l'ensemble des familles recomposées identifiées à partir des hommes mêlait des enfants de trois fratries différentes : ceux du conjoint, ceux de la conjointe et ceux communs aux deux conjoints. Au total, environ la moitié des hommes[11] amenaient avec eux leurs propres enfants lors de la recomposition familiale, et près de 4 hommes sur 10 élevaient uniquement les enfants de leur conjointe.

TABLEAU 4.6

RÉPARTITION DES HOMMES VIVANT EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LA COMPOSITION DE LA FAMILLE, LE RANG DE L'ÉPISODE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

	Groupe d'âge			
Composition de la famille et rang de l'épisode	18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
			%	
Composition de la famille				
Tous les enfants issus d'une union antérieure	56	55	81	**62**
du répondant	12	11	32	**17**
de la conjointe	40	33	38	**36**
des deux conjoints	4	11	11	**9**
Certains enfants issus du couple actuel et d'autres d'une union antérieure	44	45	19	**38**
du répondant	23	27	19	**24**
de la conjointe	20	16	0	**13**
des deux conjoints	1	2	0	**1**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**

Tableau 4.6 (fin)

Répartition des hommes vivant en famille recomposée, selon la composition de la famille, le rang de l'épisode et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Composition de la famille et rang de l'épisode	Groupe d'âge 18 à 34 ans	 35 à 44 ans	 45 à 64 ans	 **Tous les âges**
			%	
Rang de l'épisode				
1er épisode	97	86	79	**88**
2e épisode	3	14	21	**12**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**
			%	
Répartition selon l'âge	32	44	24	**100**

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

La dernière section du tableau 4.6 montre que la grande majorité (88 %) des hommes appartenant à une famille recomposée connaissaient cette expérience pour la première fois. Le pourcentage décroît cependant des générations plus jeunes aux générations plus âgées. Ainsi, 21 % des répondants âgés de 45 à 64 ans au moment de l'enquête avaient déjà vécu au moins une fois auparavant dans ce type de famille, comparativement à 14 % des 35 à 44 ans et à moins de 5 % des 18 à 34 ans. Étant donné la progression de l'instabilité conjugale, la proportion d'hommes qui connaîtront cette expérience plus d'une fois dans leur vie devrait toutefois augmenter au cours des prochaines années, à mesure que les générations récentes progresseront dans leur histoire conjugale.

Par ailleurs, le type d'union privilégié par les hommes vivant dans un couple avec enfants varie grandement en fonction du type d'unité familiale. La quasi-totalité (96 %) des hommes appartenant à une famille biparentale intacte étaient mariés au moment de l'enquête : 83 % avaient contracté un mariage direct avec la mère de leurs enfants tandis que 13 % d'entre eux avaient d'abord cohabité avec celle-ci avant de l'épouser (tableau 4.7). Par contre, un peu plus du tiers (34 %) des hommes vivant en famille recomposée ou en famille recréée étaient en union libre et plus du quart (27 %) avaient épousé leur conjointe après avoir vécu en union libre. De façon générale, l'union libre devient de plus en plus populaire à mesure qu'on passe des générations plus anciennes aux générations plus récentes, et cela vaut tant pour les familles intactes que pour les familles recomposées ou recréées.

Tableau 4.7

Type et rang de l'union et nombre d'enfants présents parmi les couples avec enfants, selon le type de famille et l'âge des hommes au moment de l'enquête, 1990

	Groupe d'âge			
Type de famille[1] selon le	18 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
Type d'union[2]				
Familles intactes				
Mariage direct	65	84	97	**83**
Mariage précédé d'une union libre	26	14	3	**13**
Union libre	9	2	0	**4**
Familles recomposées et recréées				
Mariage direct	28	37	54	**39**
Mariage précédé d'une union libre	25	31	22	**27**
Union libre	47	32	24	**34**
Rang de l'union[3]				
Familles intactes				
1 union	91	91	94	**92**
2 unions	7	8	5	**7**
3 unions et plus	2	1	1	**1**
Familles recomposées et recréées				
1 union	64	40	29	**44**
2 unions	29	35	61	**41**
3 unions et plus	7	25	10	**15**
Nombre d'enfants présents[4]				
Familles intactes				
1 enfant	42	18	47	**35**
2 enfants	48	58	36	**48**
3 enfants et plus	10	24	17	**17**
Nombre moyen d'enfants	1,7	2,1	1,8	**1,9**
Familles recomposées et recréées				
1 enfant	32	35	41	**36**
2 enfants	44	22	39	**33**
3 enfants et plus	24	43	20	**31**
Nombre moyen d'enfants	1,9	2,3	1,8	**2,1**

1. Pour les fins d'analyse dans le présent tableau, les familles « recréées » ont été regroupées avec les familles recomposées dont elles se rapprochent par leur histoire passée.
2. Il s'agit du type d'union en cours. La catégorie « mariage précédé d'une union libre » réfère aux hommes qui ont épousé leur partenaire en union libre.
3. Le mariage avec une partenaire en union libre est considéré comme une seule union, dont la forme s'est modifiée au fil du temps.
4. Y compris les enfants biologiques, adoptés et d'un autre lit.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

La très grande majorité (92 %) des hommes vivant en famille intacte n'avaient pas vécu avec une conjointe autre que la mère de leurs enfants[12]. À l'opposé, plus de 5 hommes sur 10 en famille recomposée ou recréée avaient vécu deux unions et plus. Le pourcentage (44 %) d'hommes appartenant à une famille recomposée ou recréée qui n'avaient connu qu'une seule union concerne fort probablement des hommes qui n'avaient pas d'enfants au moment de la recomposition familiale impliquant une conjointe et ses enfants. On remarquera que ce pourcentage croît des générations plus anciennes aux générations plus récentes.

La dernière section du tableau 4.7 compare la répartition du nombre d'enfants dans les différents types de famille. Elle révèle certaines variations dans le nombre d'enfants vivant au sein de l'ensemble des familles considérées, les familles recomposées ou recréées observées du point de vue des hommes étant, dans l'ensemble, un tant soit peu plus nombreuses que les familles biparentales intactes : près de 1 famille recomposée et recréée sur 3 comptait 3 enfants et plus, alors que seulement 1 famille biparentale sur 6 en avait autant, et le nombre moyen d'enfants y était, par conséquent, plus élevé (2,1 contre 1,9). Les écarts varient cependant selon la génération. Ainsi, le pourcentage de répondants âgés de 18 à 34 ans vivant avec 3 enfants et plus est nettement plus faible en famille intacte (10 %) qu'en famille recomposée ou recréée (24 %). Par contre, les 35 à 44 ans appartenant à une famille intacte étaient nettement plus nombreux à habiter avec 2 enfants que leurs homologues vivant en famille recomposée ou recréée (58 % contre 22 %). Par comparaison, peu d'écarts séparent les 45 à 64 ans selon le type d'unité familiale (36 % contre 39 % respectivement). Les clivages plus marqués de comportement observés chez les moins de 45 ans tiennent peut-être au fait qu'ils connaissent l'instabilité conjugale se trouvant à la source même des recompositions familiales plus tôt dans leur vie, ce qui influe ainsi davantage sur leur histoire reproductive et parentale.

4.2.2.4 L'histoire parentale des hommes vivant en couple sans enfants

Les hommes vivant en couple sans enfants représentent une proportion non négligeable (21 %) des hommes de 18 à 64 ans interviewés lors de l'ESG de 1990 (tableau 4.1). Touchant environ 1 homme sur 4 parmi les 25 à 34 ans, ce pourcentage tombe à 11 % chez les 35 à 44 ans avant de croître pour atteindre un sommet de 47 % chez les hommes de 55 à 64 ans.

Quant à l'histoire parentale de ces hommes qui, au moment de l'enquête, se trouvaient sans enfants, on remarque qu'un peu moins de la moitié (47 %) des hommes de 18 à 64 ans vivant dans un couple sans enfants avaient déjà engendré un enfant (tableau 4.8). La proportion varie évidemment selon l'âge des répondants au moment de l'enquête : 77 % des 45 à 54 ans et 88 % des 55 à 64 ans avaient ainsi déjà eu un enfant avec lequel ils n'habitaient plus, alors que 12 % des moins de 45 ans[13], dont l'histoire parentale était encore loin d'être terminée, avaient déjà connu un tel événement.

TABLEAU 4.8

INDICATEURS DE L'HISTOIRE PARENTALE DES HOMMES VIVANT DANS UN COUPLE SANS ENFANTS, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Indicateurs de l'histoire parentale	Groupe d'âge 18 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% d'hommes ayant déjà eu des enfants	12	77	88	**47**
% d'hommes n'ayant jamais eu d'enfants	88	23	12	**53**
Parmi les hommes ayant déjà eu des enfants				
% vivant toujours avec la mère de tous leurs enfants (« nid vide »)	6	65	74	**62**
% n'ayant jamais élevé d'enfants avec leur conjointe actuelle	74	13	11	**20**
% ayant vécu en famille recomposée avec leur conjointe actuelle	20	22	15	**18**
% ayant vécu un épisode monoparental[1]	51	23	23	**27**
% ayant vécu un épisode en famille recomposée[1]	28	24	17	**20**
Parmi les hommes n'ayant jamais eu d'enfants[1]				
% vivant toujours avec la mère adoptive de tous leurs enfants adoptés (« nid vide »)	0	2	26	**2**
% n'ayant jamais élevé d'enfants avec leur conjointe actuelle	99	93	60	**96**
% ayant élevé les enfants de leur conjointe actuelle	1	5	4	**2**
% ayant vécu un épisode en famille recomposée	2	5	4	**2**

1. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Parmi les hommes ayant déjà eu des enfants, 62 % appartenaient à un réel « nid vide » au moment de l'enquête, c'est-à-dire qu'ils vivaient encore avec la mère biologique de tous leurs enfants après le départ de ceux-ci. Cette situation touchait près des trois quarts des répondants âgés de 55 à 64 ans, mais à peine 6 % des hommes de moins de 45 ans. À l'inverse, près des trois quarts des pères de 18 à 44 ans n'avaient jamais élevé d'enfants avec leur conjointe actuelle; 20 % avaient toutefois vécu un épisode passé en famille recomposée avec leur partenaire actuelle. L'importance du dernier type de trajectoire varie relativement peu selon la génération; par contre, la proportion de pères n'ayant jamais élevé d'enfants avec leur conjointe actuelle est nettement plus élevée chez les 18 à 44 ans. Cette proportion élevée doit être mise en relation avec les effets associés à la montée de l'instabilité conjugale, soit la propension plus faible des hommes à prendre en charge des enfants au lendemain d'une séparation. Enfin, on remarquera que 23 % des répondants de 55 à 64 ans et 51 % des 18 à 44 ans vivant dans un couple sans enfants ont connu l'expérience de la monoparentalité dans le passé. Par ailleurs, 17 % des premiers et 28 % des seconds ont vécu au sein d'une famille recomposée, que ce soit avec leur conjointe actuelle ou une autre femme.

La deuxième section du tableau 4.8, quant à elle, porte sur les hommes vivant en couple sans enfants qui n'avaient jamais eu d'enfants. Les données montrent que le fait qu'un homme n'ait jamais eu d'enfants ne signifie pas nécessairement qu'il n'ait jamais exercé un rôle parental, même si bien sûr cette situation est la plus courante. Un peu plus du quart (26 %) des hommes âgés de 55 à 64 ans n'ayant pas engendré d'enfants appartenaient, par exemple, à un « nid vide » après avoir élevé les enfants qu'ils avaient adoptés avec leur conjointe actuelle; un autre 4 % vivaient, par ailleurs, avec la mère d'enfants qu'ils ont connus à titre de beau-père au sein d'une

famille recomposée. Si ce dernier pourcentage reste modeste dans la génération la plus récente (18 à 44 ans), il y a tout lieu de croire qu'il augmentera au cours des années à venir.

4.2.3 L'histoire des hommes à la tête d'une famille monoparentale

En recrudescence depuis 1971, les familles monoparentales sont l'une des rares formes d'organisation familiale qui ont été étudiées du point de vue des hommes. En effet, le recensement fournit depuis longtemps des données sociodémographiques sur les familles monoparentales en fonction du sexe du parent seul. Ces données montrent que les familles monoparentales sont aujourd'hui sous la conduite d'un homme dans près de 1 cas sur 5 (Oderkirk et Lochhead, 1992). À l'instar des recherches menées dans d'autres pays occidentaux, comme la France (Le Gall et Martin, 1987) ou la Grande-Bretagne (Hardey et Crow, 1991), les études entreprises au Canada font ressortir la situation généralement plus favorable des pères seuls par rapport à leurs homologues féminins. À titre d'exemple, les premiers ont un niveau de scolarité plus élevé que les mères seules; plus nombreux à occuper un emploi, ils disposent également de revenus supérieurs (Oderkirk et Lochhead, 1992).

Bien qu'elles éclairent le phénomène de la monoparentalité chez les hommes, les données des recensements ne fournissent qu'un portrait imprécis de la situation vécue par les pères seuls. Elles ne permettent pas, en effet, de déterminer avec précision les événements à l'origine de l'entrée en famille monoparentale. Le tableau 4.9 jette un peu de lumière sur cet aspect de la monoparentalité et permet d'examiner plus globalement l'histoire conjugale des pères seuls.

Tableau 4.9

Indicateurs de l'histoire conjugale et parentale des hommes à la tête d'une famille monoparentale, selon l'âge au moment de l'enquête, 1990[1]

Indicateurs de l'histoire conjugale et parentale	Groupe d'âge		
	18 à 44 ans	45 à 64 ans	**Tous les âges**
% d'entrées en monoparentalité par			
naissance hors union	0	3	**2**
rupture d'union	92	66	**76**
d'un mariage	61	62	**61**
d'une union libre	31	4	**15**
décès du conjoint	8	31	**22**
% d'hommes n'ayant connu aucune union[2]	0	3	**2**
% d'hommes ayant déjà été mariés[2]	95	91	**92**
% d'hommes ayant déjà vécu en union libre[2]	66	19	**37**
Rang de l'épisode			
1er épisode	64	78	**73**
2e épisode	16	17	**16**
3e épisode et plus	20	5	**11**

1. Le présent tableau n'inclut pas les chefs de famille monoparentale célibataires (jamais mariés) vivant chez leurs parents. Suivant l'approche du recensement, ils ont été classés comme « enfants » d'une famille de recensement (voir la section 4.2.1 et le tableau 4.2 du présent chapitre).
2. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Rappelons d'abord qu'à peine 2 % des hommes de 18 à 64 ans interviewés lors de l'ESG appartenaient à une famille monoparentale, c'est-à-dire qu'ils vivaient sans conjointe avec un ou plusieurs enfants (tableau 4.1)[14]. Parmi l'ensemble de ces hommes, un peu plus des trois quarts avaient commencé leur épisode monoparental à la suite d'une rupture volontaire d'union, un mariage dans 61 % des cas et une union libre dans 15 % des cas; 2 % seulement avaient accédé à la monoparentalité par naissance hors union et plus de 1 homme sur 5, à la suite du décès de leur conjointe (tableau 4.9).

Les hommes ayant connu la monoparentalité par veuvage sont évidemment plus nombreux parmi les 45 à 64 ans, alors que la mortalité chez les femmes commence à se faire sentir : près de 1 père seul sur 3 dans ce groupe d'âge avait emprunté ce chemin comparativement à 8 % des 18 à 44 ans[15]. À l'opposé, les situations de monoparentalité à la suite d'une rupture d'union libre ou de mariage prédominent chez les 18 à 44 ans : 92 % des pères seuls appartenant à ce groupe d'âge avaient connu une rupture volontaire d'union comparativement à 2 pères seuls sur 3 chez les 45 à 64 ans. Comme nous pouvions nous y attendre, les ruptures d'union libre touchent nettement plus souvent les pères seuls provenant des générations récentes : elles sont à la source de 31 % des épisodes monoparentaux que les hommes de 18 à 44 ans connaissaient au moment de l'enquête (contre 4 % chez les 45 à 64 ans).

L'examen de l'histoire conjugale des pères seuls montre, par ailleurs, qu'à peine 2 % des hommes chefs de famille monoparentale n'avaient jamais vécu avec une conjointe, que ce soit avec une épouse ou avec une partenaire en union libre. Environ 9 pères seuls sur 10 avaient déjà été mariés, et près de 4 pères seuls sur 10 avaient connu une union libre. La proportion de pères seuls déjà mariés est relativement stable d'une génération à l'autre; le pourcentage d'hommes ayant cohabité est toutefois nettement plus élevé (66 %) chez les 18 à 44 ans.

Enfin, la dernière section du tableau montre qu'un peu plus de 1 père seul sur 4 (27 %) en était à au moins sa deuxième expérience de monoparentalité. Les épisodes monoparentaux de rang 2 et plus augmentent au fil du temps : chez les 18 à 44 ans, c'est plus de 1 père seul sur 3 qui avait déjà connu la monoparentalité plus d'une fois et 1 père seul sur 5 qui l'expérimentait pour la troisième fois et plus.

4.2.4 L'histoire des hommes hors famille

Les « personnes hors famille » représentaient 17 % des répondants âgés de 18 à 64 ans au moment de l'enquête (tableau 4.1). Ces personnes sont, on l'a vu, proportionnellement plus nombreuses chez les générations plus jeunes (moins de 35 ans), soit avant que la vie familiale s'amorce pour de bon. Un certain pourcentage de répondants se retrouvent de façon temporaire dans ce statut aux âges intermédiaires, en transition entre deux épisodes familiaux; d'autres s'y trouvent aux âges plus avancés, après que la vie familiale a pris fin, du moins d'un strict point de vue résidentiel. Le statut de « personne hors famille » ne concerne donc pas seulement des personnes qui n'ont aucune vie familiale, loin de là.

À cet égard, on note qu'un peu plus de 5 hommes sur 10 se trouvant en situation hors famille n'avaient jamais connu d'union auparavant; 28 % avaient toutefois déjà été légalement mariés et près du tiers avaient vécu avec une partenaire en union libre (tableau 4.10). Dans l'ensemble, le pourcentage de répondants n'ayant jamais connu d'union décroît des générations plus jeunes, qui sont moins avancées dans leur vie conjugale, aux générations plus âgées. Inversement, la proportion d'hommes déjà mariés augmente avec l'âge et se stabilise (un peu plus de 2 hommes

sur 3) à partir de 45 ans; de même, l'importance des unions libres dans la vie des hommes croît au fil des générations pour atteindre un plafond (autour de 40 %) entre 25 et 54 ans, avant de redescendre par la suite. Le pourcentage plus faible de cohabitants observé chez les 55 à 64 ans (19 %) tient bien sûr à la popularité moindre de l'union libre au sein de cette génération; on notera toutefois que les hommes de cette cohorte étaient également proportionnellement moins nombreux que leurs cadets de 45 à 54 ans à vivre en couple au moins une fois dans leur vie. L'écart entre ces deux groupes résulte fort probablement d'un effet de sélection, les hommes de 45 à 54 ans, davantage touchés par l'instabilité conjugale, étant plus susceptibles de se retrouver temporairement dans la catégorie des personnes hors famille, en transition entre deux unions.

TABLEAU 4.10

INDICATEURS DE L'HISTOIRE CONJUGALE ET PARENTALE DES HOMMES CONSIDÉRÉS COMME HORS FAMILLE, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990[1]

	Groupe d'âge					
Indicateurs de l'histoire conjugale et parentale[2]	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
% d'hommes n'ayant connu aucune union	88	57	36	21	30	**53**
% d'hommes ayant déjà été mariés	1	13	41	69	67	**28**
% d'hommes ayant vécu en union libre	12	39	42	43	19	**32**
% d'hommes ayant déjà eu des enfants	1	13	27	63	60	**24**
% d'hommes ayant déjà élevé des enfants[3]	2	14	30	65	61	**25**

1. À l'instar du recensement, les personnes hors famille regroupent les répondants ayant déjà été mariés qui vivaient sans conjointe avec l'un ou l'autre de leurs parents ou les deux au moment de l'enquête.
2. Les sous-catégories ne sont pas exclusives. Le total peut donc différer de 100 %.
3. Y compris les enfants biologiques, adoptés ou d'un autre lit.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Environ le quart des répondants de 18 à 64 ans vivant en situation hors famille avaient déjà eu ou élevé des enfants à un moment ou l'autre de leur vie. Ces pourcentages sont nettement plus élevés chez les 45 ans et plus, qui ont eu le temps d'assister au départ de leurs enfants; entre 25 et 44 ans, les proportions ne sont toutefois pas négligeables, résultat qui est évidemment lié à la mobilité conjugale croissante.

4.2.5 Comparaison entre les hommes et les femmes

La section précédente nous a permis de mettre en lumière la diversité des histoires conjugales et parentales qui se profilent derrière l'image présentée au recensement. L'analyse a montré qu'une fraction non négligeable d'hommes, qui n'étaient ni membres d'un couple ni parents au moment de l'enquête et qui étaient classés comme « enfants » ou comme « personnes hors famille » selon la classification du recensement, avaient en fait déjà exercé un rôle de conjoint ou de père à un moment ou l'autre de leur vie. L'analyse a également permis de documenter la mobilité conjugale des hommes vivant en couple (avec ou sans enfants) et d'estimer la fraction qui appartient à une famille recomposée.

Sans reprendre un à un l'ensemble des résultats présentés dans la section précédente, nous tenterons maintenant de faire ressortir les principales différences entre les hommes et les femmes quant à la vie familiale[16]. Bien que la proportion de répondants vivant en couple (avec ou sans enfants) au moment de l'enquête soit quasi identique au sein des deux groupes, la monoparentalité demeurait en 1990 une réalité touchant nettement plus souvent les femmes (8 %) que les hommes (2 %) (tableaux 3.1 et 4.1). Les hommes sont, par contre, relativement plus nombreux que leurs homologues féminins à occuper le statut d'« enfant » et, dans une moindre mesure, à vivre en dehors d'une famille de recensement. Ils occupent plus fréquemment ces statuts avant l'âge de 35 ans, alors qu'une proportion non négligeable de femmes sont déjà conjointes ou mères. On notera que 5 % des femmes classées comme « enfants » au recensement sont elles-mêmes mères d'un enfant; cette situation est rarissime chez les hommes. Aux âges avancés (55 ans et plus), les hommes étaient cependant plus nombreux à vivre en couple avec des enfants (35 % contre 22 %), tandis que les femmes avaient davantage tendance à avoir le statut de « personne hors famille » (19 % contre 12 %).

On observe, par ailleurs, sensiblement la même répartition des hommes et des femmes vivant en couple au moment de l'enquête selon le type d'union choisi. Seuls les moins de 25 ans affichent des comportements différents selon le sexe, alors que l'union libre prédomine chez ces hommes encore jeunes pour avoir déjà contracté un mariage (tableaux 3.3 et 4.3). Dans l'ensemble, l'histoire conjugale des hommes mariés ressemble étroitement à celle de leurs vis-à-vis féminins. Chez les cohabitants, les différences selon le sexe sont un peu plus marquées, et ce, plus particulièrement aux âges moyens, soit entre 35 et 44 ans. À ces âges, les hommes étaient nettement plus enclins à avoir vécu en union libre plus d'une fois (55 % contre 29 %), et à faire cette expérience après avoir été mariés auparavant.

La plus grande mobilité conjugale des hommes conjuguée à la tendance plus manifeste des femmes à assumer la garde des enfants à la suite d'une séparation se reflètent dans la répartition différente selon le sexe des divers types de famille biparentale avec enfants. Une proportion légèrement plus élevée d'hommes que de femmes vivant en couple avec enfants au moment de l'enquête appartenaient à une famille recomposée (14 % contre 11 %) (tableaux 3.4 et 4.5). Comparativement aux femmes, les hommes connaissaient nettement plus souvent la vie en famille recomposée à titre de beau-parent : près de 6 hommes sur 10 vivaient dans une unité familiale comptant au moins un enfant dont ils n'étaient pas le parent biologique ou adoptif. Par contre, à peine 12 % des femmes appartenant à une famille recomposée n'avaient pas auprès d'elles au moins un de leurs enfants nés ou adoptés dans le cadre d'une union antérieure (tableaux 3.5 et 4.6).

En dehors des quelques variations aléatoires attendues, les différences observées dans la répartition des répondants et des répondantes vivant dans les divers types de famille recomposée soulèvent maintes interrogations. Par exemple, le fait que 41 % des hommes appartenant à une famille recomposée ont déclaré vivre uniquement avec leurs propres enfants surprend dans la mesure où seulement 12 % des répondantes vivant dans une telle famille avaient déclaré élever exclusivement les enfants de leur conjoint (tableaux 3.5 et 4.6). Au-delà d'un strict effet d'âge, les hommes avec enfants étant dans l'ensemble plus âgés que leurs homologues féminins, l'écart entre les deux sexes est sans doute en partie imputable aux déclarations différentes qu'avaient fournies les hommes et les femmes connaissant une même situation familiale. Le repérage des familles recomposées s'effectue, on s'en souviendra, à travers la combinaison des histoires

conjugales et parentales des répondants. Étant donné l'implication variable des hommes et des femmes auprès de leurs enfants et de leurs beaux-enfants, une partie des écarts notés entre les hommes et les femmes risquent de découler des différences de déclaration des uns et des autres lorsqu'ils ont répondu au questionnaire[17].

Du côté des couples qui étaient sans enfants au moment de l'enquête, l'analyse révèle dans l'ensemble peu de différences dans la propension des hommes et des femmes à avoir eu des enfants auparavant. Seuls les hommes âgés de 18 à 44 ans ressortent comme étant quelque peu plus nombreux que leurs consœurs à déclarer avoir déjà mis un enfant au monde (tableaux 3.7 et 4.8). Parmi les répondants ayant déjà eu des enfants, une proportion plus faible d'hommes que de femmes (62 % contre 74 %) vivaient toujours avec le parent biologique de ces enfants et formaient ainsi un « nid vide » au sens propre du terme. En revanche, un pourcentage plus élevé de pères habitaient avec une conjointe avec laquelle ils n'avaient jamais élevé d'enfants (20 % contre 12 %).

Parmi les répondants vivant hors famille au moment de l'enquête, la seule différence selon le sexe qui mérite d'être soulignée est la proportion nettement plus élevée d'hommes que de femmes de 25 à 44 ans qui ont déclaré avoir déjà eu ou élevé des enfants (tableaux 3.9 et 4.10). Ce résultat témoigne évidemment de la plus faible implication des pères dans la prise en charge des enfants une fois le couple dissout.

Les différences observées dans les profils familiaux des hommes et des femmes que nous avons brossés résultent à la fois de la surmortalité chez les hommes aux âges avancés, de l'entrée plus tardive des hommes dans la vie conjugale et dans la parentalité, ainsi que de leur propension à former un nouveau couple plus rapidement à la suite d'un échec conjugal. Par conséquent, malgré un départ un peu plus tardif, les hommes expérimentent, dans l'ensemble, une mobilité conjugale plus importante que leurs homologues féminins; une fois devenus pères, ils sont plus à risque que les femmes de vivre, du moins pour un certain temps, séparés de leurs enfants et de jouer un rôle de beau-parent en famille recomposée. En cela, la « paternité en série » que certains hommes connaissent tranche avec l'indissolubilité du lien mère-enfant notée au chapitre 3.

4.3 LA DYNAMIQUE DE FORMATION ET DE DISSOLUTION DE DIFFÉRENTES FORMES D'ORGANISATION FAMILIALE

Dans la section précédente, nous avons examiné différents indicateurs de l'histoire conjugale et parentale des hommes selon la situation familiale qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Basée sur des personnes rendues à des étapes différentes de leur cycle de vie, l'approche adoptée ne permet cependant pas de comparer l'ampleur réelle des changements qui ont marqué la vie des diverses générations d'hommes. Par exemple, il est impossible d'estimer la proportion d'hommes qui connaîtront telle ou telle situation familiale au cours de leur vie. Pour mesurer ces comportements, il faut changer de perspective, c'est-à-dire se placer plutôt au début des trajectoires des hommes et en suivre le déroulement au fur et à mesure qu'elles se construisent.

Tout comme au chapitre 3 portant sur les femmes, nous examinons ici, d'un point de vue longitudinal, la dynamique de formation et de dissolution de différentes formes d'organisation familiale parmi diverses générations d'hommes[18]. Trois types de famille retiennent notre attention : les familles biparentales « intactes », les familles monoparentales et les familles recomposées. Basée sur la méthode des tables d'extinction[19], l'analyse permettra de voir dans

quelle mesure l'intensité et le calendrier de formation et de dissolution d'un type de famille donné diffèrent d'une génération à l'autre et d'estimer la proportion d'hommes qui seraient touchés par le phénomène si les comportements observés au moment de l'enquête se maintenaient au cours des années futures.

Seuls les épisodes familiaux impliquant des enfants, peu importe leur âge, sont examinés ici. À l'encontre du recensement, qui considère les couples sans enfants comme faisant partie d'une famille de recensement, l'analyse ne porte que sur les unités résidentielles formées d'un répondant (avec ou sans conjointe) vivant avec un ou plusieurs enfants; c'est donc la présence ou l'absence d'enfants qui détermine l'existence ou non d'une famille. Faute de renseignements suffisants, tous les enfants présents, quels que soient leur état matrimonial et le temps passé dans le ménage du répondant, sont considérés comme faisant partie de l'unité familiale. À cet égard, il importe de rappeler que les différents types de famille étudiés peuvent renvoyer à une variété d'arrangements, l'ESG ne contenant aucune information sur les modalités de prise en charge des enfants après une rupture d'union. Enfin, seuls les premiers épisodes qui représentent la grande majorité des épisodes vécus dans les différents types de famille sont retenus, et l'analyse inclut l'ensemble des répondants âgés de 18 à 65 ans[20].

Pour chacune des formes familiales examinées, la dynamique de formation des premiers épisodes est d'abord étudiée pour l'ensemble des hommes en fonction de la modalité d'entrée dans l'épisode considéré. Dans un second temps, les mouvements d'entrée par génération, toutes modalités confondues, sont examinés afin d'évaluer dans quelle mesure les comportements des hommes se sont modifiés dans le temps. La même démarche est ensuite reprise pour l'analyse des sorties des épisodes familiaux. Lorsque l'intérêt le justifie, les modalités de formation ou de dissolution des épisodes familiaux sont examinées par génération afin de repérer les variations survenues au cours des dernières décennies. À l'instar de la section précédente, certains résultats comparant les expériences des hommes et des femmes seront ensuite présentés.

4.3.1 Les familles biparentales intactes

Au cours des années récentes, plusieurs études ont décrit diverses facettes de la paternité et ont souligné les enjeux multiples qui y sont associés, compte tenu des transformations conjugales et sociales récentes (voir entre autres Björnberg, 1991; Bozett et Hanson, 1991; Gauthier, 1987; Moxnes, 1991). Par contre, les travaux dans lesquels on a cherché à cerner, d'un point de vue démographique, l'impact de ces changements sur les parcours familiaux des hommes sont plus rares. Par exemple, on saisit encore mal dans quelle mesure les transformations notées quant à la fécondité et à la vie conjugale influent sur les processus de formation et de dissolution des familles biparentales intactes au sein de diverses générations d'hommes. Nous tenterons dans la présente section de faire le point sur cet aspect des trajectoires familiales masculines.

Un épisode en famille biparentale intacte désigne dans la présente analyse toute période durant laquelle un homme vit uniquement avec une conjointe et les enfants (biologiques ou adoptés) issus de leur relation[21]. L'âge de l'homme à la naissance ou à l'adoption du premier enfant issu du couple (plutôt qu'à la formation de l'union) marque le début de l'épisode familial[22]. Trois modalités d'entrée, décrivant la relation conjugale des conjoints avant l'arrivée du premier enfant, sont examinées : les épisodes formés par mariage direct, par mariage suivant une phase de cohabitation, ou encore par union libre. L'épisode peut, par ailleurs, prendre fin

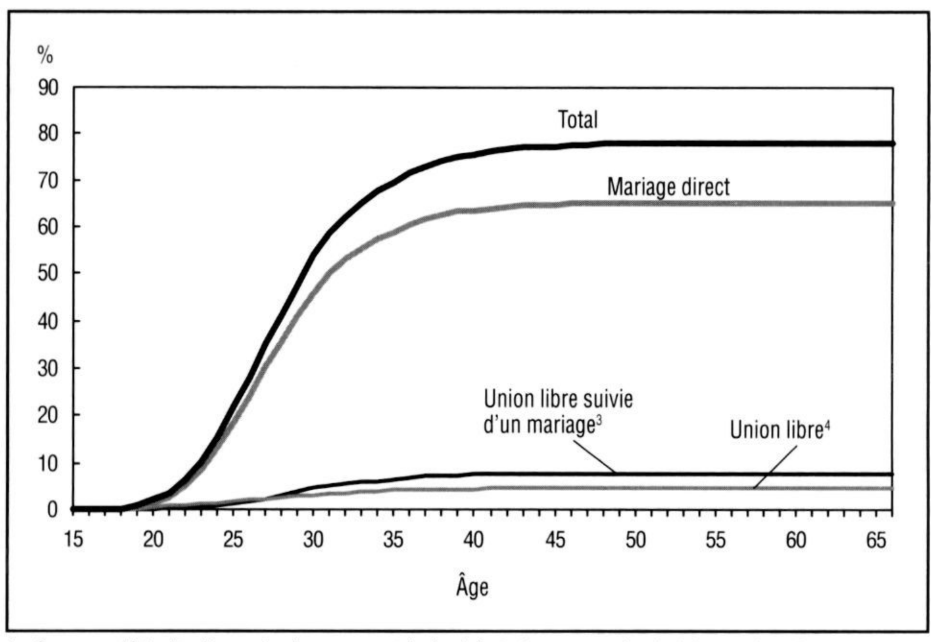
selon trois modalités distinctes : par le départ du foyer (ou le décès) du dernier enfant, par une séparation ou un divorce, ou encore par le décès de la conjointe.

4.3.1.1 Formation des familles biparentales intactes

La figure 4.1a présente les probabilités cumulées pour les hommes de vivre un épisode en famille biparentale intacte. Près de 8 hommes canadiens sur 10 vivraient, à un moment ou l'autre de leur vie, un épisode de vie en famille biparentale intacte avant d'atteindre l'âge de 66 ans, si les comportements des hommes interrogés en 1990 se maintenaient. Les deux tiers des répondants accéderaient à cette forme de vie familiale à la suite d'un mariage direct, 8 % après avoir épousé leur conjointe de fait et 5 % environ connaîtraient cette expérience dans le cadre d'une union libre.

FIGURE 4.1A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES DE VIVRE EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE », SELON LA SITUATION CONJUGALE À L'ENTRÉE[1, 2]

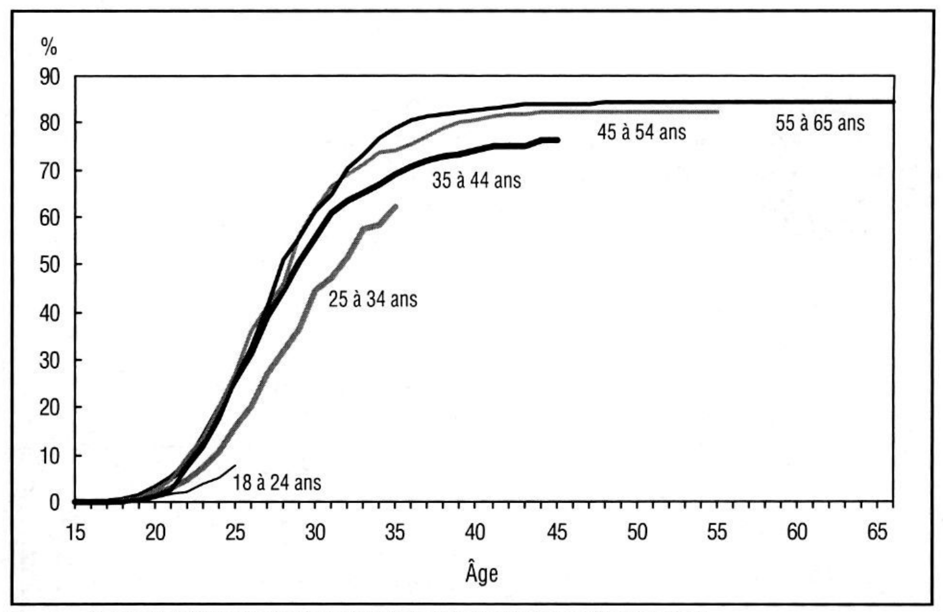


1. Correspond à la situation conjugale au moment de l'arrivée (naissance ou adoption) du premier enfant.
2. Exclut 2 cas pour lesquels le type d'union n'est pas connu.
3. Répondants ayant épousé leur conjointe de fait avant l'arrivée (naissance ou adoption) du premier enfant.
4. Inclut un certain nombre de répondants qui épouseront ultérieurement leur conjointe de fait.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Figure 4.1b

Probabilités cumulées pour les hommes de vivre en famille biparentale « intacte », selon l'âge au moment de l'enquête



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

La majorité des hommes entreront en famille biparentale intacte avant l'âge de 45 ans et très peu d'hommes commenceront leur vie parentale au-delà de cet âge, comme le révèle le plafonnement des courbes à partir du milieu de la quarantaine. En fait, une proportion très élevée d'hommes auront leur premier enfant entre 25 et 35 ans, soit à un âge moyen se situant autour de 30 ans (figure 4.1a) : 31,6 ans pour les hommes ayant cohabité avec leur conjointe avant de l'épouser, 29,8 ans pour ceux s'étant mariés sans cohabitation préalable et 30,0 ans pour les familles formées dans le cadre d'une union libre (ESG de 1990).

L'examen des courbes par génération, toutes situations conjugales confondues, permet de repérer certains changements dans le temps, dont une entrée plus tardive des hommes en famille biparentale intacte (figure 4.1b). À 25 ans, par exemple, plus du quart des hommes âgés de 35 ans et plus au moment de l'enquête avaient déjà vécu un épisode de vie dans ce type de famille, alors qu'environ 1 répondant sur 6 seulement chez les 25 à 34 ans avait, à cet âge, connu pareille expérience. À 35 ans, l'écart entre les générations est loin d'être comblé, puisque à peine 70 % des 35 à 44 ans avaient déjà, à cet âge, fondé une famille biparentale intacte, comparativement à près de 80 % des répondants âgés de 55 à 65 ans.

L'examen de la table d'entrée en famille biparentale intacte, détaillée par modalité d'entrée et par génération, montre par ailleurs que la situation conjugale entourant la naissance du premier enfant a changé de façon appréciable au cours des dernières décennies (tableau 1 de l'annexe 4.2). On observe notamment une progression marquée de l'union libre au détriment du mariage

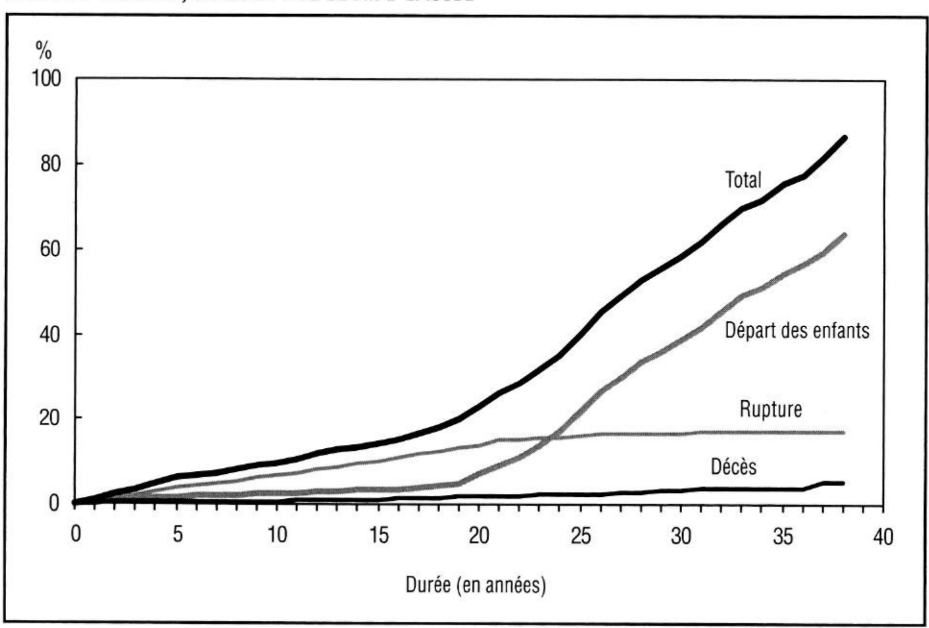
comme cadre de vie au moment de la formation des familles dans les générations récentes d'hommes : à 30 ans, par exemple, moins de 3 % des répondants âgés de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient accédé à la paternité dans le cadre d'un « mariage sans papier », alors que cette proportion atteint plus du double (7 %) chez les 25 à 34 ans. Parmi les générations plus anciennes, cette modalité d'entrée en famille intacte demeure l'exception : moins de 1 % des répondants de 45 ans et plus ont connu une telle expérience. La montée de l'union libre notée au sein des générations récentes ne compense que partiellement la baisse du mariage comme cadre de formation des familles biparentales intactes; on peut supposer, toutefois, que l'écart entre les générations ira en s'amenuisant au cours des années futures, au fur et à mesure que les hommes plus jeunes avanceront dans leur trajectoire de vie.

4.3.1.2 Dissolution des familles biparentales intactes

Les probabilités cumulées de quitter la vie en famille biparentale intacte en fonction des trois modalités de dissolution retenues sont présentées à la figure 4.2a. Près des deux tiers (64 %) des épisodes en famille biparentale intacte prendront fin à la suite du départ des enfants, tandis que le sixième environ se termineront par une rupture volontaire d'union et 5 % à la suite du décès de la conjointe[23]. Sur le plan résidentiel, ces unités familiales deviendront des couples sans enfants ou encore des familles monoparentales.

FIGURE 4.2A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE » DE QUITTER CE STATUT FAMILIAL[1], SELON LE TYPE DE FIN D'ÉPISODE

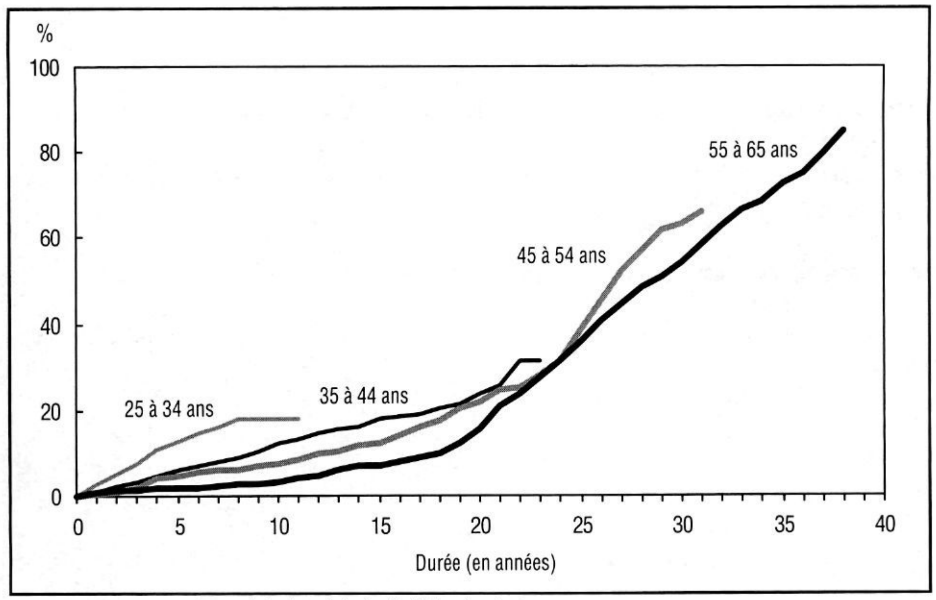


1. Exclut 113 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Figure 4.2b

Probabilités cumulées pour les hommes ayant vécu en famille biparentale « intacte » de quitter ce statut familial[1], selon l'âge au moment de l'enquête[2]



1. Exclut 113 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.
2. Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondants susceptibles de vivre la transition à la durée considérée est inférieur à 20.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

Les courbes issues des tables d'extinction (tableau 2 de l'annexe 4.2) révèlent que les ruptures volontaires d'union surviennent assez tôt : au terme de 5 ans de vie commune après la naissance du premier enfant, près du quart des ruptures ont déjà eu lieu, et la moitié des hommes qui se sépareront verront leur couple éclater avant d'avoir atteint 13 ans de vie commune. Les sorties de famille biparentale intacte associées au départ des enfants se produisent beaucoup plus tardivement. Ce n'est qu'à partir de 18 années après la formation de la famille que ce type de sortie commence à augmenter. À partir de 21 ans passés en famille biparentale intacte, ce motif, plus que tout autre, met fin à cette forme de vie familiale (figure 4.2 a).

Présentant les données des tables de sortie par génération, toutes modalités confondues, la figure 4.2b fait ressortir certaines variations entre les générations[24]. Comme nous pouvons le constater, la durée des épisodes en famille biparentale intacte tend à raccourcir des générations anciennes aux générations plus récentes : 10 ans après l'entrée en famille biparentale intacte, 12 % des répondants âgés de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient quitté ce statut familial contre 8 % des 45 à 54 ans et 3 % seulement des 55 à 65 ans. Chez les 25 à 34 ans, la probabilité d'avoir quitté la vie en famille biparentale intacte à une telle durée atteint 18 %, mais ce résultat ne reflète peut-être pas très bien le comportement qu'adoptera cette génération puisqu'il est basé en bonne partie sur des hommes ayant formé leur famille à un âge relativement jeune. Par ailleurs, l'accélération du rythme de sortie qu'on observe parmi les 45 à 65 ans au-delà

de 20 ans passés en famille biparentale intacte est bien sûr étroitement liée aux départs progressifs des enfants du foyer parental; elle n'est pas sans lien cependant avec la hausse des ruptures d'union qui a frappé plus tardivement ces générations à la suite de l'adoption de la *Loi sur le divorce* en 1968 (tableau 2 de l'annexe 4.2).

À l'image des répondantes, la réduction du temps passé en famille biparentale intacte qu'on observe à travers les générations masculines est liée à l'augmentation marquée des ruptures d'union parmi les cohortes plus jeunes, comme en témoignent les données présentées au tableau 2 de l'annexe 4.2. Après 10 ans de vie en famille biparentale intacte, par exemple, 9 % des répondants âgés de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient déjà connu une séparation ou un divorce, soit une proportion neuf fois plus élevée que celle notée, pour cette même durée, chez les répondants âgés de 55 à 65 ans (1 %). Par comparaison, l'importance des décès comme facteur de dissolution des familles a connu une légère baisse au fil des générations, la ligne de démarcation séparant les 55 à 65 ans d'une part et les moins de 55 ans d'autre part. Cette situation n'est pas étrangère au fait que la hausse de l'âge des femmes au décès s'est produite en grande partie avant la période à l'étude, touchant peu les générations d'après-guerre.

4.3.2 Les familles monoparentales[25]

Au Canada, la monoparentalité chez les hommes a été rarement étudiée d'un point de vue longitudinal. La proportion relativement faible d'hommes parmi l'ensemble des parents seuls et le manque de données fiables qui auraient permis l'étude des trajectoires familiales des hommes expliquent sans doute la rareté des recherches démographiques sur ce sujet[26]. L'augmentation non négligeable du nombre de familles monoparentales dirigées par un homme depuis le début des années 80 (Lindsay, 1992) et les changements qui entourent l'exercice de la paternité justifient qu'on cherche à mieux cerner la place de la monoparentalité dans les parcours familiaux des hommes (Desrosiers et Le Bourdais, 1995).

Un épisode monoparental désigne dans la présente analyse toute période durant laquelle un homme étant sans conjointe vit avec un ou plusieurs enfants, et ce, peu importe les arrangements de garde adoptés lorsque l'épisode fait suite à une séparation ou à un divorce. Comme nous l'avons vu au début du présent chapitre, la monoparentalité peut donc impliquer la garde physique exclusive des enfants par le répondant, une garde partagée entre conjoints, ou encore une prise en charge très partielle des enfants; pour être considéré comme chef de famille monoparentale, il suffit, on s'en souviendra, que le répondant n'ait pas considéré ses enfants comme ayant quitté définitivement le domicile familial. Trois modalités de formation d'un foyer monoparental sont distinguées : une naissance hors union[27], une rupture volontaire de mariage (séparation ou divorce) ou d'union libre, et le veuvage. Trois types d'issue sont, par ailleurs, envisagés : le départ (ou le décès) du dernier enfant à charge du foyer parental, le mariage du répondant ou la formation d'une union libre par ce dernier.

4.3.2.1 Formation des familles monoparentales

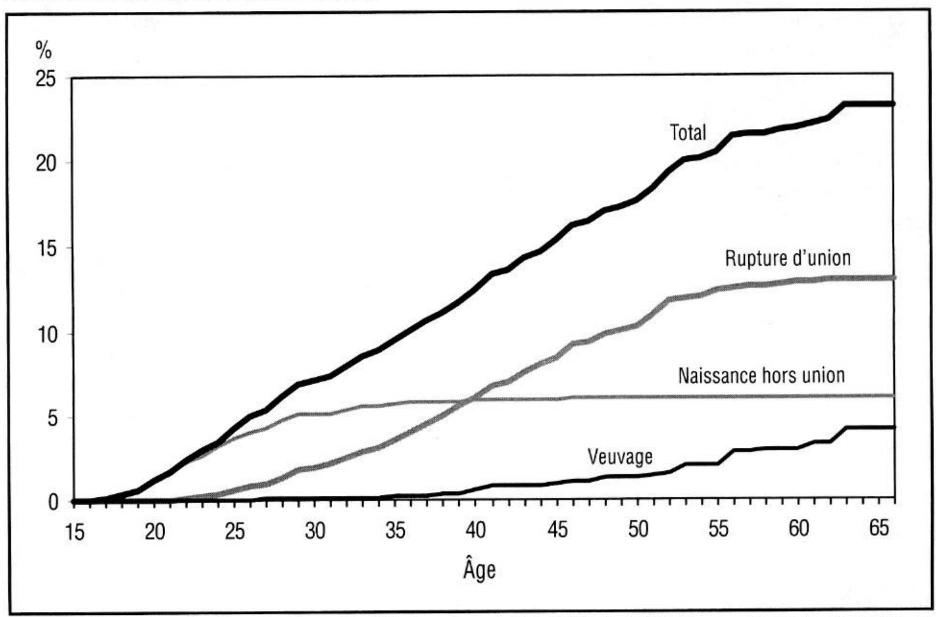
La figure 4.3a présente les probabilités cumulées pour les hommes de vivre un premier épisode monoparental en fonction de l'événement à l'origine de cette situation familiale. Près du quart (23 %) des hommes vivraient, à un moment ou l'autre de leur vie, une première phase de monoparentalité avant d'atteindre l'âge de 66 ans, si les comportements des diverses générations

d'hommes interrogés en 1990 se maintenaient. Ce pourcentage est nettement plus élevé que la proportion (2 %) d'hommes qui vivaient en situation de monoparentalité au moment de l'enquête. L'écart tient en partie au caractère plus restrictif de la notion de monoparentalité au moment de l'enquête qui présuppose la présence sur une base « habituelle » des enfants dans le foyer du répondant. Elle tient également au fait que les hommes qui se retrouvent seuls à la tête d'une famille y demeurent généralement pour une durée assez courte, comme nous le verrons dans les paragraphes qui suivent.

Le premier épisode monoparental a débuté le plus souvent (plus de 1 fois sur 2) à la suite d'une rupture volontaire d'union : 13 % des hommes ont accédé à la monoparentalité après une séparation ou un divorce, tandis que 4 % ont connu cette situation à la suite du décès de leur conjointe, et 6 %, à la suite de la naissance d'un enfant hors union, c'est-à-dire sans union déclarée (figure 4.3a). Les épisodes monoparentaux attribuables à une naissance hors union surviennent tôt dans la vie des répondants; rares sont ceux qui ont connu un tel événement au-delà de 30 ans, comme l'indique le plafonnement de la courbe à partir de cet âge. À l'inverse, les entrées en monoparentalité par veuvage sont plus tardives et augmentent graduellement à partir de la quarantaine. Enfin, les séparations et les divorces se produisent aux âges intermédiaires, c'est-à-dire entre 30 et 50 ans.

Figure 4.3a

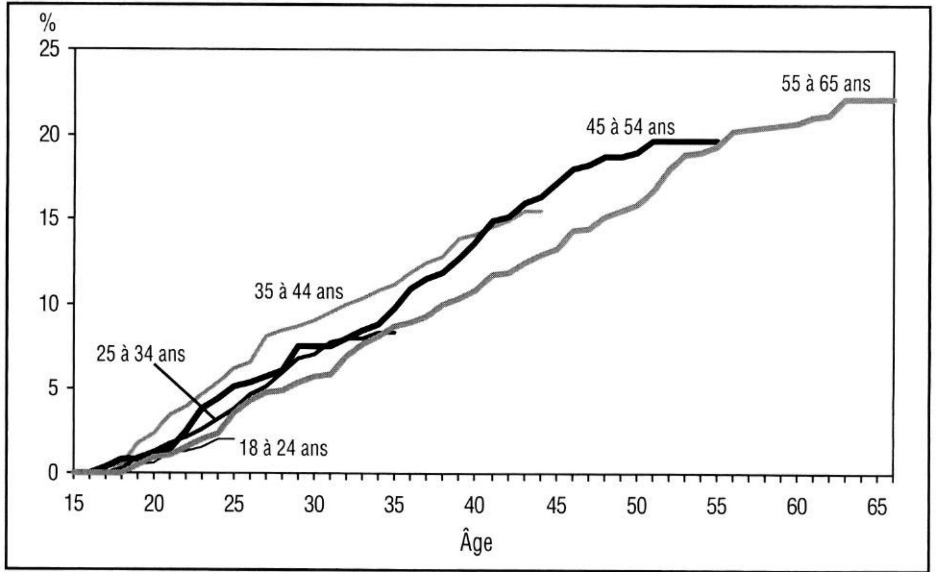
Probabilités cumulées pour les hommes de vivre un épisode monoparental, selon le type d'entrée dans cet épisode



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 52, figure 1).

Figure 4.3b

Probabilités cumulées pour les hommes de vivre un épisode monoparental, selon l'âge au moment de l'enquête



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 53, figure 2).

L'importance des épisodes monoparentaux consécutifs à une naissance hors union peut paraître surprenante quand on considère la faible propension des hommes à assumer la garde de jeunes enfants (Cloutier, 1990; Statistique Canada, 1993e). Ceux-ci peuvent cependant inclure un certain nombre d'épisodes signalés par des hommes qui ont formé un couple avec la mère de l'enfant dans les mois suivant sa naissance; les données de l'ESG ne permettent malheureusement pas de repérer ces cas. De leur côté, les pères « célibataires » qui prennent charge de leur enfant à temps plein dès sa naissance risquent sans doute d'être relativement peu nombreux; dans de tels cas, on peut penser que la monoparentalité chez les hommes sera de courte durée ou encore que les arrangements en matière de garde changeront au fil du temps[28].

La figure 4.3b, qui illustre les données de la table d'entrée en monoparentalité par génération, toutes modalités confondues, révèle que la propension des hommes à connaître au moins un épisode monoparental a peu varié dans le temps. Quel que soit l'âge, on constate dans l'ensemble une très légère progression du phénomène de la génération des 55 à 65 ans à celle des 35 à 44 ans. On notera toutefois l'accélération du rythme des entrées en monoparentalité observée entre le début de la trentaine et le milieu de la quarantaine parmi les hommes âgés de 45 à 54 ans au moment de l'enquête; cette accélération doit être mise en relation avec l'adoption de la *Loi canadienne sur le divorce* en 1968 qui a touché davantage les hommes de cette génération. Enfin, on remarquera la propension relativement faible des moins de 35 ans à avoir connu la monoparentalité, propension qui pourrait s'expliquer dans ces générations par l'âge plus avancé à la première union et l'entrée plus tardive dans la paternité qui en découle (voir la section précédente).

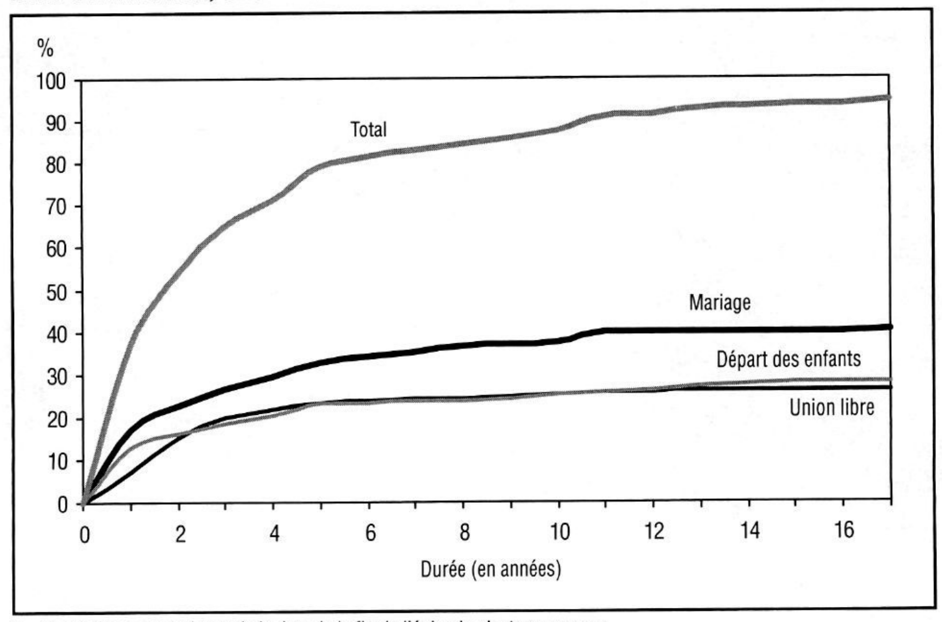
4.3.2.2 Dissolution des familles monoparentales

Les hommes qui connaissent la monoparentalité quittent-ils rapidement ce statut familial? Quel événement met le plus souvent fin à l'épisode monoparental : le départ des enfants ou la formation d'une union avec une nouvelle conjointe?

Pour jeter un peu de lumière sur ces questions, regardons les probabilités cumulées, pour l'ensemble des répondants ayant vécu un premier épisode monoparental, de quitter ce statut familial en fonction des trois modalités de sortie retenues : le mariage, l'union libre et le départ des enfants (figure 4.4a). La presque totalité des pères seuls (94 %) auront quitté ce statut 15 ans après le début de l'épisode monoparental si les comportements observés en 1990 se maintiennent. La rapidité des sorties de monoparentalité est frappante : tous types d'issue confondus, près de 4 hommes sur 10 avaient quitté le statut de parent seul au terme de 1 année, et seulement 1 homme sur 10 environ connaîtra la monoparentalité pendant au moins 10 ans.

FIGURE 4.4A

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE MONOPARENTALE DE QUITTER L'ÉTAT DE PARENT SEUL, SELON LE TYPE DE FIN D'ÉPISODE[1]

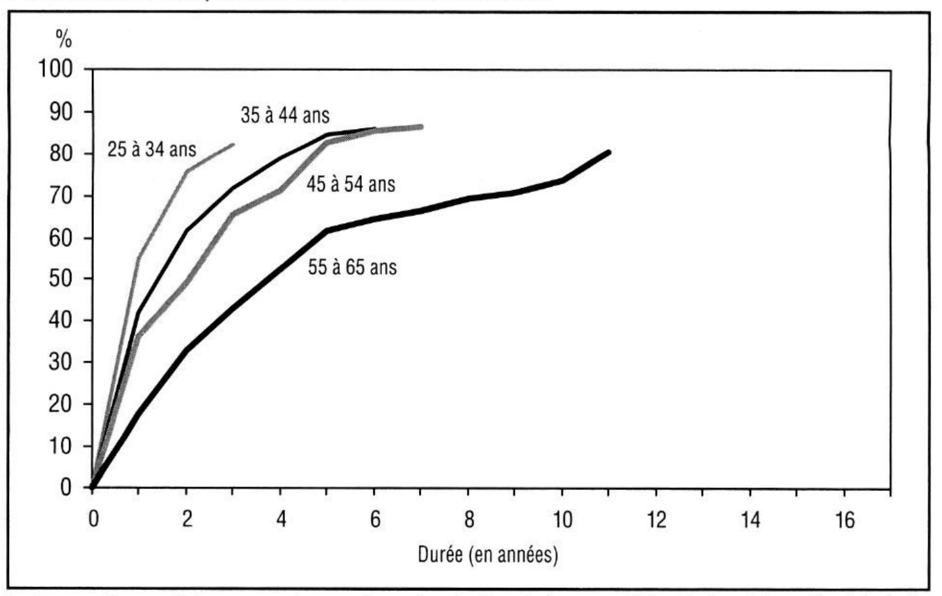


1. Exclut 15 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 54, figure 3).

Figure 4.4b

Probabilités cumulées pour les hommes ayant vécu en famille monoparentale de quitter l'état de parent seul, selon l'âge au moment de l'enquête[1]



1. Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondants susceptibles de vivre la transition à la durée considérée est inférieur à 20.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 55, figure 4).

La formation d'un couple constitue l'issue la plus fréquente des épisodes monoparentaux signalés par les hommes (figure 4.4a). Au total, les deux tiers des premières expériences de monoparentalité avaient pris fin par une union avant d'atteindre leur dix-septième année, par un mariage dans 40 % des cas et une union libre dans 26 % des cas. Le rythme de formation d'une nouvelle union par les pères seuls est très rapide. Au terme de deux ans passés à la tête de leur famille, près de 40 % d'entre eux avaient déjà formé une union. Les sorties de monoparentalité liées au départ des enfants surviennent aussi relativement tôt. Parmi les 28 % d'épisodes qui ont pris fin avec le départ des enfants, près de la moitié (13%) ont duré moins de un an seulement et la quasi-totalité, moins de cinq ans.

Les données des tables de sortie de monoparentalité par génération, toutes modalités réunies, révèlent un net raccourcissement des phases de monoparentalité chez les hommes des générations anciennes aux générations plus récentes (figure 4.4b). Trois ans après le début du premier épisode de vie en famille monoparentale, par exemple, 82 % des pères seuls âgés de 25 à 34 ans avaient déjà quitté ce statut familial, comparativement à 72 % des 35 à 44 ans et à 66 % des 45 à 54 ans; à la même durée, 43 % seulement des hommes de 55 à 65 ans avaient déjà vécu cette transition.

L'écart qui sépare les 55 à 65 ans des générations plus récentes est en grande partie imputable à la progression marquée des unions libres dans les générations plus récentes, l'inclinaison des pères seuls au mariage étant demeurée passablement inchangée au fil du temps (tableau 3 de l'annexe 4.2). Aux courtes durées (trois ans et moins), le raccourcissement de la durée des épisodes monoparentaux tient cependant davantage à la propension plus forte des hommes de moins de 45 ans à voir leurs enfants quitter le foyer familial. Ainsi, la proportion de pères seuls qui auront assisté au départ de leurs enfants au terme de trois ans passés à la tête de leur famille est trois fois plus élevée chez les répondants âgés de 25 à 34 ans au moment de l'enquête que chez leurs confrères de 55 à 65 ans (33 % contre 11 %). On peut présumer que ces départs touchent majoritairement des enfants issus de foyers brisés qui ont quitté le foyer paternel pour aller vivre avec leur mère ou dont les liens avec le père ont été rompus. À l'inverse, ayant connu plus tardivement l'expérience de la monoparentalité et plus souvent à la suite du décès de leur conjointe, les pères seuls des générations plus anciennes risquent d'avoir été plus nombreux à assumer la charge de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte.

4.3.3 Les familles recomposées

Faute de données, les familles recomposées ont, jusqu'ici, fait l'objet de très peu de recherches au Canada, et la dynamique de formation et de dissolution de ce type de famille reste méconnue. Pourtant, les expériences de recomposition familiale ne sont pas nouvelles. Les remariages impliquant des enfants d'un ou plusieurs lits existent depuis fort longtemps, et il n'était pas rare autrefois de voir un veuf former rapidement une union à la suite du décès de son épouse, morte en couches. Aujourd'hui, nous assistons à une recrudescence des familles recomposées qui se forment à la suite d'une nouvelle union d'un ou de deux parents séparés (Théry, 1993).

Règle générale, les recompositions familiales chez les femmes font suite à un épisode de monoparentalité, aussi court soit-il. Plusieurs hommes risquent toutefois de connaître cette forme de vie familiale sans avoir auparavant connu une situation monoparentale. Quel est donc le chemin qu'empruntent les hommes vivant pour la première fois une recomposition familiale?

Rappelons qu'un épisode en famille recomposée désigne ici toute période pendant laquelle un homme habite avec une conjointe et au moins un enfant qui n'est pas issu de leur relation. Cette famille peut ainsi regrouper les enfants nés (ou adoptés) en dehors de l'union en cours, de l'un ou l'autre des conjoints ou des deux conjoints à la fois, auxquels s'ajoutent parfois des enfants issus du couple.

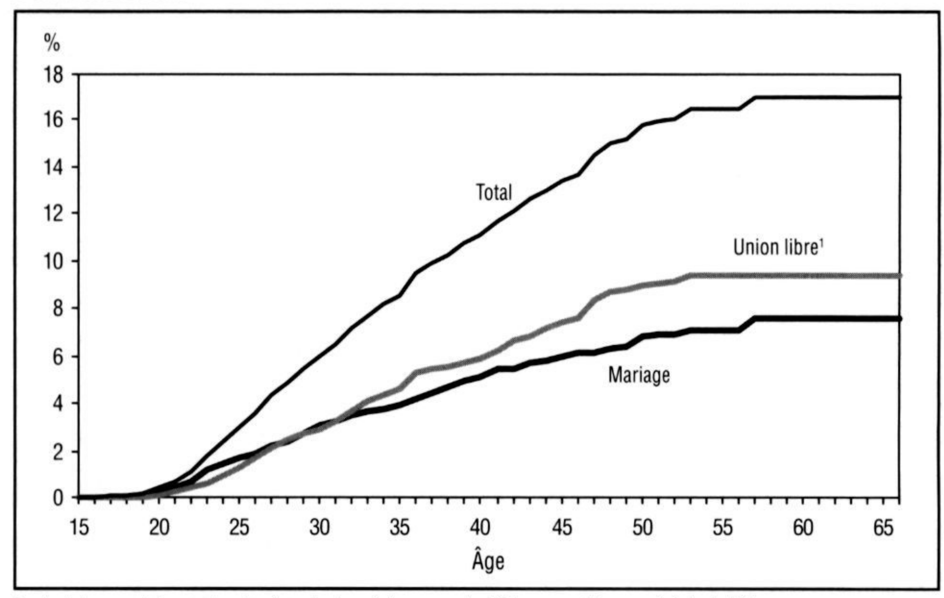
La dynamique de formation des familles recomposées est d'abord examinée en fonction du type d'union (union libre ou mariage) contractée au moment de la formation de l'unité familiale, puis en fonction du statut familial des répondants. Quatre situations familiales sont considérées. La catégorie « sans enfants » renvoie aux hommes qui étaient sans enfants ou dont les enfants ne résidaient pas avec eux lors de la recomposition familiale. Parmi les hommes habitant avec des enfants lorsqu'ils ont formé une union, trois catégories sont distinguées : les pères vivant avec des enfants nés hors union (catégorie des célibataires), ceux vivant avec des enfants nés d'une union dissoute par séparation ou divorce, et enfin, ceux dont l'union s'est rompue à la suite du décès de leur conjointe. Deux types d'issue sont par ailleurs identifiés dans l'étude des sorties de famille recomposée : les sorties par rupture d'union (séparation, divorce et veuvage)[29] et les sorties liées au départ du foyer du dernier enfant qui n'est pas issu du couple.

4.3.3.1 Formation des familles recomposées

Selon les probabilités cumulées des hommes de vivre une recomposition familiale en fonction du type d'union formée par les conjoints, 1 répondant sur 6 connaîtra au moins un épisode en famille recomposée au cours de sa vie si les comportements observés en 1990 se maintiennent : 9 % des hommes formeront une famille recomposée dans le cadre d'une union libre et une proportion légèrement plus faible (8 %) vivra cette expérience par le biais d'un mariage (figure 4.5a). Les données montrent également que la quasi-totalité des recompositions familiales vécues par les hommes surviennent avant le milieu de la cinquantaine, comme le révèle le plafonnement de la courbe à partir de cet âge.

Figure 4.5a

Probabilités cumulées pour les hommes de vivre en famille recomposée, selon le type d'union à l'entrée

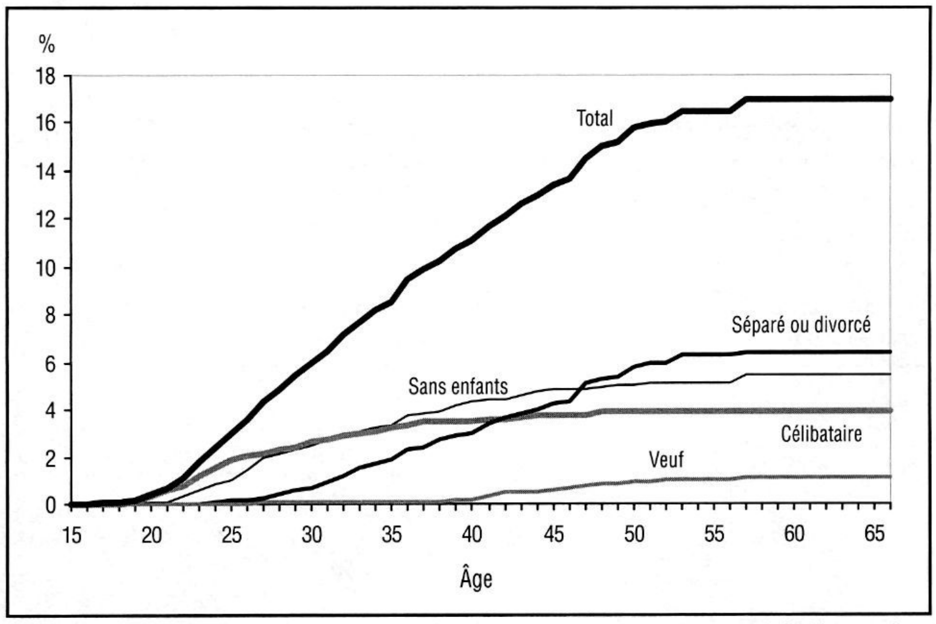


1. Inclut un certain nombre de répondants qui épouseront ultérieurement leur conjointe de fait.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

FIGURE 4.5B

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES DE VIVRE EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LEUR STATUT FAMILIAL À L'ENTRÉE[1]



1. Les catégories « célibataire », « séparé » ou « divorcé » et « veuf » se rapportent aux hommes qui résidaient avec leurs enfants à l'entrée en famille recomposée. La catégorie « célibataire » comprend les hommes qui n'ont jamais vécu avec la mère de leur enfant, c'est-à-dire qui ont eu un enfant hors union. La catégorie « sans enfants » renvoie aux hommes sans enfants ou dont les enfants ne résidaient pas avec eux à l'entrée en famille recomposée.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 56, figure 5).

L'analyse détaillée des probabilités cumulées par cause et par génération montre que l'union libre constitue la forme privilégiée d'entrée en famille recomposée dans toutes les générations de répondants; seuls les hommes âgés de 55 à 65 ans paraissent avoir été peu touchés par ce phénomène (ESG de 1990). La propension au mariage est, en revanche, restée inchangée au fil des générations, reflétant en cela la tendance notée dans la section précédente sur les sorties de monoparentalité.

Quant au statut familial des hommes au moment de la recomposition familiale, on remarque qu'une fraction non négligeable d'hommes (5,5 %) ont accédé à la vie en famille recomposée sans y amener d'enfants (hommes sans enfants ou dont les enfants ne résidaient pas avec eux au moment de l'enquête). Une proportion légèrement supérieure (6,4 %) y sont venus avec un ou plusieurs enfants à la suite d'une séparation ou d'un divorce; 4 % ont amené un enfant né hors union et à peine 1 % des enfants nés d'une union rompue par décès (figure 4.5b).

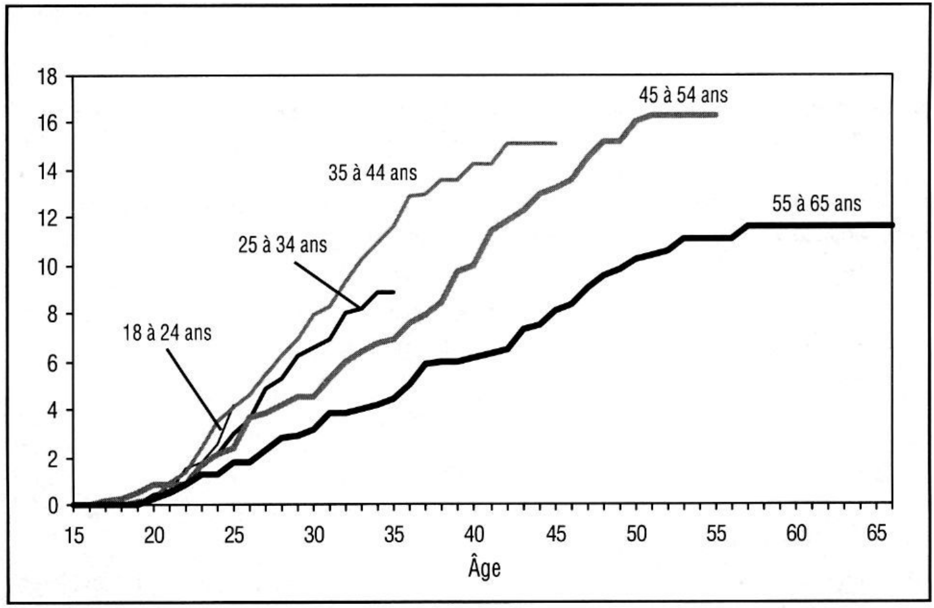
La majorité des hommes qui forment un foyer recomposé à la suite d'une naissance hors union (catégorie des célibataires) ou qui accèdent à ce statut familial sans enfants le font généralement à un âge relativement jeune, comme le révèle l'accroissement régulier des courbes « célibataire » et « sans enfants » jusqu'au milieu de la trentaine et la progression plus lente enregistrée par la suite. À l'opposé, les épisodes en famille recomposée liés au décès de la conjointe surviennent plus tard dans la vie des hommes, et la courbe ne se met à croître réellement qu'au début de la quarantaine. Entre ces deux pôles, la plupart des recompositions familiales consécutives à une rupture volontaire d'union se produisent entre 30 et 50 ans; les risques d'entrée en famille recomposée suivant un tel événement connaissent une progression régulière et soutenue à partir du début de la trentaine, et les probabilités cumulées d'entrée liées à cette modalité dépassent en importance celles des autres modes de formation à partir de l'âge de 47 ans.

Tout comme pour la monoparentalité, l'importance des épisodes en famille recomposée consécutifs à l'arrivée d'un enfant né hors union dans la vie des hommes surprend, d'autant plus que ceux qui résultaient de la formation d'une union dans les six mois suivant la naissance de l'enfant n'ont pas été comptés comme recomposition familiale; nous avons alors supposé que ces « pères célibataires » avaient formé un couple avec la mère de l'enfant[30]. La nature et la fréquence des contacts existant entre un père et son enfant né hors union risquent sans doute de se modifier profondément après la formation d'une union par le père; les données de l'ESG sont toutefois muettes à cet égard.

Les probabilités cumulées de vivre en famille recomposée par génération, toutes modalités confondues, laissent entrevoir dans l'ensemble une hausse de la fréquence du phénomène des recompositions familiales des générations plus anciennes aux générations plus récentes (figure 4.6). Seuls les moins de 35 ans échappent à cette tendance. Cela tient sans doute, on l'a vu, à la formation plus tardive de la première union dans ces générations et aux séparations et divorces plus tardifs qui en découlent. Exception faite de ce groupe, les générations récentes sont nettement plus nombreuses que leurs aînées à connaître la vie en famille recomposée : 12 % des hommes âgés de 35 à 44 ans au moment de l'enquête avaient déjà, à 35 ans, connu une recomposition familiale, comparativement à 7 % des répondants de 45 à 54 ans et à 4 % seulement des 55 à 65 ans.

FIGURE 4.6

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES DE VIVRE EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 57, figure 6).

Cette progression est évidemment liée à la croissance prononcée des ruptures d'union qu'on observe depuis 25 ans; les recompositions familiales qui surviennent après une séparation ou un divorce se sont accrues et touchent de plus en plus tôt les hommes des générations récentes. L'examen des données détaillées par cause et par génération suggère que la propension des hommes à former un foyer recomposé sans y amener d'enfants a également augmenté au fil des générations (ESG de 1990). Ce dernier résultat n'est certes pas étranger à la hausse de la fréquence de la monoparentalité chez les femmes déjà décrite au chapitre 3.

4.3.3.2 Dissolution des familles recomposées

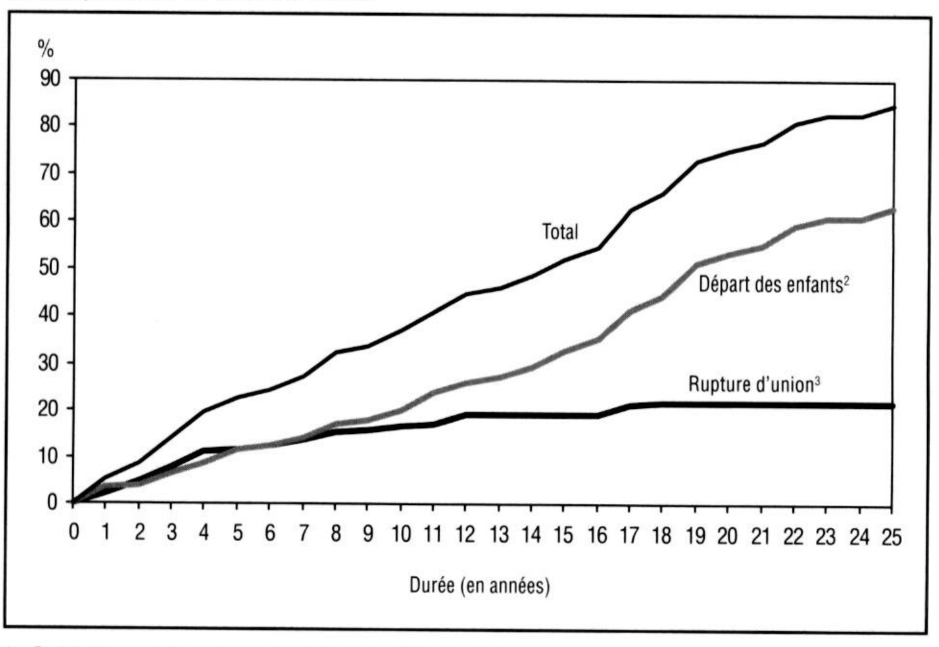
Les analyses menées au chapitre 3 ont montré que les expériences de recomposition familiale abordées du point de vue des femmes semblent être de plus en plus transitoires. L'évolution qui se dessine du côté des hommes suit-elle la même tendance?

Pour tenter de répondre à cette question, regardons d'abord, pour l'ensemble des répondants ayant vécu un premier épisode en famille recomposée, les probabilités cumulées de quitter ce statut familial en fonction des deux modalités de sortie : la rupture de l'union et le départ du dernier enfant non issu du couple (figure 4.7a). Plus des trois quarts des hommes appartenant à une famille recomposée auront quitté ce statut 20 ans après le début de l'épisode familial si les comportements observés en 1990 se maintiennent. Plus de la moitié (55 %) des épisodes se termineront par le départ des enfants non issus du couple et 22 %, par une rupture d'union. Il est

intéressant de noter que peu de différences de calendrier séparent ces deux modalités de sortie de famille recomposée aux courtes durées, comme en témoigne le chevauchement des courbes en deçà de huit ans : 11 % des épisodes familiaux prendront fin par l'une ou l'autre de ces modalités avant d'atteindre cinq ans. À long terme, les départs d'enfants surpassent toutefois de loin les ruptures d'union comme mode de sortie de ce type de famille.

Figure 4.7a

Probabilités cumulées pour les hommes ayant vécu en famille recomposée de quitter ce statut familial, selon le type de fin d'épisode[1]

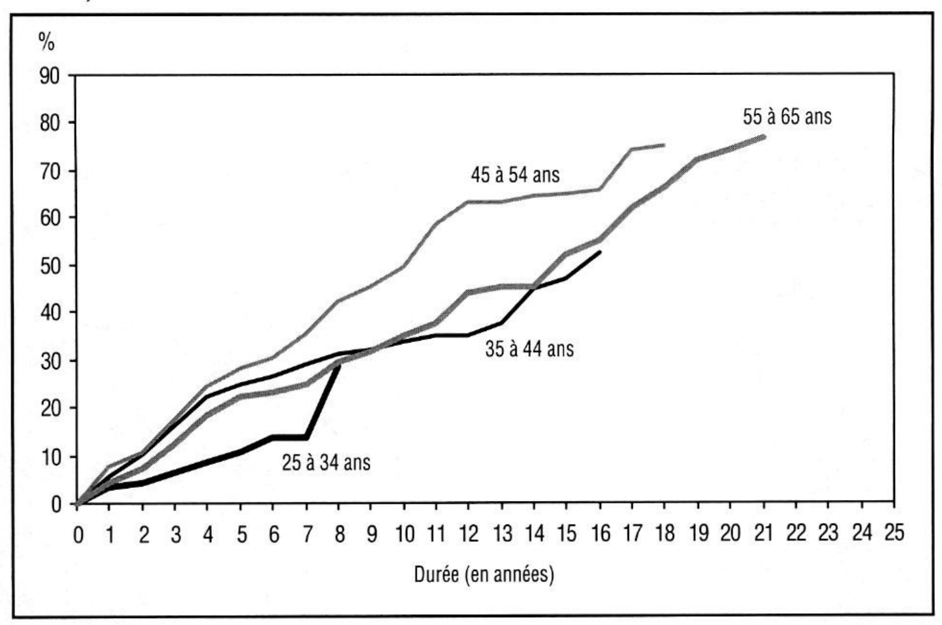


1. Exclut 15 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue.
2. Renvoie au départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple. La famille recomposée devient alors soit une famille biparentale « recréée », c'est-à-dire dont tous les enfants résidants sont issus de la relation actuelle, soit un couple sans enfants.
3. Inclut un très faible pourcentage de décès.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 58, figure 7).

Figure 4.7b

Probabilités cumulées pour les hommes ayant vécu en famille recomposée de quitter ce statut familial, selon l'âge au moment de l'enquête[1]



1. Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondants susceptibles de vivre la transition à la durée considérée est inférieur à 20.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990. Figure adaptée de Desrosiers et Le Bourdais (1995, p. 59, figure 8).

Ces données, présentées pour l'ensemble des répondants, masquent certaines variations entre les générations. Les données présentées par génération révèlent d'abord une durée semblable des épisodes en famille recomposée parmi les répondants âgés de 35 à 44 ans et de 55 ans et plus (figure 4.7b). S'opposent à ces deux générations les 45 à 54 ans, qui quittent plus rapidement et en plus forte proportion la vie en famille recomposée, et les 25 à 34 ans, qui, au contraire, semblent connaître une plus grande stabilité familiale. Il s'agit, dans ce dernier cas, d'un sous-groupe bien particulier d'hommes qui étaient encore jeunes lorsqu'ils ont vécu une recomposition familiale et dont les comportements ne sont sans doute pas représentatifs de ceux de l'ensemble de leur génération.

Dix ans après le début du premier épisode en famille recomposée, un peu plus du tiers des répondants âgés de 35 à 44 ans et de 55 à 65 ans avaient quitté ce statut familial, comparativement à près de la moitié des 45 à 54 ans. L'examen des données détaillées selon la modalité de sortie et la génération suggère que le comportement distinctif des hommes de 45 à 54 ans tient au contexte particulier dans lequel leur histoire familiale s'est déroulée (tableau 4 de l'annexe 4.2). Se trouvant au cœur des transformations familiales amorcées dans la foulée de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le divorce*, ces hommes présentent des traits de comportement propres à la fois aux générations qui les ont précédés et aux générations qui les suivent : comme leurs aînés, ils

connaissent une propension élevée à quitter la vie en famille recomposée à la suite du départ des enfants non issus de l'union en cours; comme leurs cadets, ils affichent une forte propension à sortir de ce type de famille à la suite d'une rupture volontaire d'union.

4.3.4 Comparaison entre les hommes et les femmes

Notre analyse de la dynamique de formation et de dissolution de diverses formes d'organisation familiale nous a permis d'apprécier l'ampleur des changements survenus dans la vie de différentes générations d'hommes et de mettre en lumière les modalités qui sont à la base de ces changements. L'analyse a montré que la très grande majorité des hommes connaissent, encore aujourd'hui, la vie en famille biparentale intacte. On observe toutefois dans les générations récentes une progression de l'union libre au détriment du mariage comme mode d'entrée dans ce type de famille. L'épisode en famille biparentale intacte débute dorénavant à un âge plus avancé et dure moins longtemps qu'autrefois, prenant plus souvent fin par une rupture d'union (figures 4.1a et 4.1 b).

Sur plusieurs aspects, le portrait qui se dégage pour les hommes est identique à celui dépeint pour les femmes[31]. Les hommes connaissent cependant plus tardivement l'expérience de la parentalité en famille biparentale intacte, soit en moyenne environ trois ans après leurs homologues féminins (à 30,0 ans contre 26,9 ans pour les femmes). La durée et le type de sortie de ces épisodes familiaux varient également selon le sexe des répondants (figures 3.2 et 4.2). Les épisodes signalés par les hommes semblent durer un peu plus longtemps que ceux déclarés par les femmes, et ils se terminent moins souvent à la suite du décès de leur partenaire, mariée ou cohabitante, ou d'une rupture conjugale; inversement, ils prennent fin un peu plus fréquemment à la suite du départ des enfants du foyer familial.

Plusieurs facteurs sont à l'œuvre pour expliquer de tels écarts. La plus faible proportion de fins d'épisode attribuables au décès de la conjointe parmi les hommes est bien sûr liée à l'âge relativement plus avancé au décès chez les femmes. L'importance moindre des séparations et des divorces chez les hommes et, inversement, la proportion légèrement plus forte de départs d'enfants tiennent peut-être, par ailleurs, à la fiabilité moins grande des histoires conjugales et reproductives des hommes ou, tout simplement, aux biais inhérents à une enquête de type rétrospectif où ne sont retenues que les personnes survivantes au moment de l'enquête. Ainsi, les hommes faisant partie de l'enquête avaient peut-être eu davantage le temps d'assister au départ de leurs enfants que les femmes dont les unions ont été rompues plus fréquemment par veuvage.

Au-delà de ces différences de cheminement, les tendances esquissées laissent entrevoir un raccourcissement, des générations anciennes aux générations récentes, de la durée de vie passée en famille biparentale intacte chez les répondants des deux sexes. Cette fragilité croissante des familles biparentales intactes amène-t-elle autant chez les hommes que chez les femmes un risque accru de vivre en famille monoparentale?

À ce chapitre, notre analyse de la dynamique de la monoparentalité a montré qu'une proportion importante (23 %) d'hommes se retrouveront, à un moment ou l'autre de leur vie, à la tête d'une famille monoparentale si les tendances observées se poursuivent (figure 4.3a). Cette proportion élevée surprend au premier abord. Elle est cependant nettement inférieure au pourcentage de femmes (35 %) qui connaîtront la monoparentalité (figure 3.3a), et elle recouvre sans doute des réalités fort différentes pour les hommes et pour les femmes. D'une part, on le sait,

une très faible proportion d'hommes obtiennent la garde exclusive de leurs enfants à la suite d'une rupture d'union, particulièrement lorsque ceux-ci sont en bas âge (Cloutier, 1990; Statistique Canada, 1993e); d'autre part, la plupart des enfants dont la garde a été confiée à leur père maintiennent des liens suivis avec leur mère, alors que la situation inverse est plus rare (Dandurand, 1994). Contrairement à la situation vécue par les femmes, une large proportion des épisodes de monoparentalité chez les hommes risquent donc de renvoyer à une période où un père aura assumé conjointement, voire occasionnellement, avec son ex-conjointe la prise en charge de ses enfants.

Tant chez les hommes que chez les femmes, la monoparentalité semble durer moins longtemps aujourd'hui que par le passé (figures 3.4 et 4.4). Les hommes connaissent cependant la vie dans ce type de famille pour une durée nettement plus courte que leurs homologues féminins : au-delà de deux fois moins de pères seuls (12 % contre 25 % des mères seules) vivront en situation de monoparentalité pendant au moins 10 ans. À l'inverse, la proportion d'épisodes monoparentaux de très courte durée (moins d'un an) est presque deux fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes (37 % contre 22 %). La brièveté des épisodes de monoparentalité chez les hommes explique sans doute une partie de l'écart noté entre la proportion de pères seuls observée au moment de l'enquête (2 %) et le pourcentage de ceux qui en feront l'expérience au cours de leur vie (23 %) (figures 4.1 et 4.3a).

Outre leur durée variable, les épisodes de monoparentalité connaissent un dénouement souvent bien différent selon le sexe du parent seul (figures 3.4 et 4.4). Ainsi, les pères seuls choisissent moins souvent l'union libre que leurs consœurs (26 % contre 38 %) à la fin d'un épisode monoparental, et ils sont plus nombreux à opter pour le mariage (40 % contre 30 %). Ils sont, par ailleurs, nettement plus enclins que les femmes à quitter rapidement la vie en famille monoparentale à la suite du départ de leurs enfants : 19 % d'entre eux sortiront de la monoparentalité de cette façon au cours des trois années suivant le début de l'épisode monoparental, comparativement à 6 % des mères seules.

Ces résultats témoignent des conditions bien différentes dans lesquelles se vit la monoparentalité selon que le parent seul est un homme ou une femme. En effet, si la formation d'une union ne met pas nécessairement fin aux responsabilités parentales, le départ définitif des enfants du foyer familial, quant à lui, modifie radicalement les conditions d'exercice du rôle de parent. Ces départs pourront être le fait d'enfants qui quittent le foyer paternel pour mener une vie indépendante. Aux courtes durées de monoparentalité, on peut supposer toutefois qu'ils impliquent en majorité des enfants partis vivre avec leur mère ou ayant perdu contact avec leur père après avoir cohabité avec lui sur une base plus ou moins régulière (Furstenberg, 1988). Ces cheminements, qu'on observe plus fréquemment parmi les jeunes générations de pères seuls, traduisent peut-être en partie le fait que nombre de pères « à temps partiel » préféreront rompre les liens avec leurs enfants plutôt que de vivre des rencontres épisodiques qui les privent d'un lien privilégié avec ces derniers; c'est du moins l'hypothèse que suggèrent certains travaux (Lund, 1987).

L'analyse subséquente de la dynamique des recompositions familiales a montré que près de 1 homme sur 6 vivra un jour ou l'autre en famille recomposée si les comportements observés en 1990 se maintiennent (figure 4.5a). Cette proportion est à peu près identique au pourcentage estimé du point de vue des femmes (figure 3.5a). Tout comme chez les femmes, on observe une progression des recompositions familiales dans le temps, les générations masculines récentes

étant plus nombreuses que les précédentes à avoir connu la vie en famille recomposée. Les hommes tendent cependant, on l'a vu, à privilégier le mariage un peu plus souvent que les femmes (8 % contre 6 %).

Outre cette différence, les hommes connaissent généralement la vie en famille recomposée un peu plus tardivement que les femmes, soit vers l'âge de 35,0 ans en moyenne (contre 32,3 ans chez les femmes) (ESG de 1990). Ils accèdent moins souvent que les femmes (près de 6 % contre 9 %) à ce type de famille en y amenant des enfants nés d'une union antérieure rompue par séparation ou divorce (figures 3.5a et 4.5a); à l'inverse, ils y viennent beaucoup plus fréquemment sans enfants (6 % contre 2 %). La hausse de cette proportion d'hommes qui se retrouvent « en "situation parentale" sans être [eux-mêmes] des parents » (Théry, 1986, p. 60) ou, en tout cas, sans exercer activement ce rôle, doit être mise en relation avec la progression marquée de la monoparentalité chez les femmes observée dans les générations récentes. Elle reflète sans doute aussi la tendance des pères non gardiens à perdre contact avec leurs propres enfants au fil du temps et à s'investir plutôt auprès des enfants d'une conjointe nouvellement arrivée dans leur vie, comme l'ont montré certaines études (Jacobsen et Edmondson, 1993).

L'analyse des sorties de famille recomposée a mis en évidence la fragilité plus grande des unités familiales dans lesquelles ont vécu les hommes de 45 à 54 ans. De façon générale, les familles recomposées observées du point de vue des hommes paraissent toutefois plus stables que celles étudiées du point de vue des femmes (figures 3.7a et 4.7a). Non seulement les hommes sont-ils moins nombreux à avoir quitté ce statut familial 20 ans après la recomposition familiale (75 % contre 87 % des femmes), ils sont aussi moins enclins à avoir vu leur situation familiale se modifier à la suite d'une rupture d'union : 10 ans après le début de l'épisode en famille recomposée, seulement 17 % d'entre eux avaient ainsi expérimenté une séparation ou un divorce, alors que plus de 1 femme sur 4 avait déjà connu pareil événement. Au nombre des facteurs pouvant expliquer ces différences selon le sexe, le type d'organisation familiale (famille avec beau-père ou avec belle-mère) dans lequel les hommes et les femmes vivent joue sans doute un rôle non négligeable. À cet égard, diverses recherches ont souligné le caractère plus stable des familles recomposées avec belle-mère (c'est-à-dire incluant uniquement les enfants de l'homme) comparativement aux familles recomposées avec beau-père (Ambert, 1986; Desrosiers et autres, 1995; Ferri, 1995). Or, on l'a vu, le premier type d'organisation s'avère relativement plus fréquent parmi les épisodes en famille recomposée abordés du point de vue des hommes[32].

4.4 LES PARCOURS FAMILIAUX DES HOMMES

Nous avons analysé dans la section précédente les modalités de formation et de dissolution de trois types de famille pris isolément. Nous désirons maintenant jeter un regard sur l'ensemble des trajectoires familiales des hommes, c'est-à-dire examiner comment les diverses périodes passées en famille biparentale intacte, en famille monoparentale ou en famille recomposée se succèdent dans leur vie.

Pour mener à bien cette analyse, nous aurons à nouveau recours aux tables à extinction multiple, mais les probabilités de connaître une transition familiale donnée seront établies, cette fois, en tenant compte de l'expérience passée des hommes. Autrement dit, les probabilités de transition seront calculées exclusivement pour les hommes ayant déjà parcouru un certain itinéraire familial commun[33]. Concrètement, tous les répondants qui, au départ, se trouvent dans

une situation « préparentale », sont d'abord exposés au risque d'effectuer une première transition vers l'une des trois destinations familiales considérées (famille biparentale intacte, famille monoparentale, famille recomposée). Par la suite, chacune de ces situations devient, à son tour, le lieu de nouveaux départs vers d'autres destinations, et les tables d'extinction ne sont établies qu'à partir des hommes ayant atteint la première situation familiale considérée[34]. Tous les hommes sont exposés au risque de connaître une première transition familiale à partir de l'âge de 15 ans; ces probabilités sont calculées et cumulées par année d'âge. Pour les transitions ultérieures, les probabilités sont calculées par durée à partir du moment d'entrée dans la situation familiale de départ et sont cumulées par année.

Tout comme dans la section précédente, l'analyse ne porte que sur les épisodes familiaux impliquant des enfants, quel que soit leur âge. Comme nous nous intéressons à l'ensemble de l'histoire familiale des hommes, l'analyse est limitée aux répondants qui étaient âgés de 35 à 64 ans au moment de l'enquête, soit ceux qui étaient déjà passablement engagés dans leur vie parentale.

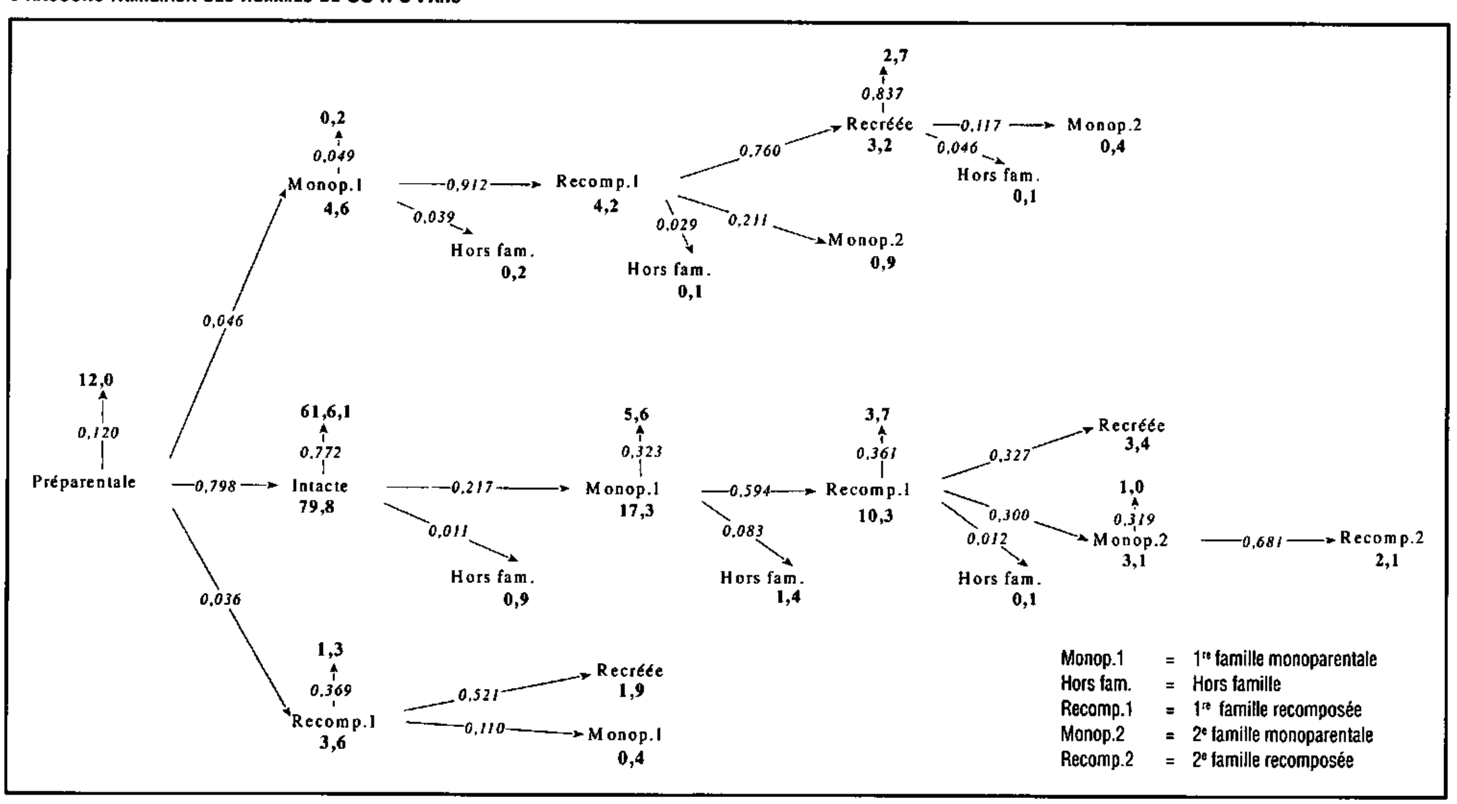
4.4.1 Les itinéraires familiaux suivis par les hommes

La figure 4.8 présente les probabilités cumulées de transition d'une situation familiale à l'autre (chiffres en italique inscrits sur les flèches) ainsi que les probabilités d'itinéraires (chiffres en gras), soit la proportion globale d'hommes qui emprunteront un itinéraire familial donné. Par exemple, le risque, pour les hommes vivant en famille biparentale, de connaître la monoparentalité est de 0,217 (environ 1 chance sur 5). Le pourcentage d'hommes qui connaîtront un premier épisode monoparental après une période en famille biparentale intacte (17,3 %) correspond au produit des probabilités de passer d'abord de la situation préparentale de départ à une famille biparentale intacte (0,798) et par la suite à une famille monoparentale (0,217).

Les épisodes familiaux ne débouchent pas toujours, bien entendu, sur une nouvelle phase familiale. Ils peuvent se terminer par le départ du foyer des enfants du répondant, ce qui entraîne ainsi une transition vers une situation non parentale. Ce type de trajet est représenté par les flèches perpendiculaires lorsque le départ des enfants marque la fin de la trajectoire parentale des répondants; il est considéré plutôt comme menant à une situation « hors famille » lorsque le départ des enfants représente plutôt une interruption dans les histoires familiales des hommes, ou encore lorsque celui-ci coïncide avec la rupture de l'union des répondants.

FIGURE 4.8

PARCOURS FAMILIAUX DES HOMMES DE 35 À 64 ANS[1]



1. Les chiffres en italique représentent les probabilités de transition et les pourcentages en gras, les probabilités d'itinéraire.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

L'arbre des transitions établi pour les hommes ressemble sensiblement à celui établi pour les femmes au chapitre 3. Environ 1 homme sur 8 (12 %) demeurera sans enfants si les tendances observées à l'enquête se poursuivent. Près de 80 % connaîtront la parentalité pour la première fois dans le cadre d'une famille biparentale intacte, 4,6 % vivront cette expérience comme parent seul à la suite de la naissance d'un enfant hors union et 3,6 % y accéderont à titre de beau-père dans une famille recomposée.

Par ailleurs, 22,3 %[35] des hommes vivront, au moins pour un temps, en famille monoparentale, 18,1 % connaîtront, soit comme père ou comme beau-père, au moins une fois la vie en famille recomposée et 8,5 % appartiendront à une famille recréée, c'est-à-dire qu'ils habiteront uniquement avec leur conjointe et les enfants qu'ils ont eus ou adoptés ensemble, après avoir traversé une phase en famille recomposée (figure 4.8). Alors que la très grande majorité (près de 90 %) des hommes vivront au moins 1 épisode parental, un peu moins du quart (23,8 %) connaîtront au moins 2 épisodes parentaux différents et presque 15 %, 3 épisodes et plus[36].

Les familles biparentales intactes paraissent relativement stables comparativement aux autres types de famille : plus de 3 répondants sur 4 (77,2 %) vivant dans ce type de famille assisteront au départ du foyer de leur dernier enfant alors qu'ils seront toujours avec la mère de leurs enfants si les tendances observées se poursuivent. À l'opposé, les chances de quitter la monoparentalité sont toujours beaucoup plus élevées qu'a été le risque d'y entrer, et ce, peu importe l'itinéraire parcouru au préalable. Des 17,3 % d'hommes qui connaîtront une période de monoparentalité à la suite d'un épisode en famille biparentale intacte, par exemple, près de 3 hommes sur 5 (59,4 %) formeront un couple avant le départ de leurs enfants.

À première vue, les épisodes en famille recomposée peuvent sembler plus instables que les épisodes en famille biparentale intacte, les chances des répondants de demeurer dans la situation de départ étant plus faibles pour les premiers que pour les seconds (0,369 contre 0,772). Cette apparente instabilité camoufle cependant le fait qu'une proportion importante de familles recomposées, qui serviront de cadre à la naissance d'enfants, se transforment en familles biparentales recréées après le départ du foyer des enfants non issus du couple. Ainsi, lorsqu'on tient compte des familles recomposées qui se transforment de cette façon, la proximité des comportements des deux groupes frappe davantage, et les hommes ayant connu une recomposition familiale n'apparaissent pas plus à risque de vivre une séparation que leurs confrères ayant traversé un épisode en famille biparentale intacte.

4.4.2 Comparaison entre les hommes et les femmes

L'approche des parcours familiaux adoptée dans la présente section a permis d'illustrer comment les séquences familiales s'enchaînent dans la vie des hommes. L'analyse a révélé, tout comme dans la section précédente, que la très grande majorité des hommes connaissent l'expérience de la parentalité et qu'ils le font d'abord dans le cadre d'une famille biparentale intacte.

Si la proportion d'hommes et de femmes qui connaissent l'expérience de la parentalité au cours de leur vie est très semblable (88,0 % des premiers contre 88,8 % des secondes), certaines différences méritent d'être soulignées (figures 3.9 et 4.8). Une proportion légèrement plus faible d'hommes ont commencé leur vie familiale dans le cadre d'une famille intacte, et ceux-ci sont un peu plus enclins que les femmes (3,6 % comparativement à 1,5 %) à accéder à la parentalité en tant que beau-père. Ils sont, par ailleurs, un peu plus à risque que les femmes

(2,8 % contre 0,7 %) de connaître un épisode de vie « hors famille », c'est-à-dire de vivre, au moins pour un temps, seuls à la suite d'un échec conjugal, soit sans conjointe et sans enfants. Enfin, une fois leur vie parentale amorcée, les hommes paraissent moins susceptibles que les femmes de connaître plusieurs épisodes familiaux au cours de leur vie : un peu moins du quart vivront au moins deux épisodes familiaux différents comparativement à près du tiers des femmes, et 6,9 % (contre 9,4 %) traverseront au moins quatre épisodes familiaux.

Ce dernier résultat est plutôt inattendu, compte tenu de la mobilité conjugale plus grande des hommes mise en évidence dans les générations récentes. L'arbre des trajectoires présenté ici ne permet cependant pas de mettre en relief les différences de comportement qui séparent les hommes et les femmes appartenant à ces générations. D'une part, l'approche utilisée ne permet, faute d'effectifs suffisants, de présenter que les trajets les plus communs, soit ceux qui ont été empruntés par une fraction appréciable de répondants; elle ne permet donc pas de suivre les parcours plus diversifiés des hommes, tels les trajets familiaux subséquents à un épisode « hors famille ». D'autre part, comme notre analyse s'appuie sur l'histoire des répondants qui étaient âgés de 35 à 64 ans au moment de l'enquête, elle tend à surreprésenter les parcours familiaux des générations plus âgées, ce qui contribue sans doute à expliquer la mobilité familiale moindre chez les hommes qui se dégage de l'arbre des trajectoires. Cette moins grande mobilité doit être mise en relation avec la surmortalité masculine, l'entrée plus tardive des hommes dans la vie conjugale et parentale, et le fait que les hommes tendent à fournir des histoires conjugales incomplètes. Par conséquent, l'arbre des trajectoires que nous avons présenté ici ne permet pas de mettre en lumière les différences de comportement selon le sexe observées dans les générations plus récentes. Pour cela, il faudrait procéder à une étude comparative des parcours familiaux des hommes et des femmes par génération, étude qui déborde largement le cadre de la présente recherche.

4.5 CONCLUSION

L'analyse que nous avons menée dans le présent chapitre a montré que, dans un contexte de mobilité conjugale croissante, le portrait des situations familiales brossé à partir de données transversales renseigne de moins en moins sur l'itinéraire familial passé des personnes. Notre analyse a également fait ressortir les particularités des situations vécues par les hommes comparativement à celles que connaissent les femmes. Ces variations, nous l'avons répété à maintes reprises, doivent être mises en relation avec l'entrée plus tardive des hommes dans la vie conjugale et parentale, la surmortalité masculine, la propension plus forte des hommes à former une union à la suite d'un échec conjugal et la participation moins grande des pères à la prise en charge de leurs enfants au lendemain d'une séparation.

Le cycle de vie familiale des hommes, tout comme celui des femmes d'ailleurs, ne semble plus s'organiser de façon aussi linéaire que par le passé. Ainsi, une proportion appréciable (17 %) d'hommes jamais mariés et classés comme « enfants » au recensement avaient, en fait, déjà quitté une première fois le domicile familial pour mener une vie indépendante, et près de 10 % d'entre eux avaient cohabité avec une partenaire dans le cadre d'une union libre. Un pourcentage non négligeable des cohabitants d'âge moyen avaient, par ailleurs, engendré des enfants avec lesquels ils ne vivaient plus au moment de l'enquête, et une fraction relativement importante habitaient avec des enfants autres que leurs enfants biologiques. Sur ce dernier aspect, les hommes se distinguent nettement de leurs homologues féminins, qui sont plus enclines à assumer la garde de

leurs enfants après une séparation; ils sont, par conséquent, plus susceptibles de se retrouver en famille recomposée et à y exercer le rôle de beau-père; à l'inverse, ils ont beaucoup moins de chances d'être recensés, à un moment donné, comme chef d'une famille monoparentale.

L'analyse subséquente de la dynamique de formation et de dissolution de divers types de famille nous a permis d'apprécier l'ampleur des changements familiaux dans la vie de différentes générations d'hommes et de démonter les mécanismes à la base de ces changements. Selon l'analyse, la vie en famille biparentale intacte (père, mère et enfants) touche, encore aujourd'hui, la très grande majorité des hommes, mais l'entrée dans ce type de famille s'effectue de plus en plus par le biais de l'union libre et non plus du mariage; de plus, elle survient plus tardivement dans la vie tant des hommes que des femmes. Résultat de la montée de l'instabilité conjugale, les épisodes en famille biparentale intacte durent moins longtemps qu'autrefois et ils conduisent plus fréquemment à la formation de familles monoparentales, dont la durée de vie diminue.

Si dans l'ensemble les évolutions comparées des hommes et des femmes se ressemblent, certaines différences ressortent néanmoins. D'abord, la monoparentalité touche une proportion nettement plus élevée de femmes que d'hommes, et elle s'étale généralement sur une période beaucoup plus longue pour les premières que pour les seconds, plus nombreux à voir leurs enfants quitter rapidement leur foyer ou à se former rapidement une nouvelle union. À l'opposé, les épisodes en famille biparentale intacte et en famille recomposée signalés par les hommes semblent légèrement plus stables que ceux abordés du point de vue des femmes, et l'écart est un peu plus marqué pour le second type de famille.

Enfin, l'analyse des parcours familiaux a montré que si environ 60 % des hommes âgés de 35 à 64 ans ne connaîtront qu'un seul épisode parental qu'ils passeront en famille biparentale intacte, près du quart devront toutefois s'ajuster à au moins un changement de situation au cours de leur vie. Déjà passablement élevée, la propension des hommes à connaître plus d'un type de famille devrait croître dans les prochaines années, à mesure que les générations plus récentes, davantage touchées par l'instabilité familiale, avanceront dans leur trajectoire. C'est à tout le moins ce que suggère une première analyse des parcours familiaux des hommes menée par génération (Juby et Le Bourdais, 1997).

L'examen comparé des parcours familiaux selon le sexe a montré que si la proportion d'hommes et de femmes qui connaîtront la parentalité au cours de leur vie est très semblable, les premiers sont cependant un peu plus enclins que les secondes à y accéder à titre de beau-parent.

L'analyse menée dans le présent chapitre à partir des données de l'ESG de 1990 a permis de décrire d'un point de vue démographique les trajectoires familiales des hommes qui étaient âgés de 18 à 64 ans au moment de l'enquête. Elle a également fait ressortir, d'un point de vue statistique, les principales différences qu'on observe dans les comportements conjugaux et parentaux des hommes et des femmes. Notre analyse reste cependant muette, faute de données, sur la façon dont les changements notés se répercutent concrètement dans la vie des personnes, c'est-à-dire sur la façon dont s'organisent, par exemple, au quotidien les modalités de prise en charge des enfants par les hommes et les femmes à travers les différents épisodes familiaux qu'ils connaissent. Or, les écarts entre les sexes risquent d'être beaucoup plus marqués à ce chapitre qu'ils ne le sont du côté de la simple mesure de l'intensité et du calendrier des transitions familiales, en raison de la propension nettement plus élevée des femmes à assumer la garde des enfants au lendemain d'une séparation et de la capacité plus grande qu'elles ont de maintenir des liens étroits avec ces derniers au fil du temps.

Malgré ces limites, notre analyse de la vie familiale des hommes n'en demeure pas moins pertinente, dans la mesure où elle a permis de mettre en évidence certaines des différences observées dans les trajectoires familiales féminines et masculines. Les différences décelées dans la propension des hommes et des femmes à former un nouveau couple ou à assumer la charge des enfants à la suite d'un échec conjugal, par exemple, ne sont pas sans conséquence sur les conditions de vie des adultes et des enfants d'aujourd'hui; elles posent également des défis à la politique sociale chargée d'assurer le bien-être et la prise en charge des enfants au lendemain d'une séparation. En ce sens, l'étude de l'histoire conjugale et familiale des hommes mérite d'être poursuivie plus avant.

Notes en fin de chapitre

1. Pour une justification de la fourchette d'âge retenue, voir l'introduction du chapitre 3. À noter toutefois que certaines analyses, tirées de travaux antérieurs, incluent également les hommes âgés de 65 ans.
2. Pour une présentation de l'enquête, voir le chapitre 3.
3. L'enquête est effectivement muette sur les phases au cours desquelles les enfants auraient quitté temporairement le foyer parental. Faute de données suffisantes, nous devons donc supposer que les enfants sont présents dans la famille jusqu'au moment de leur départ définitif.
4. Voir l'annexe 3.1 du chapitre 3 qui présente la démarche utilisée à partir des données de l'ESG de 1990 pour établir la position que les répondants occupent en relation avec une « famille de recensement ».
5. Pour une comparaison de la répartition de la situation familiale des hommes âgés de 18 à 64 ans établie à partir du Recensement de 1991 et de celle tirée de l'ESG de 1990, voir le tableau 1 de l'annexe 4.1.
6. On notera toutefois que les données de l'ESG empêchent de vérifier combien de temps les enfants déclarés par le répondant célibataire ont passé dans ce ménage.
7. Ce pourcentage s'obtient en retranchant de 100 % la proportion d'hommes mariés de ceux n'ayant connu aucune union antérieure.
8. Contrairement aux enfants identifiés dans le recensement, ces enfants peuvent être célibataires ou avoir déjà été mariés. L'ESG a colligé l'état matrimonial de chacun des membres présents dans les ménages échantillonnés afin de procéder au choix des répondants; malheureusement, cette information n'est fournie que pour les répondants et leur conjoint dans le fichier de microdonnées à grande diffusion produit par Statistique Canada.
9. Voir la section 3.2.2.2 du chapitre 3 pour la définition précise des différents types de famille retenus.
10. En raison des faibles effectifs en présence, les groupes d'âge ont dû être regroupés aux deux extrémités.
11. Il s'agit ici de la somme des pourcentages des familles comptant des enfants du répondant ou des deux conjoints.
12. Le mariage d'une partenaire en union libre est considéré ici comme une seule union, dont la forme s'est modifiée au fil du temps.
13. Étant donné le faible effectif de pères âgés de moins de 45 ans qui ne vivent pas avec leurs enfants, nous avons regroupé les trois premiers groupes d'âge.
14. Contrairement aux enfants identifiés dans le recensement, ces enfants peuvent être célibataires ou avoir déjà été mariés.
15. En raison des faibles effectifs en présence, les groupes d'âge ont dû être regroupés en deux grandes catégories.
16. Les chiffres portant sur les femmes sont tirés du chapitre 3.
17. Par exemple, il est fort plausible de supposer qu'une fraction de répondantes n'ont pas déclaré « avoir élevé » les enfants de leur conjoint avec lesquels elles n'habitaient pas sur une base régulière, en raison de la propension plus forte des femmes à assumer la garde de leurs enfants à la suite d'une rupture d'union. Par contre, on peut penser que les pères de ces enfants ne considéreront pas ces derniers comme ayant quitté définitivement leur foyer, et ce, peu importe le temps passé avec eux. Les premières ne seront donc pas considérées comme appartenant à une famille recomposée, alors que les seconds le seront.
18. Les données rétrospectives sur les unions et les enfants, recueillies lors de l'ESG de 1990, permettent de reconstituer les épisodes familiaux vécus par les répondants. Pour chacun des répondants, on connaît ainsi le nombre d'épisodes passés dans l'un ou l'autre type de famille, la durée de ces épisodes, ainsi que les événements démographiques marquant le début et la fin de chacun d'entre eux (pour plus de détails sur la reconstitution des épisodes familiaux, voir Desrosiers et autres, 1994; Desrosiers et Le Bourdais, 1995).
19. Pour une brève présentation de la méthode, voir la section 3.3 du chapitre 3.

20. Par souci de comparabilité avec certains de nos travaux antérieurs, l'analyse inclut aussi les répondants âgés de 65 ans au moment de l'enquête.

21. À noter que les hommes appartenant à une famille recréée, c'est-à-dire ceux qui habitent avec une conjointe et leurs enfants communs après avoir traversé une phase en famille recomposée, sont exclus de l'analyse.

22. Pour plus de détails sur la reconstitution de ces épisodes, voir le chapitre 3.

23. Pour un très petit nombre d'hommes vivant en famille biparentale intacte, l'épisode prendra fin simultanément avec le départ des enfants et la rupture de l'union; pour ces cas, nous avons accordé préséance à la rupture de l'union comme cause de dissolution de la famille.

24. Basées sur un sous-groupe bien particulier d'hommes ayant commencé leur vie familiale très tôt, les probabilités cumulées de sortie de famille biparentale intacte ne sont pas présentées pour les 18 à 24 ans.

25. Les deux sections qui suivent s'inspirent largement du texte « New Forms of Male Family Life in Canada » (Desrosiers et Le Bourdais, 1995).

26. L'Enquête sur la famille menée au Canada en 1984 par Statistique Canada auprès d'un large échantillon d'hommes et de femmes ne permettait pas d'aborder l'étude des transformations familiales du point de vue des hommes. Formulées différemment pour les répondants et les répondantes, les questions sur la fécondité auraient amené les hommes à omettre les enfants nés dans le cadre d'une union antérieure qui ne résidaient pas avec eux au moment de l'enquête, ce qui rend impossible l'étude de leur trajectoire familiale.

27. À noter que toutes les naissances hors union, qu'elles soient ou non suivies d'une union dans les six mois suivants, sont considérées comme ayant mené à un épisode monoparental, d'aussi courte durée soit-il.

28. Faute de données suffisantes sur la présence réelle des enfants dans le foyer des répondants, il est difficile d'étayer ces hypothèses.

29. Contrairement à la section sur les familles biparentales intactes, nous ne distinguons pas ici les ruptures volontaires d'union des décès, en raison du très petit nombre de décès observé.

30. Il nous est toutefois impossible d'en être certains, étant donné que l'ESG ne fournit aucune information sur les conjointes ou les ex-conjointes des répondants.

31. Les chiffres se rapportant aux femmes sont tirés du chapitre 3.

32. À noter toutefois que la répartition relative des épisodes en famille recomposée par type selon le sexe des répondants risque d'être touchée par la façon, peut-être variable, dont les hommes et les femmes ont interprété les questions rétrospectives portant sur les enfants qu'ils ont élevés (voir la section 4.2.5 du présent chapitre).

33. Pour une présentation plus détaillée de la méthode, voir la section 3.4.1 du chapitre 3.

34. Nous avons calculé ces probabilités en utilisant la version « non markovienne » du programme informatique LIFEHIST, mis au point par Rajulton (Rajulton, 1992; Rajulton et Balakrishnan, 1990).

35. Ce pourcentage équivaut à la somme des probabilités d'itinéraire pour les épisodes monoparentaux de rang 1 (4,6 % + 17,3 % + 0,4 %).

36. Ces pourcentages représentent la somme des probabilités d'itinéraire pour chaque épisode familial d'un rang donné. À titre d'exemple, la somme des probabilités d'itinéraire de rang 2 est calculée de la façon suivante, en se déplaçant de haut en bas de la figure 4.8 : 4,2 % en première famille recomposée + 17,3 % en première famille monoparentale + 1,9 % en famille biparentale recréée + 0,4 % en première famille monoparentale.

ANNEXE 4.1

COMPARAISON DE LA SITUATION FAMILIALE DES HOMMES SELON L'ESG DE 1990 ET LE RECENSEMENT DE 1991

Le tableau 1 donne un aperçu de la répartition des hommes canadiens âgés de 18 à 64 ans selon leur situation familiale lors du Recensement de 1991 et de l'ESG de 1990[1]. Le tableau montre que les répartitions sont très semblables d'une source de données à l'autre. On remarquera toutefois que le pourcentage d'hommes âgés de 18 à 24 ans interviewés lors de l'ESG est légèrement plus élevé que celui obtenu à partir du recensement (18 % contre 15 %). De plus, les répondants de l'ESG âgés de 25 à 34 ans sont proportionnellement plus nombreux à vivre en couple, avec ou sans enfants (66 % contre 61 %), alors que les hommes du même âge sont un peu plus fréquemment classés comme « enfants » au recensement (14 % contre 11 %). Enfin, on observera la proportion légèrement plus élevée de répondants de l'ESG vivant en couple avec enfants parmi les 35 à 44 ans (71 % contre 67 %), au détriment, cette fois, des personnes hors famille (13 % contre 15 %). Ces variations ne dépassent cependant jamais plus de 5 points de pourcentage et elles sont un peu moins marquées que celles observées chez les femmes.

1. Pour une présentation de la démarche utilisée pour établir la position des répondants en relation avec une « famille de recensement » à partir des données de l'ESG de 1990, voir l'annexe 3.1 du chapitre 3.

Tableau 1

Comparaison de la répartition des hommes de 18 à 64 ans, selon la situation familiale et l'âge au moment de l'enquête (e) et du recensement (r), 1990 et 1991

Situation familiale		Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	**Tous les âges**
				%			
« Enfants »	(e)	66	11	3	3	1	**16**
	(r)	66	14	3	1	1	**15**
Hommes vivant en couple	(e)	15	66	82	83	82	**66**
	(r)	14	61	79	83	82	**65**
sans enfants	(e)	12	23	11	22	47	**21**
	(r)	9	21	12	23	50	**21**
avec enfants	(e)	3	43	71	61	35	**45**
	(r)	5	40	67	60	32	**44**
Pères seuls	(e)	0	0	2	3	5	**2**
	(r)	0	1	3	3	2	**2**
Personnes hors famille	(e)	19	23	13	11	12	**16**
	(r)	20	24	15	13	15	**18**
Total	**(e)**	**18**	**28**	**24**	**16**	**14**	**100**
	(r)	**15**	**28**	**26**	**17**	**14**	**100**

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990; Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

TABLEAU 1 (FIN)

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES DE VIVRE EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE » À DIVERS ÂGES, SELON LA SITUATION CONJUGALE À L'ENTRÉE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Âge[1] et situation conjugale[2]		Groupe d'âge 18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%			
55 ans	P_m				77,0	83,7	**65,3**
	P_{um}				3,2	0,4	**7,9**
	P_u				2,3	0,2	**4,6**
	P				82,5	84,3	**77,8**
60 ans	P_m					83,7	**65,3**
	P_{um}					0,4	**7,9**
	P_u					0,2	**4,6**
	P					84,3	**77,8**
65 ans	P_m					83,7	**65,3**
	P_{um}					0,4	**7,9**
	P_u					0,2	**4,6**
	P					84,3	**77,8**
N[3]		947	1 494	1 290	859	767	**5 357**

1. Âge exact.
2. P_m : probabilités cumulées à la suite d'un mariage direct.
   P_{um} : probabilités cumulées à la suite d'un mariage précédé d'une union libre.
   P_u : probabilités cumulées à la suite d'une union libre.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des situations conjugales.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 2 cas pour lesquels le type d'union n'est pas connu.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

TABLEAU 2

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE BIPARENTALE « INTACTE » DE QUITTER CE STATUT FAMILIAL À DIVERSES DURÉES, SELON LE TYPE DE FIN D'ÉPISODE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge 25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%		
1 an	P_r	1,1	0,1	0,2	0,0	**0,3**
	P_d	0,0	0,0	0,0	0,8	**0,2**
	P_e	1,5	0,7	0,1	0,0	**0,6**
	P	2,6	0,8	0,3	0,8	**1,1**
2 ans	P_r	2,7	1,6	0,9	0,0	**1,3**
	P_d	0,0	0,0	0,0	1,1	**0,3**
	P_e	2,6	0,9	0,1	0,1	**0,9**
	P	5,3	2,5	1,0	1,2	**2,5**
3 ans	P_r	3,9	1,9	1,8	0,2	**1,9**
	P_d	0,0	0,0	0,0	1,1	**0,3**
	P_e	3,5	1,2	0,2	0,1	**1,2**
	P	7,4	3,1	2,0	1,4	**3,4**
4 ans	P_r	6,8	2,9	3,1	0,6	**3,0**
	P_d	0,0	0,0	0,5	1,1	**0,4**
	P_e	4,0	1,7	0,5	0,1	**1,5**
	P	10,8	4,6	4,1	1,8	**4,9**
5 ans	P_r	8,3	4,4	3,8	0,6	**3,9**
	P_d	0,3	0,0	0,5	1,2	**0,5**
	P_e	4,3	1,7	0,6	0,1	**1,6**
	P	12,9	6,1	4,9	1,9	**6,0**
10 ans	P_r	11,9	9,0	6,4	1,2	**6,8**
	P_d	0,7	0,0	0,5	1,8	**0,7**
	P_e	5,4	3,1	0,8	0,3	**2,2**
	P	18,0	12,1	7,7	3,3	**9,7**
15 ans	P_r		11,5	9,9	4,6	**9,8**
	P_d		1,4	0,9	2,0	**1,2**
	P_e		5,0	1,5	0,5	**3,1**
	P		17,9	12,3	7,1	**14,1**
20 ans	P_r		15,7	15,9	7,7	**14,0**
	P_d		1,6	1,2	2,8	**1,7**
	P_e		6,2	4,9	5,4	**6,9**
	P		23,5	22,0	15,9	**22,6**

Tableau 2 (fin)

Probabilités cumulées pour les hommes ayant vécu en famille biparentale « intacte » de quitter ce statut familial à diverses durées, selon le type de fin d'épisode et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge				
		25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%		
25 ans	P_r			16,6	10,8	**16,1**
	P_d			1,5	4,0	**2,5**
	P_e			20,8	21,3	**21,7**
	P			38,9	36,1	**40,3**
30 ans	P_r			16,6	11,8	**16,7**
	P_d			1,9	4,9	**3,3**
	P_e			44,7	37,6	**38,8**
	P			63,2	54,3	**58,8**
35 ans	P_r				12,3	**17,2**
	P_d				5,7	**3,9**
	P_e				54,5	**54,5**
	P				72,5	**75,6**
N[3]		596	876	671	619	**2785**

1. Durée en années exactes.
2. P_r : probabilités cumulées à la suite d'une rupture volontaire d'union.
   P_d : probabilités cumulées à la suite du décès de la conjointe.
   P_e : probabilités cumulées à la suite du départ des enfants.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des épisodes.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 113 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue. Le total inclut 23 répondants de 18 à 24 ans pour lesquels les probabilités cumulées ne sont pas présentées séparément.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

TABLEAU 3

PROBABILITÉS CUMULÉES POUR LES HOMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE MONOPARENTALE DE QUITTER L'ÉTAT DE PARENT SEUL À DIVERSES DURÉES, SELON LE TYPE DE FIN D'ÉPISODE ET L'ÂGE AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		Groupe d'âge				
		25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âges**
				%		
1 an	P_m	20,0	19,4	17,1	13,0	**17,3**
	P_u	8,8	7,4	12,4	1,4	**7,2**
	P_e	26,2	15,4	6,9	3,1	**12,6**
	P	55,0	42,2	36,4	17,5	**37,1**
2 ans	P_m	22,7	22,8	22,8	22,7	**22,8**
	P_u	22,4	20,5	17,5	3,3	**15,3**
	P_e	30,3	18,6	9,1	7,2	**15,9**
	P	75,4	61,9	49,4	33,2	**54,0**
3 ans	P_m	27,3	25,6	27,9	25,2	**26,4**
	P_u	22,6	25,4	25,8	6,5	**19,8**
	P_e	32,5	20,6	12,0	11,4	**18,7**
	P	82,4	71,6	65,7	43,1	**64,9**
4 ans	P_m		30,0	29,5	29,6	**29,2**
	P_u		27,7	29,5	7,1	**21,6**
	P_e		21,1	12,3	16,0	**20,5**
	P		78,8	71,3	52,7	**71,3**
5 ans	P_m		35,1	32,1	34,5	**32,7**
	P_u		27,7	31,9	10,0	**23,3**
	P_e		21,7	18,8	17,5	**23,2**
	P		84,5	82,8	62,0	**79,2**
10 ans	P_m				38,8	**37,5**
	P_u				11,5	**25,3**
	P_e				23,4	**25,1**
	P				73,7	**87,9**
15 ans	P_m					**39,7**
	P_u					**26,3**
	P_e					**27,8**
	P					**93,8**
N[3]		98	163	157	157	**586**

1. Durée en années exactes.
2. P_m : probabilités cumulées à la suite d'un mariage.
   P_u : probabilités cumulées à la suite d'une union libre.
   P_e : probabilités cumulées à la suite du départ des enfants.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des épisodes.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 15 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue. Le total inclut 11 répondants de 18 à 24 ans pour lesquels les probabilités cumulées ne sont pas présentées séparément.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.

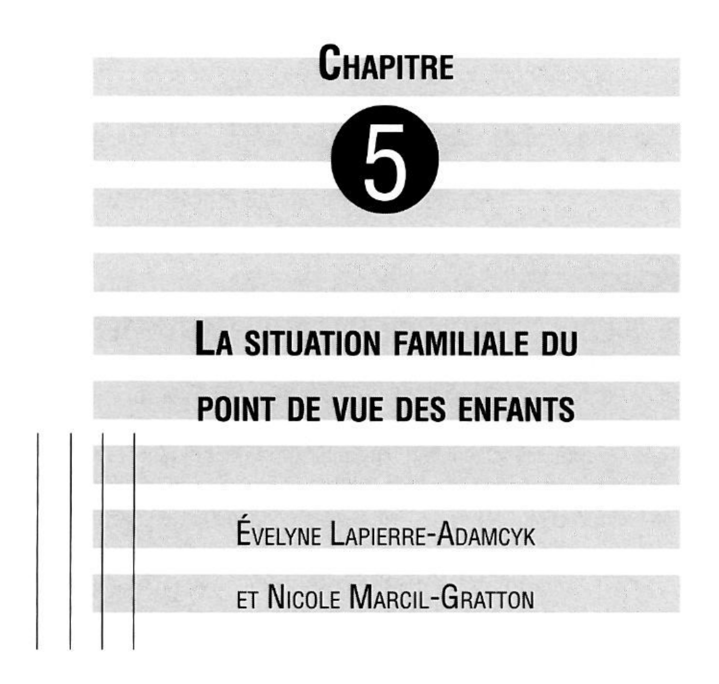
Tableau 4

Probabilités cumulées pour les hommes ayant vécu en famille recomposée de quitter ce statut familial à diverses durées, selon le type de fin d'épisode et l'âge au moment de l'enquête, 1990

Durée[1] et type de fin d'épisode[2]		25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 65 ans	**Tous les âge**
				Groupe d'âge		
				%		
1 an	P_r	0,7	3,4	1,8	1,0	**2,0**
	P_d	0,0	0,0	0,4	0,0	**0,1**
	P_e	2,6	2,2	5,4	3,3	**3,2**
	P	3,3	5,6	7,6	4,4	**5,3**
2 ans	P_r	1,3	7,8	5,0	1,0	**4,5**
	P_d	0,0	0,0	0,4	0,0	**0,1**
	P_e	3,0	2,5	5,4	6,2	**3,9**
	P	4,3	10,3	10,8	7,2	**8,5**
3 ans	P_r	3,3	12,7	8,2	1,0	**7,5**
	P_d	0,0	0,0	0,4	0,0	**0,1**
	P_e	3,0	3,6	9,0	11,4	**6,3**
	P	6,3	16,3	17,6	12,4	**13,9**
4 ans	P_r	4,4	17,7	11,8	2,2	**10,8**
	P_d	0,0	0,0	0,4	0,0	**0,1**
	P_e	4,3	4,2	12,2	16,2	**8,5**
	P	8,7	21,9	24,4	18,4	**19,4**
5 ans	P_r	4,4	18,3	12,1	2,7	**11,2**
	P_d	0,0	0,0	0,4	0,0	**0,1**
	P_e	6,2	6,5	15,7	19,7	**11,4**
	P	10,6	24,8	28,2	22,4	**22,7**
10 ans	P_r		22,8	20,4	3,9	**16,6**
	P_d		0,0	0,4	0,0	**0,1**
	P_e		10,7	28,8	31,1	**20,2**
	P		33,5	49,6	35,0	**36,9**
15 ans	P_r		24,3	24,9	3,9	**18,6**
	P_d		0,0	0,4	2,1	**0,7**
	P_e		22,6	39,4	46,2	**32,7**
	P		46,9	69,7	52,2	**52,1**
20 ans	P_r				4,7	**21,0**
	P_d				2,1	**0,7**
	P_e				67,5	**53,4**
	P				74,3	**75,1**
N[3]		**94**	**166**	**122**	**78**	**471**

1. Durée en années exactes.
2. P_r : probabilités cumulées à la suite d'une rupture volontaire d'union.
   P_d : probabilités cumulées à la suite du décès de la conjointe.
   P_e : probabilités cumulées à la suite du départ du dernier enfant non issu du couple.
   P : probabilités cumulées pour l'ensemble des épisodes.
3. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial. Exclut 16 cas pour lesquels la date de la fin de l'épisode n'est pas connue. Le total inclut 11 répondants de 18 à 24 ans pour lesquels les probabilités cumulées ne sont pas présentées séparément.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion du cycle 5 de l'ESG de 1990.



Chapitre 5

La situation familiale du point de vue des enfants

Évelyne Lapierre-Adamcyk
et Nicole Marcil-Gratton

Sylvia Wargon a été la première au Canada à attirer l'attention sur l'utilité d'adopter le point de vue des enfants dans l'analyse des données des recensements : devant les modifications profondes des comportements matrimoniaux et procréateurs qui, déjà en 1976, avaient changé le visage de la vie familiale, elle a entrepris d'en souligner les répercussions sur la vie des enfants. À l'occasion de l'Année internationale de l'enfant proclamée en 1979 par les Nations Unies, Statistique Canada publiait l'ouvrage intitulé *L'enfant dans la famille canadienne*, dans lequel Sylvia Wargon exploitait habilement les données disponibles pour tracer un portrait de l'évolution du contexte de vie des enfants canadiens depuis le Recensement de 1931 (Wargon, 1979b). De son propre aveu, comme elle a dû faire face à des contraintes sérieuses de temps et de budget, elle n'a pas pu extraire les totalisations spéciales qui lui auraient permis de mettre encore davantage en valeur les modifications importantes que les nouveaux comportements matrimoniaux des adultes imposaient à l'enfance. Dans sa préface, Sylvia Wargon encourageait la recherche future à s'inspirer de son travail, qu'on peut encore aujourd'hui qualifier de pionnier. Au Canada, il aura fallu quelque 10 années avant que le flambeau ne soit repris : c'est dans le cadre de l'Étude de l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale (Marcil-Gratton, 1988) que la pertinence d'étudier l'impact des changements familiaux sur le déroulement de la vie des enfants a été de nouveau mise de l'avant.

Aujourd'hui, deux raisons militent en faveur d'accorder, dans une monographie sur la famille faite à partir du Recensement de 1991, une place spéciale à l'enfance. D'une part, les tableaux complexes sont devenus beaucoup plus faciles à obtenir, étant donné l'accessibilité plus grande des données grâce aux fichiers de microdonnées. D'autre part, les phénomènes responsables des changements déjà observés en 1976 dans l'environnement familial des enfants ont poursuivi leur évolution, avec des accélérations et des changements de cap difficiles à prévoir 15 ans plus tôt. La chute de la fécondité, l'augmentation remarquable de la participation des mères au marché du

travail, la baisse de popularité du mariage, la diffusion de la cohabitation et la croissance de l'instabilité conjugale constituent les moteurs principaux des changements que continuent de connaître les enfants dans leur environnement familial. Dans le présent chapitre, nous illustrerons d'abord la pertinence d'analyser la vie familiale du point de vue des enfants et nous examinerons les indicateurs des changements qui se sont produits, principalement à l'aide des observations du Recensement de 1991, auxquelles s'ajoutera l'éclairage des données du cycle 5 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1990 portant sur la famille et les amis.

5.1 LE POINT DE VUE DES ENFANTS : UNE APPROCHE PERTINENTE?

Qu'apporte de plus à l'observation de la vie familiale une analyse dont la population de base n'est plus composée des adultes qui adoptent de nouveaux comportements matrimoniaux et procréateurs ni des unités familiales qui en résultent, mais plutôt des enfants qui en subissent les répercussions? Essentiellement, l'utilisation des enfants comme base des mesures effectuées fournit une estimation beaucoup plus fiable de l'ampleur avec laquelle les générations montantes voient leur environnement modifié par le comportement de leurs parents. Il s'agit donc d'établir combien d'enfants connaissent différentes situations au moment du recensement selon l'âge qu'ils avaient à ce moment-là. La comparaison des enfants de divers groupes d'âge permettra d'associer leur situation familiale aux profonds changements que la famille a connus et de l'interpréter, à la lumière des données d'enquête, comme le résultat des trajectoires familiales vécues à différentes époques par différentes générations d'enfants. Les mesures de l'environnement familial des enfants, telles qu'obtenues à partir des données du recensement, n'auront sans doute pas le raffinement de celles qui peuvent être tirées des données d'enquête, en particulier parce qu'elles ne sont pas rétrospectives; elles auront toutefois l'immense avantage de pouvoir être mises en relation avec différentes caractéristiques des conditions de vie des enfants, qui sont inévitablement influencées par le contexte familial qui prévaut à un moment donné.

La diminution radicale de la taille des familles depuis 30 ans, effet direct de la baisse de la fécondité, illustre bien l'utilité d'adopter la perspective analytique des enfants. Au tableau 5.1, on retrouvera, pour les divers recensements décennaux depuis 1951 dans l'ensemble du Canada, non seulement la répartition des familles avec enfants selon le nombre d'enfants présents dans la famille, mais aussi la répartition des enfants selon le même critère. Ainsi, on se rend compte qu'en 1951, si seulement 6,8 % des familles comptaient 6 enfants et plus vivant au foyer, cela signifiait que pas moins de 20,1 % des enfants grandissaient alors entourés d'au moins 5 frères ou sœurs. À l'inverse, toujours en 1951, si 34,7 % des familles avec enfants n'en avaient qu'un à la maison, cela ne concernait que 13,9 % des enfants. La perception de ce qu'était la réalité concrète de l'environnement familial des enfants est donc beaucoup plus juste avec la deuxième série de proportions qu'avec la première. De plus, dans la mesure où la fratrie est un facteur important du développement de l'enfant, on doit reconnaître l'utilité de bien en mesurer la présence ou l'absence. Cette illustration suffira pour convaincre le lecteur de la pertinence d'une analyse des réalités familiales du point de vue de l'enfant.

Tableau 5.1

Répartition des familles avec enfants et répartition des enfants de moins de 25 ans, selon le nombre d'enfants à la maison, 1951 à 1991

	Nombre d'enfants						
	1	2	3	4	5	6 et plus	Total
	%						
1951							
Familles avec enfants	34,7	29,2	16,1	8,5	4,7	6,8	**100,0**
Enfants	13,9	23,5	19,4	13,7	9,4	20,1	**100,0**
1961							
Familles avec enfants	28,6	29,2	19,0	10,6	5,5	7,0	**100,0**
Enfants	10,8	22,0	21,5	16,0	10,4	19,3	**100,0**
1971							
Familles avec enfants	29,6	30,6	19,2	10,4	5,3	4,9	**100,0**
Enfants	11,8	24,3	22,9	16,6	10,5	13,9	**100,0**
1981							
Familles avec enfants	35,2	39,3	17,4	5,8	1,6	0,8	**100,0**
Enfants	17,3	38,7	25,8	11,4	3,8	2,9	**100,0**
1991							
Familles avec enfants	38,5	41,9	15,1	3,6	0,7	0,3	**100,0**
Enfants	20,6	44,8	24,1	7,6	1,8	1,1	**100,0**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Recensements du Canada de 1951, 1961 et 1971; Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1981 et 1991 (compilation inédite).

5.2 LE CONCEPT D'ENVIRONNEMENT FAMILIAL, LA DÉFINITION DES « ENFANTS » ET LES SOURCES RETENUES

Dans le présent chapitre, l'expression « environnement familial » correspond à une classification détaillée des types de famille présents au recensement, définition qui fait intervenir l'état matrimonial légal des parents. Elle permet ainsi de distinguer non seulement les familles biparentales des familles monoparentales, mais aussi les parents en union libre dont l'un ou l'autre des conjoints a déjà été marié de ceux où les deux conjoints sont célibataires. De la même façon, les parents des familles monoparentales seront identifiés selon leur état matrimonial légal, soit comme étant célibataires, divorcés ou veufs. À l'aide de ces catégories, chaque enfant sera caractérisé selon le type de famille dans laquelle il vit. Bien que fort détaillée, cette classification reste imparfaite puisqu'on ne peut pas y faire apparaître les familles recomposées : d'une part, les couples remariés ne peuvent pas être distingués des couples pour lesquels il s'agit du premier mariage; d'autre part, la question qui porte sur la relation entre la personne repère et les membres du ménage ne permet pas d'identifier les enfants biologiques, les enfants d'un autre lit et les enfants adoptés. Lorsque la relation « fils ou fille » de la personne repère apparaît, l'enfant est considéré comme celui du couple auquel la personne repère appartient. Ainsi, la présence

d'enfants dans le ménage qui ne sont pas les enfants biologiques des deux membres du couple, caractéristique essentielle des familles recomposées, ne peut pas être détectée. Cette imprécision prend des proportions de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'on observe, grâce à d'autres sources, l'augmentation du nombre de familles recomposées. Par ailleurs, le recours à cette classification n'est possible que pour le Recensement de 1991. Les parents en union libre ne peuvent être distingués dans les recensements antérieurs; en effet, jusqu'en 1991, les couples en union libre étaient classés parmi les couples mariés, soit à la suite d'une directive lors de la collecte des données qui demandait aux répondants en union libre de se déclarer mariés, soit à la suite du traitement des données.

Le recensement définit comme « enfant » toute personne présente dans un ménage au moment du dénombrement qui n'est pas mariée et qui déclare un lien filial avec un adulte du même ménage. Dans les données publiées, on ne retient souvent parmi ces « enfants » que ceux qui sont âgés de moins de 25 ans, ce qui donne une image assez fidèle de la population des enfants depuis leur naissance jusqu'à leur départ du foyer parental. Jusqu'à l'âge de 18 ans, la très grande majorité des enfants demeurent encore auprès de leurs parents; par la suite, une proportion importante d'entre eux quittent la maison et forment des ménages indépendants de ceux de leurs parents (tableau 5.2). Il va donc de soi que nous avons d'abord choisi d'éliminer de la population des enfants étudiés les jeunes âgés de 18 à 24 ans : 40 % d'entre eux n'habitent déjà plus au domicile de leurs parents.

Tableau 5.2

Pourcentage des personnes de moins de 25 ans ayant le statut d'« enfant » au Recensement de 1991

Groupe d'âge				
Moins de 6 ans	6 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 24 ans	**Tous les âges**
%				
97,1	98,0	94,9	59,2	**86,6**

Source : Fichier de microdonnées sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

Par ailleurs, pour répondre à des impératifs méthodologiques, nous avons également choisi d'éliminer les 15 à 17 ans de certaines mesures, même si 94,9 % de ces jeunes sont catégorisés comme enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs parents. En effet, nous aurons parfois recours aux données de l'ESG de 1990 pour éclairer certains phénomènes pour lesquels les données du recensement n'ont pas été conçues, mais que nous ne pouvons pas ignorer dans l'analyse de l'environnement familial des enfants d'aujourd'hui. Or, même si les données de l'ESG n'infirment pas le fait que les jeunes de 15 à 17 ans aient encore le statut d'« enfant », ces mêmes jeunes sont admissibles comme répondants dans les enquêtes sociales générales de Statistique Canada. Les 15 à 17 ans que nous observons en tant qu'enfants des répondants dans ces enquêtes ne représentent donc pas de façon exhaustive la population des jeunes du même âge. La prudence exige que nous les éliminions de nos calculs lorsque nous ferons des parallèles entre les deux sources de données.

Ceci dit, comme nous nous intéressons plus particulièrement à l'environnement familial dans la mesure où nous y trouvons de l'information sur la façon dont les enfants sont pris en charge dans notre société, cette lacune nous semble secondaire et nous croyons atteindre nos objectifs en limitant l'analyse aux enfants âgés de moins de 15 ans. Ce choix nous facilitera également la tâche lorsque nous aurons recours au Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement du Canada de 1991 sur les familles dans lequel nous pouvons identifier les familles ayant des enfants âgés de moins de 15 ans.

5.3 ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS

Avant d'entreprendre l'analyse détaillée de la situation des enfants en 1991, il nous apparaît utile de la situer en regard de l'évolution à plus long terme, en tenant compte des catégories de famille disponibles de 1951 à 1991.

Le tableau 5.3 présente l'évolution, depuis 1951, de la proportion des enfants de moins de 25 ans selon le type de famille. On remarque principalement la baisse de la proportion des enfants qui vivent dans une famille biparentale, proportion qui passe de 92 % à 85 %. Cette réduction, apparemment modeste, masque en fait l'impact de la croissance de l'union libre comme cadre de vie des enfants. On sait qu'en 1991, 6 % des enfants de moins de 25 ans faisaient partie d'une famille où le couple était en union libre; elle cache aussi l'appartenance de plus en plus fréquente à une famille dite recomposée. La mise en évidence de l'hétérogénéité de cette catégorie de famille constitue l'objet central du présent chapitre.

Par contre, cette baisse s'accompagne évidemment de la croissance du pourcentage des enfants qui vivent dans une famille monoparentale (de 8 % à 15 %), le plus souvent avec leur mère (78 % des cas en 1951; 83% en 1991). On observe aussi le fait que parmi ces enfants en famille monoparentale, qu'ils soient avec leur père ou avec leur mère, les enfants des veufs ou des veuves prennent au cours des décennies une place de moins en moins importante : si en 1951, 56 % des enfants en famille monoparentale s'y trouvaient à la suite du décès d'un de leurs parents, cela n'était le cas que pour 11 % d'entre eux en 1991. Ce changement est presque uniquement dû à la hausse du nombre de ruptures volontaires d'union, la mortalité plus tardive chez les parents concernés ne faisant qu'appuyer la tendance. Il faut aussi ajouter que la proportion des enfants qui, au moment des divers recensements, se retrouvaient dans une famille monoparentale ne rend pas compte de l'histoire complète, car ceux dont les parents ont formé une nouvelle union sont alors à nouveau classés parmi les enfants en famille biparentale.

Cette évolution historique d'apparence assez peu mouvementée du point de vue des enfants semble surtout marquée par l'augmentation de la proportion d'enfants dans une famille monoparentale. Elle se révélera plus diversifiée grâce à l'examen approfondi des données du Recensement de 1991 et de l'ESG de 1990. On y retrouvera plus clairement l'impact des comportements nouveaux déjà mis en évidence dans les chapitres précédents par l'observation des familles et des adultes.

Tableau 5.3

Répartition des enfants de moins de 25 ans, selon l'état matrimonial du ou des parents, 1951 à 1991

	1951	1961	1971	1981	1991
			%		
Familles époux-épouse					
Mariés	92,0	93,6	90,4	87,3	79,0
En union libre	..	..	..	..	6,0
Familles monoparentales					
Ensemble des pères seuls[1]	1,8	1,4	2,1	2,2	2,6
Mariés (épouse absente)	0,6	0,7	0,4	0,4	0,5
Veufs	1,1	0,6	0,6	0,5	0,3
Divorcés	0,1	0,1	0,3	0,6	0,9
Séparés	..	..	0,6	0,7	0,7
Célibataires	0,0	0,0	0,3	0,1	0,2
Ensemble des mères seules[1]	6,2	5,0	7,5	10,5	12,5
Mariées (époux absent)	2,5	2,1	0,4	0,4	0,5
Veuves	3,4	2,6	2,9	2,5	1,3
Divorcées	0,2	0,3	1,0	3,2	4,7
Séparées	..	..	2,7	3,3	3,4
Célibataires	0,1	0,1	0,5	1,1	2,6
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

.. Nombres indisponibles.

1. Le total peut être légèrement différent à cause de l'arrondissement.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Recensements du Canada de 1951, 1961 et 1971; Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1981 et 1991 (compilation inédite).

5.4 L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES ENFANTS EN 1991

Nous avons défini à la section 5.2 comment catégoriser l'environnement familial des enfants à partir des données disponibles dans le Recensement de 1991. Essentiellement, nous pouvons distinguer les familles biparentales des familles monoparentales; les familles fondées sur le mariage d'un couple des familles où le couple est en union libre; les familles monoparentales dont le parent est une femme ou un homme et celles dont le statut résulte d'un veuvage, d'une séparation ou d'un divorce de celles dont le parent est légalement célibataire. Nous ne pouvons cependant pas tenir compte des familles recomposées, lesquelles se trouvent dissimulées dans le recensement parmi les différents types de famille biparentale. Les données d'enquête seront alors très utiles pour nous aider à évaluer l'ampleur de ce phénomène.

5.4.1 De la petite enfance au début de l'âge adulte

Les transformations de l'environnement familial des enfants au fil du temps s'observent de deux façons. D'abord, le pourcentage des enfants qui habitent dans une famille biparentale a baissé graduellement depuis 1951 (tableau 5.3). Or, une deuxième approche consiste à examiner la situation des enfants au moment d'un recensement, ici celui de 1991, en tenant compte de leur

âge; on observe que, de la petite enfance au début de l'âge adulte, les enfants sont soumis à des changements de leur environnement familial. Pour les motifs évoqués à la section 5.2, l'analyse qui suit ne portera que sur les enfants de moins de 18 ans.

Ainsi, le pourcentage des enfants vivant en famille biparentale passe de 87,8 % chez ceux d'âge préscolaire à 84,9 % chez ceux d'âge scolaire et à 83,1 % chez les adolescents (tableau 5.4). Un examen plus approfondi de ce groupe dont l'environnement familial apparaît plutôt traditionnel et homogène présente un intérêt particulier : parmi les enfants qui habitent avec deux adultes, 5,3 % des adolescents de 15 à 17 ans, 6,5 % des enfants d'âge scolaire et près du double (11,0 %) des plus jeunes vivent avec un couple non marié (tableau 5.5a). Cette variation reflète l'importance de plus en plus grande de l'union libre comme mode d'union et comme cadre dans lequel les enfants sont élevés; ce sont surtout les enfants nés depuis le milieu des années 80 qui ont des parents en union libre. De plus, parmi les enfants dont les parents sont en union libre, le pourcentage d'enfants de moins de 6 ans vivant avec des parents n'ayant jamais été mariés légalement est devenu beaucoup plus important que chez les enfants plus âgés : il atteint 65 % chez les plus jeunes, 29 % chez les 6 à 14 ans et seulement 11 % chez les 15 à 17 ans. Ces résultats reflètent la montée de la cohabitation sans mariage comme cadre de formation des familles, d'où cette proportion plus grande des générations récentes d'enfants qui se trouvent dorénavant dès la naissance dans une famille non traditionnelle. Ce phénomène n'est pas également réparti à travers le Canada : nous examinerons à la section 5.5 le cas particulier du Québec, où ce comportement est beaucoup plus fréquent.

Tableau 5.4

Répartition des enfants de moins de 18 ans, selon l'âge et l'environnement familial, 1991

	Groupe d'âge				
Environnement familial	Moins de 6 ans	6 à 14 ans	Sous-total	15 à 17 ans	**Tous les âges**
Parents mariés	78,1	79,3	78,9	78,7	**78,8**
Parents en union libre :					
au moins 1 conjoint déjà marié	3,4	3,9	3,7	3,9	**3,8**
2 conjoints célibataires	6,3	1,6	3,5	0,5	**3,0**
Sous-total[1]	87,8	84,9	86,1	83,1	**85,6**
Mères célibataires	4,9	2,4	3,4	1,1	**3,1**
Mères divorcées	5,7	9,6	8,0	10,5	**8,4**
Mères veuves	0,2	0,8	0,6	1,7	**0,7**
Sous-total[1]	10,9	12,7	12,0	13,4	**12,2**
Pères célibataires	0,3	0,2	0,2	0,2	**0,2**
Pères divorcés	1,0	2,0	1,6	3,0	**1,8**
Pères veufs	0,0	0,2	0,1	0,4	**0,2**
Sous-total[1]	1,3	2,4	2,0	3,5	**2,2**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de cas	**66 337**	**99 518**	**165 855**	**31 321**	**197 176**

1. Le total peut être légèrement différent à cause de l'arrondissement.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

Tableau 5.5a

Répartition des enfants vivant dans une famille biparentale, selon l'âge et l'état matrimonial des parents, 1991

Environnement familial	Groupe d'âge – Moins de 6 ans	6 à 14 ans	15 à 17 ans	**Tous les âges**
		%		
Parents mariés	89,0	93,5	94,7	92,1
Parents en union libre :				
au moins 1 conjoint déjà marié	3,9	4,6	4,7	4,4
2 conjoints célibataires	7,1	1,9	0,6	3,5
Ensemble des familles biparentales	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
% d'enfants en famille biparentale	87,8	84,9	83,1	85,6

Tableau 5.5b

Répartition des enfants vivant dans une famille monoparentale, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial du parent, 1991

Environnement familial	Groupe d'âge – Moins de 6 ans		6 à 14 ans		15 à 17 ans		**Tous les âges**	
				%				
Mères seules	89,1	100,0	84,2	100,0	79,1	100,0	**84,7**	**100,0**
Célibataires		45,6		18,9		8,4		**25,1**
Divorcées		52,2		75,1		78,6		**68,8**
Veuves		2,3		6,0		13,0		**6,1**
Pères seuls	10,9	100,0	15,8	100,0	20,9	100,0	**15,3**	**100,0**
Célibataires		23,4		8,7		4,4		**10,6**
Divorcés		73,1		83,4		84,8		**81,7**
Veufs		3,5		7,9		10,8		**7,8**
Ensemble des familles monoparentales	**100,0**		**100,0**		**100,0**		**100,0**	
% d'enfants en famille monoparentale	12,2		15,1		16,9		**14,4**	

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

Par ailleurs, ces résultats ne montrent qu'une partie de la réalité, car comme nous l'avons mentionné à la section 5.2, les catégories définies ici ne permettent pas de saisir la nature exacte des liens entre parents et enfants : on ne peut pas savoir quelle proportion des enfants vivent avec leurs deux parents biologiques. Des travaux faits à partir des données de l'ESG de 1990 montrent

qu'au moment où ils atteignaient leur sixième anniversaire de naissance, presque 20 % des enfants nés entre 1981 et 1983 n'habitaient plus avec leurs deux parents biologiques, environ la moitié d'entre eux se trouvant dans une famille recomposée (Marcil-Gratton, 1993). Nous y reviendrons à la section 5.4.5. Nous allons d'abord poursuivre l'examen de la situation telle que nous pouvons l'observer au Recensement de 1991 en mettant l'accent sur les enfants en famille monoparentale.

5.4.2 Les enfants en famille monoparentale et ceux qui l'ont déjà été

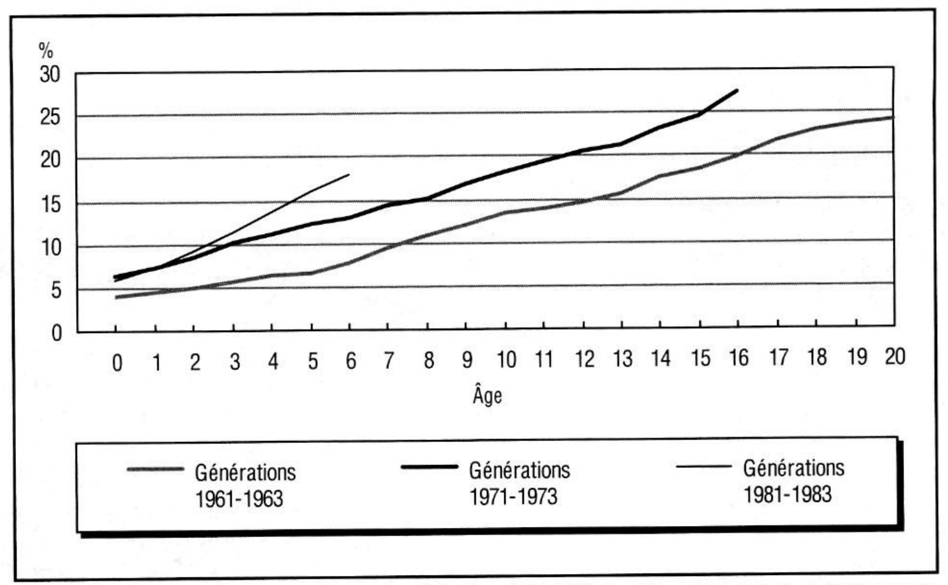
Vivre une partie de son enfance en famille monoparentale devient une réalité de plus en plus fréquente pour les enfants canadiens. De plus, l'expérience de la monoparentalité est vécue de plus en plus tôt au cours de l'enfance. Ces réalités, mises en lumière par les données d'enquête, ne peuvent que partiellement s'observer dans le recensement.

Le pourcentage des enfants en famille monoparentale croît selon l'âge; cette croissance ne reflète que partiellement l'effet de la durée des unions sur la proportion des familles rompues (tableau 5.4). De plus, cette donnée transversale ne permet pas de saisir l'intensité croissante de la monoparentalité pour les enfants ni la précocité grandissante de l'âge auquel ils y sont soumis. Or, une étude par génération faite à même les données de l'ESG de 1990 a confirmé que non seulement les enfants nés dans les années 80 connaîtront la monoparentalité dans des proportions inégalées, mais ils y seront aussi soumis de plus en plus tôt au cours de leur vie (figure 5.1). Ainsi, on constate que près de 25 % des enfants nés au début des années 60 avaient connu la vie en famille monoparentale avant d'atteindre l'âge de 20 ans; dans leur cas, cela s'est produit surtout à la suite de la libéralisation du divorce à la fin de cette même décennie, et ce n'est qu'à 16 ans que 20 % d'entre eux avaient fait l'expérience de la monoparentalité. L'accélération du phénomène est évidente chez les enfants nés 20 ans plus tard, soit au début des années 80 : avant de fêter leur sixième anniversaire, environ 18 % d'entre eux avaient déjà connu la vie en famille monoparentale.

De fait, au recensement, une proportion non négligeable de ces enfants (environ la moitié, comme nous le montrent les données de la figure 5.3) qui ont vécu la rupture d'union de leurs parents et leur remise en ménage « disparaissent » au recensement dans les catégories de famille biparentale : ils se retrouvent soit dans la catégorie des « parents mariés », soit dans celle des « parents en union libre, au moins un conjoint déjà marié », ou même simplement dans celle des « parents en union libre, 2 conjoints célibataires » si aucun des deux parents n'a jamais été marié. Voilà un autre exemple où les données du recensement ne permettent pas de tenir compte d'une réalité qui devient fort complexe : les événements passés ne peuvent être pris en compte, seule la situation au moment du recensement peut y être observée.

Figure 5.1

Pourcentage cumulé des enfants qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à divers âges et pour diverses générations



Sources : Enquête sur la famille de 1984, pour les générations 1961-1963; Enquête sociale générale de 1990, pour les générations 1971-1973 et 1981-1983 (Marcil-Gratton, 1993) (compilation inédite).

Le tableau 5.5b nous renseigne cependant utilement sur le contexte familial des enfants qui vivaient dans une famille monoparentale au moment du recensement (14,4 % parmi les enfants de moins de 18 ans). Il n'est pas surprenant d'observer que les enfants en famille monoparentale vivent surtout avec leur mère puisqu'il s'agit là d'une tendance historique que nous avons déjà illustrée; la proportion décline toutefois avec l'âge, passant de 89,1 % chez les plus jeunes à 79,1 % chez les 15 à 17 ans, ce qui veut dire que 1 adolescent sur 5 en famille monoparentale vit avec son père. Chez les plus jeunes, la proportion dont la mère est célibataire est nettement supérieure (45,6 % contre 18,9 % pour les 6 à 14 ans et moins de 10 % pour les 15 à 17 ans). Cette situation serait due à deux types de comportement : les enfants qui naissent de femmes célibataires vivant sans conjoint se retrouvent nécessairement dans cette catégorie jusqu'au moment où leur mère forme une union. Par ailleurs, la prolifération des naissances chez les couples en union libre y contribue probablement aussi, les séparations étant plus fréquentes chez ces jeunes couples. Enfin, la majorité des enfants qui ne vivent qu'avec leur mère ont une mère divorcée, le veuvage des mères ne prenant de l'ampleur que plus tard chez les jeunes adultes. Le même type de variation s'observe chez la petite minorité des enfants qui habitent avec leur père.

En bref, l'examen de l'environnement familial des enfants selon leur âge met en lumière la croissance de l'union libre comme environnement familial des jeunes enfants, l'augmentation de la proportion de ceux qui vivent en famille monoparentale, lorsqu'on passe de la petite enfance à la fin de l'adolescence, ainsi que l'augmentation parallèle de la proportion de ceux qui vivent avec leur père; signalons l'importance du divorce comme point de départ de la monoparentalité.

Avant de tenter d'évaluer l'importance de la proportion des enfants qui vivent dans une famille recomposée, nous allons d'abord examiner le contexte en tenant compte de la présence de frères ou de sœurs dans l'environnement familial des enfants.

5.4.3 La présence de frères et de sœurs : une autre dimension de l'environnement familial

Grandir dans une famille concerne au premier chef les relations entretenues entre parents et enfants. Cependant, les relations avec la fratrie constituent, du point de vue de l'enfant, une dimension presque aussi importante du déroulement de l'enfance. Avoir ou ne pas avoir de frères ou de sœurs, en avoir plusieurs ou un seul, être le premier ou le dernier enfant de la famille, grandir ou non avec des enfants du même groupe d'âge, voilà autant de dimensions qui influencent considérablement le paysage familial des enfants et, diront les psychologues, leur développement.

Or, la chute radicale de la fécondité au cours des 30 dernières années a, parmi ses conséquences les plus marquées mais sans doute parmi les moins médiatisées, entraîné une diminution remarquable des fratries. Le tableau 5.1 le rappelle de façon éloquente. On y observe la disparition des fratries nombreuses : au Recensement de 1951, presque 1 enfant sur 3 (29,5 %) vivait entouré d'au moins 4 frères ou sœurs; en 1991, on en comptait à peine 2,9 %. À l'inverse, 1 enfant sur 5 (20,6 %) était seul au foyer en 1991, et la norme était de partager son environnement familial avec un seul frère ou une seule sœur (44,8 %); c'est presque le double de ce qu'on observait en 1951. Naître l'aîné ou le dernier de famille, rester enfant unique ou ne faire l'expérience que d'une fratrie d'un seul sexe, c'est aujourd'hui le lot de la majorité des enfants canadiens.

Les implications sont nombreuses. Les enfants naissent souvent aujourd'hui de parents avec peu ou pas d'expérience dans l'art de les élever. Ils grandissent entourés d'une fratrie réduite sinon inexistante; les attentes de leurs parents à leur égard s'en trouvent forcément modifiées. De plus, lorsqu'ils se présentent à la garderie ou à l'école, ils constituent des clientèles fort différentes de celles d'un passé récent : les éducateurs font souvent face à des enfants jusqu'alors demeurés le centre de leur environnement familial et pour lesquels l'ajustement à la vie de groupe est sans doute plus important.

La situation des enfants au sein de leur fratrie varie des plus jeunes aux plus vieux, mais dans l'ensemble, les deux tiers (64,4 %) des clientèles scolaire (6 à 14 ans) et préscolaire (moins de 6 ans) sont soit seules au foyer (17,3 %) ou n'ont qu'un frère ou une sœur (47,1 %) (tableau 5.6). De plus, étant donné les écarts d'âge restreints entre le premier enfant et le second, les enfants âgés de moins de 6 ans se retrouvent en majorité soit seuls (25,9 %) ou avec un frère ou une sœur qui est aussi d'âge préscolaire (32,2 %). Enfin, la présence de grands aînés, frères et sœurs qui, dans les fratries nombreuses, jouaient sans doute un rôle certain auprès des plus jeunes, est de plus en plus rare, comme en témoigne le faible pourcentage des enfants d'âge scolaire ou préscolaire qui ont une sœur ou un frère présent à la maison et qui est âgé de plus de 15 ans.

Tableau 5.6

Répartition des enfants de moins de 15 ans, selon l'âge et les caractéristiques de leur fratrie, 1991

Fratrie : nombre d'enfants dans le ménage et âge de ces enfants		Groupe d'âge des enfants		
Nombre	Âge	Moins de 6 ans	6 à 14 ans	**Tous les âges**
1	Moins de 6 ans	25,9	–	**10,4**
	6 à 14 ans	-	11,5	**6,9**
	Sous-total	25,9	11,5	**17,3**
2	Tous, moins de 6 ans	32,2	–	**12,9**
	Moins de 6 ans, 6 à 14 ans	14,4	9,6	**11,5**
	Moins de 6 ans, 15 ans et plus	0,6	–	**0,3**
	Tous, 6 à 14 ans	–	28,7	**17,2**
	6 à 14 ans, 15 ans et plus	–	8,7	**5,2**
	Sous-total	47,2	47,0	**47,1**
3 et plus	Tous, moins de 6 ans	4,5	–	**1,8**
	J. moins de 6 ans, a. 6 à 14 ans	19,4	15,0	**16,7**
	J. moins de 6 ans, a. 15 ans et plus	3,0	2,1	**2,5**
	Tous, 6 à 14 ans	–	11,1	**6,7**
	J. 6 à 14 ans, a. 15 ans et plus	–	13,3	**8,0**
	Sous-total	26,9	41,5	**35,7**
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Nombre de cas	**66 337**	**99 518**	**165 855**

– Néant ou zéro.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

J. = plus jeune; a. = aîné(e).

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

5.4.4 L'environnement familial et la fratrie des enfants

Il n'y a pas lieu d'examiner dans le présent chapitre les causes de la chute de la fécondité. Cependant, il faut rappeler que l'évolution des comportements conjugaux est intimement liée à celle des comportements procréateurs. Peu importe de savoir ici si les couples ont moins d'enfants parce qu'ils sont moins stables ou s'ils sont moins stables parce qu'ils ont moins d'enfants : chose certaine, les enfants qu'ils auront ou élèveront constitueront une fratrie très dépendante de leur histoire matrimoniale.

Le tableau 5.7 nous le rappelle en présentant la répartition des enfants selon la taille de leur fratrie, donnée ici par le nombre d'enfants présents dans la famille, et l'environnement familial. Le nombre d'enfants présents dans la famille s'interprète comme suit : les enfants qui vivent dans une famille où il y a 2 enfants vivent avec un seul frère ou une seule sœur; ceux qui vivent dans une famille où il y en a 3, vivent avec 2 frères ou sœurs et ainsi de suite. L'âge des enfants est associé au cycle de vie de la famille, et les différences entre les plus jeunes et les enfants d'âge scolaire reflètent en partie cette réalité : par exemple, le pourcentage plus élevé d'enfants uniques

chez les plus jeunes est lié au fait que ces enfants sont plus souvent le premier enfant du couple qui n'a pas encore eu le temps d'avoir le deuxième, alors que chez les 6 à 14 ans, l'arrivée de frères ou de sœurs plus jeunes a eu le temps de se produire.

Tableau 5.7

Répartition des enfants de moins de 6 ans et de 6 à 14 ans, selon l'environnement familial et le nombre d'enfants présents dans la famille, 1991

	Nombre d'enfants				
	1	2	3	4 et plus	Total
Enfants de moins de 6 ans					
Parents mariés	22,0	49,4	20,6	8,0	**100,0**
Parents en union libre :					
au moins 1 conjoint déjà marié	31,6	40,0	19,6	8,8	**100,0**
2 conjoints célibataires	46,2	40,8	10,4	2,5	**100,0**
Familles monoparentales					
Mères seules :					
célibataires	50,4	33,1	11,8	4,6	**100,0**
divorcées	29,0	43,0	20,2	7,8	**100,0**
veuves	21,8	41,2	21,2	15,8	**100,0**
Pères seuls :					
célibataires	49,9	34,3	12,2	3,5	**100,0**
divorcés	34,3	40,9	17,3	7,4	**100,0**
veufs	39,3	34,0	20,1	6,6	**100,0**
Total	**25,9**	**47,2**	**19,4**	**7,5**	**100,0**
Enfants de 6 à 14 ans					
Parents mariés	8,1	47,6	31,0	13,3	**100,0**
Parents en union libre :					
au moins 1 conjoint déjà marié	22,4	42,8	22,6	12,2	**100,0**
2 conjoints célibataires	22,4	47,7	21,5	8,4	**100,0**
Familles monoparentales					
Mères seules :					
célibataires	40,4	35,5	16,0	8,1	**100,0**
divorcées	21,3	47,7	22,5	8,4	**100,0**
veuves	19,0	47,5	23,4	10,0	**100,0**
Pères seuls :					
célibataires	41,9	36,5	10,3	11,3	**100,0**
divorcés	27,1	43,5	20,2	9,1	**100,0**
veufs	16,5	37,2	28,2	18,2	**100,0**
Total	**11,5**	**47,0**	**29,0**	**12,5**	**100,0**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

Voici à grands traits ce qui se dégage du tableau 5.7 :

a) La très grande majorité des enfants des couples mariés vivent dans un foyer où il y a au moins un autre enfant (78,0 % chez les moins de 6 ans et 91,9 % chez les 6 à 14 ans);

b) Les enfants dont les parents sont célibataires, soit en union libre ou seuls, sont plus souvent des enfants uniques. Parallèlement, ils vivent moins fréquemment avec plus d'un frère ou d'une sœur dans leur foyer;

c) Les enfants qui sont dans une famille monoparentale à la suite d'un divorce ou d'un veuvage ont une fratrie dont la taille se rapproche davantage de celle des enfants de couples mariés. Leur fratrie est plus grande que celle des enfants d'une famille monoparentale dont le parent est célibataire;

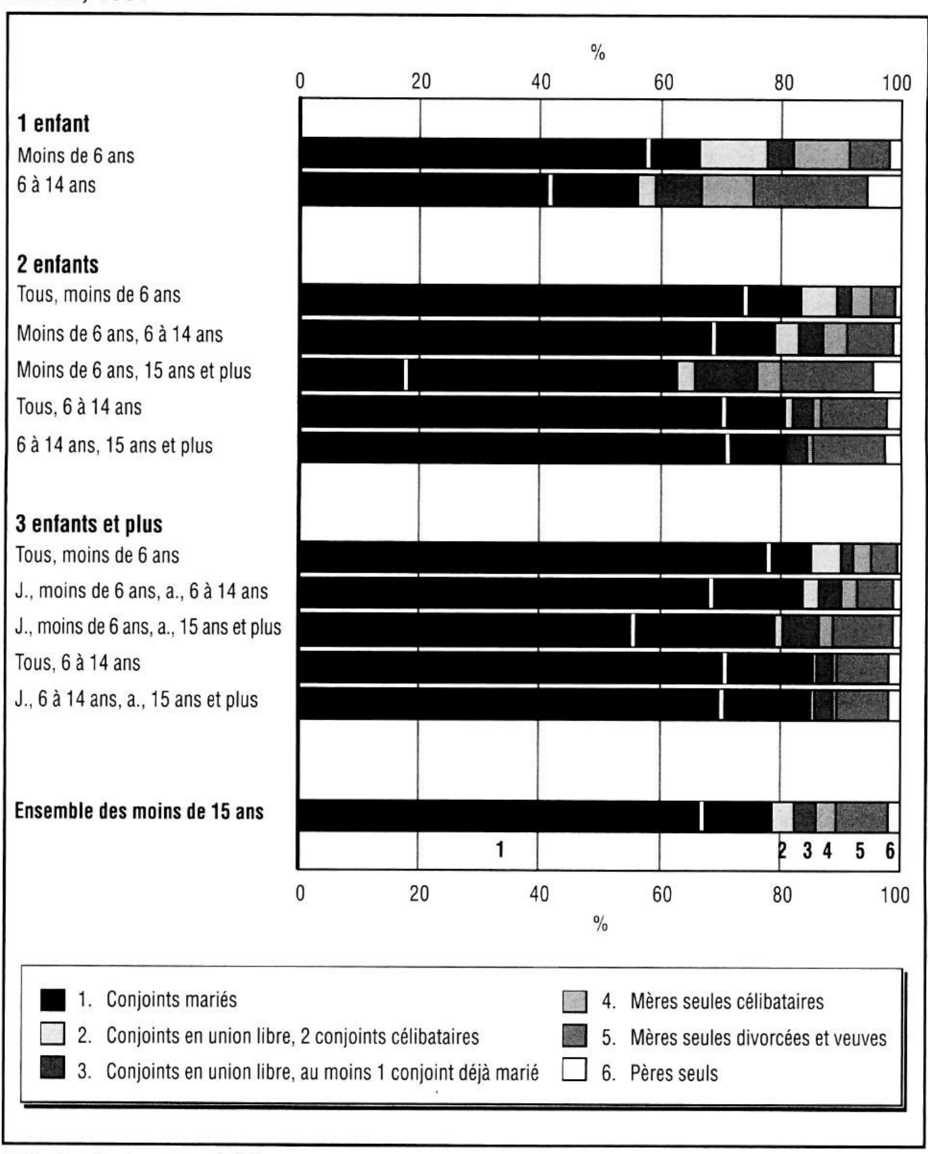
d) Enfin, parmi les familles biparentales, les enfants de couples mariés sont plus fréquemment entourés de plusieurs frères ou sœurs; cependant, ils sont suivis d'assez près par les enfants de couples en union libre dont au moins un conjoint a déjà été marié. On retrouve là une concentration des fratries recomposées, qui sont par définition souvent plus nombreuses.

Il faut souligner de nouveau que l'image présentée ici est une image instantanée de la situation familiale qui se modifie au fur et à mesure que le cycle de vie se déroule et que les transitions d'un type de famille à un autre se produisent. Ainsi, les enfants uniques qu'on observe ne le sont pas tous définitivement. En effet, un aîné a pu déjà avoir quitté le foyer ou un cadet viendra s'ajouter pour agrandir la famille. De même, les enfants qui connaissent une période de monoparentalité pourront se retrouver dans une famille recomposée où ils accueilleront un nouveau parent et peut-être un « frère » ou une « sœur » avec qui ils formeront une nouvelle famille. L'essentiel à retenir, c'est que l'environnement fraternel des enfants dépend de la trajectoire conjugale des parents et se modifie en conséquence.

À la figure 5.2, les enfants sont regroupés non seulement en fonction de la taille de la fratrie, comme au tableau 5.7, mais aussi en fonction de la composition selon l'âge de la fratrie; ils sont ensuite distribués selon l'environnement familial fondé, on se le rappelle, sur la situation conjugale des « parents » du ménage. Cette illustration permet de mieux visualiser les liens entre le genre de fratrie au sein de laquelle grandissent les enfants et l'environnement familial. Un coup d'œil suffit pour comprendre que le fait pour un enfant d'avoir une fratrie plus nombreuse est lié au fait que les parents soient mariés. Plus la taille de la fratrie est petite, plus l'enfant est susceptible d'être sous la gouverne d'un ménage monoparental ou d'un ménage dont le couple est en union libre. Dans les familles plus nombreuses (3 enfants et plus), au moins 80 % des enfants ont à la tête de leur famille un couple marié, et ce, quel que soit l'écart d'âge entre les frères et les sœurs ou leur groupe d'âge. La variation est beaucoup plus marquée pour les enfants uniques ou ceux qui n'ont qu'un seul frère ou une seule sœur. Ainsi, seulement quelque 60 % des enfants seuls au foyer, qu'il faut distinguer des vrais enfants uniques, appartiennent à des foyers dirigés par un couple marié. Il n'est pas surprenant de trouver parmi les enfants uniques les plus fortes proportions d'enfants en famille monoparentale, soit 18,1 % chez les petits (moins de 6 ans) et 33,1 % chez les plus vieux (6 à 14 ans). Nous verrons à la section 5.4.6 que d'autres liens existent entre la composition des fratries et la fréquence des familles recomposées.

Figure 5.2

Répartition des enfants de moins de 15 ans, selon la fratrie et l'environnement familial, 1991



Note : J. = plus jeune; a. = aîné(e).

Ligne blanche = Familles intactes (% estimé à partir de l'ESG de 1990).

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

5.4.5 Et les enfants en famille recomposée?

Le recensement, conçu à une époque où la recomposition familiale ne survenait qu'après un veuvage, ne permet pas d'évaluer l'ampleur du phénomène récent que sont les nouvelles familles formées à la suite d'une rupture par séparation ou divorce. Cette limite tient en particulier au fait que seul le lien à la personne repère est établi et que les enfants biologiques ou adoptifs de l'un des conjoints ou partenaires en union libre sont classés, le cas échéant, comme les enfants du couple sans distinction.

Il est parfois possible de soupçonner qu'une famille est recomposée parce qu'un des membres du couple en union libre se déclare célibataire et l'autre séparé, veuf ou divorcé; encore nous est-il impossible de le confirmer puisque au recensement tous les enfants présents seront attribués au couple, qu'ils en soient les enfants biologiques ou non. Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, les familles recomposées se retrouvent dissimulées au recensement dans les catégories « couples mariés » ou « conjoints vivant en union libre ». C'est alors que les résultats d'enquête peuvent contribuer à enrichir les données du recensement.

Nous avons recréé, à partir des données de l'ESG de 1990, les catégories d'environnement familial utilisées dans l'analyse du recensement pour la population des enfants de moins de 15 ans (tableau 5.8). La concordance remarquable des deux répartitions témoigne de la qualité des plans d'échantillonnage des enquêtes de Statistique Canada, ce qui nous permet d'estimer en toute confiance certains paramètres non dévoilés dans la statistique officielle.

Tableau 5.8

Comparaison de la répartition des enfants de moins de 15 ans, selon leur environnement familial établi selon le Recensement de 1991 et l'ESG de 1990

	Groupe d'âge					
	Moins de 6 ans		6 à 14 ans		**Tous les âges**	
Environnement familial	Recensement de 1991	ESG de 1990	Recensement de 1991	ESG de 1990	**Recensement de 1991**	**ESG de 1990**
	%		%		%	
Couples mariés	78,1	79,5	79,3	78,4	**78,9**	**78,8**
Couples en union libre	9,7	9,3	5,6	6,7	**7,2**	**7,7**
Mères seules	10,9	10,8	12,7	12,0	**12,0**	**11,6**
Pères seuls	1,3	0,4	2,4	2,9	**2,0**	**1,9**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de cas	66 337	2 809	99 518	4 249	**165 855**	**7 058**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Recensement du Canada de 1991; Enquête sociale générale de 1990.

Étant donné que l'ESG de 1990 comporte tous les renseignements sur l'histoire matrimoniale et sur l'histoire de la fécondité des adultes interrogés, on peut créer des catégories de famille qui tiennent compte de la recomposition familiale en se fondant sur deux critères : l'état matrimonial des parents au début de l'union en cours et le fait que les enfants présents dans le foyer soient tous

nés dans l'union en cours. Ainsi, on retrouve les familles où les parents sont mariés ou vivent en union libre (tableau 5.9); il s'agit d'une distinction commune au recensement et à l'ESG de 1990. Grâce à l'ESG de 1990, ces deux catégories sont ensuite scindées en :

a) familles intactes, où les deux conjoints n'ont jamais été mariés auparavant et tous les enfants présents sont leurs enfants biologiques ou adoptifs;
b) couples recomposés, où l'un des conjoints avait déjà été marié avant le début de l'union en cours, mais tous les enfants présents sont leurs enfants biologiques ou adoptifs;
c) familles recomposées, où au moins l'un des enfants présents est né en dehors de l'union en cours, quelle que soit l'histoire conjugale des parents.

Tableau 5.9

Répartition des enfants de moins de 15 ans, selon leur environnement familial, 1990

Environnement familial	Groupe d'âge					
	Moins de 6 ans		6 à 14 ans		**Tous les âges**	
	%		%		%	
Couples mariés[1]	79,5	100,0	78,4	100,0	**78,8**	**100,0**
Familles intactes	68,4	86,1	65,7	83,7	**66,8**	**84,7**
Couples recomposés	6,0	7,6	4,2	5,4	**5,0**	**6,3**
Familles recomposées	5,0	6,3	8,5	10,9	**7,1**	**9,0**
Couples en union libre[1]	9,3	100,0	6,7	100,0	**7,7**	**100,0**
Familles intactes	4,6	49,2	0,9	13,7	**2,4**	**30,9**
Couples recomposés	1,6	17,6	0,2	3,5	**0,8**	**10,2**
Familles recomposées	3,1	33,2	5,5	82,7	**4,6**	**58,9**
Mères seules	10,8	–	12,0	–	**11,6**	**-**
Pères seuls	0,4	–	2,9	–	**1,9**	**-**
Total	**100,0**	–	**100,0**	–	**100,0**	**-**
Nombre de cas	2 809	–	4 249	–	**7 058**	**-**

– Néant ou zéro.

1. Le total peut être légèrement différent à cause de l'arrondissement.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Enquête sociale générale de 1990.

Nous sommes conscients que cette définition ne couvre pas de façon exhaustive l'ensemble des recompositions familiales, puisque certains conjoints peuvent avoir des enfants d'une union antérieure qui habitent ailleurs, dont ils sont encore responsables, et qui peuvent à l'occasion venir vivre un certain temps dans la nouvelle famille de leur père ou mère. La définition retenue a le mérite de se greffer à l'information fournie par le recensement tout en l'enrichissant, ce qui permet de dresser un portrait plus fidèle de la situation familiale des enfants à un point donné dans le temps.

On constate, au tableau 5.9, que 86,5 % des enfants vivent dans une famille biparentale. Celles-ci ne sont cependant pas toutes « traditionnelles », puisque la fraction tombe à 78,8 % si l'on ne retient que les familles où le couple est marié; 7,7 % des enfants vivent dans une famille biparentale dont le couple est en union libre. Par contre, fait encore plus significatif, l'ESG de 1990 nous apprend que seulement les deux tiers (66,8 %) des enfants vivent avec des parents dont c'est le premier mariage et une fratrie du même lit (famille intacte).

Près de 1 enfant sur 10 vivant avec un couple marié fait partie d'une famille recomposée. Dans les familles fondées sur une union libre, la proportion grimpe à près de 6 enfants sur 10, qu'il s'agisse de l'union de deux célibataires ou d'un couple dans lequel un conjoint a déjà été marié. Cela nous indique déjà que, même si l'union libre est choisie par de plus en plus de couples fondant une nouvelle famille, les enfants qui vivent dans ce type d'environnement familial sont plus fréquemment dans une famille recomposée que dans une famille dite intacte; cela est beaucoup plus évident chez les enfants de 6 à 14 ans (82,7 % contre 33,2 % pour les moins de 6 ans).

L'union libre a d'abord et avant tout été choisie par les jeunes couples comme une façon d'amorcer leur vie conjugale : dès le début des années 80, on a vu croître rapidement le nombre de premières unions qui se faisaient sans papiers, la moitié des jeunes couples déclarant lors de l'Enquête sur la fécondité au Canada de 1984 (Balakrishnan et autres, 1993) avoir d'abord vécu ensemble sans s'être mariés. Le mariage demeurait toutefois à l'horizon, et lorsque venait le moment de fonder une famille et d'avoir des enfants, on n'hésitait pas à légaliser l'union amoureuse. Depuis, l'union libre est devenue une forme d'union qui comprend aussi des familles, qu'elles soient nouvellement fondées par des jeunes ou recomposées par des partenaires plus âgés ayant déjà fait partie de cellules familiales antérieures. Du point de vue des enfants, l'union libre fait donc maintenant partie intégrante du paysage familial.

Enfin, l'ampleur du phénomène des familles recomposées serait peut-être mieux évaluée si l'on tenait compte de la proportion des enfants qui vivent avec un couple recomposé (le couple recomposé est celui dans lequel au moins un des conjoints a déjà été marié, tous les enfants présents au sein du ménage sont nés de l'union en cours). Il n'est pas dit en effet que même s'ils ne sont pas déclarés comme vivant dans le ménage au moment des collectes de données, certains enfants d'unions antérieures d'un des conjoints n'interviennent pas périodiquement dans la vie du ménage, tout au moins en ce qui concerne l'apport affectif ou économique de la part du parent biologique qui y réside.

Par ailleurs, la ventilation selon le groupe d'âge reflète à la fois les effets de durée de l'union des parents et les effets de période sur l'environnement des enfants. C'est ainsi que plus d'enfants d'âge scolaire (6 à 14 ans) vivent en situation de monoparentalité et de recomposition familiale. Par contre, les plus jeunes (moins de 6 ans) sont plus susceptibles de vivre dans le cadre d'une union libre. De plus, ces unions libres comprendront plus fréquemment des familles intactes quand les enfants sont d'âge préscolaire et des familles recomposées quand ils sont âgés de plus de 6 ans.

Dans l'ensemble, on retiendra que 12 % des enfants âgés de moins de 15 ans vivent dans des familles recomposées, alors qu'un autre 14 % vivent en famille monoparentale (tableau 5.9). Pour un autre 6 %, il est possible de retrouver à l'extérieur du ménage une fratrie non résidente, avec laquelle un parent biologique est partagé. Nous tenterons dans la section 5.4.7 de faire un pas de

plus en levant le voile sur les trajectoires cachées de ces enfants, lesquelles donnent une idée encore plus juste de l'ampleur des changements d'environnement familial auxquels sont soumis les enfants d'aujourd'hui.

5.4.6 La composition des fratries et la recomposition familiale

Diverses études ont illustré les liens qui existent entre la fécondité des couples et leur plus ou moins grande propension à dissoudre et à recomposer des unités familiales. Entre autres, on sait que les couples brisés ont en moyenne un peu moins d'enfants que les couples stables, et la recomposition familiale vient souvent reformer des fratries plus nombreuses qui seraient demeurées autrement plus petites (Léridon et Villeneuve-Gokalp, 1994).

Du point de vue des enfants, la composition des fratries reste intimement liée à l'histoire conjugale des parents (figure 5.2). La section précédente, où nous avons mieux circonscrit, grâce aux données d'enquête, la proportion des enfants élevés dans une famille intacte par un couple stable, nous permet maintenant d'améliorer cette représentation. On retrouve les résultats de cette démarche à la figure 5.2 : nous avons appliqué aux proportions observées dans le recensement des enfants vivant avec un couple marié, la fraction de ces mêmes enfants qui ont été définis comme enfants dans un premier mariage stable dans l'ESG de 1990.

La ligne blanche verticale indique pour chaque type de fratrie caractérisée par le nombre et l'âge des enfants la proportion de ceux qui vivent dans une famille définie comme étant « intacte ». Les enfants élevés dans le cadre d'un premier mariage stable se retrouveront moins nombreux chez les enfants uniques et plus souvent regroupés avec des frères et sœurs dont l'écart d'âge avec eux ne sera pas très grand. Ainsi, seulement 58,4 % des enfants uniques de moins de 6 ans grandissent entourés de leurs deux parents biologiques, mariés une seule fois et vivant ensemble; la proportion baisse à 41,1 % chez les enfants uniques plus âgés (6 à 14 ans). La recomposition familiale favorise par ailleurs les fratries plus nombreuses et les écarts d'âge plus grands : par exemple, seulement 55 % des enfants élevés dans des fratries de 3 enfants et plus, où le plus jeune est d'âge préscolaire et l'aîné a plus de 15 ans, peuvent invoquer avoir les mêmes parents unis dans un premier mariage. À l'inverse, les enfants qui sont très rapprochés en âge de leurs frères et sœurs, quel que soit leur nombre, appartiennent nettement plus souvent à des familles intactes.

5.4.7 Derrière le portrait du recensement : la diversification des trajectoires familiales des enfants

Dans les sections précédentes, nous avons montré qu'au-delà du portrait que nous pouvons tirer du recensement quant au contexte familial dans lequel vivent les enfants à un point donné dans le temps, nous devons nous appuyer sur les données d'enquête pour saisir la fluidité nouvelle de la vie familiale des enfants et montrer la diversité sans cesse grandissante des épisodes qui composent leurs trajectoires familiales.

Ainsi, grâce à l'observation rétrospective longitudinale obtenue dans l'ESG de 1990, nous avons vu que de plus en plus d'enfants connaissent la monoparentalité et que cela se produit de plus en plus tôt au cours de leur vie. La comparaison de la situation des enfants au recensement avec l'information recueillie par l'ESG de 1990 sur les trajectoires qui les ont amenés à ce point d'observation enrichit grandement notre compréhension de phénomènes en pleine évolution.

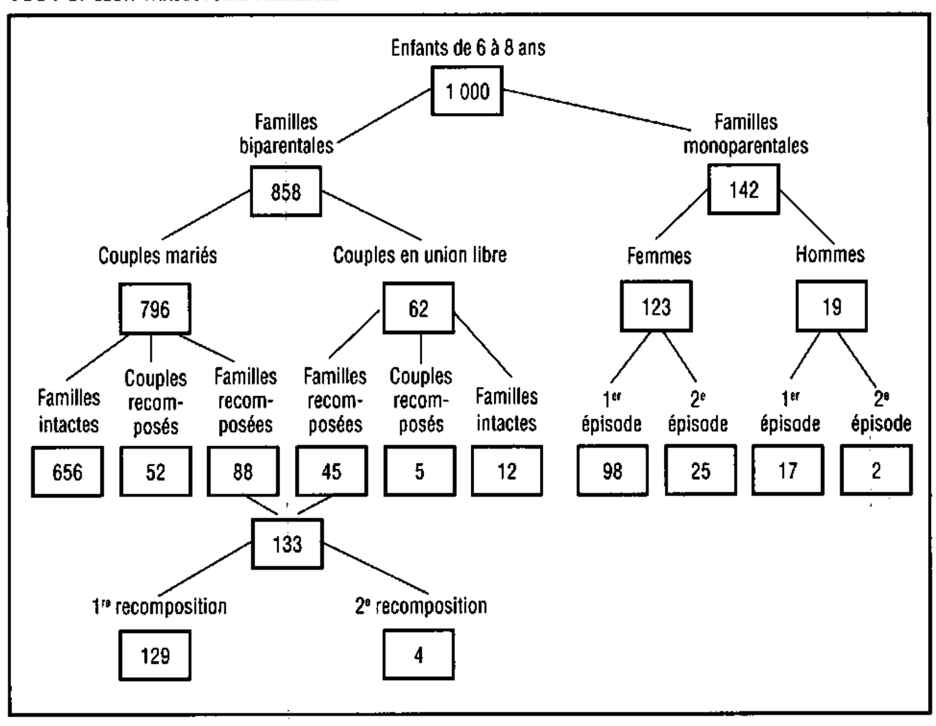
Nous terminerons cette partie de l'analyse avec une illustration supplémentaire du bien-fondé de cette approche.

Prenons à titre d'exemple les enfants nés au début des années 80, pour lesquels nous connaissons déjà les trajectoires familiales jusqu'à l'âge de 6 ans (Marcil-Gratton, 1993). Dans les analyses faites à partir des données de l'ESG de 1990, les enfants retenus étaient nés sur une période de trois ans et couvraient les générations nées en 1981, 1982 et 1983. Pour fins de comparaison, nous avons repéré dans le Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers les enfants âgés de 6 à 8 ans au moment du Recensement de 1991. Même si en moyenne un décalage de presque un an sépare ces deux groupes d'enfants, leur situation familiale au moment des collectes de données se rapproche suffisamment pour que nous puissions estimer que le même genre de trajectoires les caractérise de la naissance à l'âge de 6 ans. Cela nous permet de dévoiler quelque peu la complexité des vies d'enfants en apparence plutôt sans histoire si nous nous fions aux seules données du recensement.

Reprenons plus en détail ce que nous dit le recensement sur l'environnement familial des enfants de 6 à 8 ans, et voyons comment nous pouvons mieux qualifier cette information avec les données tirées de l'ESG de 1990 (figure 5.3).

FIGURE 5.3

RÉPARTITION DES ENFANTS DE 6 À 8 ANS, SELON LEUR ENVIRONNEMENT FAMILIAL AU RECENSEMENT DE 1991 ET LEUR TRAJECTOIRE FAMILIALE



Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991; Enquête sociale générale de 1990 (compilation inédite).

Les deux sources confirment qu'au moment de la cueillette des données, 86 % de ces enfants vivaient en famille biparentale, 9 fois sur 10 avec des « parents » mariés et 1 fois sur 10 avec des « parents » en union libre. Les autres 14 % vivaient en famille monoparentale, dont 12 % avec leur mère et 2 % avec leur père.

La figure 5.3 nous permet de creuser plus loin : on y distingue d'abord, parmi les familles biparentales, les couples mariés des couples en union libre; dans chacune de ces deux catégories, on retrouve les familles intactes, les couples recomposés et les familles recomposées. Les enfants faisant partie de cette dernière catégorie représentent 13 % de l'ensemble des enfants de cet âge : les deux tiers (88 sur 133) proviennent de familles recomposées où le couple est marié, et le dernier tiers (45 sur 133) fait partie d'un ménage où le couple est en union libre.

Les trajectoires de ces enfants, reconstituées grâce à l'ESG de 1990, permettent d'aller un peu plus loin. À 6 ans, la très grande majorité de ces enfants en famille recomposée n'auront vécu qu'un seul épisode de recomposition familiale, seulement 3 % (4 sur 133) étant déjà en deuxième épisode de recomposition : ceux-là ont déjà vu leur seconde famille être brisée, ils ont vécu une deuxième fois la monoparentalité pour enfin connaître un troisième environnement familial biparental. À 6 ans, cela relève de l'exploit, et on ne peut que souhaiter voir stagner la part de ces trajectoires records!

Par ailleurs, une part non négligeable des enfants en famille monoparentale traînent aussi derrière eux des trajectoires aux épisodes multiples. En effet, 1 enfant sur 5 (27 sur 142) en est, à 6 ans, à son deuxième épisode de vie en famille monoparentale. Cela signifie que ces enfants ont connu un premier épisode de monoparentalité, soit parce qu'ils y sont nés ou parce qu'ils ont vécu la rupture d'union de leurs parents biologiques, que cet épisode s'est terminé par une nouvelle union du parent avec lequel ils résidaient, et que cette nouvelle union n'a pas non plus survécu : tout cela avant que ces enfants ne fêtent leur sixième anniversaire.

Il ne s'agit là que d'un exemple de l'utilité d'avoir recours aux données transversales sur la situation des enfants dans leur famille, tout en ne perdant pas de vue les trajectoires qu'ils ont empruntées pour y arriver. Les phénomènes responsables de la complexité grandissante de ces trajectoires d'enfants, que l'on songe à l'instabilité des couples, à la fragilité des liens conjugaux dits libres, à la facilité de rupture des unions sans papiers ou à la rapidité des remises en union, n'ont cessé d'évoluer en faveur d'une flexibilité nouvelle des liens conjugaux. Dans un tel contexte, des efforts doivent être entrepris afin de rendre plus significatives l'ensemble des sources mises à la disposition de l'analyse : c'est un faible prix à payer, si l'on veut mieux comprendre la direction des tendances nouvelles de la vie familiale, tant du point de vue des adultes qui fondent des familles que du point de vue des enfants qui doivent grandir dans ces familles.

5.5 LA DIVERSITÉ CANADIENNE

On sait que la société canadienne présente une grande diversité sociale et culturelle qui se manifeste par des comportements différents dans les diverses régions du pays. Or, quand les parents adoptent des attitudes différentes à l'égard de la vie conjugale, cela se traduit forcément par des différences dans l'environnement familial des enfants.

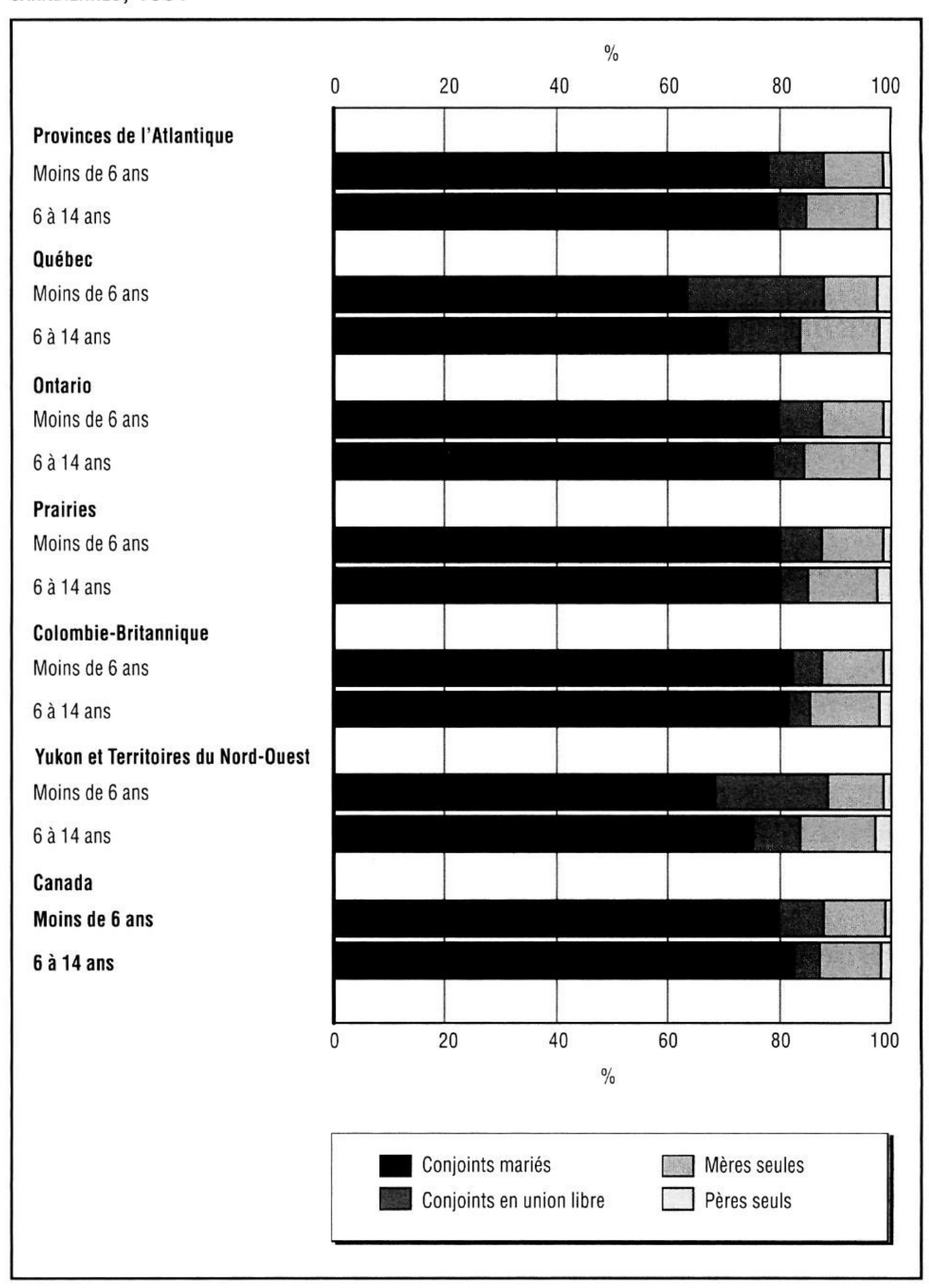
La croissance spectaculaire des naissances hors mariage depuis le milieu des années 80 compte sans doute parmi les phénomènes les plus connus des nouveaux comportements procréateurs

et familiaux. Au Canada, on a vu croître la proportion des naissances hors mariage d'environ 5 % de l'ensemble des naissances dans les années 60 à 10 % au début des années 70, pour ensuite grimper à plus de 20 % au début des années 90 et atteindre 29 % en 1993. Ces naissances, désignées jusqu'en 1974 comme étant « illégitimes », sont maintenant de façon plus appropriée regroupées sous le vocable « naissances hors mariage ». Ce changement de vocabulaire correspond à une réalité nouvelle du paysage familial canadien : la naissance d'enfants de parents non mariés, mais dont la grande majorité vivent en union libre. C'est au Québec que cette nouvelle réalité s'est le plus développée : en 1993, 46 % de l'ensemble des naissances étaient classées « hors mariage », mais dans seulement 5 % des cas, le père était déclaré « inconnu » sur le certificat de naissance (Duchesne, 1993). Des analyses ont montré qu'effectivement, ces enfants nés « hors mariage » pouvaient sans équivoque se classer parmi les enfants nés dans une famille biparentale (Marcil-Gratton, 1993).

Cette apparition de l'union libre dans l'environnement familial des enfants demeure le point central de la figure 5.4, où l'on peut observer son importance relative dans les différentes régions du Canada. De façon générale, les proportions sont plus élevées chez les enfants les plus jeunes : cela reflète à la fois le caractère récent du phénomène et la propension des couples à se marier éventuellement, ce qui se produisait assez fréquemment encore à la fin des années 80. Les provinces de l'Atlantique, les Prairies ainsi que la Colombie-Britannique ne se distinguent pas sensiblement les unes des autres, avec environ 8 % des jeunes enfants et 5 % des plus âgés vivant avec des parents non mariés. Par contre, les enfants québécois, ainsi que ceux des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, sont relativement beaucoup plus nombreux à vivre avec des parents en union libre, et cette réalité est nettement plus marquée chez les jeunes enfants (moins de 6 ans), soit 20,1 % et 24,5 % respectivement. L'Ontario affiche par contre un conservatisme distinctif, avec les proportions les plus basses au Canada, soit 5,2 % pour les moins de 6 ans et 3,9 % pour les 6 à 14 ans. Il s'agit là de comportements culturels particuliers dont l'explication dépasse le cadre de cette monographie de recensement. Mentionnons toutefois que les causes de ces comportements ne sont sans doute pas les mêmes chez les Québécois et les Autochtones qui constituent une importante proportion de la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; les modes de vie respectifs de ces populations sont très différents les uns des autres et très différents aussi de ceux des autres Canadiens.

FIGURE 5.4

RÉPARTITION DES ENFANTS, SELON LEUR ÂGE ET LEUR ENVIRONNEMENT FAMILIAL, DANS DIVERSES RÉGIONS CANADIENNES, 1991



Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991 (compilation inédite).

Enfin, on constate une similitude remarquable d'une région à l'autre en ce qui concerne les enfants vivant en famille monoparentale au moment du recensement. La proportion de ces enfants augmente avec l'âge, augmentation plus marquée au Québec et dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Partout, ces enfants vivent en très grande majorité avec leur mère, mais la proportion dans des familles monoparentales dont le parent est un homme augmente avec l'âge : seulement 1 enfant en famille monoparentale sur 10 de moins de 6 ans vit avec son père, alors qu'on en trouve le double, soit 1 enfant sur 5, quand il s'agit d'adolescents âgés de 15 à 17 ans (tableau 5.5b).

5.5.1 L'union libre dans les régions du Canada : pour fonder une famille ou la recomposer?

Dans l'ensemble du Canada, les enfants se retrouvent majoritairement (86 %) dans des familles biparentales. Au sein de ces familles, 14 % des enfants sont en famille recomposée et 7 % vivent avec leurs deux parents qui forment un couple recomposé, avec la possibilité distincte d'avoir hors du ménage d'autres enfants qui interviennent sporadiquement ou régulièrement dans la vie de leur famille dite intacte (tableau 5.10).

Tableau 5.10

Répartition des enfants de moins de 15 ans, selon l'état matrimonial des parents dans les familles biparentales et le type de famille, 1990

	État matrimonial des parents								
	Canada			Provinces de l'Atlantique			Québec		
Type de famille	Couples mariés	Couples en union libre	Ensemble des familles biparentales	Couples mariés	Couples en union libre	Ensemble des familles biparentales	Couples mariés	Couples en union libre	Ensemble des familles biparentales
Familles intactes	84,7	30,9	79,9	82,5	14,9	78,9	88,4	47,1	81,3
Couples recomposés	6,3	10,2	6,6	5,5	12,6	5,9	2,9	6,8	3,6
Familles recomposées	9,0	58,9	13,5	12,0	72,5	15,2	8,7	46,1	15,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de cas	5 564	546	6 110	551	31	582	1 257	263	1 520
% parmi l'ensemble des familles	78,8	7,7	86,6	84,8	4,8	89,5	70,4	14,7	85,1
	Ontario			Prairies			Colombie-Britannique		
Familles intactes	85,7	7,3	81,0	82,2	27,2	78,7	80,3	21,2	76,2
Couples recomposés	7,6	23,3	8,5	6,5	3,5	6,3	9,2	3,3	8,8
Familles recomposées	6,7	69,4	10,5	11,3	69,3	15,0	10,4	75,5	15,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Nombre de cas	2 011	128	2 139	1 120	77	1 197	625	47	672
% parmi l'ensemble des familles	82,6	5,3	87,8	81,4	5,6	87,0	77,4	5,8	83,2

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Enquête sociale générale de 1990.

Cette répartition des familles biparentales ne varie guère dans les régions canadiennes, sauf peut-être en Ontario, où l'on ne compte que 10 enfants sur 100 en famille recomposée contre environ 15 enfants sur 100 ailleurs au pays. Cette différence s'estompe quand on retient qu'un pourcentage plus élevé des enfants ontariens en famille biparentale ont un couple recomposé à la tête du ménage duquel ils font partie : il est possible qu'en Ontario, la recomposition inclue moins souvent la présence des enfants d'unions antérieures au sein du nouveau ménage.

Rappelons qu'environ 1 fois sur 10 (13 %) la famille biparentale sera dirigée par un couple en union libre. Cependant, les enfants vivant au sein de ces familles auront plus fréquemment à composer avec des demi-frères ou des demi-sœurs vivant dans le même ménage. En effet, seulement 1 enfant sur 10 (9,0 %) fait partie d'une famille recomposée lorsque le couple est marié, contre 6 enfants sur 10 (58,9 %) lorsque le couple est en union libre (tableau 5.10).

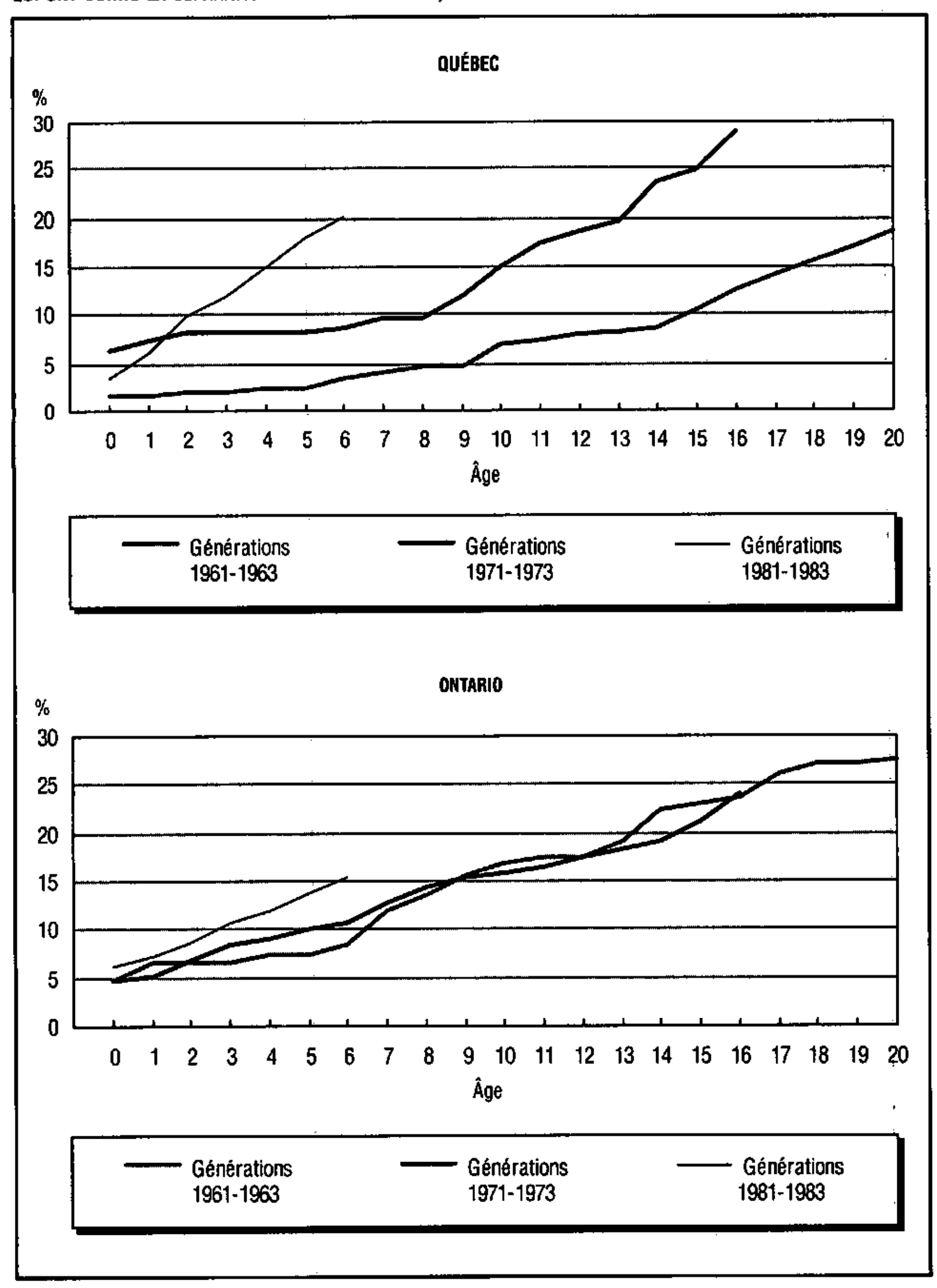
L'ESG de 1990 n'a pas un échantillon suffisamment grand pour permettre une analyse plus approfondie des différences régionales des comportements familiaux, mais on peut tout de même examiner les circonstances du recours à l'union libre. Une différence marquée apparaît entre le Québec et le reste du Canada (tableau 5.10). Au Québec, le choix de l'union libre est davantage réparti entre les familles intactes et les familles recomposées : on y trouve autant d'enfants de couples en union libre dont la famille est intacte (47,1 %) que d'enfants qui sont en famille recomposée (46,1 %). Cela reflète le phénomène de plus en plus apparent des jeunes couples qui choisissent de former une famille et d'avoir des enfants sans légaliser leur union par un mariage civil ou religieux. Dans le reste du Canada, la tendance est nettement différente : les couples qui choisissent l'union libre en sont beaucoup plus fréquemment rendus à l'étape de recomposition d'une deuxième famille, de sorte que 7 enfants sur 10 vivant avec un couple non marié appartiennent à une famille recomposée.

5.5.2 La croissance de la monoparentalité dans les régions canadiennes

En terminant cette esquisse des différences régionales dans l'environnement familial des enfants, nous recourrons une dernière fois aux données de l'ESG de 1990 afin d'évaluer si le phénomène de la monoparentalité connaît la même croissance pour tous les enfants canadiens. La figure 5.5 reprend les résultats, rapportés pour l'ensemble du Canada à la figure 5.1, sur l'intensité et la précocité croissantes de la monoparentalité dans les générations de jeunes Canadiens pour les deux plus grandes régions, soit le Québec et l'Ontario. Dans l'ensemble, on constate que, là comme ailleurs, la situation canadienne représente véritablement une moyenne au centre de diversités régionales bien définies, le Québec et l'Ontario faisant figure de pôles dont l'évolution s'est distinguée.

Figure 5.5

Pourcentage cumulé des enfants québécois et ontariens qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à divers âges et pour diverses générations



Sources : Enquête sur la famille de 1984, pour les générations 1961-1963; Enquête sociale générale de 1990, pour les générations 1971-1973 et 1981-1983 (compilation inédite).

Dans l'ensemble, les enfants dans les régions du Canada ont connu depuis 30 ans une montée et une précocité grandissante de la monoparentalité. Au-delà de ce constat général, les différences apparaissent.

Certaines régions comme la Colombie-Britannique et l'Ontario ont une expérience plus ancienne du divorce, de sorte que les enfants nés dès le début des années 60 ont connu la monoparentalité plus tôt et avec plus d'intensité que les enfants du Québec, des provinces de l'Atlantique ou des Prairies nés à la même époque (tableau 5.11). Ainsi, près de 30 % des enfants ontariens de ces générations et plus de 40 % des enfants de la Colombie-Britannique ont fait l'expérience de la monoparentalité avant d'atteindre l'âge de 20 ans; pour les générations correspondantes, la proportion n'a pas atteint 20 % au Québec, dans les provinces de l'Atlantique et dans les Prairies.

Tableau 5.11

Pourcentage cumulé des enfants de diverses régions canadiennes qui sont nés d'un parent vivant seul ou qui ont connu la séparation de leurs parents, à 6 ans et à 20 ans, 1990

	Générations 1981-1983	Générations 1961-1963	
Région	À 6 ans	À 6 ans	À 20 ans
Provinces de l'Atlantique	13,4	8,0	19,5
Québec	20,1	3,5	18,8
Ontario	15,4	8,5	27,6
Prairies	16,4	6,8	17,0
Colombie-Britannique	26,3	16,5	42,5
Canada	**18,1**	**7,8**	**24,2**

Source : Enquête sociale générale de 1990.

Par contre, si la Colombie-Britannique semble avoir maintenu ces tendances à la hausse, l'Ontario a plus rapidement plafonné, de sorte que pour les générations les plus récentes qui ont été observées (générations de 1981 à 1983), ce sont les enfants de la Colombie-Britannique qui ont le plus fait l'expérience de la monoparentalité (26 % avant l'âge de 6 ans), et ce sont ceux de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique qui en ont été les plus épargnés (respectivement 15 % et 13 % avant l'âge de 6 ans).

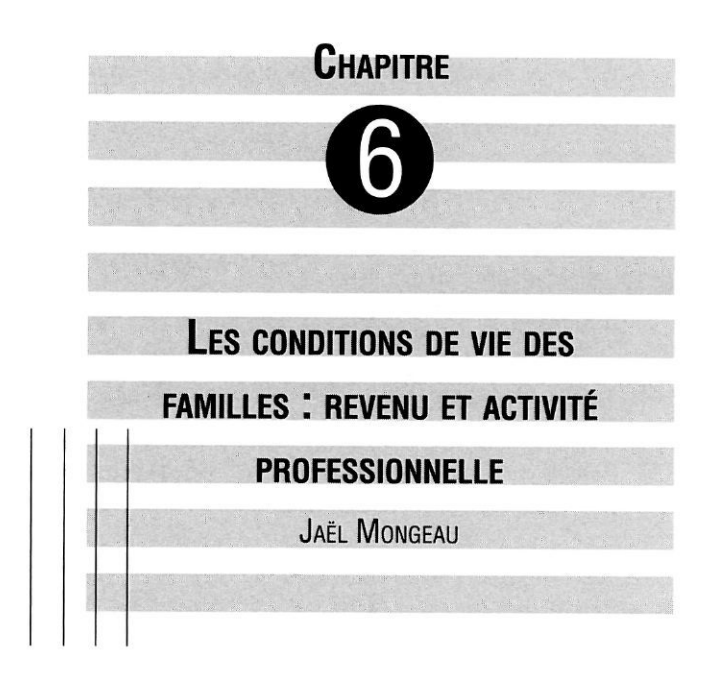
Le Québec se distingue ici par l'écart remarquable qui sépare la trajectoire des enfants nés il y a 30 ans de celle des enfants nés au début des années 80. La monoparentalité n'a guère fait partie du paysage familial des premiers, lesquels sont nés à une époque où l'enseignement de l'Église catholique sur l'indissolubilité du mariage était, de plein gré ou non, respecté. Les plus jeunes font partie des premières générations où la cohabitation est devenue acceptable comme cadre pour donner naissance à des enfants et les élever. Le lien a été montré ailleurs (Marcil-Gratton, 1993; Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996) entre la cohabitation de plus en plus fréquente et la fragilité plus grande des unions : il s'en est naturellement suivi une plus grande fragilité du cadre familial pour les enfants issus de ces unions. De plus, c'est au Québec que ce lien est aujourd'hui le plus marqué.

5.6 CONCLUSION

En démographie sociale, l'étude de l'impact des nouveaux comportements familiaux des adultes sur l'environnement familial des enfants n'en est qu'à ses débuts. Jusqu'à récemment, l'enfance en tant que telle n'a guère constitué l'objet d'études, probablement parce qu'une fois écartés les périls liés à la mortalité infantile et à celle des jeunes enfants, la société moderne a cru avoir mis à l'abri des vicissitudes de la vie cette période de l'existence humaine : les enfants ne devaient se préoccuper que de grandir, leurs parents leur assureraient l'environnement quotidien pour le faire adéquatement, et la société donnerait un coup de main en se préoccupant de leur formation pour en faire demain des citoyens productifs. C'était sans compter sur la période des 30 dernières années, où les changements très importants de comportement chez les adultes en matière de fécondité, de vie conjugale et d'activité professionnelle allaient transformer radicalement la façon dont les parents, et par conséquent la société moderne, assumeraient désormais la prise en charge des enfants.

Plus particulièrement, la croissance de l'instabilité conjugale et la réduction de la durée des unions ont un impact crucial sur l'environnement familial des enfants. Que ce soit par la baisse de popularité du mariage, l'augmentation du nombre d'unions libres, l'intensité des séparations, l'augmentation du nombre d'épisodes monoparentaux, la fréquence des recompositions familiales ou la généralisation des familles où les deux parents occupent un emploi à l'extérieur du foyer, l'effritement de la cellule familiale « traditionnelle » a des effets importants sur le cadre de vie quotidien des enfants et les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents. Désormais, les trajectoires familiales des enfants devront être étudiées de façon distincte de celles de leurs parents, puisque la vie familiale ne suit plus un tracé simple à partir de l'union des parents jusqu'à la mort de l'un d'entre eux, comme le voulait le modèle en vigueur jusqu'aux années 60. La complexification de la vie des parents se traduira nécessairement par celle, peut-être plus grande encore, de la vie des enfants.

L'enfance se retrouve aujourd'hui au centre des préoccupations de plusieurs chercheurs de divers pays, qui ont pris conscience de la nécessité d'adopter le point de vue de l'enfant. On a vu surgir un peu partout et presque simultanément des initiatives en ce sens, que ce soit sous forme de colloques (Festy, 1994; Dandurand et autres,1996), de publications (Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1994) ou de projets de recherche réunissant des données sur l'enfance au sein de diverses sociétés (Furstenberg, 1994). Le présent chapitre ainsi que certaines sections des chapitres 6 et 7, où l'on s'attardera sur les liens entre l'environnement familial des enfants et leurs conditions de vie, y contribuent modestement. Par ailleurs, une initiative majeure à l'égard des enfants a été lancée récemment par le gouvernement canadien : elle comportait la réalisation par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes. Cette enquête permettra de faire une analyse beaucoup plus approfondie et significative des relations entre l'évolution de l'environnement familial des enfants et leur développement personnel. La disponibilité récente de ces données permettra d'apporter des réponses aux questionnements de plus en plus nombreux que suscite l'évolution de la vie familiale et de ses effets sur le déroulement de l'enfance.



Nous avons vu aux chapitres 1 et 2 que la structure et la composition des ménages et des familles avaient varié au fil du temps. De plus en plus de familles de recensement et de personnes hors famille vivent seules (croissance de l'autonomie des ménages). Les familles comportent moins d'enfants, mais ceux-ci restent plus longtemps au foyer parental. Les couples optent de plus en plus pour l'union libre avant ou à la place du mariage. L'augmentation des dissolutions d'union a pour effet d'augmenter la proportion de familles monoparentales et des personnes hors famille. Les unions libres, moins stables que les unions sanctionnées par le mariage, sont à l'origine d'une grande partie de l'augmentation du nombre de familles monoparentales dont le parent est célibataire.

Ces grandes transformations des ménages et des familles se sont faites dans un contexte d'émancipation des femmes. Ces dernières ont d'abord profité de la démocratisation de l'enseignement, de sorte que, depuis 1981, les femmes de 15 à 24 ans sont plus nombreuses à avoir effectué des études postsecondaires ou à détenir un grade universitaire que les hommes du même âge[1]. Elles se sont ensuite ruées sur le marché du travail; parmi les femmes de 15 ans et plus, 53 % occupaient un emploi à l'extérieur de la maison en 1991, alors qu'elles n'étaient que 41 % à le faire en 1975 (Statistique Canada, 1994f). Pendant la même période, le pourcentage pour les hommes a diminué de 74 % à 70 %. De plus, entre 1970 et 1990, les gains des femmes ont augmenté sensiblement plus que ceux des hommes (Rashid, 1991). Les femmes ont donc contribué à aider les familles à faire face à l'augmentation constante du coût de la vie et du chômage. Celle du coût de la vie se fait sentir surtout depuis 1971, les prix en 1991 étant de quatre fois supérieurs à ceux de 1971 (Statistique Canada, 1995). Celle du chômage se poursuit depuis l'après-guerre (Gera et McMullen, 1991).

Bien sûr, on ne peut pas établir de liens de causalité entre conditions de vie et structure et composition des ménages et des familles à l'aide de données de recensement. Ces liens ont d'ailleurs toutes les chances d'aller dans les deux sens. Pour s'en convaincre, prenons l'exemple

des relations entre la baisse de fécondité et le travail des femmes à l'extérieur du foyer : les femmes travaillent-elles plus souvent à l'extérieur du foyer parce qu'elles ont moins d'enfants ou ont-elles moins d'enfants parce qu'elles travaillent à l'extérieur du foyer? À défaut de pouvoir établir ces liens de causalité, on peut se demander ce qui est arrivé aux conditions de vie des ménages, des familles et des personnes qui les composent, alors que ces dernières ont vécu tous les changements évoqués précédemment. Ces changements se sont-ils accompagnés d'une amélioration du bien-être de tous les types de ménage et de tous les types de famille ou ont-ils eu pour conséquence une accentuation des disparités? L'entrée massive des femmes sur le marché du travail a-t-elle aidé les femmes qui ont vécu une rupture et qui sont devenues des mères seules ou des personnes hors famille à avoir des conditions de vie qui se rapprochent de celles des femmes qui vivent toujours avec leur mari? Les couples en union libre ont-ils les mêmes conditions de vie que les couples mariés?

Dans le présent chapitre, nous traiterons du revenu et de ses liens avec l'activité. L'activité des parents sera aussi examinée du point de vue des enfants. Le chapitre suivant traitera des conditions de logement.

6.1 LE REVENU DES MÉNAGES ET DES FAMILLES

Au recensement, les données sur le revenu concernent l'année civile précédant le recensement, donc, par exemple, le revenu de 1990 dans le cas du Recensement de 1991. Le revenu total du ménage est la somme du revenu total de chacun des membres du ménage. Il en est de même du revenu total de la famille; ainsi, le revenu d'emploi des étudiants qui habitent avec leurs parents est comptabilisé dans le revenu total de la famille, même si bien souvent le revenu du jeune ne sert qu'à couvrir une partie de ses dépenses personnelles et aucunement les dépenses de la famille. Il faudra tenir compte de cette particularité en interprétant les données sur le revenu des ménages et des familles.

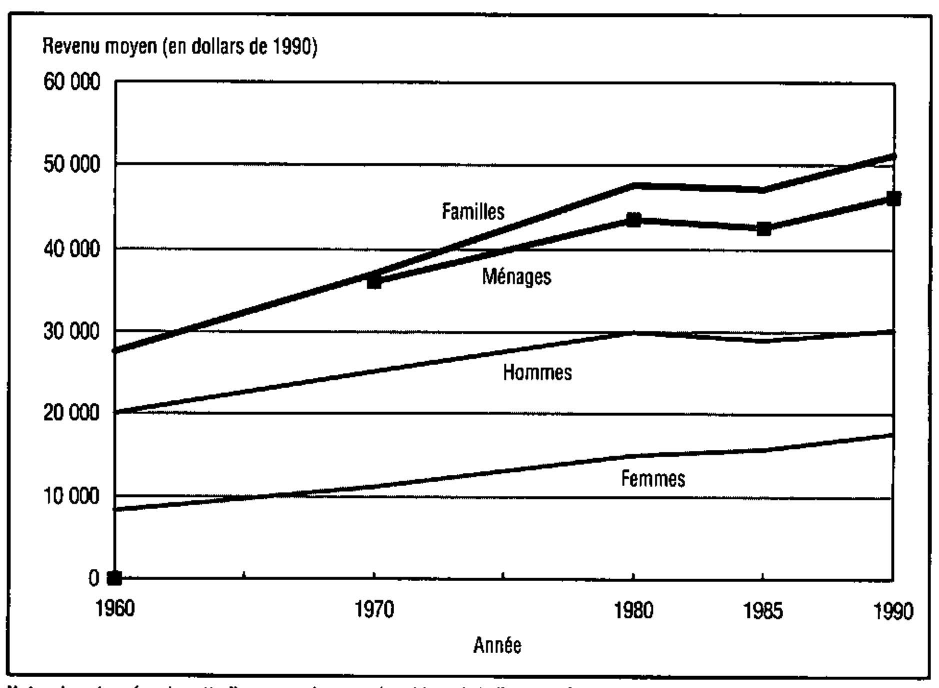
Le revenu moyen du ménage canadien s'établissait à 46 137 $ en 1990. C'est environ 5 200 $ de moins que le revenu moyen de la famille (51 342 $). Le fait que les familles soient avantagées par rapport aux ménages s'explique par la différence de composition entre les ménages et les familles. En effet, comme nous l'avons vu au chapitre 1, les ménages non familiaux sont très majoritairement composés de personnes qui vivent seules. Or, les ménages de 1 personne ont en moyenne un revenu moins élevé que les familles, ces dernières bénéficiant bien souvent d'un double revenu, celui de l'époux et celui de l'épouse. Ainsi, quand on ne retient que les ménages composés de plus de 1 personne, le revenu moyen du ménage grimpe à 52 752 $[2]. S'il dépasse maintenant le revenu moyen de la famille, c'est que, bien que la plupart des familles habitent seules, et qu'ainsi le revenu du ménage soit identique au revenu familial, certaines familles peuvent cohabiter avec une autre famille (ménage multifamilial) ou des personnes hors famille, qui peuvent contribuer à rehausser le revenu du ménage.

La figure 6.1 illustre une tendance générale à la hausse du revenu depuis au moins 1960[3]. Toutefois, entre 1970 et 1980 (il n'y a pas de données sur le revenu moyen du ménage en 1960), le revenu moyen du ménage a moins augmenté que le revenu moyen familial, alors que les deux évolutions sont ensuite presque parfaitement parallèles : c'est que la période 1970-1980 a été particulièrement propice à la formation de ménages non familiaux, comparativement à la période suivante (voir le chapitre 1). Comme les ménages non familiaux sont principalement composés de

personnes qui vivent seules, leur multiplication fait augmenter l'écart entre le revenu moyen du ménage et le revenu moyen familial. Après 1980, les deux courbes montrent que le revenu moyen a subi le contrecoup de la récession du début des années 80, de sorte que le revenu moyen a baissé de 1980 à 1985, pour ensuite remonter. Grâce à cette dernière remontée, le revenu moyen des ménages et des familles est plus élevé en 1990 qu'en 1980, mais l'augmentation du revenu n'a pas retrouvé son rythme d'avant 1980, de sorte que les effets de la récession du début des années 80 n'ont pas été compensés complètement. Le revenu familial a un peu moins diminué que le revenu du ménage entre 1980 et 1985 et un peu plus augmenté de 1985 à 1990; c'est, du moins en partie, la croissance de la proportion des épouses sur le marché du travail qui a permis au revenu familial d'évoluer de façon plus favorable que le revenu des ménages dans la période récente. En effet, la proportion des épouses occupant un emploi rémunéré est passée de 56 % en 1980 à 66 % en 1990 (tableau 6 de l'annexe 6).

FIGURE 6.1

REVENU MOYEN DES FAMILLES, DES HOMMES ET DES FEMMES, 1960 À 1990, ET DES MÉNAGES, 1970 À 1990



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1 de l'annexe 6.

Sources : Recensements du Canada de 1961, 1971, 1981, 1986 et 1991.

La figure 6.2 illustre la différence de revenu entre les familles et les personnes hors famille, et selon le type de famille (époux-épouse, monoparentale dont le parent est un homme, monoparentale dont le parent est une femme). En 1990 comme en 1960, ce sont les familles époux-épouse qui tiennent le haut du pavé. En 1990, elles ont touché en moyenne 55 000 $. Les

familles monoparentales dont le parent est un homme n'ont touché que les trois quarts de cette somme, et celles dont le parent est une femme, que la moitié. Les hommes et les femmes hors famille ont touché encore moins. Bien sûr, les familles époux-épouse comportent en moyenne plus de personnes et ont donc, en principe, de plus grands besoins. Il en est de même pour les familles monoparentales, comparativement aux personnes hors famille. Par contre, il n'y a pas *a priori* de différences de besoins entre les pères seuls et les mères seules ou encore entre les hommes et les femmes hors famille; pourtant, il y a une grande différence entre les revenus moyens de ces catégories prises deux à deux, et cette différence est reliée entre autres au sexe, les hommes touchant en moyenne un revenu plus élevé que les femmes.

Figure 6.2

Revenu moyen, selon le type de famille, 1960 à 1990

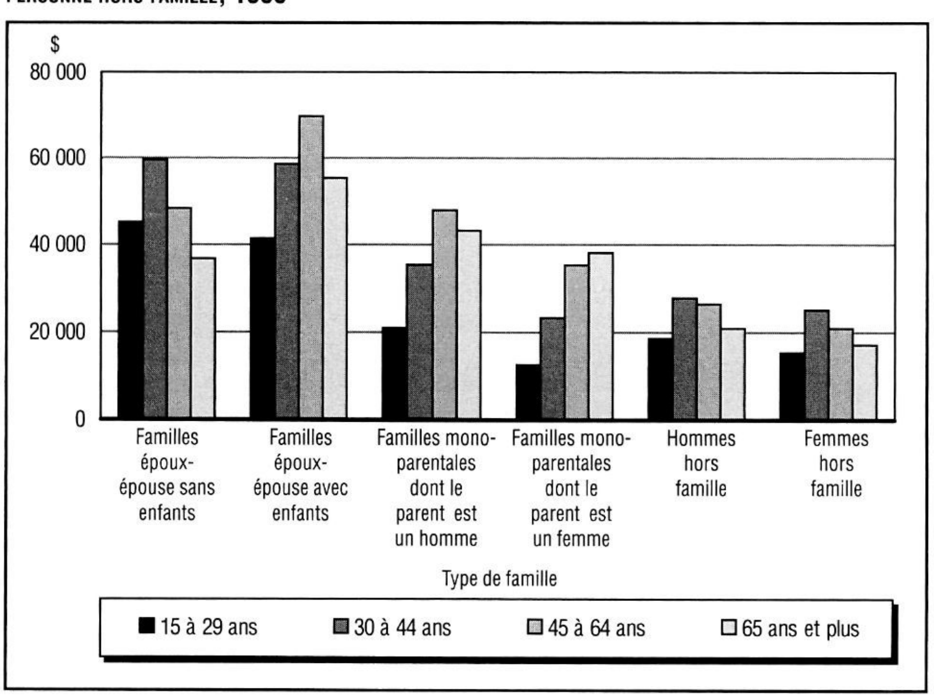
Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1 de l'annexe 6.
Sources : Recensements du Canada de 1961, 1971, 1981, 1986 et 1991.

Le classement des catégories est identique de 1960 à 1990, mais l'écart s'agrandit au fil du temps entre les familles époux-épouse et les familles monoparentales, peut-être parce que de plus en plus d'épouses occupent un emploi rémunéré. Selon Dooley (1988), la croissance des revenus des familles époux-épouse serait due à la croissance du revenu d'emploi des épouses et des revenus de transferts gouvernementaux. D'ailleurs, les femmes en général semblent s'en être mieux tirées lors de la récession du début des années 80[4] : le revenu moyen des mères seules a moins baissé que celui des pères dans la même situation, et le revenu moyen des femmes hors famille a même augmenté, quoique légèrement.

Ce n'est qu'à partir de 45 ans que les familles monoparentales dont le parent est une femme ont un revenu moyen plus élevé que les personnes hors famille (figure 6.3). Avant, c'est-à-dire quand elles ont la responsabilité de jeunes enfants, leur revenu moyen est moins élevé que celui des personnes hors famille qui n'ont en principe qu'à subvenir à leurs propres besoins. Les mères seules sont moins nombreuses à occuper un emploi rémunéré que les personnes hors famille : quand elles ont moins de 45 ans, elles sont 69 % à le faire en 1990, dont seulement 54 % à temps plein, contre 81 % chez les femmes hors famille (67 % à temps plein) et 84 % chez les hommes hors famille (75 % à temps plein)[5]. De plus, l'emploi qu'elles occupent est moins bien rémunéré; leur revenu moyen d'emploi est de 12 025 $, alors qu'il est de 13 834 $ pour les femmes hors famille[6]. On peut penser qu'elles peuvent avoir vécu plus d'interruptions de travail que les personnes hors famille lors de la naissance de leurs enfants. Quand les mères seules sont plus âgées, il y a plus de sources de revenu possibles : pensions de veuves, pensions alimentaires provenant de l'ex-mari, travail à temps plein ou à temps partiel des enfants plus âgés, plus grand nombre de mères sur le marché du travail car les enfants sont grands, comme nous le verrons à la section 6.3. Le revenu des enfants est comptabilisé dans le revenu familial, qu'il contribue ou non à payer les dépenses familiales, mais on peut penser qu'il y contribue plus souvent que dans les familles époux-épouse, où il est nécessaire.

Figure 6.3

Revenu moyen, selon le type de famille et l'âge de l'épouse, du parent seul ou de la personne hors famille, 1990



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2 de l'annexe 6.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Il existe une relation entre la progression du revenu moyen selon l'âge (de l'épouse, du parent seul ou de la personne hors famille) et la présence d'enfants au foyer. Quand il n'y a pas d'enfants, c'est-à-dire dans le cas des familles époux-épouse sans enfants, des hommes et des femmes hors famille, c'est chez les 30 à 44 ans que le revenu moyen est le plus élevé. Ensuite, il baisse à cause de la diminution de l'activité sur le marché du travail (tableau 6.1). En effet, dans le cas des familles époux-épouse, seuls 68 % des époux sont présents sur le marché du travail quand leur épouse a entre 45 et 64 ans, et 16 % quand elle a plus de 64 ans, alors qu'ils le sont à plus de 90 % quand leur épouse est plus jeune. Les pourcentages sont semblables pour les personnes hors famille des deux sexes. Il se produit sans doute aussi un effet de génération : les personnes plus âgées sont moins scolarisées que les plus jeunes. Ainsi, 22 % de la population âgée de 45 à 64 ans en 1991 n'a pas atteint la neuvième année, alors que ce n'est le cas que de 5 % des 25 à 44 ans. De plus, seulement 11 % des 45 à 64 ans ont un grade universitaire, contre 16,5 % des 25 à 44 ans[7]. Or, il existe un lien entre le niveau de scolarité et le revenu (Demers, 1991); les personnes plus âgées étant moins scolarisées, elles sont moins nombreuses à occuper des emplois à forte rémunération. Un autre facteur peut aussi jouer dans le cas des femmes : même à scolarité équivalente, les femmes gagnent moins cher que les hommes (Statistique Canada, 1994f). Elles ont fait des progrès dans des professions qui leur étaient presque fermées dans le passé, mais ces progrès ont moins touché les femmes plus âgées (Boulet et Lavallée, 1984).

Tableau 6.1

Proportion des époux, des épouses et des personnes hors famille occupant un emploi rémunéré, selon l'âge, 1990

			15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
				%		
Familles époux-épouse sans enfants	Époux		96,8	94,5	68,2	16,4
	Épouses	Temps plein	78,5	77,7	37,4	3,8
		Temps partiel	15,1	11,5	16,3	4,1
		Total	**93,7**	**89,1**	**53,7**	**7,9**
Familles époux-épouse avec enfants	Époux		95,5	96,4	85,6	22,7
	Épouses	Temps plein	48,9	53,2	47,1	7,0
		Temps partiel	22,2	24,5	20,1	4,0
		Total	**71,1**	**77,7**	**67,2**	**10,9**
Personnes hors famille	Hommes		88,9	88,6	68,2	14,0
	Femmes		87,4	88,2	58,4	5,6

Note : Les familles dans lesquelles l'un des époux était un résident non permanent ont été exclues, de même que les personnes hors famille résidentes non permanentes.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

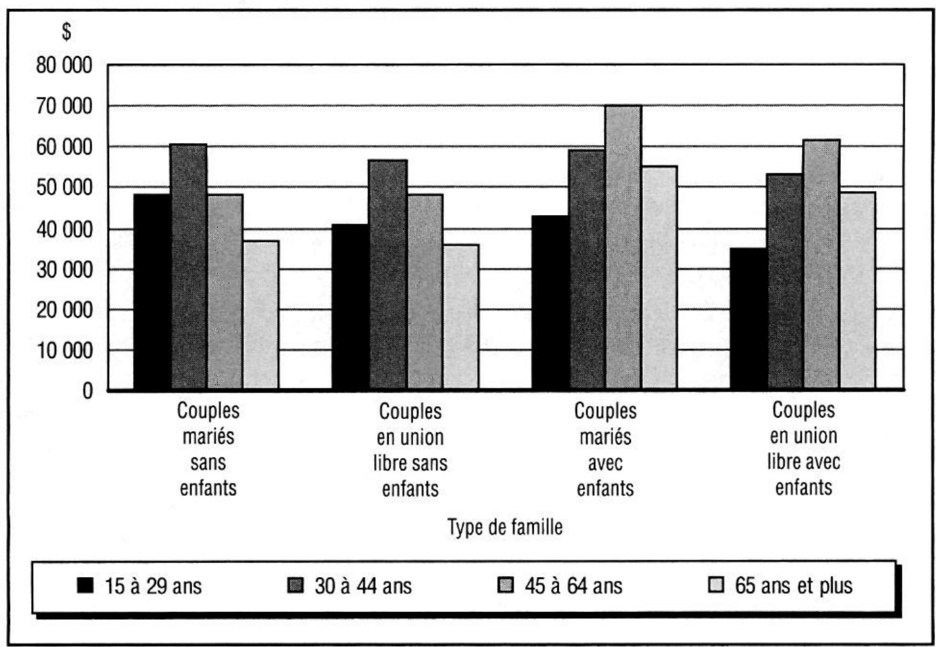
Quand il y a des enfants, c'est-à-dire dans le cas des familles époux-épouse avec enfants et des familles monoparentales, le revenu moyen continue à augmenter jusqu'à 64 ans, et même au-delà dans le cas des mères seules. Cette différence est sans doute due au fait que lorsque les parents ont de 45 à 64 ans, leurs enfants peuvent occuper un emploi rémunéré, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. Selon nos estimations à partir du Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement de 1991 sur les familles, dans les familles époux-épouse avec enfants, quand l'épouse a entre 45 et 64 ans, 18 % du revenu familial provient du revenu du travail des enfants, alors que ce pourcentage n'est que de 3 % quand l'épouse a entre 30 et 44 ans. Si seulement le revenu des deux époux était comptabilisé dans le revenu familial, le revenu familial moyen serait plus faible quand l'épouse a entre 45 et 64 ans (55 960 $) que lorsqu'elle a entre 30 et 44 ans (56 929 $). La diminution de revenu constatée chez les personnes qui ne vivent pas avec leurs enfants est plus que compensée par le revenu apporté par le travail des enfants.

Aux jeunes âges, la différence de revenu selon qu'on a des enfants ou non va dans l'autre sens pour les familles époux-épouse. Quand l'épouse a entre 15 et 29 ans, le revenu familial moyen est un peu moins élevé quand il y a des enfants présents, probablement parce qu'alors, il y a moins d'épouses qui occupent un emploi rémunéré (tableau 6.1). Elles sont 71 % à le faire, dont presque le tiers à temps partiel, contre 94 % des épouses sans enfants, dont seulement 15 % à temps partiel. Non seulement les épouses avec enfants occupent-elles moins souvent un emploi rémunéré, mais quand elles le font, c'est plus souvent à temps partiel. Quand l'épouse a entre 30 et 44 ans, le revenu familial est le même, qu'il y ait des enfants présents ou non. Les épouses avec enfants continuent de moins souvent occuper un emploi rémunéré que celles qui n'ont pas d'enfants à la maison (tableau 6.1), mais la différence est moins grande que lorsque l'épouse a entre 15 et 29 ans. De plus, nous avons vu précédemment que certains enfants ont un emploi rémunéré; leur revenu d'emploi contribue à hausser le revenu familial au niveau de celui des familles sans enfants.

En 1990, les familles où les conjoints vivent en union libre ont un revenu moyen inférieur à celui des familles où les conjoints sont mariés, et ce, surtout lorsqu'il y a des enfants présents (figure 6.4). La différence est d'environ 7 000 $, quel que soit l'âge de l'épouse. Sans enfants, il n'y a de différence entre couples mariés et couples en union libre qu'avant 44 ans. On peut penser que certains couples ne s'engagent pas dans le mariage précisément parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas une stabilité financière suffisante, conférée par un emploi stable. Par contre, cela n'explique pas les différences de revenu quand des enfants sont présents : la parentalité est un engagement à long terme, que l'union soit sanctionnée par le mariage ou non. Cependant, on sait que, lors du divorce, c'est généralement la mère qui obtient la garde des enfants et qu'elle se remarie moins souvent que son ex-mari (Beaujot et autres, 1995; Dumas et Bélanger, 1996). On sait aussi que l'union libre est un phénomène qui touche dorénavant les deuxièmes unions qui font suite à l'échec d'un premier mariage, et non seulement les jeunes qui commencent leur vie conjugale (voir le chapitre 3). On peut donc penser que les enfants présents dans les unions libres sont souvent issus d'une union précédente et que l'engagement dans la parentalité s'est effectué dans le cadre d'un mariage. Le refus d'un engagement à long terme vaudrait donc aussi pour une partie des couples en union libre qui vivent avec des enfants.

FIGURE 6.4

REVENU MOYEN DES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE, SELON L'ÂGE DE L'ÉPOUSE, LE TYPE D'UNION ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS, 1990



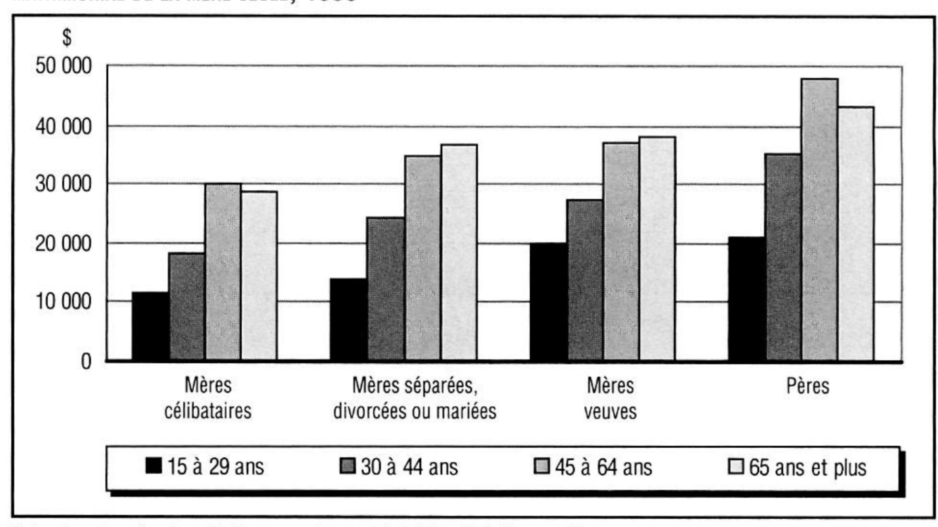
Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2 de l'annexe 6.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Les familles monoparentales aussi peuvent être subdivisées. Le revenu familial des mères seules risque de varier selon leur état matrimonial, une mère qui a déjà été mariée ayant la possibilité d'avoir accès à des ressources inexistantes pour la mère célibataire, soit sous forme d'une pension alimentaire si le mari est encore vivant, soit sous forme d'une assurance-vie contractée par le mari ou d'une pension de veuve si le mari est décédé. Par contre, quel que soit son état matrimonial, la mère seule a en moyenne un revenu inférieur à celui du père seul (figure 6.5). Les femmes gagnent en général moins cher que les hommes et les mères seules sont moins souvent présentes sur le marché du travail que les pères seuls, comme nous le verrons à la section 6.4, et les pères seuls auraient une plus grande continuité d'emploi que les mères, ce qui leur assurerait une meilleure progression du revenu. En effet, rares sont les pères qui prennent des congés de paternité et sans doute encore plus rares sont les pères seuls qui quittent leur emploi pour s'occuper de leurs enfants à temps plein, même s'ils en ont la garde exclusive. À notre connaissance, il n'y a aucune recherche sur le sujet, mais nous observons que les pères seuls, dont la situation socioéconomique est plus favorable que celle des mères seules, peuvent concilier plus facilement parentalité et carrière (Dulac, 1993, p. 57).

Figure 6.5

Revenu moyen des familles monoparentales, selon l'âge du père seul et l'âge et l'état matrimonial de la mère seule, 1990



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2 de l'annexe 6.

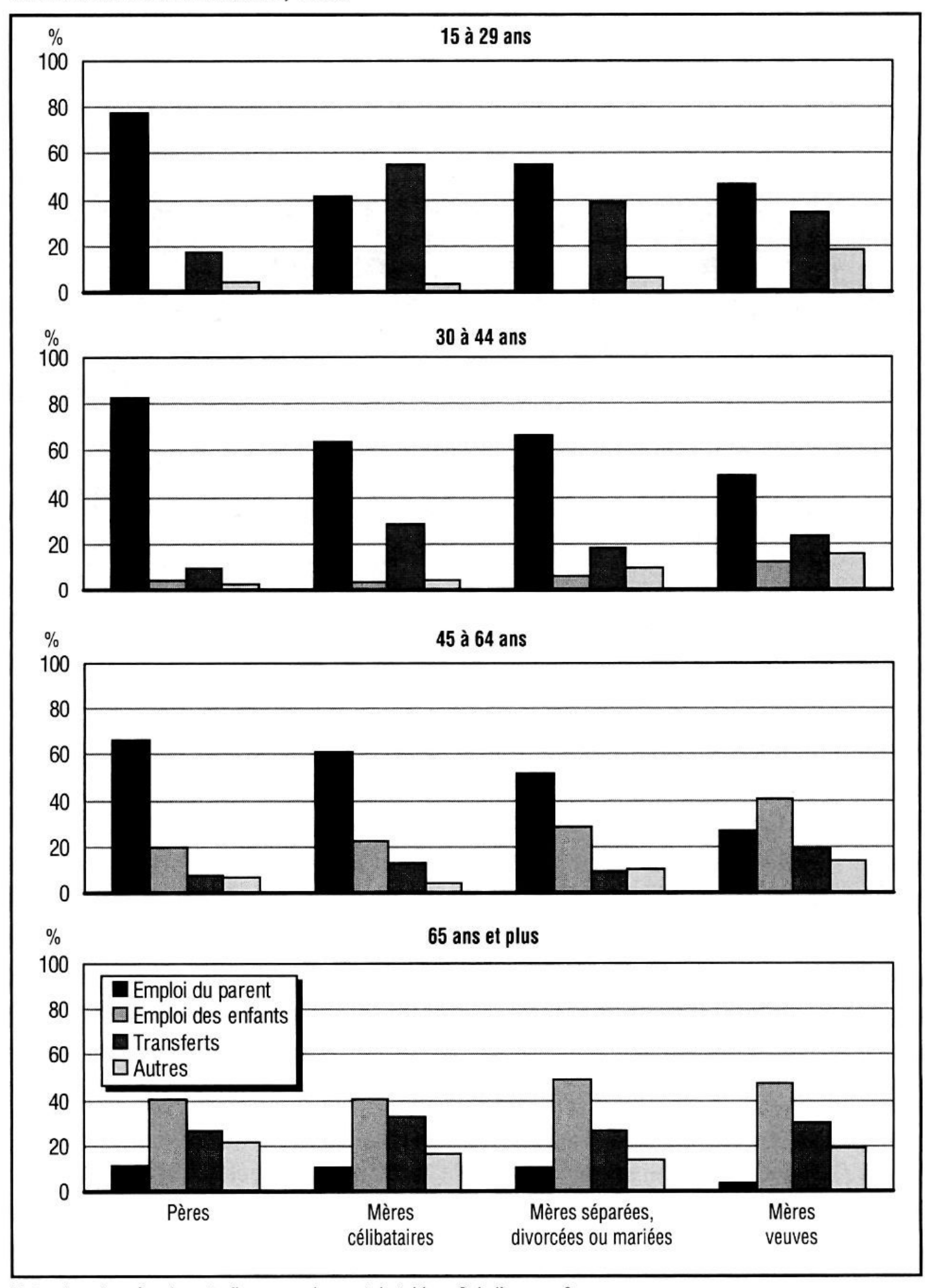
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est la mère célibataire qui est en bas de l'échelle, quel que soit son âge. Elle est suivie de la mère qui a déjà été mariée, puis de la mère veuve. Ces deux dernières situations n'amènent pas de baisse de revenu à 65 ans et plus, contrairement à ce qui arrive aux mères célibataires et aux pères, peut-être justement à cause de l'existence des pensions et des assurances, dans le cas des veuves.

La figure 6.6 illustre d'ailleurs la progression de la provenance du revenu familial selon l'âge du parent seul. La proportion des revenus de transfert est plus importante chez les parents seuls de 15 à 29 ans, puis chez ceux de 65 ans et plus. À chaque groupe d'âge, les familles monoparentales vivent davantage des transferts gouvernementaux quand le parent est une femme que lorsque c'est un homme, quel que soit l'état matrimonial de la mère, mais chez les 15 à 29 ans, la différence selon le sexe du parent est beaucoup plus grande que chez les autres groupes d'âge. À cet âge, dans le cas des mères célibataires, c'est plus que la moitié du revenu moyen qui provient de cette source. C'est quand la mère est célibataire que la proportion des revenus de transfert est la plus élevée, sauf lorsqu'elle a entre 45 et 64 ans : les mères célibataires sont alors remplacées par les veuves. Chez les 30 à 44 ans et chez les 45 à 64 ans, c'est le revenu d'emploi du parent qui prime, sauf pour les mères veuves de 45 à 64 ans. Cependant, plus le parent avance en âge, plus le revenu d'emploi des enfants prend du poids parmi les sources de revenu de la famille. Quand le parent a plus de 64 ans, entre 40 % et 50 % du revenu familial provient du revenu d'emploi des enfants, et les sources de revenu sont ainsi plus diversifiées. C'est donc à partir du moment où certains enfants encore présents au foyer parental contribuent au revenu familial en occupant un emploi rémunéré que les différences dans les sources de revenu selon le sexe du parent et l'état matrimonial des mères s'estompent, c'est-à-dire à partir du groupe des 45 à 64 ans.

Figure 6.6

Source du revenu des familles monoparentales, selon l'âge du père seul et l'âge et l'état matrimonial de la mère seule, 1990



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 3 de l'annexe 6.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Sauf à 65 ans et plus, la proportion du revenu familial qui provient de revenus d'emploi est plus forte pour les familles dont le parent est un homme que pour celles dont le parent est une femme, sans doute parce que les revenus d'emploi des hommes restent en moyenne plus élevés que ceux des femmes, et que les pères seuls occupent un emploi rémunéré en plus forte proportion que les mères seules.

6.2 LE REVENU, LE CYCLE DE VIE ET LE TRAVAIL

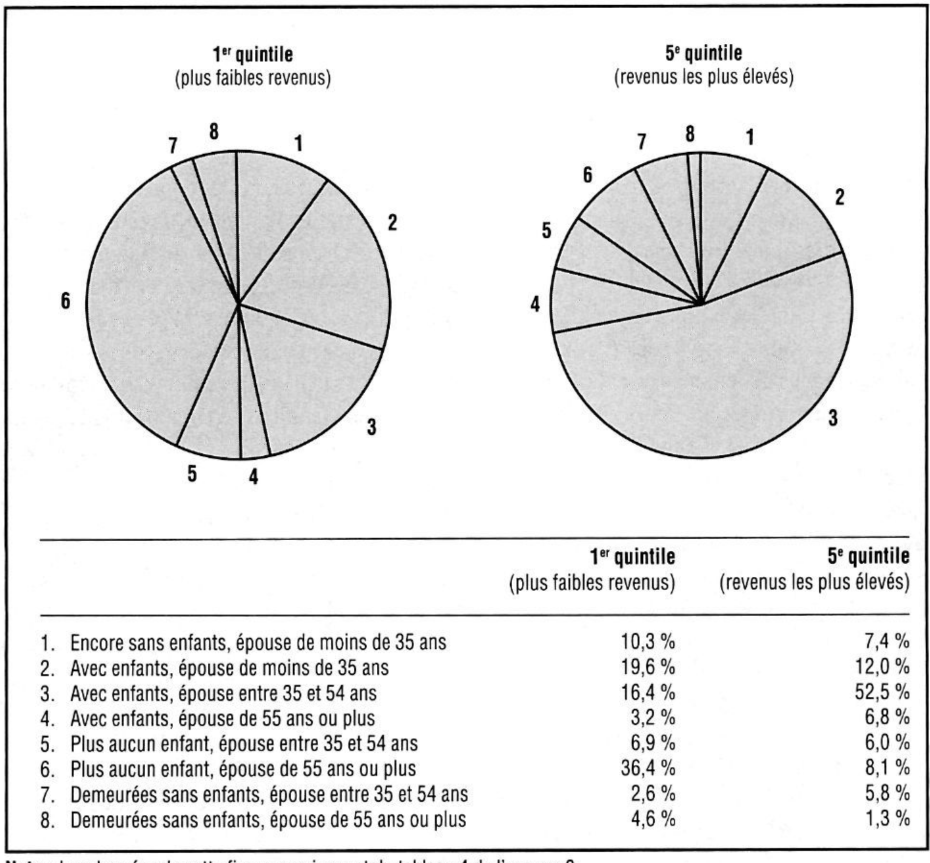
Qui retrouve-t-on surtout en haut de l'échelle de revenu parmi les familles époux-épouse? À la figure 6.7, les familles époux-épouse qui se classent dans les 1er et 5e quintiles de revenu familial sont réparties selon le « cycle de vie », tel que défini dans le chapitre 2[8]. Plus de la moitié (53 %) des familles époux-épouse qui font partie du 5e quintile (les 20 % des familles qui touchent les revenus les plus élevés) sont des familles avec enfants présents où l'épouse est âgée entre 35 et 54 ans. Les revenus d'emploi des époux plus âgés sont plus élevés que ceux des jeunes hommes; sans doute plus de femmes travaillent après 35 ans qu'avant, parce que les enfants sont plus âgés, donc plus autonomes; quelques enfants contribuent au revenu familial. La composition familiale à l'autre extrémité de l'échelle de revenu, c'est-à-dire au 1er quintile (les 20 % des familles qui touchent les plus faibles revenus) est elle aussi dominée par une catégorie, mais moins fortement que dans le cas du 5e quintile, celle des familles dont tous les enfants sont partis, où l'épouse est âgée de 55 ans ou plus (36 % des familles époux-épouse du 1er quintile). Il est utile de préciser ici que si cette catégorie domine au 1er quintile, c'est qu'elle y est surtout composée de familles dans lesquelles l'épouse est plus âgée, donc de couples à la retraite. En effet, au 1er quintile, 61 % des épouses de 55 ans et plus ont en réalité 65 ans et plus, alors que ce n'est le cas que de 39 % des épouses au 5e quintile (Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles). La deuxième catégorie en importance, avec 20 % des effectifs du quintile, est celle des familles avec enfants présents, où l'épouse a moins de 35 ans. Les trois premières catégories, la troisième étant celle des familles avec enfants présents où l'épouse est âgée entre 35 et 54 ans, représentent à elles seules près des trois quarts (72 %) des familles époux-épouse qui sont dans le 1er quintile de revenu. Les familles époux-épouse se concentrent parmi les plus pauvres quand elles élèvent leurs enfants et après que ces derniers les ont quittées pour fonder leur propre ménage.

Ces observations sur les liens entre le revenu et le stade atteint par les familles dans le cycle de vie nous amènent à nous interroger sur la situation des enfants, reprenant la perspective adoptée au chapitre 5. Parmi les familles biparentales les plus démunies (1er quintile de la figure 6.7), on retrouve 39 % de familles qui ont des enfants. Parmi les familles les plus à l'aise (5e quintile de la figure 6.7), 72 % sont dans ce cas.

On peut donc se demander où se trouvent les enfants en fonction du revenu de la famille à laquelle ils appartiennent. Si l'on considère l'ensemble des enfants de moins de 18 ans, on les retrouve répartis à peu près également entre les quintiles de revenu (tableau 6.2); cette distribution varie en fonction des groupes d'âge, les enfants de moins de 6 ans étant surreprésentés dans les familles des 1er et 2e quintiles, donc sous-représentés dans le 5e quintile. Parallèlement, les 15 à 17 ans sont surreprésentés dans les quintiles de revenu les plus élevés et moins nombreux dans les quintiles de revenu les plus faibles. Cet état de choses est cohérent avec le lien observé entre le cycle de vie des parents et le revenu : quand les enfants sont petits, les parents sont jeunes et ont des revenus plus faibles; quand les enfants sont adolescents, leurs parents sont plus âgés, plus avancés dans leur carrière et leurs revenus sont plus élevés.

Figure 6.7

Composition des 1er et 5e quintiles de revenu familial parmi les familles époux-épouse, 1990



	1er quintile (plus faibles revenus)	5e quintile (revenus les plus élevés)
1. Encore sans enfants, épouse de moins de 35 ans	10,3 %	7,4 %
2. Avec enfants, épouse de moins de 35 ans	19,6 %	12,0 %
3. Avec enfants, épouse entre 35 et 54 ans	16,4 %	52,5 %
4. Avec enfants, épouse de 55 ans ou plus	3,2 %	6,8 %
5. Plus aucun enfant, épouse entre 35 et 54 ans	6,9 %	6,0 %
6. Plus aucun enfant, épouse de 55 ans ou plus	36,4 %	8,1 %
7. Demeurées sans enfants, épouse entre 35 et 54 ans	2,6 %	5,8 %
8. Demeurées sans enfants, épouse de 55 ans ou plus	4,6 %	1,3 %

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 4 de l'annexe 6.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 6.2

Enfants de moins de 18 ans, selon l'âge et le quintile de revenu[1] familial, 1990

	Quintile de revenu					**Total**	**Total**
	1er	2e	3e	4e	5e	**%**	**échantillon**
Moins de 18 ans	18,4	18,8	21,6	21,8	19,4	**100,0**	**197 175**
Moins de 6 ans	21,4	20,7	22,9	20,6	14,6	**100,0**	**66 337**
6 à 14 ans	17,6	18,4	21,6	22,3	20,1	**100,0**	**99 518**
15 à 17 ans	14,6	16,0	19,2	23,0	27,2	**100,0**	**31 321**

1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

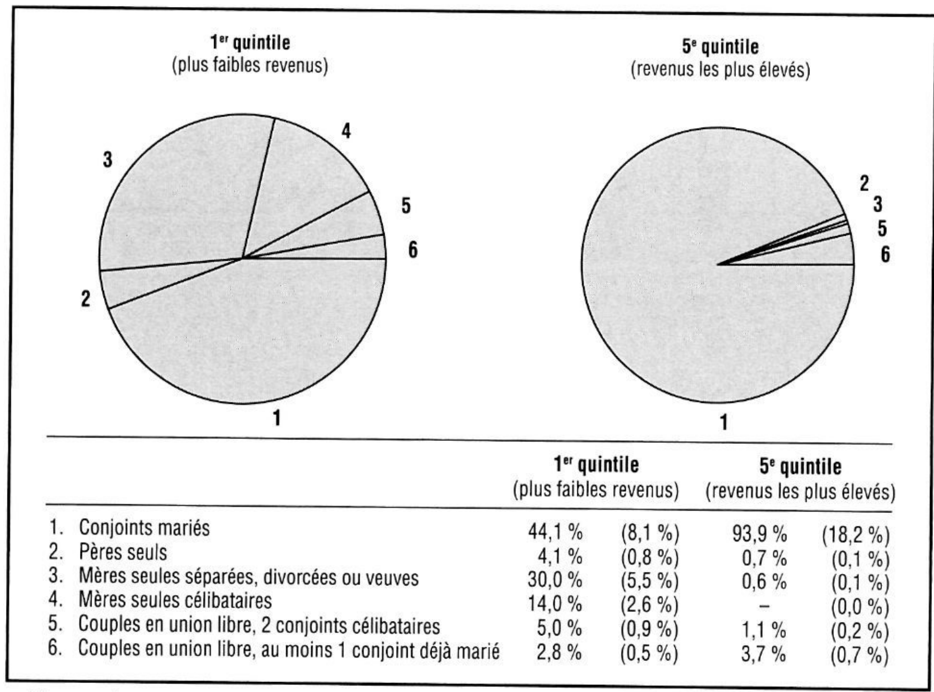
Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Par ailleurs, il est intéressant d'examiner la distribution des enfants dont la famille appartient aux divers quintiles de revenu suivant leur environnement familial tel que défini au chapitre 5. La figure 6.8 présente cette distribution pour les 1[er] et 5[e] quintiles. On se rappellera que les enfants de moins de 18 ans se répartissent de la façon suivante selon leur environnement familial : 78,8 % ont des parents mariés; 3,8 %, des parents en union libre où l'un des conjoints a déjà été marié; 3,0 %, des parents en union libre où les deux conjoints sont célibataires; 3,1 %, une mère seule célibataire; 9,1 %, une mère seule déjà mariée et 2,2 %, un père seul (tableau 5.4 du chapitre 5). À la figure 6.8, le contraste est frappant. Parmi les enfants dont la famille se situe dans le 1[er] quintile (18,4 % des enfants de moins de 18 ans), on en retrouve moins de la moitié dont les parents sont mariés (44,1 %); environ le même pourcentage des enfants vivent dans une famille monoparentale avec leur mère. À l'autre extrémité de l'échelle des revenus (19,4 % des enfants de moins de 18 ans), on observe une image complètement différente puisque les enfants des familles à l'aise ont presque tous des parents mariés légalement, les autres catégories de famille n'y apparaissant qu'en très faibles proportions. Cette image très diversifiée présentée ici pour l'ensemble des enfants de moins de 18 ans ne varie pas en fonction de l'âge des enfants.

FIGURE 6.8

RÉPARTITION DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DONT LA FAMILLE APPARTIENT AUX 1[er] ET 5[e] QUINTILES DE REVENU, SELON LEUR ENVIRONNEMENT FAMILIAL[1], 1990



	1[er] quintile (plus faibles revenus)		5[e] quintile (revenus les plus élevés)	
1. Conjoints mariés	44,1 %	(8,1 %)	93,9 %	(18,2 %)
2. Pères seuls	4,1 %	(0,8 %)	0,7 %	(0,1 %)
3. Mères seules séparées, divorcées ou veuves	30,0 %	(5,5 %)	0,6 %	(0,1 %)
4. Mères seules célibataires	14,0 %	(2,6 %)	–	(0,0 %)
5. Couples en union libre, 2 conjoints célibataires	5,0 %	(0,9 %)	1,1 %	(0,2 %)
6. Couples en union libre, au moins 1 conjoint déjà marié	2,8 %	(0,5 %)	3,7 %	(0,7 %)

– Néant ou zéro.

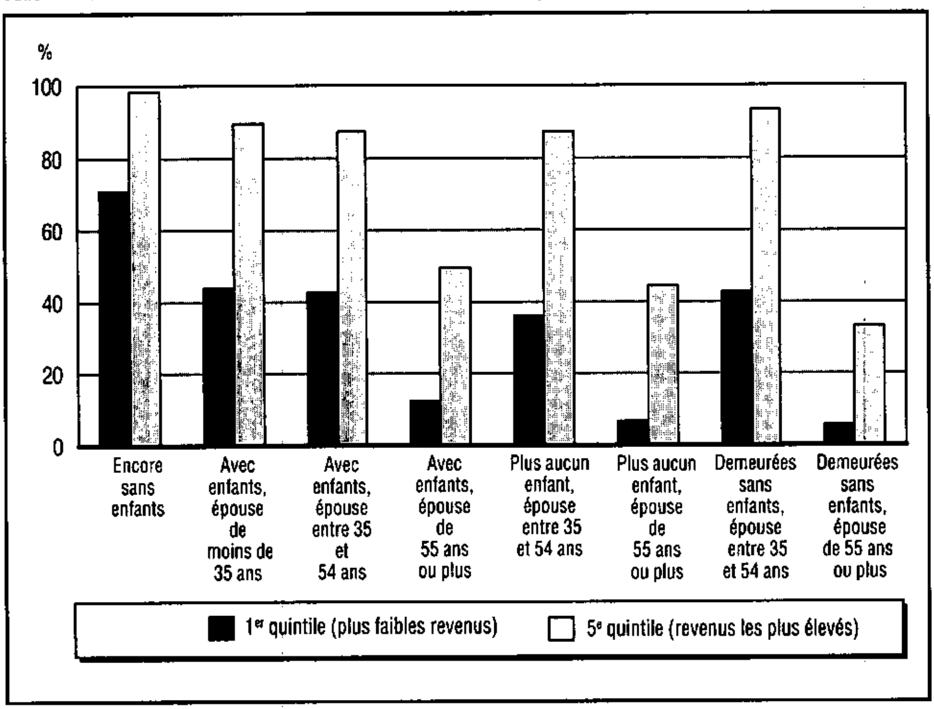
1. On trouve entre parenthèses le pourcentage que représente chaque groupe dans l'ensemble des enfants de moins de 18 ans.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Il est aussi intéressant de constater que, si 18,4 % des enfants vivent dans des familles dont le revenu se situe dans le 1er quintile, ce n'est le cas que de 10,3 % des enfants dont les parents sont mariés. À l'opposé, c'est la situation de 84,5 % de ceux qui vivent avec leur mère célibataire, de 60,4 % de ceux qui vivent avec leur mère séparée, divorcée ou veuve et d'environ 30 % de ceux dont les parents sont des célibataires en union libre ou qui vivent avec leur père seul (Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles). Ces constatations éclairent la situation des enfants qui met en évidence les contextes les plus fragiles au plan économique suivant la nature de l'environnement familial dans lequel les enfants vivent.

FIGURE 6.9

PROPORTION DES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE OÙ LES DEUX CONJOINTS OCCUPENT UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ, SELON LE CYCLE DE VIE ET LES 1er ET 5e QUINTILES DE REVENU, 1990



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 4 de l'annexe 6.

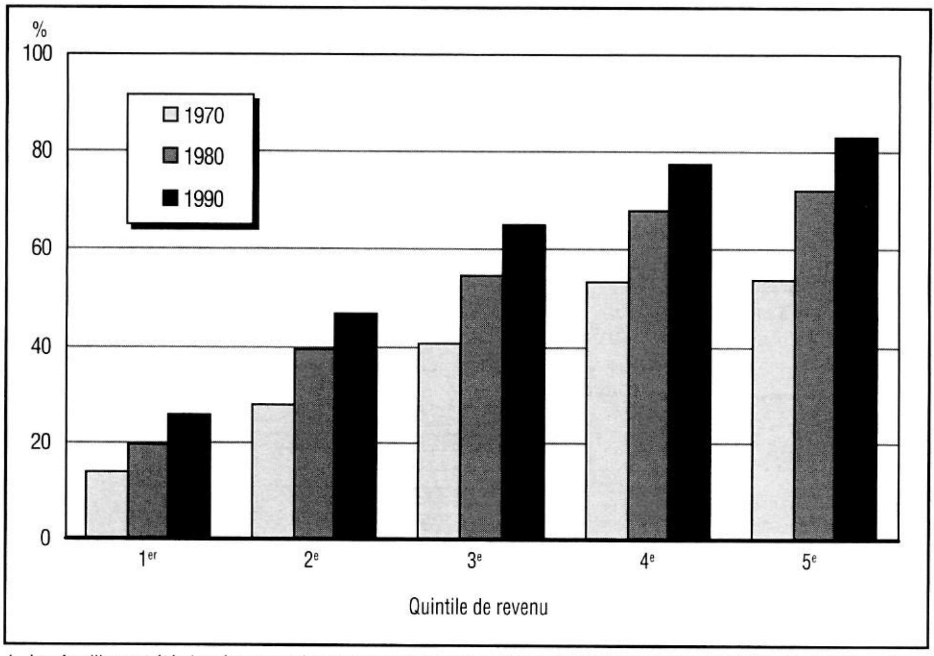
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

À chaque étape du cycle de vie, la proportion de familles où les deux époux occupent un emploi rémunéré est plus forte au 5e quintile qu'au 1er (figure 6.9). Pour se hisser au 5e quintile de revenu, il faut que les deux époux occupent un emploi rémunéré dans la presque totalité des jeunes couples encore sans enfants. La proportion des doubles revenus d'emploi au 5e quintile de revenu se rapproche de 90 % chez toutes les autres catégories de couple où l'épouse a moins de 55 ans.

De 1970 à 1990, la proportion de familles époux-épouse où les deux conjoints occupent un emploi rémunéré, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, est passée de 42 % à 63 %. Cette augmentation a touché toutes les régions du pays, de sorte qu'en 1990, la proportion varie de 58 % au Québec à 68 % dans les Prairies[9]. Elle augmente avec le quintile pour l'ensemble du Canada en 1990, alors qu'elle passe de 26 % au 1er quintile à 83 % au 5e (figure 6.10). En outre, plus on s'approche du 5e quintile, plus le rythme d'augmentation de la proportion s'accélère. En 1970, ce n'était que dans un peu plus de la moitié des familles époux-épouse que les deux conjoints occupaient un emploi rémunéré au 5e quintile de revenu, de sorte que l'opposition entre les proportions de doubles revenus d'emploi aux 1er et 5e quintiles était moins grande.

Figure 6.10

Proportion des familles époux-épouse où les deux conjoints occupent un emploi rémunéré, selon le quintile[1] de revenu familial, 1970, 1980 et 1990



1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 5 de l'annexe 6.

Sources : Recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991(compilation spéciale).

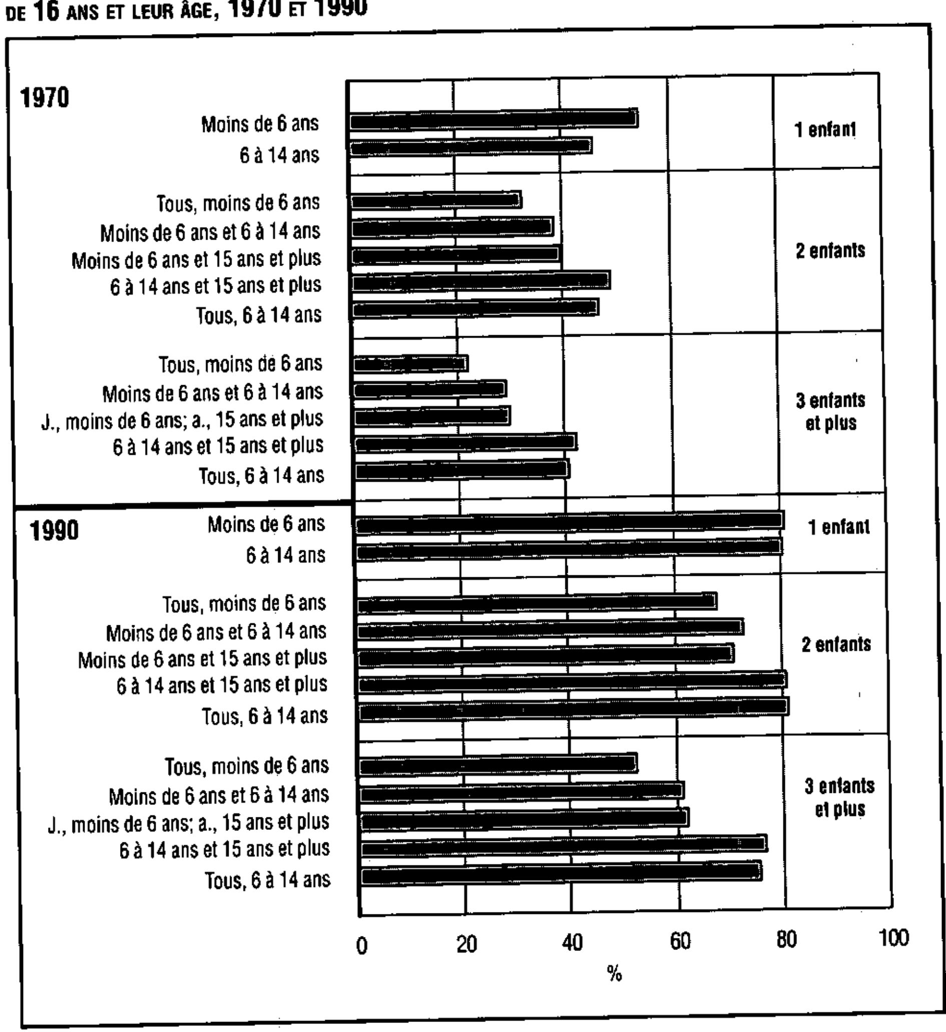
Signalons de plus qu'en 1990, la proportion des enfants de moins de 18 ans dont les deux parents travaillaient varie en fonction du quintile de revenu : cette proportion passe de 42,3 % pour le 1er quintile à 59,0 % pour le 2e, à 70,5 % pour le 3e, à 81,3 % pour le 4e pour atteindre 87,5 % pour le 5e quintile, la tendance ne variant pas substantiellement d'un groupe d'âge à l'autre (Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles). On verra à la section 6.3 que la dimension de la famille a un effet déterminant sur l'activité des mères.

6.3 LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DES FEMMES ET L'ÂGE DES ENFANTS

De plus en plus d'épouses occupent un emploi rémunéré, quel que soit l'âge des enfants (figure 6.11). En 1990, même quand il y a 3 enfants et plus par famille et qu'ils sont tous âgés de moins de 6 ans, l'épouse travaille dans plus de la moitié des cas alors qu'elle ne le faisait que dans environ le cinquième des cas en 1970.

FIGURE 6.11

PROPORTION DES ÉPOUSES AYANT UN TRAVAIL RÉMUNÉRÉ, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS ET LEUR ÂGE, 1970 ET 1990



Notes : J. = plus jeune; a. = aîné(e).
Les données de cette figure proviennent du tableau 6 de l'annexe 6.

Sources : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971 et 1991.

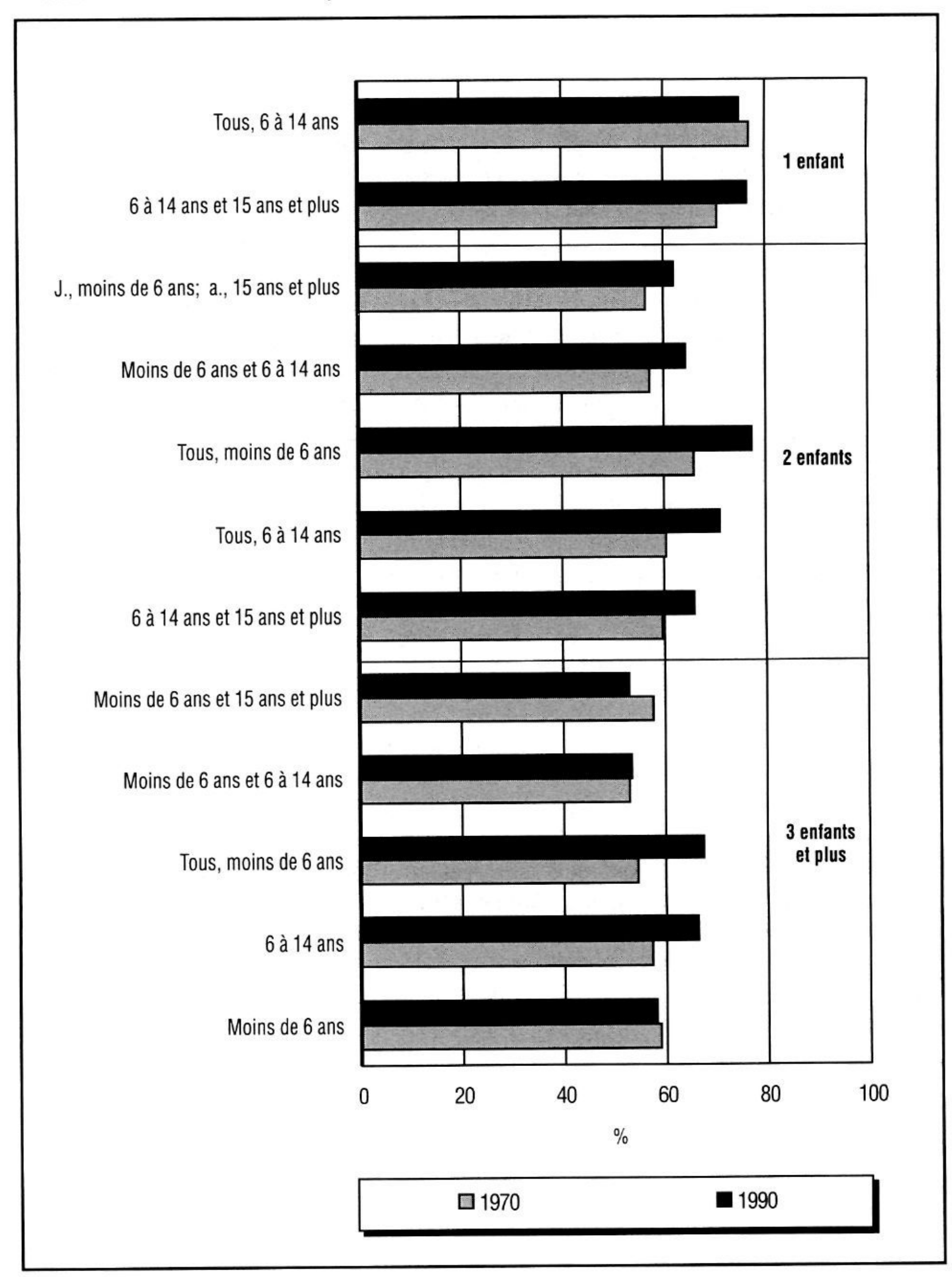
En 1990, la proportion d'épouses qui occupent un emploi rémunéré est aussi forte quand il y a 2 enfants que quand il y en a 1 (environ 80 %), à condition que les deux enfants aient plus de 5 ans (tous de 6 à 14 ans, ou l'un entre 6 et 14 ans et l'autre de 15 ans ou plus); vraisemblablement, les mères qui quittent le marché du travail à la naissance d'un deuxième enfant ne le font que temporairement. Quand la famille compte 3 enfants et plus à la maison, la mère occupe moins souvent un emploi rémunéré que lorsqu'il n'y en a que 2, à âges égaux. Cependant, ici encore, on constate l'effet dissuasif de la présence d'au moins 1 enfant de moins de 6 ans. Environ 75 % des mères qui ont 3 enfants et plus à la maison occupent un emploi rémunéré quand le plus jeune a entre 6 et 14 ans (que tous les enfants appartiennent à ce groupe d'âge ou qu'ils aient des frères ou sœurs plus âgés), mais ce pourcentage baisse à environ 60 % quand le plus jeune a moins de 6 ans mais que la famille compte un ou des enfants plus âgés, et finalement à environ 50 % quand tous les enfants ont moins de 6 ans. La moins forte présence sur le marché du travail des épouses qui sont mères d'enfants de moins de 6 ans constitue sans doute une partie de l'explication de la différence de revenu déjà constatée (figure 6.3) entre les familles avec et sans enfants quand l'épouse est âgée entre 15 et 29 ans. Cependant, cette absence du marché du travail et la baisse du revenu qui s'ensuit sont temporaires pour bon nombre de familles où la mère ne prend qu'un congé de maternité à durée limitée.

En 1970, la différence selon le nombre d'enfants et leur âge était similaire, sauf que l'effet dissuasif de la présence d'enfants de moins de 6 ans s'étendait aussi à la présence d'enfants de 6 à 14 ans. Ainsi, alors que les épouses occupent autant le marché du travail, que leur unique enfant ait moins de 6 ans ou entre 6 et 14 ans en 1990, elles l'occupaient moins en 1970 quand leur enfant avait entre 6 et 14 ans que lorsqu'il avait moins de 6 ans. Aussi en 1970, les mères de 2 enfants de 6 à 14 ans occupaient en moins forte proportion un emploi rémunéré que les mères de 2 enfants dont l'un avait entre 6 et 14 ans et l'autre, 15 ans ou plus, alors que les proportions sont identiques en 1990.

La présence d'enfants de 15 ans et plus dans la famille est associée à une plus grande proportion de mères occupant un emploi rémunéré à temps plein, parmi toutes celles qui occupent un emploi (figure 6.12). Ainsi, en 1990, dans les familles de 2 enfants, la proportion des mères travaillant surtout à temps plein est plus élevée dans les familles où l'un des deux enfants a 15 ans ou plus, que l'autre enfant ait moins de 6 ans ou entre 6 et 14 ans, que dans les familles où les deux enfants ont moins de 15 ans, quel que soit le groupe d'âge des deux enfants (tous deux moins de 6 ans, tous deux entre 6 et 14 ans, ou l'un de moins de 6 ans et l'autre entre 6 et 14 ans). Le même phénomène se répète chez les familles plus nombreuses. Vraisemblablement, la mère peut compter sur un aîné pour surveiller le ou les plus jeunes avant son retour du travail.

Figure 6.12

Proportion des épouses travaillant surtout à temps plein dans l'ensemble des épouses travaillant contre rémunération, selon le nombre d'enfants et leur âge, 1970 et 1990



Notes : J. = plus jeune; a. = aîné(e).
Les données de cette figure proviennent du tableau 6 de l'annexe 6.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971 et 1991.

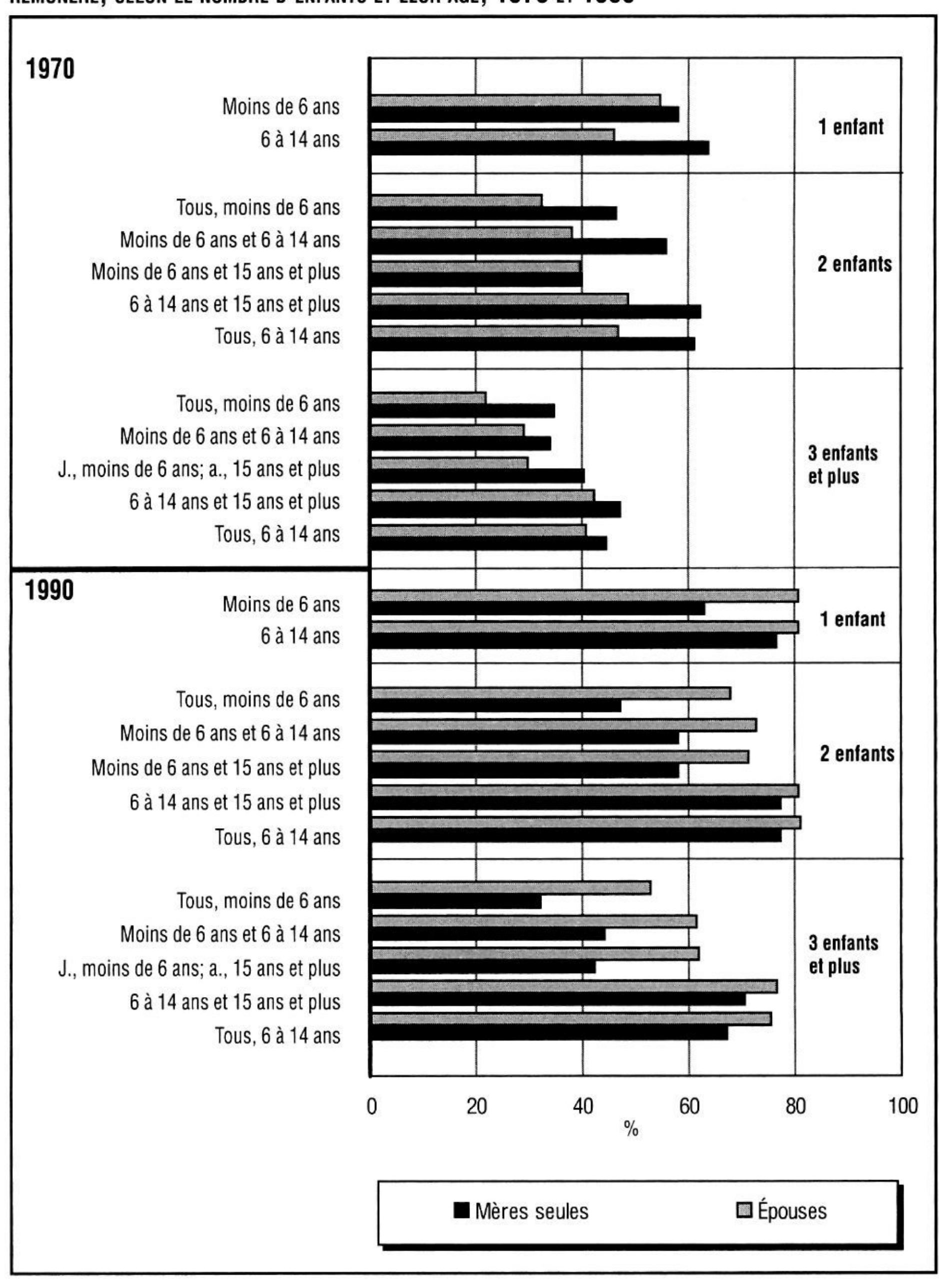
Les épouses qui occupent un emploi rémunéré travaillent à temps plein dans une proportion légèrement plus grande en 1990 qu'elles le faisaient en 1970, surtout quand elles ont au moins 1 enfant de 15 ans ou plus à la maison. La proportion du temps partiel a cependant gagné du terrain chez les mères qui ont 3 enfants et plus tous âgés de moins de 6 ans ou de 6 à 14 ans, et, quoique très peu, chez les mères de 1 enfant de moins de 6 ans.

De façon générale, les mères seules occupaient plus souvent un emploi rémunéré que les épouses en 1970, alors que c'est le contraire qui se produit en 1990 (figure 6.13). C'est ce qui explique l'écart grandissant entre le revenu des familles époux-épouse et celui des familles monoparentales, comme nous l'avions soupçonné en commentant la figure 6.2. La proportion de mères seules occupant un emploi rémunéré a toutefois augmenté entre 1970 et 1990. La différence entre épouses et mères seules en 1990 n'est pas très grande quand tous les enfants ont plus de 5 ans. Elle est toutefois particulièrement élevée quand tous les enfants ont moins de 6 ans. Par exemple, les mères seules occupent un emploi rémunéré dans seulement un peu plus de 60 % des cas quand elles n'ont que 1 enfant de moins de 6 ans, et dans plus que 75 % des cas quand leur seul enfant a entre 6 et 14 ans, alors que 80 % des épouses sont actives sur le marché du travail dans un cas comme dans l'autre. Si les mères seules qui ont de jeunes enfants occupent moins souvent un emploi rémunéré que les épouses dans le même cas, c'est peut-être que certaines d'entre elles, les célibataires en particulier, ont abandonné tôt leurs études précisément parce qu'elles étaient enceintes, et qu'ainsi, leur formation déficiente et leur manque d'expérience (Crompton, 1994) leur rendent difficile l'accès à des postes suffisamment payants pour couvrir convenablement les frais occasionnés par leur présence sur le marché du travail (p. ex. les frais de garderie).

Indéniablement, l'augmentation du travail des mères est l'un des éléments qui ont le plus significativement changé le contexte dans lequel les enfants sont élevés; tout en nous présentant le pourcentage des épouses ou des mères seules qui ont un travail rémunéré, la figure 6.13 met en évidence le pourcentage des enfants qui sont touchés par l'activité de leur mère en fonction des caractéristiques de leur fratrie. Des recherches réalisées grâce aux données du cycle 5 de l'Enquête sociale générale de 1990 portant sur la famille et les amis montrent qu'en plus d'avoir des parents qui sont tous les deux sur le marché du travail, plus de 50 % des jeunes enfants des familles biparentales ont au moins un de leur parent qui travaille en dehors des heures régulières. Ces enfants doivent donc, tout comme leurs parents, faire face à un « temps familial » qui est souvent envahi par le travail des parents; par ailleurs, inutile d'insister ici sur les nombreuses stratégies que les parents doivent imaginer pour s'assurer que leurs jeunes enfants sont encadrés de façon satisfaisante (Lapierre-Adamcyk et Marcil-Gratton, 1995).

Figure 6.13

Proportion d'épouses et de mères seules avec enfants de moins de 16 ans et ayant un travail rémunéré, selon le nombre d'enfants et leur âge, 1970 et 1990



Notes : J. = plus jeune; a. = aîné(e).
Les données de cette figure proviennent des tableaux 6 et 7 de l'annexe 6.

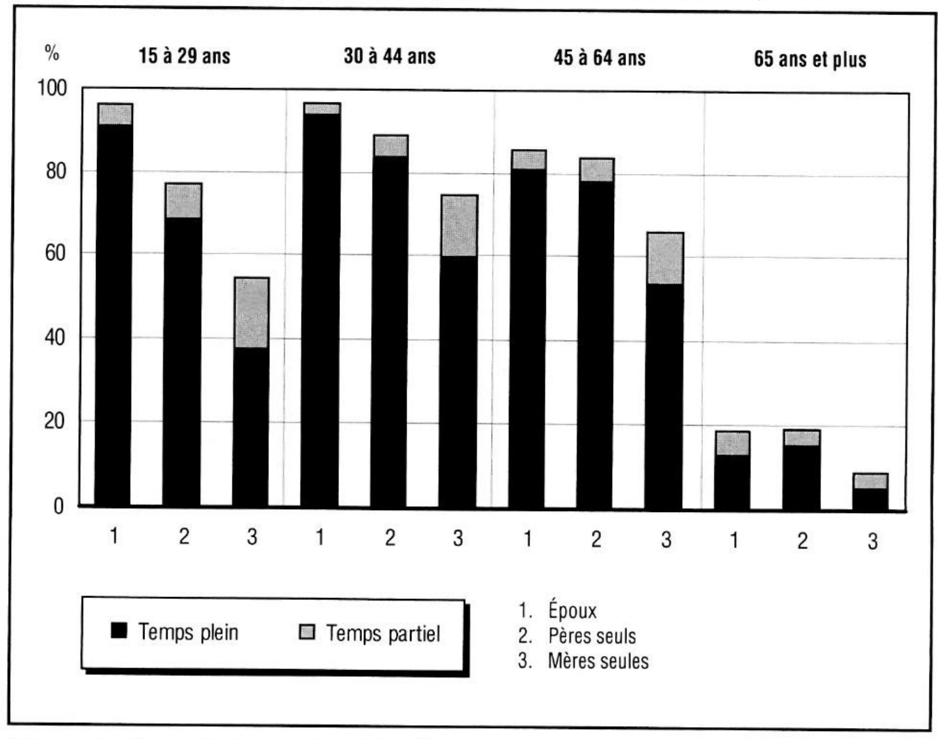
Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971 et 1991.

6.4 LE TRAVAIL DES PÈRES SEULS

Nous avons vu au chapitre 1 que les pères seuls vivaient plus souvent avec d'autres personnes que les mères seules. Ainsi, ils peuvent plus souvent que les mères occuper un emploi rémunéré, ayant à domicile quelqu'un pour s'occuper du ou des enfants pendant qu'ils travaillent à l'extérieur. Non seulement c'est le cas, mais aussi ils occupent plus souvent cet emploi à temps plein que les mères seules (figure 6.14). Les pères seuls occupent cependant un emploi rémunéré dans une moins forte proportion que les époux. La différence chez les 45 à 64 ans, quand les enfants sont grands, est toutefois minime. On pourrait penser qu'il est plus facile aux pères qu'aux mères de travailler contre rémunération parce que les enfants dont ils ont la garde sont en moyenne plus âgés, la garde de jeunes enfants étant plus volontiers confiée aux mères. Or, la présence d'enfants de moins de 6 ans ne fait pas diminuer la proportion de pères seuls occupant un travail rémunéré pour les parents seuls de 30 à 44 ans (figure 6.15). Ce n'est que pour les mères que la proportion de celles qui occupent un emploi rémunéré baisse sensiblement quand le parent seul a la garde d'au moins 1 enfant de moins de 6 ans.

FIGURE 6.14

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DES ÉPOUX, DES PÈRES SEULS ET DES MÈRES SEULES, SELON L'ÂGE, 1990

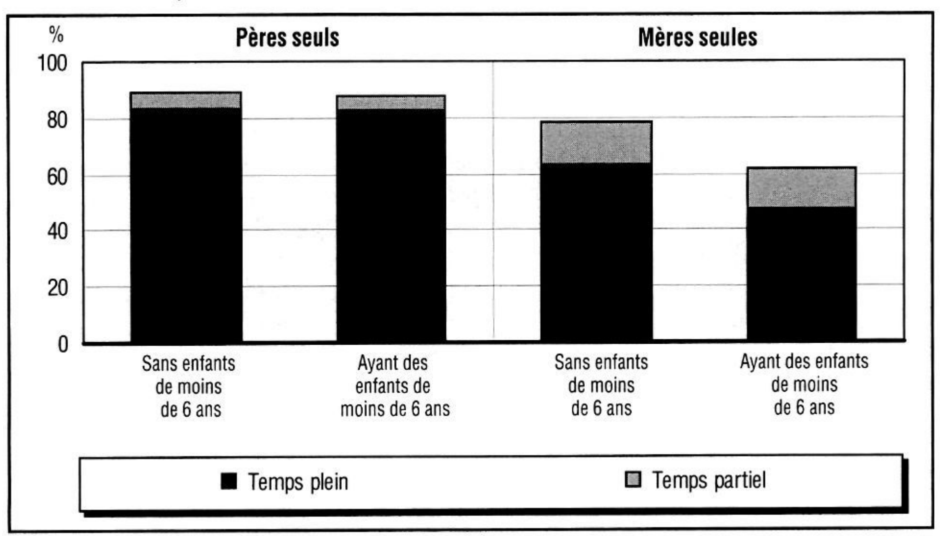


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 8 de l'annexe 6.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Figure 6.15

Travail rémunéré des parents seuls de 30 à 44 ans, selon le sexe et la présence d'enfants de moins de 6 ans, 1990



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 8 de l'annexe 6.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

6.5 CONCLUSION

Les dernières décennies ont vu la proportion des personnes vivant en couples mariés légalement diminuer progressivement, à la fois parce que le mariage légal baisse de popularité, le nombre de divorces augmente et le vieillissement de la population est combiné à une mortalité plus élevée chez les hommes. Cependant, ce sont les familles époux-épouse dont les conjoints sont légalement mariés qui occupent en moyenne le haut du pavé dans l'échelle des revenus. De plus, l'écart de revenu s'agrandit entre les familles époux-épouse avec enfants et les familles monoparentales. Quand les parents de ces dernières sont jeunes, elles ont même un revenu moyen moins élevé que les personnes hors famille du même sexe et du même âge.

Même si les femmes en général continuent de gagner moins cher que les hommes, c'est le fait qu'elles occupent ou non un emploi rémunéré qui fait souvent la différence de revenu entre les types de famille. Si les familles époux-épouse ont moins souffert de la récession du début des années 80 que les familles monoparentales dont le parent est un homme ou que les hommes hors famille, c'est, du moins en partie, à cause du travail rémunéré accompli par les épouses. Si l'écart de revenu s'agrandit de 1970 à 1990 entre les familles époux-épouse et les familles monoparentales, c'est que les épouses occupent plus souvent un emploi rémunéré que les mères seules en 1990, alors que c'était le contraire en 1970. Par ailleurs, plus l'épouse occupe un emploi rémunéré, plus la famille a des chances de se retrouver dans le quintile de revenu le plus élevé.

Les différentes comparaisons effectuées dans le présent chapitre montrent à quel point ce sont les différences de revenu et d'emploi entre hommes et femmes qui conditionnent le bien-être matériel des ménages et des familles.

Notes en fin de chapitre

1. Voir le Recensement du Canada de 1991, *Niveau de scolarité et fréquentation scolaire*, produit n° 93-328 au catalogue de Statistique Canada, tableau 1.
2. Estimation faite à partir du Recensement du Canada de 1991, *Certaines statistiques du revenu*, produit n° 93-331 au catalogue, tableau 8.
3. À noter que le revenu est toujours converti en dollars de 1990, pour le rendre comparable dans le temps.
4. Voir aussi Rashid (1991).
5. Voir le Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement du Canada de 1991 sur les familles.
6. *Ibid.*
7. Voir le Recensement du Canada de 1991, *Niveau de scolarité et fréquentation scolaire*, produit n° 93-328 au catalogue, tableau 2.
8. Familles encore sans enfants (épouse de moins de 35 ans); familles avec enfants présents (selon l'âge de l'épouse : moins de 35 ans, entre 35 et 54 ans et 55 ans ou plus); familles où il n'y a plus d'enfants présents (selon l'âge de l'épouse : entre 35 et 54 ans et 55 ans ou plus); familles demeurées sans enfants (selon l'âge de l'épouse : entre 35 et 54 ans et 55 ans ou plus).
9. Information provenant d'une compilation spéciale faite à partir des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Annexe 6

Tableau 1

Revenu moyen des familles, selon le type; des personnes hors famille, selon le sexe; des hommes, des femmes et des ménages, 1960 à 1990

Type de famille	1960	1970	1980	1985	1990
	en dollars de 1990				
Familles époux-épouse	28 246	38 386	50 123	50 068	54 667
Familles monoparentales dont le parent est un homme	24 692	30 270	41 333	38 902	40 792
Familles monoparentales dont le parent est une femme	17 648	20 820	24 523	23 871	26 550
Ensemble des familles	**27 470**	**37 006**	**47 566**	**47 087**	**51 342**
Hommes hors famille	13 216	16 841	22 931	22 028	23 669
Femmes hors famille	8 839	11 540	16 509	17 035	18 892
Hommes	20 164	25 203	30 085	28 960	30 205
Femmes	8 325	11 113	14 963	15 703	17 577
Ménages	..	36 094	43 497	42 648	46 137

.. Nombres indisponibles.

Sources : Recensements du Canada de 1961, 1971, 1981, 1986 et 1991; Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1971; Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1981 et 1991.

Tableau 2

Revenu moyen, selon le type de famille, l'état matrimonial et l'âge de l'épouse, du parent seul ou de la personne hors famille, 1990

Type de famille	État matrimonial	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	**Tous les âges**
		en dollars de 1990				
Familles époux-épouse sans enfants	Couple marié	48 409	60 376	48 189	36 986	**46 653**
	Couple en union libre	40 807	56 820	47 969	35 551	**46 424**
	Total	**45 157**	**59 332**	**48 175**	**36 957**	**46 615**
Familles époux-épouse avec enfants	Couple marié	42 887	59 126	70 127	55 371	**59 750**
	Couple en union libre	34 802	52 971	61 573	48 837	**46 788**
	Total	**41 360**	**58 670**	**69 917**	**55 338**	**58 737**
Familles époux-épouse	Couple marié	45 323	59 455	59 223	38 909	**54 936**
	Couple en union libre	38 832	54 691	51 544	35 875	**46 625**
	Total	**43 359**	**58 934**	**58 873**	**38 854**	**53 998**
Familles monoparentales dont le parent est un homme	Célibataire	17 034	28 101	27 254[1]	--	**24 697**
	Séparé, divorcé ou marié	23 654	35 809	47 865	40 249	**40 773**
	Veuf	--	36 766	51 212	44 881	**46 623**
	Total	**20 803**	**35 135**	**47 813**	**43 314**	**40 716**
Familles monoparentales dont le parent est une femme	Célibataire	11 339	18 157	29 958	28 829	**15 525**
	Séparée, divorcée ou mariée	13 934	24 385	34 725	36 961	**26 304**
	Veuve	19 867[1]	27 463	37 143	38 195	**36 453**
	Total	**12 437**	**23 405**	**35 442**	**37 955**	**26 616**
Hommes hors famille	Célibataire	18 655	27 471	24 047	20 446	**22 269**
	Séparé, divorcé ou marié	20 533	29 112	28 229	21 148	**26 855**
	Veuf	12 276[1]	31 049[1]	27 654	21 199	**22 456**
	Total	**18 802**	**28 100**	**26 687**	**20 993**	**23 669**
Femmes hors famille	Célibataire	15 173	26 913	25 403	21 468	**20 559**
	Séparée, divorcée ou mariée	15 745	22 683	19 310	15 268	**19 140**
	Veuve	10 231[1]	19 799	19 086	16 609	**17 058**
	Total	**15 206**	**25 338**	**20 717**	**17 029**	**18 892**

-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Note : Les époux, les épouses, les parents seuls et les personnes hors famille résidentes non permanentes ont été exclus.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 3
Composition du revenu des familles monoparentales, selon l'âge du père seul et l'âge et l'état matrimonial de la mère seule, 1990

	État matrimonial	Source du revenu	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
					%	
Pères seuls	Total	Emploi du parent	77,8	82,9	66,2	11,6
		Emploi des enfants	0,9	4,5	19,8	40,7
		Transferts	17,2	9,6	7,5	26,4
		Autres	4,1	3,0	6,6	21,3
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Mères seules	Célibataire	Emploi du parent	41,1	63,9	61,1	10,1[1]
		Emploi des enfants	0,0	3,1	22,2	40,7[1]
		Transferts	55,2	28,6	12,8	33,1[1]
		Autres	3,6	4,5	3,9	16,1[1]
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Séparée, divorcée ou mariée	Emploi du parent	54,9	66,7	52,0	10,5
		Emploi des enfants	0,0	6,2	28,2	49,4
		Transferts	38,8	17,7	9,7	26,6
		Autres	6,3	9,3	10,1	13,5
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Veuve	Emploi du parent	46,8	48,9	26,9	3,3
		Emploi des enfants	0,7	12,0	40,7	47,2
		Transferts	34,6	23,4	18,9	30,4
		Autres	17,9	15,7	13,5	19,1
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.
Les parents résidents non permanents ont été exclus.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

TABLEAU 4

FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE, SELON LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DES CONJOINTS, LE CYCLE DE VIE, L'ÂGE DE L'ÉPOUSE ET LE QUINTILE[1] DE REVENU FAMILIAL, 1990

		Quintile de revenu					
Cycle de vie	Travail des époux	1er	2e	3e	4e	5e	**Total**
Encore sans enfants, épouse de moins de 35 ans	Époux seulement	14,7	7,6	3,9	1,6	1,3	**5,3**
	Épouse seulement	6,8	2,4	1,3	0,5	0,4	**2,0**
	Les deux époux	71,0	89,5	94,6	97,9	98,2	**91,4**
	Aucun	7,5	0,5	0,2	0,1	0,1	**1,3**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**101 833**	**137 833**	**169 066**	**163 000**	**105 167**	**676 899**
Avec enfants, épouse de moins de 35 ans	Époux seulement	37,4	33,6	24,5	14,6	10,2	**24,3**
	Épouse seulement	5,0	2,1	0,8	0,4	0,2	**1,5**
	Les deux époux	44,1	63,1	74,5	84,9	89,4	**71,8**
	Aucun	13,5	1,2	0,3	0,1	0,2	**2,4**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**194 000**	**307 766**	**353 800**	**309 500**	**171 133**	**1 336 199**
Avec enfants, épouse entre 35 et 54 ans	Époux seulement	29,6	31,6	26,8	17,3	11,6	**19,9**
	Épouse seulement	7,7	5,7	3,1	1,6	0,8	**2,6**
	Les deux époux	42,9	58,9	68,7	80,4	87,2	**75,0**
	Aucun	19,9	3,9	1,3	0,7	0,4	**2,5**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**162 400**	**271 566**	**415 466**	**556 099**	**746 166**	**2 151 698**
Avec enfants, épouse de 55 ans ou plus	Époux seulement	19,8	22,3	27,8	28,6	27,6	**26,1**
	Épouse seulement	5,1	7,9	9,0	8,8	6,2	**7,5**
	Les deux époux	12,0	17,2	22,0	32,5	49,4	**30,8**
	Aucun	63,2	52,7	41,2	30,2	16,8	**35,5**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**31 500**	**57 867**	**61 767**	**72 967**	**97 000**	**321 100**
Plus aucun enfant, épouse entre 35 et 54 ans	Époux seulement	22,9	28,3	24,0	13,6	10,5	**19,5**
	Épouse seulement	11,1	10,2	5,3	2,9	1,8	**5,9**
	Les deux époux	36,4	54,9	67,8	82,5	87,0	**67,3**
	Aucun	29,7	6,6	2,9	1,1	0,8	**7,2**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**68 767**	**80 100**	**86 300**	**91 767**	**85 767**	**412 700**
Plus aucun enfant, épouse de 55 ans ou plus	Époux seulement	9,8	18,2	24,0	25,6	25,8	**18,0**
	Épouse seulement	3,9	7,4	8,2	7,8	4,6	**6,1**
	Les deux époux	6,5	12,6	24,2	34,0	44,6	**18,3**
	Aucun	79,8	61,8	43,6	32,6	25,0	**57,7**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**361 066**	**304 833**	**176 900**	**121 033**	**114 633**	**1 078 466**

Tableau 4 (fin)

Familles époux-épouse, selon le travail rémunéré des conjoints, le cycle de vie, l'âge de l'épouse et le quintile[1] de revenu familial, 1990

Cycle de vie	Travail des époux	Quintile de revenu 1er	2e	3e	4e	5e	Total
Demeurées sans enfants, épouse entre 35 et 54 ans	Époux seulement	23,7	21,6	14,1	6,1	3,8	**10,7**
	Épouse seulement	9,2	9,7	6,3	3,4	2,2	**5,0**
	Les deux époux	42,9	63,5	78,8	89,9	93,6	**80,6**
	Aucun	24,3	5,1	0,8	0,7	0,4	**3,8**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**25 500**	**32 533**	**43 533**	**54 767**	**82 867**	**239 200**
Demeurées sans enfants, épouse de 55 ans ou plus	Époux seulement	9,5	16,9	23,1	20,6	20,7	**16,7**
	Épouse seulement	2,9	5,8	6,5	8,9	6,5	**5,5**
	Les deux époux	5,6	9,5	13,7	24,6	33,1	**14,0**
	Aucun	81,9	67,9	56,6	46,0	39,7	**63,9**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**45 600**	**38 800**	**25 500**	**20 233**	**18 033**	**148 167**

1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.
Les familles où l'époux ou l'épouse sont des résidents non permanents ont été exclues.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 5

Familles époux-épouse où les deux conjoints occupent un emploi rémunéré, selon le quintile[1] de revenu familial, 1970, 1980 et 1990

		1er	2e	3e	4e	5e	Somme	Total[2]
					Nombre			
L'époux et l'épouse	1970	109 545	253 615	384 705	545 535	497 385	1 790 785	..
	1980	177 110	434 290	651 955	819 180	863 940	2 946 475	**2 946 505**
	1990	254 070	581 820	892 345	1 069 740	1 164 420	3 962 395	**3 962 425**
Total	**1970**	**790 045**	**913 455**	**943 575**	**1 016 065**	**921 900**	**4 585 040**	..
	1980	**900 200**	**1 105 015**	**1 186 800**	**1 205 860**	**1 197 570**	**5 595 445**	**5 611 445**
	1990	**982 250**	**1 240 430**	**1 368 755**	**1 380 235**	**1 406 450**	**6 378 120**	**6 402 095**
L'époux et l'épouse en % du total	1970	13,9	27,8	40,8	53,7	54,0	39,1	..
	1980	19,7	39,3	54,9	67,9	72,1	52,7	**52,5**
	1990	25,9	46,9	65,2	77,5	82,8	62,1	**61,9**

.. Nombres indisponibles.

1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.
2. Y compris aucun revenu.

Sources : Recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991 (compilation spéciale).

TABLEAU 6

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ DE L'ÉPOUSE, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ET LEUR ÂGE, 1970, 1980 ET 1990

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Travail de l'épouse	1970	1980	1990
Aucun enfant		Temps plein	37,1	42,3	43,7
		Temps partiel	9,6	11,5	12,3
		Pas travaillé	53,3	46,2	44,0
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**1 439 500**	**2 012 709**	**2 555 497**
1 enfant	Moins de 6 ans	Temps plein	42,0	50,8	60,4
		Temps partiel	12,7	19,2	20,3
		Pas travaillé	45,3	30,0	19,3
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**390 100**	**459 086**	**461 866**
	6 à 14 ans	Temps plein	32,5	47,8	61,6
		Temps partiel	13,5	18,8	19,1
		Pas travaillé	54,0	33,4	19,4
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**174 300**	**220 094**	**253 033**
	15 ans et plus	Temps plein	30,5	32,2	45,2
		Temps partiel	15,2	16,6	17,1
		Pas travaillé	54,3	51,2	37,7
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**305 600**	**510 635**	**660 366**
2 enfants	Tous, moins de 6 ans	Temps plein	18,3	27,6	42,2
		Temps partiel	14,2	23,4	25,8
		Pas travaillé	67,5	49,0	32,0
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**248 000**	**311 451**	**303 900**
	Moins de 6 ans et 6 à 14 ans	Temps plein	21,8	30,9	46,7
		Temps partiel	16,4	23,5	26,1
		Pas travaillé	61,8	45,6	27,2
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**177 300**	**266 103**	**273 666**
	J., moins de 6 ans; a., 15 ans ou plus	Temps plein	26,1	34,6[1]	55,1
		Temps partiel	13,5	21,4[1]	16,1
		Pas travaillé	60,5	44,1[1]	28,8
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**11 900**	**7 421**	**10 533**

Tableau 6 (suite)

Travail rémunéré de l'épouse, selon le nombre d'enfants et leur âge, 1970, 1980 et 1990

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Travail de l'épouse	1970	1980	1990
2 enfants	Tous, 6 à 14 ans	Temps plein	28,1	37,3	53,5
		Temps partiel	18,6	26,0	27,8
		Pas travaillé	53,3	36,7	18,7
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**213 200**	**344 044**	**404 533**
	6 à 14 ans et 15 ans et plus	Temps plein	29,2	37,8	57,5
		Temps partiel	19,7	24,0	23,2
		Pas travaillé	51,2	38,2	19,4
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**161 800**	**208 188**	**242 500**
	Tous, 15 ans et plus	Temps plein	31,0	39,0	54,6
		Temps partiel	18,8	20,5	19,7
		Pas travaillé	50,2	40,5	25,7
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**163 600**	**306 655**	**404 066**
3 enfants et plus	Tous, moins de 6 ans	Temps plein	12,6	14,8	28,0
		Temps partiel	9,3	19,6	24,7
		Pas travaillé	78,2	65,6	47,3
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**50 800**	**40 376**	**42 433**
	Moins de 6 ans et 6 à 14 ans	Temps plein	15,4	21,8	32,7
		Temps partiel	13,6	21,6	28,8
		Pas travaillé	71,0	56,5	38,6
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**379 300**	**241 076**	**249 666**
	J., moins de 6 ans; a., 15 ans ou plus	Temps plein	16,2	23,1	41,8
		Temps partiel	13,5	19,3	20,3
		Pas travaillé	70,3	57,6	38,0
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**161 600**	**50 746**	**45 733**
	6 à 14 ans et 15 ans et plus	Temps plein	24,3	32,5	51,0
		Temps partiel	18,0	23,3	25,8
		Pas travaillé	57,7	44,2	23,3
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**455 700**	**364 566**	**238 266**

Tableau 6 (fin)

Travail rémunéré de l'épouse, selon le nombre d'enfants et leur âge, 1970, 1980 et 1990

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Travail de l'épouse	1970	1980	1990
3 enfants et plus	Tous, 6 à 14 ans	Temps plein	24,0	32,3	43,9
		Temps partiel	16,7	24,6	31,7
		Pas travaillé	59,4	43,2	24,4
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**164 900**	**111 917**	**107 400**
	Tous, 15 ans et plus	Temps plein	30,2	33,7	50,4
		Temps partiel	15,1	19,8	19,2
		Pas travaillé	54,7	46,5	30,5
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100 ,0**
		Total (N)	**58 900**	**156 333**	**111 100**
Total		**Temps plein**	**29,7**	**38,0**	**47,5**
		Temps partiel	**13,7**	**17,8**	**18,5**
		Pas travaillé	**56,7**	**44,3**	**34,0**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**4 556 500**	**5 611 401**	**6 364 560**

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

J. = plus jeune; a. = aîné(e).

Par souci de comparabilité historique, en 1991, les familles dans lesquelles l'époux ou l'épouse était résident non permanent ont été exclues.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau 7

Travail rémunéré du parent seul l'année précédant le recensement, selon le sexe du parent, le nombre d'enfants et leur âge, 1970, 1980 et 1990

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Travail du parent	Mère 1970	Mère 1980	Mère 1990	Père 1970	Père 1980	Père 1990
1 enfant	Moins de 6 ans	Temps plein	47,6	49,0	45,8	92,5[1]	87,1[1]	78,5
		Temps partiel	10,3	15,0	17,0	3,0[1]	4,7[1]	4,9
		Pas travaillé	42,1	36,1	37,1	4,5[1]	8,2[1]	16,7
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**29 000**	**67 726**	**91 633**	**6 700**	**6 069**	**11 000**
	6 à 14 ans	Temps plein	52,0	58,6	61,7	81,0[1]	83,0	82,3
		Temps partiel	11,7	14,4	15,0	6,0[1]	6,0	6,6
		Pas travaillé	36,4	27,0	23,4	13,1[1]	11,1	11,1
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**30 800**	**70 142**	**103 867**	**8 400**	**13 821**	**21 600**
	15 ans et plus	Temps plein	47,1	36,1	40,9	77,7	61,9	62,1
		Temps partiel	11,5	9,5	9,4	5,9	4,3	4,9
		Pas travaillé	41,3	54,5	49,6	16,3	33,8	33,0
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**64 100**	**181 928**	**251 566**	**20 200**	**49 145**	**69 633**
2 enfants	Tous, moins de 6 ans	Temps plein	36,6	31,4	32,0	83,8[1]	100,0[1]	82,4[1]
		Temps partiel	9,9	21,4	15,3	8,1[1]	0,0[1]	5,5[1]
		Pas travaillé	53,5	47,3	52,8	8,1[1]	0,0[1]	12,1[1]
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**10 100**	**17 311**	**24 700**	**3 700**	**1 464**	**3 033**
	Moins de 6 ans et 6 à 14 ans	Temps plein	36,4[1]	43,5	42,3	88,5[1]	92,8[1]	82,9
		Temps partiel	19,3[1]	18,1	15,9	0,0[1]	7,2[1]	4,9
		Pas travaillé	44,3[1]	38,4	41,8	11,5[1]	0,0[1]	12,2
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**8 800**	**22 150**	**36 433**	**2 600**	**2 903**	**4 100**
	J., moins de 6 ans; a., 15 ans ou plus	Temps plein	30,0[1]	--	44,3	--	80,2[1]	85,0[1]
		Temps partiel	10,0[1]	--	13,9	--	0,0[1]	5,0[1]
		Pas travaillé	60,0[1]	--	41,8	--	19,8[1]	10,0[1]
		Total (%)	**100,0**	**--**	**100,0**	**--**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**1 000**	**--**	**2 633**	**--**	**1 377**	**667**

Tableau 7 (suite)

Travail rémunéré du parent seul l'année précédant le recensement, selon le sexe du parent, le nombre d'enfants et leur âge, 1970, 1980 et 1990

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Travail du parent	Mère 1970	Mère 1980	Mère 1990	Père 1970	Père 1980	Père 1990
2 enfants	Tous, 6 à 14 ans	Temps plein	48,4	54,2	60,2	87,5[1]	97,0[1]	79,5
		Temps partiel	12,9	17,7	17,3	4,7[1]	1,1[1]	7,5
		Pas travaillé	38,7	28,1	22,5	7,8[1]	1,9[1]	13,0
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**18 600**	**41 261**	**58 467**	**6 400**	**5 496**	**10 733**
	6 à 14 ans et 15 ans et plus	Temps plein	47,2	52,9	61,2	92,5[1]	84,2[1]	85,6
		Temps partiel	15,2	10,9	16,2	3,8[1]	5,1[1]	6,1
		Pas travaillé	37,7	36,2	22,7	3,8[1]	10,7[1]	8,3
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**17 800**	**27 021**	**37 333**	**5 300**	**7 770**	**7 633**
	Tous, 15 ans et plus	Temps plein	46,4	41,0	53,4	86,4[1]	74,1	71,6
		Temps partiel	9,8	10,6	11,4	6,8[1]	3,2	4,0
		Pas travaillé	43,8	48,4	35,3	6,8[1]	22,8	24,4
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**22 400**	**62 457**	**75 700**	**5 900**	**14 843**	**20 100**
3 enfants et plus	Tous, moins de 6 ans	Temps plein	17,4[1]	23,9[1]	23,0	--	--	72,7[1]
		Temps partiel	17,34[1]	6,2[1]	9,0	--	--	9,1[1]
		Pas travaillé	65,2[1]	69,9[1]	68,0	--	--	18,2[1]
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**--**	**--**	**100,0**
		Total (N)	**2 300**	**1 669**	**3 333**	**--**	**--**	**367**
	Moins de 6 ans et 6 à 14 ans	Temps plein	22,0	27,2	30,7	94,9[1]	81,8[1]	74,8[1]
		Temps partiel	12,1	13,1	13,4	2,6[1]	18,2[1]	5,1[1]
		Pas travaillé	65,9	59,7	55,9	2,6[1]	0,0[1]	20,2[1]
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**17 300**	**13 971**	**24 800**	**3 900**	**1 877**	**3 300**
	J., moins de 6 ans; a., 15 ans ou plus	Temps plein	32,4	36,9[1]	30,6	64,3[1]	86,0[1]	72,0[1]
		Temps partiel	7,8	10,3[1]	11,7	10,7[1]	7,0[1]	4,0[1]
		Pas travaillé	59,8	52,8[1]	57,8	25,0[1]	7,0[1]	24,0[1]
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**10 200**	**5 471**	**6 867**	**2 800**	**1 567**	**833**

Tableau 7 (fin)

Travail rémunéré du parent seul l'année précédant le recensement, selon le sexe du parent, le nombre d'enfants et leur âge, 1970, 1980 et 1990

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Travail du parent	Mère 1970	Mère 1980	Mère 1990	Père 1970	Père 1980	Père 1990
3 enfants et plus	6 à 14 ans et 15 ans et plus	Temps plein	32,4	40,5	51,6	78,9[1]	85,6[1]	79,0
		Temps partiel	14,8	20,0	18,9	11,3[1]	8,4[1]	8,0
		Pas travaillé	52,8	39,5	29,5	9,9[1]	6,0[1]	13,0
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**39 200**	**39 872**	**24 500**	**7 100**	**9 696**	**5 400**
	Tous, 6 à 14 ans	Temps plein	31,8	34,4	45,4	93,6[1]	94,7[1]	78,4
		Temps partiel	12,7	28,4	21,8	0,0[1]	0,0[1]	8,1
		Pas travaillé	55,6	37,2	32,7	6,4[1]	5,4[1]	13,5
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**12 600**	**11 917**	**11 300**	**4 700**	**1 895**	**2 467**
	Tous, 15 ans et plus	Temps plein	32,3[1]	39,1	49,0	80,8[1]	70,6[1]	65,4
		Temps partiel	11,8[1]	13,0	11,1	15,4[1]	8,1[1]	2,3
		Pas travaillé	55,9[1]	47,9	40,0	3,9[1]	21,3[1]	32,3
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**9 300**	**25 594**	**17 433**	**2 600**	**6 063**	**4 333**
Total		**Temps plein**	**41,6**	**43,1**	**47,8**	**83,7**	**74,6**	**71,4**
		Temps partiel	**12,2**	**13,4**	**13,4**	**5,8**	**4,9**	**5,3**
		Pas travaillé	**46,1**	**43,5**	**38,8**	**10,5**	**20,4**	**23,3**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**293 500**	**589 336**	**770 566**	**81 100**	**124 163**	**165 200**

-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

J. = plus jeune; a. = aîné(e).

En 1991, par souci de comparabilité historique, les parents seuls résidents non permanents ont été exclus.

Sources : Fichiers de microdonnées à grande diffusion sur les familles, recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau 8

Travail rémunéré de l'époux ou du parent seul, selon l'âge et la présence d'enfants de moins de 6 ans, 1990

Type de famille	Présence d'enfants de moins de 6 ans	Travail de l'époux ou du parent seul	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	**Tous les âges**
Familles époux-épouse	Au moins 1 enfant	Temps plein	91,3	94,3	88,3	63,6[1]	**93,3**
		Temps partiel	4,0	2,7	4,5	4,6[1]	**3,0**
		Pas travaillé	4,8	3,1	7,3	31,8[1]	**3,7**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**330 566**	**998 066**	**57 700**	**1 467**	**1 387 799**
	Aucun	Temps plein	90,7	93,5	80,7	12,9	**72,7**
		Temps partiel	5,9	3,0	4,6	5,9	**4,5**
		Pas travaillé	3,4	3,5	14,7	81,2	**22,9**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**421 900**	**1 517 098**	**2 101 765**	**935 966**	**4 976 728**
	Total	**Temps plein**	**91,0**	**93,8**	**80,9**	**13,0**	**77,2**
		Temps partiel	**5,1**	**2,9**	**4,6**	**5,9**	**4,1**
		Pas travaillé	**4,0**	**3,4**	**14,5**	**81,1**	**18,7**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**752 466**	**2 515 164**	**2 159 465**	**937 432**	**6 364 527**
Familles monoparentales dont le parent est un homme	Au moins 1 enfant	Temps plein	68,5	83,0	85,5[1]	--	**79,0**
		Temps partiel	7,5	4,6	1,8[1]	--	**5,1**
		Pas travaillé	24,0	12,5	12,7[1]	--	**15,9**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	--	**100,0**
		Total (N)	**6 667**	**14 667**	**1 833**	--	**23 333**
	Aucun	Temps plein	68,3[1]	83,8	77,9	15,1	**70,1**
		Temps partiel	11,7[1]	5,7	5,6	3,8	**5,4**
		Pas travaillé	20[1]	10,6	16,5	81,1	**24,5**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**2 000**	**51 367**	**66 400**	**22 067**	**141 833**
	Total	**Temps plein**	**68,5**	**83,6**	**78,1**	**15,6**	**71,4**
		Temps partiel	**8,5**	**5,4**	**5,5**	**3,8**	**5,4**
		Pas travaillé	**23,1**	**11,0**	**16,4**	**80,7**	**23,3**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**8 667**	**66 033**	**68 233**	**22 233**	**165 167**

Tableau 8 (fin)

Travail rémunéré de l'époux ou du parent seul, selon l'âge et la présence d'enfants de moins de 6 ans, 1990

Type de famille	Présence d'enfants de moins de 6 ans	Travail de l'époux ou du parent seul	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	**Tous les âges**
Familles monoparentales dont le parent est une femme	Au moins 1 enfant	Temps plein	34,6	47,5	41,5[1]	--	**40,4**
		Temps partiel	16,8	14,5	13,2[1]	--	**15,7**
		Pas travaillé	48,6	38,0	45,3[1]	--	**43,9**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	--	**100,0**
		Total (N)	**103 667**	**84 767**	**1 767**	--	**190 400**
	Aucun	Temps plein	50,5	63,5	53,6	5,4	**50,3**
		Temps partiel	19,7	15,2	12,6	3,6	**12,6**
		Pas travaillé	29,8	21,3	33,8	91,1	**37,1**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**21 000**	**261 300**	**205 900**	**91 967**	**580 166**
	Total	**Temps plein**	**37,3**	**59,6**	**53,5**	**5,4**	**47,8**
		Temps partiel	**17,3**	**15,0**	**12,6**	**3,6**	**13,4**
		Pas travaillé	**45,5**	**25,4**	**33,9**	**91,0**	**38,8**
		Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
		Total (N)	**124 667**	**346 066**	**207 666**	**92 167**	**770 566**

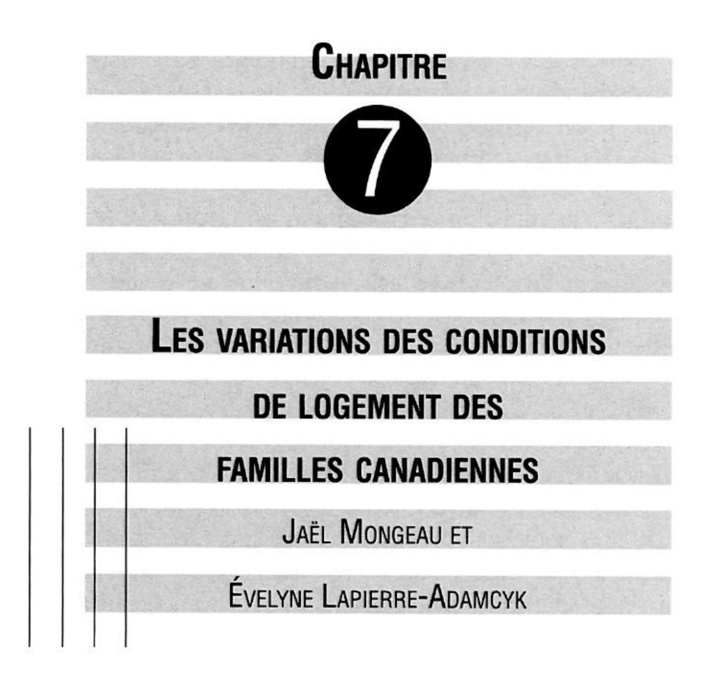
-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Les familles dans lesquelles l'époux, l'épouse ou le parent seul est résident non permanent ont été exclues.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.



Chapitre 7

Les variations des conditions de logement des familles canadiennes

Jaël Mongeau et
Évelyne Lapierre-Adamcyk

Le chapitre 6 portait sur deux aspects fondamentaux des conditions de vie des familles canadiennes : l'activité professionnelle des parents et le revenu dont les familles disposent. D'une part, on a observé l'importance de la croissance de l'activité professionnelle des femmes, des mères en particulier, ce qui met en lumière la progression du nombre de familles où les deux parents sont économiquement actifs. D'autre part, en analysant les transformations de la structure du revenu, on a constaté que les familles les plus riches étaient essentiellement des familles à deux revenus.

Les variations de revenu entre les divers types de famille sont sans doute associées à des modes de vie assez diversifiés, modes de vie plus librement choisis pour ceux dont les ressources sont plus abondantes, imposés surtout pour ceux dont les revenus sont faibles. La façon de se loger constitue probablement à cet égard un des indicateurs les plus révélateurs du mode de vie des familles, qui reflète les choix et les contraintes auxquels elles font face.

Le présent chapitre vise à examiner les liens qui existent entre les différents types de famille et les conditions de logement que les familles s'offrent en fonction des ressources dont elles disposent. Dans un premier temps, c'est l'accès à la propriété qui retiendra notre attention. Nous examinerons diverses facettes de cette réalité, entre autres l'association entre le type de famille et la propension à être propriétaire de son logement, les variations liées au stade atteint dans le cycle de vie, l'influence du revenu et le choix du type de logement, ainsi que les variations du surpeuplement des logements en fonction du mode d'occupation et des types de famille. Dans un deuxième temps, c'est l'importance du poids que représente le coût du logement par rapport aux ressources dont les familles disposent qui fera l'objet de l'analyse. Nous mettrons l'accent sur les liens entre le type de famille et cet effort financier, compte tenu du mode d'occupation ainsi que du fait que les familles disposent ou non d'un double revenu.

Avant d'aborder l'analyse des conditions de logement des familles, nous présenterons la définition des familles propriétaires et locataires que les données du Recensement du Canada permettent d'établir et, brièvement, l'évolution des ménages canadiens et de leur accès à la propriété, évolution liée à celle de l'urbanisation dans les diverses régions du pays.

7.1 DÉFINITION DE LA FAMILLE PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE

Les données du Recensement du Canada permettent de déterminer le mode d'occupation du logement grâce à une question qui établit si un membre du ménage est propriétaire ou locataire du logement. Cette question n'indique donc pas qui, parmi les membres du ménage, est propriétaire ou locataire; mais on sait si cette personne habite le logement. Lorsque la famille vit seule dans son logement, le propriétaire ou le locataire résidant est nécessairement un membre du noyau familial. Dans le cas d'une famille qui partage son logement avec d'autres personnes, on ne sait pas si le propriétaire ou le locataire est un membre de la famille ou non. Cependant, on sait si le principal soutien du ménage est un membre de la famille ou non; comme le principal soutien est la personne qui paie le loyer ou l'hypothèque, les taxes, l'électricité, etc., on peut supposer que, si cette personne fait partie de la famille, la famille sera elle-même propriétaire ou locataire du logement. Or, le principal soutien du ménage est un membre de la famille dans 97 % des familles[1], que le logement soit occupé par un propriétaire ou par un locataire. Nous parlerons donc de familles propriétaires et locataires, même si dans certaines situations très peu courantes, la famille n'est ni propriétaire ni locataire du logement qu'elle occupe. Il faudra cependant garder à l'esprit cette éventualité dans l'interprétation de certains tableaux, en particulier ceux qui comparent les familles qui vivent seules et celles qui vivent avec d'autres personnes.

Par ailleurs, le recensement permet de distinguer, parmi les propriétaires, ceux qui payent une hypothèque de ceux qui n'en paient pas. Nous avons quelquefois conservé cette distinction parce qu'elle permet de nuancer quelque peu les conditions de vie des propriétaires. C'est un renseignement particulièrement utile dans l'interprétation de l'accès à la propriété en fonction des variations de revenu.

7.2 L'ÉVOLUTION DE L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ AU CANADA

Les avantages de la propriété sont, comme le signale Steele (1994), un plus grand contrôle sur le logement, la possibilité d'accumuler de la richesse tout en se logeant et l'accès à des types de logement non offerts en location. Pour de nombreux ménages, ces avantages compensent largement les désavantages que sont les coûts de transaction plus élevés, le risque de vendre à perte, le risque de pertes plus grandes en cas d'incapacité de payer, et le fardeau de la gestion et de l'entretien du logement. On peut donc affirmer que, généralement, la qualité de vie des propriétaires devrait être supérieure à celle des locataires, et c'est sans doute pourquoi beaucoup de ménages canadiens ont choisi d'être propriétaires de leur logement. Au Recensement de 1991, on dénombre en effet 63 % de ménages propriétaires.

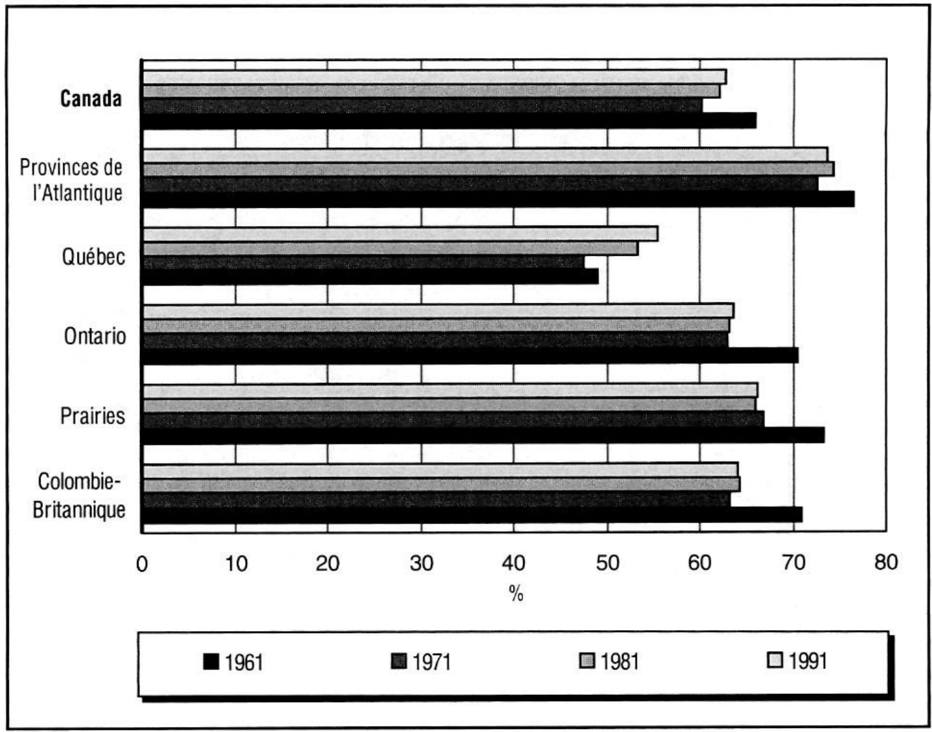
Cependant, « [...] la propriété ne devient accessible que si le revenu est suffisant » (Steele, 1994, p. 52). Nous avons vu au chapitre 6 que les revenus des ménages avaient augmenté au cours des dernières décennies. Nous devrions donc nous attendre à une augmentation de la proportion de propriétaires au fil du temps. Or, la proportion de ménages propriétaires a sensiblement baissé de 1961 à 1971, pour n'augmenter que très peu par la suite, de sorte qu'en 1991, elle n'a pas

encore rejoint le niveau de 1961. Steele (1994) relie cette évolution à l'urbanisation accrue et à l'augmentation du nombre de ménages non traditionnels. D'une part, la propriété est moins fréquente dans les zones urbaines que dans les zones rurales. En effet, dans les régions rurales traditionnelles, c'est-à-dire là où les fermes sont exploitées par de petits propriétaires, ces derniers sont aussi propriétaires de la maison qu'ils habitent. D'autre part, les ménages non traditionnels (jeunes célibataires vivant seuls ou avec d'autres célibataires, personnes séparées, veufs et veuves vivant seuls, familles monoparentales) sont plus petits, souvent sans enfants et d'ordinaire peu riches. Ils sont moins susceptibles d'être propriétaires occupants.

La proportion de propriétaires est cependant plus élevée dans les provinces de l'Atlantique (74 %) que dans l'ensemble du Canada, et moins élevée au Québec (56 %) (figure 7.1). Selon le raisonnement de Steele (1994), on pourrait relier la plus forte proportion de propriétaires des provinces de l'Atlantique à son faible taux d'urbanisation (51 %)[2] comparativement à l'ensemble du Canada (77 %). Par contre, on ne peut pas expliquer la faible proportion de propriétaires au Québec par une plus forte proportion de population urbaine (78 %) qu'ailleurs au pays. Comme le signalent Choko et Harris, le mode d'occupation du logement est soumis à une combinaison de facteurs : « [...] des déterminants économiques, politiques et culturels qui opèrent dans des contextes historiques, géographiques et culturels particuliers » (Choko et Harris, 1992, p. 1). En essayant de comparer le niveau de propriété résidentielle à Montréal et à Toronto, ces mêmes auteurs notent qu'on a souvent tenté d'expliquer la faible proportion de propriétaires à Montréal par des facteurs culturels (les Canadiens français étant moins souvent propriétaires que les Canadiens anglais) ou économiques (le plus faible niveau de revenu à Montréal), mais que ces deux explications ne suffisent pas : il faut aussi invoquer les différences dans le stock de logements entre les deux métropoles, les « plex » étant beaucoup plus répandus à Montréal qu'à Toronto. Il faut toutefois noter que la proportion de propriétaires est en augmentation au Québec, ce qui dénote un certain rattrapage par rapport aux autres régions du pays.

Figure 7.1

Proportion de propriétaires, selon la région, 1961 à 1991

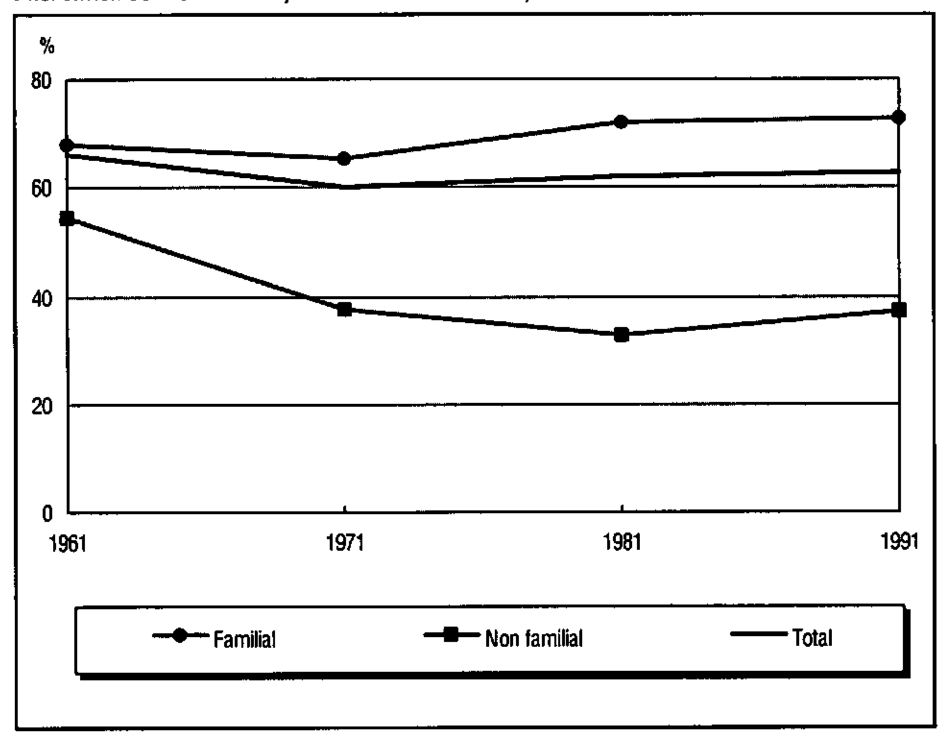


Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1 de l'annexe 7.

Sources : Recensements du Canada de 1961, 1971, 1981 et 1991.

Les familles sont plus souvent propriétaires que les ménages non familiaux (figure 7.2). Cela s'explique par une forte relation, dans le marché du logement, entre le type de bâtiment et le mode d'occupation. Ainsi, les maisons unifamiliales, plus adaptées aux besoins des familles avec enfants (cour, sous-sol), sont le plus souvent offertes en accession à la propriété tandis que les appartements dans les immeubles, moins adaptés aux besoins des familles, sont offerts en location.

FIGURE 7.2
PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES, SELON LE TYPE DE MÉNAGE, 1961 À 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 1 de l'annexe 7.
Sources : Recensements du Canada de 1961, 1971, 1981 et 1991.

De plus, ce ne sont pas tant les ménages familiaux qui ont vu leur proportion de propriétaires diminuer de 1961 à 1971, mais plutôt les ménages non familiaux (figure 7.2). La proportion des ménages familiaux propriétaires est même plus élevée en 1981 et en 1991 qu'en 1961. Nous voyons ici à l'œuvre l'effet de la prolifération des ménages non traditionnels sur l'évolution de la proportion de propriétaires, déjà noté par Steele (1994). L'augmentation de la proportion des ménages non familiaux et leur tendance à être moins souvent propriétaires de leur logement que les ménages familiaux ont contribué à la baisse du nombre de propriétaires dans l'ensemble des ménages.

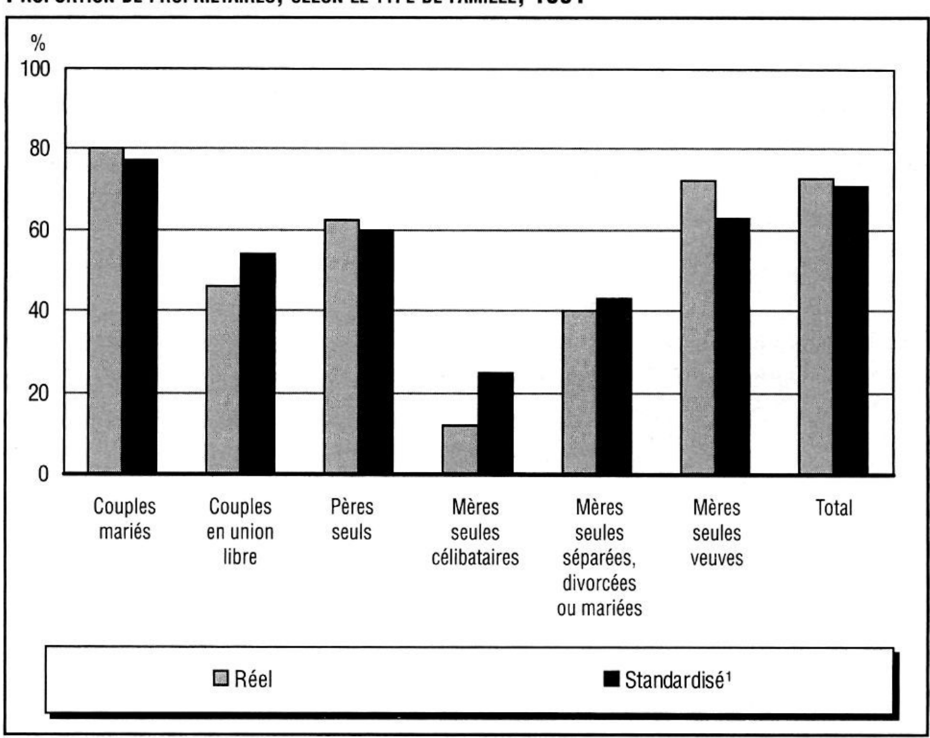
La proportion de propriétaires parmi les ménages non familiaux a toutefois augmenté de 1981 à 1991. L'essor de la copropriété a facilité l'accès à la propriété de certains d'entre eux. De plus, une partie de cette augmentation est due au phénomène de gentrification[3], auquel ont contribué nombre de célibataires jeunes ou d'âge moyen (Ley, 1985). Par ailleurs, certaines personnes âgées continuent d'être propriétaires de leur maison quand elles passent d'un ménage familial à un ménage non familial à la suite du départ de leurs enfants et du décès de leur conjoint.

7.3 L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET LE TYPE DE FAMILLE

Nous venons de voir que l'accès à la propriété s'est légèrement accru pour l'ensemble des ménages familiaux au cours des 30 années qui vont de 1961 à 1991, le nombre de familles propriétaires passant de 68 % à 73 %. Comme nous pouvons le soupçonner, étant donné les variations de revenu des familles présentées au chapitre 6, le pourcentage de propriétaires atteint en 1991 varie de façon prononcée en fonction du type de famille. Parmi les familles canadiennes, ce sont celles des couples mariés qui ont davantage accès à la propriété, 80 % d'entre elles étant propriétaires de leur logement (figure 7.3). Elles sont suivies d'assez près par les familles des veuves et des pères seuls, 72 % et 63 % respectivement. Viennent ensuite les familles des couples en union libre (47 %), des mères divorcées (40 %) et finalement, loin derrière, celles des mères célibataires (12 %). Ces écarts sont accentués par les différences dans la structure par âge des couples et des parents chargés de ces familles : les mères veuves sont plus âgées que l'ensemble; par contre, les couples en union libre et les mères célibataires sont nettement plus jeunes. Les pourcentages standardisés qui éliminent cet effet atténuent donc les écarts, mais l'ordre selon lequel se classent les types de famille reste le même.

FIGURE 7.3

PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES, SELON LE TYPE DE FAMILLE, 1991



1. Les pourcentages ont été standardisés en accordant un poids égal à chaque groupe d'âge.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 2 de l'annexe 7.

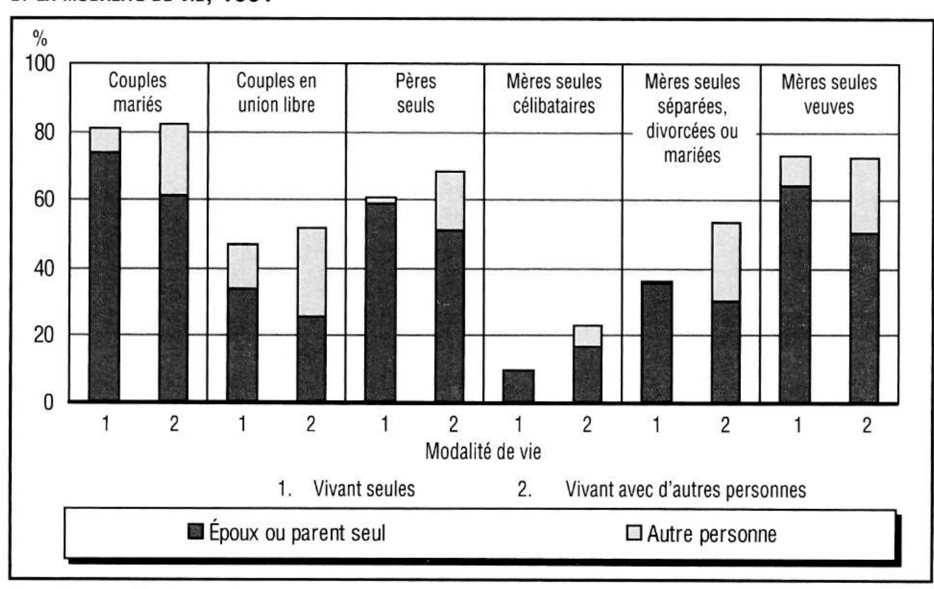
Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

D'autres facteurs liés à la façon de vivre des familles et au cycle de vie sont aussi associés aux variations de l'accès à la propriété qui, bien entendu, dépend avant tout des ressources dont disposent les familles. Avant d'examiner les liens entre ces ressources et l'accès à la propriété, voyons deux de ces facteurs et leur relation avec l'accès à la propriété : les modalités de vie et quelques étapes du cycle de vie.

Par modalité de vie, on entend le fait que les familles partagent ou non leur logement avec d'autres personnes qui ne font pas partie du noyau familial. La figure 7.4 montre le lien entre cet élément et l'accès à la propriété. D'abord, de façon générale, les familles qui vivent seules sont apparemment moins souvent propriétaires de leur logement que celles qui habitent avec d'autres personnes, à l'exception des familles des veuves. On se rappellera ici que la définition des familles propriétaires imposée par les données du recensement entraîne une imprécision quant au statut de propriétaire pour les familles qui partagent leur logement. Les données dont nous disposons, qui proviennent du Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, ne permettent pas de faire toute la lumière sur cette imprécision, mais donnent des indications qui nuancent les résultats obtenus selon les types de famille. Ce fichier comporte de l'information qui permet de distinguer si le soutien principal est l'époux, le parent seul ou une autre personne, sans pouvoir établir si cette personne est un membre de la famille. Dans le cas des familles qui habitent seules, il n'y a aucune confusion possible, puisque, par définition, seuls les membres de la famille peuvent être propriétaires. Lorsque le soutien principal est identifié comme étant une personne autre que l'époux ou le parent seul, pour les familles seules, il s'agit nécessairement de l'épouse ou de l'un des enfants (figure 7.4).

FIGURE 7.4

PROPORTION DE FAMILLES PROPRIÉTAIRES, SELON L'IDENTITÉ DU SOUTIEN PRINCIPAL, LE TYPE DE FAMILLE ET LA MODALITÉ DE VIE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 3 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Pour les familles qui partagent leur logement, la situation est différente : parmi celles où le soutien principal est « une autre personne », il y en a une certaine proportion où l'épouse (familles biparentales) ou un enfant (familles biparentales ou monoparentales) sera le soutien principal; dans ce cas, la définition retenue n'est pas contraire à la réalité. On ne peut toutefois pas établir quelle est cette proportion; on peut faire quelques hypothèses qui réduisent l'incertitude. Nous savons déjà que seulement 3 % de l'ensemble des familles sont soutenues financièrement par une personne qui ne fait pas partie de la famille (voir la section 7.1). Supposons qu'elles se trouvent toutes dans la catégorie des familles qui partagent leur logement; comme ces dernières représentent 11,2 % des familles, les familles soutenues par une « autre personne » constituent 27 % (3,0 / 11,2 = 26,7 %) des familles qui partagent leur logement; supposons de plus que ce pourcentage ne varie pas selon le type de famille; enfin, supposons qu'elles se trouvent chez les familles classées propriétaires dans la même proportion que ces dernières dans l'ensemble des familles. Si l'on compare cette proportion de 27 % au pourcentage de propriétaires qui partagent leur logement (figure 7.4), on constate qu'à l'exception des couples en union libre et des mères divorcées, la fraction dont le soutien principal est une autre personne est d'environ 27 %. Cette constatation confirme que les comparaisons qui font appel aux familles qui partagent leur logement sont fragiles. On ne peut plus affirmer que les familles seules sont moins souvent propriétaires que les autres; ce serait plutôt le contraire. Rappelons que les familles qui partagent leur logement ne représentent que 11,2 % de l'ensemble des familles; cette fraction n'est que de 9,7 % pour les couples mariés, de 9,1 % pour les couples en union libre, mais de 19,7 % pour les familles des mères seules et de 31,6 % pour celles des pères seuls.

Ayant illustré l'ampleur de l'incertitude créée par la définition des familles propriétaires et locataires, nous pouvons maintenant examiner les résultats significatifs de la figure 7.4. Signalons que l'importance relative des familles propriétaires où le soutien principal est l'époux ou le parent seul est en général nettement plus élevée chez les familles seules. On note aussi que chez les couples en union libre qui habitent seuls, la proportion où c'est l'époux qui est le soutien est relativement moins forte que chez les couples mariés, le partage des responsabilités financières étant probablement mieux équilibré chez ces couples, plus jeunes en moyenne. Par ailleurs, on ne trouve presque jamais de familles monoparentales où un enfant serait le soutien principal, à l'exception des familles des veuves dont les enfants sont plus âgés.

On peut aussi tenter d'évaluer si la décision de partager son logement pourrait constituer une stratégie pour accéder à la propriété de son logement ou pour demeurer propriétaire dans des périodes difficiles. Sans permettre de vérifier directement cette hypothèse, la prise en compte des modalités de vie donne quelques indications utiles à cet égard. Il s'agit d'une hypothèse qui ne peut pas être écartée du revers de la main, car la majorité des familles qui partagent leur logement en sont financièrement responsables; on peut l'affirmer puisqu'un membre de la famille en est, comme on le voit, le soutien principal dans la majorité des cas. Il s'agirait de familles qui, par exemple, louent une chambre bien souvent à des personnes apparentées pour faire face plus facilement à leurs obligations financières.

Enfin, on peut croire que la petite minorité de familles qui habitent avec d'autres personnes et qu'on classe erronément comme propriétaires bénéficieraient en général de l'accueil d'une autre famille, vraisemblablement leur famille d'origine dans le cas des jeunes couples en union libre ou des jeunes femmes séparées ou divorcées.

En bref, nous pouvons sans hésitation poursuivre l'analyse de l'accès à la propriété sur la base de la définition retenue et accepter comme vraisemblable l'hypothèse que le partage du logement avec des personnes qui ne font pas partie de la famille permet à certaines familles de devenir ou de demeurer propriétaires.

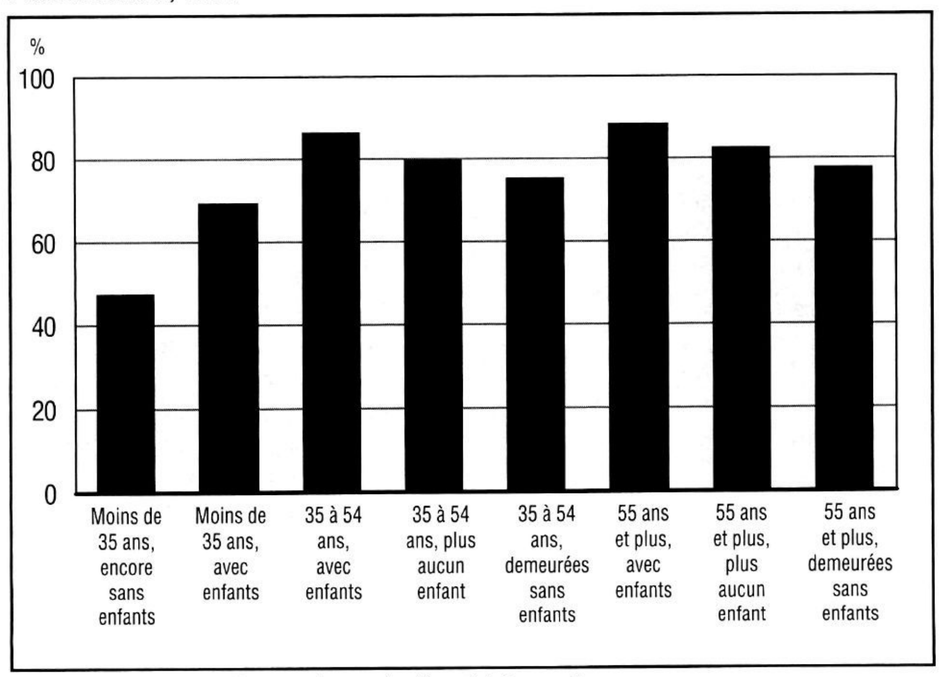
7.4 L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET LES ÉTAPES DU CYCLE DE VIE

Les variations de la proportion de familles propriétaires de leur logement selon le type de famille ne révèlent pas toute la gamme de la réalité des familles. La structure par âge, comme nous l'avons vu, joue un rôle qui accentue les écarts entre les types de famille. Nous pouvons donc supposer que le stade atteint dans le cycle de vie constituera aussi un élément associé à l'accès à la propriété. Pour analyser cette dimension, seules les familles biparentales seront retenues.

Le classement selon le cycle de vie reprend les principales étapes décrites au chapitre 2. Nous retrouvons à la figure 7.5 la proportion de familles propriétaires de leur logement pour les jeunes couples sans enfants, les couples avec enfants, les couples postparentaux et les couples inféconds en fonction de l'âge de l'épouse. Moins de la moitié des jeunes couples sans enfants sont propriétaires; ils sont jeunes, leurs ressources sont moins élevées, leur mobilité est probablement plus grande. Dans ce groupe, les couples en union libre manifestent encore moins d'enthousiasme pour l'achat de leur logement (32 %) que les couples mariés (58 %). Lorsqu'ils ont des enfants, les jeunes couples manifestent un plus grand intérêt pour l'accession à la propriété : presque 70 % le sont. On observe ici aussi une différence notable entre les couples mariés (73 %) et les couples en union libre (45 %). Lorsque les couples avancent en âge, le pourcentage de propriétaires augmente, et il est d'autant plus élevé que les enfants sont encore à la maison. Il est par contre difficile d'interpréter la légère augmentation de l'accès à la propriété entre les couples où l'épouse a entre 35 et 54 ans et les couples plus âgés : s'agit-il d'un effet du cycle de vie ou d'un effet des conditions économiques qui prévalaient pour les différentes générations qu'on compare? Il est impossible de répondre à cette question de façon satisfaisante. Par contre, on note avec intérêt la très légère différence entre les couples demeurés sans enfants et les couples dont les enfants ont déjà quitté le foyer : l'achat du logement ne serait pas uniquement axé sur le confort nécessaire pour élever de jeunes enfants.

FIGURE 7.5

PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES PARMI LES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE, SELON LE CYCLE DE VIE ET L'ÂGE DE L'ÉPOUSE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 4 de l'annexe 7.

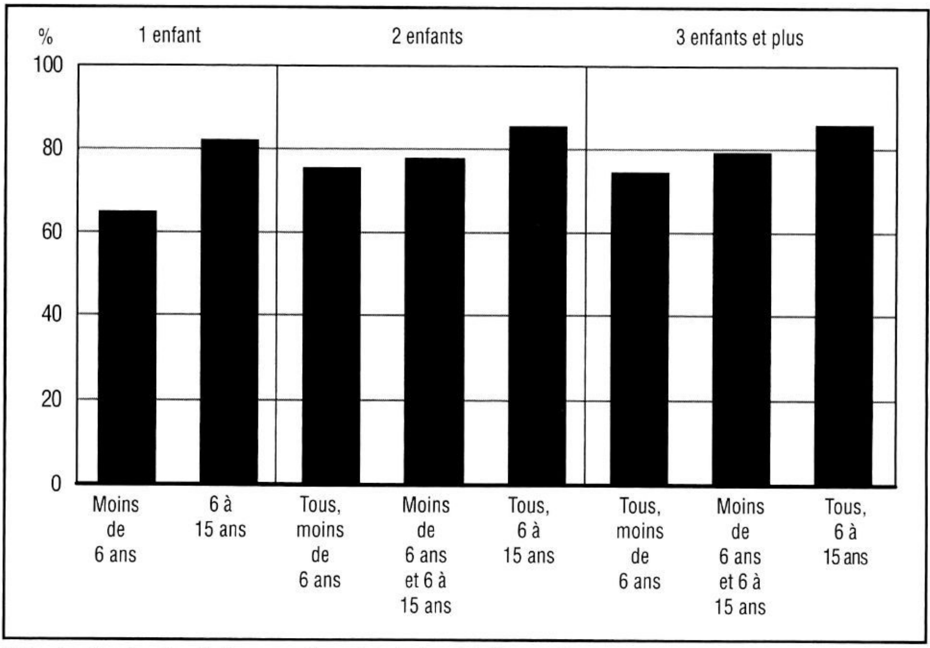
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Il est cependant clair que la phase atteinte dans le cycle de vie est déterminante, même lorsqu'on ne considère que les familles ayant des enfants de moins de 16 ans (figure 7.6). L'âge des enfants qui est lié à celui des parents devient un indicateur significatif. On observe une association nette entre l'accroissement du pourcentage de propriétaires et de l'âge des enfants : à nombre d'enfants égal, ce pourcentage augmente d'au moins 10 % lorsque la famille ne comporte que des enfants de 6 à 15 ans par rapport au pourcentage de propriétaires lorsque la famille ne comporte que des enfants de moins de 6 ans. Cette association, non illustrée ici, se retrouve aussi chez les familles monoparentales (tableau 5 de l'annexe 7).

Ce lien entre l'accès à la propriété et les étapes du cycle de vie, bien qu'il éclaire le déroulement de la vie familiale, n'étonne pas, car on se rappellera l'association très nette entre ces diverses étapes et les variations du revenu des familles présentées au chapitre 6. Le revenu intervient certainement dans l'accès des familles à la propriété.

FIGURE 7.6

PROPORTION DE FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE PROPRIÉTAIRES PARMI LES MÉNAGES SANS PERSONNES HORS FAMILLE ÉCONOMIQUE DANS LESQUELS LE SOUTIEN PRINCIPAL EST L'ÉPOUX OU L'ÉPOUSE, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS ET LEUR ÂGE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 5 de l'annexe 7.

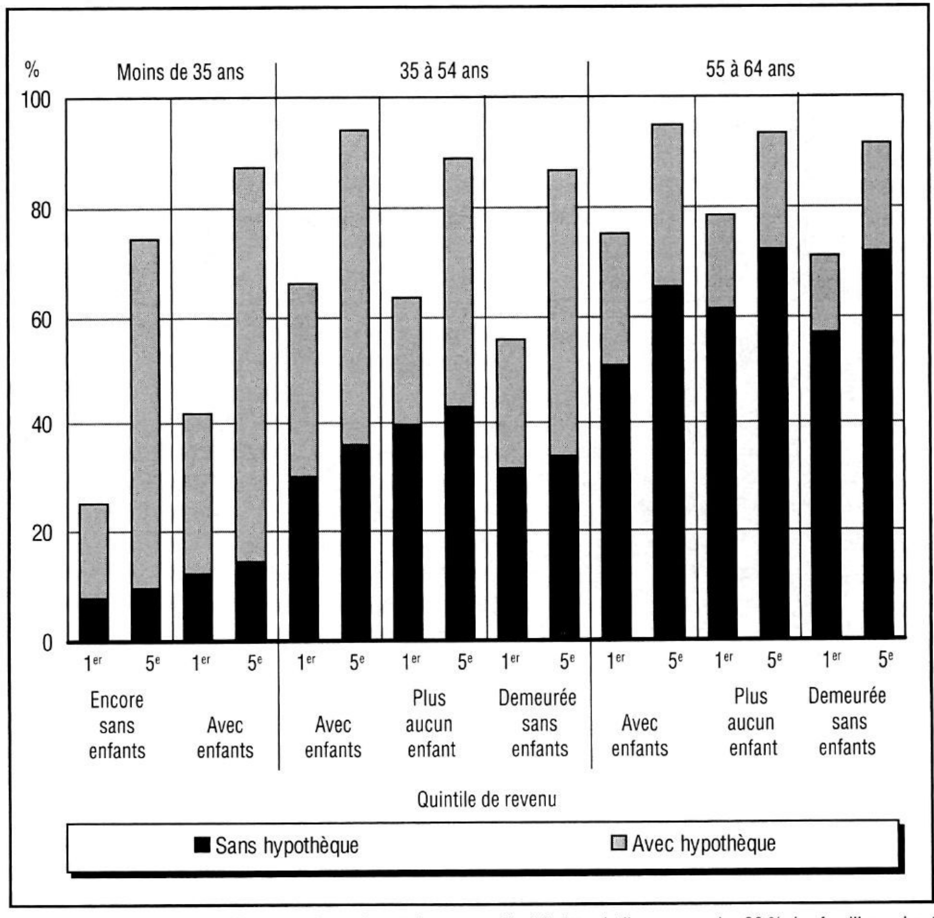
Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Il semble en effet probable que les familles qui bénéficient d'un revenu élevé aient davantage accès à la propriété. C'est ce que nous constatons pour les familles époux-épouse (figure 7.7). De façon systématique, ces familles classées selon l'étape atteinte dans le cycle de vie seront plus souvent propriétaires si elles appartiennent au 5e quintile de revenu (les revenus les plus élevés) que si elles se situent au 1er quintile. La figure 7.7 comporte un élément supplémentaire qui illustre bien comment le revenu donne accès à la propriété : c'est par le truchement de l'obtention d'une hypothèque que les jeunes familles à revenu élevé deviennent propriétaires de leur logement. En effet, on constate que, chez les familles où l'épouse a moins de 35 ans, le pourcentage de propriétaires sans hypothèque est très semblable, quel que soit le revenu; par contre, la différence dans le pourcentage de propriétaires s'explique entièrement par la fraction beaucoup plus élevée de ceux qui ont pu emprunter dans les familles du 5e quintile de revenu. Cet effet s'atténue avec l'âge, de sorte que chez les familles plus âgées, les hypothèques sont relativement moins nombreuses et l'écart dans le pourcentage de propriétaires s'amenuise entre les catégories de revenu. Cette situation s'explique sans doute par deux tendances convergentes : d'une part, les familles moins riches mettent beaucoup plus de temps à accumuler le capital nécessaire à l'achat de leur logement; elles n'y parviennent qu'une fois assez avancées dans le

cycle de vie. La volonté d'acquérir une maison se maintient au-delà de l'âge où l'on a de jeunes enfants, car il s'agit d'un investissement en vue de la retraite. D'autre part, pour les familles plus âgées, le revenu est un indicateur moins fiable du niveau de richesse; on peut sans doute retrouver dans les quintiles de revenu plus faible des familles dont le revenu a diminué, mais qui avaient auparavant accumulé suffisamment d'épargnes pour acheter une maison.

FIGURE 7.7

PROPORTION DE PROPRIÉTAIRES PARMI LES FAMILLES ÉPOUX-ÉPOUSE OÙ L'ÉPOUSE A MOINS DE 65 ANS, SELON LE CYCLE DE VIE, 1ER ET 5E QUINTILES[1] DE REVENU FAMILIAL EN 1990, 1991



1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 4 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

On constate de nouveau que l'achat d'un logement fait partie de la stratégie d'épargne de tous les couples plutôt que de la seule préoccupation de donner aux enfants un milieu de vie plus confortable; en effet, la proportion des couples demeurés sans enfants qui sont propriétaires est presque aussi forte que chez ceux qui en ont eus.

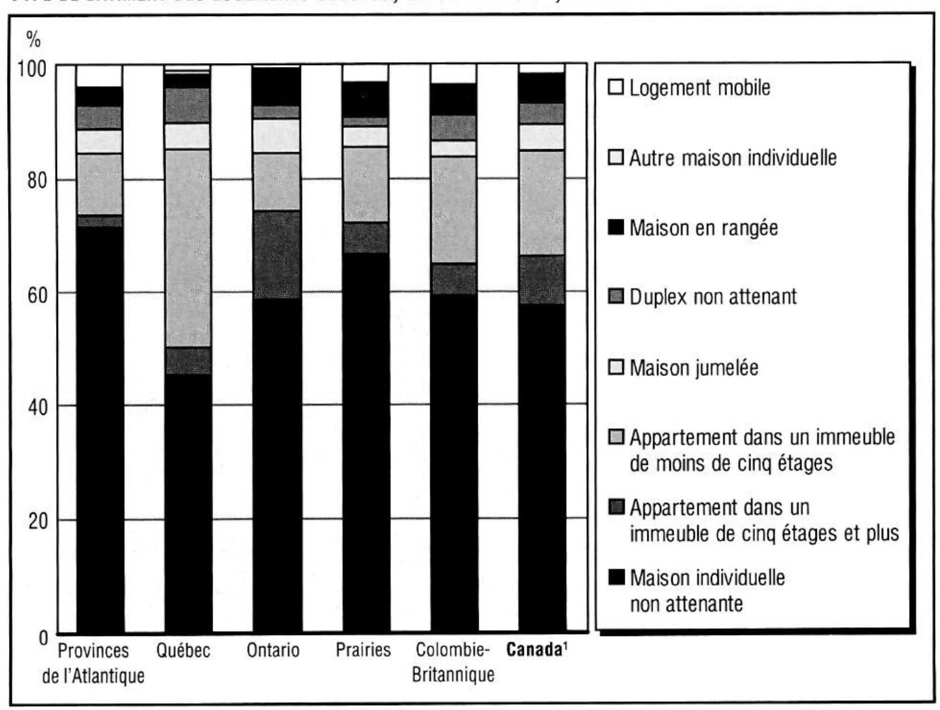
En résumé, il ressort de ces données que les familles se tournent en grand nombre vers l'achat de leur logement. L'accès à la propriété ne se réalise pas au même rythme pour tous les couples; ceux dont les revenus sont élevés peuvent y parvenir alors qu'ils sont encore jeunes, au moment où ils fondent leur famille, grâce à la facilité avec laquelle ils ont accès au crédit. Pour les familles à faible revenu, le retard dans l'accession à la propriété résulte de la difficulté d'épargner le capital nécessaire à l'achat d'une propriété. Si la venue des enfants constitue un facteur incitatif à l'achat d'une maison, elle ne représente pas l'élément le plus déterminant; on le constate en observant la faible différence dans le pourcentage de propriétaires entre les couples qui ont eu des enfants et ceux qui sont demeurés sans enfants. Nous aborderons maintenant une question complémentaire : vers quel type de maison les couples et les familles se tournent-ils?

7.5 LE CHOIX D'UN TYPE DE LOGEMENT, LA SITUATION FAMILIALE ET L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Le parc de logements canadien est dominé par la maison individuelle non attenante, souvent considérée comme le type de logement idéal pour élever une famille : de l'espace tout autour pour permettre aux enfants de jouer à l'extérieur tout en étant à portée de vue des parents et pour préserver la tranquillité des voisins, un sous-sol qui peut être aménagé en salle de jeu, etc. (figure 7.8). Il y a à cet égard des variations régionales importantes. C'est dans les provinces de l'Atlantique, suivie de celle des Prairies, que ce type de logement est le plus courant (respectivement 71 % et 67 %). Au Québec, par contre, moins de la moitié des ménages vivaient dans des maisons de ce genre en 1991. Il y a une très forte relation entre le type de bâtiment et le mode d'occupation. Rappelons que c'est au Québec que la proportion de propriétaires est la plus faible, et dans les provinces de l'Atlantique qu'elle est la plus forte (figure 7.1). C'est en Ontario qu'il y a la plus forte proportion d'appartements dans des immeubles de cinq étages et plus (16 %, contre 2 % dans les provinces de l'Atlantique et environ 5 % ailleurs au pays), probablement parce que c'est la région la plus urbanisée du pays. C'est au Québec qu'on retrouve de loin la proportion la plus élevée de logements dans des immeubles de moins de cinq étages (35 %); c'est dans cette catégorie que se regroupent en effet les duplex (maison à deux logements), jumelés ou contigus, les triplex (maison à trois logements) et les quadruplex (maison à quatre logements), très peu courants dans le reste du pays. Dans ces immeubles, on trouve surtout des logements mis en location; il n'y a donc tout au plus qu'un seul ménage propriétaire, ce qui contribue à diminuer la proportion de propriétaires au Québec par rapport aux autres régions du pays. Les immeubles de moins de cinq étages sont également fort populaires dans les banlieues des villes canadiennes, particulièrement au Québec.

FIGURE 7.8

TYPE DE BÂTIMENT DES LOGEMENTS OCCUPÉS, SELON LA RÉGION, 1991



1. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 6 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

L'existence d'un parc de logements marqué de caractéristiques particulières détermine d'une certaine façon le choix que pourront faire les familles au moment d'opter pour un type de logement ou l'autre. On sait par exemple que les maisons individuelles sont surtout offertes à ceux qui souhaitent devenir propriétaires alors qu'à l'inverse, ceux qui souhaitent louer une maison en trouveront moins facilement sur le marché. Par contre, les caractéristiques du parc de logements reflètent aussi les goûts des consommateurs et leurs préférences. Il y a bien sûr une grande inertie dans ce domaine, car les logements ne sont pas renouvelés à un rythme très rapide; des choix faits au début du siècle, même à la fin du siècle dernier, continuent de marquer le paysage des régions urbaines qui se sont développées à cette époque. Mais encore là, on peut croire que ces choix reposaient sur des valeurs culturelles qui imprègnent encore les préférences des ménages d'aujourd'hui. Lorsqu'on parlera des choix que font les familles, il faudra se rappeler les contraintes inhérentes au marché du logement tant en matière de modes d'occupation (propriété ou location) qu'en matière de types de bâtiment.

Pour analyser les liens entre le type de famille et le type de logement, nous avons regroupé les types de logement en trois catégories : les maisons individuelles non attenantes, que nous appellerons dorénavant les « maisons unifamiliales »; les autres types de logement qui sont en général dans de petits immeubles, allant des maisons en rangée aux maisons jumelées, aux

duplex, aux triplex et aux immeubles qui ont moins de cinq étages; les logements qui se trouvent dans des immeubles de cinq étages et plus. Par ailleurs, les familles sont classées en cinq catégories qui reflètent à la fois le type de famille et le cycle de vie (ce classement moins détaillé nous est imposé par la disponibilité des données dans le Fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement de 1991 sur les ménages et le logement, qui comprend l'information sur les types de logement) : les familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans; les familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, catégorie qui est scindée en deux selon l'âge du soutien principal (moins de 35 ans, 35 ans et plus); les familles des mères seules ayant des enfants de moins de 16 ans; les familles des pères seuls ayant des enfants de moins de 16 ans.

Comme on pouvait le prévoir, l'importance relative de chacune des catégories de logement varie sensiblement selon le type de famille (tableau 7.1). Presque les trois quarts des familles époux-épouse qui ont des enfants et des familles plus âgées sans enfants habitent des maisons unifamiliales; par contre, seule une minorité des mères seules (33 %) et des jeunes couples sans enfants (42 %) sont dans la même situation. On remarque de plus qu'il y a beaucoup moins de familles qui occupent des logements dans de grands immeubles que dans d'autres types de bâtiment : moins de 3 % des familles biparentales ayant des enfants de moins de 16 ans s'y logent; le pourcentage le plus élevé, celui des pères seuls ayant des enfants de moins de 16 ans, n'est que de 12 %. La catégorie intermédiaire comprend une variété de situations dont il est difficile d'apprécier la signification en ce qui concerne les conditions de vie qu'elles représentent pour les familles; rappelons toutefois que plus de la moitié de ces logements se trouvent dans de petits immeubles de moins de cinq étages (figure 7.8). Il s'agit donc de logements où l'espace environnant peut être limité pour les activités des enfants. Près de 3 mères seules sur 5 sont dans cette situation, alors que ce n'est le cas que de 1 mère sur 5 pour les familles biparentales (tableau 7.1). Ces résultats mettent en évidence l'attrait des maisons unifamiliales pour les couples qui élèvent des enfants et celui qu'elles ont exercé sur les familles plus âgées dont la majorité ont déjà eu des enfants. Il ne s'agit sans doute pas du résultat d'une contrainte imposée par la disponibilité de ce type de logement, mais plutôt du résultat inverse : les familles souhaitent habiter des maisons unifamiliales et le marché leur en offre.

Tableau 7.1

Répartition des familles, selon le type de famille et le type de bâtiment qu'elles habitent, 1991

Type de famille	Maisons unifamiliales	Autres maisons	Immeubles de cinq étages et plus	Total
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de moins de 35 ans	41,9	48,4	9,7	**100,0**
Familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans	73,7	23,7	2,6	**100,0**
Mères seules ayant des enfants de moins de 16 ans	32,6	59,6	7,8	**100,0**
Pères seuls ayant des enfants de moins de 16 ans	55,0	33,0	12,0	**100,0**
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de 35 ans et plus	72,7	21,6	5,7	**100,0**

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

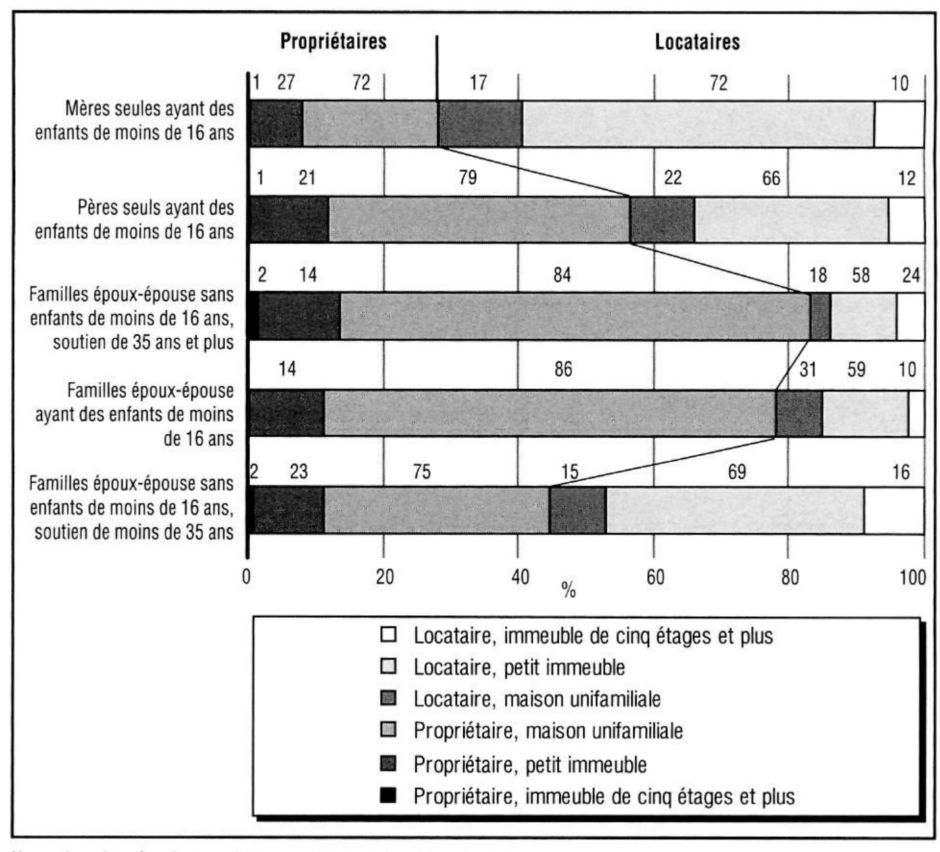
Il existe des indications qui tendent à soutenir cette interprétation. En effet, si l'on introduit dans l'analyse le mode d'occupation, c'est-à-dire le fait d'être propriétaire ou locataire, on peut montrer que ceux à qui les revenus permettent d'exercer une plus grande liberté de choix se tournent massivement vers l'achat de maisons unifamiliales. Les résultats de la figure 7.9 vont tout à fait dans ce sens. Cette illustration présente simultanément, pour chaque type de famille, deux dimensions de la situation quant au logement : d'abord, le pourcentage des familles propriétaires et des familles locataires; ensuite, le type de logement que ces familles occupent. Les pourcentages qui apparaissent dans la figure correspondent à la répartition des propriétaires ou des locataires selon le type de logement. Comme les symboles utilisés sont les mêmes, mais plus ou moins foncés, pour chaque type de logement, on peut d'un coup d'œil saisir une réalité assez complexe. Voyons d'abord un exemple pour interpréter cette figure : prenons les familles époux-épouse qui ont des enfants de moins de 16 ans. La partie gauche, qui représente les propriétaires, indique que 78 % de ce groupe de familles possèdent leur logement; de ces 78 %, 86 % ont opté pour une maison unifamiliale et 14 %, pour des logements situés dans de petits immeubles. La partie droite de la figure montre la répartition des 22 % de familles locataires suivant le type de logement : 31 % d'entre elles occupent des maisons unifamiliales, 59 % habitent de petits immeubles et 10 % se trouvent dans de grands immeubles. On peut aussi constater l'importance relative totale des maisons unifamiliales, la proportion occupée par les propriétaires étant juxtaposée à celle occupée par les locataires; on retrouve visuellement les 73 % déjà présentés au tableau 7.1.

Reprenons l'examen comparatif des différents choix que font les divers types de famille. La première constatation porte sur le caractère déterminant de l'accès à la propriété en ce qui concerne le choix du type de logement; il s'agit donc avant tout d'une question de ressources financières associées à l'étape atteinte dans le cycle de vie, comme nous l'avons vu à la section 7.4. Une fois que cette dimension est prise en compte, les variations quant au type de logement choisi sont considérablement atténuées. Dans le cas des maisons unifamiliales, le pourcentage variait entre 33 % et 74 % parmi les types de famille (tableau 7.1). Chez les propriétaires, il est toujours supérieur à 70 %, passant de 72 % pour les mères seules à 86 % pour les familles biparentales qui ont des enfants de moins de 16 ans. Chez les locataires, les maisons unifamiliales sont nettement moins populaires, sans doute parce qu'elles sont moins disponibles en location; le pourcentage se situe autour de 20 % dans toutes les catégories, à l'exception des familles biparentales ayant des enfants de moins de 16 ans, chez qui il atteint presque le tiers.

Un autre résultat intéressant et significatif peut être interprété comme une preuve de la popularité des maisons unifamiliales auprès de ceux dont les ressources sont assez importantes pour exercer un choix plus librement : c'est le très grand nombre de propriétaires qui achètent des maisons unifamiliales. Ils sont à peu près absents du marché des appartements dans les grands immeubles, quelle que soit la situation familiale. Même les jeunes couples sans enfants qui deviennent propriétaires se tournent massivement vers les maisons unifamiliales, dans une stratégie d'épargne et de préparation à la venue éventuelle d'enfants. De la même façon, il semble qu'après le départ des grands enfants, les couples plus âgés tendent à demeurer dans leur maison unifamiliale plutôt que d'opter pour une forme de propriété où les exigences seraient moins grandes.

FIGURE 7.9

MODE D'OCCUPATION ET TYPE DE BÂTIMENT, SELON LE TYPE DE FAMILLE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 7 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

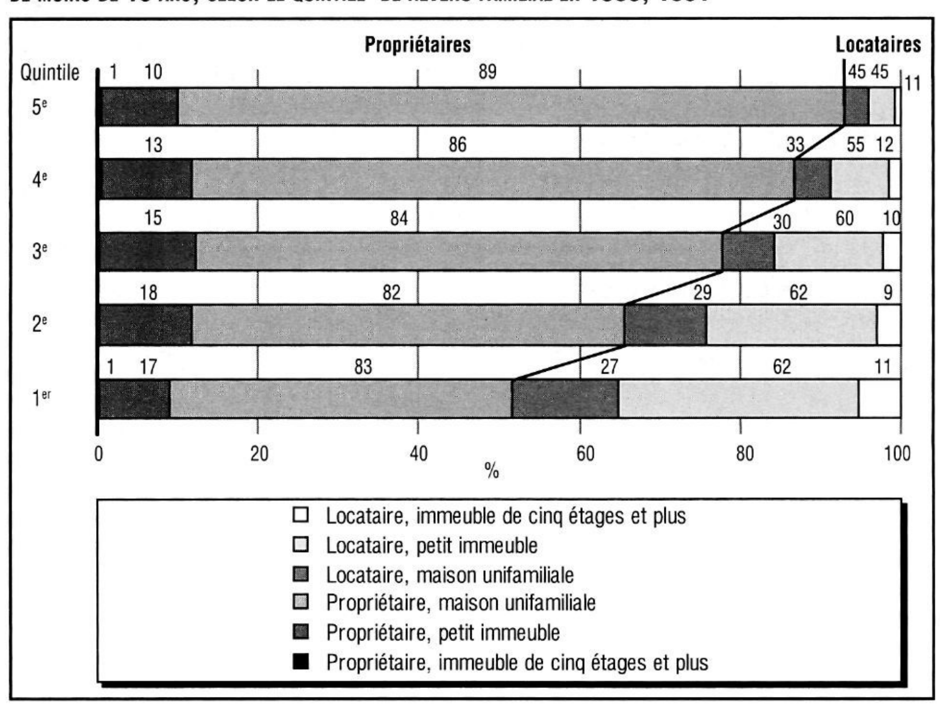
Chez les locataires, l'image diffère de celle des propriétaires, la majorité, toutefois moins forte, optant pour des logements qui se trouvent dans de petits immeubles (le pourcentage varie entre 58 % et 72 %). Dans ce type de logement, on le sait, l'espace est plus restreint que dans le cas des maisons unifamiliales, surtout à l'extérieur du logement; les activités de loisirs sont donc limitées, qu'il s'agisse de celles des enfants (absence d'aires de jeux, par exemple) ou de celles des adultes (absence de jardins, par exemple). Par ailleurs, la disponibilité de logements à prix plus modiques dans de grands immeubles est évidente; on y retrouve de 10 % à 24 % des divers types de famille, les pourcentages les plus élevés correspondant aux familles sans enfants.

Nous avons déjà observé le lien entre le revenu des familles et leur accès à la propriété (figure 7.7). On peut se demander si le choix d'un type de logement varie d'une catégorie de revenu à l'autre. Nous venons de voir que le fait d'être propriétaire ou locataire est fortement associé au type de logement que nous habitons. Ce choix est-il le même pour les familles plus

riches et les familles plus pauvres ou, en d'autres termes, les contraintes du marché du logement sont-elles les mêmes pour les différentes catégories de revenu? Pour répondre à cette question, examinons les familles biparentales qui ont des enfants de moins de 16 ans (figure 7.10). Nous retrouvons le même type d'illustration qu'à la figure 7.9, les catégories de revenu ayant remplacé les types de famille. On observe d'abord l'augmentation progressive du pourcentage de familles propriétaires lorsqu'on passe des familles dont le revenu est le plus faible (1[er] quintile) aux familles dont le revenu est le plus élevé (5[e] quintile), soit de 52 % à 93 %. Chez les propriétaires, le comportement varie très peu, quel que soit le niveau de revenu : ils achètent en très grande majorité des maisons unifamiliales, de 82 % à 89 %, selon le revenu; de plus, les appartements des grands immeubles sont presque ignorés, n'étant choisis que par au plus 1 % d'entre eux dans chaque catégorie de revenu. Par contre, les locataires les plus riches, bien que relativement peu nombreux, s'éloignent des autres familles locataires : 45 % d'entre eux choisissent de louer une maison unifamiliale comparativement à un peu moins du tiers pour les moins fortunés. Cependant, environ 10 % des locataires occupent un appartement dans un grand immeuble, quel que soit leur niveau de revenu.

Figure 7.10

Mode d'occupation et type de bâtiment parmi les familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans, selon le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991



1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1[er] quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 7 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Pour les autres types de famille, le lien entre le revenu et le choix du type de logement se présente sensiblement de la même façon que pour les familles biparentales qui ont des enfants de moins de 16 ans (tableau 7.2). C'est par le biais de l'accès à la propriété que son effet se fait sentir. Quel que soit leur niveau de revenu ou leur type, la très grande majorité des familles qui peuvent et décident de devenir propriétaires achètent une maison unifamiliale, ce qui reflète la concentration du marché du logement autour de ce type d'habitation, marché qui s'ajuste sans doute aux souhaits des consommateurs. Chez les locataires, la concentration est moins grande pour toutes les catégories de famille et les familles sont plus dispersées entre les types d'habitation.

TABLEAU 7.2

TYPE DE BÂTIMENT, SELON LE MODE D'OCCUPATION, LE TYPE DE FAMILLE ET LE QUINTILE[1] DE REVENU FAMILIAL, 1991[2]

Quintile de revenu familial	Propriétaires				Locataires			
	Maisons unifamiliales	Petits immeubles	Immeubles de cinq étages et plus	Total	Maisons unifamiliales	Petits immeubles	Immeubles de cinq étages et plus	Total
		%				%		
Type de famille Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de moins de 35 ans								
1er	71,9	25,7	2,5	**100,0**	14,8	72,6	12,6	**100,0**
2e	72,2	26,1	1,7	**100,0**	14,8	73,2	12,0	**100,0**
3e	74,4	23,9	1,7	**100,0**	14,8	69,0	16,3	**100,0**
4e	75,8	22,2	2,0	**100,0**	15,4	63,8	20,8	**100,0**
5e	77,1	19,9	3,0	**100,0**	16,7	57,0	26,4	**100,0**
Total	**75,0**	**22,8**	**2,2**	**100,0**	**15,0**	**15,8**	**69,2**	**100,0**
Type de famille Familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans								
1er	82,5	16,9	0,6	**100,0**	27,3	62,0	10,7	**100,0**
2e	82,0	17,6	0,4	**100,0**	29,4	61,8	8,8	**100,0**
3e	84,4	15,2	0,4	**100,0**	29,8	59,8	10,4	**100,0**
4e	86,5	13,1	0,5	**100,0**	33,1	55,3	11,6	**100,0**
5e	89,3	10,2	0,5	**100,0**	44,6	44,8	10,7	**100,0**
Total	**85,7**	**13,8**	**0,5**	**100,0**	**30,6**	**59,2**	**10,2**	**100,0**
Type de famille Mères seules ayant des enfants de moins de 16 ans								
1er	72,7	25,8	1,5	**100,0**	17,2	72,9	9,9	**100,0**
2e	69,5	29,3	1,1	**100,0**	16,1	72,4	11,5	**100,0**
3e	74,2	24,5	1,3	**100,0**	19,9	67,1	12,9	**100,0**
4e	70,5	26,7	2,8	**100,0**	23,5[3]	66,3[3]	10,2[3]	**100,0**
5e	75,2	24,0	0,8	**100,0**	25,6[3]	64,1[3]	10,3[3]	**100,0**
Total	**71,9**	**26,7**	**1,4**	**100,0**	**17,2**	**72,5**	**10,3**	**100,0**

TABLEAU 7.2 (FIN)

TYPE DE BÂTIMENT, SELON LE MODE D'OCCUPATION, LE TYPE DE FAMILLE ET LE QUINTILE[1] DE REVENU FAMILIAL, 1991[2]

Quintile de revenu familial	Propriétaires: Maisons unifamiliales	Propriétaires: Petits immeubles	Propriétaires: Immeubles de cinq étages et plus	Propriétaires: Total	Locataires: Maisons unifamiliales	Locataires: Petits immeubles	Locataires: Immeubles de cinq étages et plus	Locataires: Total
			%			%		
Type de famille								
Pères seuls ayant des enfants de moins de 16 ans								
1er	77,4	22,2	0,5	**100,0**	20,4	68,9	10,7	**100,0**
2e	75,8	23,4	0,8	**100,0**	20,3	66,5	13,1	**100,0**
3e	79,1	20,2	0,7	**100,0**	24,4	63,5	12,2	**100,0**
4e	79,8	20,2	0,0	**100,0**	38,6[3]	47,7[3]	13,6[3]	**100,0**
5e	86,2	11,9	1,8	**100,0**	33,3[3]	12,5[3]	54,2[3]	**100,0**
Total	**78,8**	**20,5**	**0,7**	**100,0**	**22,4**	**65,8**	**11,9**	**100,0**
Type de famille								
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de 35 ans et plus								
1er	83,2	15,5	1,3	**100,0**	16,2	61,9	22,0	**100,0**
2e	83,2	15,2	1,6	**100,0**	16,8	59,0	24,3	**100,0**
3e	83,2	15,0	1,8	**100,0**	16,7	58,0	25,3	**100,0**
4e	83,4	14,8	1,8	**100,0**	19,6	55,9	24,5	**100,0**
5e	85,2	12,0	2,8	**100,0**	22,7	47,2	30,1	**100,0**
Total	**83,8**	**14,3**	**1,9**	**100,0**	**17,7**	**57,8**	**24,5**	**100,0**

1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.
2. Ménages sans personnes hors famille économique dans lesquels le soutien principal est l'époux, l'épouse ou le parent seul.
3. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Il est intéressant de noter que, contrairement aux familles qui ont des enfants, qu'elles soient biparentales ou monoparentales, les familles sans enfants ont une plus forte propension à habiter de grands immeubles. On voit poindre cette tendance chez les couples les plus à l'aise, qu'ils soient propriétaires de tous âges (3 %) ou locataires plus jeunes (26 %), ainsi que pour toutes les catégories de revenu chez les couples locataires plus âgés; dans ce cas, la proportion varie entre 22 % et 30 % (tableau 7.2).

En bref, nous pouvons conclure que la maison unifamiliale constitue le choix de la majorité des familles, dès que leurs ressources leur permettent d'avoir accès à la propriété. Bien que les contraintes du marché soient sans doute limitatives, nous pouvons croire que ce dernier répond à une forte demande de la part des familles.

7.6 LA SITUATION FAMILIALE, L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ, LE TYPE DE LOGEMENT ET LE SURPEUPLEMENT DES LOGEMENTS

Comme nous venons de le voir, les conditions de logement sont très diversifiées, même si nous trouvons une majorité de familles dans des maisons unifamiliales dont elles sont propriétaires. À cette étape, nous tenterons de mieux cerner la qualité de vie des familles en tenant compte de quelques indications sur l'espace dont elles disposent.

Le nombre de pièces que comporte un logement est relié aux conditions de vie dans la mesure où, jumelé à la taille du ménage, il permet d'évaluer si le logement est surpeuplé ou non. En effet, un logement surpeuplé risque d'affecter la qualité de vie de ceux qui l'habitent. La promiscuité peut nuire à l'intimité et exacerber les conflits qui sont inévitables entre les membres d'un même ménage. Mais comment sait-on si un logement est surpeuplé? Plusieurs mesures ont été proposées[4]. Elles peuvent être divisées en deux catégories : les mesures basées sur le nombre de pièces et celles basées sur la surface. On voit déjà la subjectivité du concept de surpeuplement : est-il préférable d'avoir plusieurs petites pièces ou moins de pièces, mais plus spacieuses? Quoiqu'il en soit, le Recensement du Canada est muet sur la surface des logements, et seul le nombre de pièces pourra être pris en compte. La mesure la plus simple, celle qui est d'ailleurs retenue dans les variables créées par Statistique Canada, est basée sur le calcul du nombre moyen de personnes par pièce. S'il y a plus d'une personne par pièce, le logement est classé comme surpeuplé. Le grand défaut de cet indicateur, c'est qu'il ne prend pas en compte le fait que certaines pièces servent à tous, comme la cuisine, et que d'autres sont réservées à l'usage personnel des membres de la famille, comme les chambres. Compter le nombre de chambres à coucher par personne pose cependant un autre problème : chaque famille décide en toute liberté d'affecter les pièces du logement à des usages spécifiques, sauf la cuisine et la salle de bain.

Tout en sachant que la réalité de certaines familles peut s'éloigner des critères que nous avons retenus, nous avons opté pour le calcul d'un indicateur qui tend à évaluer le nombre de personnes par chambre à coucher. Cette décision a été prise parce que nous visons surtout par cette analyse à mettre en évidence la situation des enfants en regard de l'espace dont ils peuvent disposer dans leur logement. Il est en effet notoire que, dans la société canadienne, le fait de pouvoir offrir à chaque enfant une chambre à coucher personnelle est une valeur très répandue. Cette notion n'est certes pas absolue; elle a sans doute varié considérablement dans le temps et continue de ne pas s'imposer avec la même intensité dans chaque famille (p. ex. les enfants en bas âge du même sexe peuvent plus facilement partager une chambre que les adolescents de sexe opposé) et dans chaque catégorie sociale, mais elle nous semble un bon indice du confort d'un logement.

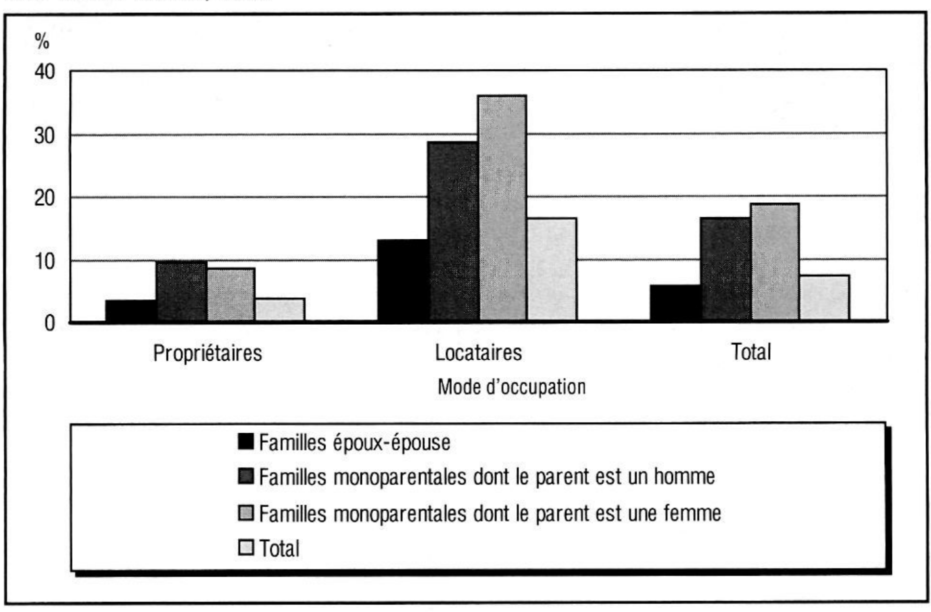
L'indicateur de surpeuplement du logement se calcule de la façon suivante : au numérateur, nous avons utilisé le nombre de personnes par ménage duquel nous avons soustrait les parents (deux personnes dans le cas des couples et une personne dans le cas des familles monoparentales). Le nombre obtenu correspond dans la majorité des cas au nombre d'enfants dans la famille. Au dénominateur, nous avons utilisé le nombre de pièces dans le logement duquel nous avons soustrait trois pièces de base (la cuisine, le salon et une chambre affectée aux parents); les autres pièces correspondraient au nombre de chambres à coucher disponibles pour les enfants. Nous obtenons ainsi un indice du nombre moyen d'enfants par chambre à coucher. Si l'indice est plus grand que l'unité, le logement est classé comme surpeuplé. Cette mesure du surpeuplement des logements n'est certainement pas parfaite et ses lacunes sont particulièrement marquées dans le cas où la famille n'habite pas seule; dans ces circonstances, on peut croire que, selon les liens

qui existent entre la famille et les personnes qui partagent le logement, le sentiment de vivre dans un espace trop restreint sera plus ou moins vif. La présence de la grand-mère, par exemple, se fera moins sentir que celle d'un chambreur; encore que la présence d'une grand-mère envahissante pourrait peser plus lourd que celle d'un chambreur discret! Lorsque les données le permettent, nous distinguerons les familles qui vivent seules dans leur logement des autres familles.

La figure 7.11 présente la proportion des familles qui vivent dans des logements surpeuplés selon le type de famille et le mode d'occupation du logement. Presque 7 % des familles vivent dans un logement surpeuplé : ce pourcentage se situe à environ 6 % pour les familles époux-épouse, mais atteint plus de 19 % pour les familles des mères seules et 16 % pour celles des pères seuls. Les variations sont cependant très fortes entre les propriétaires et les locataires : les familles locataires (16 %) vivent quatre fois plus souvent dans des logements surpeuplés que les familles propriétaires (4 %). Cette relation est un peu moins forte pour les familles des mères seules qui, lorsqu'elles sont locataires, occupent des logements surpeuplés dans une proportion de 36 %, pourcentage plus élevé que celui des pères seuls (29 %).

FIGURE 7.11

PROPORTION DE FAMILLES VIVANT DANS DES LOGEMENTS SURPEUPLÉS[1], SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE TYPE DE FAMILLE, 1991



1. Voir la définition du surpeuplement à la section 7.6 du présent chapitre.

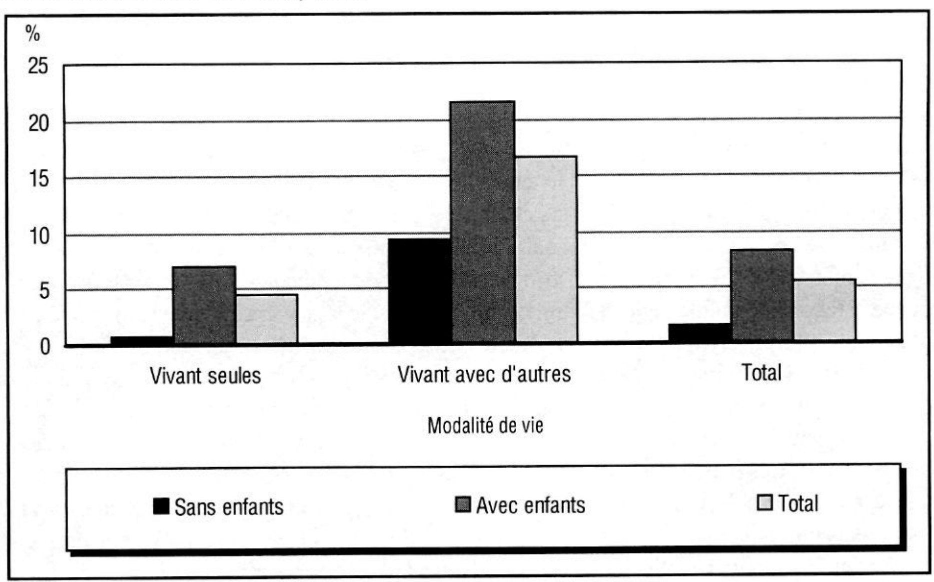
Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 8 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Par ailleurs, la figure 7.12 permet de mettre en évidence l'impact des modalités de vie sur l'indice de surpeuplement. On voit que, parmi les familles époux-épouse, celles qui vivent seules occupent des logements surpeuplés beaucoup moins souvent (4,5 %) que celles qui partagent leur logement (17,0 %). Par ailleurs, qu'elles vivent seules ou qu'elles partagent leur logement, les familles qui ont des enfants sont davantage touchées par le surpeuplement, au total dans un rapport de 3/1. C'est d'ailleurs du point de vue de la qualité de vie des enfants que cette question est la plus significative. Le tableau 7.3 présente, pour diverses catégories de famille, le pourcentage d'enfants qui vivent dans un logement surpeuplé selon le nombre d'enfants dans la famille et les modalités de vie. On se souviendra que l'indice de surpeuplement vise à mesurer la capacité qu'ont les familles d'offrir une chambre à coucher à chacun de leurs enfants. Dans l'ensemble, 15,6 % des enfants vivent dans des logements surpeuplés; cette fraction varie de façon marquée selon le type de famille, le nombre d'enfants et les modalités de vie. En effet, pour chaque catégorie de famille, que la famille habite seule ou non, le surpeuplement augmente en fonction du nombre d'enfants. Cette tendance n'est pas surprenante en soi, car, même si l'on souhaite offrir une chambre à chaque enfant, toutes les familles, en particulier celles qui ont 3 enfants et plus, ne peuvent le faire, les grands logements n'étant pas à la portée de toutes les bourses. On remarque aussi que les pourcentages sont nettement plus faibles chez les familles des couples mariés. Ces familles, en général plus stables et plus aisées, peuvent offrir plus d'espace à leurs enfants. On observe par contre un pourcentage systématiquement plus élevé d'enfants qui vivent dans un logement surpeuplé lorsque leur famille le partage avec d'autres personnes; 1 enfant sur 5 vit cette situation s'il est l'enfant unique d'un couple marié; ce sera le cas de 1 enfant sur 3 pour les enfants uniques des mères seules qui partagent leur logement; ce pourcentage augmente à 60 % pour ceux qui font partie d'une famille de 3 enfants et plus dont la mère est responsable. Certaines circonstances semblent donc particulièrement peu favorables à la qualité de vie des enfants, puisqu'un pourcentage non négligeable ne disposerait pas d'un espace plus personnel. On ne peut toutefois pas porter un jugement trop catégorique : le fait de partager sa chambre avec un frère ou une sœur n'est peut-être pas toujours néfaste, et la décision de sacrifier de l'espace pour partager son logement peut dans certains cas assurer aux enfants la présence d'une personne responsable en l'absence de leurs parents. Cet aspect n'est sans doute pas sans effet positif quand on connaît les difficultés qui entourent la garde des enfants.

Figure 7.12

Proportion de familles époux-épouse vivant dans des logements surpeuplés[1], selon la modalité de vie et la présence d'enfants, 1991



1. Voir la définition du surpeuplement à la section 7.6 du présent chapitre.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 8 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 7.3

Pourcentage d'enfants vivant dans un logement surpeuplé, selon le type de famille, le nombre d'enfants dans la famille et la modalité de vie, 1991

Type de famille	Nombre d'enfants	Modalité de vie: Famille vivant seule	Famille vivant avec d'autres personnes	**Total**
		%		
Couples mariés				
	1 enfant	3,2	19,4	**5,0**
	2 enfants	6,0	23,6	**7,5**
	3 enfants et plus	19,6	32,0	**20,7**
Couples en union libre				
	1 enfant	3,8	22,8	**5,4**
	2 enfants	13,6	34,1	**15,2**
	3 enfants et plus	37,3	52,1	**38,8**
Pères seuls				
	1 enfant	6,9	29,9	**16,1**
	2 enfants	17,7	34,3	**24,2**
	3 enfants et plus	35,6	54,3	**43,5**

Tableau 7.3 (fin)

Pourcentage d'enfants vivant dans un logement surpeuplé, selon le type de famille, le nombre d'enfants dans la famille et la modalité de vie, 1991

Type de famille	Nombre d'enfants	Modalité de vie: Famille vivant seule	Modalité de vie: Famille vivant avec d'autres personnes	Total
			%	
Mères seules				
	1 enfant	9,8	31,0	**14,5**
	2 enfants	21,0	41,2	**24,3**
	3 enfants et plus	47,2	60,3	**49,4**
	Total	**12,8**	**34,3**	**15,6**

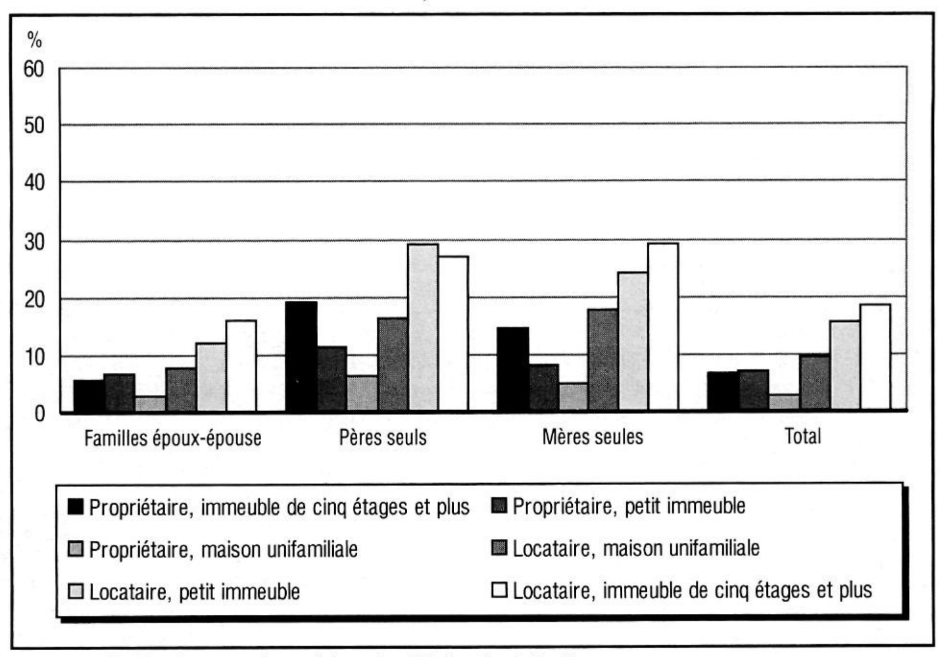
Note : Le total général et le total des familles qui habitent avec d'autres personnes incluent 2,9 % de l'ensemble des enfants pour lesquels on ne peut pas établir si la famille partage son logement avec d'autres personnes d'après le Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers. Ces enfants sont tous dans des familles de 3 enfants et plus, et 45,9 % d'entre eux vivent dans des logements surpeuplés. Pour la définition du surpeuplement, voir la section 7.6 du présent chapitre.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Pour poursuivre l'examen des conditions de logement associées au surpeuplement, on réintroduit simultanément deux caractéristiques qui se sont révélées significatives quant aux choix que font les familles, soit le mode d'occupation et le type de logement. La figure 7.13 présente la proportion des familles qui habitent des logements surpeuplés en fonction du mode d'occupation et du type de logement pour les familles époux-épouse et pour les familles des pères et des mères seuls. On y trouve pour chaque type de logement un pourcentage de familles qui vivent dans un logement surpeuplé plus faible chez les propriétaires que chez les locataires. Ainsi, pour les maisons unifamiliales, le taux de surpeuplement est de 3 % pour les propriétaires et de 10 % pour les locataires; pour les logements dans de petits immeubles, ce taux se situe à 7 % et à 16 % respectivement; pour les grands immeubles, il est de 7 % et de 18 % respectivement. À des niveaux différents, on retrace à peu près la même image pour chaque type de famille, les taux de surpeuplement atteignant entre 24 % et 29 % chez les pères et les mères seuls locataires de logements dans des petits ou des grands immeubles. Ces résultats montrent bien que l'espace dont disposent les familles est fortement lié au type de logement, mais que les familles monoparentales, qui ont en moyenne moins de ressources que les familles époux-épouse, sont beaucoup plus susceptibles d'occuper un logement surpeuplé, quel que soit le type de logement.

Figure 7.13

Proportion de familles habitant des logements surpeuplés[1], selon le type de famille, le mode d'occupation et le type de bâtiment, 1991



1. Voir la définition du surpeuplement à la section 7.6 du présent chapitre.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 9 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

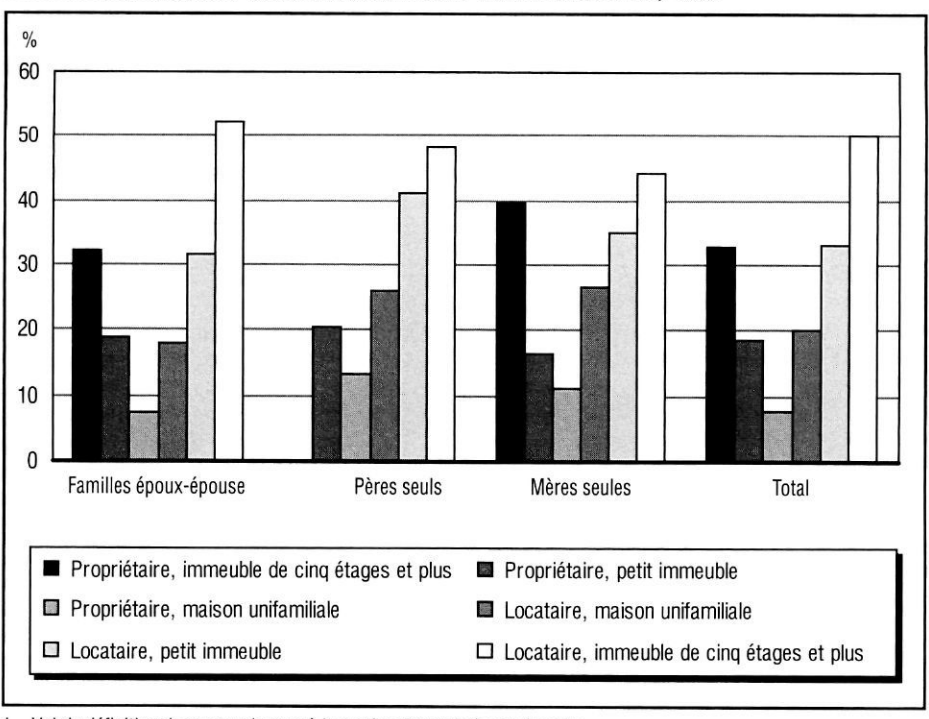
On connaît aussi la perception de l'état du logement grâce à une question du recensement portant sur la nécessité d'apporter des réparations au logement. En combinant cette information à l'indice du surpeuplement, nous avons établi le pourcentage de familles qui vivent dans des conditions plus difficiles, soit dans un logement surpeuplé et dans un logement en mauvais état. Ce pourcentage, qui n'est pas très élevé, est très nettement associé au mode d'occupation; en effet, les familles propriétaires sont favorisées à cet égard, moins de 2 % d'entre elles vivant dans un logement surpeuplé qui a besoin de réparations. Chez les locataires, la proportion est presque trois fois plus élevée; les familles monoparentales sont donc particulièrement touchées du seul fait qu'elles sont beaucoup plus fréquemment locataires.

Encore une fois, il est opportun de se tourner vers les enfants et d'examiner dans quelle proportion ils habitent des logements surpeuplés. On se rappelle qu'au total, 15,6 % des enfants sont dans cette situation. On voit que cette proportion, qui varie fortement en fonction du type de famille et des modalités de vie, varie aussi considérablement en fonction du type de logement et du mode d'occupation. Les enfants qui habitent des immeubles de cinq étages et plus sont nombreux à devoir partager leur chambre, sinon à souffrir du manque d'espace, soit plus de 30 %, atteignant entre 44 % et 52 % chez les familles locataires (figure 7.14). Rappelons toutefois que

le pourcentage d'enfants qui vivent dans ce type de logement n'est que de 3 % de l'ensemble. Dans les petits immeubles, le taux de surpeuplement peut aussi être relativement élevé, en particulier pour les enfants qui vivent avec un seul parent. Cela ne touche cependant que 7 % des enfants. Comme dans l'image que présentaient les familles, ce sont les enfants des familles biparentales qui habitent des maisons unifamiliales qui bénéficient de plus d'espace. Cela est vrai pour l'intérieur de la maison, et on peut facilement admettre qu'ils profitent aussi dans leur environnement immédiat d'espaces extérieurs plus propices à leurs jeux et à leurs sports favoris, qu'ils soient tout jeunes ou adolescents.

FIGURE 7.14

PROPORTION D'ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS HABITANT DES LOGEMENTS SURPEUPLÉS[1], SELON LE TYPE DE FAMILLE, LE MODE D'OCCUPATION ET LE TYPE DE BÂTIMENT, 1991



1. Voir la définition du surpeuplement à la section 7.6 du présent chapitre.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 9 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

En bref, dans l'ensemble, on ne peut pas conclure que les familles canadiennes souffrent de conditions de logement très mauvaises. On constate qu'un petit noyau de familles, où les familles monoparentales sont nettement surreprésentées, connaissent des conditions difficiles, soit des logements surpeuplés et mal entretenus; le problème est d'ailleurs plus évident lorsqu'on examine les enfants directement plutôt que les familles.

7.7 LES TYPES DE FAMILLE ET L'EFFORT FINANCIER QUE REPRÉSENTE LE LOGEMENT

L'expression « taux d'effort » désigne les principales dépenses de logement (principales dépenses de propriété ou loyer brut) sous forme de pourcentage du revenu du ménage. Au Recensement de 1991, les principales dépenses de logement comprenaient l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux pour tous les ménages, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires), ainsi que les frais de condominium pour les propriétaires et le loyer mensuel en argent pour les locataires. Le revenu qui sert à calculer le taux d'effort est la somme des revenus totaux de tous les membres du ménage, que ces derniers contribuent ou non aux principales dépenses de logement. Le taux d'effort ne peut être calculé que pour les logements non agricoles.

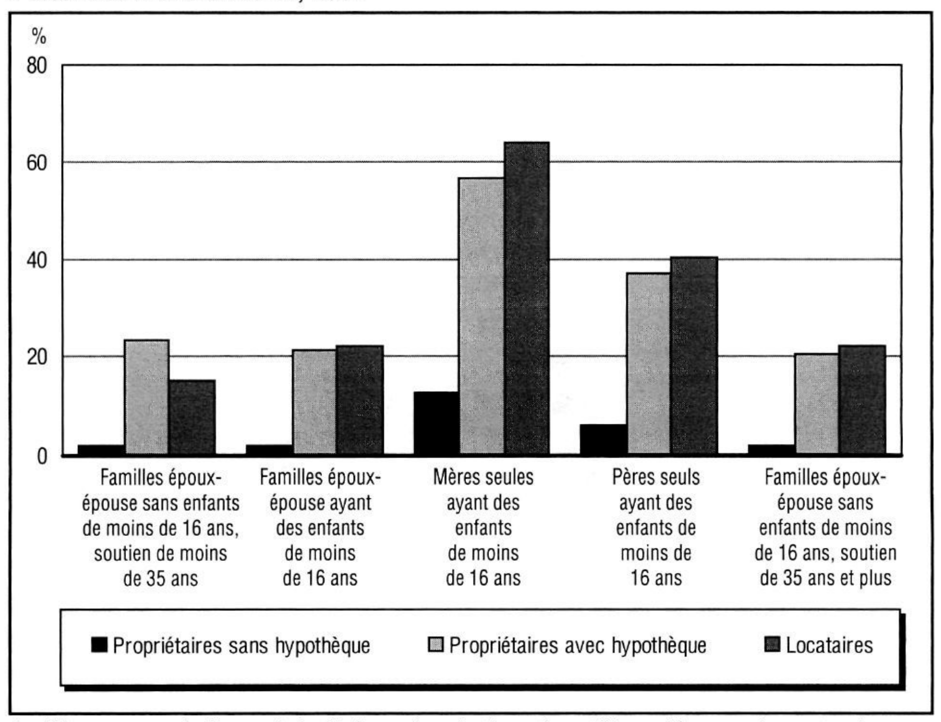
Quand la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) consent à assurer un prêt hypothécaire à un ménage désirant acquérir un logement pour l'habiter, elle considère que le taux d'effort du ménage ne devrait pas dépasser 30 % de son revenu (quelquefois 32 %), une fois les frais hypothécaires intégrés aux dépenses de logement. L'industrie canadienne du prêt emboîte le pas[5]. Au-delà de ce seuil, on dit qu'un ménage a un problème d'accessibilité financière au logement (Miron, 1994), et on peut considérer que les ménages qui consacrent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement n'ont pas des revenus résiduels suffisants pour faire face à leurs autres besoins essentiels (Bergeron, 1994; Morissette et Péron, 1992). Le taux d'effort est donc un indicateur du bien-être du ménage, mais il a ses limites. Évidemment, les ménages qui ont des revenus élevés peuvent se permettre de payer plus de 30 % de leur revenu pour se loger, mais ils ont rarement besoin de le faire. Par ailleurs, les dépenses non liées au logement varient en fonction du nombre de personnes qui font partie du ménage et de leur âge. Dans la suite du texte, nous qualifierons de familles en difficulté de logement celles qui dépensent 30 % et plus du revenu de leur ménage pour se loger.

Le taux d'effort varie d'abord grandement selon le mode d'occupation, les locataires consacrant une plus forte proportion de leur revenu aux principales dépenses de logement que les propriétaires. En conséquence, la proportion des ménages unifamiliaux (composés d'une seule famille) qui sont en difficulté de logement est plus élevée pour les locataires que pour les propriétaires, soit 29 % pour les premiers et 14 % pour les derniers en 1991, dans l'ensemble du Canada[6]. Deux raisons principales expliquent cette différence. Premièrement, certains propriétaires n'ont pas ou plus d'hypothèque à rembourser. Deuxièmement, les propriétaires ont en moyenne des revenus plus élevés que les locataires. Ainsi, quand on isole les propriétaires qui ont une hypothèque à rembourser, la proportion des propriétaires qui sont en difficulté de logement est de 23 %[7] et se rapproche donc de celle des locataires, sans toutefois l'égaler.

Que les familles aient des enfants de moins de 16 ans ou non, et que celles qui ont des enfants soient biparentales ou monoparentales, les locataires sont toujours plus nombreux à consacrer 30 % et plus de leur revenu pour se loger que les propriétaires avec hypothèque (figure 7.15). La seule exception est celle des jeunes couples qui n'ont pas encore d'enfants, peut-être parce que ces derniers, quand ils sont locataires, habitent moins souvent des maisons unifamiliales que les couples avec enfants, ces maisons étant généralement à loyer plus élevé que les autres types de logement (figure 7.9). Il ne faudrait pas conclure trop vite que les jeunes couples sans enfants qui consacrent 30 % et plus de leur revenu pour se loger sont tous en difficulté de logement, car, étant sans enfants, ils peuvent avoir moins de dépenses incompressibles que les familles avec enfants.

FIGURE 7.15

PROPORTION DES MÉNAGES[1] AVEC UN TAUX D'EFFORT DE 30 % ET PLUS EN 1990, SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE CYCLE DE VIE, 1991



1. Ménages composés d'une seule famille économique dont le soutien est l'époux, l'épouse ou le parent seul.

Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 10 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

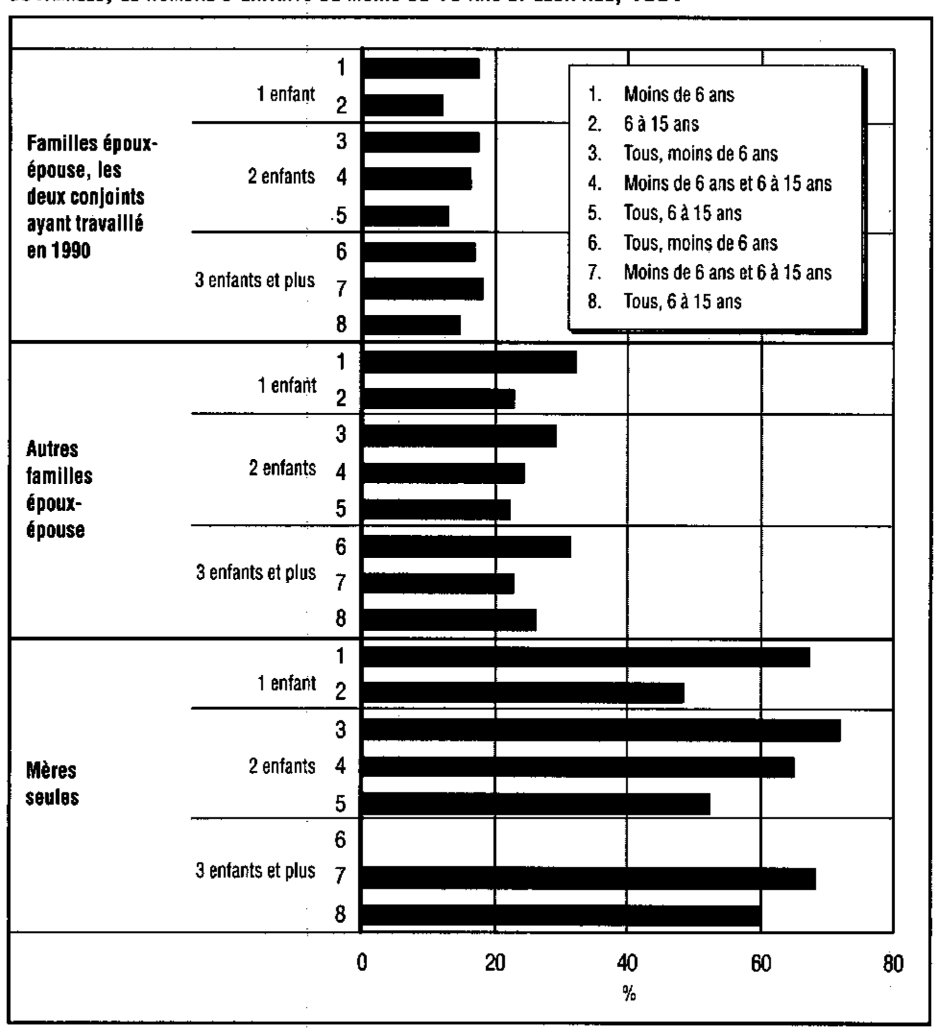
La proportion de ménages en difficulté de logement est plus faible chez les familles époux-épouse que chez les familles monoparentales. Plus de 60 % des mères seules qui ont des enfants de moins de 16 ans sont en difficulté de logement quand elles sont locataires, et 57 % sont dans cette situation quand elles sont propriétaires avec une hypothèque à rembourser. Chez les familles époux-épouse, environ 20 % seulement sont dans cette situation, qu'elles soient locataires ou propriétaires avec une hypothèque à rembourser.

Les besoins en espace, donc bien souvent les coûts de logement, augmentent à mesure que les enfants arrivent et qu'ils grandissent; les revenus, par contre, n'augmentent pas toujours au même rythme. Si les revenus d'emploi ont tendance à augmenter aussi avec l'âge, cette augmentation est quelquefois annulée par le retrait des mères du marché du travail. Ainsi, il y a une moins forte proportion de familles en difficulté de logement parmi les familles biparentales où les deux conjoints ont occupé un emploi rémunéré en 1990 que parmi les autres familles biparentales, quels que soient le nombre d'enfants et l'âge des enfants (figure 7.16). Cependant, les différences sont plus accentuées selon l'âge des enfants que selon leur nombre, la proportion de familles avec difficulté de logement étant moins élevée quand les enfants sont plus âgés, alors qu'elle varie peu selon leur nombre. En effet, si l'on prend l'exemple des familles époux-épouse où les deux époux

ont occupé un emploi rémunéré en 1990, la proportion est de 17 % quand la famille ne comporte que 1 enfant de moins de 6 ans; elle monte à peine en présence de 2 enfants du même groupe d'âge, et baisse légèrement quand il y a 3 enfants et plus de moins de 6 ans. La proportion est moins élevée quand les enfants ont entre 6 et 15 ans, qu'il y en ait 1 (12 %), 2 (13 %) ou 3 et plus (15 %). Si la proportion de taux d'effort de 30 % et plus diminue à mesure que l'âge des enfants augmente, c'est en partie parce que les revenus des parents augmentent avec leur âge, donc avec l'âge de leurs enfants.

Figure 7.16

Proportion de familles avec un taux d'effort de 30 % et plus en 1990, selon le type de famille, le nombre d'enfants de moins de 16 ans et leur âge, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 11 de l'annexe 7.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

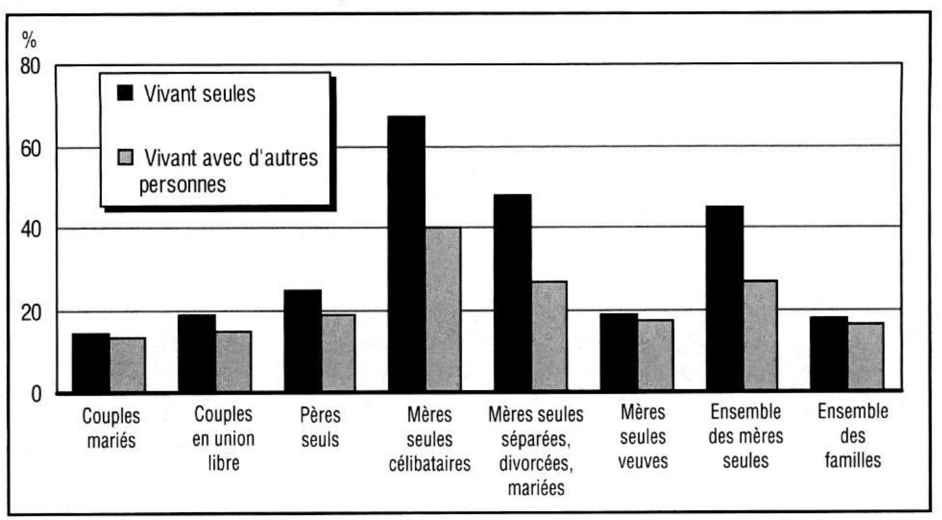
Chez les autres familles biparentales, celles qui ne peuvent s'appuyer sur un double revenu, on observe que l'âge des enfants et leur nombre fait baisser la proportion de familles en difficulté de logement. Il y a probablement ici un effet de sélection : une plus forte proportion d'épouses quitterait le marché du travail à l'arrivée du deuxième ou du troisième enfant quand la famille est déjà à l'aise financièrement sans le revenu d'emploi de l'épouse. D'ailleurs, chez les mères seules, la proportion des familles en difficulté de logement augmente avec le nombre d'enfants, au lieu de rester stable ou de diminuer comme dans le cas des familles biparentales. Elle est toujours beaucoup plus élevée, n'étant inférieure à 50 % que lorsque la famille ne comporte que 1 enfant de 6 à 15 ans (48 %). Les autres proportions varient entre 52 % quand il y a 2 enfants de 6 à 15 ans et 72 % quand il y a 2 enfants de moins de 6 ans (il n'y avait pas assez de mères seules avec 3 enfants et plus de moins de 6 ans pour calculer leur répartition par taux d'effort).

Une autre stratégie que le travail rémunéré de l'épouse peut permettre d'alléger le fardeau que représentent les principales dépenses de logement : le partage du logement. Dans tous les types de famille, vivre avec d'autres diminue la proportion de ménages qui consacrent 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement. Cependant, ce sont surtout, et de loin, les mères seules célibataires et les mères seules séparées, divorcées ou mariées qui sont moins fréquemment en difficulté de logement quand elles vivent avec d'autres (figure 7.17). Dans le cas des mères seules célibataires, le partage du logement signifie peut-être le retour chez leurs parents. Dans les autres types de famille, partager son logement peut aussi signifier loger des personnes à faible revenu (parents âgés, frères ou sœurs divorcés ou veufs, pensionnaires). Même en partageant leur logement, 40 % des mères seules célibataires et 26,5 % des mères seules séparées, divorcées ou mariées habitent dans des logements où les dépenses de logement représentent 30 % et plus du revenu du ménage, alors que c'est le cas de seulement 14 % des familles époux-épouse qui vivent avec d'autres.

En somme, les locataires sont plus souvent en difficulté financière de logement que les propriétaires, surtout quand ces derniers n'ont pas d'hypothèque à rembourser. Le revenu est ici un élément déterminant : les familles monoparentales consacrent un pourcentage beaucoup plus élevé de leur revenu au logement que les familles biparentales, surtout quand le parent est une femme; les familles où les enfants sont plus jeunes sont proportionnellement plus nombreuses à consacrer 30 % et plus de leur revenu pour se loger parce que les revenus des parents sont moins importants. Le fardeau est quelque peu allégé quand les deux conjoints travaillent.

FIGURE 7.17

PROPORTION DE FAMILLES VIVANT DANS DES MÉNAGES QUI CONSACRENT 30 % ET PLUS DE LEUR REVENU AUX DÉPENSES DE LOGEMENT EN 1990, SELON LE TYPE DE FAMILLE ET LA MODALITÉ DE VIE, 1991



Note : Les données de cette figure proviennent du tableau 12 de l'annexe 7.
Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

7.8 CONCLUSION

Le mode d'occupation du logement a un effet déterminant sur les autres caractéristiques du logement. Tout d'abord, il y a une forte relation entre le mode d'occupation et le type de bâtiment, si bien que, pour les familles, il faut presque absolument être propriétaire pour habiter un logement qui offrira de l'espace extérieur privé pour les ébats des enfants, c'est-à-dire une maison unifamiliale. Ensuite, les principales dépenses de logement représentent un moins fort pourcentage du revenu du ménage pour les propriétaires que pour les locataires. De plus, il y a proportionnellement moins de logements occupés par leur propriétaire qui sont surpeuplés ou qui nécessitent des réparations.

Les propriétaires sont donc généralement mieux logés que les locataires. Cependant, la propriété de son logement n'est pas également accessible à tous, en grande partie à cause des disparités de revenu entre les types de ménage et entre les types de famille, mais aussi en raison de la forte relation qui existe entre le mode d'occupation et le type de bâtiment. La propriété est beaucoup plus fréquente chez les familles que chez les ménages non familiaux, chez les familles époux-épouse que chez les familles monoparentales. Elle est un peu plus fréquente chez les couples mariés que chez les couples en union libre, chez les familles avec des enfants plus âgés que chez les familles avec de jeunes enfants.

Le double revenu aide les couples à amoindrir la part du revenu du ménage consacrée aux principales dépenses de logement. Ce recours n'est toutefois pas accessible aux familles monoparentales, qui sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à consacrer 30 % et plus de leur revenu aux dépenses de logement.



1. Calculé à partir du Recensement du Canada de 1991, *Familles, caractéristiques sociales et économiques*, produit n° 93-320 au catalogue de Statistique Canada, tableau 2, p. 64.
2. Calculé à partir du Recensement du Canada de 1991, « Chiffres de population et des logements », *Régions urbaines*, produit n° 93-305 au catalogue de Statistique Canada, tableau 4, p. 68.
3. Phénomène défini comme « [...l']arrivée progressive de ménages à statut social élevé dans des quartiers à population moins favorisée [... qui] hausse [la] valeur résidentielle [... et] entraîne [...] le déplacement des ménages à faibles revenus et souvent âgés » (Senécal, Tremblay et Teufel, 1990, p. 14).
4. Pour une revue des différentes mesures du surpeuplement des logements, voir Morris et Winter (1978).
5. Information fournie par la SCHL.
6. Calculé à partir du Recensement du Canada de 1991, *Coûts d'habitation et autres caractéristiques des ménages au Canada*, produit n° 93-330 au catalogue de Statistique Canada, tableaux 4 (p. 74) et 5 (p. 112).
7. *Ibid.*

Annexe 7

Tableau 1

Mode d'occupation, selon le type de ménage et la région, 1961 à 1991[1]

	Familial				Non familial				Total			
Année	Propriétaire	Locataire	Total (%)	Total (N)	Propriétaire	Locataire	Total (%)	Total (N)	Propriétaire	Locataire	Total (%)	Total (N)
Provinces de l'Atlantique												
1961	76,7	23,3	100,0	373 284	74,5	25,5	100,0	46 652	76,5	23,5	100,0	419 936
1971	74,5	25,5	100,0	431 000	61,9	38,1	100,0	71 130	72,7	27,3	100,0	502 120
1981	80,1	19,9	100,0	545 570	50,1	49,9	100,0	128 620	74,3	25,7	100,0	674 190
1991	80,2	19,8	100,0	616 285	51,9	48,1	100,0	178 995	73,8	26,2	100,0	795 285
Québec												
1961	51,1	48,9	100,0	1 059 060	32,0	68,0	100,0	132 308	49,0	51,0	100,0	1 191 368
1971	52,8	47,2	100,0	1 325 055	22,0	78,0	100,0	278 625	47,4	52,6	100,0	1 603 685
1981	63,2	36,8	100,0	1 654 740	21,6	78,4	100,0	518 110	53,3	46,7	100,0	2 172 860
1991	67,3	32,7	100,0	1 864 810	27,2	72,8	100,0	767 685	55,6	44,4	100,0	2 632 500
Ontario												
1961	72,3	27,7	100,0	1 422 985	59,2	40,8	100,0	217 765	70,5	29,5	100,0	1 640 750
1971	68,0	32,0	100,0	1 822 800	39,9	60,1	100,0	402 410	63,0	37,0	100,0	2 225 205
1981	72,9	27,1	100,0	2 240 390	33,6	66,4	100,0	729 390	63,3	36,7	100,0	2 969 780
1991	73,1	26,9	100,0	2 664 700	38,0	62,0	100,0	969 680	63,7	36,3	100,0	3 634 380
Prairies												
1961	75,4	24,6	100,0	707 453	62,5	37,5	100,0	127 534	73,4	26,6	100,0	834 987
1971	71,9	28,1	100,0	816 485	46,5	53,5	100,0	203 290	66,8	33,2	100,0	1 019 765
1981	76,0	24,0	100,0	1 061 655	38,6	61,4	100,0	387 275	66,0	34,0	100,0	1 448 945
1991	75,7	24,3	100,0	1 184 045	42,9	57,1	100,0	478 770	66,3	33,7	100,0	1 662 825
Colombie-Britannique												
1961	74,3	25,7	100,0	379 348	55,2	44,8	100,0	80 184	71,0	29,0	100,0	459 532
1971	71,0	29,0	100,0	519 905	36,3	63,7	100,0	147 415	63,3	36,7	100,0	667 325
1981	75,6	24,4	100,0	714 910	35,9	64,1	100,0	281 730	64,4	35,6	100,0	996 645
1991	74,0	26,0	100,0	864 225	41,1	58,9	100,0	376 670	64,0	36,0	100,0	1 240 890
Canada												
1961	**67,7**	**32,3**	100,0	3 948 753	**54,6**	**45,4**	100,0	605 740	66,0	34,0	100,0	4 554 493
1971	**65,4**	**34,6**	100,0	4 925 435	**37,5**	**62,5**	100,0	1 105 370	60,3	39,7	100,0	6 030 805
1981	**71,7**	**28,3**	100,0	6 231 950	**32,8**	**67,2**	100,0	2 049 580	62,1	37,9	100,0	8 281 530
1991	**72,7**	**27,3**	100,0	7 213 135	**37,2**	**62,8**	100,0	2 778 415	62,8	37,2	100,0	9 991 550

1. Avant 1986, les logements dans les réserves indiennes étaient classés dans les catégories « logement possédé » ou « logement loué ». En 1991, ces derniers sont classés dans la catégorie « logement de bande ». De plus, il n'y a qu'en 1991 que les données comprennent les résidents temporaires.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Sources : Recensements du Canada de 1961, 1971, 1981 et 1991.

Tableau 2

Mode d'occupation, selon le type de famille et l'âge de l'épouse ou du parent seul, 1991

Type de famille		Mode d'occupation		15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Tous les âges
Couples mariés		Locataire		41	18	13	20	**20**
		Propriétaire	Total	59	82	88	80	**80**
			Avec hypothèque	50	59	33	10	**43**
			Sans hypothèque	9	23	55	70	**37**
		Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Total (N)		**754 970**	**2 249 810**	**1 803 050**	**680 170**	**5 488 000**
Couples en union libre		Locataire		69	43	34	39	**54**
		Propriétaire	Total	31	58	66	61	**47**
			Avec hypothèque	26	46	36	11	**35**
			Sans hypothèque	5	12	30	50	**12**
		Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Total (N)		**326 895**	**279 115**	**86 620**	**11 950**	**704 575**
Familles mono-parentales	Dont le parent est un homme	Locataire		63	45	33	22	**38**
		Propriétaire	Total	37	55	68	78	**63**
			Avec hypothèque	27	40	36	17	**35**
			Sans hypothèque	10	15	32	61	**28**
		Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Total (N)		**8 255**	**64 345**	**65 205**	**21 740**	**159 545**
	Dont le parent est une femme célibataire	Locataire		95	84	69	55	**88**
		Propriétaire	Total	5	17	31	46	**12**
			Avec hypothèque	4	13	20	19	**9**
			Sans hypothèque	1	4	11	27	**3**
		Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Total (N)		**77 220**	**61 795**	**9 735**	**1 110**	**149 860**
	Dont le parent est une femme séparée, divorcée ou mariée	Locataire		79	63	48	40	**60**
		Propriétaire	Total	21	37	52	60	**40**
			Avec hypothèque	15	28	31	18	**27**
			Sans hypothèque	6	9	21	42	**13**
		Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Total (N)		**52 090**	**260 475**	**125 165**	**9 435**	**447 165**
	Dont le parent est une femme veuve	Locataire		60	35	27	26	**28**
		Propriétaire	Total	41	65	73	74	**72**
			Avec hypothèque	18	26	21	14	**18**
			Sans hypothèque	23	39	52	60	**54**
		Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
		Total (N)		**1 400**	**20 280**	**79 685**	**78 085**	**179 445**

Tableau 2 (fin)

Mode d'occupation, selon le type de famille et l'âge de l'épouse ou du parent seul, 1991

Type de famille	Mode d'occupation		15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus	Tous les âges
Total							
	Locataire		**54**	**26**	**17**	**21**	**28**
	Propriétaire	**Total**	**46**	**74**	**83**	**79**	**73**
		Avec hypothèque	**39**	**54**	**32**	**11**	**40**
		Sans hypothèque	**7**	**20**	**51**	**68**	**33**
	Total (%)		**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
	Total (N)		**1 220 815**	**2 935 805**	**2 169 430**	**802 525**	**7 128 605**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

Tableau 3

Proportion de familles vivant dans un logement occupé par le propriétaire, selon l'identité du soutien principal, le type de famille et la modalité de vie, 1991

		% de propriétaires		Distribution des soutiens propriétaires		
Type de famille	Modalité de vie	Soutien époux ou parent seul	Soutien autre personne	Époux ou parent seul	Autre personne	**Total**
				%		
Couples mariés	Famille vivant seule	74,0	6,8	91,6	8,4	**100,0**
	Famille vivant avec d'autres personnes	61,6	20,6	74,9	25,1	**100,0**
Couples en union libre	Famille vivant seule	34,0	12,9	72,5	27,5	**100,0**
	Famille vivant avec d'autres personnes	25,5	26,3	49,3	50,7	**100,0**
Pères seuls	Famille vivant seule	58,9	2,0	96,7	3,3	**100,0**
	Famille vivant avec d'autres personnes	51,4	17,1	75,1	24,9	**100,0**
Mères seules célibataires	Famille vivant seule	9,7	0,1	99,2	0,8	**100,0**
	Famille vivant avec d'autres personnes	16,8	6,5	72,2	27,8	**100,0**
Mères seules séparées, divorcées ou mariées	Famille vivant seule	35,7	0,7	98,0	2,0	**100,0**
	Famille vivant avec d'autres personnes	30,2	23,2	56,6	43,4	**100,0**
Mères seules veuves	Famille vivant seule	64,4	8,7	88,1	11,9	**100,0**
	Famille vivant avec d'autres personnes	50,8	22,0	69,8	30,2	**100,0**

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 4

Mode d'occupation du soutien du ménage dans les familles époux-épouse, selon le cycle de vie et le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991

Cycle de vie	Mode d'occupation		1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile	Total
Moins de 35 ans, encore sans enfants	Locataire		74,8	68,1	56,1	40,9	25,6	**52,9**
	Propriétaire	Total	25,2	31,9	43,9	59,1	74,4	**47,2**
		Avec hypothèque	17,3	24,6	36,8	52,5	64,6	**39,6**
		Sans hypothèque	8,0	7,3	7,1	6,7	9,7	**7,6**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Moins de 35 ans, avec enfants	Locataire		58,0	42,4	27,8	17,8	12,7	**31,0**
	Propriétaire	Total	42,0	57,6	72,2	82,2	87,3	**69,1**
		Avec hypothèque	29,8	45,3	61,2	70,7	72,9	**57,0**
		Sans hypothèque	12,2	12,3	11,0	11,5	14,4	**12,0**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
35 à 54 ans, avec enfants	Locataire		33,9	25,0	16,7	10,7	6,0	**13,6**
	Propriétaire	Total	66,1	75,0	83,3	89,3	94,1	**86,4**
		Avec hypothèque	36,0	44,3	52,9	58,3	58,2	**53,9**
		Sans hypothèque	30,1	30,7	30,4	31,0	35,9	**32,5**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
35 à 54 ans, plus aucun enfant	Locataire		36,5	23,9	20,7	15,4	11,0	**20,6**
	Propriétaire	Total	63,5	76,1	79,9	84,6	89,0	**79,4**
		Avec hypothèque	23,6	31,4	39,0	45,3	45,8	**37,9**
		Sans hypothèque	39,9	44,7	40,9	39,3	43,1	**41,5**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
35 à 54 ans, demeurées sans enfants	Locataire		44,4	38,0	30,0	21,0	13,4	**24,7**
	Propriétaire	Total	55,6	62,0	70,0	79,0	86,6	**75,3**
		Avec hypothèque	23,9	32,4	41,1	51,2	52,7	**44,5**
		Sans hypothèque	31,7	29,6	28,9	27,8	33,9	**30,8**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
55 à 64 ans, avec enfants	Locataire		24,7	16,2	13,2	9,3	5,2	**11,2**
	Propriétaire	Total	75,3	83,8	86,8	90,7	94,8	**88,8**
		Avec hypothèque	24,4	21,4	23,1	28,0	29,2	**26,1**
		Sans hypothèque	50,8	62,4	63,8	62,7	65,6	**62,7**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Tableau 4 (suite)

Mode d'occupation du soutien du ménage dans les familles époux-épouse, selon le cycle de vie et le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991

Cycle de vie	Mode d'occupation		1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile	Total
55 à 64 ans, plus aucun enfant	Locataire		21,4	14,3	12,8	10,5	6,7	**14,3**
	Propriétaire	Total	78,6	85,7	87,2	89,6	93,3	**85,7**
		Avec hypothèque	17,2	18,3	21,1	24,4	21,3	**19,8**
		Sans hypothèque	61,4	67,5	66,1	65,2	72,1	**65,9**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
55 à 64 ans, demeurées sans enfants	Locataire		29,0	19,4	18,4	12,0	8,6	**18,8**
	Propriétaire	Total	71,0	80,6	81,6	88,0	91,5	**81,2**
		Avec hypothèque	14,2	15,0	17,5	19,2	19,7	**16,6**
		Sans hypothèque	56,8	65,6	64,0	68,8	71,8	**64,5**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
65 ans et plus, avec enfants	Locataire		22,5	20,2	13,2	11,6	5,3	**13,8**
	Propriétaire	Total	77,5	79,8	86,8	88,4	94,7	**86,2**
		Avec hypothèque	15,5	12,8	14,8	17,3	14,9	**15,0**
		Sans hypothèque	62,0	67,0	72,0	71,1	79,8	**71,2**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
65 ans et plus, plus aucun enfant	Locataire		25,9	20,5	15,0	12,3	11,2	**20,5**
	Propriétaire	Total	74,1	79,5	85,0	87,7	88,8	**79,5**
		Avec hypothèque	10,0	9,7	10,1	9,0	7,2	**9,6**
		Sans hypothèque	64,2	69,8	74,9	78,6	81,6	**69,9**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
65 ans et plus, demeurées sans enfants	Locataire		30,4	26,9	22,6	16,8	18,3	**25,3**
	Propriétaire	Total	69,6	73,1	77,5	83,2	81,7	**74,7**
		Avec hypothèque	7,7	5,9	7,1	7,5	6,1	**6,9**
		Sans hypothèque	61,9	67,3	70,3	75,7	75,6	**67,8**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
55 ans et plus, avec enfants	Locataire		24,2	17,5	13,2	9,8	5,2	**11,8**
	Propriétaire	Total	75,8	82,6	86,8	90,2	94,8	**88,2**
		Avec hypothèque	22,4	18,7	20,9	25,5	27,1	**23,6**
		Sans hypothèque	53,4	63,9	65,9	64,7	67,7	**64,6**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Tableau 4 (fin)

Mode d'occupation du soutien du ménage dans les familles époux-épouse, selon le cycle de vie et le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991

Cycle de vie	Mode d'occupation		1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile	Total
55 ans et plus, plus aucun enfant	Locataire		24,2	17,6	13,8	11,2	8,5	**17,5**
	Propriétaire	Total	75,8	82,4	86,2	88,8	91,5	**82,5**
		Avec hypothèque	12,7	13,7	16,3	18,6	15,8	**14,6**
		Sans hypothèque	63,1	68,7	69,9	70,3	75,8	**68,0**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
55 ans et plus, demeurées sans enfants	Locataire		29,9	23,7	20,7	14,3	13,4	**22,5**
	Propriétaire	Total	70,1	76,3	79,3	85,7	86,6	**77,5**
		Avec hypothèque	10,0	9,7	11,9	13,5	13,0	**11,1**
		Sans hypothèque	60,1	66,6	67,5	72,2	73,6	**66,4**
	Total		**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.
Les soutiens principaux résidents temporaires ont été exclus.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les familles, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 5

Mode d'occupation des ménages sans personnes hors famille économique, selon le type de famille, le nombre d'enfants de moins de 16 ans et leur âge, 1991

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Mode d'occupation	Époux-épouse	Père seul	Mère seule
				%	
Aucun		Propriétaire	76,8	69,4	59,6
		Locataire	23,2	30,6	40,4
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
1 enfant	Moins de 6 ans	Propriétaire	64,8	50,0	14,5
		Locataire	35,2	50,0	85,5
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	6 à 15 ans	Propriétaire	81,7	55,2	33,6
		Locataire	18,3	44,9	66,4
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
2 enfants	Tous, moins de 6 ans	Propriétaire	75,2	43,6[1]	12,9
		Locataire	24,8	56,5[1]	87,2
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Moins de 6 ans et 6 à 15 ans	Propriétaire	77,6	55,4	22,7
		Locataire	22,4	44,6	77,3
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Tous, 6 à 15 ans	Propriétaire	85,3	64,0	38,6
		Locataire	14,7	36,0	61,4
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
3 enfants et plus	Tous, moins de 6 ans	Propriétaire	73,9	--	8,4[1]
		Locataire	26,1	--	91,6[1]
		Total	**100,0**	--	**100,0**
	Moins de 6 ans et 6 à 15 ans	Propriétaire	79,2	57,7[1]	23,8
		Locataire	20,8	42,3[1]	76,2
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Tous, 6 à 15 ans	Propriétaire	85,5	62,8[1]	41,0
		Locataire	14,5	37,2[1]	59,0
		Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 6

Type de bâtiment des logements occupés, selon la région, 1991

Type de bâtiment	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	**Canada**[1]
	Région					
				%		
Maison individuelle non attenante	71,5	45,3	58,5	66,8	59,5	**57,6**
Appartement dans un immeuble de cinq étages et plus	2,0	5,0	16,0	5,4	5,5	**8,9**
Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages	11,1	34,9	10,1	13,3	19,0	**18,4**
Maison jumelée	4,1	4,6	6,1	3,6	2,6	**4,7**
Duplex non attenant	4,3	6,1	2,4	1,8	4,7	**3,7**
Maison en rangées	2,8	2,3	6,0	5,5	5,0	**4,6**
Autre maison individuelle	0,6	0,8	0,5	0,3	0,2	**0,5**
Logement mobile	3,7	1,0	0,6	3,3	3,5	**1,8**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

1. Y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.
Les logements dont le soutien principal est résident temporaire ont été exclus.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 7

Mode d'occupation et type de bâtiment dans les familles époux-épouse, selon le cycle de vie et le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991

Cycle de vie	Mode d'occupation et type de bâtiment	1er	2e	3e	4e	5e	**Total**
				%			
Familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	**0,4**
	Propriétaire, petit immeuble	8,7	11,5	11,8	11,4	9,5	**10,8**
	Propriétaire, maison unifamiliale	42,7	53,9	65,6	75,1	83,0	**67,1**
	Locataire, maison unifamiliale	13,2	10,1	6,6	4,4	3,1	**6,7**
	Locataire, petit immeuble	30,0	21,2	13,3	7,3	3,1	**12,9**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	5,2	3,0	2,3	1,5	0,8	**2,2**
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Propriétaires	51,7	65,7	77,7	86,8	93,0	**78,3**
	Locataires	48,3	34,3	22,3	13,2	7,0	**21,8**

Tableau 7 (suite)

Mode d'occupation et type de bâtiment dans les familles époux-épouse, selon le cycle de vie et le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991

Cycle de vie	Mode d'occupation et type de bâtiment	1er	2e	3e	4e	5e	Total
				%			
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de moins de 35 ans	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	0,5	0,5	0,7	1,2	2,3	**1,0**
	Propriétaire, petit immeuble	5,1	7,6	10,2	12,9	14,8	**10,2**
	Propriétaire, maison unifamiliale	14,3	20,9	31,9	44,1	57,4	**33,6**
	Locataire, maison unifamiliale	11,8	10,5	8,4	6,4	4,3	**8,3**
	Locataire, petit immeuble	58,2	52,0	39,4	26,7	14,5	**38,2**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	10,1	8,5	9,3	8,7	6,7	**8,7**
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Propriétaires	19,9	28,9	42,9	58,2	74,5	**44,8**
	Locataires	80,1	71,1	57,1	41,8	25,5	**55,2**
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de 35 ans et plus	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	1,0	1,2	1,5	1,6	2,6	**1,6**
	Propriétaire, petit immeuble	11,4	12,1	12,4	12,8	11,0	**11,9**
	Propriétaire, maison unifamiliale	61,2	66,3	68,7	72,4	78,2	**69,7**
	Locataire, maison unifamiliale	4,3	3,4	2,9	2,6	1,9	**3,0**
	Locataire, petit immeuble	16,4	12,0	10,1	7,4	3,9	**9,7**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	5,8	4,9	4,4	3,2	2,5	**4,1**
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Propriétaires	73,5	79,7	82,6	86,8	91,7	**83,2**
	Locataires	26,5	20,4	17,4	13,2	8,3	**16,8**
Familles monoparentales ayant des enfants de moins de 16 ans et dont le soutien est un homme	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	0,2	0,4	0,5	0,0	1,5	**0,4**
	Propriétaire, petit immeuble	8,0	12,1	14,3	16,1	9,8	**11,6**
	Propriétaire, maison unifamiliale	28,0	39,1	55,9	63,6	70,7	**44,4**
	Locataire, maison unifamiliale	13,0	9,8	7,1	7,8	6,0	**9,8**
	Locataire, petit immeuble	43,9	32,2	18,6	9,7	9,8	**28,7**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	6,8	6,4	3,6	2,8	2,3	**5,2**
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Propriétaires	36,2	51,6	70,7	79,7	82,0	**56,4**
	Locataires	63,8	48,4	29,3	20,3	18,1	**43,6**

Tableau 7 (fin)

Mode d'occupation et type de bâtiment dans les familles époux-épouse, selon le cycle de vie et le quintile[1] de revenu familial en 1990, 1991

Cycle de vie	Mode d'occupation et type de bâtiment	1er	2e	3e	4e	5e	**Total**
				%			
Familles monoparentales ayant des enfants de moins de 16 ans et dont le soutien est une femme	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	0,3	0,5	0,8	2,0	0,6	**0,4**
	Propriétaire, petit immeuble	4,2	12,5	15,7	19,2	18,1	**7,5**
	Propriétaire, maison unifamiliale	11,9	29,5	47,5	50,7	56,9	**20,2**
	Locataire, maison unifamiliale	14,4	9,3	7,2	6,6	6,3	**12,4**
	Locataire, petit immeuble	61,0	41,7	24,2	18,6	15,6	**52,1**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	8,3	6,7	4,7	2,9	2,5	**7,4**
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Propriétaires	16,4	42,4	64,0	71,9	75,6	**28,1**
	Locataires	83,6	57,6	36,0	28,1	24,4	**71,9**

1. Les familles ont été classées par ordre croissant de revenu. Ainsi, le 1er quintile regroupe les 20 % des familles qui ont les plus faibles revenus.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Les soutiens principaux résidents temporaires ont été exclus.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 8

Proportion de familles vivant dans des logements surpeuplés[1], selon le mode d'occupation, le type de famille et la modalité de vie, 1991

Mode d'occupation	Type de famille	Modalité de vie: Famille vivant seule	Famille vivant avec d'autres personnes	**Total**
Propriétaire	Familles époux-épouse ayant des enfants	4,0	15,4	**5,1**
	Familles époux-épouse sans enfants	0,2	6,7	**0,9**
	Ensemble des familles époux-épouse	**2,6**	**12,0**	**3,5**
	Familles monoparentales dont le parent est un homme	3,9	20,1	**9,41**
	Familles monoparentales dont le parent est une femme	3,9	23,6	**8,7**
	Total	**2,7**	**14,0**	**4,0**
Locataire	Familles époux-épouse ayant des enfants	19,3	46,0	**22,0**
	Familles époux-épouse sans enfants	2,3	18,4	**3,6**
	Ensemble des familles époux-épouse	**10,8**	**34,2**	**12,9**
	Familles monoparentales dont le parent est un homme	20,4	50,5	**28,6**
	Familles monoparentales dont le parent est une femme	21,8	47,4	**25,9**
	Total	**13,4**	**39,8**	**16,4**

Tableau 8 (fin)

Proportion de familles vivant dans des logements surpeuplés[1], selon le mode d'occupation, le type de famille et la modalité de vie, 1991

Mode d'occupation	Type de famille	Modalité de vie: Famille vivant seule	Famille vivant avec d'autres personnes	Total
Total	**Familles époux-épouse ayant des enfants**	**7,0**	**21,6**	**8,4**
	Familles époux-épouse sans enfants	**0,8**	**9,3**	**1,6**
	Ensemble des familles époux-épouse	**4,5**	**16,7**	**5,7**
	Familles monoparentales dont le parent est un homme	**10,3**	**29,7**	**16,4**
	Familles monoparentales dont le parent est une femme	**14,7**	**34,8**	**18,6**
	Total	**5,6**	**20,8**	**7,3**

1. Voir la définition du surpeuplement à la section 7.6 du présent chapitre.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les particuliers, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 9

Proportion de familles et d'enfants habitant des logements surpeuplés[1], selon le type de famille, le mode d'occupation et le type de bâtiment, 1991

	Type de famille Mode d'occupation et type de bâtiment	Familles époux-épouse	Pères seuls	Mères seules	Total
			%		
Familles	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	5,8	19,2[2]	14,6	**6,7**
	Propriétaire, petit immeuble	6,8	11,5	8,3	**7,0**
	Propriétaire, maison unifamiliale	2,8	6,3	4,8	**2,9**
	Locataire, maison unifamiliale	7,7	16,5	17,7	**9,6**
	Locataire, petit immeuble	12,1	29,1	24,2	**15,6**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	15,9	26,9	29,1	**18,5**
	Total	**5,3**	**14,2**	**16,4**	**6,6**
Enfants	Propriétaire, immeuble de cinq étages et plus	32,3	--	39,4[2]	**32,8**
	Propriétaire, petit immeuble	18,8	20,5	16,5	**18,7**
	Propriétaire, maison unifamiliale	7,5	13,2	11,2	**7,7**
	Locataire, maison unifamiliale	18,0	26,0	26,5	**20,0**
	Locataire, petit immeuble	31,6	41,1	35,0	**33,1**
	Locataire, immeuble de cinq étages et plus	52,3	48,3	44,2	**50,0**
	Total	**13,3**	**24,0**	**27,9**	**15,3**

-- Pourcentage omis (moins de 10 cas dans l'échantillon).

1. Voir la définition du surpeuplement à la section 7.6 du présent chapitre.
2. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Note : Les familles dont le soutien principal ou son conjoint est résident temporaire ont été exclues.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

TABLEAU 10

TAUX D'EFFORT EN 1990, SELON LE MODE D'OCCUPATION ET LE CYCLE DE VIE, 1991

Cycle de vie	Taux d'effort	Propriétaires sans hypothèque	Propriétaires avec hypothèque	Locataires
			%	
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de moins de 35 ans	0 % à 14 %	91,6	17,3	43,8
	15 % à 29 %	6,4	59,3	40,9
	30 % et plus	2,1	23,5	15,3
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Familles époux-épouse ayant des enfants de moins de 16 ans	0 % à 14 %	93,2	23,2	32,8
	15 % à 29 %	4,8	55,3	45,1
	30 % et plus	1,9	21,5	22,2
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Mères seules ayant des enfants de moins de 16 ans	0 % à 14 %	65,2	6,0	5,9
	15 % à 29 %	22,1	37,4	30,3
	30 % et plus	12,7	56,6	63,8
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Pères seuls ayant des enfants de moins de 16 ans	0 % à 14 %	82,7	15,7	19,8
	15 % à 29 %	11,0	47,3	39,9
	30 % et plus	6,3	37,0	40,3
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Familles époux-épouse sans enfants de moins de 16 ans, soutien de 35 ans et plus	0 % à 14 %	87,0	35,6	35,3
	15 % à 29 %	10,8	43,8	42,6
	30 % et plus	2,2	20,5	22,1
	Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.
Les familles dont l'un des deux conjoints était résident temporaire ont été exclues.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 11

Taux d'effort en 1990, selon le type de famille, le nombre d'enfants de moins de 16 ans et leur âge, 1991

			Taux d'effort			
Nombre d'enfants	Âge des enfants	Type de famille	0 % à 14 %	15 % à 29 %	30 % et plus	**Total**
				%		
Aucun		Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	56,7	32,6	10,7	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	60,7	25,5	13,7	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	43,2	33,7	23,1	**100,0**
1 enfant	Moins de 6 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	32,1	50,5	17,4	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	28,8	39,1	32,2	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	8,5	24,2	67,4	**100,0**
	6 à 15 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	51,6	36,3	12,1	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	45,1	32,2	22,8	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	16,1	35,5	48,4	**100,0**
2 enfants	Tous, moins de 6 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	31,0	51,5	17,5	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	23,5	47,4	29,1	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	5,5	22,8	71,8	**100,0**
	Moins de 6 ans et 6 à 15 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	37,2	46,7	16,1	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	31,3	44,2	24,5	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	8,0	27,2	64,8	**100,0**
	Tous, 6 à 15 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	46,1	41,1	12,9	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	38,8	39,1	22,2	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	11,8	35,8	52,4	**100,0**
3 enfants et plus	Tous, moins de 6 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	34,3	48,7	16,9	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	25,6	43,2	31,2	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	5,3[1]	23,4[1]	71,3[1]	**100,0**
	Moins de 6 ans et 6 à 15 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	36,4	45,6	18,0	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	30,6	46,4	23,0	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	8,1	23,7	68,2	**100,0**

Tableau 11 (fin)

Taux d'effort en 1990, selon le type de famille, le nombre d'enfants de moins de 16 ans et leur âge, 1991

Nombre d'enfants	Âge des enfants	Type de famille	Taux d'effort 0 % à 14 %	15 % à 29 %	30 % et plus	Total
				%		
	Tous, 6 à 15 ans	Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990	43,1	42,2	14,7	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	36,1	37,8	26,2	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	11,4	28,7	59,9	**100,0**
Total		**Familles époux-épouse dont les 2 conjoints ont travaillé en 1990**	**48,7**	**38,5**	**12,9**	**100,0**
		Autres familles époux-épouse	**52,3**	**30,3**	**17,5**	**100,0**
		Familles monoparentales dont le parent est une femme	**23,9**	**31,9**	**44,2**	**100,0**

1. Pourcentage calculé sur moins de 100 cas dans l'échantillon.

Notes : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Les familles dans lesquelles l'époux, l'épouse ou la mère seule est résident temporaire ont été exclues.

Source : Fichier de microdonnées à grande diffusion sur les ménages et les logements, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 12

Taux d'effort en 1990, selon le type de famille et la modalité de vie, 1991

Type de famille	Taux d'effort	Modalité de vie: Famille vivant seule	Famille vivant avec d'autres personnes	Total
Couples mariés	0 % à 14 %	49,8	55,0	**50,3**
	15 % à 29 %	35,7	31,4	**35,3**
	30 % et plus	14,4	13,5	**14,3**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**9 852 810**	**1 080 240**	**10 933 075**
Couples en union libre	0 % à 14 %	38,5	47,4	**39,3**
	15 % à 29 %	42,8	37,6	**42,4**
	30 % et plus	18,7	15,0	**18,3**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**1 277 185**	**126 840**	**1 404 025**
Familles époux-épouse	0 % à 14 %	48,5	54,2	**49,1**
	15 % à 29 %	36,6	32,1	**36,1**
	30 % et plus	14,9	13,7	**14,8**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**5 564 990**	**603 540**	**6 168 550**

Tableau 12 (fin)

Taux d'effort en 1990, selon le type de famille et la modalité de vie, 1991

Type de famille	Taux d'effort	Modalité de vie: Famille vivant seule	Modalité de vie: Famille vivant avec d'autres personnes	Total
Pères seuls	0 % à 14 %	39,9	47,2	**42,3**
	15 % à 29 %	35,4	34,3	**35,0**
	30 % et plus	24,7	18,6	**22,7**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**107 090**	**51 780**	**158 870**
Mères seules célibataires	0 % à 14 %	6,8	21,9	**9,3**
	15 % à 29 %	25,9	38,3	**28,0**
	30 % et plus	67,4	39,9	**62,7**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**124 130**	**25 230**	**149 345**
Mères seules séparées, divorcées ou mariées	0 % à 14 %	16,1	36,5	**20,4**
	15 % à 29 %	36,0	36,9	**36,2**
	30 % et plus	47,9	26,5	**43,4**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**351 060**	**94 655**	**445 725**
Mères seules veuves	0 % à 14 %	53,2	55,6	**53,7**
	15 % à 29 %	28,2	27,1	**27,9**
	30 % et plus	18,7	17,4	**18,4**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**143 135**	**35 780**	**178 925**
Ensemble des mères seules	**0 % à 14 %**	**22,8**	**38,5**	**26,0**
	15 % à 29 %	**32,1**	**34,9**	**32,7**
	30 % et plus	**45,1**	**26,6**	**41,3**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**618 325**	**155 670**	**774 000**
Ensemble des familles	**0 % à 14 %**	**45,9**	**50,8**	**46,4**
	15 % à 29 %	**36,1**	**32,8**	**35,7**
	30 % et plus	**18,0**	**16,5**	**17,9**
	Total (%)	**100,0**	**100,0**	**100,0**
	Total (N)	**6 290 415**	**810 985**	**7 101 410**

Note : Le total peut être légèrement différent de 100 à cause de l'arrondissement.

Source : Recensement du Canada de 1991 (compilation spéciale).

CONCLUSION

ÉVELYNE LAPIERRE-ADAMCYK

YVES PÉRON

Au terme de cette analyse sociodémographique de la famille, il convient de présenter une vue d'ensemble des principaux résultats et une brève réflexion sur l'avenir de la famille qu'on a pu déceler dans le foisonnement des données et des analyses statistiques. Cela est d'autant plus approprié qu'à ce stade-ci, certains lecteurs plus pressés, moins passionnés de tableaux et de graphiques, veulent découvrir rapidement le nouveau visage de la famille en s'en tenant à ses traits les plus marquants et les plus originaux. Nous ne rappellerons ici que les éléments les plus significatifs, ce qui nous permettra d'enchaîner sur quelques enjeux socioéconomiques de l'évolution de la famille, d'identifier de nouvelles avenues de recherche, et finalement, de réfléchir sur les répercussions en regard des concepts nécessaires pour la collecte de données.

Les 30 dernières années attestent de l'émergence de nouveaux modèles familiaux aux visages divers et changeants, et ce, à partir du modèle d'une famille stable que seul le décès d'un des conjoints pouvait rompre. En effet, même si bon nombre de familles contemporaines conservent un cheminement relativement prévisible, elles baignent dans un contexte où les risques de rupture sont élevés et où les probabilités que les personnes aient à faire face à l'éventualité de reconstruire leur univers familial ont considérablement augmenté.

L'analyse sociodémographique que nous avons menée dans la présente monographie s'est d'abord appuyée sur des tendances démographiques de fond : doublement de la population en 40 ans, réduction de plus de la moitié de la fécondité, augmentation marquée des ruptures d'union et du divorce et baisse de popularité du mariage légal. Un examen minutieux de l'évolution des ménages et des familles de 1951 à 1991 fait apparaître une transformation profonde de la façon dont les Canadiens et les Canadiennes se regroupent pour vivre. Parallèlement à une augmentation du nombre de ménages beaucoup plus rapide que celle de la population, on observe une forte réduction de la taille des ménages, le nombre moyen de personnes passant de 4,0 à 2,7 en 40 ans. Les petits ménages de 1 ou de 2 personnes sont devenus majoritaires; on n'y trouve cependant que le tiers de la population. On remarque également une réduction notable de l'importance relative des ménages familiaux dans l'ensemble des ménages : ils constituaient en 1951 89 % de l'ensemble. En 1991, ils n'en représentaient plus que 72 %. Cette baisse s'explique presque entièrement par le renforcement de la propension à vivre seul : de 7,4 % qu'ils étaient en 1951, les ménages de 1 personne seule représentaient 23 % en 1991. Les familles elles-mêmes modifient leur comportement. On constate parmi les ménages familiaux la prédominance presque absolue des ménages unifamiliaux qui ne comprennent que les membres d'un même noyau familial; cela correspond à la marginalisation des ménages à trois générations ainsi que des familles qui partagent leur logement avec des personnes extérieures au noyau familial.

De ces faits se dégage un portrait où l'uniformité semble régner : en 1991, 9 ménages sur 10 étaient composés d'une seule personne ou d'un seul noyau familial; en 1956, cette proportion se

situait à 8 sur 10. D'où vient alors cette perception de la diversification des modes de vie? C'est la transformation du noyau familial lui-même qui crée cette impression. Sous l'effet d'une remise en cause de l'institution du mariage, qui s'est d'abord manifestée par une forte augmentation des séparations et des divorces, on a vu s'accroître l'importance relative des familles monoparentales, qui est passée de 12,7 % à 20,0 % en 20 ans parmi les familles ayant des enfants. Un peu plus tard, le mariage a vu sa popularité décliner. En 1991, 11 % des couples vivaient en union libre; cette proportion atteignait même 23 % chez les couples dont la femme avait moins de 35 ans. Le noyau familial traditionnel composé du couple marié et de ses enfants n'occupe donc plus autant de place. Une autre dimension, qui tient à la complexité nouvelle des trajectoires individuelles des membres du couple et des liens qu'ils ont avec leurs enfants, fait aussi partie du paysage familial. Il s'agit de la recomposition familiale qui se produit lorsque la famille monoparentale redevient « biparentale », remplaçant le parent non gardien par un beau-parent. La famille recomposée comprend donc, par définition, au moins un enfant qui n'est pas l'enfant biologique ou adoptif des deux membres du couple. Ces familles ne sont pas faciles à observer, et même après des analyses approfondies des données disponibles, leur nombre et leurs caractéristiques demeurent incertains. C'est d'ailleurs par le truchement des trajectoires individuelles que les familles recomposées sont identifiées et que des estimations peuvent être établies : elles représenteraient en 1991 un peu plus de 10 % des couples avec enfants. En pleine croissance, les familles recomposées sont aussi marquées par le fait que, dans le tiers des cas, les enfants de l'union actuelle s'ajoutent aux enfants d'une union antérieure de l'un des parents. Une petite minorité d'entre elles réunissent des enfants nés d'unions antérieures des deux conjoints et seulement 1 % des familles recomposées mêlent des enfants de trois fratries différentes, soit ceux de la conjointe, ceux du conjoint et ceux des deux conjoints.

L'une des contributions les plus importantes du présent ouvrage aura été le recours à la double perspective de l'analyse des unités familiales observées à des points donnés dans le temps, de laquelle se dégage le portrait que nous venons de décrire, et de l'analyse des trajectoires individuelles marquées par les événements familiaux. Cette deuxième perspective a permis de mettre en évidence l'ampleur de la montée de l'union libre comme prélude au mariage et au remariage : près de la moitié des jeunes Canadiens et Canadiennes, mariés une première fois, ont vécu en union libre avec leur conjoint avant de l'épouser. De plus, environ 2 femmes remariées sur 3, âgées de 25 à 54 ans en 1990, ont vécu en union libre avant de légaliser leur union avec leur partenaire. Les unions libres sont souvent précaires, même lorsqu'elles sont devenues fécondes. Ainsi, leur rupture est à l'origine de la moitié des épisodes de monoparentalité des mères célibataires. En contrepartie, on retrouve cette forme d'union comme mode de constitution de 65 % des familles recomposées et comme un choix fréquent pour mettre fin à une période de monoparentalité par la formation d'un nouveau couple. C'est le cas de 55 % des femmes alors qu'il n'est le fait que de 40 % des hommes.

Souvent un état transitoire, l'union libre est présente à diverses étapes de la vie des hommes et des femmes et apparaît beaucoup plus fréquemment dans la vie des personnes que ne le laisse supposer sa proportion dans les unités familiales observées en 1991.

Il en va de même pour la monoparentalité : de plus en plus d'hommes et de femmes connaîtront au moins un épisode de monoparentalité, et ces épisodes seront de plus courte durée que ceux que vivaient les générations antérieures. On remarque par ailleurs que la monoparentalité touche les hommes et les femmes de façon différente : deux fois plus de mères

que de pères seuls le resteront pendant au moins 10 ans. À l'inverse, les épisodes de courte durée sont proportionnellement deux fois plus fréquents chez les hommes que chez les femmes. Ces tendances s'expliquent en bonne partie par la remise en union plus rapide chez les hommes.

Contrairement au passé, où les recompositions familiales se produisaient à la suite d'une période de monoparentalité provoquée par un veuvage, plus de la moitié des épisodes récents en famille recomposée prennent naissance à la suite d'une séparation ou d'un divorce; dans ce cas, le parent biologique non gardien reste, dans une certaine mesure, accessible à ses enfants. On sait que la majorité des enfants demeurent avec leur mère lors de la rupture d'une union, ce qui a pour conséquence de les éloigner de leur père. La recomposition familiale prend dès lors une signification particulière dans la vie des hommes. Lorsqu'elle se produit, ceux qui n'habitent pas avec leurs enfants risquent de s'en éloigner encore davantage, leur nouvelle famille devenant un pôle d'attraction et d'obligation qui exige de leur part un engagement émotif et matériel susceptible de les rendre encore moins disponibles.

En bref, on constate que la diversification des comportements familiaux a entraîné une multiplication des expériences familiales dans la vie des personnes : si les tendances observées en 1990 se maintiennent, environ 4 hommes et femmes sur 5 auront fondé une famille biparentale « intacte » au moins une fois dans leur vie, 1 femme sur 3 (et 1 homme sur 4) connaîtront l'expérience de la monoparentalité et 1 femme sur 6 (et près de 1 homme sur 5) vivront en famille recomposée. Ces tendances risquent de s'accélérer, car, à mesure qu'on progresse vers les plus jeunes générations, l'arbre des trajectoires s'allonge et les chemins empruntés se multiplient, même si ces générations sont moins avancées dans leur vie conjugale et parentale.

Ces itinéraires complexes qui marquent la vie des adultes ont d'inévitables répercussions sur la vie des enfants dont l'environnement familial a été transformé. D'abord, résultat de la baisse de la fécondité, la majorité des enfants se retrouvent maintenant dans de petites familles où le nombre de frères ou de sœurs dépasse rarement deux. Les enfants ont aussi de plus en plus souvent des parents en union libre. Toutefois, le changement le plus important provient sans doute de la progression de l'instabilité conjugale des parents qui amène pour les enfants des périodes de monoparentalité, et ce, à un âge de plus en plus jeune. Par conséquent, de plus en plus d'enfants connaissent l'éloignement physique, souvent affectif, de l'un de leurs parents, le plus souvent de leur père, comme nous l'avons observé dans la trajectoire familiale des hommes. La recomposition de la famille viendra provoquer des adaptations supplémentaires, un beau-parent, quelquefois accompagné de ses enfants, prenant place dans l'univers de l'enfant.

L'expression « famille biparentale » et le pourcentage très élevé d'enfants qui vivent dans ce type de famille cachent donc une diversité beaucoup plus grande : par exemple, en 1991, sur 100 enfants âgés d'environ 7 ans, on en comptait 86 dans une famille biparentale dont 72 appartenaient à une famille intacte et 14, à une famille recomposée. Bien entendu, les 14 autres enfants se trouvaient dans une famille monoparentale et il s'agissait pour quelques-uns d'entre eux d'un deuxième épisode.

La diversification des trajectoires familiales des adultes entraîne donc par nécessité des transformations profondes de l'itinéraire des enfants. Cette complexité n'est atténuée ni pour les adultes ni pour les enfants par l'évolution des conditions de vie plus générales, en particulier par la progression remarquable du nombre de familles à double revenu. L'augmentation de l'activité économique des mères semble répondre à deux tendances convergentes : la volonté des femmes de participer au marché du travail et la nécessité d'avoir un deuxième revenu pour maintenir le

niveau de vie dont on souhaite faire bénéficier sa famille. En général, on constate que les familles biparentales où les deux conjoints sont actifs font partie des catégories de revenu élevé. Il existe toutefois une association entre le type de famille et le revenu : par exemple, les couples en union libre ont des revenus moindres que les couples mariés. Quant à la propension des mères à travailler à l'extérieur de leur foyer, on observe un accroissement de l'écart entre le revenu des familles biparentales et celui des familles monoparentales. Cette nouvelle réalité constitue une situation préoccupante : elle met en relief l'appartenance massive des familles monoparentales aux catégories de faible revenu. Pour ces familles, il n'existe évidemment qu'un seul revenu, et le problème est amplifié par les difficultés plus grandes de concilier activité économique et soins aux enfants pour les jeunes mères seules.

Les contraintes économiques se manifestent aussi dans les conditions de logement, tel l'accès à la propriété, l'accès à des logements assez grands pour les adultes et les enfants, l'importance de l'effort financier que représente un logement adéquat et la nécessité de partager son logement avec des personnes extérieures au noyau familial. Tous ces éléments sont liés aux divers types de famille, les familles biparentales à double revenu bénéficiant des conditions de logement les plus favorables, quel que soit le critère retenu, et les jeunes mères seules faisant face aux plus grandes difficultés. Ces variations dans les conditions de logement ont des répercussions sur la qualité de vie des enfants en fonction du type de famille à laquelle ils appartiennent.

Les travaux de cette monographie ont montré que les structures familiales se sont transformées : progression des familles fondées sur l'union libre, des jeunes familles monoparentales et des familles recomposées et recul simultané des familles biparentales fondées sur le mariage. On a aussi montré que ces transformations, mesurées à travers le prisme des familles, ne prennent toute leur signification que lorsqu'on les observe par le truchement des trajectoires individuelles. Ces itinéraires se sont diversifiés et se composent de séquences variées, devenues à peu près imprévisibles. La baisse de popularité du mariage légal comme condition nécessaire à la vie de couple et la progression parallèle de la cohabitation constituent sans contredit des éléments déterminants dans la variété des séquences des comportements familiaux. En outre, la diversification des cheminements personnels se manifeste de façon distincte pour les hommes et les femmes, et modifie à un rythme accéléré l'environnement familial des enfants.

ÉVOLUTION DE LA FAMILLE : QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA SIGNIFICATION DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS

La vie familiale contemporaine et les diverses modalités qu'elle emprunte ont été abondamment observées, mesurées, illustrées. La démarche visait avant tout à mettre en lumière les nouveaux comportements et à préciser l'importance relative qu'ils ont vraiment prise. Nous avons scruté les données, nous avons clarifié le sens des définitions, nous en avons montré les limites et quelquefois mis en évidence leur incapacité à saisir les réalités nouvelles, nous avons combiné les sources pour tirer le maximum de renseignements significatifs. Nous avons sans doute réussi à préciser le contour des nouvelles familles et de la place qu'elles occupent. L'ampleur des transformations et la profondeur de leurs ramifications dans la vie des hommes, des femmes et des enfants ne font plus de doute tant le contraste est marqué entre l'image des familles des années 50 et celles des années 90. Les changements touchent à des dimensions essentielles de la vie des personnes et de la société. Ils nous forcent à réfléchir pour en détecter la signification qui hésite à se manifester dans le cadre de l'analyse sociodémographique qui nous a guidés.

Que signifient donc ces changements? En premier lieu, l'évolution de la composition des ménages confirme que la recherche de l'autonomie constitue une valeur très importante dans la société canadienne. La propension à vivre seul chez les personnes qui ne font pas partie d'un noyau familial s'est développée au fil des décennies marquées par l'enrichissement de la société et l'augmentation des ressources personnelles. D'autre part, le noyau familial valorise fortement son intimité et partage rarement son logement avec des parents, presque jamais avec des étrangers. Les personnes se détachent de leur famille et les familles s'éloignent de leur parenté. Ce désir d'indépendance correspond sans doute en partie à la disparition de la solidarité traditionnelle entre parents et enfants et entre membres de la parenté, solidarité qui s'établit dorénavant collectivement sans toutefois remplacer l'ancienne complètement. Si les liens entre les personnes et leur parenté sont plus ténus, on peut croire que les liens entre parents et enfants restent solides, malgré des choix résidentiels qui préservent mieux l'intimité de chacun.

Les transformations des relations entre hommes et femmes constituent le deuxième aspect des changements familiaux qui frappent l'imagination. Indéniablement, les hommes et les femmes d'aujourd'hui sont à la recherche de leur épanouissement personnel et d'une plus grande autonomie. Si l'on peut affirmer que la vie traditionnelle faisait déjà une large place à l'autonomie des hommes à l'intérieur du couple, de la famille et de la société, il est tout aussi vrai que la situation des femmes était basée sur une dépendance plus ou moins complète. L'accès généralisé à l'éducation, et éventuellement au marché du travail, a accompagné et suscité chez les femmes des changements de mentalité dont l'impact s'est fait sentir graduellement, sans doute de façon irréversible, sur leurs conditions de vie. Ces nouvelles façons de concevoir leur rôle, que les femmes elles-mêmes sont les premières à intérioriser, pénètrent de plus en plus profondément la vie des couples. Les relations entre hommes et femmes deviennent donc plus égalitaires dans le monde du travail et dans la vie de couple. Bien que la partie soit loin d'être finie, les optimistes affirmeront qu'elle est d'ores et déjà gagnée! Les femmes fréquentent les universités et y ont autant, sinon plus, de succès que les hommes. Elles ont déjà envahi de nombreuses professions réservées aux hommes : seules quelques chasses gardées résistent encore. D'ailleurs, la chasse la mieux gardée est sans doute celle des relations de couple où les enjeux touchent la définition même de la virilité et de la féminité. Dans ce domaine, toutefois, les femmes ont fait des conquêtes particulièrement significatives en maîtrisant leur fécondité grâce au développement de méthodes contraceptives efficaces et à l'accessibilité de l'avortement. C'est d'ailleurs dans ce nouveau contexte que la mise en question du mariage s'est produite : liberté sexuelle en dehors du mariage; cohabitation hors mariage socialement acceptée, d'abord comme un prélude au mariage, ensuite à titre de substitut. L'union libre semble un cadre plus favorable que le mariage à des relations de couple plus égalitaires : les femmes y sont presque aussi actives économiquement que leur conjoint, le partage des tâches tend à y être plus équitable, même si on n'a pas atteint la perfection!

Un troisième élément, lié à celui qui précède, porte sur la nature même de l'engagement conjugal. Même dans les sociétés où le divorce était plus fréquent qu'au Canada, le mariage traditionnel reposait sur une présomption de stabilité. Or, depuis deux décennies, la fréquence des divorces et la précarité des unions libres semblent la marque des unions conjugales. Bien entendu, de nombreux mariages durent et plusieurs couples en union libre vivront ensemble toute leur vie, mais le caractère permanent du mariage n'existe plus : la société a accepté que la rupture des unions fait partie de l'horizon, un peu comme la mort fait partie de la vie. Certains couples échapperont toutefois à la rupture... volontaire! Ce qui constituait la base de la famille s'est fragilisé.

Cette fragilité des unions conjugales répond sans doute à la recherche incessante du bonheur et de l'épanouissement personnel qui anime nos contemporains. Dès que l'amour tiédit, que la passion est moins vive, que la vie familiale impose des contraintes perçues comme des limites intolérables à l'atteinte des objectifs personnels, les hommes et les femmes cherchent à retrouver leur liberté, souvent pour se remettre à la quête d'un nouveau partenaire qui les aidera à mieux s'épanouir. La naissance des enfants ne justifie d'ailleurs plus le maintien d'une relation de couple jugée insatisfaisante. Cet affaiblissement des liens conjugaux présentera donc des conséquences sur les liens entre les parents et leurs enfants. D'une part, la séparation des parents entraîne un réaménagement de leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants, réaménagement qui s'impose lorsque tous les membres de la famille ne vivent plus sous le même toit. D'autre part, ce nouveau partage ne se fait habituellement pas sans heurts. L'expérience montre que les enfants vivent surtout avec leur mère, et que dans des cas trop nombreux, les pères s'éloignent de leurs enfants, les voient peu et négligent même de subvenir à leurs besoins.

Déjà, la rupture de la famille met en cause les relations entre parents et enfants ainsi que le partage des responsabilités entre les parents biologiques. La recomposition familiale, qui crée des familles d'un nouveau type, les rend encore plus complexes. Bien que des familles recomposées aient existé à toutes les époques, elles faisaient suite au décès de l'un des parents, et le beau-parent qui se joignait à la famille remplaçait à toutes fins pratiques le parent disparu. La famille recomposée contemporaine existe surtout à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Le parent non gardien est toujours là et continue, ou devrait continuer, de prendre ses responsabilités, tant affectives que matérielles, auprès de ses enfants. D'un côté, le rôle du beau-parent est encore mal défini; il varie sans doute en fonction des situations multiples auxquelles ces familles font face. Le modèle n'existe pas. D'autre part, l'ambiguïté devient plus aiguë encore lorsque le parent non gardien recrée de son côté une nouvelle famille de laquelle naissent d'autres enfants. Comme nous l'avons vu, ce sont surtout les hommes qui font face à ces situations : le rôle de père traverse une crise profonde sur laquelle la réflexion collective commence à peine à se faire.

Ce sont toutefois les enfants qui risquent d'être les premières victimes de décisions prises par leurs parents, décisions sur lesquelles ils ont fort peu de prise. Dans le meilleur des cas, là où les parents se séparent dans la sérénité, les enfants doivent quand même renoncer à la présence simultanée de leurs parents et partager leur temps entre deux foyers. Dans les cas moins heureux, ils sont les victimes de la négociation hargneuse entre des parents exaspérés et se verront souvent délaissés par le parent qui n'habite pas avec eux. L'arrivée de nouveaux partenaires dans la vie de leurs parents ne simplifie pas l'environnement dans lequel ils se trouvent et provoque des adaptations où les enfants risquent d'être déchirés entre des loyautés divergentes.

Enfin, la précarité des unions conjugales tend à provoquer des périodes d'incertitude économique. Nous avons bien montré que le maintien d'un niveau de vie confortable tient pour beaucoup au double revenu dans les familles biparentales. La rupture des unions, en créant des unités familiales à revenu unique, s'associe à des périodes plus ou moins longues où les familles ont accès à des ressources moindres, où trop souvent, la pauvreté s'installe. C'est le cas en particulier des jeunes mères qui vivent seules avec leurs enfants : trop souvent, elles ont des salaires peu élevés lorsque sur le marché du travail et n'ont pas les moyens de payer l'appui dont elles auraient besoin pour encadrer leurs enfants. Souvent, elles devront se retirer du marché du travail et entrer dans le cycle difficile à briser de la dépendance à l'égard des prestations de l'État. D'ailleurs, ce dernier s'est engagé dans une remise en question de son rôle, et on voit apparaître

de nombreuses indications qu'il s'apprête à se désengager au moins partiellement des responsabilités prises avant que la crise financière ne devienne intolérable. On peut craindre que les familles les plus vulnérables ne souffrent de ce désengagement de l'État.

LES CHANGEMENTS FAMILIAUX ET QUELQUES ENJEUX SOCIAUX QUI EN RÉSULTENT

Les nouvelles réalités familiales se déploient sous l'impulsion des forces de la société contemporaine qui poussent les personnes vers la recherche d'une plus grande autonomie, ce qui réduit du même coup l'emprise des institutions traditionnelles qui, jadis, encadraient et soutenaient les familles. Ces dernières offraient aux personnes le soutien dont elles avaient besoin au cours des diverses étapes du cycle de vie. Les familles étaient toujours là, prêtes à protéger, trop souvent à surprotéger, les personnes contre les aléas de l'existence. Par contre, les institutions, comme le droit de la famille, la religion, les associations communautaires, etc., soutenaient les familles en exerçant des contraintes sur les comportements individuels : le bien-être collectif prévalait sur l'épanouissement personnel. Les familles actuelles, devenues autonomes par rapport à leur parenté, comme les membres par rapport à leur famille, se sont aussi affranchies des contraintes institutionnelles et sont devenues par le fait même plus vulnérables lors de périodes difficiles.

Les changements familiaux nécessitent donc des ajustements importants de la société dans laquelle ils se produisent. En premier lieu, la transformation des relations entre hommes et femmes, amorcée depuis longtemps, doit se poursuivre pour atteindre cette égalité tant recherchée, dans la vie sociale et économique comme dans la vie de couple et la vie familiale. Certaines conséquences négatives des ruptures d'union, dont l'appauvrissement des familles monoparentales, seraient grandement atténuées si l'accès aux emplois bien rémunérés était le même pour les hommes et les femmes et si les responsabilités à l'égard des enfants étaient également partagées par les pères et les mères.

En second lieu, la rupture du couple ne doit pas signifier la rupture de la famille dans le sens où les relations entre les parents et les enfants doivent continuer d'exister. La société, en prenant acte du fait que le mariage légal irrévocable ne constitue plus la base de la famille, doit tenter de soutenir et de renforcer le lien filial pour assurer le bien-être des enfants et des parents. À cet égard, un meilleur partage des responsabilités parentales entre les pères et les mères, déjà mentionné, s'impose tout comme un soutien adéquat au parent qui doit, lorsque cela est inévitable, assumer seul la charge des enfants. La nécessité de redéfinir le rôle des pères auprès de leurs enfants s'impose aussi avec force, en particulier lorsqu'ils n'habitent pas avec eux ou que de nouvelles responsabilités familiales leur incombent. Le rôle et les obligations de beau-parent constituent aussi un champ de réflexion au moment où les familles, dans leur quotidien, se font, se défont et se recomposent.

Troisièmement, afin de jouir d'un niveau de vie convenable, la majorité des parents dans les familles d'aujourd'hui se retrouvent sur le marché du travail, de sorte que le temps consacré à l'activité économique entre en conflit direct avec le temps familial, surtout celui consacré à l'encadrement des enfants. La présence des deux parents sur le marché du travail, bien qu'elle reflète les besoins économiques des familles, correspond aussi à une volonté irréductible des femmes, exprimée de mille façons, de participer pleinement à l'activité économique. Cette tendance de fond ne changera pas, d'autant plus que le marché du travail ne saurait dorénavant

faire l'économie de la présence et des compétences des femmes. Or, cette volonté de participer au marché du travail, associée avec une nouvelle conception du mode de vie, crée un vide en ce qui concerne l'encadrement des enfants. Pour combler ce vide, la société a compté jusqu'à maintenant sur l'initiative des parents qui, la plupart du temps, doivent se débrouiller sans l'appui de leur employeur, de la collectivité environnante ou des services collectifs; les parents, les mères en particulier, doivent faire en sorte que leurs jeunes enfants soient en sécurité 24 heures par jour sans que leur travail en souffre pour autant. La société dans son ensemble, le marché du travail et l'État en particulier, ne se sont pas encore résolus à attaquer de front cette question. Étant donné la nécessaire activité économique des parents, la mise en place d'une organisation sociale qui tienne compte avant tout des besoins des jeunes enfants fait appel à une intervention qui rejoint toutes les familles qui ont la charge d'enfants. Cet enjeu doit aussi cibler les parents à faible revenu, les parents seuls bien souvent, qui font face à des besoins particuliers.

En quatrième lieu, la présente recherche montre que les familles canadiennes recherchent en très grande majorité des logements où l'espace, tant intérieur qu'extérieur, favorise l'intimité des personnes et les activités de loisirs des enfants et des adolescents. C'est ainsi que nous interprétons le choix nettement prédominant des maisons unifamiliales. Or, il est clair que ce type d'habitation n'est disponible que pour ceux qui peuvent devenir propriétaires de leur logement. Il s'agit d'une contrainte qui touche de nombreuses familles qui doivent alors vivre dans des conditions moins satisfaisantes. La planification du logement représente un domaine où dans leurs interventions, l'État et les autres institutions responsables ne peuvent ignorer le fait que toutes les familles, quel que soit leur revenu, ont besoin de l'espace nécessaire pour élever sainement leurs enfants. Du reste, il s'avère que dans ce secteur aussi, des conditions particulières doivent être prévues pour les familles en difficulté, en tenant compte plus spécifiquement des besoins des enfants.

Une cinquième dimension retient aussi l'attention, même si elle n'a pas fait l'objet d'une analyse spécifique dans la présente monographie; il s'agit des répercussions des changements familiaux sur les conditions de vie des personnes âgées. La baisse de la fécondité a considérablement réduit le nombre d'enfants en mesure d'aider leurs parents âgés lorsque leurs ressources sont insuffisantes ou encore lorsqu'ils sont en perte d'autonomie. En outre, la rupture des unions impose un partage précoce du patrimoine accumulé par les couples et risque ainsi de réduire les ressources dont chacun disposera au moment de la retraite, surtout pour ceux, en particulier les femmes, qui ne reformeront pas un nouveau couple. La mise en commun des ressources, souvent envisagée avec enthousiasme par le jeune couple qui fonde une famille, peut sembler beaucoup moins désirable chez des hommes et des femmes plus âgés, moins confiants dans la stabilité de leur nouvelle relation conjugale et souvent déterminés à transmettre leur patrimoine à leurs enfants plutôt qu'à leur nouveau conjoint. La question des besoins des parents âgés auxquels les familles sont appelées à subvenir pose aussi le problème de la multiplication des responsabilités des couples d'âge mûr, qui doivent simultanément continuer d'appuyer leurs enfants, souvent encore économiquement dépendants d'eux bien que ne résidant plus dans leur foyer, et assister leurs parents âgés en perte d'autonomie physique ou financière. Ce problème se pose de façon particulièrement aiguë pour les femmes sur lesquelles on continue de compter pour dispenser les soins aux enfants et aux malades, même si elles ont des responsabilités professionnelles. Évidemment, tous ne sont pas également confrontés à ces situations difficiles, mais elles existent et nécessitent une réorganisation de certaines structures institutionnelles ainsi que de profonds changements de mentalité.

Finalement, on sait que l'État intervient de multiples façons pour prendre le relais de la famille traditionnelle dans plusieurs des fonctions qu'elle exerçait en priorité, principalement en matière d'éducation des enfants et de distribution des soins de santé aux malades et aux personnes âgées. L'État intervient aussi pour redistribuer les ressources entre les diverses catégories socioéconomiques, en tenant compte dans une certaine mesure des charges familiales; mais cette forme d'intervention semble perdre du terrain au profit de mesures qui ciblent l'appui de l'État en fonction du revenu des familles et de leur capacité d'assurer leur subsistance. Il s'agit là de l'objet d'un débat social, de deux philosophies qui justifient l'intervention de l'État, de deux orientations qui s'opposent théoriquement l'une à l'autre. Dans le premier cas, la volonté de recourir aux charges familiales comme critère pour fixer les modalités de redistribution des ressources constitue une reconnaissance du rôle social de la famille et de sa contribution au maintien et au développement de la société. Dans le second cas, les charges familiales sont considérées comme une affaire avant tout privée, dans laquelle l'État n'a pas à s'immiscer, le critère retenu pour assurer la redistribution des ressources correspondant au revenu dont disposent les familles. Il s'agit donc d'une opposition entre une intervention horizontale qui vise toutes les familles et une intervention verticale qui ne vise que les familles en difficulté.

Les changements familiaux militent en faveur de l'élaboration de politiques qui combinent les deux orientations. L'État, auquel les citoyens d'aujourd'hui font vite appel en cas de difficulté, doit intégrer dans la réflexion qui fonde l'élaboration de ses programmes et de ses politiques les ramifications de la redéfinition des liens familiaux. La diversification des itinéraires individuels, les périodes de transition marquées d'incertitude et le nouvel environnement familial des enfants constituent la trame sur laquelle l'action de l'État doit s'articuler pour assurer le bien-être du plus grand nombre.

QUELQUES AVENUES DE RECHERCHE

Si les recherches effectuées mettent bien en lumière l'ampleur des transformations, elles n'ont pas permis jusqu'à maintenant de mettre en évidence leurs répercussions sur la nature des liens entre les conjoints, entre les parents et les enfants, et entre les enfants eux-mêmes, en particulier dans les familles recomposées. En effet, on peut se demander comment les échanges qui existent entre conjoints mariés traditionnellement se comparent à ceux des conjoints non mariés, ou encore à ceux des conjoints de familles recomposées. Ces couples partagent-ils leurs biens matériels de la même façon que les couples mariés? Ont-ils des attitudes et des valeurs semblables en regard de la fondation de leur famille, de la venue des enfants? Le partage des tâches se fait-il sur la même base? Est-il plus ou moins équitable?

La question la plus importante porte sans doute sur la prise en charge des enfants, c'est-à-dire les modalités sur lesquelles se fonde l'encadrement nécessaire au bien-être des enfants. Y a-t-il des différences à cet égard entre les divers types de famille? Si on peut supposer que cet encadrement s'articule selon des modalités différentes en fonction des divers types de famille, on peut aussi facilement tenir pour acquis qu'il a aussi été profondément modifié par l'entrée des mères sur le marché du travail. Les familles étaient autrefois marquées par la division des tâches, où le père travaillait à l'extérieur du foyer pour assurer le bien-être économique de sa famille et où la mère au foyer assurait l'éducation des enfants et le confort domestique. Au fil des décennies, on observe une transformation majeure : dans la majorité des familles, les deux

parents exercent maintenant une activité professionnelle à l'extérieur du foyer et le niveau de vie semble dorénavant maintenu grâce à la contribution économique des deux conjoints. Les familles à un seul revenu apparaissent dans une situation peu favorable. Le cycle 10 de l'Enquête sociale générale de 1995 portant sur la famille et les enquêtes longitudinales en cours (Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu) devraient offrir de nouvelles données qui permettront de répondre en partie aux questions que posent les relations entre l'évolution des familles individuelles qui passent d'une forme à une autre et l'évolution des ressources dont elles disposent.

Par ailleurs, la diversification des trajectoires familiales des personnes ne se produit pas dans le vide : elle se combine à d'autres dimensions de la vie individuelle qui ont leur dynamique propre. On pense par exemple à la trajectoire familiale du conjoint, à celle des enfants et plus particulièrement aux étapes de la vie professionnelle et à leurs répercussions sur l'histoire résidentielle. Il s'agit aussi d'un champ où les connaissances sont à perfectionner. Nous nous rappellerons ici l'intérêt de nos résultats, qui font ressortir les particularités des trajectoires masculines; un examen plus approfondi de ces trajectoires pose le problème des relations affectives des hommes avec leurs enfants et des responsabilités financières, matérielles et morales qu'ils doivent assumer auprès d'eux, souvent dans un contexte où il n'y a plus de corésidence. À l'inverse, les trajectoires féminines, qui restent étroitement entremêlées à celle des enfants, dont les femmes constituent en majorité le parent gardien, sont sans doute profondément modifiées dans leur dimension professionnelle. On connaît encore mal les répercussions de ces divers aspects les uns sur les autres : dans quelles circonstances et dans quelle direction la trajectoire familiale est-elle modifiée par la trajectoire professionnelle? Inversement, l'itinéraire professionnel est-il réorienté par l'itinéraire familial?

L'autonomie des personnes et des familles caractérise le mode de vie contemporain. On a constaté que la propension à partager son logement avec des personnes qui ne font pas partie du noyau familial s'est grandement atténuée, de sorte que les ménages multifamiliaux et les ménages unifamiliaux qui partagent leur logement sont devenus presque l'exception et incluent le plus souvent des familles monoparentales. Il semble bien que la recherche de l'autonomie corresponde au désir profond des personnes d'être en pleine possession de leur vie et de rechercher les satisfactions que procure l'épanouissement personnel. Cette situation a cependant un revers, car l'autonomie recherchée peut en certaines circonstances devenir un isolement difficile à supporter, auquel on ne peut échapper sans compromis important : on peut dès lors se retrouver dans des conditions de vie précaires, marquées par la pauvreté. Les périodes de transition, surtout les périodes de monoparentalité, semblent marquées par des conditions économiques plus difficiles. Dans ces situations, les revenus sont plus faibles, la qualité du logement est souvent moins bonne et le partage de la résidence avec des personnes hors famille est plus fréquent. Ces périodes sont plus ou moins longues et se situent nécessairement entre deux épisodes où l'incertitude s'accroît : difficultés liées à la rupture de la famille précédente, appréhension quant à la possibilité de recréer une nouvelle famille. Si les adultes, maîtres des décisions qui suscitent les transitions, sont moins touchés par les changements, on peut croire que les enfants qui voient leurs parents se séparer et former une nouvelle famille avec un nouveau conjoint auront à s'ajuster sur le plan émotif à des situations exigeantes, sinon traumatisantes. Les réseaux qui entourent les personnes ou les familles sont-ils bien articulés pour les soutenir efficacement tout en respectant leurs décisions? Quelle place prennent-ils et comment permettent-ils aux personnes et aux familles de satisfaire

leurs besoins essentiels? Comment interviennent-ils dans le déroulement des trajectoires familiales? Constituent-ils un appui dans les périodes de transition où la solidarité à l'intérieur de la famille doit être repensée et reconstruite?

Finalement, sans avoir épuisé les avenues que suggèrent les résultats, signalons la nécessité d'une analyse où les variations de comportement en fonction des catégories sociales ou culturelles seraient explorées pour mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes aux choix individuels. La recherche qualitative propose d'ailleurs à cet égard des hypothèses intéressantes à vérifier sur des échantillons plus larges.

RÉPERCUSSIONS DES CHANGEMENTS FAMILIAUX SUR LA COLLECTE ET L'EXPLOITATION DES DONNÉES

Les transformations de la réalité familiale mettent en question un certain nombre de concepts fréquemment retenus lors des opérations de collecte de données, qu'il s'agisse du recensement ou d'enquêtes. Trois points retiennent spécialement notre attention : la clarification des liens entre les membres de la famille au moment de l'observation, les antécédents conjugaux et familiaux des parents et les membres non résidents de la famille. Reprenons ces points un à un pour les expliquer.

La première difficulté tient à l'imprécision quant à la nature des liens entre les membres de la famille, telle qu'elle existe au moment de l'observation. Il faut élucider la nature des liens conjugaux. Il faut d'abord pouvoir identifier les couples en union libre et les couples mariés et remariés; il faut aussi pouvoir distinguer les enfants biologiques, les beaux-enfants (enfants du conjoint) et les enfants adoptifs. L'identification des familles recomposées continue de poser des problèmes dans presque toutes les sources disponibles.

Pour bien comprendre la dynamique des familles, en particulier celle des familles recomposées, il est nécessaire de connaître la situation antérieure de chaque conjoint, c'est-à-dire son histoire conjugale et féconde. Ainsi, deux célibataires sans enfants qui forment leur première union constitue une famille dont la dynamique sera différente de celle dont l'épouse est déjà mère de deux enfants, a vécu une période de monoparentalité assez longue, et dont l'époux est aussi le père d'un enfant qui habite principalement chez sa mère et rend visite à son père deux fins de semaine par mois. En plus d'éclairer la dynamique de la famille observée, cette information rétrospective permet de mesurer la diversité des trajectoires individuelles et d'analyser les mécanismes sous-jacents aux transitions entre les divers types de famille.

Une autre notion sur laquelle il faut réfléchir est celle de la corésidence des membres du noyau familial. En effet, plusieurs sources de données, dont le recensement, limitent l'appartenance à la famille aux seuls membres de la famille qui résident dans le même logement. Cette disposition, qui ne posait que peu de problèmes significatifs dans le passé, doit être assortie de questions supplémentaires pour tenir compte de la situation particulière de plus en plus fréquente des parents et des enfants qui ne vivent plus ensemble. C'est le cas des enfants des familles monoparentales et de certains qui vivent dans une famille recomposée. C'est aussi le cas des parents non gardiens, qui prennent leurs enfants en charge au moins une partie du temps et assument une part de la responsabilité financière de leurs besoins. Or, cette information échappe complètement à l'observation dans le cadre des définitions actuelles. Cette limitation des données

sur la famille présente des inconvénients tout aussi sérieux lorsqu'on s'intéresse à la situation familiale des personnes âgées.

Enfin, l'amélioration des définitions à retenir ne doit pas faire oublier un dernier élément très important qu'apportera la collecte de données longitudinales déjà en cours. Ce type de données permet d'observer simultanément plusieurs facettes de la vie des personnes et des familles. Cette caractéristique, combinée à la possibilité de la reconstruction des itinéraires personnels tant familiaux que professionnels, redonne du souffle à la recherche sur la famille en lui donnant la chance de pouvoir bénéficier des méthodes d'analyse les plus avancées.

BIBLIOGRAPHIE

AMBERT, Ann-Marie. 1986. « Being a stepparent: Live-In and visiting stepchildren », *Journal of Marriage and the Family,* vol. 48, nº 4, p. 795-804.

BALAKRISHNAN, T.R., G. Edward EBANKS et Carl F. GRINDSTAFF. 1979. *La fécondité au Canada, 1971*, produit nº 99-759F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Étude analytique du recensement ».

BALAKRISHNAN, T.R., Vaninadha K. RAO, Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Karol J. KROTKI. 1987. « A hazard model analysis of the covariates of marriage dissolution in Canada », *Demography*, vol. 24, nº 3, août, p. 395-406.

BALAKRISHNAN, T.R., Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK et Karol J. KROTKI. 1993. *Family And Chilbearing in Canada: A Demographic Analysis*, University of Toronto Press.

BEAUJOT, Roderic P., Ellen M. GEE, Fernando RAJULTON et Zenaida R. RAVANERA. 1995. *La famille au long de la vie*, produit nº 91-543F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « La Conjoncture démographique ».

BEAUJOT, Roderic P. et J.S. BLAND. 1978. « Components of change analysis with applications to households in Canada », *Genus*, vol. 34, nºs 1 et 2, p. 145-154.

BERGERON, Richard. 1994. *Formation et partage de la valeur en immobilier résidentiel : éléments d'une économie coopérative du logement*, Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, Institut d'Urbanisme. Rapport de recherche réalisé grâce à une subvention du Conseil pour la recherche en sciences humaines.

BJÖRNBERG, Ulla. 1991. « Parenting in Transition: An Introduction and Summary », *European Parents in the 1990s. Contradictions and Comparisons*, publié sous la direction de U. Björnberg, New Brunswick (É.-U.) et Londres (RU), Transaction Publishers, p. 1-44.

BOULET, Jac-André et Laval LAVALLÉE. 1984. *L'évolution de la situation économique des femmes*, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services. Étude préparée pour le Conseil économique du Canada.

BOZETT, Fredercik W. et Shirley M.H. HANSON. 1991. *Fatherhood and Families in Cultural Context*, publié sous la direction de F.W. Bozett et S.M.H. Hanson, vol. 6, New York, Springer Publishing Company. Série « Focus on Men ».

BUMPASS, Larry L., T. CASTRO-MARTIN et J.A. SWEET. 1991. « The impact of family background and early marital factors on marital disruption », *Journal of Family Issues*, vol. 12, nº 1, p. 22-42.

BURCH, Thomas K. 1990. *Les familles du Canada*, produit nº 98-127 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le Canada à l'étude ».

BURCH, Thomas K. et Ashok K. MADAN. 1986. *Formation et rupture d'unions : résultats de l'Enquête sur la famille de 1984,* produit nº 89-560-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. 1953a. *Logements et familles*, produit nº 98-1951F au catalogue de Statistique Canada, vol. III, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1953b. *Population : caractéristiques générales*, produit nº 98-1951F au catalogue de Statistique Canada, vol. I, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1956. *Revue générale et tableaux récapitulatifs*, produit n° 98-1951F au catalogue de Statistique Canada, vol. X, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1957. *Population : ménages selon les caractéristiques du chef*, produit n° 93-503 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1962. *Ménages et familles : familles selon la taille*, produit n° 93-514 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 1, bulletin 2.1-5, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1963a. *Ménages et familles : familles selon l'état matrimonial et l'âge du chef*, produit n° 93-516 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 1, bulletin 2.1-7, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1963b. *Ménages et familles : ménages selon le genre*, produit n° 93-511 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 1, bulletin 2.1-2, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1964. *Habitation : caractéristiques des logements selon le genre de ménage*, produit n° 93-531 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 2, bulletin 2.2-9, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1965. *Population échantillon : revenus des particuliers (classifications par profession, catégorie de travailleur, etc.)*, produit n° 98-502 au catalogue de Statistique Canada, vol. IV, bulletin 4.1-2, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1966. *Population échantillon : revenus de la famille (suivant la taille de la famille, comtés et divisions de recensement)*, produit n° 98-521 au catalogue de Statistique Canada, vol. IV, bulletin SX-7, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1967. *Revue générale : taille et composition du ménage*, produit n° 99-528 au catalogue de Statistique Canada, vol. 7, parties 1 et 2, bulletin 7.2-3, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1968. *Ménages et familles : ménage suivant le type*, produit n° 93-605 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, Ottawa, Ministre du Commerce.

—. 1970. *Habitation : Rapport introductoire*, produit n° 93-535 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 2, bulletin 2.2-13, Ottawa, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

—. 1971. *Ménages et familles : Introduction au volume II*, produit n° 93-601 au catalogue de Statistique Canada, vol. II (2-1), Recensement du Canada de 1966, Ottawa, Ministre de l'Industrie et du Commerce.

CHE-ALFORD, Janet, Catherine ALLAN et George BUTLIN. 1994. *Les familles au Canada*, produit n° 96-307F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le Canada à l'étude ».

CHOKO, Marc H. et Richard HARRIS. 1992. *La propriété résidentielle à Montréal et à Toronto de 1921 à 1951 : deux villes, deux mondes*, Montréal, INRS — Urbanisation. Série « Études et documents », n° 65.

CLOUTIER, R. 1990. *La garde de l'enfant après la séparation des parents : rapport*, Québec, Le Conseil. Rapport soumis au Conseil québécois de recherche sociale.

CROMPTON, Susan. 1994. « Les difficultés des mères seules sur le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit n° 75-001F au catalogue de Statistique Canada, vol. 6, n° 2, été, p. 25-31.

DANDURAND, Renée B. 1994. « Divorce et nouvelle monoparentalité », *Traité des problèmes sociaux*, publié sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 519-544.

DANDURAND, Renée B. et Lise SAINT-JEAN. 1988. *Des mères sans alliance : monoparentalité et désunions conjugales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

DANDURAND, Renée B., Roch HURTUBISE et Céline LE BOURDAIS. 1996. *Enfances : perspectives sociales et pluriculturelles : actes du colloque international de Montréal*, publié sous la direction de R.B. Dandurand, R. Hurtubise et C. Le Bourdais, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, août 1995.

DEMERS, Marius. 1991. *La rentabilité du diplôme*, Québec, Ministre de l'Éducation, Recherche et développement.

DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS. 1992. « Les familles composées au féminin : évolution, ampleur, et caractéristiques du phénomène au Canada », *Comprendre la famille : actes du 1er symposium québécois de recherche sur la famille*, publié sous la direction de Gilles Pronovost, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 71-95.

DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS. 1993. « Les unions libres chez les femmes canadiennes : étude des processus de formation et de dissolution », *Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale : mélanges en l'honneur de Joel W. Gregory*, publié sous la direction de Dennis D. Cordell, Danielle Gauvreau, Raymond R. Gervais et Céline Le Bourdais, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 197-214.

DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS. 1995. « New Forms of Male Family Life in Canada », *Changing fatherhood: a multidisciplinary perspective*, publié sous la direction de Mirjam van Dongen, Gerard Frinking et Menno Jacobs, Amsterdam, Thesis Publishers, p. 29-59.

DESROSIERS, Hélène et Céline LE BOURDAIS. 1996. « Progression des unions libres et avenir des familles biparentales », *Recherches féministes*, vol. 9, n° 2, p. 65-83.

DESROSIERS, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Benoît LAPLANTE. 1995. « Les dissolutions d'union dans les familles recomposées : l'expérience des femmes canadiennes », *Recherches sociographiques*, vol. 36, n° 1, p. 47-64.

DESROSIERS, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT. 1994. *Vivre en famille monoparentale et en famille recomposée : portrait des Canadiennes d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, INRS — Urbanisation. Série « Études et documents », n° 67.

DESROSIERS, Hélène, Céline LE BOURDAIS et Yves PÉRON. 1993. « La dynamique de la monoparentalité féminine au Canada », *European Journal of Population/Revue européenne de démographie*, vol. 19, n° 2, p. 197-224.

DOOLEY, Martin D. 1988. *An Analysis of Changes in Family Income and Family Structure in Canada Between 1973 and 1986 with an Emphasis on Poverty Among Children*, Hamilton, McMaster University, Program for Quantitative Studies in Economics and Population (QSEP). Rapport de recherche n° 238.

DUCHESNE, Louis. 1993. *La situation démographique au Québec, édition 1993*, Québec, Bureau de la statistique du Québec.

DULAC, G. 1993. *La paternité : les transformations sociales récentes*, Québec, Conseil de la famille.

DUMAS, Jean et Alain BÉLANGER. 1994. *Rapport sur l'état de la population du Canada 1994 : La « génération sandwich » : les mythes et la réalité*, produit n° 91-209F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « La Conjoncture démographique ».

—. 1996. *Rapport sur l'état de la population du Canada 1995 : Ressemblances et dissemblances démographiques de l'Ontario et du Québec*, produit n° 91-209F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « La Conjoncture démographique ».

DUMAS, Jean et Yves PÉRON. 1992. *Mariage et vie conjugale au Canada*, produit n° 91-534F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « La Conjoncture démographique ».

ERMISCH, J.F. et E. OVERTON. 1985. « Minimal household units: A new approach to the analysis of household formation », *Population Studies: A Journal of Demography*, vol. 39, n° 1, mars, p. 33-54.

FERRI, E. 1995. « La recherche sur les familles recomposées en Grande-Bretagne », *Les recompositions familiales aujourd'hui*, publié sous la direction de M.-T. Meulders-Klein et I. Théry, Paris, Éditions Nathan, p. 77-85.

FESTY, P. (rédacteur en chef). 1994. « L'enfant dans la famille, vingt ans de changements », numéro spécial de *Population*, Paris, Institut national d'études démographiques, 49e année, n° 6.

FURSTENBERG, F.F. Jr. 1988. « Good Dads—Bad Dads: Two Faces of Fatherhood », *The Changing American Family and Public Policy,* publié sous la direction de A. Cherlin, Washington, Urban Institute Press, p. 193-218.

—. 1994. « Reflections on the Sociology of Childhood », *Childhood as a Social Phenomenon: Lessons from an International Project*, J. Qvortrup, Vienne, European Center, p. 29-43.

GAUTHIER, H. 1971. *L'évolution de la définition de la famille du Recensement de 1871 au Recensement de 1971*, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Note de recherche sur la population et le logement.

GAUTHIER, Pierre. 1987. « Les "nouveaux pères". La paternité en émergence », *Couples et parents des années quatre-vingt,* publié sous la direction de Renée B. Dandurand, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 69-80.

GEE, Ellen Margaret Thomas. 1980. « Female marriage patterns in Canada: Changes and differentials », *Journal of comparative family studies*, vol. 11, n° 4, p. 457-473.

GERA, Surendra et K. MCMULLEN. 1991. « Le chômage au Canada — Problématique, conclusions et répercussions », *Le chômage au Canada : une vue rétrospective et prospective, recueil,* publié sous la direction de S. Gera, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, p. 1-20.

HARDEY, Michael et Graham CROW. 1991. *Lone Parenthood: Coping with Constraints and Making Opportunities in Single-Parent Families*, publié sous la direction de M. Hardey et G. Crow, Toronto, University of Toronto Press.

HARRISON, Brian R. 1979. *Guide de l'utilisateur des données du Recensement de 1976 sur les ménages et les familles*, produit n° STC3448 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série du logement et des familles », document de travail n° 1.

HENRIPIN, Jacques. 1968. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, produit n° 99-541F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique. Monographie faisant partie d'une série dans le cadre du Programme de monographies sur le Recensement de 1961.

HUDSON, Joe et Burt GALAWAY. 1993. *Single Parent Families: Perspectives on Research and Policy*, publié sous la direction de J. Hudson et B. Galaway, Toronto, Thompson Educational Publishing Inc.

JACOBSEN, Linda et Brad EDMONDSON. 1993. « Father figures », *American Demographics*, vol. 15, n° 8, p. 22-62.

JUBY, Heather. 1992. *De la reconstitution à la projection des ménages : une application au Canada*, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie. Thèse de doctorat.

JUBY, Heather et Céline LE BOURDAIS. 1995. « Les parcours familiaux des Canadiennes », *Sociologie et Sociétés*, vol. 27, n° 2, p. 143-161.

—. 1997. *The Growing Complexity of the Paternal Life Course*, Washington (D.C.), mars. Communication présentée au colloque annuel de la Population Association of America.

KUIJSTEN, Anton. 1995. « Comment on Hélène Desrosiers & Céline Le Bourdais ("New Forms of Male Family Life in Canada") », *Changing Fatherhood. A Multidisciplinary Perspective*, publié sous la direction de Mirjam van Dongen, Gerard Frinking et Menno Jacobs, Amsterdam, Thesis Publishers, p. 61-66.

LA NOVARA, Pina. 1993. *Un portrait des familles au Canada. Projet des groupes cibles*, produit n° 89-523F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne et Nicole MARCIL-GRATTON. 1995. « Prise en charge des enfants : stratégies individuelles et organisation sociale », *Sociologie et Sociétés*, vol. 27, n° 2, p. 121-142.

LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, Céline LE BOURDAIS et Karen LEHRHAUPT. 1995. « Le départ du foyer parental des jeunes Canadiens nés entre 1921 et 1960 », *Population*, vol. 50, n°s 4 et 5, p. 1111-1136. [Résumés en français, en anglais et en espagnol.]

LE BOURDAIS, Céline et Hélène DESROSIERS. 1988. *Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et des déterminants*, Montréal, INRS — Urbanisation. Rapport de recherche soumis au ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale.

LE BOURDAIS, Céline et Nicole MARCIL-GRATTON. 1994. « L'enfance », *Cahiers québécois de démographie*, numéro spécial en deux volumes publié sous la direction de C. Le Bourdais et N. Marcil-Gratton, vol. 23, n° 1, p. 1-150, et n° 2, p. 151-370.

—. 1996. « Family transformations across the Canadian/American border: when the laggard becomes the leader », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 27, n° 3, p. 415-436.

LE BOURDAIS, Céline et D. ROSE. 1986. « Les familles monoparentales et la pauvreté », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 16, n° 56, p. 181-189.

LE BOURDAIS, Céline et A. SAURIOL. 1995. « Transformations familiales et partage des tâches domestiques », *Ré/conciliation travail-famille : les enjeux de la recherche*, publié sous la direction de F. Descaries et C. Corbeil, Montréal, Université du Québec, p. 143-162. Cahiers du réseau de recherches féministes, n° 3.

LE BOURDAIS, Céline, Hélène DESROSIERS et Benoît LAPLANTE. 1995. « Factors related to union formation among single mothers in Canada », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 2, p. 410-420.

LE GALL, D. 1992. *Parâtres d'aujourd'hui : formes du rôle beau-parental dans les familles héritières d'une union antérieure avec enfant(s)*. Communication présentée au colloque *La construction de la parenté*, Université de Genève, 11 et 12 décembre.

LE GALL, D. et C. MARTIN. 1987. *Les familles monoparentales : évolution et traitement social*, Paris, Les Éditions ESF.

LÉRIDON, Henri. 1993. « Recomposer les familles dans les sources statistiques », *Les recompositions familiales aujourd'hui*, publié sous la direction de M.-T. Meulders-Klein et I. Théry, Paris, Éditions Nathan, p. 51-66.

LÉRIDON, H. et C. VILLENEUVE-GOKALP. 1994. *Constance et inconstances de la famille : Biographies familiales des couples et des enfants*, avec la collaboration de Laurent Toulemon, Paris, Institut national d'études démographiques, Presses Universitaires de France. Cahier n° 134.

LEY, David. 1985. *Gentrification in Canadian Inner Cities: Patterns, Analysis, Impacts and Policy*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

LINDSAY, Colin. 1992. *Les familles monoparentales au Canada. Projet des groupes cibles*, produit n° 89-522F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

LOKEN, D.R. 1973. *Household in the Canadian Census: Definitions and Data*, produit n° STC1024 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série démographique et socioéconomique », document de travail n° 16.

LUND, Mary. 1987. « The Non-Custodial Father: Common Challenges in Parenting After Divorce », *Reassessing Fatherhood: New Observations on Fathers and the Modern Family*, publié sous la direction de Charles Lewis et Margaret O'Brien, Beverly Hills, Sage, p. 212-224.

MARCIL-GRATTON, Nicole. 1988. *Les modes de vie nouveaux des adultes et leur impact sur les enfants au Canada*, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Groupe de recherche sur la démographie québécoise. Rapport de recherche soumis au Secrétariat de l'Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale.

—. 1993. « Growing Up With a Single Parent, a Transitional Experience?: Some Demographic Measurements », *Single Parent Families: Perspectives on Research and Policy*, publié sous la direction de Burt Galaway et Joe Hudson, Toronto, Thompson Educational Publishing, p. 73-90.

MARCIL-GRATTON, Nicole et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK. 1989. « L'Amérique du Nord à l'heure de la troisième révolution contraceptive : la montée spectaculaire de la stérilisation au premier rang des méthodes utilisées », *Espace, Populations, Sociétés*, vol. 2, *Aspects de la fécondité dans les pays industrialisés*, p. 239-248.

MCDANIEL, Susan A. et Carol STRIKE. 1994. *La famille et les amis*, produit n° 11-612F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Enquête sociale générale, série analytique, cycle 5 », n° 9.

MCKIE, Craig. 1994. « Les résidents temporaires du Canada », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008F au catalogue de Statistique Canada, n° 32, printemps, p. 12-15.

MIRON, John R. 1994. « Les facteurs démographiques et économiques de la demande de logements », *Habitation et milieu de vie : l'évolution du logement au Canada, 1945 à 1986*, publié sous la direction de J. Miron, Montréal et Ottawa, McGill-Queen's University Press et Société canadienne d'hypothèques et de logement, p. 24-44.

MOORE, Maureen. 1988. « Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : pendant combien de temps? », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008F au catalogue de Statistique Canada, n° 10, automne, p. 40-42.

—. 1989. « Seules pour combien de temps? Durée de la monoparentalité chez les femmes du Canada », *Transition*, vol. 19, n° 1, mars, p. 4-5.

MORISSETTE, Denis et Yves PÉRON. 1992. « Les familles en difficulté de logement », *Comprendre la famille : actes du 1er symposium québécois de recherche sur la famille*, publié sous la direction de G. Pronovost, Sillery, Presses de l'Université du Québec, p. 307-314.

MORRIS, Earl W. et Mary WINTER. 1978. *Housing, Family, and Society*, New York, John Wiley & Sons.

MOXNES, K. 1991. « Changes in Family Patterns—Changes in Parenting? A Change Toward a More or Less Equal Sharing Between Parents », *European Parents in the 1990s. Contradictions and Comparisons*, publié sous la direction de Ulla Björnberg, New Brunswick (É.-U.) et Londres (RU), Transaction Publishers, p. 211-228.

NORRIS, D.A. et T. KNIGHTON. 1995. *The Collection of Family Data: Limitations of Traditional Approaches and New Initiatives*, San Francisco, avril. Communication présentée au colloque annuel de la Population Association of America.

ODERKIRK, Jillian et Clarence LOCHHEAD. 1992. « Les caractéristiques des mères et des pères seuls », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008F au catalogue de Statistique Canada, n° 27, hiver, p. 17-20.

POOL, Ian et Maureen MOORE. 1986. *L'état de parent seul : caractéristiques et déterminants — Résultats de l'Enquête sur la famille de 1984*, produit n° 89-564-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

PRIEST, G.E. 1982. « Operationalizing the family life-cycle concept within the context of United Nations recommendations for the 1980 censuses », *Health and the family life cycle: Selected studies on the interaction between mortality, the family, and its life cycle*, Wiesbaden et Genève, Federal Institute for Population Research et Organisation mondiale de la santé, p. 65-88.

RAJULTON, Fernando. 1992. *Life History Analysis: Guidelines for Using the Program LIFEHIST (PC version)*, London (Ont.), The University of Western Ontario, Population Studies Centre. Document de travail n° 92-5.

RAJULTON, Fernando et T.R. BALAKRISHNAN. 1990. « Interdependence of transitions among marital and parity states in Canada », *Canadian Studies in Population*, vol. 17, n° 1, p. 107-132. [Résumé en français.]

RAM, Bali. 1990. *Nouvelles tendances de la famille : aspects démographiques*, produit nº 91-535F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada, mars. Série « La Conjoncture démographique ».

RAO, Vaninadha K. 1989a. « Analysis of First Marriage Patterns in Canada », *Crise de la famille : crise démographique?*, publié sous la direction de Jacques Légaré, T.R. Balakrishnan et Roderic P. Beaujot, Ottawa, Société royale du Canada, p. 287-302. Actes d'un colloque organisé par la Fédération canadienne de démographie et parrainé par la Société royale du Canada, Université d'Ottawa, 1986.

—. 1989b. « What is happening to cohabitation in Canada? », *International Population Conference New Delhi 1989*, New Delhi, B.R. Publishing Company Corp., vol. 3, p. 269-286.

—. 1990. « Marriage risks, cohabitation and premarital births in Canada », *European Journal of Population/Revue européenne de démographie*, vol. 6, n nº 1, mai, p. 27-49. [Résumé en français.]

RASHID, Abdul. 1991. « Rémunération des femmes et revenu des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001F au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, nº 2, p. 27-38.

ROMANIUC, Anatole. 1984. *La fécondité au Canada : croissance et déclin*, produit nº 91-524F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « La Conjoncture démographique ».

ROUSSEL, Louis. 1980. « Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux », *Population*, vol. 35, nº 6, novembre/décembre, p. 1025-1040.

SELTZER, Judith A. 1991. « Relationships between fathers and children who live apart: The father's role after separation », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, nº 1, p. 79-101.

SENÉCAL, Paul, Carole TREMBLAY et Dominique TEUFEL. 1990. *Gentrification ou étalement urbain? Le cas du centre de Montréal et de sa périphérie*, Montréal, Société d'habitation du Québec, Direction générale de la planification de la recherche, Direction de l'analyse et de la recherche.

SHELTON, Beth A. et Daphne JOHN. 1993. « Does marital status make a difference? Housework among married and cohabiting men and women », *Journal of Family Issues*, vol. 14, nº 3, p. 401-420.

STATISTIQUE CANADA. 1973a. *Familles : enfants dans les familles*, produit nº 93-715 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 2, bulletin 2.2-3, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1973b. *Ménages selon le genre*, produit nº 93-703 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 1, bulletin 2.1-3, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1974. *Ménages : ménages selon le genre par certaines caractéristiques du chef*, produit nº 93-707 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 1, bulletin 2.1-7, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1975a. *Familles : caractéristiques des familles selon l'état matrimonial, l'âge et le sexe du chef*, produit nº 93-718 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 2, bulletin 2.2-6, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1975b. *Familles : familles selon l'activité des membres de la famille, révisé*, produit nº 93-723 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 2, bulletin 2.2-11, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1975c. *Familles : revenu des familles, des chefs de famille et des personnes hors famille*, produit nº 93-724 au catalogue de Statistique Canada, vol. II, partie 2, bulletin 2.2-12, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1975d. *Revenu des particuliers : revenu des particuliers selon la scolarité, l'âge et le* sexe, *Canada et provinces*, produit nº 94-763 au catalogue de Statistique Canada, vol. III, partie 6, bulletin 3.6-5, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1977. *Caractéristiques du logement : Introduction au volume II, partie 3*, produit nº 93-726 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1978a. *Logement et ménages : Ménages privés selon le genre*, produit nº 93-806 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1976, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1978b. *Logements, ménages privés et familles*, produit nº 93-801 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1976, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1982a. *Familles de recensement dans les ménages privés : nombre de personnes, enfants à la maison, structure et genre, modalité de vie*, produit nº 92-905 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série nationale », vol. 1.

—. 1982b. *Logements privés occupés : genre et mode d'occupation (y compris les logements collectifs)*, produit nº 92-903 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série nationale », vol. 1.

—. 1982c. *Ménages privés : genre, nombre de personnes, composition*, produit nº 92-904 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série nationale », vol. 1.

—. 1984a. *Familles de recensement dans les ménages privés : revenu*, produit nº 92-936 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série nationale », vol. 1.

—. 1984b. *Ménages privés : revenu*, produit nº 92-934 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série nationale », vol. 1.

—. 1984c. *Population : revenu total*, produit nº 92-928 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série nationale », vol. 1.

—. 1987. *Logements et ménages : partie 1*, produit nº 93-104 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1989a. *Revenu de la famille : familles de recensement*, produit nº 93-117 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1989b. *Revenu du ménage : ménages privés*, produit nº 93-119 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1989c. *Revenu total des particuliers*, produit nº 93-114 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1986, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1991. *Enquête sociale générale 1990 — Cycle 5 : La famille et les amis — 1990, documentation sur le Fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur*, produit nº 12M0005GPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1992a. *Âge, sexe et état matrimonial*, produit nº 93-310 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1992b. *Dictionnaire du Recensement de 1991*, produit nº 92-301F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1992c. *Familles : nombre, genre et structure*, produit nº 93-312 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1992d. *Logements et ménages*, produit nº 93-311 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1993a. *Annuaire du Canada de 1994*, produit nº 11-402F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1993b. *Certaines statistiques du revenu*, produit nº 93-331 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1993c. *Familles : caractéristiques sociales et économiques*, produit nº 93-320 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1993d. *Fécondité*, produit nº 93-321 au catalogue de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Le pays ».

—. 1994a. *Rapports techniques du Recensement de 1991 : Couverture*, produit nº 92-341F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. « Série des produits de référence ».

—. 1994b. *Fichiers de microdonnées à grande diffusion : fichier des familles*, numéro de service 48-041, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1994c. *Fichiers de microdonnées à grande diffusion : fichier des ménages et du logement*, numéro de service 48-040, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1994d. *Fichiers de microdonnées à grande diffusion : fichier des particuliers*, numéro de service 48-039, Recensement du Canada de 1991, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1994e. *Estimations intercensitaires révisées de la population et des familles au 1er juillet 1971-1991*, produit nº 91-537 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1994f. *Les femmes dans la population active. Édition 1994. Projet des groupes cibles*, produit nº 75-507F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

—. 1995. *L'Observateur économique canadien : supplément statistique historique 1994-1995*, produit nº 11-210 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

STEELE, Marion. 1994. « Les revenus, les prix et le choix du mode d'occupation », *Habitation et milieu de vie : l'évolution du logement au Canada, 1945 à 1986*, publié sous la direction de John R. Miron, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press et Société canadienne d'hypothèques et de logement, p. 45-70.

STONE, Leroy O. et Andrew J. SIGGNER. 1974. *The Population of Canada: A Review of the Recent Patterns and Trends*, New York, United Nations Committee for International Coordination of National Research in Demography for World Population Year, 1974. Série « C.I.C.R.E.D ».

THÉRY, I. 1986. « Divorce, enfants, stabilité : "le nouveau désordre familial" », *Actions et recherches sociales*, vol. 22, nº 1, p. 53-60.

—. 1993. « Introduction générale : Le temps des recompositions familiales », *Les recompositions familiales aujourd'hui*, publié sous la direction de M.-T. Meulders-Klein et I. Théry, Paris, Éditions Nathan, p. 5-21.

VILLENEUVE-GOKALP, Catherine. 1991. « Du premier au deuxième couple : les différences de comportement conjugal entre hommes et femmes », *La nuptialité : Évolution récente en France et dans les pays développés*, publié sous la direction de Thérèse Hilbert et Louis Roussel, Paris, Institut national d'études démographiques-PUF, p. 179-192. Actes du IXe Colloque national de démographie.

WARGON, Sylvia T. 1979a. *Familles et ménages au Canada : tendances démographiques récentes*, produit nº 99-753F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada. Série « Census Analytical Study ».

—. 1979b. *L'enfant dans la famille canadienne*, produit n° 98-810 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ministre responsable de Statistique Canada.

WU, Zheng et T.R. BALAKRISHNAN. 1994. *Dissolution of Premarital Cohabitation in Canada*, London (Ont.), Population Studies Centre. Document de travail n° 94-5.

ZHAO, John Z., Fernando RAJULTON et Zenaida R. RAVANERA. 1993. *Family Structure and Parental Characteristics: Analysis of Home-Leaving of Children as Reported by Parents—General Social Survey, Canada*, London (Ont.), Population Studies Centre. Document de travail n° 93-2.

INDEX

Si le numéro de page est en caractère italique, il renvoie à un tableau ou à une figure ou encore à un texte d'accompagnement. La référence à la note se lit ainsi : 1n.1 alors que 1 est la page et n.1 le numéro de la note.

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication, de statistiques connexes ou des services doit être adressée au bureau du Directeur général, Direction de la statistique démographique et du recensement, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-9589) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : http://www.statcan.ca

Un service d'appel interurbain sans frais est offert **à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	**1 800 263-1136**
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	**1 800 363-7629**
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1 800 267-6677**

Comment commander les publications

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés locaux et des autres librairies locales, par l'entremise des centres de consultation régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à :

Statistique Canada
Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-7277 ou 1 800 700-1033
Télécopieur : (613) 951-1584
Toronto (carte de crédit seulement) : (416) 973-8018
Internet : order@statcan.ca

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

LES FAMILLES CANADIENNES À L'APPROCHE DE L'AN 2000

La famille constitue le cadre de vie de l'immense majorité des personnes, de leur naissance à leur mort. La société canadienne, à l'instar des sociétés occidentales contemporaines, compte principalement sur la famille pour assurer sa croissance et son renouvellement. Du point de vue démographique, la famille est au cœur même du processus de la reproduction : c'est à l'intérieur de ses structures que s'accomplit la fécondité, certainement l'élément le plus déterminant de la dynamique des populations.

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000 se compose de sept chapitres divisés en trois parties distinctes. Dans la première partie, les ménages et les familles constituent les éléments d'observation et d'analyse. Dans la deuxième partie, on met l'accent sur les personnes — les femmes, les hommes et les enfants. Enfin, la troisième partie porte sur les conditions de vie des familles, où on se penche particulièrement sur les conditions de vie des enfants.

Le présent volume présente des analyses approfondies des auteurs suivants : Yves Péron, Hélène Desrosiers, Heather Juby, Évelyne Lapierre-Adamcyk, Céline Le Bourdais, Nicole Marcil-Gratton et Jaël Mongeau.

Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000 est le quatrième titre de la série des monographies du Recensement de 1991 produite par Statistique Canada. Les titres précédents sont *Vieillir au Canada, Les femmes et le marché du travail canadien* et *L'éducation au Canada;* les thèmes abordés dans les monographies à venir sont la répartition du revenu, la population active et les peuples autochtones.


ISBN 0-660-96109-1



Canada